

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

MIGRATIONS SUD-NORD ET INÉGALITÉS DE GENRE, EXPÉRIENCES DE FEMMES PROVENANT
D'AFRIQUE DE L'OUEST À MONTRÉAL

THÈSE

PRÉSENTÉ(E)

COMME EXIGENCE PARTIELLE

DOCTORAT EN SOCIOLOGIE

PAR

SAADATOU ABDOULKARIM

NOVEMBRE 2023

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de cette thèse se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.04-2020). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

La réalisation de cette thèse a été un travail de long terme, qui a bénéficié de l'apport de nombreuses personnes tout au long de sa réalisation, et je tiens à leur exprimer toute ma reconnaissance.

Je remercie toutes les participantes qui ont généreusement partagé avec moi les récits de leur parcours de vie, donnant vie à ce travail d'analyse. Par souci de confidentialité, je ne peux vous citer nommément, merci pour le partage, la solidarité et votre espoir qui m'ont portée tout au long de ce travail.

Je remercie Gada Mahrouse, Chantal Maillé et Rachad Antonius, pour leur disponibilité et leurs conseils au moment de ma réinscription au doctorat, ce qui m'a permis de mieux m'orienter afin de mener cette recherche à terme.

Je remercie Suzanne Roy, pour sa sollicitude durant ma période de travail au sein de l'équipe du CRDITED de Montréal dont elle était la coordonnatrice, et pour sa lettre de recommandation au moment de ma réinscription au doctorat. Je remercie mon frère et camarade Saley Maman Bachir, a.k.a SMB pour avoir également contribué à cette réinscription.

Je remercie le département de sociologie de l'UQAM, pour la disponibilité, l'orientation et la réponse à mes requêtes durant toutes ces années. Je remercie les services de la bibliothèque centrale ainsi que les services informatiques pour leur disponibilité et leur soutien multiple.

Ma reconnaissance et ma gratitude vont à Paul Eid, mon directeur de thèse, pour la disponibilité et l'ouverture d'esprit, les conseils de lecture, le partage d'expérience et de connaissance, la relecture minutieuse, les corrections, les exigences en écriture et en prise en compte des complexités qui ont été d'un apport conséquent dans mon parcours en sociologie. Cette thèse n'aurait pas été possible sans sa direction qui m'a permis d'exprimer mes idées avec rigueur et de répondre aux questionnements qui m'ont conduite à entreprendre une recherche doctorale. Merci aussi pour les opportunités de travail et toutes les lettres d'appui et de recommandation qui m'ont ouvert des perspectives professionnelles.

Mes remerciements vont également à Marie-Nathalie Leblanc et de nouveau à Gada Mahrouse pour avoir accepté de participer au comité de soutenance du projet de thèse, et dont les conseils et observations

m'ont permis de mieux orienter la suite de mon travail. Je remercie Diahara Traoré pour les opportunités de travail à l'UQAM, les échanges et le soutien dans le recrutement des participantes; je remercie, Samira Burton, Saandia Allaoui, Christine Paré, Boubé, l'imam Youssef Fofana, Ibrahim Hamani et Louma, ainsi que toutes les personnes qui ont contribué au recrutement des participantes.

Je remercie mes collègues et ami.e.s Chantal Ismé et feu Alain Philoctète, Dolorès Chew, Aziz Salmone Fall, Houda Asal, Ève Torres, Selma Bennani Tannouche, Jean-Sébastien Imbeault, Michèle Turenne, Ana Maria Zaidman, Neal Santa maria, Kaisa Vuoristo, Jilefack Amin, Nordin Lazreg, Monica Schloback, Monica Grigore-Dovlete , Raoul Tamekou, Laurence Laporte, Marie-Claire Rufagari, Erika Massoud pour les échanges et discussions, le soutien ou les encouragements.

Ma reconnaissance et ma gratitude vont à plusieurs autres personnes, pour leur présence et leur soutien, au-delà de ce travail académique :

Mes sœurs Baraka, Marie, Fatima et mes frères Mahaman et Bouba ainsi que, plus largement toute la famille au Damergou, ailleurs au Niger, en Libye, et dans les diasporas. Je me dois de citer nommément : feu Habou Hamid Abbas, Sahia Moulaye et Hamid Alghabid, Asmaou Mahamane Bahago et Moulaye Cissé; Fatouma Moussa Bako; Sidi Bendekken, Siddick et Souleymane Mamadou Abba; Moutari Mahaman Dogo; Ali Moha, feu Maman Abou, Azia Atta, Rahamata Abdoukarim et Sani Idi.

Mes professeurs.e.s du lycée Agabba de Tahoua, Amina Alahoury et Mohamed Bazoum, ainsi que mes camarades; mes collègues et ami.e.s feu Fati Mamoudou Maïga, Azzara Indatou, Marthe Diarra Doka, Didier Allagbada, Saidil Mohamed Moctar, Feu Monique Traoré, Ouhoumoudou Mahamadou, Feu Samaila Ousmane, Mohamadou Abdoulaye, etc.

Ma reconnaissance et ma gratitude vont à ma nièce, tutrice, et indéfectible soutien du fait de ses expériences et compétences en recherche Aïcha Hamid et à son conjoint Ali Aboubakar, à mes nièces Hadiza et Mariam Hamid dont l'accueil et l'accompagnement à toutes les étapes et dans tous les domaines ont facilité l'installation de mon fils Souleymane et moi à Montréal. Je remercie ma fille Lalla Aïcha Idriss a.k.a Nathalie et son conjoint Alwaphi, ainsi que Ahiya et Nana; Atta; Mohamed Tibik pour leur sollicitude.

Je remercie très spécialement mon fils Souleymane, ce jeune homme inspirant qui a connu, durant une grande partie de sa vie, une mère aux études, a subi d'interminables discussions, a assuré une assistance technique continue et a contribué à l'entrée de données bibliographiques dans Endnote.

Je prie celles et ceux dont le nom ne figure pas ici, mais que je ne remercie pas moins pour leurs divers apports dans la concrétisation de ce travail de bien vouloir m'en excuser.

DÉDICACE

À la mémoire du capitaine Thomas Sankara et en hommage
à son épouse Mariam Sérémé¹

À la mémoire de mes parents Hajia Aziza Abdoulhamid et
Alhaji Abdoukarim Moussa Wantassa

À la jeunesse !

Souleymane, mon fils

Hamid-Wafi, Mohamed, Bachir, Imane, Salik, Imrane,
Tinhinane, Anna, Indi, Djamila mes petits-enfants à
Montréal et à celles et ceux qui résident en Afrique et dans
les diasporas

Les enfants des participantes à cette recherche

Et toute la jeunesse, qui a droit à un monde de justice et
d'égalité

¹ Le capitaine Thomas Sankara est le premier président du Burkina Faso, qui a mis en marche une révolution décoloniale, féministe et écologique : Sankara, T. (2007). *Thomas Sankara parle : la révolution au Burkina Faso, 1983-1987* (2e éd. éd.). Pathfinder. Cette expérience a été interrompue par son assassinat et le retour du pays dans le carcan néocolonial. À l'instar d'autres épouses de leaders des luttes de libération contemporaines, Mariam Sankara a dû élever seule leurs deux enfants, tout en poursuivant une longue lutte contre l'impunité qui a mené au jugement et à la condamnation des auteurs de ce crime en 2022 par la justice du Burkina Faso. <https://cijs-icjs.net/fr/>

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS.....	ii
DÉDICACE.....	v
RÉSUMÉ	x
ABSTRACT	xii
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE 1 PROBLÉMATIQUE ET CONTEXTUALISATION	6
1.1 Problématique.....	6
1.2 Contextualisation sociohistorique.....	14
1.2.1 Contexte Sud-Afrique de l’Ouest.....	15
1.2.1.1 Décolonisation et néocolonialisme	15
1.2.1.2 Institutions politiques et économiques contemporaines.....	19
1.2.1.3 Inégalités de genre	27
1.2.2 Contexte Nord-Canada.....	32
1.2.2.1 Le Canada : une histoire coloniale.....	32
1.2.2.2 Des politiques d’immigration de peuplement aux politiques actuelles	37
1.2.2.3 Rapports contemporains au Sud global	40
1.2.2.4 Inégalités de genre : le mythe de l’égalité atteinte.....	42
CHAPITRE 2 REVUE DE LITTÉRATURE.....	45
2.1 Les femmes dans les théories des migrations internationales.....	45
2.2 L’organisation du travail domestique	47
2.3 L’accès à une autonomie économique	50
2.4 Le pouvoir décisionnel.....	52
2.5 La réalisation des projets de vie	54
CHAPITRE 3 ORIENTATIONS THÉORIQUES.....	57
3.1 Épistémologies du Nord : Le féminisme matérialiste	57
3.1.1 Le mode de production domestique	57
3.1.2 Le sexage	60
3.1.3 Les rapports sociaux de sexe.....	62
3.2 Épistémologies du Sud.....	65
3.2.1 Théories postcoloniales.....	65
3.2.2 Théories décoloniales.....	67
CHAPITRE 4 DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE	71

4.1 Critères et stratégies de recrutement des participantes.....	71
4.2 Profils des participantes recrutées	76
4.3 Traitement et analyse des données	77
CHAPITRE 5 TRAVAIL DOMESTIQUE.....	79
5.1 En Afrique de l’Ouest.....	79
5.1.1 Période de l’enfance et participation au travail domestique	79
5.1.2 Période adulte et prise en charge du travail domestique	86
5.1.3 Les formes d’aide domestique	91
5.1.3.1 L’aide familiale pour la garde des enfants.....	91
5.1.3.2 L’aide domestique salariée.....	93
5.1.4 Les pères et conjoints dispensés de travail domestique	96
5.1.5 Synthèse analytique et interprétation	99
5.2 Au Canada.....	102
5.2.1 Le poids du travail domestique	102
5.2.2 La prise en charge des enfants en bas âge	104
5.2.3 La répartition des tâches domestiques	110
5.2.3.1 La participation des conjoints	111
5.2.3.2 Une répartition genrée des tâches.....	117
5.2.3.3 La participation des enfants	120
5.2.4 Synthèse analytique et interprétation	123
CHAPITRE 6 AUTONOMIE ÉCONOMIQUE	127
6.1 En Afrique de l’Ouest.....	127
6.1.1 Aperçu des activités économiques des femmes	127
6.1.2 Expériences de formation	129
6.1.3 Accès à un emploi.....	131
6.1.4 Expériences en entrepreneuriat.....	137
6.1.5 Perception de leur situation économique.....	138
6.1.6 Contraintes pour une autonomie économique.....	140
6.1.6.1 Impact des rapports sociaux de sexe	140
6.1.6.2 Discriminations.....	143
6.1.6.3 Impact des programmes d’ajustement structurel.....	144
6.1.6.4 Impact des guerres militaires	146
6.1.7 Synthèse analytique et interprétation	148
6.2 Au Canada.....	151
6.2.1 Contraintes à l’accès à l’emploi.....	152
6.2.1.1 Difficultés des démarches de recherche d’emploi	152
6.2.1.2 Précarisation	155
6.2.1.3 Déqualification/disqualification	159
6.2.1.4 Pratiques racistes en milieu de formation et d’emploi	164
6.2.1.4.1 Discriminations racistes.....	164
6.2.1.4.2 Harcèlement raciste	169
6.2.1.4.3 Racisme explicite	171
6.2.2 Opportunités d’accès à une source de revenus	176

6.2.2.1	Services sociaux.....	176
6.2.2.2	Multiplicité des alternatives.....	177
6.2.2.3	Accès aux formations	179
6.2.2.4	Entrepreneuriat.....	184
6.2.2.5	Perception de leur situation économique.....	190
6.2.3	Synthèse analytique et interprétation	191
CHAPITRE 7 POUVOIR DE DÉCISION		195
7.1	Pouvoir de décision en Afrique de l’Ouest	195
7.1.1	Pouvoir de décision de tierces personnes.....	195
7.1.1.1	Le choix du lieu de résidence	196
7.1.1.2	Le choix du domaine de formation professionnelle.....	200
7.1.1.3	Le contrôle de la sexualité des femmes	203
7.1.2	Pouvoir décisionnel des participantes.....	209
7.1.2.1	Dans le domaine professionnel et matrimonial	209
7.1.2.2	Mode de prise de décision dans les couples	213
7.1.2.2.1	La dynamique de genre	213
7.1.2.2.2	Les initiatives féminines et prise de décision concertées	215
7.1.3	Synthèse analytique et interprétation	218
7.2	Pouvoir de décision dans le contexte d’immigration au Nord	227
7.2.1	Pouvoir décisionnel de tierces personnes.....	227
7.2.1.1	Dans le processus migratoire	228
7.2.1.2	Dans le domaine de l’insertion professionnelle	232
7.2.1.3	Dans le domaine de la parentalité	233
7.2.2	Pouvoir décisionnel des participantes.....	236
7.2.2.1	Leurs choix en migration	237
7.2.2.2	Crise du couple et prise de décision.....	239
7.2.2.3	Mode de prise de décision concertée	242
7.2.3	Synthèse analytique et interprétation	244
CHAPITRE 8 RÉALISATION DE SOI		250
8.1	Parcours de vie au Sud	250
8.1.1	Les projections initiales	250
8.1.1.1	La dimension familiale.....	250
8.1.1.2	La dimension professionnelle.....	252
8.1.1.3	La dimension de transformation sociale	254
8.1.2	La perception de réalisation de soi	255
8.1.2.1	Des objectifs atteints.....	255
8.1.2.2	Des objectifs non atteints.....	257
8.1.3	Synthèse analytique et interprétation	258
8.2	Le parcours de vie au nord	261
8.2.1	La réalisation du projet migratoire.....	261
8.2.2	Des objectifs atteints.....	263
8.2.3	Une posture positive	266
8.2.4	Les contraintes à la réalisation des projets de vie.....	270

8.2.5	Les projets d'avenir	273
8.2.6	Synthèse analytique et interprétation	278
CONCLUSION		280
ANNEXE A Tableau des caractéristiques des participantes		290
ANNEXE B Guide d'entretien		294
BIBLIOGRAPHIE		297

RÉSUMÉ

Cette recherche porte sur les inégalités de genre sous l'angle des migrations Sud/Nord, à travers l'étude des expériences migratoires de 22 femmes ouest-africaines qui se sont installées à Montréal. Le but est d'explorer leurs expériences dans les contextes pré- et post-migratoires en mettant l'accent sur les rapports inégalitaires (race/genre/classe, etc.) qui structurent les contextes sociaux. Sur les plans théorique et analytique, une approche féministe matérialiste, intersectionnelle, postcoloniale et décoloniale a été privilégiée. Une telle approche a notamment permis d'explorer les comportements liés à la division sexuelle du travail dans le cadre familial et les stratégies d'insertion que développent ces femmes sur le marché du travail, apportant ainsi un éclairage sur les effets contextuels et structurels impactant la dynamique croisée des relations de genre, de classe et de « race » en contexte migratoire. L'observation a été guidée par une grille d'analyse à 4 volets thématiques principaux : 1) l'organisation du travail domestique, 2) l'accès à l'autonomie économique, 3) le pouvoir décisionnel et 4) la réalisation de leurs projets de vie. Pour chacun de ces volets, les modalités d'action des femmes ont été identifiées sur les trois temps du processus migratoire : pré-migratoire, migratoire et post-migratoire. Dans le domaine de l'organisation du travail domestique, une plus grande charge matérielle et mentale a été relevée chez les participantes dans la période post-migratoire, comparativement à leurs expériences en Afrique de l'Ouest. Par ailleurs, au Sud comme au Nord, l'assignation essentialiste du travail domestique aux femmes ressort comme un facteur clé de la division genrée inégalitaire du travail au détriment des femmes. En outre, les participantes rencontrent sur le marché du travail montréalais des contraintes systémiques diverses qui varient selon leur niveau d'instruction. Le fait que les hommes non plus n'aient pas accès aux emplois affecte par ricochet les femmes. Ainsi, on observe une plus grande charge financière pour certaines participantes du fait que leur conjoint a également un revenu faible ou nul sur une période plus ou moins longue. L'absence durable d'un revenu familial stable maintient leur précarité, qui était moins importante pour la majorité des participantes en Afrique, compte tenu notamment de leur position sociale relativement favorisée comparativement à la majorité de la population et des réseaux d'entraide sur lesquels elles pouvaient compter pour alléger leurs tâches domestiques et ménagères. Les contraintes relatives à la discrimination systémique et aux pratiques racistes dans le domaine professionnel sont multiformes et comprennent des micro-agressions, des discriminations directes et des barrières à l'accès et au maintien en emploi qui débouchent sur leur déqualification professionnelle et leur relégation aux emplois subalternes de l'économie. Certaines participantes réagissent à ces obstacles en démissionnant de leur emploi ou en quittant leur formation. Leurs projets de vie se transforment et sont, par la force des

choses, adaptés aux nouvelles réalités. Tant dans leur société de départ qu'à Montréal, l'accès au pouvoir décisionnel est fortement conditionné par les rapports sociaux de pouvoir en présence, faisant des acteurs/actrices des groupes dominant.e.s celles et ceux qui influencent directement ou indirectement les décisions et les choix de vie de ces femmes ainsi que la production de règles formelles et informelles qui régissent l'organisation des sociétés.

Mots clés :

Femmes; féminisme, migrations; Sud global, Nord global, postcolonial, décoloniale, inégalité de genre, rapports sociaux de sexe, racisme, intersectionnalité, néocolonialisme, Afrique de l'Ouest, Montréal.

ABSTRACT

Abstract This research focuses on gender inequalities from the perspective of South-North migration, through the study of the migratory experiences of 22 West African women who settled in Montreal. The goal is to explore their experiences in pre- and post-migratory contexts with an emphasis on the unequal relationships (race/gender/class, etc.) that structure social contexts. On the theoretical and analytical levels, a materialist, intersectional, postcolonial and decolonial feminist approach was favored. Such an approach made it possible in particular to explore the behaviors linked to the sexual division of labor in the family context and the integration strategies that these women develop in the labor market, thus shedding light on the contextual and structural effects impacting the intersecting dynamics of gender, class and “race” relations in a migratory context. The observation was guided by an analysis grid with 4 main thematic components: 1) the organization of domestic work, 2) access to economic autonomy, 3) decision-making power and 4) the realization of their life projects. For each of these components, the modalities of action of women have been identified over the three stages of the migratory process: pre-migratory, migratory and post-migratory. In the area of organizing domestic work, a greater material and mental burden was noted among the participants in the post-migration period, compared to their experiences in West Africa. Furthermore, in the South as in the North, the essentialist assignment of domestic work to women emerges as a key factor in the unequal gendered division of labor to the detriment of women. In addition, the participants encounter various systemic constraints in the Montreal labor market which vary according to their level of education. The fact that men do not have access to jobs either indirectly affects women. Thus, we observe a greater financial burden for certain participants due to the fact that their spouse also has low or no income over a more or less long period. The lasting absence of a stable family income maintains their precariousness, which was less significant for the majority of participants in Africa, taking into account in particular their relatively advantaged social position compared to the majority of the population and the mutual aid networks on which they could count on lightening their domestic and household chores. The constraints relating to systemic discrimination and racist practices in the professional field are multifaceted and include microaggressions, direct discrimination and barriers to access and retention in employment which lead to their professional deskilling and their relegation to menial jobs in the economy. Some participants react to these obstacles by resigning from their jobs or leaving their training. Their life plans are transformed and are, by force of circumstances, adapted to new realities. Both in their original society and in Montreal, access to decision-making power is strongly conditioned by the social relations of power present, making the actors/actresses of the dominant groups

those who directly or indirectly influence decisions and the life choices of these women as well as the production of formal and informal rules which govern the organization of societies.

Keywords :

Women; feminism, migrations; Global South, Global North, postcolonial, decolonial, gender inequality, gender relations, racism, intersectionality, neocolonialism, West Africa, Montreal.

INTRODUCTION

Des homo-sapien.ne.s aux populations contemporaines, les migrations font partie des stratégies d'adaptation des êtres humains aux habitats qu'ils occupent sur la planète bleue. Ces dernières décennies, les migrations internationales ont augmenté et se déroulent principalement des pays les moins prospères économiquement vers ceux qui le sont davantage (OIM, 2019). Les migrations qui se déroulent des pays du Sud global vers les pays du Nord global sont très médiatisées et sont généralement présentées comme un problème perturbant la quiétude de vie que le Nord s'est construite (Blanchard et Rodier, 2016). Sud global et Nord global sont entendus ici dans leurs dimensions sociohistorique, politique, économique, culturelle et géographique. Ces termes désignent un couple conceptuel (Sud-Nord) qui, bien qu'idéal typique, repose sur un modèle d'analyse utile pour comprendre les relations internationales inégales entre pays occidentaux industrialisés et pays du « Tiers-Monde » anciennement colonisés (Audet, 2009; Dados et Connell, 2012; Martin, 2015), comme exprimé par Connell dans l'extrait suivant tiré d'une entrevue :

Des concepts comme « Nord global » et « Sud global » sont des premières approximations [...] qui rendent possible une analyse structurelle. C'est un début et non une fin. Ce qui est fondamental, c'est de mettre en évidence leurs rapports. Les rapports entre le Nord et le Sud ont des racines sociohistoriques extrêmement complexes qui sont liées à l'histoire entière de l'impérialisme, de Da Gama aux attaques de drones. Ils impliquent différents modes de colonisation, de génocide et d'exploitation, et différents types d'interactions postcoloniales à travers l'économie globale, les communications internationales et les mass medias, les migrations et la guerre (Martin, 2015, p. 106)

Ces interactions complexes qui façonnent le monde contemporain ont en effet cours depuis l'expansion coloniale européenne du 16^e siècle, induisant des conséquences multidimensionnelles sur les sociétés actuelles (Etemad, 2007; Grosfoguel, 2011; Zolberg, 1993). Les relations conflictuelles entre le Nord et le Sud, qui tirent leurs origines de cette histoire coloniale, se poursuivent dans le cadre de négociations politico-économiques asymétriques (dont les règles sont édictées par les puissances occidentales) structurant les échanges mondiaux et affectant la vie quotidienne des populations à l'échelle globale (Audet, 2009; Stiglitz, 2002; Tandon, 2015; Ziegler, 2013).

D'autre part, il faut rappeler que l'expansion coloniale européenne a comporté une dimension d'émigration de masse forcée (esclavagiste, de travail forcé, pénitentiaire, etc.) ou volontaire (colonisation de peuplement) vers les Amériques, l'Afrique et l'Océanie (Gabaccia R., 2015). De nos jours, les migrations des populations des pays du Sud vers les pays du Nord sont principalement la résultante de guerres,

d'appauvrissement endémique et d'inégalités socioéconomiques structurelles. Cependant, les phénomènes migratoires sont complexes à l'échelle planétaire en termes de nombre et caractéristiques de personnes qui se déplacent, de lieux de départ et de destination, tout comme sont complexes les facteurs qui poussent les personnes à migrer (OIM, 2019). Dans l'extrait ci-dessous, De Wenden indique que :

Plusieurs facteurs sont susceptibles de provoquer la poursuite, lente et continue de ces migrations, à rebours néanmoins des images d'invasion et de conquête qu'elles véhiculent très souvent : les écarts démographiques entre le « Nord » qui vieillit et le Sud où l'on assiste à des transitions démographiques, mais aussi à des croissances fortes (Afrique subsaharienne) avec une population jeune et sous-employée, l'inégale répartition des richesses industrielles et énergétiques, les crises politiques porteuses de réfugiés et de déplacés internes, l'urbanisation galopante de la terre, le changement climatique porteur de déplacés environnementaux, les facilités de transport de masse. D'autres facteurs la limitent, comme l'obligation de visas pour les deux tiers de la planète, les politiques sécuritaires de fermeture des frontières et de déportation, les politiques de dissuasion qui laissent dans la condition de sans-papiers de nombreux migrants ou provoquent des morts aux frontières des pays riches. (Withol de Wenden, 2012, p. 2)

Les mouvements des migrants internationaux, dont la part est de 3,6% de la population mondiale (en excluant les déplacements internes) (OIM, 2019), sont grandement influencés par les modalités de leur contrôle et de leur gestion par les États récepteurs. En effet, les migrations actuelles dans la direction Sud/Nord se déclinent sous plusieurs formes, suivant les contextes de départ et les politiques en la matière initiées par les pays du Nord et relayées par ceux du Sud (Belguendouz, 2005; Berthelot, 2017; Boyer et Chappart, 2018; Charles et Chappart, 2017; Kabbanji, 2011; Ndiaye et Robin, 2010; Prestianni, 2017). Ces politiques de plus en plus restrictives normalisent une interdiction à la mobilité imposée à toute une partie de l'humanité avec des conséquences multiples dont celles, ultimes, de la mort régulière de milliers de personnes dans les eaux de la Méditerranée ou à la frontière mexico-étatsunienne barbelée, pour ne citer que ces deux zones comme indiqué dans l'extrait suivant :

Au cours des cinq années (2014 - 2018) pendant lesquelles les décès survenus pendant la migration ont été systématiquement enregistrés, le Projet sur les migrants portés disparus a documenté plus de 30 900 femmes, hommes et enfants qui ont perdu la vie alors qu'ils tentaient de gagner un autre pays. Sur cette période, le plus grand nombre de décès ont eu lieu en mer Méditerranée, où au moins 17 919 personnes ont péri, dont les corps n'ont pas été retrouvés dans 64 % des cas. (...) 1 884 décès ont été enregistrés le long de la frontière entre le Mexique et les États - Unis, dont 434 en 2018. (OIM, 2019, p. 37)

Dans les régions encore accessibles, les personnes en déplacement sont confrontées à toutes sortes d'obstacles dissuasifs à chaque étape de leur périple. Même quand elles y parviennent et sont admises aux frontières directes du Nord, les migrants font face encore à de grands défis à plusieurs niveaux, notamment l'incarcération et la déportation (Bancel et Tsoukala, 2003; Bigo, 2003; Sayad, 1999; Wacquant, 1999), le chômage, le déclassement professionnel, qui sont autant de manifestations d'un racisme systémique (Chicha, 2009; Chicha et Deraedt, 2009; Eid *et al.*, 2012; Fanon, 2002c; Haince, 2010b). En outre, certains éléments explicatifs de l'environnement adverse, voire hostile, auquel sont confrontés ces migrants à leur arrivée peuvent être trouvés dans le fait que les crises économiques résultant des politiques néolibérales au Nord se traduisent par une montée du conservatisme, des conflits identitaires, et la construction des migrants comme boucs émissaires (Dufour et Forcier, 2015). L'on observe ainsi une nette polarisation entre des anti-migrants incarnés par l'extrême droite dont le discours s'élargit à la droite, et des pro-migrants ou simplement humanitaires regroupés en diverses associations (Karakayali et Steinhilper, 2019). Ces associations de soutien aux migrants courent le risque d'être sanctionnées, un phénomène qui a pris le nom de délit de solidarité dans le contexte français (Debelder, 2020; Lendaro *et al.*, 2021). Cette condamnation de la solidarité s'appuie sur une catégorisation sélective des migrants (Lendaro, 2019) et l'adoption de pratiques discriminatoires de légitimation- délégitimation de la quête de refuge selon les mobiles et les lieux de provenance. Une telle posture de « deux poids, deux mesures » s'est accentuée en Europe en prenant davantage une forme identitaire eurocentrée avec la mobilisation générale autour de l'accueil des réfugiés ukrainiens fuyant la récente guerre sur le territoire européen, ce qui constitue un contraste frappant avec la tendance de l'Occident à la fermeture et au rejet observée jusqu'ici envers les migrants du Sud global.

Par ailleurs, les femmes font partie de la population en mouvement et elles vivent une expérience migratoire spécifique et potentiellement plus complexe et contraignante que celle des hommes, eu égard aux inégalités de genre dans la très grande majorité des sociétés contemporaines. Après avoir longtemps été invisibilisées, les femmes migrantes maintenant occupent une place de plus en plus grande dans les recherches sur les migrations internationales, au point où l'on parle désormais d'une féminisation de la migration, une féminisation que Morokvasic remet en contexte dans l'extrait ci-dessous :

En toile de fond se profile l'opposition entre l'idée reçue et rarement mise en question du caractère masculin des 'migrations d'autrefois' et le constat de la présence, voire de la prédominance des femmes dans certains flux contemporains. (...) opposer un modèle 'contemporain féminisé' et un autre, 'situé dans le passé', dont les femmes auraient été absentes, résiste mal à l'examen sur une longue période et dans différents pays du monde.

C'est faire preuve d'eurocentrisme et ignorer les grandes disparités dans le monde selon les époques. La féminisation des migrations considérée comme une nouveauté aujourd'hui est en fait insignifiante par rapport à la féminisation en cours depuis longtemps, et donc antérieure à la période actuelle. (Morokvasic, 2011, p. 28)

D'autre part, cette nouvelle mise en visibilité des femmes dans les migrations est biaisée, car comme le souligne encore Morokvasic :

Ces questions et préoccupations nouvelles ou renouvelées s'inscrivent d'ailleurs dans la continuité du regard que la société d'accueil fige sur les femmes migrantes. Leur visibilité demeure sélective, partielle et partiale : elles sont plus visibles comme dépendantes, souffrantes, et victimes, qu'en tant que protagonistes actives et indépendantes des migrations. (Morokvasic, 2011, p. 27-28)

En accord avec cette analyse de Morokvasic, et pour explorer davantage les complexités de la migration féminine, la présente recherche porte sur les expériences spécifiques de femmes venant d'Afrique de l'Ouest qui se sont installées à Montréal avec leur famille, en axant le questionnement sur la problématique de l'égalité entre les hommes et les femmes, un élément devenu emblématique des enjeux relatifs à la présence de certaines catégories de migrant.e.s du Sud dans les sociétés du Nord (Benelli, Natalie; *et al.*, 2006; Morokvasic, 2011). Depuis plus d'une décennie au Québec, les questions relatives aux rapports de genre dans les communautés migrantes non occidentales, en particulier musulmanes, sont devenues l'un des axes principaux autour desquels se structure le traitement politique et médiatique de l'immigration (Bilge, Sirma, 2010; Paillé, 2015). Dans ce contexte, on a assisté à une instrumentalisation des femmes migrantes et du genre dans le cadre du débat sur l'intégration des migrant.e-s à la société québécoise (Bilge, Sirma, 2012). Une telle dynamique renforce la méconnaissance et cultive le manque d'intérêt des membres du groupe dominant concernant les réalités de l'immigration en provenance du Sud et n'offre pas d'espace d'expression aux opinions et aux perceptions des migrantes. La relégation au second plan des besoins et des intérêts des migrantes diminue leur chance d'accéder à une réelle autonomie et contribue alors à la reproduction du statu quo dans les rapports sociaux de sexe et de « race » et, par conséquent, à leur maintien dans une position sociale subordonnée.

La présente recherche vise à documenter les réalités complexes des expériences des femmes, en interrogeant les contextes sociohistoriques de leurs trajectoires migratoires, en privilégiant un regard croisé sur les sociétés d'émigration du Sud et les sociétés d'immigration du Nord. L'objectif global est de participer, par une recherche empirique, à la déconstruction féministe post/dé-coloniale de l'instrumentalisation culturaliste de la question des inégalités de genre dans le débat sur la présence des

femmes migrantes racisées au Québec (Abu-Lughod, 2002, 2006; Mohanty, 1988, 2015; Narayan, 1998). Précisément, le questionnement a été axé sur la dynamique des stratégies que développent les femmes ouest-africaines, à partir de leur position genrée et racisée en contexte montréalais, pour répondre aux nécessités de leur vie et de celle des membres de leur famille, tout au long de leur trajectoire pré et post-migratoire. En tant que femmes et Noires en contexte occidental, elles se situent à l'intersection de plusieurs systèmes de domination (Crenshaw, 2005). Elles sont donc confrontées à de multiples facteurs contraignants (difficile accès au marché du travail, précarité d'emploi et de revenu, division inégale du travail domestique, racisme, etc.) qui pourraient hypothéquer leurs projets de vie en migration. La nature de mon questionnement est exposée plus en détail dans la problématique développée dans la section suivante.

Globalement, le document est structuré en huit chapitres, notamment 4 premiers chapitres de problématisation, contextualisation et méthodologie de collecte et d'analyse de données :

- Problématique et contextualisation
- Revue de littérature
- Orientations théoriques
- Démarche méthodologique

Et 4 chapitre de présentation, analyse et interprétation des résultats de la recherche :

- Organisation du Travail domestique
- Autonomie économique
- Pouvoir décisionnel
- Réalisation de projets de vie

La démarche privilégiée a été de présenter les données d'un contexte (Sud) puis de l'autre (Nord) tout au long des chapitre, en faisant suivre la présentation descriptive des résultats par une synthèse analytique et interprétative.

CHAPITRE 1

PROBLÉMATIQUE ET CONTEXTUALISATION

Ce premier chapitre, qui présente et contextualise l'objet de la présente recherche, est structuré en deux sous-sections. Dans la section « problématique », l'objet de la recherche est précisé et circonscrit, ensuite que la section « contextualisation » offre une description des cadres sociohistoriques et contemporains dans lesquels les parcours de vie des participantes se déroulent.

1.1 Problématique

Un peu partout dans le monde, les migrations font partie des stratégies de survie ou de vie de populations confrontées à des situations difficiles. En fait, la gamme des solutions locales aux problèmes qui poussent ces populations vers la migration est souvent minime. De nos jours, la migration vers le Canada concerne majoritairement, d'une part des travailleurs et travailleuses qualifié.e.s pouvant satisfaire aux critères de sélection des politiques migratoires - et donc ayant les ressources nécessaires à la réalisation de ce projet – et, d'autre part, des membres parrainés de la famille des migrant.e.s déjà établi.e.s ou des réfugié.e.s fuyant des régions « reconnues » comme dangereuses (Atak, 2012; Haince, 2010a). Ces dernières années cependant, les migrations temporaires de travail ont été de plus en plus privilégiées par les gouvernants, au point où, depuis 2006 environ, elles dépassent chaque année en nombre les migrations à vocation permanente (Eid, 2012a; Haince, 2010a). Il faut noter également la présence de personnes migrantes « jugées » illégales ou sans statut, ayant pu passer à travers les mécanismes dissuasifs mis en place pour les empêcher de traverser les frontières ou ayant épuisé tous les recours administratifs leur permettant de demeurer sur le territoire, et qui décident de passer outre.

Parmi les causes des migrations récentes vers le Nord, on peut évoquer les politiques d'austérité économique appliquées depuis les années 1970-80 qui ont globalement dégradé les conditions de vie dans les pays du Sud de façon générale, et en Afrique spécifiquement, comme décrit dans l'extrait suivant :

Dans les villes, au début des années 1980, les difficultés économiques se traduisent par un secteur industriel en crise entraînant une vague de déflations et de départs volontaires. Le secteur privé moderne subit les conséquences de la déstructuration des industries, le patronat en général est obligé de procéder à des compressions de son personnel. La fonction publique a gelé son recrutement sur l'injonction des bailleurs de fonds dont c'était l'une des conditionnalités pour injecter des ressources financières dans une économie exsangue. La faillite de l'emploi est alors la chose la mieux partagée dans un contexte d'ajustement structurel en Afrique de l'Ouest. (Fall, 2003, p. 5)

En Afrique, entre autres, ces politiques ont eu comme conséquences un appauvrissement généralisé des populations et une fermeture des perspectives d'avenir sur place, renforçant les motivations des individu.e.s à émigrer (Ouali, 2004). Assurer à leurs enfants une meilleure scolarisation et formation, et donc un meilleur avenir, fait partie des objectifs visés par les migrant.e.s, qui, pour cela, sont prêt.e.s à endurer les conditions souvent éprouvantes auxquelles ils/elles ne manquent pas d'être confronté.e.s au cours de leur trajectoire migratoire (Vatz Laaroussi, 2003). Il faut également évoquer, comme facteur de répulsion (« push factor »), les situations de guerres ou de restrictions de libertés individuelles propres aux pays du Sud, dans un monde encore dominé par les puissances occidentales, tant sur les plans économique, géopolitique que militaire. Dans la mesure où tous ces facteurs interagissent de façon complexe pour conduire au départ migratoire, un pluralisme théorique est nécessaire à leur analyse, combinant les niveaux micro, méso et macro (Piguet, 2013). Quand les migrant.e.s peuvent mettre à exécution leur projet de partir, différents types de scénario sont possibles, selon leur situation propre, les opportunités dont ils/elles peuvent bénéficier et les politiques d'immigration en vigueur dans les lieux de destination. Comme le souligne Withol de Wenden dans l'extrait suivant, tou.te.s les candidat.e.s à l'émigration ne disposent pas des mêmes ressources pour faciliter la réussite de leur projet migratoire :

Les deux tiers de la population de la planète ne peuvent circuler librement [...] une infime partie de celle-ci est aujourd'hui en mouvement. Les plus pauvres ne sont pas encore partis et ne partiront pas si vite, car pour migrer il faut des ressources économiques, des liens familiaux ou relationnels, une langue parlée à l'étranger, des niches de travail, une connaissance des réseaux. (Withol de Wenden, 2012, p. 4)

Pour celles et ceux qui arrivent finalement à destination au Canada, ils/elles sont soumis.e.s à une catégorisation administrative leur faisant subir un formatage qui les destine à répondre aux objectifs visés par les politiques d'immigration canadiennes. À travers ce processus, ils/elles sont désobjectifié.e.s puis resubjectifié.e.s comme immigrant.e.s désirables (Haince, 2010b), et sont amené.e.s, ou du moins incité.e.s, à se comporter comme tel.le.s dans leur nouvelle société. Sur le plan social et symbolique, vidé.e.s de leurs caractéristiques propres en tant que personnes spécifiques, ils/elles sont

homogénéisé.e.s en immigrant.e.s, minorités visibles, communautés culturelles, etc. Cette dynamique de catégorisation est construite dans un effort de différenciation (réelle ou imaginée) d'avec les groupes majoritaires dans une perspective de long terme, tel que l'explique Thobani :

The category immigrant undermines the very notion of the nation as a homogeneous entity, as well as of the nation as a non-racial entity. It reveals the heterogeneous nature of the population by drawing attention to the presence of racial others within the nation's psychosocial and physical space. However, the racialized category immigrant also paradoxically helps sustain the myth of the nation as homogeneous, by constructing as perpetual strangers those to whom the category is assigned, even when they are second or third generation Canadian-born citizens, as is the case with the contemporary use of the term 'immigrant communities. (Thobani, 2007, p. 76)

La resubjectification des migrant.e.s, conduite par les institutions gouvernementales et sous-traitée largement à des organismes communautaires, passe par l'injonction de « faire le deuil » de leurs expériences antérieures pour s'intégrer à la société québécoise (entendre au groupe majoritaire), de se responsabiliser pour se trouver du travail et de s'occuper de façon satisfaisante de leur famille « comme tout le monde ». Cette infantilisation perd de vue le fait que le projet de migration en soi démontre la capacité d'agir des personnes qui l'entreprennent (Lenoir-Achdjian *et al.*, 2009; Vatz Laaroussi, 2003). L'une des informations que les multiples organismes d'insertion en emploi fournissent aux migrant.e.s est que la grande majorité des emplois du marché du travail québécois sont *cachés* (80% environ) et qu'il faut mobiliser ses réseaux - dans leur cas inexistantes ou peu développés et souvent défavorisés - , pour y avoir accès (Chicha, 2009; Nikuze, 2011). En conséquence ils/elles finissent par investir les emplois les moins rémunérés et les plus pénibles, souvent délaissés par les nati.f.ve.s blanch.e.s. Il en résulte des conditions de vie difficiles et précaires (Osmani, 2002), surtout les premières années, car ils/elles passent plusieurs années à la recherche d'une stabilité matérielle minimale. Les difficultés d'accès au marché du travail (Eid, 2012b) et des conditions de vie précaires touchent particulièrement les migrant.e.s racisé.e.s de toutes les catégories d'immigration, et a fortiori celles et ceux n'ayant pas de statut légal (Chadi *et al.*, 2012). En conséquence, la capacité d'adaptabilité visée par les politiques d'immigration (Haince, 2010b), tout comme la persévérance, deviennent en général les caractéristiques les mieux partagées au sein de la population migrante.

Par ailleurs, pendant que les migrant.e.s sont dans l'urgence d'assurer leur survie et celle de leur famille, ils/elles subissent diverses formes d'agressions, notamment des injonctions à respecter les valeurs d'égalité entre les sexes « inhérentes » à la société d'accueil, etc. En outre, ces migrant.e.s sont bien

souvent stigmatisé.e.s, un stigmaté nourri sporadiquement par tel ou tel cas anecdotique médiatisé, puis immédiatement surmédiatisé (violence familiale et/ou conjugale, pratiques religieuses, violence armée,² etc.). Dans ces cas, on observe rarement une réelle volonté politique de documenter sérieusement l'ampleur des situations présentées comme problématiques afin d'en établir l'impact réel sur la société. La controverse autour du vote ethnique (1995), la « crise » des accommodements raisonnables (2006-2008) et le débat autour de la Charte des valeurs québécoises (2013-2014) sont des épisodes qui donnent à voir la perception qu'a une partie de « l'opinion publique » des migrant.e.s et, dans le cas des musulman.e.s, de leurs présumées valeurs, revendications ou prises de position. Or, en réalité, il n'existe pas encore de groupes de pression d'envergure qui pourraient prétendre parler d'une seule voix au nom des migrant.e.s ou qui formuleraient des revendications en rapport avec leurs difficultés de vie dans des termes politiques aux échéances électorales. Les demandes d'accommodements, en l'occurrence culturels ou religieux, ne sont donc représentatives ni des migrant.e.s, ni des contraintes multiples auxquelles ces dernier.ère.s sont confronté.e.s dans leur quotidien.

Par ailleurs, il faut rappeler qu'aucune recherche n'a établi un réel besoin d'une Charte des valeurs, qui aurait surtout eu comme fonction, ou du moins comme effet, de répondre à un sentiment de malaise du groupe majoritaire. Toutefois, ce sentiment de malaise ne semble pas avoir de lien direct avec la présence de migrant.e.s dans une région. La perception par certain.e.s québécois.e.s dit.e.s *de souche* que l'immigration serait une menace à la culture québécoise est bien réelle, une réalité néanmoins un peu plus complexe, comme le montre l'extrait ci-dessous :

Contrairement à ce que l'actualité médiatique peut parfois laisser croire, ce ne sont pas les francophones des régions éloignées de Montréal (régions qui accueillent peu d'immigrants et de minorités visibles issues de l'immigration) qui sont les plus enclins à voir en l'immigration une menace à la culture québécoise. Ce sont plutôt les francophones de la périphérie de Montréal qui se montrent le plus susceptible d'exprimer ce sentiment de menace, et tout

² Le traitement médiatique de la violence armée à Montréal constitue une manifestation récurrente de la surmédiatisation des populations racisées, plus précisément des jeunes des quartiers défavorisés, systématiquement construits en criminels. En général, cette forme de criminalité n'est pas contextualisée, l'accent étant porté sur une rhétorique de peur, alors que les principales victimes des conditions de son éclosion, de sa persistance et de ses effets sont les populations des quartiers défavorisés composées majoritairement de personnes racisées, comme le rapportent, de manière plus critique, une partie de la presse Ferah, M. (2021). Fusillades entre gangs de rue à Montréal-Nord « Ce sont les mères de famille qui paient ». *La presse*. <https://www.lapresse.ca/actualites/2021-02-02/fusillades-entre-gangs-de-rue-a-montreal-nord/ce-sont-les-meres-de-famille-qui-paient.php>, Lagacé, P. (ibid.). La couleur du crime. Chroniques. <https://www.lapresse.ca/actualites/chroniques/2021-12-03/la-couleur-du-crime.php>

particulièrement ceux de la périphérie nord. Finalement, la perception de menace est beaucoup plus faible dans la région de Montréal. Nous devons ajouter aussi que la perception de menace dans la région de Québec apparaît aussi très faible, un résultat que nous n'expliquons guère pour le moment. (Bilodeau et Turgeon, 2014, p. 299)

Il faut cependant noter que c'est dans la ville de Québec qu'un attentat a eu lieu dans la mosquée coûtant la vie à 6 personnes en pleine prière.³ La perception de menace à la culture qualifiée de nationale n'est toutefois pas un phénomène propre au Québec. L'injonction au respect des valeurs d'égalité entre les sexes est devenue une thématique mise en avant un peu partout dans les sociétés occidentales pour cibler certaines pratiques religieuses des migrant.e.s, jugées arriérées et préjudiciables à la place des femmes dans la société (Delphy, 2008; Tahon, 2013b; Vatz-Laaroussi, 1993). En fait, depuis le 11 septembre 2001, les femmes musulmanes sont les plus ciblées (hijab, burqa...) par l'attention médiatique suscitée par les questions relatives à l'immigration. Désormais, en Occident, l'Islam est synonyme d'oppression des femmes et, à l'opposé, les valeurs d'égalité entre les sexes sont dépeintes comme inhérentes à la culture occidentale, présumée supérieure. Au Québec, l'égalité des sexes est devenue le fer de lance d'un « nationalisme sexuel » (Bilge, Sirma, 2010) qui s'est manifesté par plusieurs tentatives d'exclure les musulmanes voilées de la sphère publique. « Thus, the hijab is clearly one of these postcolonial gendered traditions that cannot be fully grasped unless the fact that it emerged out of a complex dialogue with the phantasmagorical image of this practice in Western colonial imagery is taken into account. » (Eid, 2015).

Cette attitude et ces discours réducteurs se focalisent uniquement, et de manière eurocentrique, sur une interprétation figée et monolithique des rôles « traditionnels » selon les sexes, négligeant de ce fait toute la complexité des stratégies de survie que développent les femmes migrantes, tant dans leur rapport aux hommes que dans leurs démarches d'adaptation à la société québécoise (Vatz Laaroussi, 2001). En effet, quand des populations du Sud global s'installent au Nord, elles peuvent avoir à s'adapter à un contexte différent à plusieurs égards, y compris en termes de relations hommes-femmes. Pour des familles originaires d'Afrique de l'Ouest, où les normes patriarcales remodelées sous de multiples influences dans le contexte néocolonial contemporain régissent explicitement leur quotidien, les bénéfices qu'elles pourraient tirer en vivant dans un contexte légal égalitariste sur le plan formel sont négativement contrebalancés par une imposition de valeurs égalitaires désincarnées aux immigrant.e.s, plutôt qu'à travers un partage d'expérience historique située, sous forme d'information et de pratiques inclusives

³ Béland, G. (2022). Attentat de la grande mosquée de Québec; Un film d'horreur sans fin. Ibid., Actualités. <https://www.lapresse.ca/actualites/2022-01-28/attentat-de-la-grande-mosquee-de-quebec/un-film-d-horreur-sans-fin.php>

intersectionnelles. Les réajustements des relations entre les hommes et les femmes, sous surveillance réelle ou perçue, ne pourraient assurer une égalité de genre au sein de la famille ou dans la société.

Du reste, dans les faits, la « culture » n'est pas le principal déterminant de l'insertion des immigrant.e.s à la société. La catégorie même de culture est beaucoup trop générale et abstraite pour constituer, systématiquement, une clef explicative opératoire du processus d'intégration des migrant.e.s (Lee et Zhou, 2015; Veith, 2005b). Les vécus migratoires, insérés dans la trame des rapports sociaux selon de multiples modalités, constituent des vecteurs importants de changement au niveau individuel et familial (Vatz Laaroussi, 2001, 2003; Vatz Laaroussi et (Dir), 2016)

Les obstacles qui parsèment l'insertion des migrant.e.s dans la société québécoise sont d'abord et surtout liés aux conditions de vie matérielle difficiles dont ils/elles font l'expérience durant les premières années de leur installation. Il s'agit bien souvent d'obstacles qui peuvent souvent continuer à affecter jusqu'aux jeunes dits de « deuxième génération ». Parmi ces obstacles, notons les difficultés d'accès à l'emploi, la non-reconnaissance des expériences et des diplômes acquis à l'étranger, la discrimination, la précarisation socioéconomique (Chicha, 2009; Chicha et Deraedt, 2009; Eid, 2012a; Eid *et al.*, 2012). En outre, des inégalités et des disparités importantes s'observent dans tous les domaines (niveau de revenu, accès à l'emploi, etc.) au détriment des migrantes notamment, et en particulier des migrantes racisées. Ces inégalités socioéconomiques ne sont pas sans effets sur les chances des migrantes racisées d'accéder aux bénéfices potentiels de ce principe d'égalité entre les sexes, tant proclamé par le discours dominant. Plus précisément, cette précarité des conditions de vie matérielles contribue à rendre plus difficile l'installation des femmes migrantes racisées à Montréal, les catégories genre, classe et race constituant des facteurs mutuellement structurants dans le processus de marginalisation à l'œuvre au Nord (Crenshaw, 2005; Hill Collins, 2015).

Le contexte post-migratoire dans lequel s'insèrent les femmes ouest-africaines est donc inégalitaire (race-genre-classe) et peut annihiler, dans les faits, les possibilités pour elles, de bénéficier des acquis de l'égalité formelle entre les hommes-femmes, dont bénéficieraient les femmes des groupes majoritaires. Plusieurs cas de figure sont alors envisageables, dans ce contexte, relativement aux attitudes et aux comportements qu'adopteront les migrantes en réaction à ces obstacles. Pour certaines, un repli sur soi et une sublimation des valeurs familiales conservatrices sont possibles dans ces conditions. D'autres pourraient connaître un recul de leur autonomie dans ce nouveau contexte où le déploiement de certaines stratégies habituelles

d'accès à une source de revenu stable (telle que le recours au commerce) pourrait s'avérer plus compliqué. Qui plus est, dans le cas des femmes à l'étude ici, étant catégorisées avant tout comme Noires, elles subissent possiblement plus de discrimination que les migrantes d'autres groupes racisés. En effet, les résultats d'une enquête par envoi de CV fictifs de 2012 réalisée à Montréal pour mesurer la discrimination dans l'accès à l'emploi, a démontré une moindre préférence de la part des recruteurs pour les personnes ayant un patronyme à consonance africaine. La question est du moins soulevée par le chercheur qui, dans l'extrait suivant, commente les résultats, indiquant que les minorités racisées les plus affectées par la discrimination à l'embauche à Montréal seraient, dans l'ordre, les Noirs, les Arabo-musulmans et les Latino-Américains :

Cette hiérarchie reflète-t-elle le degré de capital symbolique dont jouirait chacun de ces groupes dans les représentations des employeurs, l'origine africaine (qui agit ici comme « proxy » pour la catégorie « noire ») étant la moins prisée, l'origine latino-américaine la mieux considérée, et l'origine arabe se situant dans une position intermédiaire sur l'échelle de la désirabilité sociale? Ces résultats reflètent-ils la distance variable qui sépare, dans l'imaginaire des employeurs, chacun de ces groupes du « Nous » québécois?(Eid *et al.*, 2012, p. 41)

Dans le cas des femmes, étant donné que le racisme et le sexisme s'entrecroisent, les effets de cette discrimination dans l'accès à l'emploi pourraient être plus contraignants pour les migrantes ouest-africaines, des difficultés modulées aussi selon leurs caractéristiques individuelles. C'est pourquoi, me semble-t-il, explorer les comportements liés à la division sexuelle du travail dans leur cadre familial et les stratégies d'insertion que développent ces femmes dans la société montréalaise peut apporter un éclairage intéressant sur les effets contextuels ayant un impact sur la dynamique des relations entre les femmes et les hommes en contexte migratoire. C'est à un tel programme que s'est attelée la présente recherche, qui étudie les effets de la migration du Sud vers le Nord sur les capacités de développement de stratégies d'action des femmes migrantes dans leur parcours d'insertion socioéconomique et dans la gestion des dynamiques de pouvoir dans la sphère familiale. L'observation a été guidée par une grille d'analyse à 4 volets thématiques principaux : 1) l'organisation du travail domestique, 2) l'accès à l'autonomie économique, 3) le pouvoir décisionnel et 4) la réalisation de leurs projets de vie spécifiques. De plus, pour chacun de ces volets, les modalités d'action des femmes ont été identifiées sur les trois temps du processus migratoire : pré-migratoire, migratoire et post-migratoire. Ceci permet de déterminer si des transformations ont eu lieu dans le temps, sur quels plans et selon quelles modalités.

Une grille de lecture partant des expériences des femmes à l'étude (leurs opinions, perceptions...) a permis de dévoiler des pistes d'analyse intéressantes qui améliorent la compréhension des réalités qu'elles vivent. Leurs points de vue et leurs pratiques constituent d'importantes sources d'information pour toute analyse de leur situation. En effet, la résistance des femmes à leur oppression peut prendre des formes qui ne se limitent pas au militantisme à vocation explicitement féministe comme le rappelle Dagenais dans l'extrait suivant :

Il ne faut pas hésiter à confronter le prétendu «consentement des femmes» à leur oppression. Les accommodements des femmes à leur situation doivent être éclaircis et replacés dans leur contexte précis parce que « céder n'est pas consentir ... Considérés du point de vue des femmes, bien « des accommodements» apparaissent plutôt comme des stratégies de survie et des manifestations d'intelligence que comme des signes de servilité.(Dagenais, 1987, p. 38)

Ainsi, une perspective féministe matérialiste, postcoloniale et décoloniale, mais également transnationale - les diasporas demeurant en relation étroite avec leur société de provenance - a été adoptée dans le cadre de la présente recherche. Les résultats ont permis d'identifier, à travers ce cas empirique, les multiples effets des migrations Sud/Nord sur les inégalités de genre. C'est une contribution à une plus grande connaissance des réalités que vivent les migrantes afin de favoriser une plus grande prise en compte de leurs besoins dans la société québécoise, et dans les efforts de construction d'une réelle égalité entre les femmes et les hommes dans les contextes étudiés.

Trois questions de recherche ont été formulées sous forme d'une question générale et deux questions spécifiques, comme suit :

La question générale est la suivante : quels sont les impacts des migrations du Sud global vers le Nord global sur les rapports sociaux de sexe dans lesquels sont insérées les femmes d'Afrique de l'Ouest résidant à Montréal ?

Les questions spécifiques sont les suivantes :

- 1- Les femmes ouest-africaines à Montréal rencontrent-elles des contraintes dans leur trajectoire migratoire du Sud au Nord et, plus spécifiquement, dans leur parcours d'insertion à Montréal et, si oui, lesquelles?

2- Comment les femmes ouest-africaines gèrent-elles, le cas échéant, ces contraintes que leur imposent les systèmes de domination patriarcal, capitaliste et raciste ?

L'accent a été mis sur l'agentivité des femmes dans une analyse comparative de leurs modalités d'action en Afrique et au Canada (Montréal). Quelles stratégies ces femmes développent-elles d'un contexte à l'autre pour agir sur leurs conditions de vie forgées par les systèmes patriarcaux, néocoloniaux et capitalistes ? Dans quels contextes sont-elles à même d'atteindre les objectifs visés? Quels sont les facteurs macro et micro favorisant l'égalité entre les sexes pour ces femmes, tant dans la sphère privée que publique ? Toutes ces questions ont permis d'explorer de façon concrète les réalités que vivent les femmes et les stratégies qu'elles développent dans la poursuite de leurs projets de vie. Ces stratégies ont été mises au jour à l'aide d'entretiens dont les questions ont suivi une grille d'entretien thématique permettant d'évaluer, d'une part, le degré d'autonomie dans la sphère familiale des participantes, mais aussi les possibilités qu'ont celles-ci d'accéder aux opportunités et aux ressources offertes par le pays d'arrivée.

1.2 Contextualisation sociohistorique

Mes questions de recherche portent sur les effets de la migration de femmes qui ont quitté des pays du Sud global pour s'installer dans un pays du Nord global, à travers l'analyse des stratégies qu'elles développent face aux multiples contraintes rencontrées. Afin de bien cerner la complexité de leur situation, il est important de dresser les cadres globaux dans lesquels ces femmes évoluent tout au long de leur trajectoire migratoire, ce que je fais ci-après en brossant les portraits multidimensionnels des contextes prémigratoire et migratoire. Il s'agira ici de décrire les contextes de départ et d'arrivée - l'émigration et l'immigration étant deux faces d'un même phénomène (Sayad, 1999, 2006) - et de mettre l'accent sur la dynamique des rapports de domination dans lesquels ces parcours migratoires s'inscrivent. Dans cette section, je fais un rappel des phénomènes sociopolitiques et historiques qui ont participé à façonner les sociétés ouest-africaines contemporaines, contribuant à une plus grande émigration vers le Nord. Je procéderais à un bref rappel du contexte sociohistorique de l'immigration au Canada, tout en faisant ressortir les tendances d'inclusion/exclusion observables dans le processus d'insertion des immigrant.e.s dans la société québécoise.

L'historicisation et la contextualisation des phénomènes à l'étude sont un élément important du cadre d'analyse post/décolonial guidant ce travail (Abu-Lughod, 2002; Grosfoguel, 2011; Narayan, 1998). Dans le cadre de ce survol, j'accorde une importance particulière à la dynamique des rapports sociaux de sexe, peu abordée dans la littérature sur les relations interethniques, tout comme à celle des rapports racisés, peu abordée dans la littérature féministe, avec le souci d'analyser la situation des femmes migrantes à l'intersection de ces deux rapports sociaux (Crenshaw, 2005). Ceci permettra de mieux saisir comment les réalités actuelles peuvent avoir des causes s'enracinant dans un passé lointain ou récent dont les mécanismes et les effets ne sont nullement révolus.

1.2.1 Contexte Sud-Afrique de l'Ouest

La présentation du contexte ouest-africain est structurée en trois points : décolonisation et néocolonialisme; institutions politiques et économiques contemporaines; inégalités de genre.

1.2.1.1 Décolonisation et néocolonialisme

Le processus de colonisation du monde par l'Europe est un processus qui s'est installé sur le long terme, mais il est présenté de deux manières différentes. Une approche sur le long terme est privilégiée de plus en plus par les théories décoloniales. Ces dernières font en général remonter les débuts de la colonisation européenne à 1492, avec la chute de Grenade et la conquête de l'Amérique (Grosfoguel, 2011), alors que l'approche dominante prend essentiellement comme point de départ l'occupation coloniale à partir de l'invasion de l'Égypte par l'armée française au 19^e siècle, ou même le partage de l'Afrique durant la première moitié du 20^e siècle (Mudimbe, 2021). Dans la présente recherche, l'approche sur le long terme est privilégiée, repoussant la date de début de la colonisation aux premières heures de la présence portugaise sur les côtes africaines dans les années 1440, comme illustré dans l'extrait suivant :

Les prétentions portugaises s'appuient sur une bulle papale de 1417, qui concède aux Portugais le monopole de la navigation jusqu'à l'archipel des Canaries et décrète que tous les royaumes, duchés, comtés et principautés conquis au Maroc passeront sous la domination du roi du Portugal (...) en 1437 plus de 5 à 6 000 Marocains ont déjà été déportés vers la péninsule ibérique (...) Ce qui n'était au Moyen Âge qu'une activité épisodique pour les populations des ports de l'Algarve se mue au XVe siècle en un système permanent de captation de main-d'œuvre. La légitimation de ces pratiques par l'État et par Rome sur le modèle de la « guerre juste », qui sert alors de base au droit international, contribue à faire

du commerce des captifs maures un modèle de développement qui se transpose à l'Afrique subsaharienne (De Almeida Mendes, 2016, p. 9-10)

Les autres États-nations européens emboîtent le pas au Portugal, instaurant un nouveau système politique, socio-économique et culturel de trafic humain pour les siècles suivants. Ce système induit en Afrique, à travers divers mécanismes et comme ailleurs dans le monde dans de telles circonstances, des collaborations et des résistances individuelles et collectives (Bouamama, Saïd, 2014; Bouamama, Saïd, 2016; Boukari-Yabara, 2014). Une seconde phase de ce système de domination, d'oppression et d'exploitation intervient sous la forme d'un l'élargissement des guerres d'occupation coloniale, jusque-là limitées à certaines régions (Amériques, Caraïbes, etc.), avec une implantation de l'administration européenne dans la majorité des régions du monde conquises. Ce n'est qu'au lendemain des guerres européennes, communément appelées « guerres mondiales », que les mouvements de résistance dans le Sud global conduisent à des victoires irréversibles (Vietnam; Algérie, etc.)⁴. Un processus de décolonisation s'enclenche dès lors, mettant progressivement fin à la présence européenne dans la plupart des territoires occupés en Asie et en Afrique. Nkrumah témoigne de ce moment historique comme suit :

Jamais, dans l'histoire, une aspiration aussi violente à la liberté ne s'était exprimée par de vastes mouvements de masses capables de renverser les bastions de l'impérialisme...ce vent de renouveau qui balaie l'Afrique n'est pas un vent comme les autres. C'est une tempête, un ouragan, auquel l'ordre ancien ne peut tenir tête...les masses africaines (et asiatiques) ne supportent plus de couper du bois et de puiser de l'eau, et s'insurgent contre l'idée fausse que la providence a créé certains hommes pour être les valets des autres. Ce siècle a déjà vu deux guerres mondiales s'appuyer sur le slogan : « sauvons la démocratie »...des hommes d'État ont parlé aux micros de la nécessité de respecter les libertés fondamentales...ils ont proclamé la charte Atlantique et celle des Nations-Unies, puis déclaré qu'elles ne s'appliquaient pas aux peuples serfs, ceux qui subissent l'impérialisme et l'arrogance raciste des autres (Nkrumah, 1964, p. 7-8)

En Afrique, les stratégies de décolonisation mises en œuvre peuvent être classées en deux tendances principales, qui ont plus ou moins façonné le destin des pays jusqu'à nos jours. Ces deux tendances regroupent d'un côté, le groupe de Monrovia formé par les leaders voulant demeurer dans le giron des

⁴ La victoire du Viet minh (1954) sur l'armée coloniale française est une date importante dans l'histoire de la résistance à l'ordre colonial européen. Plus tard, avec la victoire vietnamienne sur les États-Unis (1975), et celle du FLN en Algérie, mettant fin à la colonie française de peuplement (1975), et prenant appui sur la révolution cubaine (1959), les mouvements de libération du Sud global, soutenu par les opinions publiques au Nord et au Sud s'organisent autour d'idées d'un autre ordre mondial plus juste (Bandung; Tricontinentale). Pour plus d'information sur cette période historique voir Bouamama, S. (2016). *La Tricontinentale : les peuples du tiers-monde à l'assaut du ciel*. Syllepse , Faligot, R. (2013). *Tricontinentale*. La Découverte.

puissances coloniales et, de l'autre, le groupe de Casablanca formé par les leaders autonomistes. Si le groupe de Monrovia prône une indépendance dans le cadre d'États-nations façonnés en collaboration avec les États européens et à l'image de ces derniers, le groupe de Casablanca plaide pour un cadre africain fédéral, solidaire des mouvements du Sud global (Panafricanisme, Panarabisme), et affranchi de l'influence européenne afin que les pays nouvellement indépendants puissent être plus forts sur la scène internationale (Bouamama, Saïd, 2014; Bouamama, Saïd, 2016; Boukari-Yabara, 2014; Nkrumah, 1964, 1973). Cela dit, ces cadres idéologiques sont des types idéaux, car selon Yabara :

[...] derrière ces options tranchées, les deux groupes s'influencent mutuellement et, en leur sein, les sociétés civiles de chaque pays sont traversées par des courants progressistes, radicaux, conservateurs et révolutionnaires. Les uns tempèrent les autres, tout en sachant que les « forces conservatrices » sont numériquement supérieures aux « forces progressistes ». (Boukari-Yabara, 2014, p. 188)

D'autre part, la complexité du contexte a beaucoup influencé les modalités de décolonisation, du fait de la polarisation des puissances occidentales née de la guerre froide et des enjeux géopolitiques induits (crainte de la contamination des ex-colonies par le communisme). Les pays nouvellement indépendants se sont retrouvés contraints de s'engager dans une coopération asymétrique avec les anciennes puissances colonisatrices telle que décrite dans l'extrait suivant :

Réclamée avec ardeur par les peuples dominés, sous le regard bienveillant, dans un premier temps, des deux nouvelles « superpuissances » américaine et soviétique, mais rejetée par les puissances coloniales européennes déterminées à maintenir leur domination, la notion d'« indépendance » a progressivement changé de sens lorsque la guerre froide amena Washington à se rapprocher de ses alliés européens pour mieux lutter contre l'ennemi soviétique. [...] ainsi fut inventé le « néocolonialisme », situation dans laquelle l'indépendance nationale était réduite au rang de fiction et où une petite classe dirigeante se mit à travailler de concert avec les puissances étrangères dominantes au détriment des intérêts populaires. (Bouamama, Saïd, 2014, p. 13)

Globalement, non seulement le procès du système colonial n'a jamais eu lieu dans le forum des Nations-Unies afin d'instaurer un ordre mondial réellement démocratique, mais les modalités du contrôle colonial ont été simplement modifiées en contexte postcolonial, contrairement à ce qui s'est déroulé au sein de l'Europe à la fin de la colonisation allemande, précise Fanon dans l'extrait suivant :

La vérité c'est que nous ne devons pas accepter ces conditions (...). Le colonialisme et l'impérialisme ne sont pas quittes avec nous quand ils ont retiré de nos territoires leurs drapeaux et leurs forces de police. Pendant des siècles les capitalistes se sont comportés dans

le monde sous-développé comme de véritables criminels de guerre. Les déportations, les massacres, le travail forcé, l'esclavagisme ont été les principaux moyens utilisés par le capitalisme pour augmenter ses réserves d'or et de diamants, ses richesses et pour établir sa puissance. Il y a peu de temps, le nazisme a transformé la totalité de l'Europe en véritable colonie. Les gouvernements des différentes nations européennes ont exigé des réparations et demandé la restitution en argent et en nature des richesses qui leur avaient été volées : œuvres culturelles, tableaux, sculptures, vitraux ont été rendus à leurs propriétaires. Dans la bouche des européens au lendemain de 1945, une seule phrase : « L'Allemagne paiera. » (Fanon, 2002a, p. 98)

En Afrique, le modèle de souveraineté postcoloniale qui a prévalu dans la plupart des États, à la suite des indépendances activement manipulées par les métropoles coloniales, est celui du groupe de Monrovia. La gestion effective des États africains a donc été menée par les tenants de l'approche néocoloniale, avec l'appui des anciennes puissances colonisatrices dont l'exemple emblématique est la FrançAfrique (Benquet, 2010; Borrel, 2021). Ce modèle des indépendances sous forme de collaboration avec les anciennes puissances coloniales a permis la poursuite de rapports inégaux et l'exploitation des sociétés postcoloniales sous une forme moins directe et à distance. Ce phénomène a été théorisé à travers le concept de néocolonialisme défini ici par Nkrumah : « L'essence du néocolonialisme, c'est que l'État qui y est assujéti est théoriquement indépendant, possède tous les insignes de la souveraineté sur le plan international. Mais en réalité, son économie, et par conséquent sa politique, sont manipulées de l'extérieur » (Nkrumah, 1973, p. 9). Le néocolonialisme a progressivement pris la forme d'un impérialisme économique néolibéral qui peut caractériser les rapports Sud/Nord, décrits dans l'extrait suivant :

L'impérialisme relève d'un genre particulier de relations qui sont nées avec la vague de colonisations. Il ne doit pas être réduit à tout genre de relations asymétriques de pouvoir. Les relations entre les États-Unis et l'Europe, par exemple, peuvent-elles être aussi décrites d'impérialistes? Non. Et pourquoi non? Parce que, bien qu'elles aient un pouvoir inégal sur la scène mondiale, ce sont toutes deux des puissances impérialistes : elles sont partenaires et concurrentes en même temps [...] Concrètement, les nations impérialistes se concurrencent et collaborent pour maintenir un système de production et de consommation basé sur l'exploitation des ressources abondantes - dont la force de travail - du Sud.(Tandon, 2015, p. 183)

Néocolonialisme et impérialisme sont donc des concepts recouvrant globalement les mêmes réalités de domination et d'exploitation et j'en ferai un usage interchangeable dans ce texte.

1.2.1.2 Institutions politiques et économiques contemporaines

Les institutions politiques et l'économie sont certains des lieux où les mécanismes de maintien et de renouvellement des relations néocoloniales s'observent aisément. En effet, les institutions étatiques africaines sont héritées de la période coloniale, sans jamais avoir fait l'objet d'une réforme profonde, particulièrement dans les pays demeurés dans le giron de leur ancienne puissance colonisatrice. Le mimétisme par rapport au Nord et le manque de mise en place d'agendas répondant aux réalités et aux besoins locaux dans tous les domaines sont des phénomènes à mettre en relation avec ce néocolonialisme. Les bourgeoisies locales ont généralement remplacé les colonisateurs dans la continuité du système en place, souvent avec des conseillers techniques, militaires et politiques octroyés par les métropoles coloniales (Fanon, 2002b; Nkrumah, 1973). Selon Nkrumah, au lendemain des indépendances, l'administration de type coloniale est le principal legs aux pays indépendants, mais sans passation pour les leaders autonomistes, comme ce fut son expérience au Ghana, qu'il explique dans l'extrait suivant :

C'est quand ils furent partis et que nous fûmes face à la réalité nue, au Ghana par exemple, que l'état d'abandon dans lequel avait sombré le pays après des années de colonisation nous apparut dans toute sa cruauté (...) Nous disposions d'une machine administrative efficace, mais adaptée au colonialisme et certainement pas aux besoins nouveaux d'un État indépendant. Comme héritage, c'était peu encourageant; le tout nous parut symbolisé par le vide qui nous accueillit, mes collègues et moi-même, quand nous fîmes notre entrée officielle à Christiansborg Castle, ex-résidence du gouverneur anglais (...) il ne restait pas un chiffon, pas un livre, pas une feuille de papier; rien ne rappelait que pendant tant d'années ces lieux avaient été le centre de l'administration coloniale (Nkrumah, 1964, p. 12-13).

Depuis lors, la plupart des leaders révolutionnaires anticoloniaux ou luttant pour une réelle indépendance sont systématiquement exilés ou assassinés, dans des complots non encore élucidés mêlant des acteurs nationaux et occidentaux, comme résumé dans l'extrait suivant :

The criminalisation of dissent was the means of cutting down nationalists who sought to pave independent paths that would probably have also heralded economic independence. [...] So many great Africans with this vision are no longer with us. We count, for example, the murder of Congolese Prime Minister Patrice Lumumba in 1961; the liberation-war deaths of Eduardo Mondlane of Mozambique in 1969, Amilcar Cabral of Guinea in 1973, Zimbabwean Herbert Chitepo in 1975, and South Africans Steve Biko in 1974, Ruth First in 1982 and Chris Hani in 1993; The convenient plane Crash in South Africa's airspace that took the life of Machel in 1986; the assassination of Thomas Sankara of Burkina Faso in 1987; and Ken Saro-Wiwa's execution in 1995 (Basse, 2012, p. 131-132)

Les réalités contemporaines des sociétés africaines (et plus généralement celle du Sud global) sont donc largement façonnées par la dispersion des forces de changement due à une offensive permanente des puissances impérialistes (Borrel, 2021; Bouamama, Saïd, 2014; Bouamama, Saïd, 2016; Boukari-Yabara, 2014). En fait les processus historiques et politiques des résistances du Sud avaient permis la mise en place de la Tricontinentale, une organisation regroupant les États indépendants et les mouvements de libération du Tiers-monde dont la première rencontre a démontré leur grande capacité de mobilisation, peu après la révolution cubaine et en pleine guerre du Vietnam (Bouamama, Saïd, 2016; Faligot, 2013). Le rapport de force demeure cependant en faveur des puissances impérialistes et de la toute-puissance américaine, surtout depuis la fin du régime soviétique en 1989. Dans son *discours sur le colonialisme*, Césaire, faisant une comparaison avec la Rome antique, propose une analyse d'une pertinence très actuelle qui annonçait déjà, dès les années 60, l'impact qu'allait avoir l'impérialisme américain, et pour l'Europe, et pour ses anciennes colonies :

Tant de sociétés, tant de langues éteintes, de cités, de droits, de foyers anéantis, firent le vide autour de Rome, et là où les barbares n'arrivaient pas, la barbarie naissait d'elle-même. Les Gaulois détruits se changeaient en Bagaudes. Ainsi la chute violente, l'extirpation progressive des cités particulières causa l'écroulement de la civilisation antique (...) Qu'a-t-elle fait d'autre, l'Europe bourgeoise? Elle a sapé les civilisations, détruit les patries, ruiné les nationalités, extirpé « la racine de la diversité ».[...] L'heure est arrivée du Barbare. Du Barbare moderne. L'heure américaine. Violence, démesure, gaspillage, mercantilisme, bluff, grégarisme, la bêtise, la vulgarité, le désordre.[...] Entendez que la grande finance américaine juge l'heure venue de rafler toutes les colonies du monde (Césaire, 1955 p. 71).

Dans nombre d'États africains, plusieurs institutions héritées de la colonisation, dont le système scolaire et l'administration publique, constituent des voies de transmission, voire d'imposition de la culture et des modèles occidentaux. Les langues officielles et d'enseignement dans les ex-colonies sont bien souvent le français, l'anglais ou le portugais, ce qui accentue l'aliénation culturelle (Fanon, 1952) des classes dirigeantes instruites à l'école coloniale et néocoloniale . Peut-on, dans ces conditions, parler d'États souverains, de pays indépendants, de sociétés déployant leur propre dynamique organisationnelle ? Il faudrait plutôt parler d'un monde *postcolonial néocolonisé* tel que décrit ci-dessous :

The "postcolonial neocolonized world" is a domain of myths of decolonization and illusions of freedom and a terrain of unfinished nation-building, fragmented identities and failing economic development. At its centre is the reign of epistemological colonization. The 'postcolonial neocolonized world lacks coherence, essence and life of its own. It is an arena of frustrated dreams and shattered visions. In short, it is a world that is overseen and

controlled remotely by global coloniality through invisible colonial matrices of power (Ndlovu-Gatsheni, 2013, p. 12)

Dans ce contexte, les mouvements sociaux de résistance continuent d'être à l'œuvre, comme dans les années 1990, où des manifestations sociopolitiques souvent impulsées par la jeunesse scolarisée ont conduit aux conférences nationales et au multipartisme, comme l'illustre le cas du Niger ci-dessous :

Traditionnellement opposée à des pouvoirs politiques qualifiés dans un jargon marxiste indispensable sur le campus de l'université de Niamey de « simples valets locaux de l'impérialisme » l'USN « *se devait de combattre le diktat de l'impérialisme et des institutions financières internationales* », autrement dit, le programme d'ajustement structurel. C'est à la suite d'une marche organisée pour rejeter les corollaires du PAS, à savoir le concours d'entrée à la fonction publique, la réduction de l'enveloppe des bourses, le projet éducation, etc., que le 9 février 1990, trois étudiants furent tués et plusieurs autres blessés par les forces de l'ordre. Cet événement bouleversa totalement les données de la lutte. Jusque-là essentiellement d'ordre matériel, les revendications syndicales devinrent politiques sous la houlette notamment de l'USN et du SNEN (Gazibo, 1998, p. 128-129).

Ces mouvements furent trop vite récupérés, donnant finalement naissance à des démocraties néolibérales sous l'injonction et la tutelle des instances occidentales. En effet, la démocratie, la bonne gouvernance, les élections sous le contrôle de divers observateurs internationaux sont devenues les principales exigences officielles pour l'acceptabilité d'un pays parmi les nations du monde, sans égard aux réalités vécues par les populations, comme indiqué dans cet extrait :

De Washington à Bamako, en passant par l'Union européenne à Bruxelles et par d'autres centres du pouvoir supranational, tout est une question d'argent. L'origine des instructions, des fonds, des moyens de séduction, de répression et de destruction fait que le système politique impose une démocratie eurocentrique, libérale, affairiste et corrompue (Traoré, A. et M'Dela-Mounier, 2012, p. 31)

En effet, l'expérience des dernières décennies démontre une grande confiance des leaders ouest-africains dans les institutions internationales (ONU, OMC, FMI, BM, etc.). Pourtant ces institutions issues du rapport de force post-seconde guerre européenne mondialisée ont un fonctionnement non démocratique, jouant davantage un rôle d'instruments de la politique impérialiste du Nord (Audet, 2009; Petrella, 2015; Stiglitz, 2002; Tandon, 2015). Ces institutions dites internationales ont d'ailleurs globalement démontré leur impuissance à contrer les guerres impérialistes qui se poursuivent encore sur les territoires des pays du Sud, au gré des intérêts explicites ou implicites des grandes puissances. On peut ainsi affirmer avec Traoré et M'Dela-Mounier que : « la concentration des pouvoirs financiers, technologiques, médiatique et

militaire à certains pôles et entre les mains d'une poignée d'acteurs institutionnels, politiques et financiers puissants qui décident, jugent, s'autopardonnent et sanctionnent est la plus grande entorse à la légalité internationale, la justice et la démocratie globale »(Traoré, A. et M'Dela-Mounier, 2012, p. 32). Dans le même ordre d'idée, selon Amin :

L'Organisation mondiale du Commerce (OMC) a été conçue très exactement pour renforcer les « avantages comparatifs » du capital transnational et leur donner une légitimité. Les « droits de propriété industrielle et intellectuelle » ont été formulés de manière à pérenniser les monopoles des transnationales, garantir leurs superprofits et créer des obstacles supplémentaires à toute tentative d'industrialisation autonome des périphéries. Le scandale des firmes pharmaceutiques qui entendent bénéficier d'un accès libre et exclusif au marché mondial, interdisant la production concurrente de médicaments à bon marché dans les pays du Sud fournit un bel exemple de cet apartheid à l'échelle mondiale : seuls les peuples des pays riches auront droit à des soins efficaces tandis que le droit à la vie pour les peuples du Sud est simplement nié. De la même manière, le projet de l'OMC de « libéraliser » l'agriculture réduit à néant les politiques de sécurité alimentaire des pays du Sud et condamne à la misère des centaines de millions de leurs paysans (Amin, 2002, p. 31)

Dans ces conditions asymétriques, les accords de libre-échange créent un grand préjudice aux économies des pays ouest-africains, empêchant ces dernières d'être compétitives sur le marché mondial. Le maintien forcé de leur spécialisation dans la fourniture de matières premières aux industries des métropoles et l'acquisition de produits manufacturés à des prix élevés est à la base de leur *sous-développement* structurel (Tandon, 2015). Dans le cas des ex-colonies françaises, c'est la monnaie même qui est encore aujourd'hui gérée par la France, depuis la création du franc des colonies françaises d'Afrique - renommé franc des communautés francophones - (CFA) en 1945. Cette gestion se fait à travers l'inféodation des banques centrales africaines à la Banque centrale et au Trésor français (Agbohoun, 2008). Les 14 pays membres de la zone franc sont les suivants: Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal et Togo pour l'Afrique de l'Ouest, et Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon, Guinée Équatoriale et Tchad pour l'Afrique centrale. Que ce soit par la pleine participation de représentants français aux conseils d'administration des différentes banques centrales situées en Afrique ou par la gestion des comptes d'opérations des États, la France⁵ tient littéralement les cordons de la bourse en matière de finances publiques, un facteur pouvant expliquer, en partie, la docilité de plusieurs

⁵ Il faut noter que depuis quelques années, une importante mobilisation des organisations de la société civile a porté le débat monétaire sur la place publique et dans les réseaux sociaux, conduisant à la remise en cause du franc-CFA, mais la France maintient sa place de leader dans les interactions menant à une alternative monétaire pour les pays de la sous-régions.

dirigeants politiques africains à l'endroit de leur ex-métropole (Agbohhou, 2008; Zounffa, 2014). L'extrait ci-dessous décrit ce mécanisme de tutelle monétaire :

Jusqu'en 1973, les banques centrales africaines étaient tenues de verser sur ce compte la totalité des avoirs extérieurs qu'elles détenaient. La convention de 1973, qui se veut plus souple, contraint les PAZF à déposer au Trésor français 65% au moins de leurs réserves de change. La convention les autorise à détenir au maximum 35% de leurs avoirs extérieurs pour répondre à leurs besoins de trésorerie et honorer leurs engagements auprès du FMI et de la BRI (Banque des règlements internationaux). Depuis septembre 2005, ce taux est passé de 65% à 50%. En contrepartie du respect rigoureux de ce principe (de centralisation des réserves de change à Paris) par les Africains, le Trésor français s'engage à fournir toutes les sommes dont les Banques centrales peuvent avoir besoin, aussi bien pour leurs règlements à l'intérieur de la zone que pour leurs paiements extérieurs en devises (Agbohhou, 2008, p. 22).

Agbohhou met l'accent sur le fait que les dirigeants africains renflouent ainsi les caisses françaises au détriment des besoins de l'économie de leurs propres pays. Ce faisant, ils permettent à la France d'utiliser les devises stockées à son profit et, paradoxalement, d'y puiser pour *l'aide au développement* accordée à ces mêmes pays qu'appauvrissent des accords de coopération néocoloniaux. Cette situation expliquerait aussi, selon lui, le classement négatif de certains pays africains selon les critères de performance économique, critères dont la pertinence me semble d'ailleurs discutable dans le contexte asymétrique des relations internationales actuelles. Les effets de ces rapports inégalitaires se traduisent par la difficulté des économies ouest-africaines à concurrencer celles du Nord, qui envahissent les marchés locaux avec des produits manufacturés ou des produits laitiers ou de la volaille surgelée, conduisant à la faillite des petites et moyennes entreprises dans ces domaines. Les économies locales se réfugient dans l'informel et le *système D* (comme débrouillardise) pour survivre, surtout les classes populaires (Bonnardel, 1991).

Une autre conséquence de cette gestion économique est l'endettement des pays appauvris, avec des taux d'intérêt variables qui se sont accrus au fil des années, si bien que pour ces pays, la dette est devenue un fardeau impossible à rembourser, comme le faisait remarquer Sankara, dans son discours au sommet de l'OUA en 1987, cité ci-dessous :

Nous estimons que la dette s'analyse d'abord de par ses origines [...] Ce sont les colonisateurs qui endettaient l'Afrique, auprès des bailleurs de fonds, leurs frères et cousins. Nous étions étrangers à cette dette [...] les colonisateurs se sont transformés en assistants techniques. En fait, nous devrions dire qu'ils se sont transformés en assassins techniques. Et, ce sont eux qui nous ont proposé des sources de financement. Des bailleurs de fonds, un terme que l'on utilise chaque jour, comme s'il y avait des hommes dont le bâillement suffisait à créer le développement chez les autres. Ces bailleurs de fonds nous ont été conseillés, recommandés.

On nous a présenté des montages financiers alléchants, des dossiers. Nous nous sommes endettés pour cinquante ans, soixante ans et même plus. C'est-à-dire que l'on nous a amenés à compromettre nos peuples pendant cinquante ans et plus. [...] On nous dit de rembourser la dette, ce n'est pas une question morale [...]. Si nous ne payons pas, nos bailleurs de fonds ne mourront pas, soyons-en sûrs; par contre, si nous payons, c'est nous qui allons mourir, soyons-en sûrs également (Sankara, 2013, p. 1)

En effet, une partie de la dette du Tiers-Monde est souvent qualifiée d'odieuse et d'illégitime, voire d'absurde, pour de multiples raisons. Par exemple, certains pays nouvellement indépendants se sont retrouvés à rembourser des emprunts contractés par les puissances européennes pendant la colonisation, en violation du droit international en vigueur (Pacquement, 2010; Vivien, 2010). Dans tous les cas, dans les années 1980, les homologues africains du président Sankara n'ont pas suivi son appel au refus de rembourser la dette, démarche pourtant indispensable à toute possibilité pour ces pays de récupérer la part du budget engloutie par le service de la dette afin de réaliser des investissements dans les secteurs répondant aux besoins locaux (Ziegler, 2011, 2013). Or, la suite des événements, notamment l'imposition des programmes d'ajustement structurel priorisant le service de la dette au profit des créanciers par le Fonds monétaire international (FMI), avec des conséquences désastreuses pour les populations, a démontré la pertinence de cet appel. Les programmes d'ajustement structurel, imposés par les institutions financières hégémoniques, ont prescrit le désengagement de l'État des domaines social et économique, afin de permettre une libre concurrence sur un marché censé, dans cette perspective, agir comme un régulateur naturel des rapports socioéconomiques. Les mesures prises dans ce cadre étaient entre autres : des compressions dans les subventions étatiques aux produits alimentaires, à l'éducation et à la santé; des augmentations d'impôts; des privatisations d'entreprises publiques et parapubliques; des licenciements d'employé.e.s de l'État ou des réductions de leurs salaires. Dans les faits, le fonctionnement (nomination des dirigeants, financement, marge de manœuvre, veto...) des organisations dites internationales, est loin d'être démocratique, servant plutôt les intérêts des puissances capitalistes avec en tête les États-Unis. L'extrémisme et le dogmatisme néolibéraux d'équipes d'experts des organisations internationales, dont les compétences ne peuvent couvrir tous les aspects complexes des réalités du monde, constituent des facteurs clés de l'inefficacité des stratégies économiques aux conséquences dévastatrices imposées à de nombreuses sociétés en toute impunité. Du fait de son expérience de première main au cœur de ces institutions, Joseph Stiglitz, ex-économiste en chef et vice-président de la Banque mondiale, indique par exemple que le processus de prise de décision au FMI était guidé par :

Un curieux mélange d'idéologie et de mauvaise économie, un dogme qui parfois dissimulait à peine des intérêts privés. Quand les crises frappaient, le FMI prescrivait des solutions certes

standard, mais archaïques et inadaptées, sans tenir compte des effets qu'elles auraient sur les habitants des pays auxquels on disait de les appliquer. J'ai rarement vu réaliser des études prévisionnelles de leur impact sur la pauvreté. J'ai rarement vu des débats et des analyses réfléchies sur les effets d'autres orientations possibles. Il y avait une ordonnance et une seule. On ne cherchait pas d'avis différents. Le débat franc et ouvert était découragé, on ne lui faisait aucune place. L'idéologie guidait la prescription et les pays censés suivre sans discussion la ligne du FMI.(Stiglitz, 2002, p. 22)

Le contrôle et l'organisation des politiques économiques et des échanges commerciaux à travers l'accapement des ressources naturelles et du savoir (propriété intellectuelle et brevetage du vivant; endettement; aide sous conditions et sanctions) sont une dimension centrale de l'exploitation et de l'oppression qu'exerce le Nord sur le Sud. Les impacts de ce néocolonialisme se traduisent par l'appauvrissement de toute une partie de l'humanité, empêchée en toute impunité d'accéder à la satisfaction de ses besoins les plus vitaux (eau, nourriture, médicaments...) (Audet, 2009; Stiglitz, 2002; Tandon, 2015; Ziegler, 2011).

Par ailleurs, toute une industrie caritative a été mise en place à travers des actions humanitaires et l'aide internationale au développement, ce qui donne à voir une autre dimension des rapports de domination Nord/Sud. En effet, le désengagement de l'État prôné dans le cadre des programmes d'ajustement structurel s'est traduit par l'affaiblissement des structures et des services étatiques dans tous les domaines. Les activités ne pouvaient se réaliser qu'à travers l'intervention extérieure et sa médiation par des ONG de coopération internationale et d'ONG locales qui se sont multipliées, induisant localement des stratégies de captation des financements extérieurs. Le développement d'un attentisme au niveau des services étatiques et d'un esprit d'assistanat au niveau social induit une régression de l'engagement de l'État à proposer un quelconque projet de société. En réalité, l'aide publique au développement (ci-après APD) prend la relève de la politique coloniale (Pacquement, 2010). Cette aide correspond en principe à un montant équivalant à 0.07% du PIB des pays riches que ces derniers s'engagent à verser aux pays pauvres. Mais, ce montant n'est pas souvent respecté et peut inclure diverses dépenses que les pays donateurs décident de mettre sous la rubrique de l'APD : expertise; campagnes de sensibilisation au Nord; excédent de production agricole sous forme d'aide humanitaire, etc. Notons également que seuls 25% de l'APD sont fournis sous forme de dons, les 75% sont des prêts. Conséquemment, une véritable industrie a vu le jour afin de tirer profit des opportunités économiques offertes par l'APD. À travers de multiples microprojets peu coordonnés par la planification centrale du pays receveur, les organisations non gouvernementales au Nord et au Sud accaparent une partie de ces enveloppes budgétaires (Gabas et Ribier, 2013). De plus, en termes de flux financiers, les montants qui quittent le Sud pour le Nord (y compris les remboursements

et la fuite des capitaux) sont beaucoup plus importants que ceux circulant en sens inverse, si bien qu'à la suite de (Tandon, 2009), il est légitime de se demander : qui aide qui ?

En outre, sur le plan épistémologique, le terme développement est un concept que l'on prend rarement la peine de définir (Tandon, 2009). Il n'est pourtant pas inutile de questionner cette notion, du fait même de l'échec global des politiques développementalistes mises en œuvre depuis plusieurs décennies. La notion de développement est intimement liée à l'histoire des sociétés occidentales, en particulier à l'idée de progrès mise en avant par les théoriciens des Lumières (Latouche, 1988, 2011). Cette idéologie du progrès qui idéalise le développement du capitalisme, la recherche du profit à l'infini et l'accumulation des richesses est caractéristique de la modernité occidentale. L'Europe s'est auto-octroyée la capacité de « civiliser les sauvages » animistes qui sacralisent la nature par des totems ou des portions de forêts sacrées. Ce discours européen s'est mué avec le temps et les conjonctures historiques, aboutissant à l'idée du « devoir de développer les sous-développés », sous l'égide des institutions internationales. L'article 22 du pacte de la Société des Nations (SDN) du 28 juin 1919 fait du développement des peuples primitifs « une mission sacrée de civilisation ». L'ONU reconduit ce mandat de la SDN, confiant à ses expert.e.s et technocrates le soin d'élaborer des théories de développement qui vont systématiquement être appliquées aux sociétés du Sud les moins prospères. En conséquence, selon Latouche :

Tout naturellement, le désir des clocharisés de la planète se prend au piège de cette 'objectivation' du social construit par la technostucture du centre. Le bien-être est défini comme un bien-avoir. Le PNB par tête est le seul critère sérieux du degré de développement et constitue le contenu réel/rationnel du concept.(Latouche, 1988, p. 54)

De nos jours, ce modèle de développement occidental est dans l'impasse, car la maîtrise de la nature et la recherche du maximum de profit se heurtent aux limites matérielles de la planète qui nous héberge. Les conséquences de la croissance à outrance se traduisent par des problèmes environnementaux menaçant la survie même de l'humanité. Le réchauffement climatique et la montée corrélative des eaux produisent déjà des réfugié.e.s climatiques, encore une fois parmi des populations n'ayant ni provoqué ces destructions, ni bénéficié des avantages retirés du développement productiviste capitaliste (Bassegy, 2012). Aujourd'hui, toute une rhétorique écologiste plutôt moralisatrice est mise en avant par différentes catégories sociopolitiques, perdant de vue le fait que c'est ce système producteur d'inégalités qui constitue le fondement des réalités observées. En effet les connaissances ne manquent pas concernant les désastres environnementaux, leurs conséquences, mais aussi les solutions alternatives, c'est la mise en application au profit de toute l'humanité qui tarde (Petrella, 2015).

1.2.1.3 Inégalités de genre

La documentation des conditions de vie des femmes africaines a suivi une trajectoire liée à l'histoire coloniale et néocoloniale du continent. Souvent, les monographies et les études de cas issues de la période coloniale et postcoloniale eurocentriques ont véhiculé des images erronées des femmes africaines (victimes ou bêtes de somme). Cette image a été largement véhiculée par certain.e.s africanistes, à l'instar de celle véhiculée à propos des femmes des autres régions du Sud par « leurs » spécialistes respecti.ve.f.s. L'analyse critique de cette construction néocoloniale des femmes du Sud par les intellectuelles féministes du Nord a été réalisée depuis (Mohanty, 1988) . Il ressort de cette analyse que ce paradigme, qui n'est d'ailleurs pas l'apanage des féministes occidentales, construit une image de femme du Sud, soumise et passive, par opposition à l'image des femmes du Nord, jugées émancipées et libérées. En fait, les réalités sont plus complexes et l'impact du colonialisme a affecté les rapports sociaux de sexe, de diverses manières (Dulucq et Goerg, 2004).

Il faut rappeler que, depuis l'antiquité, l'histoire de l'espace africain est jalonnée d'exemple de femmes reines ou mères de rois, comme ailleurs dans le monde (Coquery-Vidrovitch, 2013a; Rouamba, 2011; Serbin, 2004). Des exemples moins communs de dynasties féminines sont également mentionnés, notamment les candaces. L'extrait suivant, sans parler de dynasties, présente le phénomène comme ayant connu une durabilité historique :

Contrairement à la situation qui prévalait en Égypte ancienne, où le pharaon est par essence un mâle et où les rares reines régnantes accèdent au trône dans des circonstances exceptionnelles (...) à Méroé, elles jouissaient apparemment d'une légitimité égale à celle des rois. Elles sont d'ailleurs représentées comme des femmes, éventuellement armées et massacrant les ennemis, contrairement à une Hatshepsout qui se fait figurer en homme. Dans les textes méroïtiques, elles sont nommées qore « souverain », outre leur titre de kdke « Candace ». Les mieux connues sont Amanirenas et Amanishakheto, qui règnent à la fin du 1er siècle av. J.-C., ainsi que, vers 60 apr. J.-C., la Candace Amanitore, qui exerça le pouvoir en corégence, sur un pied d'égalité absolu, avec le roi Natakamani, sans doute son fils. L'institution dura probablement très tard (Rilly, 2010, p. 5)

Une participation politique et militaire des femmes a également été mentionnée dans l'histoire plus récente (Coquery-Vidrovitch, 2013a). En effet, les femmes ont été présentes dans les armées de Chaka Zulu en Afrique australe, mais celles qui sont les plus connues, ce sont les soldates du corps d'élite au Bénin. Elles avaient combattu les armées coloniales françaises, ce qui a donné cours à la légende des « amazones ». Cependant, selon Diop, elles se différenciaient des amazones de l'antiquité issues de régimes patriarcaux oppressifs, qui s'étaient construites dans une autonomie et un antagonisme contre le

monde masculin. Au Bénin, il s'agissait de soldates, dont le régiment était soumis à un pouvoir masculin, à l'image de la participation des femmes aux armées contemporaines au Nord et au Sud (Diop, C. A., 1954, 1982). Selon Vidrovitch le processus du recrutement des femmes a évolué dans le temps, jusqu'à devenir un corps militaire similaire à celui des hommes, et leur nombre était important comme indiqué dans l'extrait suivant :

Les estimations incertaines laissées par les voyageurs sur le nombre de ces amazones varient de 14 000, en 1845, à 2 ou 4 000, en 1890. Dans les derniers moments de la résistance de Béhanzin à la conquête française, en janvier 1894, il n'en restait qu'un peu plus de 1 500. Elles se firent massacrer de façon héroïque, car c'était un corps d'élite toujours en première ligne et réputé pour son ardeur, voire sa férocité. (Coquery-Vidrovitch, 2013c, p. 90)

Les femmes ont également joué un rôle actif dans les espaces religieux, ainsi que dans la vie économique (Oyéwumi, Oyéronké, 1997), mais certains facteurs, comme l'école coloniale et le type de salariat introduit durant la période coloniale, ont contribué à favoriser la dépendance des femmes aux hommes (Oyéwumi, Oyéronké, 1997) . De façon générale, les femmes ouest-africaines sont présentes dans les activités économiques, une présence ancienne qui s'est maintenue jusqu'à nos jours, malgré les contraintes relatives à la colonisation comme illustrée dans l'extrait ci-dessous :

Le rejet moral de l'indépendance des femmes, au nom du puritanisme occidental et des vieux préjugés coutumiers, n'en rend que plus remarquable l'autonomie économique réelle et ancienne de beaucoup de femmes d'Afrique occidentale : que celles-ci relèvent d'un passé musulman ou chrétien, qu'elles résident en zone de colonisation catholique ou protestante, qu'elles appartiennent à des civilisations de la savane ou de la forêt, on trouve des marchandes presque partout (...) Parmi de nombreux exemples de femmes commerçantes, on peut évoquer au moins deux types : celui des femmes de la côte, Saint-Louisiennes du Sénégal, Ga et Akan du Ghana, Fon du Bénin (Dahomey) ou Mina et Ewé du Togo, et celui, si particulier, des femmes cloîtrées du pays Hausa. (Coquery-Vidrovitch, 2013b, p. 156)

Certaines catégories de femmes ont constitué dans leur pays, une classe de commerçantes dynamiques et prospères (Coquery-Vidrovitch, 2013b; Cordonnier, 1982; Toulabour, 2012). Cependant, la majorité des femmes se retrouve dans l'économie informelle, en raison d'un accès limité à la scolarisation et aux sources de financement nécessaires au démarrage et au développement d'entreprises. La caractéristique distinctive de ces activités économiques informelles est leur précarité et l'utilisation prioritaire des bénéfices pour la consommation familiale, empêchant le développement d'un entrepreneuriat stable. Pourtant, certaines femmes arrivent à disposer d'une autonomie financière (Alidou D., 2005; Bonnardel,

1991; Coquery-Vidrovitch, 2013d; Oppong, 1988), malgré « l'asservissement moderne au budget alimenté par le seul mari »(Diarra, 1971).

D'autre part, le fait d'exercer un travail salarié et d'assumer certaines charges financières ne dispense les femmes d'aucune des tâches domestiques qui leur sont socialement attribuées. Ainsi, dans les classes moyennes et supérieures, une femme qui travaille à l'extérieur doit engager une employée de maison pour l'aider à assumer les tâches ménagères et se retrouve à « assurer les dépenses que le mari prenait auparavant à sa charge et qu'il a tendance à lui laisser quand elle travaille. »(Tardieu-Bazin, 1975). De plus, à l'instar des hommes, les femmes doivent apporter un soutien financier à leurs parents et participer à la solidarité familiale générale, surtout avec l'insuffisance de politiques sociales. Afin de faire face à ces charges, les femmes s'organisent en groupes de solidarité pour s'entraider dans les activités sociales ou économiques, telles que les associations d'épargnes (tontines) des pratiques très anciennes présentes pratiquement dans toute l'Afrique.

Les formes de résistance endogènes des femmes leur ont permis de mener des revendications au sein de leurs sociétés ou face aux abus coloniaux (Coquery-Vidrovitch, 1997). Les femmes étaient aussi présentes dans les luttes de décolonisation dans les années 1960, bien qu'une plus grande visibilisation de leurs expériences dans ce domaine reste encore à faire. Dans ce cadre, leurs revendications étaient en écho avec celles des hommes et ne portaient pas spécifiquement sur les inégalités de genre (Tardieu-Bazin, 1975). Cependant, malgré la dilution des revendications des femmes dans des enjeux globaux, certains mouvements révolutionnaires de libération avaient une vision favorable aux femmes et inscrivaient à leur agenda la promotion de l'égalité entre les sexes. Des pays comme la Guinée, la Guinée-Bissau, le Ghana et plus tard le Burkina Faso avaient développé une telle perspective. Parmi ces types d'expériences, l'exemple du Ghana est décrit dans l'extrait ci-dessous :

... it is clear that from 1957 to 1966 under Nkrumah's CPP, the state was sympathetic to the problems of gender inequalities in social and political life, and made the first attempts to legitimise and institutionalise women's and gender issues. However, gender politics was based on actions initiated from the top down on behalf of women, by President Nkrumah, a 'benevolent pro-feminist'.... Because the mass women's organisation of the day had been initiated by government and was dependent on it for financing, it was open to control. Then, as later in Ghana's political history, the mass women's organisation was based on party lines.... Nkrumah had a vision of African womanhood steeped in high moral standards, which would form the basis of African nationhood. The coup d'état that overthrew his government in 1966 turned that vision into an illusion.... Ghanaian women had experienced a period of goodwill and state support at a time when, globally, women's work had not yet been recognised.

Unfortunately, due to the fact that the women's wing of the CPP was not made into a broad-based, coherent movement, it died with the overthrow of the government that had supported it. (Prah et Codesria, 2003, p. 30)

Cette tendance a également été observée plus récemment pendant la révolution burkinabé (1983-1987), qui a ébranlé le conservatisme patriarcal comme indiqué dans l'extrait suivant :

C'est grâce à l'engagement personnel du président Sankara, sa détermination et son charisme que parler d'égalité entre les sexes au Burkina est devenu moins tabou. Dans sa lutte pour l'émancipation des femmes, objectif clairement affiché, il s'est aliéné une grande partie de la population masculine puisqu'il n'a pas hésité à s'éloigner de l'univers normé du patriarcat et de son cortège de conséquences pour les femmes.[...] Thomas Sankara postule que la libération de l'Afrique passe par l'émancipation civile des femmes et exige que ces dernières aient les mêmes droits que les hommes. Elles ne doivent plus passer après leurs pères, frères, époux ou fils et leur situation matrimoniale ne doit pas être un facteur de discrimination ou d'exclusion. Des femmes célibataires sans enfant se sont vues ainsi nommées dans le gouvernement et à de hauts postes de l'administration publique. La Réforme Agraire et Foncière (RAF) effectuée par l'équipe de Sankara en 1984 a permis à un plus grand nombre de femmes, mariées ou non, d'être propriétaires de titres fonciers au même titre que les hommes. (Rouamba, 2011, p. 99-100)

Ces expériences proféministes issues des visions politiques de libération portées par les leaders du groupe de Casablanca, évoqué plus haut au point 1.2.1.1, ont été de courte durée, avec l'élimination de cette frange politique révolutionnaire. Les conditions de vie des femmes, à l'instar de tous les autres aspects de la vie socio-économique des pays africains ont été dès lors inscrit.e.s à l'agenda du développement sous le pilotage occidental, car l'aide au développement ne s'arrête pas à l'économie *stricto sensu*. Dans cette optique, l'intégration de la question des rapports de « genre » dans les programmes de développement a surtout été promue par la coopération internationale, à la suite de la décennie 1975-85, proclamée décennie des femmes par les Nations-Unies. Des rencontres internationales ont eu lieu et des textes juridiques internationaux, régionaux et sous-régionaux clamant les droits des femmes ont été élaborés et ratifiés par les États membres. L'un des principaux textes en la matière est la *Convention sur l'élimination de toutes les formes de discriminations à l'égard des femmes (CEDAW)*⁶. Or, beaucoup de réserves ont été émises par certains pays signataires, annulant ainsi les effets pouvant être escomptés de son application. Il faut noter que la signature de ces textes est imposée aux pays du Sud, du fait des conditionnalités à

⁶ <http://www.un.org/womenwatch/daw/cedaw/index.html>

l'aide au développement dont ils sont assortis, et au déséquilibre des pouvoirs critiqué par Nnaemeka dans l'extrait ci-dessous :

As of March 2003, 171 countries (about 90 percent of the members of the United Nations) are party to the 1979 Convention on the Elimination of All Discrimination against Women (CEDAW), and the United States is one of the few countries that has not ratified the convention. One wonders why attendees at UN conferences (from Nairobi to Beijing) had not been mobilized to help American women address the U.S. nonratification of CEDAW at the same time they are mobilized to discuss polygamy, child marriage, and so forth. Do "third-world" women have the moral responsibility to intervene on behalf of oppressed females of the United States? Can "third-world" women be enlisted or be allowed to invite themselves to exercise this moral obligation? Women in many parts of the "third world" object to the idea of a unidirectional intervention. Interventions should be allowed to cross and recross borders in the spirit of true "global feminism." (Nnaemeka, 2004, p. 372-373)

De fait, au Sud et au Nord, l'application réelle de telles conventions n'est ni garantie ni suivie rigoureusement par les instances internationales et nationales. Cela dénote une instrumentalisation de la question des inégalités de genre et des préjudices que subissent les femmes, tant au niveau international que local. L'application des textes portant sur les droits des femmes garantis par les instruments juridiques internationaux n'est donc pas toujours effective et, dans tous les cas, leur portée politique est assez limitée, car ils ne visent pas une transformation des systèmes de domination en place.

En outre, dans les pays anciennement colonisés, des factions sociales conservatrices, prenant pour alibi cette forme d'institutionnalisation «top-down» des velléités d'amélioration des conditions de vie des femmes et de l'égalité entre les genres, bloquent toute initiative féministe *progressiste* sous prétexte de lutte contre l'occidentalisation de la société. Les indices de cette posture idéologique de peur ou de rejet du féminisme sont présents dans tout le tissu social, y compris parmi les femmes (Sow, 2004). Ainsi, l'élaboration des textes juridiques touchant au statut personnel et visant l'amélioration des droits des femmes (code de la famille, par exemple) rencontre encore des difficultés et des résistances dans certains pays comme le Mali ou le Niger.

Pourtant, selon (Mama, 2004), une avancée des idées féministes modernes a été réalisée sous l'égide des institutions internationales, bien que cette institutionnalisation a desservi le caractère radical des revendications. La décennie des Nations Unies pour les femmes (1975-1985) a fourni aux féministes africaines l'occasion de s'exprimer sur la scène internationale. Les rencontres régionales et internationales ont créé une opportunité pour les femmes de divers horizons d'associer leurs luttes et de s'affirmer

collectivement, précise-t-elle. En revanche, la stratégie *top-down* n'est pas sans conséquences pour une réelle prise en compte des problématiques endogènes :

Les femmes perdent l'initiative, en mettant en avant les priorités thématiques des institutions de coopération et pas les questions urgentes de leurs pays. Même quand elles estiment que leur travail dans un domaine est nécessaire, elles l'abandonnent quand il n'est pas inscrit dans l'agenda des bailleurs de fonds. Les mouvements féministes finissent par ne faire que ce que la coopération internationale subventionne. Elles n'ont plus le temps de réfléchir sur leur propre situation, occupées qu'elles sont à répondre aux exigences de préparation des conférences, des conférences et des suivis. Consacrant une rupture entre une élite et la base et surtout une dépolitisation du mouvement féminin (Sarr, 2006, p. 189).

Il faut enfin noter une lacune dans le développement de la recherche féministe dans les milieux académiques, notamment en raison d'une réception difficile de ce cadre d'analyse par certains universitaires et de la stigmatisation des femmes qui s'en réclament (Sow, 2004). Mais, la persévérance de chercheuses est un atout de taille pour une meilleure connaissance des inégalités de genre et de leur perception dans les sociétés africaines (Nnaemeka, 2004, 2008).

1.2.2 Contexte Nord-Canada

1.2.2.1 Le Canada : une histoire coloniale

La fondation du Canada est le résultat de l'expansion coloniale de l'Europe, dans la même lancée que celle qui a fondé l'Australie, la Nouvelle-Zélande et l'Afrique du Sud (Amin, 2002; Etemad, 2007). Au Canada, le colonialisme s'illustre le plus nettement dans la situation particulière des peuples autochtones d'hier à aujourd'hui. Un statut spécifique instauré par la *Loi sur les Indiens* en 1876 a considérablement bouleversé les rapports communautaires, les rapports sociaux de sexe et les relations familiales des Premières Nations, avec l'objectif sous-jacent d'une assimilation totale au sein des groupes majoritaires (Ladner et Michael, 2004). Les impacts de cette dynamique coloniale sont observables encore aujourd'hui : appauvrissement, violences conjugales, incarcération, etc. (Gentelet et Vaugrante, 2014; Lepage, 2009). Les populations autochtones occupent, au sein du Canada et à l'instar des autres colonies de peuplement, une place hors de la nation, un statut d'objet à « gérer » plutôt qu'un sujet légitime de la nation (Hage 2000; Thobani, 2007).

Au cours des dernières décennies, les résistances à ces rapports coloniaux se sont illustrées à travers, entre autres, la crise d'Oka, le mouvement *Idle no more* et la lutte des féministes autochtones autour de la question des femmes autochtones disparues ou assassinées. Un certain rapprochement s'observe cependant, notamment, entre les mouvements féministes majoritaires et autochtones (FFQ, 2016). De plus, bien souvent les conférences et autres activités des milieux intellectuels ou associatifs qui se tiennent à Montréal sont précédées d'une déclaration rituelle consistant à reconnaître que ladite activité se tient *sur le territoire non cédé de la Nation Mohawk Kanien'kehá:ka*. Sans vouloir minimiser l'importance symbolique de cette déclaration et l'esprit de solidarité dont elle émane, il est pertinent de se demander si cela est d'un apport concret à la lutte des femmes et des hommes des populations autochtones, et à une réelle transformation démocratique du pays. D'autre part, il faut noter une certaine médiatisation de la volonté politique, aux niveaux fédéral et provincial, de reconnaître l'impact de l'histoire coloniale sur les Autochtones et d'entendre leurs revendications d'ordres à la fois politique et socioéconomique. Mais, selon Salée ces tentatives sont partiales et partielles, car elles prennent beaucoup de liberté avec les réalités historiques et camouflent les rapports de pouvoirs (Salée, Daniel, 2005, 2010; Salée, Daniel 2014). L'auteur précise que :

Dès le départ, la construction du Québec s'est toujours réalisée à l'intérieur de cadres social, culturel et institutionnel essentiellement européens. Hormis quelques emprunts aux cultures et modes de vie de certains peuples autochtones – emprunts assez marginaux somme toute, presque toujours utilitaires et inmanquablement passés à la moulinette normative européenne – ces derniers n'ont pour ainsi dire jamais eu d'impact déterminant dans les choix collectifs qui ont modulé les règles de l'espace public québécois, aux origines comme par la suite, puisqu'ils en ont pratiquement toujours été exclus (Salée, Daniel, 2010, p. 156).

En dehors des Autochtones, on trouve aussi des Noirs.e.s d'installation ancienne au Canada et au Québec. À titre d'exemple, le rôle d'interprètes qu'ont joué des Africains, entre Européens et Autochtones, est mentionné dès les premiers voyages des colonisateurs et ultérieurement (Gay, 2004; Williams, 1998). La présence de ces interprètes suppose un contact plus ancien entre Africains et Autochtones d'une part, et entre Africains et Européens d'autre part, contacts qui auraient permis une connaissance assez suffisante des langues pour permettre d'assurer la communication. La présence des Portugais sur les côtes africaines depuis les années 1440, ainsi que les échanges entre l'Afrique et les Amériques (Hamidullah, 1958) pourraient offrir des pistes d'explication à ces faits historiques. En effet, au-delà de ces interprètes africains présentés de manière anecdotique, souvent à travers la figure du seul Da Costa, c'est toute l'histoire officielle de la *découverte* de l'Amérique par Christophe Colomb qui voile la réalité plus complexe des échanges antérieurs ayant pu exister entre l'Amérique et d'autres régions du monde, dont l'Afrique.

En effet, de multiples éléments liés à des traditions orales et écrites, des concordances culturelles et linguistiques, l'existence de produits alimentaires (manioc, maïs) originaires d'Amérique et retrouvés en Afrique antérieurement à Colomb, ainsi que certaines découvertes archéologiques, se recourent pour attester de l'existence de rencontres précolombiennes entre les Africains (Berbères et Noirs) et les populations américaines (Hamidullah, 1958; Sertima, 2003). S'agissant de Colomb, Hamidullah fait la remarque suivante :

Sans lui disputer l'exploit d'aller, sur des voiliers, à travers l'Atlantique, on peut se demander comment il a conçu qu'il puisse y avoir des continents à l'ouest de l'Atlantique, si ce n'est de l'avoir appris de ses contemporains plus cultivés : les Musulmans de l'Afrique du Nord-Ouest, de l'Espagne, et même de Sicile ? Un certain nombre de textes géographiques arabes nous fournissent quelques éléments pour reconstruire cet arrière-plan encore négligé (Hamidullah, 1958, p. 173)

Le témoignage de Colomb lui-même est édifiant à cet égard, tel que l'indique cet extrait : « Christophe Colomb rapporte l'allégation de pirogues partant de la côte de Guinée chargées de marchandises et se dirigeant vers l'ouest. Il rapporte aussi l'affirmation de l'arrivée de telles pirogues aux Amériques » (Hamidullah, 1958, p. 180), mais la présence d'un nombre important de Noir.e.s aux Amériques est principalement liée à l'esclavagisme européen, pratiqué également au Canada et au Québec, bien que dans une moindre mesure qu'ailleurs en Amérique et dans les Caraïbes. La présence d'Africain.e.s en Nouvelle-France est attestée dès 1628, dans le cadre d'un esclavage pour le clergé et les couches sociales aisées, mais aussi pour le travail agricole ou pour l'armée. Les femmes en esclavage étaient principalement des domestiques. Toutefois, le recensement des Noir.e.s au sein de la population n'a pas été systématique, ce qui confronte les chercheur.e.s à la difficulté de déterminer leur poids démographique réel. Il s'agissait certes d'une minorité au sein de la population (autour de 3000 à 4000 individu.e.s, majoritairement masculins), mais aussi parmi la population esclavagisée, dont les Autochtones formaient la vaste majorité. La citation suivante montre que même ici, l'esclavage demeure encore aujourd'hui associé à la population d'origine africaine, au mépris de ses réalités historiques, :

Cette question, dans nos esprits, est fortement liée à l'esclavage des populations africaines. Toutefois, la réalité de l'esclavage est bien plus vaste et pour le Canada, l'esclavage a d'abord et avant tout été amérindien, soit la mise en servitude des Premières Nations occupant ce territoire. Les études l'ont largement montré, mais nos consciences collectives ont encore du mal à appréhender cette réalité.[...]. Le particularisme du contexte canadien est que cet esclavage débute relativement tardivement, aux alentours des années 1670-1680, et qu'il perdure, en demeurant la base principale de l'esclavage, sans que les populations africaines ne deviennent majoritaires, du moins jusqu'à la fin du XVIIIe siècle (Gilles, 2008-2009, p. 75) .

Cependant, même si les populations africaines constituaient l'une des plus petites minorités parmi les différentes populations présentes au Québec, ce n'était pas une minorité insignifiante au point de disparaître sans laisser de traces, tel que le laissent supposer le silence de l'histoire dominante ou les diverses thèses (assimilation par métissage, émigration, etc.) avancées pour expliquer leur prétendue disparition du Québec à partir de 1900. En réalité, ils/elles demeurèrent partie intégrante de la vie socioéconomique et culturelle. Cependant, si quelques un.e.s ont pu devenir employeur.e.s, fermier-ères ou artistes, l'exclusion, la discrimination et la précarité ont jalonné le parcours de la majorité d'entre eux/elles. Les conditions d'existence difficiles en système esclavagiste peuvent être illustrées par le procès, la lapidation et l'exécution publique, en 1734, de Marie-Josèphe-Angélique, accusée d'avoir déclenché un incendie à Montréal dans sa tentative de fuite (Gay, 2004; Williams, 1998). En outre l'immigration des Noir.e.s américain.e.s a accru le nombre des Noir.e.s au Canada (malgré les lois racistes qui y prévalaient), en particulier à l'époque de la guerre civile américaine, marquée par la fuite des loyalistes, ainsi que par le biais du *chemin de fer clandestin*, auquel est rattachée la figure d'Henriette Tubman. Il semble que l'abolition de l'esclavage au Canada ait occasionné beaucoup de résistance de la part des esclavagistes, et c'est en 1793 qu'une loi a été adoptée en ce sens :

John Graves Simcoe réussit finalement à faire adopter une loi qui accommodait tout le monde : les domestiques engagés à long terme (les Canadiens d'origine européenne) seraient affranchis et les Canadiens d'origine africaine seraient graduellement affranchis après avoir atteint l'âge de 25 ans. Cette loi d'accommodement ouvrit la voie à l'abolition de l'esclavage au Canada; ce fut la première loi du genre.⁷

Cette abolition de l'esclavage, il faut le souligner, ne s'est pas accompagnée d'une démarche réelle d'inclusion socioéconomique, les préjudices subis du fait de la perte de liberté, de la déshumanisation et de l'extorsion gratuite du travail n'ayant pas été compensés par les esclavagistes qui en ont tiré bénéfice (Gay, 2004; Williams, 1998). L'histoire coloniale d'asservissement des Autochtones et des Noir.e.s est intrinsèque à cette dynamique socioculturelle, économique et politique du Canada et du Québec, avec comme conséquence un racisme systémique encore présent. Selon Fanon, la colonisation et l'exclusion raciste procèdent, d'une même logique systémique :

Un pays qui vit, tire sa substance de l'exploitation de peuples différents, infériorise ces peuples. Le racisme appliqué à ces peuples est normal. Le racisme n'est donc pas une constante de l'esprit humain. Il est [...]une disposition inscrite dans un système déterminé. [...]. Une société est raciste ou ne l'est pas. Il n'existe pas de degré du racisme. Il ne faut pas

⁷ <http://www.histoiredesnoirsauCanada.com/events.php?themeid=21&id=14>

dire que tel pays est raciste, mais qu'on n'y trouve pas de lynchages ou de camps d'extermination. La vérité est que tout cela et autre chose existent en horizon. Ces virtualités, ces latences, circulent, dynamiques, prises dans la vie des relations psychoaffectives, économiques (Fanon, 2002c, p. 166-167).

En fait, la caractéristique coloniale de l'histoire canadienne et québécoise est soit absente, soit idéalisée dans la mémoire collective. Ainsi, on observe au Québec, par exemple, « le métarécit d'une société québécoise blanche, homogène, de métissage récent, où sont venus des gens d'ailleurs dans le dernier quart de siècle et où la présence autochtone est ou bien tue, ou bien abordée comme un élément marginal de l'histoire »(Maillé, 2002, p. 1). En réalité, il faut également noter l'arrivée (pas si récente) d'autres groupes ethnoculturels composant les groupes racisés actuels, notamment les Chinois, les Juifs et les Arabes, présents au Canada depuis le 19^e siècle ou même avant (Asal, H., 2016; Eid, 2002; Haince, 2010b; Milot, 2009; Thobani, 2007). Ainsi donc, le Canada (y compris le Québec) a toujours regroupé des populations *ethniquement* diversifiées - ne serait-ce que par la présence des Autochtones et des Noirs.e.s - bien avant l'arrivée d'un plus grand nombre de migrants.e.s du Sud vers la fin des années 1960. Cependant, le Canada est une nation qui se conçoit essentiellement comme « blanche », lire européenne dans ses origines, occidentale et chrétienne dans sa culture, et qui tend, sur les plans politique, symbolique et socioéconomique, à exclure ou à maintenir dans une position subalterne les membres de groupes racisés, notamment par le biais de mécanismes discriminatoires systémiques (Eid *et al.*, 2011; Thobani, 2007). La « blanchité » doit être entendue ici au sens où l'entend Ghassan Hage, c'est-à-dire comme un capital symbolique qui octroie à ses détenteurs et détentrices le statut de sujet légitime de la nation. En l'occurrence, ces derniers/ères, par le fait même, se considèrent et sont socialement considérés comme étant plus aptes à exercer un pouvoir de type gestionnaire sur l'espace de la nation, ce qui leur permet d'assigner une place subalterne aux Autres, notamment aux personnes racisées, qu'elles soient migrantes ou non (Hage 2000; Thobani, 2007).

Par ailleurs, ce qui rend plus complexe l'analyse du contexte québécois, c'est le double statut de majoritaire/minoritaire du Québec francophone dans l'ensemble canadien, en particulier à partir des années 1960, période où s'enclenche la Révolution tranquille. Dans le cadre de la Révolution tranquille, les Canadien.ne.s-Français.e.s sont devenu.e.s des Québécois.e.s, une identité nationale définie, non plus en termes ethniques, mais qui aspire à englober, sur un mode civique, toute.s les résident.e.s du territoire afin de les faire participer à la nation. Ce double statut a obligé les Québécois.e.s d'origine canadienne-française à composer avec le fait qu'ils/elles constituaient dorénavant, *eux/elles aussi*, un groupe politiquement majoritaire, et que, conséquemment, ils/elles occupent désormais, du moins à l'échelle

québécoise, une position privilégiée dans la structure de pouvoir vis-à-vis des minorités, notamment les immigrant.e.s récent.e.s, les personnes racisées, dont au premier chef les Autochtones, et même à certains égards la minorité anglophone (Bilge, Sirma, 2013; Eid, 2007).

1.2.2.2 Des politiques d'immigration de peuplement aux politiques actuelles

Les premières politiques d'immigration au Canada avaient pour principale fonction de favoriser la colonisation des vastes étendues du territoire, car elles visaient l'occupation des terres. Pour cela, le recrutement de populations provenant de Grande-Bretagne et de France principalement, mais également d'autres régions européennes, a été activement mené. Le renforcement territorial et économique du pays en construction a impliqué des politiques d'ouverture à l'immigration ainsi que des stratégies de promotion du « Nouveau-Monde » accompagnées de mesures incitatives, notamment une assistance dans le processus d'immigration et d'installation, ainsi que l'octroi de terre (Haince, 2010b). Ce processus était fondé sur une idéologie dominante, discriminatoire, bourgeoise, sexiste et raciste. Les migrants et les migrantes étaient appelé.e.s à s'insérer au travers d'une stricte division sexuelle du travail, les hommes (à qui les terres étaient octroyées) voués à devenir fermiers ou garçons de fermes, et les femmes destinées essentiellement à travailler comme domestiques ou servantes de ferme. Les femmes seules devaient s'engager à travailler comme domestiques pour pouvoir immigrer afin de combler les besoins pour ce type de travail :

Les différentes vagues d'immigration qui ponctuent l'histoire canadienne ont toujours comporté un nombre important de femmes venues s'engager comme domestiques. Cependant, avec la progression de l'industrialisation et la montée de la bourgeoisie dans la seconde moitié du XIXe siècle, la pénurie déjà existante pour ce type de main-d'œuvre s'accroît à un tel point que des actions concrètes sont entreprises, notamment par certaines femmes des classes aisées qui se regroupent en associations afin d'encourager et de superviser l'immigration féminine en provenance des îles britanniques (Vallée, 2002, p. 65).

Selon Vallée (2002), les femmes de la bourgeoisie regroupées en associations ont joué un rôle important dans l'immigration féminine, de concert avec le gouvernement, jusqu'à la création d'une division féminine au sein du ministère de l'Immigration et de la Colonisation. Ces femmes intervenaient dans la sélection, l'accueil et la surveillance des nouvelles arrivantes. Elles visaient deux objectifs principaux : satisfaire leur besoin en main-d'œuvre domestique et remplir leur rôle dans la construction de la nation. En effet, les femmes seules sélectionnées devaient aussi remplir des critères de féminité et de classe en vue d'être de

bonnes épouses et mères. Le choix portait principalement sur « les femmes d'origine britannique, mais encore ces dernières ne devaient pas être des pauvresses ni originaires de la classe ouvrière » (Vallée, 2002, p. 73) afin de répondre aux critères d'une *bonne Canadienne* pouvant participer au peuplement de la jeune nation.

Mais, l'accueil réservé aux Anglaises, empreint d'un désir de mêmeté et de proximité (pour reprendre les termes de Haince), est aux antipodes de l'attitude adoptée envers les ouvriers chinois sollicités dans l'Ouest canadien pour la construction du chemin de fer : « dès les débuts de leur arrivée au Canada en tant qu'ouvriers du chemin de fer, les ouvriers blancs ne les considéraient pas comme étant les bienvenus – ces derniers ayant attaqué et agressé les ouvriers chinois à plusieurs reprises »(Haince, 2010b) . Il est utile de rappeler que cette immigration chinoise a été une des conséquences des guerres de l'opium menées par l'Angleterre et de la colonisation du monde par l'Europe (Ma Mung, 2009).La réticence de certaines catégories de la population et une idéologie raciste ont fondé des lois et des politiques migratoires ouvertement racistes, montrant ainsi les limites identitaires de l'ouverture canadienne à l'immigration, comme le précise Haince ci-après :

Malgré cette apparente ouverture, certaines restrictions ont été mises en place envers les immigrants « non blancs », les Asiatiques plus particulièrement. En 1885, le Parlement canadien a adopté une loi visant à restreindre et à contrôler l'immigration chinoise – *la Loi de l'immigration chinoise*. Ainsi, une taxe de 50 \$, la « Chinese Head Tax », était imposée à la grande majorité des immigrants chinois.(Haince, 2010b).

Cette discrimination raciste s'intensifie avec la loi de 1923 qui interdit l'immigration chinoise au Canada. D'autres lois et stratégies de mise à distance de ressortissants non blancs (noirs américains; indiens, japonais...) ont été utilisées durant la majeure partie du 20^e siècle. L'adoption de politiques d'immigration officiellement *déracialisées* ne survient qu'à partir de 1967 (Thobani, 2007). Dans la période d'après-guerre, la fin des colonisations territoriales européennes et la réorganisation géopolitique et économique mondiale autour d'institutions formalisant un rapport de coopération entre métropoles colonialistes et pays issus de leurs anciens empires (Commonwealth, francophonie...), la formalisation d'une communauté internationale défendant des valeurs de droits et d'égalité à travers les Nations-Unies, sont autant de facteurs ayant créé un contexte défavorable à l'expression ouverte de la discrimination raciste. Des facteurs économiques, politiques et idéologiques ont donc conduit à cette ouverture, mais certaines stratégies étatiques visent en même temps à accommoder les attentes du groupe majoritaire, dont plusieurs éléments expriment un malaise à l'endroit d'une immigration non occidentale :

La politique d'immigration actuelle répond et cherche à atténuer les inquiétudes de la population devant la nature de plus en plus « visible » de la clientèle immigrante des dernières années et devant les abus supposés de la générosité canadienne par des ressortissants des pays du Tiers monde. Tout en se montrant opposé aux attitudes racistes, l'État ne s'arrange pas moins pour tenter de limiter l'accès au Canada des populations étrangères dont l'intégration à la société canadienne et à la configuration normative qui la caractérise pourrait s'avérer problématique et menacer la cohésion sociale (Labelle et Salée, 1999, p. 25).

Ces nouvelles formes de restrictions en matière d'ouverture à l'immigration se déclinent dans le choix de la localisation des bureaux d'immigration, du type de services fournis et des contraintes jalonnant les processus administratifs imposés aux aspirant.e.s migrant.e.s des différentes régions du monde. Malgré l'abandon des idées et critères ouvertement racistes par l'État, le choix de la provenance des migrant.e.s ne manque pas d'être orienté par la recherche d'une proximité ethnoculturelle avec le groupe majoritaire, tel qu'illustré dans cet extrait :

Le ciblage des populations est un aspect essentiel de la promotion de l'immigration et, plus largement, de la régulation de cette dernière. Par ailleurs, un agent me disait justement que ces séances d'information visaient des personnes « culturellement proches » des Québécois – des Français en particulier, mais aussi des Mexicains, « puisqu'ils sont latins, comme nous » – ce qui montre bien que, pour les autorités gouvernementales, la promotion de l'immigration cible, de manière stratégique, certaines catégories d'individus pour réguler la venue d'immigrants au Québec (Haince, 2010b, p. 272).

D'autre part, l'immigration est un thème peu présent dans les débats publics majeurs, hormis de manière ponctuelle et le plus souvent sous forme de « problème » que poserait la présence au Québec ou au Canada de groupes culturellement différents du ou des groupes majoritaires. Cette culturalisation excessive de la problématique d'insertion des migrant.e.s tend à occulter le fait qu'ils/elles sont bien davantage préoccupé.e.s par le déploiement de stratégies individuelles et familiales pour réussir leur insertion socioéconomique que par une quête de préservation de leur culture, de leur identité ethnique ou de leur religion (Vatz Laaroussi, 2001, 2003, 2008). En réalité, une dynamique de catégorisation et d'altérisation marginalise les nouveaux et nouvelles arrivant.e.s, celles-ci étant souvent perçu.e.s par la population d'accueil comme des corps étrangers à la nation (Martiniello et Simon, 2005; Thobani, 2007). Selon Thobani :

The unequal conditions under which respective phases of migration into Canada have been organized have had long-lasting consequences for access to citizenship. Non-preferred races were no longer overtly designated as such after the 1960s, and they acquired increased access to citizenship. However, their de facto unequal rights have been maintained through their

ideological designation as immigrants, newcomers, new Canadians, and visible minorities, even after they acquire de jure status as citizens (Thobani, 2007, p. 76).

Dans ces conditions, le chômage, les ghettos d'emplois, la déqualification et la discrimination sont des expériences qui jalonnent le parcours des migrant.e.s sur de longues années et, à ce chapitre, la situation au Québec semble plus désastreuse que dans le reste du Canada, particulièrement en ce qui concerne l'accès à l'emploi (Boudarbat, Brahim et Boulet, 2007; Boudarbat, Brahim et Connolly, 2013; Chicha, 2009; Chicha et Éric, 2008; Eid, 2007; Eid *et al.*, 2012; Osmani).

1.2.2.3 Rapports contemporains au Sud global

Les rapports de domination et d'exploitation qui structurent les relations entre les pays du Nord et ceux du Sud se construisent dans un cadre historique d'inégalité avec nécessairement des bénéfices/privilèges d'un côté et des déficits/préjudices de l'autre. Cela se traduit dans les rapports d'inégalités *raciales* et socioéconomiques observables dans le cadre des migrations anciennes et actuelles et de l'établissement des personnes issues du Sud dans les sociétés du Nord (Grosfoguel, 2009; Nakano Glenn, 2009; Thobani, 2007). Cette section présente un aperçu des enjeux que l'on peut relever au Nord, plus spécifiquement concernant le Canada et le Québec.

Ainsi, le Canada, bien qu'étant moins visible que les États-Unis sur la scène internationale et bien qu'il donne l'image d'un pays pacifique, joue pourtant un rôle non négligeable dans le néo-impérialisme occidental. En effet, en tant que pays industrialisé du Nord, les intérêts du Canada le placent dans le groupe des puissances impérialistes qui organisent et contrôlent l'économie mondiale à travers les échanges inégalitaires, l'endettement des pays du Sud, l'aide au développement et l'intervention militaire. Le Canada a par exemple pris une part importante dans la guerre impérialiste en Afghanistan (Audet, 2009; Coutu, 2012), avec une rhétorique basée sur une instrumentalisation du féminisme à des fins politico-militaires qui a eu un impact préjudiciable sur la perception des migrant.e.s musulman.e.s à l'intérieur du pays (Eid, 2016).

En outre, le rôle du Canada est particulièrement important dans le domaine des industries extractives car : « en raison de son cadre financier et réglementaire, le Canada attire chez lui pas moins de 75% des sociétés minières de la planète » (Deneault, 2016, p. 61). L'impact multidimensionnel préjudiciable de ces

industries dans les sociétés du Sud et plus particulièrement sur les populations localisées dans les zones d'exploitation a été mis en exergue et dénoncé par la Session Canada (2014) du Tribunal Permanent des Peuples (TPP)⁸. Les impacts des industries extractives se manifestent notamment par la pollution et la destruction environnementales, le non-paiement de taxes en vertu d'accords inégalitaires, le manque d'investissements conséquents dans les régions minières exploitées, les conditions de travail précaires, la criminalisation des activistes, l'aggravation de la situation des femmes, etc. Ces agissements préjudiciables restent pourtant impunis, du fait d'un montage complexe entre cadre juridique et relations néocoloniales, et se poursuivent dans plusieurs pays du Sud. Selon Deneault, ce type d'exploitation s'annonce également de plus en plus au Nord, et pas seulement dans les territoires habités par les Autochtones :

La corrosion des acquis sociaux chez nous depuis des décennies est annonciatrice d'un monde sans loi tel qu'on le reconnaît déjà en Afrique. Nos ressources sont comparables à celles de l'Afrique et les investisseurs en notre colonie restent les mêmes. Lundin et Barrick au premier chef. Dan Gertler également, qui détient des concessions minières au Canada. Alcan, aujourd'hui rachetée par la controversée Rio Tinto, a déversé plusieurs tonnes de boue rouge dans les eaux de la rivière Saguenay au Québec, en même temps qu'en Guinée elle avait maille à partir avec les mouvements sociaux (Deneault *et al.*, 2008, p. 318).

Pour ce qui est du Québec, ses rapports au Sud se sont transformés des années 1960 à nos jours, allant d'une solidarité de sa classe politique de gauche avec les mouvements de libération anticoloniaux du Sud à une proximité d'une tranche de plus en plus importante des classes dirigeantes avec le modèle républicain français (Bilge, Sirma, 2010). Tahon rappelle ceci : « la lutte de libération nationale algérienne est l'une de celles qui ont inspiré une frange du mouvement indépendantiste et le mouvement féministe naissant; pensons au Front de libération du Québec et au Front de libération des femmes qui ne sont pas sans faire écho au Front de libération nationale, en Algérie. »(Tahon, 2013a).

En outre, le Québec s'illustre sur le plan international par son implication proactive dans la Francophonie ainsi qu'à travers la coopération au développement (groupes féministes; écologiques; éducationnels, etc.). C'est donc un acteur participant pleinement aux rapports inégaux Nord/Sud dont les interventions développementalistes sont un des mécanismes. À titre illustratif, cette promotion de la Francophonie est si prégnante que les rapports asymétriques Nord/Sud dans ce cadre ne sont pas questionnés et demeurent *un angle mort* du féminisme universitaire ou militant. Selon Maillé :

⁸ <https://www.cdhal.org/notre-travail/campagnes/tribunal-permanent-des-peuples-canada/>

Le cadre de la francophonie dans lequel se situe le féminisme de la majorité au Québec demeure un espace où les rapports de pouvoir entre femmes demeurent encore largement non problématisés, qu'il s'agisse de l'hégémonie de la théorie féministe française et de son impensé sur les questions de race ou encore des rapports de pouvoir constitutifs d'un discours de la majorité au Québec qui confine les réalités des femmes « autres » à un amalgame, niant les dynamiques de pouvoir présentes entre femmes de la majorité et celles occupant des espaces à la périphérie (Maillé, 2014, p. 55)

Un autre aspect de l'impact de la francophonie dans les rapports Nord/Sud est la promotion de la langue française qui poursuit un processus colonial entériné par les conditions des décolonisations. Dans les pays dits francophones d'Afrique par exemple, ce sont les accords de coopération imposés au lendemain des indépendances qui ont fait du français la langue officielle de tous les pays ouest-africains ayant subi la colonisation française (Nkrumah, 1973; Thiong'o, 2011a), avec un impact illustré par le cas du Bénin ci-dessous :

Pendant la période coloniale et jusqu'à même très récemment, le français a occupé une position de quasi-monopole, au point que bien des messages de sensibilisation destinés à la population, que ce soit par exemple en matière de santé, d'agriculture ou de commerce, ne sont pas traduits dans les langues nationales. À l'école, la nécessité d'une maîtrise « académique » de la langue française s'est traduite par l'usage du « signal » jusqu'au début des années 1970. Il n'était pas – et il n'est encore pas systématiquement – possible d'accéder aux services administratifs sans parler ou comprendre le français (Amadou Sani et Atodjinou, 2012, p. 10).

Quand on sait que la plus grande majorité des populations n'ayant pas eu accès à la scolarisation ne parle pas le français, l'on peut aisément prendre la mesure du préjudice que cet état de fait représente pour les sociétés en question. Même si l'Afrique fait aujourd'hui figure de porte-étendard de la francophonie en termes de nombre de locuteurs, il faut rappeler que cette langue demeure une langue coloniale élitiste et que sa promotion ne fait qu'hypothéquer le dynamisme réel des langues locales dans le corps social (Dali, 2019; Diop, B. B., 2010; Thiong'o, 2011b).

1.2.2.4 Inégalités de genre : le mythe de l'égalité atteinte

Dans les pays occidentaux, principalement au 20^e siècle, l'industrialisation et la croissance économique, régulées par les luttes sociales et féministes, ont permis l'élévation du niveau de vie des populations accompagnée d'une réduction des inégalités entre les différents groupes sociaux. Des lois égalitaristes ont

vu le jour, contribuant à inscrire l'égalité entre les femmes et les hommes dans les textes juridiques. Ainsi, les femmes ont eu accès au marché du travail salarié, à la contraception, à l'avortement et au divorce, etc. Cependant, ces acquis, s'ils ont consacré une égalité formelle et amélioré la situation individuelle des femmes et les relations entre femmes et hommes, ils n'ont pas transformé les rapports sociaux de sexe dans le sens d'une égalité réelle (Henchoz, 2014; Laurin, 1997).

Au Québec, avec l'institutionnalisation du féminisme, sa portée subversive s'est réduite et les discours féministes sont de plus en plus instrumentalisés socialement pour promouvoir le mythe de l'égalité atteinte qui, en pratique, contribue à cacher les réalités de l'inégalité entre les hommes et les femmes. En effet de grandes disparités persistent entre hommes et femmes dans la division sexuelle du travail, dans l'accès à des emplois de catégories supérieures ou encore en matière de participation politique, malgré l'adoption de politiques promouvant l'égalité entre les sexes (Chicha et Charest, 2009, 2013; Henchoz, 2014; Lamoureux, Diane, 2014; Lamoureux, D. et Pfefferkorn, 2006; Laurin, 1997). Par ailleurs, des oppositions s'organisent pour remettre en cause les acquis en termes de droits des femmes, à travers les groupes de pression et des lobbys antiféministes, masculinistes ou conservateurs. Ces groupes remettent en cause le droit des femmes à l'avortement et les politiques en faveur d'une amélioration de leur situation, niant l'inégalité persistante entre les sexes (Blais, 2012; Dupuis-Déri, 2012, 2013; Lamoureux, D. et Pfefferkorn, 2006). Dans ces conditions, selon Laurin : « le rapport entre les sexes demeure inchangé, il faut à nouveau le démontrer et le dénoncer. C'est la tâche prioritaire du féminisme et la condition de sa survie »(Laurin, 1997, p. 7).

Actuellement, la question de l'égalité entre les sexes a été érigée en valeur québécoise abstraite dans le discours de la classe dominante, ce qui ne peut que faire reculer davantage sa réalisation. Le fait de brandir l'égalité entre les sexes comme une valeur intrinsèque des sociétés occidentales vide toute revendication féministe de son caractère politique en donnant l'impression que, désormais, le sexisme est résiduel chez « nous », tout en étant (sur)concentré chez l'Autre (Bilge, Sirma, 2010, 2012; Delphy, 2008). Il n'est d'ailleurs pas fortuit qu'en guise d'explication aux problèmes d'intégration des migrant.e.s, l'accent soit trop souvent mis sur une soi-disant incompatibilité entre « leur » culture et la « nôtre ». Même les appels au dialogue et au rapprochement interculturel (interculturalisme), qui procèdent pourtant d'une intention louable, tendent à canaliser toute la volonté politique vers la mise en place de mesures visant à faciliter « leur » adaptation à la société québécoise, oblitérant au passage le poids des rapports de domination

ethnoraciaux et de la discrimination dans l'explication des problèmes d'insertion des migrant.e.s (Bannerji, 2000).

De plus, laïcité et égalité entre les sexes semblent se confondre dans cette rhétorique. Plus précisément, la laïcité est désormais invoquée comme rempart contre les valeurs et les pratiques sexistes de l'Autre musulman. Pourtant, il faut rappeler qu'au Canada (y compris au Québec), sans que cela soit formalisé dans la Constitution, la laïcité de l'État est garantie par une obligation de neutralité religieuse, qui elle-même comporte une obligation d'accommodement de la diversité des pratiques religieuses, que celles-ci soient chrétiennes (Églises catholique et protestante), juives ou musulmanes (Milot, 2009). Mais, au Québec, un processus de régression est en cours dans ce domaine, en particulier depuis la crise des accommodements raisonnables (2006-2008). Selon Weinstock :

L'adhésion à la laïcité à la française qui caractérise à présent le discours nationaliste civique et la vision que les progressistes ont des groupes multiculturels, surtout des groupes religieux (et, il faut bien le dire, principalement les groupes islamiques), comme réactionnaires et hostiles aux droits individuels de leurs membres, ont fait en sorte que ces deux groupes sont devenus, pour employer une expression quelque peu marxisante, les alliés objectifs des nationalistes plus réactionnaires contre lesquels ils s'étaient précédemment érigés en rempart. Le fait qu'une majorité de Québécois soit maintenant prête à déclarer à des sondeurs qu'elle est au moins un peu raciste, le fait que le gouvernement du Québec ait nommé une commission pour étudier la question des accommodements raisonnables, non pas à la suite d'une réflexion profonde et patiente sur le réel besoin qu'éprouve la société québécoise de revenir sur ses pratiques en matière d'accommodement, mais en réaction à un tollé médiatique autour de quelques « cas » titillants, mais isolés, témoignent abondamment de ce qu'une retenue a disparu du discours et de la pratique politiques québécois (Weinstock, 2007, p. 7).

En effet, la crise des accommodements raisonnables, puis par la suite le projet de Charte des valeurs promu par le Parti Québécois (2014-2015) et la loi 21 (2019) imposée par le gouvernement majoritaire de la CAQ, ont contribué à renforcer, dans l'imaginaire populaire, l'idée selon laquelle les musulman.e.s seraient porteur/euse.s d'une religion, l'Islam, qui serait foncièrement incompatible avec la culture québécoise occidentale, qui s'incarnerait en particulier dans la laïcité et l'égalité des sexes (Bilge, Sirma, 2012; Eid, 2016). On peut dès lors anticiper le potentiel discriminatoire de ce contexte sur les femmes ouest-africaines, dont certaines proviennent de sociétés majoritairement musulmanes ou comptant d'importantes minorités musulmanes.

CHAPITRE 2

REVUE DE LITTÉRATURE

J'ai dressé, dans les sections ci-dessus, les cadres contextuels sociohistoriques et politico-économiques globaux des interactions entre Sud et Nord, un tel exercice étant indispensable pour mettre au jour l'arrière-plan qui rend intelligibles les migrations internationales et les expériences spécifiques des femmes. En effet, ceci permet de prendre la mesure des systèmes de domination à l'œuvre et des préjudices qui en découlent, tant pour les sociétés de départ que pour les migrant.e.s qui s'installent au Nord. Les femmes d'Afrique de l'Ouest qui s'installent à Montréal ont donc été construites par des dynamiques socioculturelles, politiques et économiques propres à l'histoire coloniale des sociétés du Sud. Les sociétés occidentales sont aussi marquées, autrement, par ces héritages coloniaux et les effets actuels sur leurs minorités issues de l'immigration postcoloniale sont bien réels. Or comme on le verra ci-après, la réalité est bien plus complexe. En effet, les femmes de la diaspora africaine en Occident sont insérées à la fois dans des rapports racisés (néocoloniaux) et genrés (patriarcaux) de domination qui interagissent et s'entrecroisent. Aussi, c'est à la lumière d'une approche féministe intersectionnelle que, dans les sections 2.2 à 2.5 ci-après, je mettrai en exergue les différentes dimensions que les études empiriques ont permis de documenter relativement aux modalités d'action que les femmes migrantes du Sud développent pour poursuivre la réalisation des objectifs visés dans leur projet migratoire, tant sur le plan individuel que familial. Mais au préalable, dans la section 2.1, j'évoquerai brièvement les théories des migrations internationales en rapport avec la prise en compte des expériences des femmes.

2.1 Les femmes dans les théories des migrations internationales

De façon générale, les femmes n'ont été que récemment étudiées comme étant aussi partie prenante des migrations internationales à titre d'actrices. Trop souvent, les différentes théories tendent plutôt à mécaniquement rajouter la variable genre dans l'analyse, de manière accessoire ou secondaire, alors que les enjeux liés aux rapports entre genre et migrations sont beaucoup plus complexes (Grieco et Boyd, 1998; Morokvasic, 2013) comme indiqué dans l'extrait suivant :

[...] International migration theory often attributes the generation and continuation of migration flows to macro structural processes, such as the labor requirements of capitalist economies. Because these structural forces appear gender neutral, theories that use them to explain why international migration occurs also lack gender specificity. However, while the broader structural causes of migration appear gender neutral, the results of these forces are

not. There are fundamental differences in the migration of men and women and the entire migration process is gendered and sex-selective. Gender differences arise from the subordinate status of women vis-a-vis men in the familial, societal and cultural structures of both the sending and receiving communities (Grieco et Boyd, 1998).

C'est donc assez récemment que les chercheur.e.s en migrations internationales ont mis l'accent sur les spécificités des situations que vivent les femmes, en lien avec leur position sociale construite par des rapports de domination multiples et interreliés, notamment le patriarcat, le racisme, le néo-colonialisme et le capitalisme globalisé (Sassen, 2010). À titre d'exemple, les migrations internationales tendent à renforcer une division non seulement sexuelle, mais également ethnoraciale du travail. On observe ainsi une nette tendance, en Occident, au transfert des activités du *care* des femmes du Nord vers les femmes du Sud, ce qui a pour effet d'accroître l'autonomie des premières tout en renforçant les racines structurelles de la domination patriarcale. Par ailleurs, dans les pays du Sud, les femmes de classe moyenne, quant à elles, se déchargent du travail de *care* sur d'autres femmes racisées de familles et de classes plus pauvres. Qu'elles soient migrantes ou non, les femmes racisées se situent dans un continuum de domination illustré par la division racisée et genrée du travail induite par une institutionnalisation de la discrimination dans les sociétés du Nord, les reléguant majoritairement dans les emplois du *care* (Devi S. *et al.*, 2010; Morokvasic, 2010; Nakano Glenn, 2009).

Par ailleurs, Moujoud (2008) met l'accent sur le fait que les recherches traitant des effets des migrations Sud/Nord des femmes sont souvent menées avec des prémisses liées à une conception évolutionniste ou binaire tradition/modernité visant à documenter un changement tenu comme allant de soi. Elle note que :

Le manque de travaux spécialisés et la dispersion des éléments autour de cette question, tout particulièrement en français et/ou sur la France. Ensuite, le cadre trop étroit dans lequel ces questions sont posées. En particulier [...] un modèle binaire empêche la compréhension des phénomènes analysés. En effet, beaucoup de travaux opposent de manière simpliste société d'origine et société d'arrivée, empêchant l'émergence d'une véritable analyse globale des dynamiques de changement et d'oppression/exploitation que révèle le processus migratoire, tant dans les sociétés d'arrivée que de départ (Moujoud, 2008, p. 2)

Dans le schéma évolutionniste moderniste, la migration Sud/Nord est présentée comme garante d'une amélioration de la condition des femmes migrantes. C'est pourquoi Moujoud (2008) souligne l'importance de contextualiser et d'historiciser les rapports de domination entre les pays occidentaux et les pays du Sud, ce que j'ai précisément pris le soin de faire dans les parties traitant des contextes.

Selon Morokvasic (2010), une autre démarche permettant de dépasser l'approche moderniste est de s'intéresser à la dynamique des transformations potentielles dans les trajectoires migratoires Sud/Nord en « se plaçant dans la perspective des migrantes comme actrices de changement ». Elle constate le fait que certaines études empiriques menées aux États-Unis (Pessar et Mahler, 2003) rapportent que les femmes ressortent globalement gagnantes de la migration, contrairement aux hommes qui subissent une perte de statut social, et sont amenés à exercer des activités conçues comme féminines dans leurs pays d'origine. Pour Morokvasic ces résultats simplifient des réalités complexes qu'elle souligne dans cet extrait :

Les migrant.e.s se trouvent placé.e.s au sein de hiérarchies de pouvoirs qu'ils/elles n'ont pas construites (classe, race, ethnicité, nationalité, genre). Celles-ci influent sur leurs pratiques et leurs représentations sociales, mais ils/elles n'en développent pas moins en regard différentes formes d'action (agency) à partir de leurs positions respectives. Les conditions structurelles peuvent constituer à la fois des obstacles et des opportunités à saisir. [...] les rapports dissymétriques demeurent intacts, alors même que des dimensions spécifiques des inégalités liées au genre sont modifiées. Le fait d'être économiquement indépendantes et même cheffes de famille ne transforme pas nécessairement les identités de mères et d'épouses, qui sont simplement adaptées à la nouvelle situation (Morokvasic, 2010, p. 106-108).

Dans la section suivante, je présente les études ayant touché plus spécifiquement aux 4 volets thématiques principaux qui ont guidé la recherche : 1) l'organisation du travail domestique, 2) l'accès à l'autonomie économique, 3) le pouvoir décisionnel et 4) la réalisation des projets de vie. Il faut noter que ces études ont porté sur l'un ou l'autre de ces aspects de notre questionnement, mais pas nécessairement sur le même terrain d'étude que le nôtre (Montréal). Toutefois, étant donné que notre question de recherche porte sur les effets des migrations Sud/Nord sur les femmes migrantes, nous avons élargi le champ de notre recherche documentaire aux situations étudiées dans d'autres pays qu'englobe cet axe migratoire.

2.2 L'organisation du travail domestique

L'organisation du travail domestique est un élément central de la division sexuelle du travail au niveau international, national et familial comme mentionné dans la section précédente. Pratiquement tous les travaux portant sur la migration que j'ai consultés font état d'une prise en charge déséquilibrée du travail reproductif au détriment des femmes, et ceux qui s'intéressent aux liens entre l'accès au marché du travail et le mode de prise en charge du travail reproductif soulignent la contrainte handicapante que cela représente pour les femmes.

Les résultats de recherches menées au Québec et en Allemagne sur la dynamique de déqualification des immigrantes (Chicha, 2009; Chicha et Deraedt, 2009) démontrent que la prise en charge prioritaire du travail reproductif par les femmes migrantes, avec peu ou sans participation du conjoint, a un effet négatif sur leur capacité à intégrer le marché du travail dans des conditions satisfaisantes. La présence d'enfants en bas âge est un facteur contraignant, car l'insuffisante disponibilité des services de garde ou le manque de moyen pour y accéder renforcent *le cercle vicieux* de la déqualification que subissent les femmes. Les difficultés liées à la garde des enfants sont d'ailleurs l'élément le plus contraignant déclaré par les femmes dans une autre étude réalisée au Québec sur les modalités d'insertion professionnelle des femmes migrantes (Chouakri, 2009). Les travaux de Chicha démontrent que les femmes qui parviennent à résorber rapidement la déqualification subie en accédant à des emplois équivalant à leur profil et expériences sont celles qui ont déclaré un partage égal des tâches domestiques avec leur conjoint ou sont souvent célibataires sans enfants à l'arrivée. À l'inverse, quel que soit leur niveau de qualification au départ, les femmes qui ont moins performé dans leur insertion sur le marché du travail sont celles qui ont des enfants et prennent en charge unilatéralement les tâches domestiques. Elles ont dû accepter des emplois moins qualifiés et se sont retrouvées dans une situation précaire qui a perduré.

Plusieurs travaux universitaires ayant porté sur les migrantes qui ont abordé divers aspects de la prise en charge du travail domestique concordent globalement avec les observations ci-dessus. Certaines de ces études ont abordé les perceptions des femmes en rapport avec les types d'organisation du travail domestique adoptés par les familles selon que les conjoints sont sans emploi et que les femmes deviennent principales pourvoyeuses ou que les deux conjoints sont en emploi ou que seul.e l'un.e d'entre eux/elles est aux études. (At Allah, 2013; Fillaud, 2001; Hyppolite, 2009; Komoe, 2005; Nikuze, 2011). Les résultats de ces études rapportent certains types de participation du conjoint, tels que prendre congé du travail en cas de maladie des enfants, aider les enfants dans les travaux scolaires et préparer les *lunchs*. Mais souvent, ce sont les femmes qui s'organisent pour faire le ménage et l'épicerie les fins de semaine et les soirs. Certaines mères bénéficient de l'aide de la belle-mère, d'une voisine ou des enfants, alors que d'autres ont dû abandonner leur emploi en projetant une reprise quand les enfants seront plus grands.

D'autre part, certaines études ont souligné les représentations et les attitudes conservatrices qu'ont certains hommes en matière de répartition des rôles entre les femmes et les hommes, telles que la « honte du mari à faire les tâches domestiques » rapportée par l'une des participantes à l'étude réalisée à Montréal sur des migrantes d'origine libanaise (At Allah, 2013). Il faut en revanche noter qu'aucune des femmes ayant participé aux études consultées n'a mis en avant sa conception des rôles masculin ou féminin pour légitimer la division asymétrique du travail reproductif. Au contraire, elles ont toutes été très critiques de cette division inégalitaire du travail domestique. En effet, la faible participation des hommes au travail domestique en contexte migratoire est dénoncée par les femmes, mais celles-ci se considèrent souvent impuissantes à changer les choses et soulignent que cette situation inégalitaire est parfois une cause de conflits. Certaines femmes prônent la négociation, alors que d'autres se disent très pessimistes et en appellent à une intervention étatique pour promulguer des lois obligeant les hommes à prendre une part égale dans la réalisation du travail domestique. Ainsi, si l'inégale répartition du travail reproductif et son impact négatif sur l'accès des femmes au marché du travail sont attestés par les différentes études consultées, ces dernières font également ressortir, d'une part, la diversité des stratégies de conciliation adoptées par les couples et, d'autre part, la conscience claire qu'ont les femmes du préjudice qu'induit cette inégalité.

Par ailleurs, une étude qualitative portant sur deux familles d'origine ghanéenne vivant à Reno dans l'État du Nevada aux États-Unis (Mather, 2010) rapporte un partage égalitaire des travaux domestiques et de l'organisation du temps de travail des parents, pour que les enfants aient toujours l'un des parents présent à la maison. Ces familles, dont les hommes poursuivent des études supérieures, vivent au sein d'un groupe d'une trentaine de personnes provenant du Ghana et peuvent compter sur l'aide d'une microcommunauté au besoin.

Il faut rappeler que la division asymétrique du travail reproductif, conjuguée à la perception du travail et du salaire féminins comme une source de revenu d'appoint, ne sont pas des phénomènes propres aux seules familles migrantes. En effet, cette situation, qui conduit les femmes à s'engouffrer dans des types d'emplois peu rémunérateurs hypothéquant leur parcours professionnel et leur autonomie économique à long terme (en cas de séparation, à la retraite...), s'observe également chez les femmes de la majorité. Le travail à temps partiel ou le retour difficile en emploi des femmes après avoir élevé leurs enfants, sont des caractéristiques du travail féminin que l'on retrouve un peu partout en Occident (Delphy, 2015; Maruani, 2013; Meron et Silvera, 2006)

2.3 L'accès à une autonomie économique

Selon Chicha (Chicha, 2009), les différentes théories économiques d'orientation libérale utilisées pour expliquer la performance des individu.e.s sur le marché du travail, telles que la théorie du capital humain, n'expliquent pas efficacement la situation des migrantes sur le marché du travail. Certains facteurs structurels, tels que la discrimination et le manque d'accès aux bons réseaux, constituent des facteurs explicatifs plus pertinents. Pire, non seulement les migrantes ne disposent pas toujours de bons réseaux socioprofessionnels, mais ceux dont elles disposent, constitués de leurs proches ou de leurs compatriotes défavorisé.e.s, contribuent à les insérer dans des ghettos d'emploi précaire et à les y maintenir. Parfois, le centre local d'emploi lui-même oriente les migrantes vers les manufactures ou vers des travaux déqualifiants (Lenoir-Achdjian *et al.*, 2009). Dans ces conditions, leur autonomie économique est hypothéquée. Chicha (Chicha, 2009) utilise les notions de *cercle vicieux* de la déqualification et de *plafond de béton* pour caractériser la situation des migrantes qualifiées aux prises avec le déclassement professionnel.

En termes de stratégies développées par les femmes, les études consultées rapportent plusieurs formes d'organisation au sein des couples. La priorité est souvent donnée à la carrière de l'homme, qui est considéré comme le principal pourvoyeur, alors que les femmes sont socialement conduites à privilégier leur rôle de mère (Cardu et Sanschagrin, 2002). Rappelons par ailleurs que les femmes des groupes majoritaires également doivent composer avec la prégnance des rôles sociaux genrés en termes de maternité, d'éducation des enfants, de tâches domestiques et de gestion de carrière, et qu'elles s'en trouvent souvent désavantagées dans leur parcours professionnel et personnel (Henchoz, 2014; Laurin, 1997).

Les recherches menées à Montréal et à Genève (Chicha et Deraedt, 2009) démontrent que les femmes qui ont le mieux performé sur le marché du travail et résolu le problème de déqualification sont celles qui priorisent de façon égalitaire leur propre carrière et celle de leur mari. Celles qui se mettent en retrait pour permettre au mari d'étudier ou de stabiliser sa situation d'emploi finissent souvent par ne plus être en mesure de retrouver une bonne situation de travail et s'enlisent dans la précarité. Dans certains cas, les conflits d'horaire de travail se transforment en conflits au sein du couple. Les femmes, dans ces conditions, préféreraient *sauver leur couple*, ce qui aboutit parfois à un abandon de l'emploi (At Allah, 2013; Fillaud, 2001).

Malgré tout, la nécessité du salaire des femmes semble pousser certains conjoints à les encourager dans leur recherche de travail, car les femmes participent aux dépenses familiales à des degrés divers. Certaines se chargent d'une partie des dépenses (câble, épicerie), alors que d'autres partagent de façon égalitaire les dépenses. Et quand le mari est sans revenu, certaines femmes deviennent les pourvoyeuses principales et assument les dépenses personnelles du conjoint, y compris l'aide à ses parents (At Allah, 2013). De manière générale, la précarité de la situation de travail des femmes est donc un véritable frein à leur accès à une autonomie économique, d'autant plus que, malgré cette précarité, elles contribuent aux dépenses familiales, même si le mari est perçu comme principal pourvoyeur.

Cependant, les difficultés d'accès au marché du travail ne résident pas uniquement dans la déqualification ou la priorisation de la carrière du conjoint. Les conditions d'accès à l'emploi sont en grande partie tributaires de l'accès au bon capital social (réseaux professionnels ou familiaux). Les femmes migrantes les mieux positionnées pour réussir leur insertion professionnelle sont donc celles qui arrivent à se créer des relations parmi les membres de la majorité (conjoint ou relations professionnelles). Ainsi, les femmes provenant d'Europe de l'Est s'en tirent mieux que les autres sous ce rapport, n'étant pas marquées et stigmatisées *racialement* (Chicha, 2009). En effet, les comportements discriminatoires des groupes majoritaires et des institutions sociales ne favorisent pas l'accès des femmes migrantes racisées à l'emploi. Et quand elles parviennent à accéder à un emploi, des comportements racistes s'observent en milieu de travail, que ce soit de la part de collègues ou d'usagers, et ce, particulièrement concernant les femmes noires (Cardu et Sanschagrin, 2002; Chicha, 2009; Hyppolite, 2009; Komoe, 2005; Nikuze, 2011).

Les recherches de Vatz-Laaroussi (Vatz Laaroussi, 2001, 2003, 2008; Vatz Laaroussi et (Dir), 2016), quant à elles, mettent l'accent sur la dimension familiale des stratégies développées au sein des ménages de migrant.e.s. L'auteure montre que les couples font preuve de pragmatisme dans leurs choix professionnels, ces derniers résultant d'une évaluation rationnelle des possibilités et des opportunités d'insertion en emploi, eu égard à leur capital humain respectif et aux contraintes liées au marché du travail. Dans le cas des femmes d'origine maghrébine, par exemple, ces stratégies se basent sur la négociation dans le couple, tout au long du processus d'insertion à Montréal :

C'est là que vont être, dans un premier temps, réorganisés les savoirs d'expérience liés à la trajectoire migratoire et c'est là aussi qu'ils seront ré-opérationnalisés dans la mise en œuvre de stratégies d'adaptation et d'insertion. Plus encore, c'est au sein de ces dynamiques que vont s'articuler les divers éléments pesant sur la décision de rester ou de quitter la société d'immigration. Finalement, c'est aussi dans ces dynamiques et au sein de ces trajectoires que

se construiront les stratégies qui guideront les choix des immigrants relatifs à leur insertion : accepter un emploi déqualifié à un moment de la trajectoire, reprendre ses études, privilégier la proximité avec le réseau ethnique ou le réseau familial élargi, favoriser l'accès aux services pour les enfants, etc. (Vatz Laaroussi, 2008, p. 56).

En somme, les constats de la prégnance de rapports de genre inégalitaires au sein des familles migrantes ne doivent pas éclipser les stratégies négociées à l'œuvre en leur sein en vue de maximiser, dans l'intérêt du ménage, les bénéfices à long terme des projets d'insertion professionnelle de chaque conjoint (Vatz Laaroussi, 2008).

2.4 Le pouvoir décisionnel

Le pouvoir décisionnel n'est pas un thème traité de façon spécifique par les différents travaux consultés. Cependant, il peut être perçu indirectement lorsque des études font ressortir la priorisation accordée par l'unité familiale à la carrière du mari ou encore l'impuissance qu'avouent les femmes à faire participer les hommes au travail domestique. Dans certains cas, l'accès à un revenu semble jouer un rôle important dans le développement du potentiel de certaines femmes à se positionner comme partie prenante dans les décisions familiales : sentiment de liberté et de pouvoir; participation aux décisions importantes; choix de l'école pour les enfants; achat de la maison, etc. (At Allah, 2013).

Les différents contextes de la trajectoire migratoire peuvent aussi influencer l'ajustement des migrant.e.s. Ainsi, une étude portant sur des réfugié.e.s libérien.ne.s installé.e.s en Nouvelle-Écosse (Nyemah, 2007) démontre comment le pouvoir de décision des femmes a évolué au cours de leur parcours migratoire. Ces réfugié.e.s ont séjourné plusieurs années dans un camp de réfugié.e.s avant de s'installer en Nouvelle-Écosse. Dans leur milieu d'origine rural appauvri du Libéria, ces réfugié.e.s vivaient sous des normes patriarcales et gérontocratiques explicites. Les femmes, moins instruites que les maris, avaient un moindre accès à une source de revenu stable et ne participaient pas aux prises de décisions importantes. Tout au long de leur trajectoire dans les camps de réfugié.e.s, les organismes des Nations-Unies les ont maintenues dans un statut inférieur, conservant pour les hommes un rôle d'interlocuteur et de chef de famille. Cependant, le fait que seules les femmes avaient pu accéder au travail dans les camps de réfugié.e.s a introduit une certaine flexibilité dans leurs rapports avec les hommes (partage du travail domestique; femmes pourvoyeuses). Mais les femmes ont fait en sorte de laisser les hommes continuer à prendre les décisions, afin de ménager leur *masculinité*, car ces derniers ont perdu leur rôle de pourvoyeur et assurent les tâches domestiques. Cette stratégie pourrait être considérée comme une manière de prévenir certains conflits, y compris de la violence conjugale. Par contre, soulignons que si, dans le cas de cette étude, les

femmes ont géré cette situation de façon souple, Nyemah (2007) rapporte qu'un renversement des rôles sexués peut être une source de conflit et de violences envers les femmes dans d'autres cas, comme l'exemple de réfugié.e.s Sri-Lankais.e.s étudié.e.s par (De Alwis, 2004). Dans l'extrait ci-dessous, l'auteur explique que l'absence d'opportunités d'accès à un revenu a conduit à la stigmatisation des hommes qui réagissent par une manifestation d'agressivité envers leurs épouses :

The Sri Lankan men above, became feminized by their host because they were viewed as incapable of controlling their women in accord with cultural practices. Some of the men started to get drunk and began to fight with the women (Alwis, 2004). This case reveals that the pressure of society is a crucial influencing factor to consider in understanding the workings of masculinities (Nyemah, 2007, p. 61).

Dans l'étude précitée de Nyemah (2007), à la suite de la migration, le contexte canadien a permis à la fois à ces femmes et à ces hommes libérien.n.e.s de travailler et d'accéder à un revenu, mais il a surtout permis aux femmes d'accéder à une instruction. Selon (Nyemah, 2007), cela a été une source d'*empowerment* pour elles : information sur les droits et devoirs au Canada; possibilité d'avoir son propre compte bancaire; illégalité de la polygamie; possibilité pour femmes et enfants de dénoncer de mauvais traitements, etc. Ces couples ont développé une perception de la société canadienne selon laquelle les femmes seraient plus en autorité que les hommes dans les familles. Dans ces conditions, les hommes en ressentent une certaine frustration et les femmes un sentiment de plus grande autonomie en rapport avec les nouvelles libertés qu'elles perçoivent et l'accès à une source de revenu personnel. En revanche, les parcours migratoires décrits mettent en lumière le rôle possible des institutions internationales dans la reproduction de rapports sociaux de sexe inégalitaires à travers leur choix conservateur de ne communiquer qu'avec les hommes, dans le camp de réfugiés. De plus, l'ajustement des migrant.e.s à la société canadienne, dans ce cas-ci, se fait aussi sur la base des informations idéalisées fournies par les organismes d'appui à l'insertion. Les réfugiés risquent alors de développer une perception biaisée de la société canadienne, alimentée par l'autovalorisation des natifs en miroir avec la prétendue arriération des migrant.e.s. Le regard condescendant et ethnocentriste posé par les travailleurs et travailleuses dans les organisations et services cible particulièrement les migrant.e.s qui arrivent dans des conditions aussi difficiles que celles de réfugié.e.s issu.e.s de milieux ruraux défavorisés dès la société de départ. En effet, la culturalisation ethnocentrique imprègne souvent les rapports qu'entretiennent les institutions étatiques avec les familles immigrantes. (Lenoir-Achdjian *et al.*, 2009; Vatz Laaroussi, 2003; Vatz-Laaroussi, 1993).

Cependant, si certaines migrantes soulignent la sécurité ou la liberté qu'elles apprécient au Canada, elles ne sont pas pour autant dupes, sachant bien que l'égalité entre les sexes n'est pas encore véritablement acquise ici non plus; elles ont leur propre vision des rapports de genre, sans pour autant adhérer mécaniquement à l'injonction du discours dominant à se conformer au modèle familial égalitaire proclamé (Chouakri, 2009; Fillaud, 2001). Les stratégies adoptées par les migrantes ne visent pas explicitement une remise en cause du patriarcat. Elles visent plutôt à saisir les opportunités qui se présentent, de façon à *survivre dans ce système*, notamment en dialoguant de manière critique avec les traditions héritées à l'intérieur des paramètres posés par les modèles dominants. Si une telle posture revient à participer au maintien et à la reproduction du système, celui-ci s'en trouve néanmoins légèrement innové chaque fois que les femmes se ménagent une sphère de liberté et de pouvoir en s'introduisant dans ses brèches (Eid, 2015; Morokvasic, 2010). En outre, parfois les actions subversives individuelles créent une ouverture et contribuent à des mutations sociales plus profondes (Veith, 2005a). Notons enfin que, chez les groupes majoritaires aussi, le comportement subversif ouvert à l'endroit de la domination patriarcale n'est pas non plus commun et la rhétorique dominante sur le triomphe de l'égalité des sexes en Occident dessert son avènement (Henchoz, 2014; Laurin, 1997).

2.5 La réalisation des projets de vie

Dans les schèmes de représentations occidentaux, l'homogénéisation et la racialisation des migrantes sous une catégorie sociale unique invisibilisent la pluralité de leurs parcours de vie, de leurs aspirations et de leurs stratégies individuelles. Or, les études sociologiques qui se sont intéressées à ces migrantes ne sont pas à l'abri de ce type d'écueil. Ainsi, ces dernières sont souvent présentées, dans la littérature, comme des femmes pauvres, victimes impuissantes des normes culturelles patriarcales de leurs sociétés d'origine. En conséquence, les diverses stratégies d'aménagement et de reconfiguration normatives et comportementales déployées par les migrantes dans leur construction identitaire et le processus d'insertion socioéconomique sont peu ou mal documentées (Moujoud, 2008; Traoré, D., 2015; Vatz Laaroussi, 2008). Ainsi, les données qui nous renseigneraient sur les projets de vie des migrantes et leur impact sur les rapports de genre sont assez éparses dans les différentes études consultées, notamment parce que les objectifs de recherche n'étaient pas spécifiquement axés sur cette question. La mise au jour des projets de vie des migrantes a été l'aspect le plus exploratoire de ma recherche, notamment en ce qui concerne la perception des migrantes relativement à leur parcours migratoire. Cette démarche a permis

d'explorer l'écart (perçu et réel) entre leurs parcours et le projet qu'elles s'étaient fixé au départ (Lenoir-Achdjian *et al.*, 2009), de documenter les opportunités qu'elles ont pu saisir (ou pas) et, enfin, d'évaluer leur degré de satisfaction globale à l'endroit de leurs accomplissements.

Par ailleurs, les trajectoires des femmes varient aussi grandement selon les pays d'immigration, les motivations au départ, le capital social accessible ou les politiques d'immigration en place. Cependant, je peux avancer avec Vatz-Laaroussi que :

...c'est la perspective de l'avenir qui conduit ces familles à un parcours de migration dans lequel le point de départ s'inscrit dans la ligne d'horizon du point d'arrivée. Ainsi, et quelles que soient les péripéties et la durée de trajet migratoire, la question de l'insertion dans la société d'accueil est présente tout au long du voyage des familles.[...] Tout en s'inscrivant comme grande finalité de leur exil, l'insertion, le « faire sa place », et la reconnaissance y allant de pair, constitue aussi la principale incertitude, avec laquelle ils doivent, bien souvent, vivre longtemps (Vatz Laaroussi, 2003, p. 152).

Une recherche réalisée en France auprès de migrantes du Sud impliquées dans le milieu associatif met d'ailleurs l'accent sur le fait que, dans leur pays de départ, les migrantes démontrent une capacité de négociation et de subversion face aux contraintes sociales genrées. Dans leur pays d'origine, elles ont lutté pour accéder à la scolarisation, à l'emploi ou au libre choix de leur conjoint. C'est en migrant en France que ce processus de réalisation de leur projet de vie individuel subit une régression due aux conditions d'existence précaires auxquelles elles sont confrontées. Elles mettent plusieurs années à accéder à des activités professionnelles ou associatives rejoignant leurs centres d'intérêt, activités qu'elles sont souvent obligées de réaliser avec peu ou pas d'appui institutionnel. Elles y perdent parfois leur santé, ayant investi temps et énergie dans des activités souvent peu rémunératrices (Veith, 2005a).

Les études menées au Québec ont souligné également l'investissement des migrantes qualifiées dans un processus de requalification professionnelle, qui suppose souvent un retour aux études pour obtenir un diplôme local ou réorienter leur carrière (Cardu et Sanschagrín, 2002; Chicha, 2009; Vatz Laaroussi, 2008). D'autres s'investissent dans le bénévolat pour se créer un réseau social afin d'accéder au marché du travail (Nikuze, 2011). D'autre part, comme mentionné plus haut, les migrantes mettent en œuvre des stratégies de couple pour permettre le retour aux études de l'un.e ou l'autre des conjoint.e.s ou pour favoriser la création d'activités autonomes (épiceries, restaurants...) (Vatz Laaroussi, 2008). Mais dans tous les cas, les contraintes structurelles demeurent importantes et la précarité des conditions de vie des migrantes perdure de longues années. Le racisme et la discrimination forcent les migrantes racisées à présenter une

image acceptable d'elles-mêmes aux yeux des membres du groupe majoritaire afin de ne pas nuire à leur processus d'insertion socioéconomique. Ainsi, certaines migrantes musulmanes dont le port du hijab fait partie de l'habillement habituel arrivent à y renoncer face à l'islamophobie d'employeurs ou pour éviter que leurs enfants ne subissent des railleries à l'école (Cardu et Sanschagrin, 2002). Si le fait de migrer est en soi un projet de survie ou de vie, il semble que réaliser son projet de vie dans la société québécoise devient un rêve qui s'éloigne pour certaines. Selon Vatz Laaroussi : « plusieurs femmes, après avoir travaillé dans des milieux ne correspondant pas à leurs compétences, particulièrement difficiles et peu rémunérés, décident alors de se retirer du marché du travail et de retourner vers leur foyer »(Vatz Laaroussi, 2008, p. 58).

CHAPITRE 3

ORIENTATIONS THÉORIQUES

Dans le cadre de cette recherche, j'utilise une approche féministe matérialiste, intersectionnelle, postcoloniale et décoloniale pour saisir les aspects complexes des effets des migrations Sud/Nord sur les femmes ouest-africaines résidant à Montréal. Conjugués les uns aux autres à l'autre, ces principaux paradigmes théoriques issus des épistémologies développées à partir des expériences et des points de vue de théoricien.ne.s du Nord et du Sud permettront de mieux saisir les interactions entre les sociétés du Nord et du Sud ainsi que l'impact multidimensionnel de ces interactions sur le processus migratoire des femmes.

3.1 Épistémologies du Nord : Le féminisme matérialiste

Le féminisme matérialiste issu de l'analyse critique du matérialisme marxiste (Daune-Richard et Devreux, 1992; Delphy, 2013a, 2015) propose une analyse des phénomènes sociaux - en l'occurrence la situation sociale des femmes - basée sur les faits concrets qui prennent naissance dans le cadre dynamique de relations de pouvoir qui structurent les sociétés. Les formes que prend l'organisation matérielle des sociétés et ses représentations idéologiques influencent le maintien et la reproduction de rapports de pouvoir multidimensionnels entre groupes sociaux et en sont la résultante. L'approche féministe matérialiste a permis de déconstruire les présupposés naturalistes et androcentristes de l'épistémologie occidentale, fournissant ainsi au mouvement féministe des années 1960-70 des concepts qui ont permis de théoriser le caractère structurel de la domination patriarcale et ont servi de fer de lance à la politisation de la résistance féministe. En effet, les travaux de Christine Delphy, Colette Guillaumin et Danièle Kergoat ont fourni certains des concepts les plus utilisés par l'approche féministe matérialiste, et sont donc pertinents pour notre travail. Il s'agit notamment des concepts de mode de production domestique (patriarcat), d'oppression, d'appropriation, d'exploitation et de rapports sociaux de sexe, dont nous présentons une brève genèse ci-dessous.

3.1.1 Le mode de production domestique

Le travail d'analyse de la domination et de l'exploitation des femmes dans le cadre familial qu'a réalisé Christine Delphy permet de comprendre un des aspects les plus structurants des rapports sociaux de sexe.

C'est à partir de l'analyse des sociétés occidentales industrialisées que Delphy (2013) met en évidence les mécanismes du système d'exploitation et de domination des femmes, qui prend ses racines dans l'économie domestique. Ce système de domination, appelé mode de production domestique ou patriarcat, est basé sur l'exploitation du travail domestique des femmes. Delphy se base sur « une prémisse antinaturaliste : que les femmes fassent le travail domestique et qu'elles le fassent gratuitement ne doit rien à une nature quelconque et tout à une organisation sociale qui leur dicte de le faire. L'oppression est une construction sociale. »(Delphy, 2013b).

Delphy démontre en effet que la gratuité du travail domestique des femmes ne dépend ni de sa nature, ni de la nature des femmes, puisque toutes les « activités et services » composant le travail domestique peuvent se procurer aisément à l'extérieur moyennant paiement et que, quand les femmes les réalisent à l'extérieur du foyer elles sont payées. Autrement dit, c'est uniquement le rapport social particulier qui impose cette gratuité. L'apport de Delphy consiste en une démonstration que le travail ménager a une valeur d'échange puisque les mêmes produits et services se retrouvent sur le marché et que c'est aussi un travail productif par les opérations de production et/ou la transformation qui prépare les produits bruts à la consommation. Par contre, tout ce qui est fait dans le cadre de la relation conjugale est gratuit, même si ce sont des tâches considérées comme productives par ailleurs. La relation de conjugalité est donc la condition qui autorise la non-rémunération et fait en sorte que le travail ménager s'élargit, dans les faits, à toutes les tâches potentiellement exercées dans ce cadre, mieux prises en compte par l'utilisation du concept de travail domestique comme expliqué par Delphy dans cet extrait:

C'est un travail qui, non payé, n'est pas non plus rémunéré, parce qu'il est effectué pour autrui. Dès lors, le travail ménager ne peut plus être défini comme l'une ou même l'ensemble des tâches qui le composent, mais comme une certaine relation de travail, un certain rapport de production : comme tout travail effectué pour autrui dans le cadre du ménage ou de la famille et non payé. De ce point de vue, il n'existe aucune différence entre le travail « ménager » et le reste du travail des femmes d'agriculteurs et des femmes d'artisans ou de commerçants, entre le travail « ménager » et le travail « professionnel » des « aides familiales » ou familiaux (Delphy, 2013a, p. 7).

Ainsi, l'exploitation des femmes se produit et se reproduit dans le cadre d'un système social qui la rend possible. Les rapports inégalitaires entre les hommes et les femmes créent en effet les conditions de leur reproduction. L'accès réduit et la disponibilité moindre des femmes au salariat du fait de leur assignation prioritaire à la famille, tout comme les représentations sociales qui normalisent ces rapports de pouvoir, contribuent à maintenir les femmes dans la subordination. Ces conditions d'existence les conduisent à

s'engager dans une relation conjugale dont l'une des caractéristiques est la prise en charge inégalitaire du travail domestique. Delphy souligne que :

Quand un homme se met à vivre en couple hétérosexuel, la quantité de travail ménager qu'il faisait est divisée en moyenne par deux. Quand une femme se met en couple, elle fait en moyenne une heure de travail ménager de plus que lorsqu'elle était célibataire. La femme perd à peu près exactement ce que l'homme gagne, dès la mise en ménage et avant l'arrivée des enfants (Delphy, 2015, p. 33).

Selon Delphy, les catégories femmes et hommes sont des constructions sociales que les normes naturalisent, différencient et hiérarchisent. Le naturalisme produit le différentialisme hiérarchisé, une logique de la différence qui s'impose ensuite aux groupes dominés, en l'espèce les femmes, qui finissent par la revendiquer comme une source de leur « identité », ce qui nuit à la revendication de l'égalité.

Par ailleurs, Delphy constate qu'après plusieurs décennies de luttes féministes, il y a eu peu d'avancées réalisées dans le cadre d'une implication effective des hommes dans la prise en charge du travail domestique. Elle relie cet état de fait à la non-dénonciation des bénéfices tirés par la classe des hommes dans ces circonstances. En effet, les solutions mises en œuvre ont surtout consisté à la prise en charge par la collectivité (donc y compris et les femmes) de la part de responsabilité que les hommes refusent toujours d'assumer. Selon Delphy :

Quand un service ou une prestation remplace soit en nature soit en argent la part des hommes, alors ce service ou cette prestation n'est pas au bénéfice des femmes, pour qui c'est un jeu à somme nulle. En revanche, la société subventionne les loisirs des hommes, mais aussi leur disponibilité pour le travail payé. Les femmes paient donc doublement, sinon triplement ces prestations et services : elles paient la part non subventionnée (des crèches par exemple), elles paient en travail ménager et elles paient en discrimination sur le marché du travail. [...] On sait ce que font les femmes, on sait ce que les hommes ne font pas, bref, on en sait assez pour mettre en place un système par lequel les hommes qui ne feront pas leur part seront pénalisés financièrement (Delphy, 2015, p. 69).

C'est ce qui explique que certains courants féministes « mainstream » n'osent pas encore faire des revendications remettant en cause le rapport de pouvoir et les privilèges que ce rapport induit pour les hommes (Delphy, 2015). Mais, le cadre d'analyse du mode de production domestique proposé par Delphy est axé sur les mécanismes de production et de reproduction de ce système sous l'angle de la famille et du couple. Il ne traite pas de la manière dont la domination des femmes se produit et se maintient dans les autres secteurs de la société ni de son imbrication - qu'elle évoque pourtant - avec le système

capitaliste. C'est Colette Guillaumin qui proposera, comme nous le verrons ci-dessous, une analyse que l'on peut qualifier de complémentaire à celle de Delphy.

3.1.2 Le sexage

Guillaumin part du constat de l'évidence de la position sociale inférieure des femmes, observable dans les interactions quotidiennes, les attitudes et comportements. Elle relève aussi le fait que dans le discours, les femmes sont toujours mentionnées comme femmes, à l'exclusion de toute autre caractéristique professionnelle, contrairement aux hommes. Pour Guillaumin, ces façons de faire : « sont informativement exactes, ce sont les photographies des rapports sociaux. Ce qui est dit et uniquement dit à propos des êtres humains femelles, c'est leur position effective dans les rapports de classe : celle d'être en premier et fondamentalement des femmes. Leur socialité c'est cela, le reste est de surcroît et - nous signifie-t-on - ne compte pas. »(Guillaumin, 2016, p. 15).

Pour Guillaumin, un rapport de pouvoir et son effet idéologique sont à l'œuvre dans la distribution des femmes et des hommes comme classes sociales antagonistes. Le système de domination des femmes a en effet deux dimensions : une dimension concrète et empirique dans les faits, gestes et comportements d'une part, et une dimension idéale composée de représentations servant à légitimer cette domination et intériorisées par les hommes et les femmes. Il s'agit d'un rapport de pouvoir dont la manifestation ne passe pas uniquement par l'exploitation de la force de travail, comme c'est le cas dans le système capitaliste. Les femmes sont appropriées d'une manière semblable à ce qui se produit dans le système esclavagiste, d'où le concept de sexage qu'elle élabore de manière analogique pour caractériser le système d'appropriation des femmes par les hommes : « Nommé « esclavage » et « servage » dans l'économie foncière, ce type de rapport pourrait être désigné sous le terme « sexage » pour ce qui concerne l'économie domestique moderne, lorsqu'il concerne les rapports de classes de sexe » (Guillaumin, 2016, p. 19). Colette Guillaumin explique donc l'exploitation et la domination des femmes par le rapport social qui régule leur relation aux hommes. Ce rapport, s'il est institutionnalisé par le mariage, dépasse le cadre conjugal et familial pour faire de toutes les femmes un groupe social approprié par le groupe social que forment les hommes. Le mariage ne représente que « l'expression restrictive d'un rapport, il n'est pas en lui-même ce rapport, il légalise et entérine une relation qui existe avant lui et en dehors de lui,

l'appropriation matérielle de la classe des femmes par la classe des hommes : le sexage » (Guillaumin, 2016, p. 35).

Selon Guillaumin cette appropriation des femmes s'exerce sans limites à travers l'appropriation du temps des femmes, l'appropriation des produits de leur corps, l'obligation sexuelle qui leur incombe, ainsi qu'à travers la prise en charge physique des membres invalides du groupe et des hommes. Cette appropriation a des conséquences sur la capacité des femmes à exister comme individus à part entière, tel qu'explicité dans le passage ci-après :

L'individualité, justement, est une fragile conquête souvent refusée à une classe entière dont on exige qu'elle se dilue, matériellement et concrètement, dans d'autres individualités. Contrainte centrale dans les rapports de classes de sexe, la privation d'individualité est la séquelle ou la face cachée de l'appropriation matérielle de l'individualité. Car il n'est pas évident que les êtres humains se distinguent si facilement les uns des autres, et une constante proximité/charge physique est un puissant frein à l'indépendance, à l'autonomie; c'est la source d'une impossibilité à discerner, et à fortiori à mettre en œuvre, des choix et des pratiques propres (Guillaumin, 2016, p. 30).

De plus, selon Guillaumin, les institutions créent les conditions d'existence et de maintien de la domination des femmes. Elle distingue cinq moyens principaux par lesquels l'appropriation se réalise : le marché du travail, le confinement dans l'espace, la démonstration de force, la contrainte sexuelle, l'arsenal juridique et le droit coutumier. Le marché du travail fonctionne de telle sorte que les femmes n'ont pas la possibilité de gagner leur vie de façon à être totalement autonomes, car dans tous les cas, les hommes ont accès aux meilleurs emplois et sont mieux payés. De ce fait, il devient pratiquement impossible, pour une majorité de femmes, de se soustraire au mariage, qui s'offre comme une alternative à la précarité.

Guillaumin et Delphy se rejoignent dans la théorisation des représentations comme une idéologie, *l'idée de nature*, utilisée pour rationaliser l'oppression, l'exploitation et l'appropriation des femmes, faisant des rapports de domination une conséquence de la nature féminine. La naturalisation est à la fois une conséquence du rapport de domination et elle sert à le légitimer en mettant l'accent sur un imaginaire de la différence du groupe dominé. Corrélativement, le groupe dominant est érigé en référent implicite à l'aune duquel les femmes sont reléguées à l'ordre du particulier, c'est-à-dire condamnées à voir leurs comportements, opinions et attitudes perçues comme des écarts par rapport à la norme (masculine). Ce discours de la différence en vient à être adopté par les femmes et dépolitise ainsi toute résistance, comme l'explique Guillaumin dans l'extrait ci-dessous :

Cela n'aurait aucune importance si cela ne touchait que l'opinion des dominants. Mais une idéologie propre à certains rapports sociaux est plus ou moins admise par tous les acteurs concernés; ceux mêmes qui subissent la domination la partagent jusqu'à un certain point. Dans le malaise le plus souvent; mais parfois dans la fierté et sur le mode revendicatif. Or le fait d'accepter de quelque façon l'idéologie des rapports d'appropriation (nous sommes des choses naturelles), nous prive (et c'est bien cela qu'elle vise puisqu'elle est justement l'expression de notre réduction à l'impuissance) d'une réflexion politique. Nous-mêmes en arrivons peu ou prou à admettre peu ou prou que notre lutte serait « naturelle », millénaire, immémoriale. [...] Ainsi, passez muscade, plus d'analyse de société, plus de projet politique, plus de science ni de tentative de penser l'impensé (Guillaumin, 2016, p. 74).

Selon Guillaumin, les différences à mettre en exergue sont les différences réelles de droits, d'accès aux moyens de vivre, d'indépendance, sous leur forme réelle. J'observerai enfin que, même si dans son analyse, Guillaumin fait ressortir les similarités entre les systèmes de domination esclavagiste et patriarcal, contribuant à mettre en évidence le caractère construit des rapports sociaux qui en ont découlé ainsi que leurs conséquences, son analyse ne prend pas en compte le caractère genré de l'esclavagisme, du colonialisme et de l'expérience des femmes racisées en Occident. Cette dimension de l'analyse a été davantage creusée par les approches féministes postcoloniales et décoloniales, que j'aborde dans la section 3.2.

3.1.3 Les rapports sociaux de sexe

La conceptualisation des relations entre les genres en termes de rapports sociaux fait suite aux analyses féministes des années 1970 en France, dont celles présentées ci-dessus. Cette approche permet de prendre en compte l'aspect dynamique et complexe de ces relations ainsi que leur transversalité dans tous les champs sociaux. Selon Daune-Richard et Devreux : « le rapport social entre les sexes (et la domination masculine) constitue une logique d'organisation du social qui forme un système à travers l'ensemble de l'espace social, sans qu'il y ait a priori prépondérance d'une sphère. » (Daune-Richard et Devreux, 1992, p. 10).

Dans cette approche, les catégories de sexe sont construites comme objet de recherche au-delà de leur dimension descriptive classificatoire, afin de prendre en compte les formes de rationalisation des pratiques. Comme l'expliquent Daune-Richard et Devreux, « travailler dans des catégories sociologiquement construites implique de prendre en considération les personnes en tant qu'elles sont des actrices et acteurs sociaux et débouche sur la nécessité de ne pas isoler le « sens » et l'« action ». Il

s'agit de faire une place équivalente aux représentations par rapport aux pratiques » (Daune-Richard et Devreux, 1992, p. 14).

Pour les théoriciennes de ce cadre d'analyse, le travail est la base matérielle des rapports sociaux de sexe et la division sexuelle du travail en est l'expression, traduisant le rapport de pouvoir à l'œuvre (Kergoat, 2004). Selon Kergoat le travail « comme production du vivre » est en effet l'enjeu des rapports sociaux de sexe. Il s'agit ici d'une acception large et multidimensionnelle de la notion de travail : professionnel, domestique, mais aussi comme « production de soi ». L'auteure précise ci-dessous le concept de division sexuelle du travail :

La division sexuelle du travail est la forme de division du travail social découlant des rapports sociaux entre les sexes ; et plus encore : elle est un enjeu prioritaire pour la survie du rapport social entre les sexes. Cette forme est modulée historiquement et socialement. Elle a pour caractéristiques l'assignation prioritaire des hommes à la sphère productive et des femmes à la sphère reproductive ainsi que, simultanément, la captation par les hommes des fonctions à forte valeur sociale ajoutée (politiques, religieuses, militaires, etc.) (Kergoat, 2004, p. 36).

L'auteure distingue deux principes organisateurs qui caractérisent la division sexuelle du travail: le principe de séparation (*il y a des travaux d'hommes et des travaux de femmes*) et le principe de hiérarchisation (*un travail d'homme « vaut » plus qu'un travail de femme*). Selon elle, ces principes organisateurs de la division sexuelle du travail sont présents dans toutes les sociétés connues, même s'ils s'expriment selon des modalités diverses et variables dans le temps et l'espace. Les rapports sociaux de sexe peuvent être transformés par une action qui conduirait à un renversement des rapports de force en présence (Kergoat, 2001), à de la *mobilité de sexe* (Daune-Richard et Devreux, 1992) ou par d'autres facteurs pouvant agir sur la division sexuelle du travail. Cela dit, Kergoat précise que les rapports sociaux ne se prêtent pas à l'observation basée sur le cas par cas, du fait qu'ils se situent à un niveau global et social plutôt qu'individuel. À titre d'exemple, les changements observables dans la vie et les perceptions des individus ne peuvent être des indicateurs de changements structurels dans les rapports sociaux de sexe. Dans cette optique, elle constate que :

Les études récentes sur les représentations qu'ont les jeunes femmes de leur vie future sont à cet égard instructives. La norme égalitariste règne en maître. Il serait tout à fait envisageable d'avoir un conjoint dont le statut professionnel serait inférieur au sien, et le partage du travail domestique est posé comme un acquis incontournable. La division sexuelle du travail paraît négociable, non au terme d'un mouvement social, mais dans les relations interpersonnelles, dans le couple. S'il ne l'est pas, et si leurs moyens financiers le permettent, les femmes externalisent le travail domestique [...]. Les relations dans le couple sont sauvegardées, et l'on

peut dire en toute bonne foi que, chez soi, il n'y a « pas de problèmes ». En d'autres termes, s'il y a bien ici déplacement des lignes de tension, le rapport social hommes/femmes reste inentamé. (Kergoat, 2005, p. 99).

Ainsi, les transformations des relations individuelles entre les hommes et les femmes qui nourrissent le mythe de l'égalité atteinte dans les pays occidentaux ne procèdent pas d'un changement structurel des rapports sociaux de sexe. Des déplacements se sont réalisés, améliorant certains aspects des conditions de vie des femmes, mais les principes de différenciation et de hiérarchisation régissent encore la division sexuelle du travail dans tous les champs sociaux.

En guise de conclusion, le féminisme matérialiste que présenté ici à travers quelques-unes des analyses qui l'ont constitué s'est développé en Occident dans les années 1970, en particulier en France. L'approche matérialiste des rapports sociaux de sexe permet, dans le cadre de la présente recherche, d'axer mon analyse sur les expériences des femmes en prenant en compte les mécanismes et les manifestations des rapports de domination au sein de la famille (prise en charge du travail domestique, accès à la prise de décision) et dans l'espace public (accès à l'autonomie économique, réalisation du projet de vie). Les espaces privés et publics ne sont pas séparés; ils interagissent de façon dynamique dans le quotidien des femmes en termes de contraintes, d'opportunités et de formes d'agentivité qu'elles pourraient développer. Toutefois, les analyses féministes matérialistes ont porté principalement sur la domination masculine, occultant dans une large mesure les autres rapports de pouvoirs existants dans les sociétés occidentales, ainsi qu'entre l'Occident et les autres régions du monde. Selon Delphy : « la place qui était faite jusqu'alors aux oppressions « autres » était mineure : on croyait les intégrer, mais en fait on les occultait en les considérant comme des épiphénomènes de la question principale, et les victimes de ces oppressions « secondaires » n'avaient ni feu ni lieu dans la « grande théorie ». Ce n'est plus possible aujourd'hui »(Delphy, 2015, p. 73). Le développement actuel des théories féministes et la diversification des thèmes et des concepts sont tributaires de l'avènement ou d'une plus grande visibilité de théoriciennes issues d'autres horizons géographiques, théoriques et épistémiques dans les champs d'études féministes occidentales. Il en est résulté un enrichissement, du fait de la prise en compte des complexités des expériences et des revendications.

3.2 Épistémologies du Sud

Cette recherche s'appuie à la fois sur le féminisme postcolonial et l'approche décoloniale, que je présente tour à tour ci-dessous. Comme nous le verrons ci-après, il me semble particulièrement utile de conjuguer ces deux approches pour appréhender de manière croisée les rapports sociaux de sexe et de « race » dans lesquelles s'inscrit le processus migratoire des femmes ouest-africaines à l'étude.

3.2.1 Théories postcoloniales

Le féminisme postcolonial est issu des théories postcoloniales, qui sont elles-mêmes issues de la critique de l'orientalisme développée par Edward Saïd et prolongée par les *Subaltern Studies*. À partir des années 1980, les prétentions à l'universalité du féminisme occidental allaient être remises en question. En effet, il y a environ une trentaine d'années, une rupture épistémologique est intervenue sous la plume d'auteures féministes qui critiquaient le féminisme dominant en lui reprochant de ne pas tenir compte des réalités vécues par les femmes non-Blanches, voire de les catégoriser comme inférieures sous différents rapports et de chercher, dans une optique missionnaire néocoloniale, à les libérer (Abu-Lughod, 2002, 2006; Mohanty, 1988). Pour Abu Lughod, la question de la prise en compte de la différence et de la diversité au sein des femmes se pose : est-ce que les féministes occidentales veulent libérer les femmes du Sud pour qu'elles leur ressemblent? Dans la mesure où celles-ci pourraient vouloir autre chose, il faut questionner ce type de rhétorique féministe eurocentrée par lequel des femmes blanches occidentales cherchent à libérer les femmes racisées non occidentales. Selon Abu-Lughod, une telle rupture postcoloniale nécessite que l'analyse des rapports de genre se décentre du paradigme et des modèles conçus pour l'Occident et prenne en considération les spécificités sociohistoriques de chaque système patriarcal et de ses impacts sur les femmes :

What I am advocating is the hard work involved in recognizing and respecting differences—precisely as products of different histories, as expressions of different circumstances, and as manifestations of differently structured desires, we may want justice for women, but can we accept that there might be different ideas about justice and that different women might want, or choose, different futures from what we envision as best (Abu-Lughod, 2002, p. 797).

En effet, le féminisme occidental dominant, avec ses visées universalisantes et condescendantes, ne prend pas suffisamment ses distances vis-à-vis du système global de domination du Nord sur le Sud. Les approches féministes postcoloniales donnent à voir l'intersection des systèmes de domination et les rapports de pouvoir qui en découlent, comme cet extrait l'indique :

Interrogeant les effets des colonisations passées et présentes – les effets des discriminations fondées sur la race ou la culture, les questions posées dans une perspective postcoloniale peuvent se résumer à celle-ci: comment l'Occident colonisateur a-t-il construit et continue-t-il de construire l'«Autre» colonisé-e ou racisé-e (généralement issu-e de peuples ou groupes anciennement colonisés)? (Benelli, Natalie; *et al.*, 2006, p. 5)

Toutefois, les féministes postcoloniales se démarquent non seulement du féminisme occidental, mais également des études postcoloniales, auxquelles elles reprochent de ne pas avoir saisi le caractère éminemment genré du racisme colonial et néocolonial (Yeğenoğlu, 1998). Ainsi, les approches qui ont vu le jour grâce aux féministes afro-américaines, latino-américaines et des pays du Sud permettent, d'une part, de renouveler le questionnement féministe en déconstruisant son eurocentrisme constitutif et, d'autre part, de renouveler le paradigme postcolonial en déconstruisant l'androcentrisme qui teinte sa problématisation du colonialisme (Benelli, Natalie; *et al.*, 2006). Le féminisme postcolonial préconise d'historiciser et de contextualiser les réalités vécues par les femmes racisées, afin de déconstruire l'essentialisme qui sous-tend le cadre d'interprétation à travers lequel elles sont représentées dans l'imaginaire occidental (Abu-Lughod, 2002; Narayan, 1998). Selon Narayan, l'idéologie coloniale différentialiste a produit des stéréotypes sur les sociétés colonisées et les mouvements de libération ont fait la même chose en sublimant leur propre culture. La résistance à la domination occidentale - y compris la résistance féministe - même aujourd'hui, reproduit souvent l'essentialisme posant une différence irréductible entre les cultures occidentales et celles des sociétés néocolonisées. Cet essentialisme culturel constitue une contrainte majeure pour la lutte féministe dans les pays du Sud : le féminisme postcolonial doit nécessairement décoloniser les représentations de la culture occidentale et celles des cultures des sociétés colonisées, y compris celles cultivées par les sociétés et les minorités issues du Sud global.

Il faut préciser cependant qu'il ne s'agit pas d'opérer une rupture mécanique d'avec les concepts issus de l'épistémologie élaborée sur la base des expériences occidentales dominantes. Cependant, dans le cadre de la présente recherche, afin de tenir compte des niveaux d'analyse macro et micro simultanément en évitant de les dissocier, les approches critiques développées sur les expériences du Nord demeurent limitées. Par exemple, tout en s'inspirant des thèses de marxistes sur le capitalisme, les théoricien.ne.s du Sud qui s'en inspirent, y apportent souvent un aspect complémentaire ou inédit. Alors que le niveau macro permet de mettre l'accent sur les systèmes de domination idéologiques, politiques, économiques et leurs dynamiques de structuration des sociétés, le niveau micro permet quant à lui de saisir la manière dont les

différentes actrices se comportent individuellement et composent avec les différents rapports de pouvoir dans lesquelles elles sont insérées (Mohanty, 2015).

3.2.2 Théories décoloniales

Les approches décoloniales (Boidin, 2009; Grosfoguel, 2006; Hurtado López, 2009; Mignolo, 2007a, 2007b) insistent sur l'impact de la colonialité sur tous les aspects du monde actuel et sur la nécessité d'agir pour une décolonisation dans tous les domaines. La colonialité est définie comme suit :

Coloniality is not equivalent to colonialism. It is not derivative from, or antecedent to, modernity. Coloniality and modernity constitute two sides of a single coin. The same way as the European industrial revolution was achieved on the shoulders of the coerced forms of labor in the periphery, the new identities, rights, laws, and institutions of modernity such as nation-states, citizenship and democracy were formed in a process of colonial interaction with, and domination/exploitation of, non-Western people (Grosfoguel, 2011, p. 13)

La décolonialité consiste ainsi en un dépassement de la modernité eurocentriste, pour aller vers une *transmodernité* (Grosfoguel, 2006), qui signifie un dépassement transformatif critique de la modernité occidentale hégémonique bâtie sur la destruction matérielle et symbolique des autres sociétés à l'échelle de la planète (Césaire, 1955), ce à quoi nous invitait déjà Fanon dans les années 1960 :

Si nous voulons que l'humanité avance d'un cran, si nous voulons la porter à un niveau différent de celui où l'Europe l'a manifestée, alors il faut inventer, il faut découvrir. Si nous voulons répondre à l'attente de nos peuples, il faut chercher ailleurs qu'en Europe. Davantage, si nous voulons répondre à l'attente des Européens, il ne faut pas leur renvoyer une image, même idéale, de leur société et de leur pensée pour lesquelles ils éprouvent épisodiquement une immense nausée. Pour l'Europe, pour nous-mêmes et pour l'humanité, camarades, il faut faire peau neuve, développer une pensée neuve, tenter de mettre sur pied un homme neuf (Fanon, 2002a, p. 305).

L'approche dé-coloniale met l'accent sur le temps long et la continuité de la colonialité et appelle à une décolonisation de l'imaginaire et des pratiques, dans une perspective de justice sociale. Il s'agit de déconstruire la référence universaliste désincarnée à l'Occident qui passe sous silence une logique de domination à l'œuvre depuis des siècles, et de reconceptualiser les réalités des Suds et les rapports Nord/Sud :

We need to find new concepts and a new decolonial language to account for the complex entanglement of gender, racial, sexual, and class hierarchies within global geopolitical, geocultural, and geo-economic processes of the modern/colonial world-system where the ceaseless accumulation of capital is affected by, integrated to, constitutive of, and constituted by those hierarchies. In order to find a new decolonial language for this complexity, we need to go “outside” our paradigms, approaches, disciplines and fields (Grosfoguel, 2011, p. 19)

Les approches décoloniales s'écartent des démarches dichotomiques ou évolutionnistes modernistes qui classifient et hiérarchisent les expériences humaines. L'utilisation des notions telles que *pré* ou *post* capitaliste, *prémoderne* avec comme référent l'Occident (sur)valorisent les expériences occidentales au détriment des expériences de toutes les régions du monde. En effet d'autres modèles normatifs, d'autres cadres épistémiques et d'autres configurations de rapports sociaux existent, et il faut pouvoir les nommer et se les représenter sans les évaluer à l'aune de leur degré de conformité à des standards conçus par et pour l'Occident. Ainsi, les approches féministes (afroféminisme, féminisme islamique, etc.) se développent de plus en plus, un peu partout en se basant sur les réalités endogènes, afin d'élaborer des conceptualisations adéquates. En Afrique par exemple, le Négoféminisme est l'une des approches proposées, comme décrivant les pratiques des femmes (Nnaemeka, 2004, 2008). Il y a cependant des écueils à éviter dans le cadre de cette démarche, notamment celui d'opposer aux représentations coloniales de l'Afrique une contre-image essentialisée d'une Africanité qui, outre son caractère mythifié la rendant impropre à l'analyse (Meeks et Hall, 2007), aurait l'inconvénient d'occulter tous les autres rapports sociaux de domination à l'intérieur même du groupe étudié. Selon Imam :

En s'insurgeant contre les fausses universalisations ethnocentriques occidentales, on devrait soigneusement éviter de les remplacer par des « essentialismes », également faux, de l'africanité, qui dispensent d'examiner certains aspects des relations d'oppression (soit de genre, de classe ou d'autres groupes).[...] il y a un consensus très clair sur le fait que les relations à caractère de classe, de genre et néocolonial, dans lesquelles l'Afrique est empêtrée, constituent les axes principaux des sociétés africaines (Imam, 2004, p. 32).

Les dominations coloniales imposent de nouvelles règles administratives, politiques, économiques et culturelles au détriment des formes d'organisation endogènes, et affectent les conditions de vie des femmes de manière spécifique. Oyéwumi explique ce qui suit :

For African women, the tragedy deepened in that the colonial experience threw them to the very bottom of a history that was not theirs. Thus, the unenviable position of European women became theirs by imposition, even as European women were lifted over Africans because their race was privileged [...]. The precolonial Yoruba seniority system was displaced

by a European system of hierarchy of the sexes in which the female sex is always inferior and subordinate to the male sex (Oyéwumi, Oyéronké, 1997, p. 153).

Une partie de la littérature eurocentrée mentionne que l'expérience coloniale aurait offert des alternatives saisies par les femmes pour améliorer leur situation (Coquery-Vidrovitch, 1997; Rodet, 2007). Mais, force est d'admettre que ce potentiel d'amélioration ne peut qu'être perverti et négativement déstabilisateur, étant porté par un pouvoir colonial coercitif et destructif poursuivant les intérêts des métropoles (Césaire, 1955 ; Fanon, 2002a; Vergès, 2013). Les sociétés ouest-africaines actuelles et celles du Sud plus globalement sont caractérisées par des normes et des pratiques sociales dont l'instrumentalisation en fonction des agendas et des intérêts de divers acteurs et actrices sociales internes et externes est à déconstruire par le travail de féministes (Mianda, 2020, 2021; Narayan, 1998). Oyéwumi, pour sa part, fait les constats suivants :

Any serious scholarship on the place of "gender" in African realities must of necessity raise questions about prevailing concepts and theoretical approaches. This is a result of the fact that the architecture and furnishings of gender research have been by and large distilled from Europe and American experiences. Today, feminist scholars are the most important gender-focused constituency and the source of much knowledge on women and gender hierarchies. As a result of their efforts, gender has become one of the most important analytic categories in the academic enterprise of describing the world and the political business of prescribing solutions. Thus, although our quest to understand cannot ignore the role of western feminists, we must question the social identity, interests, and concerns of the purveyors of such knowledge (...) Feminists as one such group have used their newly acquired power in Western societies to turn what were formerly perceived as the private troubles of women into public issues. They have shown how women's personal troubles in the private sphere are in fact public issues constituted by the gender inequality of the social structure. It is clear that Euro/American women's experiences and the desire for transformation have provided the basis for the questions, concepts, theories, and concerns that have produced gender research. Feminist researchers use gender as the explanatory model to account for women's subordination and oppression worldwide. In one fell swoop, they assume both the category "woman" and her subordination as universals. But gender is first and foremost a socio-cultural construct. Thus, as the starting point of research, we cannot take as given what indeed we need to investigate (Oyewumi, 2009, p. 1).

Une telle critique épistémologique est formulée par des chercheuses africaines sur la base de recherches empiriques menées dans des sociétés dont elles sont familières (Amadiume, 1987; Oyéwumi, Oyéronké, 1997). Par exemple, selon Oyéwumi, la notion de genre est moins structurante dans certaines sociétés, y compris sur le plan linguistique (Oyéwumi, Oyéronké, 1997). En outre, dans certaines sociétés, les femmes bénéficiaient d'une grande participation sociale à tous les niveaux de décision avant l'intervention coloniale (Etienne, 1979). Comment caractériser alors les formes d'organisations sociales dans les sociétés

contemporaines sans tomber dans un « prêt-à-penser » doxique (Haicault, 2005) de concepts générés sur la base d'expériences sociétales des pays dominants (Grosfoguel, 2013; Oyéwumi, Oyéronké, 1997)?. Dans la même veine, d'autres perspectives mettent l'accent sur une plus grande connaissance des expériences de résistance des Suds et une mobilisation conséquente des épistémologies induites, jusque-là mises à l'écart par la pensée dominante (Connell, 2014, 2018). C'est dans une telle perspective d'analyse de la situation des femmes venant d'Afrique de l'Ouest dans un contexte migratoire occidental que la présente recherche a été menée, car ces questionnements sont pertinents pour couvrir les complexités des expériences non occidentales et analyser de manière rigoureuse et adéquate les données empiriques.

CHAPITRE 4

DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE

En guise de rappel, les questions de recherche et les volets thématiques qui ont guidé l'analyse sont les suivants :

- ◆ *Question générale* : Quels sont les impacts des migrations du Sud global vers le Nord global sur les rapports sociaux de sexe dans lesquels sont insérées les femmes d'Afrique de l'Ouest résidant à Montréal ?
 - *Question spécifique 1* : Les femmes ouest-africaines à Montréal rencontrent-elles des contraintes dans leur trajectoire migratoire du Sud au Nord et, plus spécifiquement, dans leur parcours d'insertion à Montréal et, si oui, lesquelles ?
 - *Question spécifique 2* : Comment les femmes ouest-africaines gèrent-elles, le cas échéant, ces contraintes que leur imposent les systèmes de domination patriarcal, capitaliste et raciste ?

4.1 Critères et stratégies de recrutement des participantes

Dans les lignes qui suivent, je précise les motifs qui, sociologiquement, éclairent et justifient mon choix de faire porter ma recherche sur la population des migrantes issues d'Afrique de l'Ouest. L'Afrique de l'Ouest a globalement été le théâtre d'une histoire politique, économique et socioculturelle dans le cadre d'entités sociopolitiques qui se sont succédé sur de vastes territoires allant du Sahara à l'océan Atlantique, du 1^{er} au 19^e siècles de notre ère, dont le Ghana, le Mali, le Songhaï, le Mossi, etc. (Diop, C. A., 1960). La traite esclavagiste et la colonisation ont provoqué d'importants bouleversements sur le continent, et la région demeure assujettie aux rapports asymétriques de la géopolitique internationale Nord/Sud. En plus de ces expériences communes, c'est un espace d'échanges socioéconomiques et culturels dans lequel on trouve des langues, des coutumes et des traditions partagées qui continuent de structurer et de réguler le quotidien de larges groupes de populations.

Certes, les femmes provenant de cette région ne présentent pas des caractéristiques homogènes. Toutefois, ce contexte dont elles proviennent les a confrontées à des situations similaires, ce qui me permet de les considérer comme une population cible pertinente dans le cadre de la présente recherche. Ce choix est motivé, d'une part, par cette ressemblance des situations politiques, historiques et socioculturelles et, d'autre part, par le fait qu'étant catégorisées en Occident principalement comme Noir.e.s et certaines comme musulmanes, les femmes provenant de cette région pourraient faire face à des obstacles et à des contraintes similaires dans leur parcours d'insertion socioéconomique.

L'Afrique de l'Ouest couvre aujourd'hui plusieurs pays issus des indépendances des années 1960 : Bénin, Burkina, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Liberia, Mali, Niger, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone et Togo⁹. Les populations réparties entre ces différents pays appartiennent à de grands groupes ethnoculturels dont la distribution géographique recoupe mal les frontières nationales héritées de la colonisation (ex. : Bambara, Haoussa, Touareg, Wolof, Peul...). Certaines langues principales sont parlées par une grande majorité de la population d'un pays ou répartie sur plusieurs pays : le Hausa, le Bambara par exemple. Il faut souligner aussi des relations matrimoniales et un grand métissage entre les différents groupes ethnoculturels, ce qui dénote l'élasticité des frontières ethniques, dont le concept rigidifié d'ethnie ne rend pas vraiment compte (Igué, 1993; Rivera, 2000).

Ainsi, 22 femmes ont été recrutées sur la base des critères suivants :

Les pays de départ : Conformément au choix de population d'étude, les femmes qui ont été recrutées proviennent des pays ouest-africains, notamment : Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana, Guinée, Mali, Niger, Sénégal. Nous avons essayé dans la mesure du possible, à l'étape du recrutement, de refléter dans l'échantillon le poids démographique des ressortissantes de ces pays parmi les migrantes à Montréal. Afin de protéger leur confidentialité, des noms fictifs ont été utilisés dans le texte et les noms de pays vont être remplacés par les noms des sous-régions géographiques tels que : sous-région du Sahel, sous-région du golfe de Guinée, sous-région de la côte Atlantique, conformément à la répartition spatiale et historique des populations qui, comme mentionné, ne recoupe pas les frontières nationales néocoloniales.

⁹ <http://www.ecowas.int/?lang=fr>

La durée d'établissement : la majorité des femmes de l'échantillon résident au Canada depuis 10 ans et plus, car avec un tel critère, les femmes sélectionnées sont passées à travers l'instabilité et la période d'adaptation postmigratoire et auront accumulé une plus grande expérience de vie au Québec.

Le statut matrimonial et présence d'enfants: le recrutement a privilégié des femmes qui sont en couple avec enfants et qui l'étaient déjà en Afrique . La présence d'enfants et la conjugalité ont des effets importants sur la division sexuelle du travail et les possibilités pour les femmes d'accéder au marché du travail. Un tel choix a permis de voir comment ces femmes gèrent les relations de genre avant et après la migration, au regard de la division sexuelle du travail domestique et de la prise de décision au sein du couple.

L'âge : le recrutement a privilégié en priorité des femmes ayant au moins une trentaine d'années, dans la mesure où celles-ci sont plus susceptibles d'avoir connu une expérience de conjugalité et de maternité déjà en Afrique. Toutefois, les femmes plus jeunes (de moins de 30 ans) n'ont pas été écartées, quand elles ont connu une expérience suffisamment longue de conjugalité et de maternité avant la migration et/ou des expériences de socialisation significatives en Afrique de l'Ouest.

Le niveau d'instruction : une diversité de niveaux de scolarité parmi les participantes est importante, afin de prendre en considération l'impact du capital culturel et scolaire sur les formes que prennent les rapports genrés et racisés de pouvoir qui structurent le parcours d'insertion socioéconomique des femmes, ainsi que sur le champ des possibles qui s'offre à elles et le type d'agentivité qu'elles développent. En effet les migrantes qualifiées qui maîtrisent la langue française et détiennent un diplôme universitaire sont celles dont les ambitions professionnelles sont les plus à risque d'être déçues, puisqu'il s'agit du groupe le plus susceptible de subir une déqualification et des difficultés d'ajustement au niveau professionnel, surtout quand leur diplôme a été acquis à l'extérieur. Les participantes instruites sont cependant celles qui ont aussi le plus de chances d'accéder à des conditions de travail plus satisfaisantes et à un revenu plus important. En revanche, plusieurs femmes titulaires de diplôme universitaires se retrouvent sous-employées ou déqualifiées et n'accèdent qu'à des emplois précaires et difficiles (ex. : centres d'appel, soutien administratif, manufacture, aide domestique et travail de *care*...). Malgré tout, un niveau d'instruction élevé pourrait avoir un impact sur la réaction des femmes face aux rapports sociaux de sexe, notamment du fait des effets d'un capital culturel mobilisable sous forme de savoir pour infléchir les rapports genrés de pouvoir.

Le niveau de qualification de l'emploi occupé : Il s'agit à la fois de Femmes occupant un emploi qualifié et celles qui occupent un emploi non qualifié : selon le niveau d'instruction et les compétences reconnues dans le cadre de la classification en vigueur¹⁰, les migrantes peuvent accéder à des conditions de travail diversifiées. Ce critère touche à un cas complexe, car d'une part, les femmes qui arrivent sans diplôme ou avec un niveau d'instruction faible pourraient trouver l'opportunité d'accéder à une formation et augmenter leurs chances d'accéder à un emploi satisfaisant. De plus, elles ne vivent pas les frustrations liées à la déqualification, le sous-emploi et la perte de statut socioprofessionnel. Ces femmes pourraient être gagnantes dans la migration, au moins en termes de mobilité professionnelle et d'autonomie économique. D'autre part, elles peuvent au contraire subir plus de contraintes à accéder à des formations qualifiantes. Dans les deux cas, leur situation est intéressante à analyser.

Le niveau d'autonomie économique : Ce critère a permis de tenir compte dans le recrutement, d'une part, de l'impact du travail salarié sur la coordination famille-travail et sur l'accès à l'autonomie économique des femmes. L'autonomie économique a des effets favorables sur leur capacité à réagir aux contraintes de leur vie, ainsi que sur la forme que cette agentivité peut prendre. Pour ce faire, nous essaierons d'avoir dans notre échantillon un mélange relativement égal de femmes à autonomie économique faible et élevée. L'autonomie économique sera mesurée par l'exercice (ou non) d'une activité économique générant un revenu (emploi salarié, travail autonome, entrepreneuriat, etc.). L'importance du revenu familial global est aussi un facteur non négligeable, et il en sera tenu compte dans la collecte des données. Cependant, pour les fins du recrutement, nous rechercherons deux catégories de femmes selon le critère de l'accès à un revenu personnel:

- **Femmes sans revenu personnel :** Les femmes sans revenu personnel pourraient être plus entravées dans leur capacité de réaction face aux contraintes de leur vie et aux opportunités. Leur position et leur pouvoir décisionnel au sein de la famille pourraient également en être affectés à différents égards (ex. : participation aux décisions, confiance en soi, etc.). Cependant, il n'a pas été possible de recruter des femmes sans revenu; tous les efforts ont été vains. Les contacts pris avec deux femmes au foyer n'ont pas été couronnés de succès, ce qui semble indiquer un certain niveau d'isolement chez ces dernières.

¹⁰ <https://noc.esdc.gc.ca/Accueil/ProposLaCnp>

- **Femmes disposant d'un revenu personnel** : finalement, la majorité des femmes rencontrées disposent d'un revenu personnel, car toutes ont travaillé ou sont en formation ou sont en recherche d'emploi. Ce critère permettait de vérifier si elles ont une plus grande marge de manœuvre dans leurs interactions au sein de la famille et dans la société. Un certain degré d'indépendance et de liberté de choix semble accompagner le fait de disposer d'un revenu personnel.

Plusieurs stratégies de recrutement ont été mises en œuvre pour obtenir un échantillon répondant aux critères de sélection mentionnés ci-dessus, en utilisant les ressources suivantes pour rejoindre les migrantes :

- La principale stratégie qui a fourni le plus de résultats est la référence par une personne connue des participantes. Le lien de confiance a été un facteur important ayant favorisé l'acceptation par les participantes du partage de leur récit de vie dans le cadre d'une recherche. Le thème de recherche a par la suite suscité leur intérêt et leur motivation, avec l'espoir que leurs voix soient entendues. Par ailleurs, le fait que la recherche est menée par une femme racisée a suscité leur solidarité, afin de me permettre de réaliser ce travail.
- J'ai sollicité des associations ethnoculturelles de ressortissant.e.s des pays ouest-africains repérées sur internet ou par le truchement de personnes croisées par hasard, provenant des pays ciblés. Toutefois, cette stratégie n'a permis que de recruter une seule des participantes.
- L'affichage de l'annonce à l'UQAM n'a pas été suivi de prises de contact.
- Il a été possible de recruter des participantes dans les espaces de rencontres d'organismes communautaires à vocation ethnospcifique, ou de lieux de culte, grâce à l'appui des intervenant.e.s ou responsables de ces structures.
- Les organismes communautaires dont la vocation n'est pas ethnospcifique (Centre des femmes ; centre de recherche d'emploi ; organismes d'appui à l'intégration...) ont permis des prises de contact, sans aboutir à un recrutement, du fait que les femmes qui reçoivent leurs services ne proviennent pas de la région ouest-africaine.

En somme, dans 90 % des cas c'est la méthode boule de neige qui a permis de recruter des participantes. Dans un premier temps, le recrutement a nécessité le truchement d'une personne-ressource qui m'a référée à des potentielles participantes, même dans les endroits où les affiches ont été posées. La démarche boule de neige a par la suite permis de recruter d'autres participantes référées par celles ayant accepté de m'accorder une entrevue.

Ainsi, 12 participantes ont été référées par une de leur connaissance, 7 participantes ont été référées par une interviewée ; 3 participantes ont été rencontrées dans le cadre d'activités d'organisations communautaires laïques ou religieuses et 1 participante référée par son compatriote. Les entrevues ont été réalisées au domicile des participantes (8), sur leur lieu de travail, de formation ou d'activités collectives (9), à l'UQAM (3) ou au téléphone (2).

4.2 Profils des participantes recrutées¹¹

Le recrutement des participantes a été basé sur les critères ci-dessus, mais, sur le terrain, certains ajustements minimes ont été faits, en tenant compte de leur apport pour la richesse des données (ex. une participante, n'avait pas d'enfant au moment des entrevues; trois autres n'étaient pas mariées pendant leur période de vie en Afrique). Ces participantes ont été maintenues dans l'échantillon.

Les participantes proviennent de 7 pays et ont une durée de présence au Canada qui va de 5 à 26 ans. Elles ont un âge compris entre 30 et 74 ans au moment des entrevues en 2018. Toutes les participantes sont mariées au moment des entrevues, avec un nombre d'enfants de 0 à 6. Douze participantes ont un niveau d'instruction universitaire, 6 un niveau collégial et 4 un niveau secondaire. En termes d'occupation professionnelle, 3 étaient en recherche d'emploi, 2 en formation, 4 occupent un emploi de niveau de qualification secondaire; 5 sont travailleuses autonomes; 5 ont des emplois de niveau collégial et 3 occupent des postes de niveau professionnel.

¹¹ Pour un profil sociodémographique détaillé de chaque participante, voir le tableau global (ANNEXE A).

4.3 Traitement et analyse des données

Les approches féministes ont développé un appareillage théorique et conceptuel permettant de cerner les multiples situations de domination, mais elles ont également « humanisé » l'épistémologie et la méthodologie de recherche en déconstruisant le mythe de l'objectivité positiviste désincarnée, tel que décrit dans l'extrait ci-dessous:

A la séparation radicale entre objet et sujet de recherche, la recherche féministe oppose la notion d'engagement : engagement personnel de la chercheuse envers son objet de recherche, engagement théorique envers une perspective féministe, engagement pratique pour une transformation des rapports sociaux. Cela n'empêche pas la recherche féministe d'être rigoureuse et de viser à donner une représentation fidèle de la réalité empirique. Cette scientificité se déploie toutefois dans un cadre paradigmatique qui se réclame d'un engagement éthique et social explicite plutôt que d'une neutralité qui ne peut être qu'illusoire (Olivier et Tremblay, 2000).

En outre, la démarche inductive privilégiée ici consiste à partir des réalités observées sur le terrain en vue d'y induire certaines configurations récurrentes, et non à plaquer des catégories culturelles préfabriquées sur ces femmes afin de rendre leurs comportements et attitudes intelligibles (d'Arripe *et al.*, 2014; Guillemette et Luckerhoff, 2009). Par ailleurs, tout en axant la recherche sur les aspects objectifs de leur vie, une attention a été portée à leurs représentations, perceptions et opinions, afin de saisir les dimensions idéelles à l'œuvre dans leur vécu. Il s'agit donc d'une recherche exploratoire sur les manières dont se décline l'agentivité des femmes dans l'ajustement pré et post-migratoire de leurs relations avec leurs partenaires masculins et sur les stratégies qu'elles déploient pour faire face aux contraintes socioéconomiques rencontrées dans leur trajectoire d'insertion. La méthode qualitative a donc été privilégiée à travers une approche biographique (Bertaux, 1980), permettant de prendre en compte les événements ayant jalonné le parcours de vie des participantes. Comme technique de collecte de données, l'entretien semi-dirigé a été privilégié. La collecte des données a été réalisée avec un guide d'entretien semi-structuré, en fonction des thématiques à l'étude, notamment :

- 1) l'organisation du travail domestique;
- 2) l'accès à l'autonomie économique;
- 3) le pouvoir décisionnel;

4) la réalisation de leurs projets de vie

L'analyse des données s'est articulée autour de ces 4 volets thématiques, tout en prenant en compte les thématiques qui ont émergé des données collectées. Les entretiens ont été enregistrés en audio et retranscrits intégralement via le logiciel Nvivo. Le codage a été organisé sur la base des thématiques principales et des thèmes révélés par la lecture des données.

Ainsi, les enregistrements audio ont été intégralement retranscrits dans Nvivo, ce qui a permis une écoute et une relecture régulière des récits de vie, ainsi que le repérage des différents thèmes qui émaillent les thématiques principales. Les 4 thématiques principales à l'étude (organisation du travail domestique; autonomie économique, pouvoir décisionnel et réalisation de soi) ont été constituées en nœuds principaux, en plus de la thématique sur l'expérience de racisme. Les thèmes nouveaux qui ont émergé de la lecture des transcriptions ont permis de décliner des nœuds secondaires permettant de tenir compte de la complexité des vécus des femmes. La démarche d'analyse adoptée a été transversale (en regroupant des vécus similaires), et quelques cas significatifs individuels ont été approfondis selon des expériences pertinentes (par exemple : mariage forcé; difficulté d'insertion en emploi des jeunes; contrôle de la parentalité).

CHAPITRE 5

TRAVAIL DOMESTIQUE

Conformément aux critères de sélection de l'échantillon retenus, la majorité des participantes sont arrivées en Occident en étant déjà en couple avec enfants. Le travail domestique a été abordé autant dans leur parcours ouest-africain que dans leur parcours occidental. Il faut noter que quelques-unes parmi les participantes n'ont pas vécu en couple en Afrique. Elles ont commencé leur vie de couple dans un pays occidental (Europe : 3 cas) et Montréal (1 cas), et elles n'avaient pas d'enfants pendant qu'elles vivaient en Afrique. Elles ont été retenues dans l'échantillon, car leur expérience en rapport avec le travail domestique pendant leur enfance est pertinente pour cette recherche. Toutes les participantes sont dans des couples hétérosexuels.

5.1 En Afrique de l'Ouest

Les récits des participantes abordent le travail domestique dans une représentation de rôles féminins et masculins comme allant de soi. L'on perçoit un modèle de femme gérante de la maisonnée et celui de l'homme comme chef de famille. L'intériorisation de ces modèles par les participantes s'est faite tout au long de leur socialisation primaire ainsi que des interactions sociales qui ont contribué à orienter leurs expériences de vie.

5.1.1 Période de l'enfance et participation au travail domestique

Les participantes présentent le travail domestique, comme un élément important de l'éducation que reçoivent les enfants dans leurs pays de départ. La participation des enfants aux activités domestiques se réalise suivant une division du travail selon le genre et l'âge, même si des nuances ressortent des expériences des participantes. La plupart des recherches empiriques dans ce domaine mentionnent également cet état de fait (Ahonoukoun, 2016; Boly, 2013; Gassama, 2005). Toutefois, cette division des tâches semble plus rigide concernant les filles qu'elle ne l'est pour les garçons pour qui apprendre à cuisiner est facultatif, alors que ce type de travail est de la responsabilité des filles. Ainsi, Joëlle, Dina et Hali qui proviennent de pays différents, mais de milieux urbains et de la classe moyenne rapportent des expériences similaires dans les extraits suivants :

Joëlle met l'accent sur la répartition des tâches selon le genre et l'âge :

On participait aux tâches domestiques, à partir du C.E¹²[...] pendant les vacances. [...] Y avait une répartition des tâches pour tous les enfants qui avaient au moins 7 ans. On était 5 filles, 4 garçons. Les filles par exemple chacune prenait son tour de cuisine pendant les vacances [...] en fait tu prends la responsabilité de la cuisine pour faire manger tout le monde [...] comme des coépouses (rires). Mais la plus petite avait quand même le soutien de la maman qui l'aidait pour lui montrer les tâches [...]. Les garçons aussi avaient des tâches, par exemple repasser les habits de la famille, fendre le bois [...] ceux qui voulaient apprendre à faire la cuisine apprenaient à faire la cuisine, tous mes frères savent faire la cuisine, tous [...] y avait pas de tâches en tant que telles toi tu es garçon tu ne dois pas faire ça (Joëlle).

Dans l'exemple suivant, la répartition des tâches est basée sur les capacités attribuées au genre et à l'âge, mais aussi selon les espaces intérieur/extérieur :

... chacun, chacune avait ses tâches [...] après l'école, on mettait la main à la pâte pour le repas [...] moi je faisais le balayage [...] les activités de petites et après avec l'âge on prend encore un peu plus de tâches [...] par exemple le lavage des draps et autre, les trucs lourds-là c'est vraiment les garçons, ou bien soulever des fardeaux ou autres-là et puis aussi on les envoyait aller chercher des commissions [...] les filles c'est la cuisine, la vaisselle, le nettoyage [...] toutes tâches qu'une femme peut faire on était plus ou moins associée à ça (Hali).

Ce qui ressort de ces extraits, c'est une éducation basée sur l'apprentissage des rôles de genre par la pratique afin de former les filles à leur avenir de gestion du bien-être d'une maisonnée. L'exemple de Dina révèle plus clairement cet aspect, car la participation aux tâches domestiques répond au souci de démontrer la bonne éducation que la fille a reçue de sa mère, visant à prévenir d'éventuelles critiques de la future belle-famille ou de la société plus généralement. La mère s'assure ainsi que sa fille sait bien tenir une maison, préparer les repas comme indiqué ci-dessous :

... quand j'ai eu beh 7 ans, 8 ans, elle (sa mère) voulait que je me moule. Donc du coup, la domestique travaille du lundi au vendredi, mais les fins de semaine, je dois m'y mettre [...] pour que j'apprenne à faire les tâches domestiques [...] tu laves toi-même ton uniforme scolaire [...] elle était quand même intransigeante sur ça. "Oui je te donne le temps pour étudier le soir, mais la fin de semaine arrange-toi pour que la servante se repose et toi tu dois faire le ménage et toi tu viens avec moi à la cuisine" [...] donc elle voulait que à ce moment-là que ce soit moi qui sois là, elle me disait "faut pas demain on va dire ta maman était où et puis tu sais pas préparer, faut pas tu vas aller gâter mon nom là-bas! (rires)" (Dina)

¹² CE : cours élémentaire; enfants de 9 ans

Dans cette famille même si les garçons bénéficient d'une flexibilité en ce qui concerne le travail domestique, Dina précise ci-dessous que leur mère était exigeante relativement aux tâches qui concernent leurs soins personnels :

... elle ne tenait pas rigueur quand c'était les garçons [...] tu nous connais en Afrique on va dire "de toute façon t'auras une femme qui va faire ça" [...], mais y a un quand même qui était intéressé lui, là où je te parle il prépare tellement bien [...] si c'est leur propre hygiène là elle transigeait pas, genre "lavez vous-mêmes vos habits, rangez votre chambre" des choses comme ça, là elle blaguait pas. ...(Dina).

Dans un autre cas de figure, Ayyou qui provient aussi de la classe moyenne en milieu urbain estime que les garçons participaient si peu au travail domestique que la question semble absurde : « Mais non (rires) non, peut-être amener la poubelle, débarrasser la poubelle c'est tout là, mais non » (Ayyou). C'est aussi l'avis de Aïssa appartenant à une classe moins favorisée du milieu urbain qui précise que les garçons étaient dispensés complètement de participer aux travaux domestiques :

Nous on était trois garçons et deux filles [...] c'est mercredi, jeudi et vendredi, qu'on n'avait pas l'école l'après-midi ; alors ma sœur si elle fait la vaisselle aujourd'hui, le lendemain c'est moi qui le fais. Et puis les dimanches c'est nous qui préparons le repas pour toute la famille [...] C'est nous qui lavons les habits de nos frères, c'est nous qui faisons tous les travaux de la maison [...] Les hommes ne font rien c'est juste les filles qui font tout. En vacances aussi durant toutes les vacances ma mère ne préparait pas à manger (Aïssa).

Les filles sont encouragées à développer l'habitude de s'occuper des tâches domestiques même quand les services d'une aide domestique payée sont utilisés. Asma dont la famille peut être considérée comme faisant partie de la classe moyenne supérieure en milieu urbain mentionne le fait qu'une prise de conscience de la difficulté du travail fourni par les aides domestiques est un élément d'éducation recherché à travers l'implication des enfants dans la réalisation des tâches domestiques :

...ma mère, c'était elle la maitresse de maison, tu sais comment ça se passe en Afrique [...] elle dans sa conception des choses, même si on a les moyens d'avoir des servantes qui nous aident pour les tâches domestiques, chacun de ses enfants doit avoir des tâches spécifiques tous les jours ou toutes les semaines. [...] chacun se doit de débarrasser son assiette et puis tous les week-ends les tâches domestiques c'est à tour de rôle [...] un jour dans le mois où les servantes ne font rien, c'est nous qui faisons tout, pour qu'on mesure la difficulté de leurs tâches et qu'on les respecte mieux (Asma).

D'autre part, les filles peuvent constituer une main-d'œuvre de substitution quand les aides salariées ne sont pas disponibles, ou simplement une aide nécessaire pour les mères. Cet aspect est illustré par les

expériences de participantes, toujours de la classe moyenne urbaine : « On avait comme 2 bonnes, 3 bonnes des fois. Donc souvent si y a pas 2 bonnes qui manquent ou 1 bonne qui manque, là je suis obligée de faire la cuisine, d'aller acheter les condiments au marché » (Fati).

...moi, parce que j'étais la grande fille, j'ai un grand frère et puis une petite sœur. Elle, elle était surtout occupée à jouer, je pense dans la ruelle à jouer à leurs jeux d'enfants, moi j'étais beaucoup plus proche de ma mère, donc c'est moi qui l'aidais ; comme on sait en Afrique les femmes commencent très tôt à s'occuper des tâches ménagères, sous la coupole bien sûr de leur maman. Donc avec ma mère c'était ça, je l'aidais dans la vaisselle, je faisais le ménage [...] si ce n'était pas l'école, les études, quand je suis à la maison c'est pour aider ma mère, aller faire ses courses, m'occuper aussi de mes jeunes frères [...] Donc j'ai été une jeune maman très, très tôt là (rires) avec tout ce qui s'ensuit (Amina).

On faisait le tour de rôle avec ma sœur, la vaisselle, je cuis le riz aussi. Le matin on se réveille très tôt 5h-6h pour pouvoir faire la vaisselle, y a quelqu'un qui fait le nettoyage, ma mère préparait, elle prépare la nuit la sauce, le matin on prépare le riz. On dépose, arrivées à midi, on chauffe pour manger. C'était comme ça (Ayyou).

Dans le cas d'une autre catégorie de participantes, le travail domestique ne se limitait pas aux tâches d'entretien ménager et de préparation des repas. Certaines participantes aidaient aussi leurs mères dans les activités commerciales, le cas échéant. Comme décrit au point 1.2.1.3, le commerce occupe une place importante parmi les activités qu'exercent les femmes, souvent dans le secteur de l'économie dite informelle. Les extraits suivants illustrent ces expériences : « Pendant les vacances quand elle faisait le commerce, je portais pour aller vendre [...] comme j'étais la plus grande souvent j'allais vendre les trucs [...] elle faisait du petit commerce c'est moi qui allais vendre ça » (Mina).

... je faisais le commerce avec elle, mais cela ne m'a pas empêchée de progresser [...] c'était vraiment, c'est quand je peux, c'est quand je peux [...] c'est quand je quitte l'école et puis je venais à côté d'elle au marché et puis je faisais ça (Saratou).

Quand moi j'étais enfant, maman elle aimait beaucoup faire le commerce, le restaurant en tout cas le commerce, à chaque fois je l'aidais, j'étais à côté d'elle [...] même si elle est malade, partout où elle faisait ses courses c'est moi qui connaissais, même si je dois quitter à l'école, je vais la trouver où elle vend, je vends (Élise).

En revanche l'expérience d'une minorité de participantes apparaît différente, principalement celles issues de familles économiquement aisées. En effet, elles n'ont pas eu cette expérience éducative de participation aux activités domestiques et leurs mères n'avaient pas eu besoin de leur aide dans ce

domaine. Les deux participantes dont l'expérience est rapportée dans les extraits ci-dessous proviennent de milieux favorisés dans des villes secondaires :

... nous on avait des domestiques, pleins de domestiques à la maison qu'on payait même pas. Parce que les gens que ma mère aidait dans le village, ils amenaient leurs enfants, pour que ma mère leur donne une bonne éducation. On n'a jamais payé de domestiques; ces domestiques étaient aussi très bien traitées. On avait les mêmes robes, les dames qui venaient nous tresser tressaient tout le monde, on avait les mêmes cadeaux ; c'était comme des cousines (Oumou).

Dans l'exemple suivant, Dijé explique que ses parents mettaient des aides domestiques à la disposition de ses filles quand elles se marient, afin de leur alléger la charge du travail domestique dans leur foyer conjugal :

Les tâches ménagères ... non, parce qu'elle (sa sœur) n'a pas fait chez mon père [...] on avait des travailleurs à la maison, même nos parents nous avaient envoyé cette femme, c'est elle qui me donnait mon bain jusqu'à l'âge... c'est des personnes qu'on recrutait comme ça, un voisin ou la famille, elles avaient toujours une référence, mais c'était pas des gens de la famille (Dijé).

Le premier exemple évoque des pratiques proches du « confiage¹³ » des enfants, un phénomène ancien dans les sociétés ouest-africaines (Etienne, 1979). La classe sociale joue un rôle non négligeable dans la participation ou non des enfants au travail domestique, comme l'exprime Asma : « On va dire que nos amies qui étaient plutôt aisées, c'est la servante qui faisait tout, les enfants ne faisaient rien ».

Tous les exemples ci-dessus concernent des participantes qui ont grandi en milieu urbain ou semi-urbain. Pour celles venant du milieu rural, la gamme des activités agricoles s'ajoute aux tâches ménagères. C'est ce que Sabine et Tina expliquent dans les extraits ci-dessous :

Je participais aux travaux domestiques, j'aidais ma mère [...] dans la cuisine, les corvées d'eau, on vivait dans un village [...] pis quand j'ai commencé l'école primaire, mes parents sont des agriculteurs, donc en plus des travaux domestiques dans la maison, on participait aux travaux champêtres [...]. On avait aussi des occasions de jouer [...] avec les autres enfants du voisinage [...] les garçons jouaient aussi de leur côté (Tina).

¹³ De nos jours cette pratique s'est toutefois pervertie dans certaines situations du fait de la paupérisation endémique avec des situations d'exploitation et de traite des enfants (Ahonoukoun, 2016; Boly, 2013)

...le jour de lavage par exemple [...] y avait des travaux plus pour les garçons [...] et même tirer l'eau. Les garçons apprenaient à faire la vannerie, à faire les choses manuelles [...] c'étaient des maisons en motte de terre, il fallait réfectionner et tous les matins ils devaient aller chercher la bouse de vache, mélanger avec ceci cela [...] eux ils travaillaient les murs avec les parents. Et puis ils tressaient les séko¹⁴ pour entourer les maisons (Sabine).

Cependant la norme de la répartition genrée des tâches qui ressort de l'expérience des participantes admet des exceptions, car par la force des choses, filles et garçons sont interchangeable dans des situations particulières illustrées dans l'extrait suivant :

...dans notre famille, les 3 premiers enfants sont des filles [...] bien que mon père ne semblait pas s'en faire, dans sa façon de parler on sentait qu'il n'était pas content. Il nous faisait faire les travaux de gars, par exemple aller garder les moutons avec les autres garçons, etc. ; chaque fois il nous disait "Dieu ne m'a pas donné de garçons, vous êtes mes garçons"(Tina).

En termes de perception, la participation aux activités domestiques dans l'enfance n'a pas été vécue comme une contrainte par la quasi-totalité des participantes. Plusieurs en ont une opinion plutôt positive : « ...je n'avais vraiment pas de problème avec ça parce que ça fait partie de notre éducation en Afrique [...]. Parce que ça m'a beaucoup aidée là après, ça m'a beaucoup aidée pour ma fille, pouvoir m'occuper de mes enfants » (Aïssa). « Ça nous a permis à apprendre à faire la cuisine, à apprendre à faire les tâches ménagères plus rapidement et à se prendre en charge quand on s'est retrouvées seules dans la vie » (Joëlle).

...c'était pas du tout une contrainte, je suis fille puis j'étais avec mes propres parents, j'ai de grandes sœurs ou bien de grands frères qui le faisaient, je ne voyais aucune contrainte à ça [...], mais à certains moments on veut pas le faire parce que on veut aller jouer avec les amies. Peut-être ça, ou le remettre à plus tard, mais on le faisait quand même (Hali).

Mais, dans certains cas les tâches domestiques ont été ressenties comme contraignantes. Maïmou qui a grandi chez des tuteurs membres de la famille, à la suite du décès de ses parents, a perçu la charge des tâches domestiques comme abusive, car en plus des fins de semaine, les filles ne profitaient pas de la période des vacances comme ci-dessous : « ... à un moment donné, les vacances, la dame fait en sorte qu'on enlève la bonne, et de juin jusqu'en octobre, c'est à nous de préparer (les repas). Donc on fait tout, que ce soit la cuisine, balayer et faire la lessive, la vaisselle » (Maïmou).

¹⁴ Séko : tiges de hautes herbes ou de mil utilisées pour faire des clôtures

Ce ressenti semble être influencé par le type de lien de parenté entre les enfants qui sont mis au travail et les adultes dans la famille. Quant aux participantes qui ont grandi en milieu rural, elles évoquent le poids de tâches qui apparaissent plus difficiles que celles décrites en milieu urbain, avec un effet contraignant sur la fréquentation scolaire rapporté dans les exemples ci-dessous :

...on se lève le matin, il faut faire les travaux ménagers, tirer l'eau du puits, casser le bois, piler le mil avant d'aller à l'école. C'est lorsque vous entendez le premier son de cloche, vous jetez le pilon pour aller à l'école. Je me suis souvent demandé à quel moment a-t-on appris les leçons ? [...] et y a beaucoup qui lâchaient (l'école) puisque c'était trop pour eux et y a beaucoup dont les mamans les faisaient quitter l'école parce qu'elles avaient besoin de plus d'aide à la maison (Sabine).

Pendant les vacances c'est plus intensif, mais ça se chevauchent [...], pendant les récoltes l'école a déjà commencé, les samedis on n'avait pas cours, les jeudis on n'avait pas cours [...] on allait aux champs. [...] les parents nettoyaient les champs, mais nous on devait aller ramasser les fagots des tiges de mil [...]. Avec mon esprit d'enfant, je trouvais ça pas mal difficile (rires) [...] j'aurai aimé aller jouer pendant ces jours libres là [...], mais en même temps je me sentais pas brimée parce que c'était toujours en compagnie de ma mère, mes parents ne m'envoyaient pas travailler...(Tina).

Il ressort globalement de l'expérience des participantes des formes d'organisation familiale des activités domestiques, selon les caractéristiques socioéconomiques des familles et leur lieu de résidence. Dans tous les exemples, la position subalterne des mères est perceptible, car le pouvoir de décision et l'autorité semblent détenus par les pères. La participation des enfants au travail domestique participe du processus de socialisation genrée plus ou moins marquée selon les cas. L'on remarque que les activités des filles sont quotidiennes et continues tandis que les garçons s'occupent de tâches plus ou moins périodiques. C'était une forme d'apprentissage par la pratique avec une dimension genrée sous forme d'une division sexuée, une moindre liberté de choix pour les filles ainsi qu'une plus grande charge de travail en termes de nombre et types d'activités à réaliser. En plus du genre, l'âge est un facteur qui revient souvent dans la description de la répartition des tâches aussi bien entre parents (surtout les mères) et enfants qu'à l'intérieur de la fratrie. Les filles plus âgées ne sont plus en apprentissage, mais en charge directe de la réalisation des tâches et du suivi des plus jeunes.

En outre, l'on observe une différence notable entre milieu rural et milieu urbain, car en ville du fait de la disponibilité de certaines infrastructures (eau courante ; produits agricoles transformés, etc.), la possibilité de coordonner le temps scolaire au travail domestique est plus grande. En effet, en ville, toutes les participantes faisaient leurs devoirs scolaires avant de participer aux tâches domestiques. De plus, le

temps consacré aux études prend beaucoup plus de place dans les familles favorisées, la participation aux tâches domestiques y apparaissant surtout comme un apprentissage et non une nécessité.

Il est à noter que, quelle que soit leur expérience de participation aux tâches domestiques pendant l'enfance, plus tard, le comportement des participantes est apparu similaire et conforme à une division sexuelle inégalitaire du travail domestique. En effet, même celles qui ne participaient pas aux travaux domestiques durant l'enfance et donc n'avaient pas activement appris à cuisiner ou à tenir une maison, elles n'ont pas déclaré avoir rencontré de difficultés pour le faire par la suite. L'on peut dire que, même si elles n'y participaient pas nécessairement pendant leur enfance ou jeunesse, elles n'y étaient pas si éloignées que ça et elles avaient acquis certaines connaissances dans ce domaine. Le parcours d'enfance montre les mécanismes qui ont contribué à faire intérioriser la division sexuelle du travail domestique aux participantes, influençant ainsi leur perception en la matière. C'est donc en ayant intériorisé les normes genrées de la division du travail domestique qu'elles sont entrées dans leur période de vie adulte.

5.1.2 Période adulte et prise en charge du travail domestique

Comme indiqué ci-dessus, la majorité des participantes ont grandi en s'occupant des activités domestiques. Elles ont rarement rapporté avoir eu une discussion sur une répartition des tâches ou des responsabilités au moment de la mise en couple, tout semblait se faire automatiquement de part et d'autre. Pour toutes les participantes, c'est tout *naturellement* qu'elles se sont mises à prendre en charge le travail domestique une fois mariées, Joëlle et Hali la nouvelle responsabilité que cela représentait pour elles : « la femme c'est vraiment celle qui s'occupe de l'administration de la famille » (Joëlle). « ... maintenant je dois prendre ma maison en charge, je suis devenue maitresse de maison. Ce n'est plus comme chez maman où j'avais tout, mon repas, les petits soins, la lessive, j'avais quelqu'un pour me le faire [...] maintenant c'est tout à fait le contraire-là » (Hali).

Il faut noter que la majorité des participantes disposaient d'aides-domestiques salariées, mais globalement elles peuvent être réparties en deux catégories, selon les types et niveaux de charge du travail domestique qu'elles supportaient. Ces deux catégories sont liées à certains facteurs tels que : l'âge de la participante, le niveau de vie de sa famille et le nombre de personnes, surtout de genre féminin, qui cohabitent dans son foyer. Ces trois facteurs sont interreliés puisque les femmes plus âgées (plus de 40) sont aussi celles qui avaient eu accès à un meilleur revenu personnel et familial et qui cohabitaient avec plusieurs personnes sous leur toit. En effet, le niveau de vie relativement aisé de cette catégorie de

participantes leur permettait de recruter du personnel domestique et/ou d'héberger des membres de leur famille, ce qui augmente le potentiel d'aide dont elles pouvaient disposer. Ces aides domestiques permettent aux femmes d'avoir du temps pour mener d'autres activités et libèrent totalement le conjoint de la potentialité de s'impliquer dans les tâches domestiques, si tant est qu'il fût jamais concerné. On observe une certaine collectivisation familiale et féminine de la réalisation du travail domestique, sous la coordination de la maîtresse de maison. Cette dernière s'occupait d'organiser les activités et de gérer le personnel salarié ou familial, en y participant périodiquement, par choix ou quand les aides ne sont pas disponibles temporairement. L'exemple ci-dessous illustre la répartition des tâches quotidiennes :

... moi j'avais 4 sœurs [...] de son côté c'est sa maman (du conjoint) qui disait "est-ce que tu as besoin de telle ou telle, on peut te l'envoyer" [...] ça partait, ça venait, quand elles arrivaient à l'âge de se marier elles partaient, et puis d'autres venaient [...] J'étais vraiment à l'aise [...] C'est moi qui étais s'il faut dire la maîtresse de la maison [...] y en a qui partaient le matin à l'école et d'autres le soir. Celles qui vont le soir préparent (le repas) le matin et celles qui vont le matin [...] elles s'occupent de faire la vaisselle, de laver la maison, de s'occuper des enfants (Saratou).

J'avais un cuisinier, j'avais quelqu'un pour faire le ménage [...] 4 filles (hébergées), elles allaient toutes à l'école [...] je regarde sur son programme : « c'est tel jour ton jour de cuisine », etc. Donc le cuisinier est là pour qu'à midi le repas soit prêt, mais le soir c'est quelqu'un d'entre nous, moi y compris [...]. Quand on reçoit, je fais le menu : « qu'est-ce que tu prends ? toi la salade, toi le couscous » (Sabine).

Cette catégorie de femmes assume davantage la charge mentale du travail domestique, la charge physique étant allégée par toutes les formes d'aide accessibles et elles ont un sentiment de contrôle, de choix. Cependant, le soutien familial comporte certaines difficultés relevées ici par Joëlle qui, sans être par les plus âgées, a pu bénéficier de la présence de membre de la famille dans son foyer :

Au départ c'était ses nièces ou ses cousines (de son conjoint) qui venaient nous prêter main forte. Mais à un moment donné c'était tellement invivable que je lui ai dit "tu vois, on va mettre fin à ça. C'est des gens vraiment qu'on veut aider. Mais si on continue comme ça, ça va être une situation conflictuelle avec ta famille. Donc c'est mieux qu'on prenne quelqu'un de neutre qu'on va payer et puis si la personne ne fait plus notre affaire ... " et depuis que j'ai fait ça, c'est la paix ... Chacun a sa façon d'éduquer un enfant. Un enfant qui n'a pas été éduqué, quand tu l'amènes et tu veux lui faire comprendre certaines choses, elle va trouver que tu la fais souffrir (Joëlle).

La seconde catégorie est constituée des participantes qui vivaient seulement avec leur mari et leurs enfants. Dans ces familles de type nucléaire, souvent formées par de jeunes couples, les femmes

expérimentent une plus grande charge physique du travail domestique. En effet, elles n'hébergent pas encore des membres de la famille élargie et n'ont pas accès à la forme d'aide qui en découle. Malgré l'accès qu'elles avaient à des aides domestiques, plusieurs participantes de cette catégorie se chargeaient elles-mêmes de la préparation des repas et l'expliquent par diverses raisons : « C'est sûr que moi je suis quelqu'un qui aime cuisiner [...] je viens le soir je fais le souper, je m'occupe de mes enfants. Parfois je restais sans bonne, sans domestique, je m'organisais aussi comme ça » (Amina). « Les week-ends je faisais la cuisine, je faisais le marché de toute la semaine, y a des soirs quand je rentre je fais la cuisine [...] ou bien mon mari dit "ah j'ai envie de manger telle chose, est-ce que ... " dès que j'arrive je me mets à la cuisine [...] j'aime faire la cuisine, donc ... » (Joëlle).

...la cuisine j'essayais de le faire moi-même [...] quand je veux manger telle chose et que je descends pas vite (du travail) je vais dire à la bonne de le faire ; ou bien quand on aura des gens qui vont venir [...] si je sais que je n'ai pas beaucoup de choses dans le frigo [...] je lui dis (à l'aide domestique) de faire telle chose même si on ne le mange pas on va garder dans le frigo (Nabia).

Ainsi, la préparation des repas est présentée comme une activité choisie ; un temps familial ou conjugal. En fait, la préparation des repas par les conjointes semble être un élément crucial dans la relation de couple. C'est une responsabilité perçue comme incombant *naturellement* aux femmes et qui dans certains cas est renforcée explicitement par une exigence de la part du conjoint. C'est ce que rapporte Dina, dont la marge de liberté de choix est vite confrontée aux préférences du conjoint :

... je peux laisser la servante faire la cuisine, mais quand c'est ça, monsieur n'est pas tellement content. [...] parce qu'il aurait voulu que ce soit moi qui fasse, parce que tu sais les hommes africains là, quoi qu'on dise y a un peu ça; des fois je m'entête : "écoutes c'est pareil, elle regarde comment je fais ... " et puis il accepte une fois, donc la contrainte c'était aussi ça (Dina).

Le cas ci-dessus n'est pas exceptionnel, les épouses sont associées à la préparation du repas et leurs compétences en la matière constitue une forme de fierté pour le conjoint selon (Adjamagbo *et al.*, 2017, p. 29) suivant les résultats d'une recherche menée à Cotonou :

Bien manger est [...] un droit que beaucoup d'époux revendiquent avec une âpreté qui tourne parfois au véritable diktat : nombreux sont ceux qui, par exemple, exigent que les repas soient préparés par leur épouse uniquement ou qu'on ne leur serve que des repas frais (ni décongelés ni même réchauffés de la veille). Le repas est la preuve quotidienne pour le mari de l'attention que lui porte son épouse, mais aussi de son ascendant sur elle. [...] Parmi les qualités requises d'une bonne épouse, celle d'être capable de « bien préparer » est

immanquablement citée par les femmes. Une bonne cuisinière est un faire-valoir que beaucoup d'hommes sont fiers de montrer aux personnes qu'ils invitent à la maison (Adjamagbo *et al.*, 2017, p. 29).

Par ailleurs, l'on note que dans tous les exemples précités, les participantes évoquent aussi des activités professionnelles, car c'est en rentrant du travail ou les fins de semaine qu'elles préparaient les repas. Certaines soulignent les difficultés qu'elles rencontraient à mener de front leurs activités professionnelles et soulignent les charges physique ou mentale du travail domestique : « ...même si j'ai quelqu'un pour le faire, c'est à moi vraiment de donner les décisions, les règles [...] ce qui n'a pas été facile pour moi. J'étais vraiment trop partagée, je peux le dire, mais par finir j'ai fini par m'adapter ... » (Hali). L'existence d'une aide à laquelle elles peuvent avoir recours semble délégitimer le sentiment de ressentir la charge du travail domestique, ou du moins son expression comme illustré dans l'extrait suivant :

...là-bas aussi tu ne te poses pas trop la question parce que tu te dis tu as une bonne [...] au moins quand tu viens le salon est nettoyé, ta chambre est faite, la cuisine est nettoyée, tout est fait, donc toi quand tu viens tu t'occupes de savoir est-ce que mes enfants vont bien, est-ce que mon mari va bien, est-ce que ses habits sont propres [...] et puis moi je vais m'occuper de la cuisine. Mais après, le soir tu es tellement fatiguée que tu ne sais même plus où donner de la tête, t'es fatiguée c'est ça (Amina).

En effet, l'emploi du temps de cette catégorie de participantes est parfaitement illustré par le cas de Dina, une jeune professionnelle vivant dans un ménage nucléaire dont l'organisation hebdomadaire de l'articulation famille-travail semble faire peu de place à des périodes de repos. Dina explique ce qui suit :

Le week-end je suis prise avec la cuisine [...] je faisais mon épicerie tous les mois [...] ça, ça me soulageait parce qu'on avait un grand frigo [...] ce qui fait que je prenais toute la journée du samedi pour préparer. Et comme j'avais la cuisinière [...] en même temps je prenais le charbon [...] donc je maximisais cette journée-là avec la servante [...] Toutes les fins de semaine je faisais les sauces et je les mettais dans le frigidaire. Donc la servante [...] faisait juste les accompagnements (Dina).

Toutefois, la situation devient parfois plus difficile à gérer quand cette organisation millimétrée ne peut être suivie, alors tout l'emploi du temps hebdomadaire est perturbé : « ...quand un samedi arrive et j'ai pas le goût de faire la cuisine. Parce que c'est pas toujours que tu as ... donc à un moment donné, y a des jours où tu ne suis pas et du coup toute ta semaine en prend un coup, toute ta semaine en prend un coup » (Dina). Ces difficultés sont soulignées aussi par celles qui étaient aux études, c'est le cas de Saratou qui indique que : « ...c'était un peu difficile parce qu'il fallait lier les études à la vie du ménage, alors [...] préparer, s'occuper de la maison c'était un peu dur » (Saratou). Pratiquement, toutes les participantes

travaillaient à l'extérieur ou suivaient des formations et se retrouvaient occupées à faire la cuisine le soir ou le week-end. Les aides domestiques prenaient en charge une partie des tâches, à savoir le nettoyage de la maison, la vaisselle, la lessive et les soins et la garde des enfants en journée. On peut percevoir ici une division du travail domestique hiérarchisée entre femmes, car les tâches les plus pénibles ou chronophages sont déléguées aux aides-domestiques. Dans ces conditions et malgré les difficultés, les participantes percevaient leur prise en charge des autres tâches, principalement la préparation des repas, plutôt comme un choix. La division genrée du travail, intériorisée aidant, cette situation allait de soi et leurs stratégies étaient généralement orientées vers une meilleure manière de s'y conformer. En conséquence, la gestion de leur emploi du temps professionnel et domestique telle que présentée dans les exemples ci-dessus montre une surcharge de travail pour cette catégorie de participantes en Afrique de l'Ouest. Cet aspect est également relevé par la recherche menée à Cotonou (Adjamagbo *et al.*, 2017). Mais, une relative flexibilité peut être considérée comme une caractéristique observée dans le cas de la quasi-totalité des participantes à la présente recherche. En effet, celles-ci sont dans une position de gestionnaires du travail domestique et disposent d'un potentiel d'aide-domestique salariée ou familiale à mobiliser au besoin. Cette marge de manœuvre pourrait expliquer leur sentiment individuel de liberté de choix malgré la charge de travail. En fait, même les participantes de la seconde catégorie reçoivent de l'aide familiale comme en témoigne Ayyou qui était aux études et donc le couple n'avait pas les moyens de payer le salaire d'une aide domestique : « je me suis mariée à 21 ans, y a ma petite sœur qui venait, des fois si j'ai des examens ou bien je suis de garde, elle venait cuisiner, ou m'arranger la maison ». Les extraits ci-dessous vont dans le même sens, montrant les expériences d'Élise qui exerce une activité commerciale dans le secteur informel, et de Maïmou qui était aux études : « J'avais une petite sœur qui était avec moi et m'aidait à faire le commerce. Parce que le jour où je vais en ville prendre la marchandise c'est elle qui est à la table qui vend, et puis la famille était là, j'avais pas de problème, c'était tranquille quoi (Élise) ».

... la mère de mon mari me dit de ne pas préparer (les repas) du lundi au vendredi [...] ils font le plat ils nous amènent et elle a toujours quelqu'un qui vient faire le ménage chez moi. Je me suis dit que c'était vraiment une vie facile en ce moment-là, parce qu'en tant qu'étudiante je viens, la maison est propre, toutes les choses sont faites. Et même à manger j'ai à manger sur la table. On ne finance même pas, c'est vraiment la grande famille qui a décidé de nous aider avec ça (Maïmou).

Toutes participantes ont déclaré avoir reçu l'aide de membres de leur famille dans la prise en charge des activités domestiques. De plus, à cette période, leurs enfants étaient encore petits et la garde des enfants

constitue une partie du travail domestique dont elles étaient responsables. La section suivante décrit comment cette prise en charge des enfants est organisée.

5.1.3 Les formes d'aide domestique

Dans leur période de vie en Afrique de l'Ouest, les participantes ont bénéficié de plusieurs formes d'aide pour la réalisation du travail domestique. La description des différentes ressources d'aide fait l'objet des sous-sections suivantes :

5.1.3.1 L'aide familiale pour la garde des enfants

Les mères, les tantes, les femmes plus âgées de la famille des deux conjoints apportent leur soutien lors de la naissance d'un enfant. Ainsi, quand elles avaient des nourrissons, certaines participantes faisaient venir une parente pour les assister : « ...une de mes nièces maternelles qu'on m'a envoyée et qui s'occupait du bébé. Et les premiers temps ma belle-mère était là, jusqu'à 3 mois, 4 mois, elle était là... »(Sabine). « ...sa tante (de son conjoint) venait m'assister pour les accouchements [...] 6 mois, le temps que l'enfant soit plus ou moins indépendant [...] de ce côté j'ai pas souffert. Elle reste là, s'en va 2 semaines, revient 3 mois [...] jusqu'à ce que l'enfant soit manipulable par les aides » (Joëlle).

D'autres participantes demandaient l'aide de leur mère surtout pour contrôler la bonne marche des activités en leur absence : « en fait, ma mère elle venait en tant qu'observatrice pour voir si celle-là (l'aide domestique) elle s'occupe... elle, elle était bien, je l'ai gardée » (Dina). Ayyou qui était en recherche d'emploi et faisait du bénévolat dans un service public, était retournée temporairement chez ses parents, car son conjoint était absent du pays, comme c'est souvent la pratique dans les jeunes couples « C'est ma mère qui gardait [...] je me rappelle elle avait pris une bonne pour moi, donc je la laissais (le bébé), je partais, c'est elle qui payait la bonne ». Nabia également était retournée chez ses parents, son mari était aux études à l'étranger et elle occupait un poste dans le domaine administratif dans une entreprise privée « j'étais chez les parents, ma maman était là et puis il y avait mes nièces, j'ai mon grand frère qui vivait là avec sa femme et ses enfants [...] donc (la garde du bébé) n'avait pas créé des problèmes ». Dans le cas de Amina, ce retour a été une contrainte comme illustrée dans l'extrait suivant :

...ce qui était difficile, quand mon bébé venait de naître, dès que le baptême est passé le même jour je suis retournée chez ma mère. Parce que nous malheureusement les congés maternité c'est 2 mois [...] c'est qui qui allait s'occuper de nos bébés ? Je n'avais pas d'autre choix que d'aller chez ma mère parce que ma mère m'aide [...] il est tout petit et puis je ne

pouvais pas le laisser entrer d'autres mains [...] c'était ma mère qui était la seule solution (Amina).

En fait, dans plusieurs sociétés, les femmes regagnent leur famille pour la naissance du premier enfant. De nos jours, cette pratique est de plus en plus délaissée, mais les politiques familiales peu adaptées contribuent à en faire une alternative appréciable. Dans les cas où la famille élargie vit dans la même concession¹⁵ (comme c'est le cas dans certains pays), la garde des enfants est collective tout en engageant la responsabilité de la personne à qui l'enfant est explicitement confié. Souvent, la plus âgée délègue des activités aux autres enfants, sous la supervision des personnes adultes. Les femmes qui travaillent à l'extérieur peuvent donc compter sur la présence de celles qui sont présentes quotidiennement à la maison, sans grande formalité selon ce que Tilla décrit dans cet extrait :

Tout le monde est responsable [...] ma maman était là-bas, mes sœurs étaient là-bas, la femme à un frère était là-bas [...] Parce qu'on sait que moi j'avais amené le bébé ici, par exemple, la plus âgée elle va être responsable, mais qu'est-ce qu'elle va faire si elle est responsable? Elle va être responsable d'autres enfants : "fais comme ça" s'il y a des enfants qui vont pas à l'école, le plus grand, il est avec ma maman, la femme de mon grand frère, ma grande sœur dans la maison [...] on sait que sa maman est allée au travail (Tilla).

Attou confirme cette perception des choses :

En Afrique nous ne connaissons pas le baby-sitter ... une étrangère va venir dans ta maison pour garder ton bébé (rires) ça c'est la différence entre l'Afrique et ici [...] la seule chose que j'ai à faire est de donner son bain à mon enfant et l'apporter à toute sœur disponible ou toute tante disponible et elles feront tout pour toi jusqu'à ton retour (Attou).

Ma fille moi j'ai pas eu de problème parce que j'avais de l'aide, j'ai vraiment de l'aide [...] ma fille je peux dire que j'ai porté sa grossesse, mais tout le reste là vraiment... [...] la maman était là, y avait mes sœurs (Hali).

Certains facteurs contribuent à la facilité avec laquelle cette organisation de la garde des enfants se met en place, notamment la proximité spatiale :

...y a ma belle-sœur qui habitait à 5 min [...] je lui ai proposé, elle a dit oui [...] quand mon fils a eu comme 10 mois, 11 mois, il passait ses journées chez ma belle-sœur, je partais au travail.

¹⁵ « En Afrique, la concession est un terrain le plus souvent clos, regroupant autour d'une cour un ensemble d'habitations occupées par une famille » : <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/concession/17904>

Quand ça a été le moment de commencer le jardin [...] c'est un autobus qui l'amenait et qui le ramenait [...] parfois quand j'étais au travail, ou quand on m'appelait pour travailler un samedi j'étais obligée d'y aller, lui il allait là-bas [...] C'est comme une évidence, tu ne te poses pas de question [...] tu fais ce que tu as à faire avec l'aide de ta bonne et des bonnes volontés (Amina).

Dans cette organisation familiale de la garde des enfants, il n'est pas question de compensation monétaire directe, mais selon Tilla, la bénéficiaire du service trouve un moyen de montrer sa reconnaissance :

C'est pas forcé de faire des cadeaux, c'est à toi de choisir, regarde, là ma grande sœur qui l'a gardé ... c'est tout le monde, mais c'est elle la responsable. Parce que sa maman dit : "eh, une telle, ça c'est ton fils, moi je vais au travail" "eh oui, c'est mon fils OK " [...] Elle travaille, mais elle ne sait pas quoi faire à ma grande sœur. Elle est allée acheter des bijoux en or, elle a dit "une telle c'est pour toi". Elle ne donne pas chaque mois, elle a fait un bout de temps et puis [...] des bijoux en or, je vous jure! (Tilla).

Un autre facteur important qui rend possible cette organisation de la garde des enfants est la disponibilité des femmes de la famille. Ceci indique certaines caractéristiques du contexte de travail global des femmes, car peu de femmes ont accès à l'instruction qui ouvre les portes du marché de l'emploi formel. Ces femmes de la famille élargie font partie de cette majorité moins favorisée qui reste au foyer et n'a accès qu'à des activités économiques peu rémunératrices. Le travail domestique salarié fait partie des activités dans lesquelles s'insère une partie des catégories de la population défavorisée. Les participantes ont utilisé leurs services, ce qui fait l'objet de la section suivante.

5.1.3.2 L'aide domestique salariée

L'utilisation des services d'une main-d'œuvre salariée dans le domaine du travail domestique est largement répandue dans tous les pays de provenance des participantes à cette recherche, surtout en milieu urbain. Généralement féminine, cette main-d'œuvre provient du milieu rural, des catégories moins favorisées de la population urbaine ou même des pays de la sous-région (Ahonoukoun, 2016; Gassama, 2005; Hassane Ousmane, 2009). Selon les données d'une recherche menée dans deux villes ouest-africaines, le recours à la main-d'œuvre domestique est variable selon les contextes :

À Dakar, le recours au service domestique est massif : 40 % des ménages enquêtés ont au moins une domestique (hébergée ou non et travaillant à minima 5 jours par semaine) et 85 % des ménages des catégories sociales supérieures. À Lomé, 26,4 % des ménages font appel à des services extérieurs pour les tâches ménagères. À Dakar, l'enquête révèle que 16 % de l'ensemble du personnel domestique sont des hommes. Mais ces derniers exercent des fonctions spécifiques comme celles de chauffeurs, de gardiens, de jardiniers et ont donc en

charge des tâches différentes de celles confiées aux domestiques femmes (Moguérou *et al.*, 2019, p. 104).

Quant aux participantes à cette recherche, si durant leur enfance certaines vivaient dans des familles à faible revenu ou en milieu rural et ne bénéficiaient pas de la présence d'une aide domestique salariée, pratiquement toutes (sauf 1) ont pu se payer les services d'une aide domestique à l'âge adulte, en général parce qu'elles et/ou leur conjoint avaient un revenu le leur permettant. L'accès à une ou plusieurs aides domestiques demeure donc lié à la situation économique du couple et pourrait de plus en plus être difficile pour les jeunes qui se retrouvent dans une plus grande précarité. On observe plusieurs cas de figure dans le recours à la main-d'œuvre salariée domestique. En termes de tâches, l'aide domestique pouvait « tout » faire et décharger son employeuse, qui peut ainsi vaquer à d'autres occupations, notamment ses activités professionnelles. C'est ce que Aïssa dont les activités professionnelles n'ont pas pâti de sa responsabilité d'épouse en charge de s'assurer du bien-être familial au quotidien souligne ici : « ...en Afrique c'est pas le même niveau de vie [...] tu as l'aide des domestiques; alors tu fais rien, tu peux payer une domestique pour faire tout pour toi, les courses de la maison, faire les trucs pour que toi aussi tu peux penser à d'autres choses ». L'aide domestique peut aussi ne concerner qu'une partie des tâches, l'employeuse prenant en charge l'autre partie, ce qui ressort de description qu'en donne Dina : « la servante qu'est-ce qu'elle faisait, juste les accompagnements, le riz, le fofou; elle aussi ça l'allégeait pour qu'elle puisse avoir le temps pour rester avec les enfants et aussi pour faire le ménage à la maison » (Dina). En termes de prise en charge du salaire de l'aide domestique, dans certains cas, c'est la femme qui s'en charge (« moi je payais le salaire de la domestique » (Dina), comme pour compenser le fait que c'est le travail qu'elle aurait dû accomplir qui est délégué à cette employée. La responsabilité de ce travail est clairement accolée aux femmes, comme le montre l'exemple suivant :

La bonne que j'avais à la maison, il (son mari) ne payait pas il disait " ça je ne paie pas, c'est ton travail, c'est toi qui dois préparer à manger, t'occuper de la maison et tout" donc j'étais obligée de prendre une bonne qui ferait tout ça là pour moi. C'est moi qui la payais [...] mes grandes sœurs chacune a eu, mes parents ont pris une bonne pour chacune-là, mais moi, au moment où je venais là, bon ils étaient un peu à la retraite, fatigués donc c'est moi-même qui payais (Dijé).

D'autres fois c'est l'homme qui s'en charge, mais même dans ce cas, l'idée selon laquelle ce travail est lié à la femme est toujours présente : « Mon mari avait déjà pris une fille qui nous aidait, il la payait pour moi, c'est la fille de ménage qui faisait tout ça » (Élise). Une seule participante, du fait de la situation

économique précaire de son couple, n'a pu avoir accès à de l'aide domestique salariée : « Non, je pouvais pas prendre une bonne » (Ayyou).

Par ailleurs, certaines participantes relèvent que le recours à une aide domestique externe comporte certaines contraintes :

... j'avais une servante et un chauffeur [...] j'en ai changé au moins quatre [...] comme la première, elle était vraiment bien, je n'avais aucun problème avec elle, mais elle devait aller se marier donc je l'ai laissée partir [...] après ça y a une autre, oh elle est venue, elle m'a piqué toutes mes affaires, elle a volé beaucoup de mes choses elle est partie, y a une autre elle est venue, elle a transformé la maison en hôtel si on peut dire ça comme ça, les gens viennent, ils font ce qu'ils veulent (Dina).

En effet, le contrat informel qui régit ce type de travail est souvent brisé de part et d'autre sans préavis et sans dédommagement suivant le niveau de satisfaction des deux parties (Gassama, 2005; Hassane Ousmane, 2009). Il existe aussi quelques hommes peu nombreux, engagés comme aides domestiques comme illustré ci-dessous dans le cas de Aïssa dont le conjoint était "un expatrié" ce qui est souvent synonyme de conditions de vie aisées avec la possibilité de disposer de plusieurs domestiques :

On avait un boy, c'est lui qui faisait le ménage de la maison et puis en même temps la nuit il gardait la maison. [...] On a toujours eu des domestiques à la maison en Afrique qui nous aidaient pour les tâches. [...] on avait... trois domestiques : une qui faisait le ménage; une qui faisait la cuisine; une qui lavait les habits et qui faisait le repassage (Aïssa).

Moi j'avais trois : y a une qui s'occupe uniquement de faire le manger et balayer la cour, y a une qui s'occupe des enfants et y a un gardien. Partout où je suis, j'ai trois bonnes et boys qui font tout pour moi, ce qui fait que moi j'ai pas senti ...(Rahama).

De plus en plus, il y a une professionnalisation du secteur du « care », ce qui rend moins aisé l'accès à cette main-d'œuvre aux classes moyennes du fait du rehaussement du salaire. Mais, la pratique informelle persistera pour les catégories plus vulnérables qui n'auront probablement pas accès à une formation professionnelle les rendant aptes à travailler dans de meilleures conditions (Ahonoukoun, 2016; BIT, 2013; Boly, 2013).

5.1.4 Les pères et conjoints dispensés de travail domestique

Dans ces récits d'enfance autour du travail domestique, les pères ne sont jamais mentionnés comme ayant participé à la prise en charge directe des activités. Mais ils participent au paiement du salaire des aides-domestiques :

Le lavage par exemple, je peux dire que nous on lave pas [...] y a quelqu'un par exemple chaque deux semaines il doit venir pour faire la lessive [...] on a une bonne, la bonne est à la charge de mon papa. [...] La vaisselle aussi c'est la bonne, parfois on peut l'aider. Parce qu'on a l'habitude d'aider les bonnes, on peut pas laisser les bonnes comme esclaves (Tilla).

Des fois aussi, les pères interviennent pour encourager ou décourager l'implication des enfants comme illustrer dans les extraits suivants : « ... ma mère là, mon père disait que ma mère ne s'approche pas de la cuisine pendant les vacances [...] c'est nous qui préparons à manger ; c'est nous qui faisons le marché, ma mère reste là [...] elle se repose » (Aïssa).

... mon père ne voulait pas et moi je prends l'initiative moi-même d'aider ma mère. Surtout les fins de semaine que je ne pars pas à l'école c'est-à-dire les samedis et les dimanches là j'aide ma mère. Je fais le ménage et comme en Afrique on a la grande cour, tu sais des fois c'est le *fun* pour moi de prendre un balai, balayer la cour, ça ne me dérange pas et je prépare à manger aussi (Rahama).

En outre, les préférences des pères peuvent orienter l'organisation des tâches domestiques, notamment en ce qui concerne le recours à de l'aide salariée comme illustrée ci-dessous :

...on avait de l'aide domestique, mais pas tellement. Mon père n'aimait pas les trucs domestiques, donc ma mère ne prenait pas tellement [...]. Les grandes vacances, au lieu d'aller en vacances chez quelqu'un, elle nous proposait " vous allez faire le ménage, au lieu de prendre une domestique, l'argent là que je vais donner à une domestique, je vous le donne" donc on aimait ça, elle nous payait (Ayyou)

...mon papa n'a jamais accepté la cuisine d'une bonne. Jamais, jamais, jamais de la vie, c'était quelqu'un de très compliqué pour la cuisine [...] Ma mère disait même, mon papa quand il faisait une mission, le jour où il devait arriver on doit pas chauffer son repas (il lui faut) un nouveau repas qu'on vient de préparer (Tilla).

À l'inverse, dans l'expérience de Dijé, son père a priorisé l'embauche de travailleuses domestiques pour alléger les charges domestiques des femmes et dispenser ses filles afin qu'elles s'adonnent à leurs activités scolaire ou professionnelle comme illustré ci-dessous :

... même nos mamans là, elles préparaient à manger, mais pour aller au marché il y avait des bonnes. Nos mamans avaient des nounous qui s'occupaient de leurs enfants [...] elles partaient avec elles pour porter les (marchandises), elles reviennent, font les tâches. C'est pour ça on nous a jamais appris à préparer à manger chez nous, on ne faisait rien c'est les bonnes qui faisaient, chez mon papa et il voulait que ça continue comme ça [...] il accompagnait toujours ses filles (quand elles se mariaient) de bonnes (Dijé).

Dans la section ci-dessus, l'on observe que certains hommes étaient engagés comme aide domestique et que les garçons participaient à certaines tâches domestiques spécifiques, alors que les pères pas du tout. On observe ce dernier scénario chez les hommes avec lesquels les participantes partagent leur vie qui, comme maris et pères de leurs enfants, sont socialement dispensés de travail domestique. D'ailleurs, pour certaines participantes, l'évocation d'un travail domestique effectué par les hommes provoque une certaine hilarité : « lui faisait pas le ménage, il faisait rien...rires » (Joëlle) ou « Lui il ne faisait rien du tout » (Mina) ou encore : « Il était moins présent on va dire, à cause de son travail, tout retombait finalement sur mes épaules à moi, on vivait comme ça, c'était pas facile, mais ... c'était ça » (Amina). Il arrive malgré tout, dans l'organisation des activités, que les conjoints soient mis à contribution pour s'occuper des enfants, par exemple quand les mères sont occupées à faire la cuisine : « pendant ce temps-là, monsieur était avec la fille, notre ainée ... télévision, ils peuvent sortir ensemble et pendant ce temps, moi je...c'est pas tout le temps » (Dina). Cette implication des conjoints à la prise en charge des enfants n'est pas systématique et l'exemple ci-dessous montre que la charge mentale est entièrement portée par les femmes :

... les enfants commencent à 7h30, pour aller les déposer ça ne pose pas de problèmes. Ils finissent à 17h, moi quand je finis tôt c'est 18h30. Et on s'était entendu, lui il allait les chercher les après-midi, il y a des moments où il oublie ... il y a des moments où il oublie! Donc moi je suis au travail et puis je pense aux enfants [...]. Une fois ça, ça m'avait même vraiment fait pleurer, j'ai quitté il était 19h passé, l'école ne m'avait pas appelée. Pour moi les enfants étaient à la maison. J'arrive à la maison, je demande, on me dit non. J'appelle à son travail, on me dit il est sorti depuis 15h. Je viens trouver la fille, elle est assise seule! ... je l'ai prise puis je pleurais dans la voiture, je dis c'est quelle vie ? [...] c'était la plus grosse difficulté dans ma vie, essayer de concilier le travail, les enfants [...] on s'est parlé et puis beh il s'est réajusté, quand il n'arrivait pas à aller prendre les enfants il m'appelait au moins, moi je demandais à une collègue d'aller les chercher pour les amener ou un de ses neveux pouvait aller les chercher (Joëlle).

Pourtant, deux cas de participation des hommes à certaines tâches domestiques ou de tentatives de participation ont été rapportés. Dans certains couples qui n'ont pas les moyens de payer les services d'une aide domestique, les hommes tentent de faire certaines activités malgré le jugement social et le dénigrement, réel ou appréhendé qui risquent de les cibler. Cette implication dans les activités

domestiques n'est pas ouvertement assumée puisque des précautions sont prises pour la dissimuler comme illustré dans l'extrait ci-dessous :

...dans la chambre les choses à arranger il va m'aider, mais c'est mal vu qu'un homme cuisine pour toi, ils vont commencer à parler les voisins [...] des fois j'étudiais sur le lit je dors là, j'ai même pas eu le temps pour laver mes tenues pour le lendemain, il le faisait quand même, des fois je me réveille le matin "oh mes tenues, j'ai pas lavé " il dit "calme-toi j'ai déjà fait", il m'aidait à laver les choses (Ayyou).

Une recherche menée dans deux villes ouest-africaines observe une légère et diversifiée implication des hommes dans les tâches domestiques, suites aux adaptations induites par les effets des crises économiques, notamment une plus grande participation des femmes aux charges financières du ménage, battant davantage en brèche le principe de l'homme chef de famille et pourvoyeur. Concernant les hommes qui s'impliquent dans le travail domestique, à l'image du conjoint de Ayyou et à contre-courant des normes dominantes en la matière, les chercheur.e.s observent des différences selon les contextes. Ainsi :

À Lomé, les hommes mariés les plus impliqués dans les tâches à dominante féminine (repas, vaisselle, lessive, ménage, soins quotidiens aux enfants) sont plutôt jeunes et de niveau secondaire ou supérieur [...]. À Dakar, il n'existe pas de profil type d'hommes investis. Le contexte, marqué par un fort contrôle social, renforcé par la vie en groupe élargi, serait moins propice à l'expression de masculinités alternatives. Par ailleurs, les milieux dans lesquels les hommes sont investis à Lomé sont, à Dakar, précisément, ceux dans lesquels on embauche du personnel domestique (Moguérrou *et al.*, 2019, p. 107).

Le second cas qui ressort de la présente recherche concerne un couple mixte, un conjoint d'origine québécoise francophone qui a grandi et a été socialisé au Québec. Quand le couple vivait en Afrique, Aïssa avait écarté son conjoint de la cuisine conformément à la pratique normale dans son pays comme exprimé dans l'extrait suivant :

... en Afrique, mon mari m'avait demandé : "comment on va faire pour partager les tâches?" Mais j'ai dit : "quelles tâches?" il me dit "la cuisine, des trucs comme ça" j'ai dit " ... les hommes ne rentrent pas dans la cuisine..." il a trouvé ça bizarre "comment ça, c'est toi seule qui vas faire la cuisine?" "oui, ma mère a toujours fait la cuisine pour mon père et puis c'est moi qui vais faire pour toi..." Alors yiiiiiii! il s'est habitué comme ça (Aïssa).

En effet, après leur installation à Montréal, Aïssa avait eu besoin d'impliquer son conjoint dans la réalisation de certaines tâches domestiques, mais selon elle il a pris l'habitude contraire s'en est

accommodé. Cette phase de leur expérience est détaillée dans la section qui traite du travail domestique en Occident.

5.1.5 Synthèse analytique et interprétation

Les récits de la prise en charge du travail domestique, telle que vécue par les participantes à cette recherche dans le contexte ouest-africain, mettent en avant la notion de responsabilité en ce qui a trait au bien-être de la famille. L'on voit poindre une sorte d'identité et d'éthos féminin qui résulte de leur socialisation en conformité avec le modèle patriarcal dominant qui a façonné (en intersection avec d'autres rapports sociaux) l'environnement social complexe dans lequel elles se sont construites. Cette identification au modèle féminin se rapporte aux dimensions idéelles, idéologiques et symboliques des rapports sociaux qui imprègnent tous les champs sociétaux et qui sont théorisées à travers le concept de doxa de sexe (Haicault, 2005). Dans le parcours des participantes en Afrique, l'on peut identifier une intersection genre/classe/âge dans la division du travail domestique. D'une part, l'exécution du travail domestique a fait partie de leur enfance, selon une répartition des tâches variant en fonction de l'âge et du genre dans la fratrie et dans la famille élargie. D'autre part, on observe que les familles de certaines participantes ont pu compter, pour alléger le travail domestique des femmes du foyer, sur une main-d'œuvre salariée principalement féminine, moins favorisée sur le plan économique. Le contexte économique est caractérisé par un appauvrissement chronique de certaines catégories de la population dont les membres deviennent disponibles pour occuper ces emplois souvent insuffisamment rémunérés. Mais, étant donné que la présente recherche est axée sur l'expérience de femmes qui résident à Montréal, les effets des rapports de domination sur les femmes insérées dans le travail domestique en Afrique (les aides familiales ou salariées) ne seront pas développés ici. Il faut simplement noter que les recherches dans ce domaine démontrent une extrême vulnérabilité des personnes concernées, parfois des enfants engagées dans l'aide-domestique salariée (Boly, 2013; Hassane Ousmane, 2009).¹⁶

¹⁶ Certains travaux, axés sur les droits de la personne, par exemple Ahonoukoun, L. V. (2016). *La réglementation du travail domestique au Bénin et les*

apports de la convention 189 de l'OIT [mémoire, UQAM]. Montréal. , BIT. (2013). *Éliminer le travail des enfants dans le travail domestique et protéger les jeunes travailleurs contre les conditions de travail abusives*. omettent de tenir suffisamment compte des mécanismes et de l'impact des rapports de domination Nord/Sud qui influencent négativement toutes les dynamiques socioculturelles, économiques et politiques dans la sous-région et décuplent les effets des facteurs de vulnérabilisation des groupes les plus défavorisés des populations. Nous retrouvons cette critique dans d'autres analyses : Traoré, A. D. (1996). « Nous, femmes du monde » ou De la place des Africaines dans un monde sans frontières. *Présence Africaine*, 153(1). <https://doi.org/10.3917/presa.153.0102> De plus, cette

En ce qui concerne les participantes, l'aide domestique extérieure dont elles disposaient leur a permis de réaliser leurs objectifs professionnels et de renforcer leur pouvoir économique. Elles bénéficiaient d'une conjoncture favorable, à l'intersection des rapports sociaux de sexe et de classe, comparativement aux femmes des classes plus défavorisées économiquement au service de leur famille. Cet effet positif profite à ces femmes des classes moyennes au niveau micro et méso, mais il a comme corollaire un impact négatif sur la reproduction des rapports de genre inégalitaires au niveau macro (collectif).

D'autre part, une exécution collective des tâches domestiques est favorisée par la disponibilité de membres de la famille qui apportent leur aide de diverses manières. On relève en effet une implication active de divers membres de la famille (parents, beaux-parents, autres...) pour résoudre les problèmes rencontrés par les participantes dans la prise en charge des tâches domestiques. Des stratégies individuelles et familiales s'articulent sous diverses formes (garde des enfants; apport de plats cuisinés; nettoyage, etc.), afin que les participantes puissent vaquer à leurs occupations professionnelles. La charge mentale qui pèse sur elles s'en trouve quelque peu allégée, car partagée avec les proches. Aussi, la majorité des participantes ne ressentaient pas la charge du travail domestique comme un poids excessif, d'autant plus qu'elles assumaient peu son aspect physique. Même dans le seul cas où l'une des participantes n'avait pas accès à l'aide domestique salariée par manque de moyens financiers, elle recevait l'aide de sa sœur, qu'elle n'avait pas besoin d'héberger puisqu'elle résidait non loin de sa famille. La proximité de la famille sur le plan spatial est un facteur important qui facilite la sollicitation et l'apport de cette aide. De ce fait, dans pratiquement tous les cas, les conditions ont été propices pour que les hommes soient explicitement dispensés de travail domestique et, corrélativement, la potentialité que les femmes revendiquent leur implication est réduite.

Ainsi à l'intérieur du couple, ce sont les femmes qui ont la totale charge mentale, ce sont elles qui doivent tout organiser; c'est leur responsabilité de veiller au bien-être de tous les membres du ménage. En outre, le choix que certaines font de préparer les repas elles-mêmes pourrait être lié au besoin de montrer qu'elles sont de bonnes mères ou épouses ; elles fournissent des efforts pour créer une bonne qualité de relation avec leur conjoint et ainsi sécuriser leur mariage. Ceci est d'autant plus vrai dans les contextes où

approche des droits humains, *top-down* et eurocentriste, tient peu compte des formes endogènes de justice sociale et d'humanisme, ce qui la rend contre-productive : Camara, F. K. (2014). Teaching, Promoting, and Implementing Human Rights Instruments in Africa: The Need to Contextualize *Global Business & Development Law Journal* 27(1), 25. .

la polygamie est légitimée socialement, la rivalité entre femmes sur le marché matrimonial s'en trouve potentiellement accrue.

Dans ces conditions, globalement, il ne ressort pas de velléité subversive explicite de la part des participantes concernant cette prise en charge unilatérale des activités domestiques dans le couple, même si certaines participantes ont évoqué les difficultés qui résultent de leurs occupations. Il s'ensuit que les représentations essentialisées du travail domestique sont confortées et participent à la reproduction de normes et pratiques genrées dans ce domaine. Dans le contexte ouest-africain, les liens de mariage et la séniorité complexifient la notion de famille, puisque celle-ci ne se limite pas à la famille nucléaire et que le mariage peut prendre une forme polygamique. La position familiale et sociale des femmes s'en trouve affectée de diverses manières. Ainsi, en ce qui concerne le travail domestique, les jeunes femmes en assument la charge, libérant les femmes plus âgées, qui acquièrent une plus grande disponibilité à réaliser d'autres activités économiques et sociales. Il y a une hiérarchisation à l'intérieur de la catégorie des femmes, ainsi que le potentiel pour toutes de se retrouver dans telle ou telle position dans leur parcours biographique. Mais, malgré une relative collectivisation du travail domestique, celui-ci n'est pas forcément valorisé et demeure essentialisé, car ce sont toujours des femmes qui en ont la charge. Ce n'est donc pas une prise en charge sociale du *care* qui valorise les activités essentielles à la reproduction sociale (Nakano Glenn, 2016) qui s'observe dans ces conditions. Comme l'a démontré Delphy (2015) la conjugalité crée la gratuité du travail domestique et de l'exploitation des femmes, au profit des hommes. Quand le travail domestique est réalisé à l'extérieur de la famille, il est payé, que ce soient les femmes ou les hommes qui l'exercent. Toutefois, même si les concepts de division sexuelle du travail et d'assignation prioritaire des femmes à la famille expliquent les situations observées dans le cadre de la présente recherche, ils n'en épuisent pas toutes les complexités et nuances. Ces concepts, tels qu'issus des expériences des femmes occidentales, s'avèrent insuffisants pour rendre compte de manière pertinente des expériences complexes des femmes du Sud, en l'occurrence de celles d'Afrique de l'Ouest. Une prise en compte des réalités complexes et multidimensionnelles des rapports sociaux dans les différents contextes devrait permettre d'actualiser ces concepts ou d'en générer de nouveaux visant une capacité explicative adéquate. On voit notamment ici l'importance de prendre en considération une approche intersectionnelle pour saisir que les rapports de pouvoir au sein de la sphère domestique sont structurés ici par l'interaction d'au moins trois axes de différenciation sociale : le genre, la classe et l'âge.

En somme, le contexte actuel de cette région montre des situations que l'on peut rattacher à des formes d'organisation sociale régies par des rapports d'inégalités (âge, genre, classe) qui s'inscrivent eux-mêmes dans un contexte néocolonial (politique, économique, socioculturel) caractéristique des rapports de domination Nord/Sud décrits dans le chapitre au point 1.2. Les participantes à la présente recherche font partie d'une catégorie relativement privilégiée dans leur contexte de départ. Le travail domestique n'a pas été une contrainte handicapante pour elles, mais la manière dont il est organisé reproduit des rapports sociaux inégalitaires entre hommes et femmes, mais aussi entre les femmes elles-mêmes (les participantes se sont déchargées sur des femmes moins favorisées sur le plan économique)(Ahonoukoun, 2016; Boly, 2013; Gassama, 2005; Hassane Ousmane, 2009). Du fait que ce travail est non rémunéré (famille) ou peu rémunéré (salarial) et chronophage, il constitue globalement une contrainte pour l'atteinte d'une autonomie individuelle et collective des femmes dans la société. Les participantes s'avèrent en général relativement peu critiques à l'endroit de la division sexuelle du travail domestique, du moins tant qu'elles étaient dans le contexte ouest-africain et disposaient d'une aide-domestique salariée ou familiale, qui leur allégeait surtout la charge physique des tâches ménagères.

5.2 Au Canada

Les conditions de vie matérielles dans un contexte de pays industrialisé sont différentes à plusieurs égards de celles du contexte de départ. Par exemple, les équipements électroménagers disponibles en Occident ne sont pas d'un usage répandu dans le contexte ouest-africain. Cela pourrait laisser penser à un allègement du travail domestique pour des personnes qui quittent l'Afrique de l'Ouest et s'installent à Montréal. Les récits des participantes évoquent plutôt une plus grande charge ressentie, d'où un réajustement de la répartition des tâches au sein de la famille ou, à défaut, une charge plus considérable pour les femmes. En tenant compte des principaux éléments qui ressortent des expériences des participantes dans ce contexte, cette section présente successivement la charge directe du travail domestique pour les femmes, l'enjeu que représente la gestion d'enfants en bas âge, la répartition des tâches dans la famille.

5.2.1 Le poids du travail domestique

Dans le parcours des participantes en Occident, un changement dans les modalités entourant l'organisation du travail domestique a bouleversé leurs habitudes. Ce changement s'est manifesté sous

forme de plus grandes difficultés éprouvées, car les possibilités d'accès à une aide multiple n'existent plus et leur situation socioéconomique ne leur permet pas d'accéder à de l'aide domestique salariée. Ce changement de cadre de vie et les exigences qui en découlent ont constitué une contrainte quotidienne, surtout dans les premiers moments de leur installation : « C'est moi-même qui m'occupais de tout. Ce que je n'ai jamais vécu au pays-là, non ça c'est obligatoire, tu fais double emploi ... » (Dijé). Les extraits suivants vont dans le même sens :

C'est différent, très difficile même...avant qu'on s'habitue...mais maintenant je peux dire je suis habituée. Pour aller faire la cuisine, dans le salon (rires), on n'est pas habitué. On s'organise, le lavage des fois ça gêne nos habits, surtout les brodés-là...et puis moi j'ai pas l'habitude, je vous jure de laver, je faisais pas avant, tu vois c'est ça mon problème (Tilla).

...des fois tu rentres fatiguée du travail, c'est à toi de nettoyer la maison, à toi de préparer à manger tout ça, c'était pas facile pour nous parce qu'on était habitué là-bas à ce qu'on fasse tout pour toi. Quand tu viens vraiment, le temps de t'adapter-là ça, ça prend du temps. Et jusqu'à présent là, malgré des années parcourues là, moi j'ai toujours ce problème. C'est juste ça le gros problème, mais sinon...(Rahama).

Pour ce qui est de l'aide-domestique salariée, elle est hors de portée des participantes dans le nouveau contexte : « y a pas de bonnes, c'est justement ça le pire ... tu ne peux pas te permettre le luxe d'avoir une bonne ici, c'est excessivement cher...c'est pour les millionnaires ça ... donc non » (Amina). Une seule des participantes a pu y avoir accès, temporairement : « quand j'étais consultante, on avait une dame de ménage qui venait à la maison; là j'en ai plus ... donc les travaux... » (Oumou). Malgré tout, la charge ressentie est aussi relative au niveau d'implication des femmes sur le marché du travail, comme en témoigne Élise qui, quand elle était inactive professionnellement, ne ressentait pas le poids du travail domestique :

... quand mon mari part à l'école, des fois il va très tôt il rentre pas vite [...] mon fils aussi il va à l'école, donc j'étais là je m'ennuyais vraiment...quand je mets une table ici, le soir je la mets là-bas...même les habits même je les lavais pas à la machine, comme ça juste m'occuper, je lavais à la main ... donc quand j'étais à la maison ce problème je l'avais pas parce que je faisais pour m'occuper (Élise).

Cependant, il arrive que certaines femmes n'arrivent pas à s'adapter à ce nouveau contexte, en partie en raison de la (sur)charge de travail domestique, et un retour au pays d'origine peut être décidé, comme rapporté dans ce témoignage :

J'avais une amie qui est là, son mari l'a fait venir (...) depuis son enfance là, elle est restée comme ça avec deux servantes, trois servantes ; quand elle est venue ici-là, la merde! tous

les jours elle se plaint, par finir ils sont rentrés (...) Son mari dit que "mais toutes tes camarades qui sont là, elles toutes elles vont travailler, elles viennent, elles font le ménage, toi tu te plains pourquoi ?" elle dit, elle peut pas ... (Élise).

Dans tous les cas, cette charge que représente le travail domestique est désormais ressentie et exprimée par les participantes. La garde des enfants en bas âge devient une préoccupation importante comme en témoignent les récits présentés dans la section suivante.

5.2.2 La prise en charge des enfants en bas âge

La présence de jeunes enfants fait partie des préoccupations qui ont eu un poids important dans le parcours des participantes à Montréal. Ces dernières sont loin de leurs réseaux familiaux qui, en Afrique, réduisaient significativement les contraintes liées à la garde des enfants. En effet, pour toutes les participantes, la prise en charge des enfants ne représentait pas un problème majeur en Afrique, une situation aux antipodes de celle qu'elles ont vécue ici sur différents aspects de leur vie, mentionnés dans les extraits ci-dessous :

Ici là, la chose que je peux dire peut-être qui me fatigue un peu, tu viens travailler ici, les enfants aussi, ils n'ont pas de coin ... parce qu'au pays les enfants ils peuvent sortir, aller s'amuser...les enfants sont collés à toi, donc ça rend vraiment épuisant ... tu es obligée de travailler, faire le ménage, c'est fatiguant; au moins au pays les filles-là sont là pour aider, les sœurs ... et aussi ils ne veulent pas qu'on envoie nos sœurs pour nous aider, c'est compliqué (Élise).

Ah, quand les enfants sont arrivés, c'est ma responsabilité qui a augmenté. Parce qu'il faut que je m'assure le matin, les amener à l'école, il faut que je m'assure qu'ils sont revenus à la maison ; il faut préparer à manger, tout ça ... il faut les sortir aussi, parce qu'on ne peut pas enfermer les enfants à la maison. Il faut faire des activités, il faut les amener aux activités, les fins de semaine (Rahama).

... ici tu peux pas te permettre de faire des enfants chaque année, c'est un choix, mais si tu veux vraiment faire d'autres activités parallèlement ... même si tu ne travailles pas là ... imagine, moi j'en ai vu des femmes-là qui ont des enfants de bas âge, 3-4 ans...aucun d'entre les enfants n'a 10 ans, donc aucun ne peut surveiller l'autre...vous imaginer un peu les déboires de ces femmes-là ? Même pour descendre traverser la rue pour acheter quelque chose, tu ne peux pas laisser ces enfants-là seuls, en réalité c'est pas facile (Hali).

Même *au pays* quand je travaillais j'arrivais à le faire (sortir avec des amies) en ce moment-là ma fille je la laissais à la servante ou je la laissais à ma mère [...] entre copines on sortait. Mais ici tu vas laisser ça à qui pour aller faire ça, c'est compliqué (rires) (Dina).

En fait, l'accès aux services de garde n'a pas été facile pour plusieurs, comme illustrer dans les extraits suivants :

... j'ai pas pu trouver de garderie. Une liste d'attente, une longue liste d'attente ; y avait à peu près 5 ou 6 garderies, j'ai inscrit le nom de l'enfant, mais ils ne m'ont jamais, jamais appelée. Je l'ai inscrite à la maternelle privée [...] après ça elle a intégré l'école. Ils m'ont jamais appelée ... à chaque fois j'appelle "non, c'est la liste d'attente encore", c'est quelle liste d'attente qui va prendre 2 ans, trois ans, je ne comprends pas (Rahama).

Trouver une garderie c'était pas facile, dans les années 2008-là, de longues listes d'attente, j'ai fait 4 mois j'attendais (Hali).

Les participantes ont pu accéder aux services de garde par des voies diverses, comme à travers les services sociaux disponibles pour les nouvelles arrivantes dont Ayyou a bénéficié comme illustré dans l'extrait suivant :

... j'étais malade avec la grossesse, c'est lui qui sortait pour aller chercher un emploi, la petite n'a pas de garderie, elle avait 3 ans [...] j'avais eu les trucs, halte-garderie-là, y'avait les trucs sociaux-là qui aidaient les nouveaux arrivants [...], je pense, c'est 5\$ ou 3\$ quelque chose comme ça [...] Jusqu'à ce que j'ai pris rendez-vous avec le médecin qui m'a vraiment aidée, c'était une femme, elle avait écrit pour le CLSC, elle avait donné mes coordonnées [...] L'infirmière vient chaque mois, elle voit ma fille, elle dit "elle n'a pas de garderie?" j'ai dit "non" elle dit au CLSC ils ont un quota dans les CPE si je veux elle peut me trouver ça [...] moi je cherchais garderie familiale même, parce que c'est difficile de trouver une garderie [...] je suis même pas restée sur liste d'attente, c'était facile pour moi, l'infirmière m'avait trouvé (Ayyou).

Cette connaissance des services sociaux disponibles est favorisée par les liens sociaux tissés dans le voisinage, souvent avec d'autres immigrantes issues des régions de départ :

Là où on habitait dans notre immeuble y avait une dame avec qui j'avais fait connaissance, qui était venue de ...quel pays d'Afrique ... elle m'a donné une liste de garderies; j'ai appelé et puis je suis tombée sur une garderie [...] c'est là que mon fils a fréquenté pendant 2 ans avant d'intégrer l'école en maternelle (Amina).

J'étais déjà enceinte et puis il faisait froid (rires) [...] en été au moins je sors, quand je vois des femmes noires je m'approche d'elles, j'ai trouvé une amie [...] elle me disait tu fais ça, tu fais ça, doucement jusqu'à j'ai accouché [...] J'ai pu sortir chercher du boulot. Un jour je suis allée au CLSC, j'ai fouillé puis j'ai vu le nom de la garderie, j'ai appelé, il y avait de la place, j'ai amené ma fille (Élise).

Les réseaux de proximité incluent aussi des femmes d'origine locale dont l'aide peut être déterminante : « Et ça il a fallu à travers une connaissance que j'ai pu avoir cette place-là, une québécoise là où j'habitais, elle est allée voir avec la directrice et y avait une place » (Hali). Ce recours au voisinage est une alternative que les participantes ont pu exploiter parfois sous forme de réciprocité de service ou moyennant une rémunération : « la grande on la dépose à 6h chez une voisine (venant du même pays) comme ça si ses enfants partent à l'école elle part à pied avec eux...donc on avait trouvé un compromis comme ça » (Ayyou).

... on a eu la chance, là où on habitait, y avait une famille originaire *d'Afrique de l'Ouest*, l'un des garçons était plus grand que mon fils, 2 ou 3 ans; quand il revenait de l'école, ils venaient tous les deux...et mon garçon, si je rentrais plus tard, il m'attendait une heure ou deux chez ma voisine; donc on s'organisait comme ça ... On a fait connaissance, on a sympathisé, venant d'Afrique toutes les deux, c'était assez évident...et puis son fils, je le gardais à la maison parfois quand je rentrais plus tôt ou que je n'allais pas travailler, ça s'est fait naturellement, je pense (Amina).

Ici y a quelqu'un qui l'a gardée en bas, dans le même bâtiment, je lui donne quelque chose, je prépare à manger je lui donne; elle a voulu me taxer 5\$ de l'heure j'ai dit que "je peux pas 5\$ de l'heure je ne peux pas; c'est un enfant qui est capable de faire tout pour elle, tu lui donnes pas à manger ni rien; pour être en sécurité. Donc moi, chaque semaine, je lui donne 30\$ et puis je fais beaucoup de nourriture je lui donne. Elle est en bas de chez moi, c'est une Italienne (Tilla).

Plus simplement, un conjoint déjà installé à Montréal et qui a préparé l'arrivée des autres membres de la famille, dont l'inscription d'enfant à la garderie est mentionnée dans l'extrait ci-dessous :

Avant qu'on ne vienne, déjà elle avait une garderie, son papa l'avait inscrite [...] Parce que y a d'autres qui viennent en même temps que le mari, le mari n'a pas fini de se sentir qu'il est au Canada et la femme aussi, parce que ça prend un temps. Même moi quand j'étais venue, ça m'a pris un temps pour me dire non, tu es au Canada (Nabia).

En outre, la présence d'un premier enfant dans une garderie peut faciliter l'accès à une place pour un second enfant : « comme mon fils était très sociable, quand je suis tombée enceinte c'est lui-même qui a négocié pour que si j'accouche j'aie une place. J'ai pas eu ce problème moi » (Oumou). Ou encore « Pour cette fois-ci ça n'a pas été difficile parce que ma plus vieille de 3 ans et demi, elle est à cette garderie-là, donc quand je lui en ai parlé à l'éducatrice elle m'a dit "mais oui, c'est ce que je veux, si sa sœur est là, mais pourquoi pas ... " c'est une garderie en milieu familial » (Amina).

Quelques participantes ont dû avoir recours, pour la garde de leurs enfants, à d'autres types de services de garde de façon informelle ou par le biais de certaines institutions :

... il fallait que j'aie une gardienne qui venait coucher à la maison, comme c'était un bébé ... il fallait que je paie...c'était assez cher les gardiennes qui viennent à la maison ... il fallait que je paie, le temps que j'aie au cours...y a certaines choses qu'on pouvait planifier, j'avais des cours et lui il avait fini ses cours, il lui restait quand même certains cours ... même si la gardienne venait il y avait quand même l'un de nous à la maison, pour ... elle n'était jamais seule (Tina).

J'ai eu la chance qu'y avait des religieuses qui aidaient les femmes seules, de temps en temps elles m'envoyaient une religieuse-là m'aider, je payais 5\$ la journée, elle venait garder l'enfant pendant 3 jours. Et puis quand j'avais cours, j'avais une autre amie, une Ivoirienne que je payais 4\$ l'heure, elle gardait pendant 4 heures. J'ai eu la chance c'est un bébé très docile (Mina).

Seulement deux participantes ont évoqué la présence d'un membre de leur famille, comme ressource sur laquelle elles ont pu compter à un moment pour assurer certaines exigences liées à la prise en charge de jeunes enfants :

Ma cousine, avec qui je vivais, elle m'avait beaucoup aidée. Parce qu'elle, quand elle quittait l'université, elle avait une petite chambre à elle, mais les enfants sont là. Ces enfants ont grandi presque dans ses mains, elle participait le weekend au lavage des habits, elle triait, lavait les habits des enfants [...] je voulais pas que ça impacte sur ses études (Dijé).

... pour son nouveau travail (le conjoint) il commence à 6h30, moi mon stage il commence à 6h45, donc pour amener la garderie et l'école; j'ai la chance j'ai mon frère, mais y a pas longtemps qu'il est là ... donc comme lui il ne connaît pas les endroits ... je garde la petite à la maison (Ayyou).

Une participante a quant à elle transformé une rencontre fortuite avec une femme originaire de la sous-région en une solution de garde :

...heureusement, j'ai eu une madame qui vient de (*autre pays ouest-africain*); donc on s'est connue comme ça, je marchais sur St-Hubert [...] Elle m'a dit "tu viens d'arriver, est-ce que tu as un problème de garderie?" J'ai dit "oui" elle m'a dit "mais moi je peux te la garder. Si ça ne te dérange pas, il faut l'amener ici. Quand tu seras libre, tu viendras prendre ton enfant" [...] on a sympathisé vraiment et à chaque fois c'est là que j'amenais ma fille, jusqu'à maintenant l'enfant a intégré l'école. La garderie ne m'a jamais appelée (Rahama).

Cet extrait fait ressortir une solidarité entre femmes, basée sur une connaissance expérientielle des enjeux que comporte la garde des enfants pour l'insertion des migrantes dans le nouveau contexte. L'expérience a non seulement été vécue positivement, mais la gardienne est devenue, en quelque sorte, une membre de famille élargie de substitution :

...elle l'appelle grand-maman, elle s'est attachée à elle, quand je viens la prendre [...] elle veut rester avec grand-maman. Des fois c'est elle-même qui me dit " écoute, si tu n'as pas le temps, quand tu finis l'école, va à la maison. Moi quand je finis, si je ferme la boutique, je vais te la déposer à la maison", c'est elle qui m'a vraiment aidée, sinon je ne savais même pas comment faire avec l'enfant et tout ça ... (Rahama).

La contrainte que connaissent les parents pour l'accès aux services de garde est assez fréquente, ce qui a poussé les participantes à rechercher des alternatives pour résoudre des conflits d'horaire dans la coordination vie familiale et vie professionnelle. À travers ces récits, il apparaît que les femmes sont les principales concernées par la recherche de solutions de garde, car elles n'évoquent presque pas les conjoints dans la recherche des solutions. Mais, ces derniers prennent une certaine part dans cet aspect du travail domestique puisque les deux parents ont dû ajuster leur horaire à celui des enfants : « on essaie un peu d'aligner nos horaires avec ce que les enfants font, pour aller les chercher, les ramener et tout » (Amina).

... des fois comme maintenant, moi je travaille, lui il est là il va déposer les enfants à la garderie, il donne la nourriture des enfants [...]. Et quand je viens à 14h, je donne la voiture à lui il va partir, moi je reste je vais chercher mes enfants, fais à manger, c'est ça ... c'est ça qu'on a planifié (Fati).

L'ajustement de leur horaire d'emploi à celui des enfants ou aux exigences de la vie familiale est systématique pour les femmes, au point de dicter leur choix en matière d'emploi ou d'horaire de formation. Les extraits ci-dessous illustrent comment les participantes se conforment à l'assignation prioritaire à la famille, caractéristique de la division sexuelle du travail au sein des couples :

...j'ai pris des cours de soir donc j'ai le temps d'aller récupérer ... , j'ai le temps d'aller faire mes choses, le matin en journée. Je pense que j'ai même travaillé entre temps [...] j'ai pas pris un très long shift, je finissais à 14h, j'ai le temps de prendre les enfants, de les laisser le temps que leur papa arrive, c'est comme ça qu'on s'est organisé (Zara).

Je prenais des cours du soir, jusqu'à ce que ma fille a eu 6 ans. Parce que je me dis que vraiment ma présence à la maison a un grand impact-là. Je m'occupais de la bouffe pour le soir, je faisais le ménage, tu sais ici il faut faire tout soi-même. J'étais vraiment à la maison, à

l'école quand on m'appelle j'étais toujours là, avec 3 enfants à l'école c'est pas facile "ah, elle est malade, elle se sent pas bien, est-ce que tu peux venir la chercher" tu vois ? imagine des choses comme ça quand tu es au travail; y a les rendez-vous à l'hôpital, y a pas mal de choses. Tout ça là avec le travail, je vois que c'est un peu trop, c'est vraiment trop (Hali).

...j'ai pris la petite enfance, c'est un emploi que j'aime et puis surtout l'horaire ; je commence en même temps que mes enfants et je finis avec eux; alors que pour la santé, je pouvais aller travailler la nuit, donc c'est ça [...] Le matin je dépose mon garçon vers 8h et je vais au travail, le soir quand je viens, eux ils sont déjà à la maison, j'ai le temps de passer la nuit avec eux (Nabia).

Cependant, la possibilité de faire ces ajustements est liée à certaines conditions et n'a pas été à la portée de toutes. Celles qui ont un niveau d'instruction collégial ou universitaire ont eu la possibilité de s'adapter à une plus large gamme d'emplois ou de formation et ont pu avoir une certaine marge de manœuvre, souvent au prix d'une déqualification. Pour celles qui ont un niveau d'instruction secondaire et dont le conjoint est peu impliqué ou absent comme c'est le cas pour Tilla qui a pourtant suivi une formation de préposée aux bénéficiaires, la gestion du conflit d'horaire peut être ardue :

...après oui j'ai trouvé une garderie j'ai fait le stage; donc pour travailler, à cause de ma fille je ne pouvais pas. Il faut travailler les fins de semaine; il faut travailler parfois la nuit. Donc j'ai pas eu la chance, jusqu'à maintenant j'ai des problèmes avec ma fille, parce que y a des heures ... si ce n'était pas elle, si c'était pas elle je pourrai dire que dans ce domaine-là, je pourrai travailler même la nuit à l'hôpital, des choses comme ça, mais je peux pas laisser ma fille (Tilla).

Les femmes qui sont dans ce cas de figure ressentent en effet, plus que les autres, le poids de la gestion de la garde des enfants en raison de la nécessité de travailler pour accéder à une source de revenus. Un faible niveau d'instruction, conjugué à une coordination des stratégies déficiente dans le couple, handicape sérieusement l'agentivité des femmes dans ce contexte. Ce sentiment d'impasse se retrouve dans d'autres situations précaires, qui agissent négativement sur la capacité des femmes à conjuguer vie familiale et vie professionnelle. C'est ce qu'une autre participante raconte à travers son expérience aux États-Unis. Selon elle, les migrantes rencontrent d'énormes difficultés, coincées entre l'urgence d'acquiescer un revenu afin de prendre en charge matériellement leurs enfants et leur responsabilité d'en prendre soin au quotidien :

Moi je l'ai fait yen, je l'ai fait et c'est ce qui m'a donné des leçons, prendre un nouveau-né et aller le jeter dans les bras de quelqu'un ...revenir le chercher le soir juste revenir à la maison, manger, aller au lit. Le lendemain matin te réveiller très, très tôt le matin, continuer dans ce système infernal, je pense pas. Par exemple aux États-Unis il n'y a pas ce système de 52

semaines à la maison qu'on donne ici aux gens [...] Et la plupart des immigrants, tu n'as pas de papiers. Donc c'est un travail au noir, et même si tu as les papiers tu n'as pas 52 semaines là...c'est un système vraiment capitaliste (Hali).

La précarité des conditions de vie liée aux politiques d'immigration et à des politiques familiales insuffisantes contribue à pénaliser certains groupes défavorisés de la population, et en particulier les immigrant-e-s. Installée plus tard au Québec, Hali a fait le choix de prioriser sa présence quotidienne à domicile. Selon elle, beaucoup de migrantes sont confrontées au dilemme du choix professionnel ou familial à Montréal :

... ça ne sert à rien de faire un enfant et c'est d'autres qui vont l'éduquer; l'enfant passe la journée à la garderie tu ne sais même pas comment il a passé sa journée, tu n'as pas le temps de faire ses devoirs, en fait moi je me dis ça ce n'est pas une vie et la plupart, à 90 % des immigrantes et immigrants c'est ça que les gens vivent et en réalité ça c'est pas une vie (Hali).

Mais, la situation se présente différemment pour celles qui remplissent les conditions d'accès au congé parental. Dans un tel cas, le recours à la garderie est vécu comme un choix et non une obligation, et avec moins de culpabilité, comme l'illustre l'extrait suivant : « je fais aussi mes choses, j'écris puis je fais plein de choses sur l'ordinateur, c'est pour ça que y a quelques mois mon bébé a commencé à fréquenter la garderie pour me permettre le matin de faire mes choses » (Amina). Cela dit, malgré la flexibilité et une certaine liberté de choix que procure le fait d'avoir accès à un congé parental, Amina priorise les tâches à accomplir pour le bien-être familial à des activités strictement personnelles, dans la mesure où elle ne s'autorise à penser à elle qu'après s'être assurée « d'abord que tout est fait » pour reprendre ses propres termes. Cependant, les congés parentaux sont tributaires de la qualité de l'emploi (50 à 75 % du revenu). La recherche montre que les plus vulnérables n'ont pas accès à ces politiques sociales (McKay *et al.*, 2016). Plusieurs facteurs se conjuguent ainsi pour faciliter ou compliquer la gestion des agendas familiaux et professionnels des femmes migrantes. La section suivante présente les formes de répartition des tâches domestiques dans les familles des participantes.

5.2.3 La répartition des tâches domestiques

Les récits des participantes mentionnent la participation d'autres membres de la famille aux tâches domestiques, notamment les conjoints et les enfants. Les modalités de cette participation sont présentées ci-dessous.

5.2.3.1 La participation des conjoints

Dans ce contexte montréalais, différentes formes d'organisation de la prise en charge des tâches domestiques se sont mises en place dans les couples que forment les participantes et leurs conjoints. Les nouvelles conditions de vie et de travail ont nécessité l'implication des hommes dans les tâches domestiques contrairement à ce qui a été observé en Afrique de l'Ouest. Plusieurs cas de figure s'observent dans cette réorganisation des activités. Dans la majorité des cas une répartition des tâches s'installe de façon tacite, telle que décrite ci-dessous :

Je faisais mes choses sans demander l'aide de personne, c'est ça qui a commencé au début, mais c'est sûr que ça peut pas continuer. Parce que c'est une tout autre vie [...] bon, maman est en train de faire la vaisselle papa va penser à aller faire l'épicerie, pendant que moi je m'occupe des enfants, pendant que moi je fais le ménage, pendant que moi je fais le linge, quelque chose comme ça, donc c'est sûr qu'on se réorganise (Amina)

... chez nous l'homme il s'assoit "amènes-moi de l'eau" même de l'eau il n'est pas capable de se lever pour aller chercher de l'eau. Il va te dire "ah il faut que tu m'amènes de l'eau à boire". Mais les hommes, ils ont compris que vraiment les femmes ont besoin d'aide quand on quitte l'Afrique de l'Ouest pour s'installer ici [...] parce que si tu laisses la femme faire tout ça toute seule, c'est pas évident! Et donc ils ont compris automatiquement (Rahama).

Selon Rahama, cette participation des hommes aux tâches domestiques est favorisée par le fait qu'ils prennent exemple sur leurs pairs, qu'ils en discutent entre eux : « moi je dis que, ils voient ce que les gens font aussi, parce que entre eux-mêmes ils se parlent entre eux ; c'est comme nous les femmes on se parle entre nous ». Les conditions de vie induisent en effet cette participation, un peu *par la force des choses* :

...des fois c'est les contraintes. Parce que des fois l'homme revient à la maison la femme n'est pas là [...] il regarde dans le frigo, y a pas à manger. Tu ne vas pas attendre parce que tu ne sais pas quand ta femme va revenir à la maison. Donc tu es contraint de ça. Il faut le faire absolument parce que si tu ne prépares pas tu ne vas pas manger, c'est ça. Ils participent automatiquement, en tout cas ceux qui sont autour de moi, ceux que j'ai côtoyés, des amis (Rahama).

...des fois tu viens, tu trouves ton mari en train de faire la vaisselle "OK, c'est sûr si on était en Afrique je pense qu'on n'aurait jamais vu mon mari (rires) mettre le seau et puis le savon, en train de récurer (rires); t'es obligé de t'adapter on n'a pas le choix, parce que on revient de travail, on est éreintée, on est fatiguée [...] si le mari ne nous aide pas ça ne peut pas continuer [...] c'est sûr qu'on a besoin d'aide, de l'entraide à ce moment-là c'est plus c'est la femme qui doit faire ça, c'est le mari qui doit faire ça, ce n'est plus ça, on est dans un nouveau monde, tout change (Amina).

En outre, certains conjoints qui sont arrivés à Montréal avant leur famille acquièrent une plus grande expérience des tâches domestiques et en mesurent la contrainte au quotidien. Dans le cas de Nabia, c'est son conjoint qui a pris l'initiative de faire sa part dans la réalisation de ce travail : « Moi j'avais voulu au début continuer comme au *pays*, seule. Il m'a dit "non tu ne peux pas, au pays tu avais la cousine, la bonne pour t'aider, au pays tu ne faisais pas le ménage seule ... " Ça fait là aussi c'est une aide » (Nabia). La division sexuée des responsabilités familiales devient de fait moins rigide dans le processus d'adaptation aux exigences du milieu de vie, en l'absence d'alternatives d'aide accessible (réseau familial; aide domestique salariée, etc.). L'implication des hommes dans l'exécution des tâches domestiques est en effet globalement favorisée par les conditions de vie et de travail dans ce nouveau contexte. Toutes les participantes travaillent à l'extérieur ou suivent des formations, ce qui a nécessité un ajustement de l'emploi du temps du couple, particulièrement quand les enfants sont jeunes :

Mon mari prenait des cours donc il a le temps de déposer les enfants et puis moi je finissais à 15 h, je les cherchais. Lui des fois il se peut qu'il finisse vite, quand il vient quand c'est juste le riz, il met le riz au feu ou bien quand il vient il trouve les assiettes sont sales, il lave, quand je viens au moins que je puisse me reposer un peu (Élise).

Celui qui rentre en premier prépare à manger comme on est deux, pour les courses il m'aide aussi, je lui fais une liste et le temps qu'il revienne j'ai nettoyé la maison, j'ai lavé les assiettes et j'attends. Dès qu'il revient, je prépare à manger. Le lendemain si c'est lui qui revient en premier, c'est lui qui lave les assiettes, c'est lui qui prépare à manger le temps que j'arrive (Rahama).

Cependant, même quand les hommes s'impliquent dans la réalisation des tâches domestiques, la répartition demeure inégalitaire. D'une part, l'implication des hommes aux tâches domestiques est perçue et présentée comme une *aide* par les participantes, et est probablement vécue comme telle par les conjoints aussi. Ces quelques exemples illustrent bien cette situation : « il m'aidait quand même, il m'aidait des fois s'il veut, mais c'est moi qui fais la base. Mais la majorité du temps, c'est moi qui fais tout » (Ayyou) ou dans la même veine : « Il me donne un coup de main, mais c'est pas son fort, de temps en temps je demande son aide, il refuse pas, mais c'est vrai qu'il y va des fois à reculons (rires) c'est pas ce qu'il aime le plus (Asma). La majorité des participantes déclarent que leurs conjoints participent aux tâches dans la routine quotidienne et les nécessités conjoncturelles. Les extraits suivants montrent quelques formes de cette participation :

... en général je peux dire jusqu'ici c'est quelqu'un qui m'a beaucoup soutenu, depuis le (*pays*) ... quand je te dis les veillées nocturnes que je fais jusqu'à 3 h du matin il est toujours

à mes côtés. [...] je peux pas me permettre un apprenti. Tout ce que je te dis là, quand j'ai vraiment de l'ouvrage-là il m'aide beaucoup. [...] Quand j'ai eu ma fille, je n'ai pas eu de problèmes, la garder le matin c'est mon mari qui s'occupait de ça, il amenait les enfants à l'école (Hali).

... on s'est pas assis pour dire toi tu fais ça, mais y a des choses à faire, je ne suis pas là, alors il fait [...] Si je suis là, de façon systématique la cuisine c'était moi, parce que c'était... j'avais plus de facilité, je mettais moins de temps (rires). Y avait des jours j'étais en cours lui il fait la cuisine quand j'arrivais c'était là et l'inverse [...] tout ce qui était nettoyage, lessive c'est lui qui s'occupait de ça. C'était tacite, ça me satisfaisait [...] je pense que c'était équilibré (Tina).

Une fois même j'ai voyagé je suis allée au *pays* en urgence [...] j'avais fait 3 mois je l'ai laissé seul avec les enfants. Si c'est au *pays*, la bonne était là, ou bien il fallait les amener chez quelqu'un, le monsieur seul ne peut pas, mais ici-là il avait fait ça seul, le garçon faisait la garderie encore (Nabia).

Le niveau d'implication des hommes varie et dépend de plusieurs facteurs, dont la bonne entente dans le couple, qui pourraient favoriser la capacité de négociation des femmes. En effet, certaines participantes précisent qu'une implication conséquente des hommes est loin d'être automatique, car elles ont dû la revendiquer comme illustré dans les extraits suivants :

...tu sais un homme africain, il reste toujours un homme africain, donc, il veut rien faire toujours, il faut que je parle pour qu'il puisse m'aider. Quand on était juste comme un couple seulement, pas d'enfants, il m'aidait souvent, il faisait les toilettes, des fois il fait la vaisselle, même jusqu'à présent il fait la vaisselle, je peux pas dire qu'il fait rien (Fati).

... des fois aussi, je suis fatiguée, toi aussi, il faut faire ça, il faut faire ça; matin au moins tu peux balayer la maison pour moi, pour m'aider, parce que le weekend end là c'est nous deux on travaille on est fatigués et les enfants aussi, la nuit je dors pas, ils vont téter jusqu'à je suis fatiguée, parce que si tu m'aide pas-là, ah ça va pas aller [...] il m'a demandé qu'est-ce que je peux faire; OK, au moins la cuisine-là [...] tu sais que les hommes, tant que tu leur dit pas de faire, des fois il peut faire pour te faire plaisir, mais tant que tu ne parles pas, tu n'exprimes pas [...] s'il n'y a pas de communication tu es là, comment je peux savoir si tu souffres, si tu n'en parles pas (Élise).

Y a eu le facteur enfant qui s'est ajouté à un moment donné, ça faisait beaucoup pour moi de m'occuper de l'enfant et en même temps des tâches ménagères, donc j'ai demandé son aide. À côté du travail de mon mari, j'ai trouvé une garderie, moi encore ahhhhh! et puis j'ai demandé à mon mari de l'amener tous les matins pour que moi je puisse chercher un emploi. Au départ il voulait pas parce que il trouvait pas normal que moi qui ne travaille pas je ne surveille pas l'enfant en fait (Asma).

Ainsi, certaines participantes n'ont pas sollicité l'implication de leur conjoint dans la réalisation des tâches domestiques. Dans ces cas les conjoints ne se sont pas manifestés non plus pour prendre leur part de travail, les extraits ci-dessous révèlent l'intériorisation de la division genrée du travail domestique :

Les activités domestiques c'est sûr que je suis la personne qui passe le plus de temps à la maison. Même pas ça, en tant que femme africaine psychologiquement chez nous c'est toi qui dois balayer, tu dois faire le ménage, je le fais tout le temps. Je ne demande même pas d'aide, moi personnellement (Maïmou).

Et pis moi ma partie c'était vraiment, c'est toujours d'ailleurs, tout ce qui est organisation de la maison, des tâches ménagères, s'organiser dans les courses, la propreté de la maison, la cuisine...ça s'est pas discuté, parce que moi ça me dérange pas de le faire, moi je le fais spontanément et puis j'ai vu que lui il le faisait pas spontanément et puis je n'ai pas demandé (Asma).

Nous deux on travaillait, mais quand on finissait de travailler, c'est moi qui...j'avais un rôle très ... je me donnais vraiment un rôle ... je ne sais pas comment dire ... traditionnel là, mais en tout cas ... on rentrait c'est moi qui faisais à manger, c'est moi qui faisais pratiquement tout ce qui était ... voilà (Marthe).

D'autre part, plusieurs facteurs ont un effet d'alourdissement de la charge du travail domestique sur les femmes. Dans le cadre de cette recherche, il ressort 3 cas de figure : la situation de monoparentalité, la maladie du conjoint ou un refus d'implication du conjoint. Ainsi, la charge des activités domestiques est plus importante pour les femmes qui sont amenées à vivre seules avec les enfants pour diverses raisons : elles sont arrivées sans leurs conjoints; ce dernier est retourné en Afrique, dépité par une vaine recherche d'emploi à la hauteur de ses qualifications, ou encore il travaille sur un mode contractuel avec des séjours fréquents à l'étranger. Dans tous ces cas, le poids de la gestion du travail domestique devient plus important pour les femmes, comme le décrivent ces participantes :

...quand je travaille la nuit-là, les enfants se préparent, le grand frère réveille le petit frère, il va il lave son petit frère, parce qu'il avait déjà 9 ans; lui aussi se lave, ils déjeunent tous les deux, y a l'autobus scolaire qui vient, je suis en bas avec eux, puis moi je monte, je dors un peu. [...] ils sont gardés à l'école, je payais la garderie [...]. Je m'arrangeais à ce que je sois très présente-là pour les devoirs, quand ils sont arrivés au secondaire j'avais pris un professeur, j'ai demandé à l'école, ils m'ont recommandé un de leur auxiliaire, c'est lui qui les suivait en maths et en français (Dijé).

C'était pas facile à date, à chaque fois que je l'ai au téléphone, je lui dis que c'est vraiment une punition qu'il m'a donnée en me laissant ici avec les enfants. C'est lui qui faisait tout, il faisait les devoirs, il les amenait à l'école, à l'école coranique [...]. Moi personnellement c'est

comme préparation de la maison, ménage, c'est ce que je fais; tout ce qui est dehors et acheter à manger c'est lui qui le fait. Mais maintenant vu qu'il n'est pas là, c'est moi qui devrais faire tout. C'est comme si mon travail a même triplé. Donc de ce côté c'est vraiment très, très difficile pour moi (Maïmou).

Il faut noter qu'un quart des participantes se trouvent dans cette catégorie. En outre, une maladie grave du conjoint constitue aussi un facteur d'alourdissement des charges pour les femmes : « beh je m'occupe de mon mari qui a fait un AVC y a deux ans, donc je m'occupe de lui et de mes enfants aussi, donc c'est mon bénévolat! » (Saratou). Deux participantes ont vécu une telle expérience, dont un cas sans séquelles handicapantes.

Enfin, une expérience de refus catégorique de participer aux tâches domestiques a été rapportée par Aïssa qui est dans un couple mixte. À titre de rappel, au début de leur mariage en Afrique, le conjoint s'était proposé pour partager les tâches domestiques et elle avait protesté. L'extrait suivant expose son expérience, aux antipodes de celle de la majorité des participantes à la présente recherche : « Quand on est venu ici [...] il ne m'a même pas posé la question. Je fais la cuisine, je fais la vaisselle, je fais le ménage; je viens trouver que lui il a mis ... tout est sale, je lave tout encore, je lave les enfants, je les mets au lit et puis après ça j'allais me coucher (Aïssa). Elle rapporte que certaines ami.e.s du conjoint, ayant remarqué le fait que celui-ci laissait sa conjointe réaliser toutes les tâches domestiques, l'ont encouragée à exiger un partage des tâches : « Laisse la vaisselle jusqu'à monter sur les toits, tu ne le fais pas, on te conseille parce que tu ne pourrais pas le faire toute seule ici, tu as changé de pays" [...] on a discuté, ça faisait son affaire, j'ai même pas considéré ce que les femmes-là ont dit là, j'ai continué à le faire (Aïssa). Il a fallu qu'elle vive les difficultés annoncées par leurs amies pour que Aïssa se rende compte de la nécessité de négocier un partage des tâches avec son conjoint, en vain comme décrit ci-dessous :

..À un moment donné c'est moi même qui ai craqué [...] parce que quand je revenais du travail j'étais fatiguée, je voulais me coucher, mais je ne pouvais pas; alors il fallait que je m'occupe de tout [...] il faut que je le serve, il ne se sert pas, je le sers; après c'est moi qui débarrasse son assiette, lui il ne fait rien [...] Je l'ai fait plusieurs années-là, alors c'est là que j'ai dit non, je devais pas accepter cette situation [...] j'ai demandé qu'on a qu'à s'organiser pour que lui il puisse faire ça, mais il ne voulait plus le faire, mais c'était des chicanes tout le temps, des chicanes [...] J'ai tout fait, ça n'a pas marché; j'ai tout fait [...] à chaque fois je parlais de ça c'était" c'est toi qui a voulu ça, c'est toi qui a voulu ça dès le début, alors je ne veux rien savoir" oui, en Afrique j'ai voulu ça, mais je ne connaissais pas la réalité! c'était dur, c'était dur, c'était dur. Des fois on se rend pas compte, les pays sont pas pareils (Aïssa).

Au-delà de l'échantillon de la présente recherche, les participantes ont mentionné des faits qu'elles ont observés, qui montrent que l'implication des hommes dans la réalisation du travail domestique est loin d'être généralisée : « Ya d'autres qui ne le font pas, qui vont venir des fois trouver qu'il passe l'aspirateur qui vont dire : " ah tu as la chance!" » (Nabia). Dans la même veine « ... quand j'ai des invités [...] mon mari est là, il leur sert à boire, ils sont dépassés, c'est pas tout ouest-africain qui peut le faire » (Hali). Selon Élise :

... y a des femmes-là elles travaillent, l'homme ne travaille pas. Et quand elles viennent toutes fatiguées encore le pauvre monsieur il est assis dans le fauteuil sur son ordinateur toute la journée, la maison est sale il peut pas balayer, assiettes sales qui est là, il n'est pas fichu même de laver, alors que la sauce au feu il peut mettre le riz et il t'attend, non moi je supporte pas ça, non non, je peux pas accepter, non non non, non non non [...] les femmes qui se plaignent au dehors que je suis fatiguée, des fois elles divorcent là...c'est à cause de tout ça quand c'est trop-là, quand ça déborde là (rires).

Cependant, certains facteurs favorisent l'implication des conjoints, notamment l'incapacité objective, ou perçue comme telle, des femmes à s'acquitter des tâches domestiques. La participation des hommes est ainsi inversement proportionnelle à la disponibilité des femmes. Autrement dit, tant que les femmes sont en mesure de réaliser le travail, les hommes y participent peu, alors que leur implication devient obligatoire en cas de force majeure : « Moi je suis asthmatique, donc je fais pas le ménage, il fait le ménage avec ma fille, les poubelles (rires), le déneigement » (Joëlle).

...comme j'étais enceinte c'est lui, parce qu'une fois je nettoiais la baignoire j'avais glissé, j'avais tenu la barre, c'était même cassé, donc depuis ce jour-là, il avait dit de ne plus faire ça, c'est lui qui fait, moi j'étais : "OK, s'il ne fait pas, je fais pas, parce qu'il voit que c'est sale " parce que ce jour-là même moi j'avais eu peur, heureusement que j'avais tenu la barre, donc il le fait (Ayyou).

C'est resté comme en Afrique il faisait pas de cuisine, il s'occupait de ses études et il venait manger ; il s'occupait pas de lessive, il s'occupait pas de ménage, il s'occupait de rien du tout. Actuellement c'est lui qui s'occupe de la vaisselle, du nettoyage de la maison et puis moi je fais la cuisine [...] pourquoi il a commencé ? Parce que j'ai brisé ma main, ça, c'est africain! (Sabine).

Même quand il existe une répartition des tâches, un aspect sexué persiste, principalement en rapport avec la préparation des repas. La section suivante décrit ce poids des représentations genrées dans les pratiques du travail domestique.

5.2.3.2 Une répartition genrée des tâches

Dans la répartition de tâches, les femmes prennent quasi systématiquement en charge la préparation des repas. Les raisons qui expliquent cet état de fait sont évoquées dans les extraits ci-dessous :

Au quotidien, par exemple moi quand on rentrait du travail, je m'occupe de la cuisine. Je vais direct à la cuisine [...] quand les enfants étaient petits, mon mari part direct avec les enfants en haut, faire les douches et tout, ils descendent le repas est prêt, tout le monde mange. Moi par exemple je ne fais jamais les courses, c'est mon mari qui fait les courses. Mon mari ne cuisine presque jamais, c'est moi qui cuisine. Mon mari passe la serpillère (Oumou).

À certains moments, l'achat de repas à l'extérieur est une option à laquelle les participantes recourent quand d'autres tâches les occupent : « par exemple moi je fais plus la cuisine et lui il va faire plus le ménage, ou je fais le lavage, lui il va repasser surtout en été; comme on n'a pas trop de visite, on peut payer quelque chose pour manger » (Nabia). Cette forme d'externalisation du travail culinaire est aussi utilisée quand les femmes choisissent de ne pas cuisiner parce qu'elles sont épuisées. L'extrait suivant montre comment, malgré une conception des responsabilités de genre conservatistes, Élise peut mettre des limites comme suit :

... moi-même je peux boire café pour dormir [...], mais c'est lui le chef de famille il faut que tu prépares aussi quelque chose pour lui [...] des fois quand je suis à la maison, quand je n'ai pas envie de préparer, il se plaint pas en tout cas, quand je suis fatiguée, je dis aujourd'hui là je suis fatiguée, il va payer la nourriture au dehors (Élise).

L'implication du conjoint dans la préparation des repas est relative. En effet, certaines participantes soulignent que c'est en l'absence de la femme que son conjoint se résout à cuisiner : « On m'aide pas, c'est seulement quand je suis pas à la maison, il donne à manger dans les cas difficiles » (Maïmou). Et ce n'est pas un cas isolé, Rahama fait état de la même dynamique : « y a beaucoup d'hommes que j'ai trouvés moi-même en train de faire, en train de faire le barbecue, en train de préparer à manger pour les enfants, parce que madame n'est pas là, elle est partie travailler » (Rahama). Marthe rapporte l'habileté avec laquelle son conjoint a adopté une stratégie d'évitement pour finir par se désengager totalement de la préparation des repas :

...au début il faisait à manger une fois sur deux, mais avec le temps ça a disparu (rires). C'est comme ça qu'on te piège, on te dit : "non, c'est mieux quand c'est toi, c'est bon, tu sais mieux

faire ... "; après maintenant tu te rends pas compte [...] ce qui était un plaisir devient maintenant...c'est fini, c'est toi ... tu es aspirée dans la chose (Marthe).

Le peu d'investissement des hommes dans la préparation des repas est présenté comme un manque de compétence en la matière qui fait que certaines femmes préfèrent cuisiner elles-mêmes : « ...la cuisine c'est moi, parce que j'ai un problème comme quoi les hommes ne cuisinent pas bien [...]. Le ménage c'est tous les deux [...] si tu ne sais pas comment le faire au pays, ici nous t'apprenons comment le faire (rires) » (Attou).

...lui la seule chose qu'il fait c'est mariner la viande et mettre au four et faire la salade. Comprendre quelque chose de prendre la viande et mettre dans la marmite, préparer pour 1 h comme moi, il le fait jamais-là; ça, il le fait pas. Mais quelque chose de facile à faire, ça il le fait (Maimou).

... ce qu'il fait, mélange-là, parfois il peut mélanger n'importe quoi et il mange; moi je suis dans les normes; il peut mélanger n'importe quoi et puis il dit que c'est santé (rires) [...] même mon fils parfois il le fait, il dit qu'ils ont l'habitude de préparer. Donc c'est ça, si pour mettre dans le four-là, comme ça c'est correct, mais prendre la sauce pour faire avec la sauce (Tilla).

En outre, l'on observe une implication sélective des hommes quand ils sont amenés à préparer les repas. Ils font plus volontiers un type de tâches (barbecue; salades; cuisson au four, etc.) et ne s'investissent pas dans la préparation ordinaire des sauces à l'africaine. Il s'agirait d'un manque de compétences ou d'intérêt qui est lié à la socialisation genrée dans ce domaine et à la division sexuelle du travail qui en découle. Ces représentations se déclinent dans les attitudes, les pratiques et les perceptions des femmes et des hommes en la matière. D'ailleurs, cette division genrée du travail - supposément basée sur les compétences - s'observe au niveau d'autres tâches pour lesquelles les participantes considèrent leur mari plus aptes en raison d'une aptitude perçue comme intrinsèque à la personne, ce qui contribue à accentuer le déséquilibre au sein du couple, souvent au détriment des femmes. C'est l'exemple de la gestion financière évoquée dans les extraits suivants : « C'est quelqu'un d'assez structuré financièrement, il m'aide de ce côté-là, parce que moi je le suis moins que lui ...donc lui il était chargé de ça, de cette partie-là » (Asma). L'extrait ci-dessous va dans le même sens :

... mon conjoint a toujours été celui qui gérait la bourse quoi, ça, c'est une qualité qu'il avait, ça me donne même mal à la tête quoi de regarder mon compte ... c'est lui qui s'occupait du règlement des factures, qui regardait ce qu'on dépensait. On n'avait pas forcément un compte conjoint, mais c'était ça, je lui remettais beaucoup entre les mains, la gestion de tout ça (Marthe).

Le fait de réaliser des activités domestiques n'est pas vécu de manière décontractée par certains hommes; ils n'assumeraient pas le fait d'être associés à des tâches perçues comme féminines. À titre d'exemple, le conjoint de Marthe la culpabilise pour justifier le fait qu'il participe à nettoyer la maison :

Le ménage c'est différent, parce que il est maniaque [...] s'il avait grandi chez les Blancs peut être qu'on allait le diagnostiquer, il a comme des trucs obsessifs [...] parce qu'un moment donné je suis dans la cuisine, il est sur mon dos, je quitte là pour que il arrange ou bien c'est double travail, je fais, mais lui il vient refaire. En même temps, si je fais pas aussi, un jour dans la discussion on va se disputer il va dire que je fais rien [...] il dit pas que c'est par souci de complémentarité ou de partage de tâches, il dit que c'est parce que je suis pas capable de le faire (Marthe).

Par ailleurs, l'occasion des visites de membres de la famille qui viennent d'Afrique peut introduire une perturbation dans la manière dont les tâches domestiques sont réalisées. C'est l'expérience d'une de ses amies qui reçoit sa tante en visite que rapporte Aïssa dans l'extrait suivant :

... la tante m'a appelée, je viens. Elle me dit : "demande à ta copine-là, c'est elle qui a marié le monsieur ou bien c'est le monsieur qui l'a mariée ? Mais chez vous au Canada c'est comme ça? C'est le mari qui travaille, vous, vous dormez? Le mari depuis le matin il travaille elle est en train de dormir! ". J'ai dit : "mais tantie c'est comme ça, parce que elle, si le mari ne travaille pas, le mari va travailler à la maison et elle se repose; si le mari travaille elle aussi, elle a son congé elle va faire." Elle dit "jamais là, si demain là, le mari va me donner le petit déjeuner, je ne mange pas. Parce que moi, quand je fais ça à ton oncle, il va me casser la gueule. Comment toi tu peux venir ici là et puis tu fais ça à ton mari? elle n'a jamais voulu, alors...(Aïssa)

Ce comportement révèle une critique de ce qui est perçu comme des pratiques occidentales adoptées par les africain.e.s de la diaspora. Cette tante s'est prévaluée de son autorité gérontocratique pour redresser ce qu'elle perçoit uniquement comme une perte de valeurs, et elle remplit son devoir en dénonçant la situation, ce qui est étayé dans l'argumentation qu'elle fournit ci-dessous :

Elle dit "... vous ne respectez pas vos maris!" j'ai dit : mais c'est pas un manque de respect, c'est comme ça, ici, une seule personne ne peut pas faire tout....Moi j'ai fait une grosse erreur parce que je pensais comme (vous), maintenant moi je suis là-dans je n'arrive même pas à sortir (en riant), elle a dit "non non non non, non je n'accepte pas!" Alors le mari (de la nièce) était obligé d'arrêter ses tâches et ma copine le fait jusqu'à ce que sa tante est partie. Quand sa tante est partie, ils ont repris (le partage des tâches) encore (Aïssa).

Cet exemple montre comment les représentations supplantent le réel, car cette tante en visite exerce une autorité rigide malgré les explications fournies, basées sur l'expérience d'Aïssa. Il s'agit là de modes

d'organisation sociale d'un contexte spécifique érigés en dogme, au mépris des preuves que cette forme d'organisation est inadéquate dans un autre contexte et dans d'autres conditions de vie. Des fois, la critique de l'acculturation peut aussi intervenir à l'occasion des visites en Afrique, sous forme de mise à l'épreuve pour vérifier la bonne éducation des filles, en ce qui concerne la réalisation des tâches domestiques. Dans l'extrait suivant, Aïssa décrit l'expérience de sa fille pendant ses séjours dans le pays de départ :

Ma sœur lui dit "va à la cuisine, tu es capable de préparer pour 15 personnes" elle dit "je suis capable" elle prépare pour tout le monde, elle fait la vaisselle, des fois sa tante même libère sa bonne pour voir si elle peut faire, elle balaie la cour. Elle dit "mais maman ce que j'ai pas compris, chaque fois je vais en vacance en Afrique là c'est en ce moment que ma tante dit à la bonne de partir" (rires) j'ai dit "elle veut savoir toujours si tu n'es pas devenue une Blanche ici là!"(Aïssa).

Étant donné le contexte néocolonial, cette critique doit aussi être interprétée comme une forme de résistance aux valeurs et aux pratiques associées à l'Occident en matière de division sexuelle du travail. D'autre part, il faut noter que l'organisation du travail domestique évolue avec les changements qui interviennent dans la vie familiale, notamment la présence d'enfants plus grands. La section suivante décrit les formes de participation des enfants au travail domestique.

5.2.3.3 La participation des enfants

La très grande majorité des participantes sont arrivées à Montréal avec des enfants en bas âge. Aussi, durant les premières années de leur installation, il n'y avait pas une grande participation des enfants au travail domestique, mais celles et ceux qui sont en âge de faire quelque chose vont être sollicités comme illustré ci-dessous :

... on s'organisait avec les enfants, les enfants sont rendus autonomes très tôt; ils sont capables d'aller, les grands, les deux venaient de l'école comme l'école n'est pas très loin, ils sont capables d'aller chercher ... le temps que j'arrive ou que papa arrive; avec mes cours du soir, ils sont capables de venir rester; s'il est là il est à la maison, sinon les autres sont à la maison (Zara).

Dans les familles dont la fratrie est composée de filles et de garçons, il s'instaure une répartition genrée et les filles semblent davantage sollicitées ou plus disposées à s'impliquer dans le travail domestique : « Puis j'avais l'aide de ma fille, la grande, c'est elle la petite maman de la maison, elle avait 15 ans; Ils m'ont beaucoup aidé son papa et elle » (Hali).

... ma fille aussi a 13 ans, donc ça fait qu'elle aussi elle participe; le garçon aussi a grandi, on le laisse pas dire bon reste là, lui aussi il fait quelque chose, donc ça fait que ça diminue un peu. Par exemple la fille va faire la vaisselle, elle sait que ça, c'est elle qui va le faire; elle va faire les petites préparations omelettes, boîte à lunch; moi je fais la cuisine, ça fait un peu plus reposant (Nabia).

... ma fille, ma grande fille-là m'a toujours aidée dans les tâches domestiques, mais c'était pas comme quelque chose que je l'ai obligée, mais comme les week-ends elle me voit dans la cuisine, elle vient, elle fait la vaisselle, si elle peut, elle fait aussi le ménage. (Aïssa)

Pour certaines participantes qui sont venues sans leur conjoint resté en Afrique ou dont les conjoints travaillent souvent hors du pays ou sont retournés en Afrique, la participation des enfants est davantage sollicitée. En l'absence de fille dans la fratrie, une répartition détaillée des tâches est instaurée dans le cas de Djé :

Comme c'était des garçons, j'ai réparti les tâches à la maison. C'est à dire deux jours tu fais la vaisselle, 2 jours tel nettoie la cuisine, l'autre nettoie le salon, tu passes l'aspirateur, les vitres tout le monde respectait ça. Je leur apprenais comment préparer, j'écrivais la recette, l'ordre des ingrédients, j'accrochais ça [...] ça c'est quand ils étaient au secondaire, parce qu'ils faisaient l'économie familiale. Quand ils étaient à l'école primaire-là, je n'exigeais pas d'eux de laver (Djé).

La participation des enfants semble tenir de la nécessité puisque les parents ont besoin des plus grands pour la gestion des plus petits ou la réalisation d'autres tâches au quotidien. L'on observe aussi une dimension éducative et de responsabilisation des enfants à la participation au travail domestique, en rapport avec la charge que ressentent les participantes dans ce contexte : « À chaque fois mon plus grand il mange il dépose, "mais prend, va déposer, moi je suis pas ton esclave, je peux pas tout faire pour toi." [...] quand son petit frère fait quelque chose, il ramasse pourquoi c'est moi?" parce que tu es le plus grand » (Élise). L'extrait suivant évoque une attitude similaire :

...des fois, ils disent "ah non c'est ton tour, c'est ton tour ... Je viens, je me lave, je sors, je vais manger au restaurant, je reviens me coucher. Ils se regardent, disent : "oh, faut qu'on se lève-là, madame a mangé"; moi c'est comme ça, il faut que chacun fasse, j'ai assez fait pour vous-là (Djé).

La réticence des garçons et leur capacité à se soustraire aux tâches domestiques peuvent aussi être liées au degré d'autorité des parents, qui semble s'effriter proportionnellement à l'âge des enfants :

Au début, quand ils avaient l'âge de 14-15 ans, on répartissait, chacun jouait son rôle, mais au fur et à mesure qu'ils grandissaient ils se désintéressaient [...] c'est moi seule qui fait tout. C'est moi qui cuisine, c'est moi qui fais tout, tout, tout; y a mon 3e garçon aussi qui m'aide beaucoup avec le ménage de la maison, il nettoie la maison; sinon la plupart du temps c'est moi (Saratou).

L'extrait suivant présente une expérience différente :

... depuis que les enfants sont un peu plus grands, ils m'ont vraiment déchargée, quand je dis déchargée, ils m'ont vraiment déchargée [...] mes deux filles sont là, c'est elles qui font tout; laver les assiettes, préparer à manger; faire le ménage, elles le font le temps que j'arrive. Et les garçons, ils s'occupent aussi des 2 petits. Parce que lui il va à l'école, c'est l'autobus scolaire qui l'amène, lui il va à la garderie, c'est mon fils aîné qui l'amène chaque matin, il le dépose et il continue au travail. Même les courses-là pour aller acheter à manger ou faire des courses tout ça, il fait le chauffeur, j'ai acheté des autos pour eux j'ai donné (Rahama).

L'autorité des parents semble aussi être renforcée par leur pouvoir économique, car dans le cas susmentionné, les parents ont pu accéder à un niveau de revenu leur permettant de répondre aux besoins des leurs enfants. Un autre facteur évoqué par certaines participantes est l'influence du nouveau milieu, qui, parfois, semble propice à une participation des enfants aux tâches domestiques, y compris les garçons :

... ils n'ont pas la mentalité africaine maintenant, comme ils sont venus ici, ils ont vu comment les enfants se débrouillent. Eux aussi, ils ont mis les mains dans la pâte [...] même les garçons préparent à manger chez moi; je dis "OK, toi tu fais la sauce, toi tu fais ça ..." laver les toilettes, à tour de rôle [...] quand je viens, tout est fait, je n'ai rien à faire, je regarde ma télé, après ça je m'en vais me reposer. Et en fin de semaine, s'ils sont là, ils font tout; si on doit sortir les enfants; les plus vieux sortent avec eux pour les amener au cinéma, dans les salles de jeu, au parc ... des fois moi je suis au travail même; si des amis nous invitent. Des fois c'est eux qui vont (Rahama).

Cet autre extrait évoque le fait que les enfants manifestent de l'intérêt pour participer aux tâches, associé aux types d'apprentissage en vigueur à l'école :

... heureusement mes garçons ils m'aident beaucoup, ils s'intéressent à la cuisine. Je pense que l'école y est pour beaucoup, parce qu'ici quand même, ce qu'il faut saluer parce que on leur enseigne à partager les tâches ; on leur enseigne à se dire "OK, ça c'est pas seulement la femme qui doit le faire, tous les deux vous devez vous entraider" c'est ça que j'ai senti dans leur décision de venir m'aider. Ou bien aussi peut être qu'ils se disent "OK, j'ai pitié de maman, je vais aller l'aider" [...] je me dis que c'est devenu comme quelque chose de naturel de venir dire "maman je vais t'aider" (Amina).

Les rapports sociaux de sexe et d'âge influencent les modes d'organisation du travail domestique dans le contexte montréalais également. Par exemple, ces parents délèguent de plus en plus de tâches aux enfants selon leur position dans la fratrie et leur disponibilité. L'expérience de Fati, arrivée à Montréal à 20 ans avec le reste de famille pour rejoindre leur père est illustrative des changements qui interviennent dans la prise en charge du travail domestique :

... quand j'étais chez mes parents, je suis la responsable. [...] ma mère faisait rien, c'est moi qui faisais tout, tout ... [...] toujours mon père il est quelqu'un des plus anciens là (rires) [...] parce qu'il dit toujours "c'est toi la grande donc on te voit seulement, pas les frère et sœur, si tu peux dire à eux de faire, fais." [...] mon petit frère souvent il m'aidait pour le ménage, lui il avait 17 ans [...] ma petite sœur 12 ans, tu vois 12 ans de fille ici, elle veut rien savoir, toujours des excuses pour sortir [...] toujours des devoirs, toujours des activités, elle s'inscrit à toutes les activités. Maintenant chacun à son tour dans la famille, maintenant c'est elle qui fait, c'est elle seule qui est là-bas, le garçon lui il est pas souvent là, il est en voyage (Fati).

Ainsi, les enfants peuvent être une source d'allègement de la charge de travail domestique qui pèse unilatéralement sur les femmes. Mais, les filles sont impliquées plus que les garçons, surtout au niveau des tâches ménagères (entretien ménager, préparation des repas), ce qui participe de la reproduction des normes inégalitaires dans ce domaine.

5.2.4 Synthèse analytique et interprétation

L'installation des participantes au Nord a introduit certains changements dans leurs pratiques et leur discours concernant le travail domestique. Comparativement à leurs expériences en Afrique de l'Ouest, des facteurs nouveaux conditionnent leurs expériences occidentales en la matière, notamment : l'absence du réseau d'aides familiales; le nonaccès à une main-d'œuvre salariée et l'implication des conjoints. Ces facteurs sont à la fois issus et constitutifs de la trame des conditions de vie et de travail dans ce nouveau contexte. En effet, il ressort une grande corrélation entre les conditions matérielles de vie et la forme d'organisation du travail domestique dans la famille. Le contexte influence la forme d'organisation du travail domestique qui s'instaure dans le couple, avec des ajustements qui déplacent les lignes dans la division sexuelle du travail.

En fait, les participantes demeurent toujours les principales responsables du travail domestique, mais leurs conjoints se sont trouvés dans l'obligation d'y participer aussi. Cette participation n'est pas systématique

et reste assez timide. On remarque globalement une certaine indulgence de la part de ces femmes, qui considèrent la participation des hommes, aussi minime soit-elle, comme une agréable surprise. Les femmes ont en effet intériorisé leur responsabilité dans la gestion du bien-être quotidien des membres de leur famille, alors que l'implication des hommes ne se fait pas spontanément. Ces attitudes genrées ne sont pas spécifiques à l'échantillon de la présente recherche, la plupart des recherches réalisées dans ce domaine ayant mené à des observations similaires, y compris en contexte occidental (Courcy, 2016; Dussuet, 2018; Martínez, 2010).

La charge du travail domestique a pesé sur l'accès et le maintien des participantes en emploi ainsi que sur leurs choix professionnels, ce qui corrobore les résultats des recherches présentées dans la revue de littérature au point 2.2. Les exigences familiales dictent le comportement des femmes, et les conditions de travail, dans ce contexte, les placent dans un dilemme que certaines ont vécu difficilement, ce qui a favorisé le retour au foyer de certaines, au moins temporairement, et donc, au minimum, une stagnation de leurs activités professionnelles. Plus spécifiquement, la présence de jeunes enfants apparaît comme un enjeu central qui affecte la capacité des femmes migrantes à atteindre leurs objectifs d'insertion professionnelle (Chicha, 2009; Chicha et Deraedt, 2009).

Pourtant, au Québec, depuis sa création en 2006, le congé parental réservé aux pères a démontré des effets positifs en ce qui a trait à l'implication de ces derniers dans la prise en charge des bébés, et sur l'activité professionnelle des femmes, sans toutefois apporter un grand changement en ce qui concerne les autres tâches domestiques (Harvey, 2019). Pour ce qui est des participantes, elles ont dû développer des stratégies diverses, parfois en saisissant des opportunités informelles pour faire garder leurs enfants. Ces contraintes révèlent l'insuffisance et l'inadéquation des solutions de garde existantes (disponibilité; admissibilité; horaires, etc.) aux besoins de certaines catégories de la population aux prises avec diverses contraintes (ex. : horaire atypique). En outre, en raison du déclassement socioprofessionnel subi par ces femmes en Occident, certaines d'entre elles se retrouvent elles-mêmes à travailler comme aide domestique, dans un système genré et racisé de division du travail. En effet, une division genrée et racisée du travail domestique au Nord libère les femmes et les hommes des catégories favorisées du Nord, au détriment des migrantes du Sud (Benelli, Natalie, 2011; Ineotroza, 2010; Nakano Glenn, 1985). Cette division raciale du travail du care procède du continuum d'exploitation et de domination analysé par Nakano Glenn dans l'expérience des femmes noires, japonaises et mexicaines aux États-Unis (Glenn, 2011; Nakano Glenn, 1985, 2009). Au Québec les rapports sociaux de classe relèguent certaines femmes des

groupes majoritaires dans le travail d'entretien ménager et de soins à la personne, de manière informelle dans les réseaux de proximité ou familiaux, ou encore de manière institutionnalisée dans les services sociaux et l'économie sociale, payant le coût du processus de salarisation des femmes des classes plus favorisées (Charron, 2016, 2018). Ici aussi, de plus en plus, ce travail est assuré par les migrantes, une réalité mise en évidence par la récente pandémie de Covid19 (Meek-Bouchard, 2021).

Les participantes ont aussi mis en œuvre des stratégies d'adaptation en prenant des cours du soir ou en choisissant des emplois ou des activités qui s'adaptent à l'horaire familial. Ces stratégies indiquent les priorités que les participantes privilégient, des priorités qui sont conformes à une division genrée des responsabilités familiales. Ces stratégies représentent aussi des formes de résistance et d'agentivité face aux urgences et aux exigences de leurs conditions de vie en contexte migratoire. Il est à noter que des résultats similaires ont été rapportés par une recherche réalisée il y a plus de trente ans à Montréal sur les conditions de vie et de travail des migrantes à Montréal. Dans cette recherche, les chercheuses utilisent la notion de nucléarisation du travail domestique pour renvoyer au fait qu'en contexte migratoire, plusieurs femmes migrantes se trouvent coupées de leur réseau familial élargi (Meintel *et al.*, 2016). Les auteures constataient alors que l'absence du réseau familial élargi ne permettait pas la collectivisation de la réalisation du travail domestique pour les femmes migrantes, bien qu'une réelle implication des hommes fut observée. En ce qui concerne certaines des participantes à la présente recherche, la charge du travail domestique s'allège quelque peu avec la participation des enfants, surtout la mobilisation des filles. Cette plus grande implication des filles procède encore une fois d'une éducation genrée qui contribue à la reproduction du statu quo.

En fait, non seulement le partage des tâches domestiques reste inégalitaire au Canada, qu'il s'agisse de ménages immigrants ou non immigrants, mais la prégnance de normes genrées prévaut encore aujourd'hui dans les politiques familiales et de conciliation famille-travail en vigueur (Boulet et Le Bourdais, 2019). Comme l'a relevé Delphy (2015), les politiques familiales orientées vers la conciliation travail-famille tendent à faire porter les coûts d'un allègement des tâches domestiques (notamment les services de garde des enfants) à la société par la charge fiscale imposée aux contribuables des deux sexes, mais ce sont les femmes qui continuent à accomplir une part disproportionnée du travail domestique. Par ailleurs, une déessentialisation du travail domestique n'est ni envisagée dans les pistes de solution mises en avant par

l'État, ni même revendiquée par la majorité des groupes de pression féministes (Delphy, 2015)¹⁷, ce qui montre la prégnance de la doxa de sexe (Haicault, 2005) dans ce domaine.

En somme, les participantes ont rencontré plus de difficulté à jumeler leurs activités professionnelles et familiales, faute de bénéficier au Nord, de la flexibilité apportée par les différentes formes d'aide qui leur étaient accessibles dans leur pays de départ, et faute d'avoir un accès aisé aux opportunités d'aide disponibles (services de garde des enfants; congés parentaux; aide domestique payante, etc.). Ainsi, le travail domestique a constitué, en contexte occidental, une contrainte allant jusqu'à handicaper celles parmi les participantes qui ont moins de ressources de négociation dans la famille et dans la société pour jumeler efficacement l'activité professionnelle et les charges familiales.

¹⁷ Selon Delphy, C. (2015). *Pour une théorie générale de l'exploitation* Syllepse. , toutes les solutions tentées, l'ont été en utilisant les ressources financières produites par les hommes et les femmes. Les femmes, qui demeurent chargées de la réalisation de la plus grande partie du travail domestiques ont donc une double contribution, en nature et en finance, alors que les hommes ne participent qu'à l'aspect financier. Il n'y a pas une remise en cause de l'organisation genrée de ce travail.

CHAPITRE 6

AUTONOMIE ÉCONOMIQUE

6.1 En Afrique de l'Ouest

Les raisons qui conduisent les individus à exercer une activité économique au sens basique sont généralement liées à la nécessité de satisfaire les besoins personnels et familiaux de la vie quotidienne. L'organisation sociale de type patriarcale construit des modèles sociaux d'hommes pourvoyeurs et de femmes entretenues et au foyer, chargées du travail reproductif. Ces représentations influencent les pratiques collectives et individuelles et affectent les parcours de vie des individus en matière d'accès à une autonomie économique. La gouvernance néocoloniale et patriarcale qui caractérise les pays de départ ainsi que les formes d'organisation sociale en leur sein complexifient les réalités du parcours des participantes en matière d'accès à une autonomie économique. Leurs expériences dans ce domaine sont présentées dans cette partie.

6.1.1 Aperçu des activités économiques des femmes

Cette partie décrit le rapport individuel, familial et social à l'activité économique des femmes dans les pays de départ des participantes. Les informations fournies par les participantes font ressortir le fait que globalement, les femmes de leur entourage sont actives économiquement. En fonction des ressources dont elles disposent, ces femmes occupent un emploi et/ou font du commerce. Ces caractéristiques du contexte dans lequel elles ont grandi a pu influencer les participantes et orienter leur propre parcours dans ce domaine. Les extraits ci-dessous en donnent un aperçu :

... au marché y avait des femmes qui font du commerce [...] y avait des femmes au foyer, mais pas trop, même si elles ne font pas d'activités de commerce elles vont au champ aider leur mari [...] chaque femme fait quelque chose. C'est rare celles qui sont assises à rien faire, sauf un problème de santé ... (Élise).

... (ses sœurs) travaillaient et puis leurs maris aussi travaillaient. Mais mes mamans ne travaillaient pas, ma maman et sa coépouse étaient des femmes au foyer, elles n'avaient pas de problèmes financiers [...] elles faisaient de petits commerces à la maison, mais vu que notre papa était financièrement posé... (Nabia).

L'on note ici la notion de femmes au foyer qui font quand même du petit commerce. Un autre exemple explique ce rapport des femmes aux activités économiques dans les catégories sociales économiquement favorisées par le fait que certaines de ces femmes peuvent avoir peu accès à des ressources monétaires. Ceci devient une contrainte particulièrement dans les sociétés où les femmes ont explicitement une part de responsabilité matérielle dans la subsistance. La division sexuelle du travail en la matière réserve aux hommes la charge de l'apport de la nourriture de base (céréales non transformées) et aux femmes la charge de l'apport de tout le nécessaire pour les repas familiaux, autres que les céréales en plus de leur transformation et de la préparation du repas. Une partie non négligeable de ces produits doit être achetée. Elles se retrouvent face à des responsabilités qui nécessitent des ressources auxquelles elles n'ont pas (ou n'ont plus) un accès direct. C'est ce que décrit Sabine en parlant de l'expérience de sa mère :

Mon père était considéré presque comme un grand, il est riche [...] il faisait son devoir parce que dans la tradition, le mari amène le grenier, le mil et c'est tout; c'est la femme qui apporte le reste. Et même les jeunes ont pris ce genre d'attitude en disant que si tu ne peux pas compléter c'est que tu n'es pas femme [...] ce que j'ai remarqué chez ma mère, par exemple quand je lui dis "maman on a besoin d'argent pour acheter du pain" elle n'en a pas, il faut qu'elle demande à son mari, or chez nous on ne demande pas au mari [...] pendant les vacances je lui dis : « fais des galettes je vais vendre ». Parce qu'elle n'avait pas de liquidité (Sabine).

Sabine compare cette expérience à une situation similaire qu'elle a observée dans un autre pays de la sous-région : « J'ai retrouvé ça, le même phénomène chez les Mourides. Les femmes Mourides sont bardées d'or, d'habit, mais il n'y a pas de liquidité. Quand elles se lèvent pour aller prendre un taxi par exemple, y a pas de liquidité » (Sabine). Dans ces cas, la présence active des femmes dans les activités économiques est motivée par la nécessité de subvenir aux besoins familiaux, sans pour autant être supportée par un accès aux moyens financiers.

Plus largement, une division sexuelle du travail structure le champ économique et affecte le type d'activité que les femmes exercent, leur accès aux moyens de production et la visibilité de ces activités économiques comme telles. Cette division sexuelle du travail dans l'économie introduit une hiérarchie entre les activités masculines et les activités féminines. Les activités économiques des femmes se modulent aussi selon le capital social et la position de classe, le cas de la mère de Aïssa rapporté ci-dessous est illustratif :

...ce que j'avais vu de ma mère ça m'a traumatisée de la voir souffrir que, elle n'avait pas de diplôme, elle ne pouvait pas travailler [...], mais c'était une bonne cuisinière, elle travaillait

dans...elle préparait dans les mariages, elle préparait dans les baptêmes, mais c'est pas tous les jours qu'il y a des baptêmes et des mariages, c'est de temps en temps (Aïssa).

... tout le monde n'a pas de chance pour travailler. Même si elles ont une chance pour aller à l'école, mais la plupart, tu vas aller à l'école, finir à l'école, mais si jamais tu n'as pas quelqu'un qui est devant toi, la plupart ils sont à la maison [...] y a une autre tante elle, elle vend de petites farines dehors pour nourrir ses enfants [...] maintenant y a beaucoup de femmes qui font commerce ; sortir pour aller à Dubaï; mais si tu as un peu de moyens (Fati).

Dans cet exemple, la notion de travail réfère à l'emploi salarié du secteur formel plus valorisé que les activités économiques ordinaires dans lesquelles s'investissent généralement les femmes. Ces activités du secteur informel, souvent sous forme de vente de produits divers, représentent une alternative empruntée par celles, comme certaines participantes à cette recherche qui n'ont pas eu accès à un emploi ou celles qui l'exerce comme activité d'appoint. Les participantes proviennent de contextes dans lesquels l'activité économique des femmes est une pratique répandue, quel que soit le type d'activité ou le niveau de bénéfice qu'elles en retirent. Elles ont été préparées à exercer une activité économique par l'éducation reçue, l'accès à une instruction scolaire et à une formation professionnelle ainsi que le soutien familial pour la recherche d'une source de revenus. La section suivante présente cet aspect de leur parcours de socialisation.

6.1.2 Expériences de formation

Toutes les participantes ont été scolarisées suivant le modèle occidental, en français ou en anglais selon leur pays de provenance et son héritage de colonisation européenne et d'appartenance aux institutions internationales qui en sont respectivement issues (Francophonie ; Commonwealth, etc.). Parmi les participantes, 12 ont acquis un diplôme universitaire ; 6 un diplôme de niveau collégial et 4 un diplôme de niveau secondaire. Avant d'en arriver là, elles ont bénéficié du soutien de leurs parents et certaines ont bénéficié de subventions étatiques. Durant cette période de leur vie, certains facteurs tel que l'appartenance de classe ont eu une incidence positive ou négative sur l'expérience des participantes selon les catégories sociales dans lesquelles elles se retrouvent.

En effet, certains parents ont financé les études de leurs enfants, y compris en les envoyant dans des écoles postsecondaires jugées meilleures, à l'extérieur de leur pays : « Dès qu'on a eu notre baccalauréat nous, on est sorti; moi toutes mes frères et sœurs étaient sorties, on n'a pas étudié au *pays*, un à la fois. Donc nos parents étaient avec nous » (Rahama). Dans le cas de Oumou, c'est sa mère qui l'a envoyée dans des écoles privées, bien avant la privatisation générale de l'enseignement intervenue avec l'adoption des

politiques néolibérales. Oumou raconte : « ...ma mère a toujours payé des écoles privées pour moi [...] le secondaire et le cégep c'était public, je l'ai fait et eu mon baccalauréat; après je suis allée une année à l'université [...] le temps d'avoir la préinscription pour aller en France [...] Je suis allée en France, c'est elle qui payait » (Oumou).

Cependant, pour les filles issues de familles moins favorisées, les chances de poursuivre leurs études peuvent être contrariées de diverses manières. Les parents peuvent faire un choix en faveur des garçons quand leurs moyens ne leur permettent pas d'assurer une instruction à tous les enfants comme rapportée ici : « je connais certaines familles où ils ont dû faire un choix entre soutenir les études des garçons ou des filles, ils ont soutenu les garçons; alors que dans mon cas l'effort était que tout le monde puisse réussir à l'école » (Tina). En effet, dans son cas, l'engagement de ses parents et de bons résultats scolaires ont permis à Tina de poursuivre ses études au niveau postsecondaire grâce à l'accès à une bourse étatique : « Moi j'avais les moyennes pour avoir une bourse, toutes mes études ont été subventionnées par l'État, mais mes sœurs n'ont pas pu bénéficier de la bourse et puis moi je les ai aidées » (Tina). Ce fut le cas pour Joëlle également : « J'avais la bourse. C'était 37.500, c'était consistant, j'avais un loyer à payer, mais c'était pas cher, c'était 12 000. Je n'avais pas de problème d'argent » (Joëlle). Ces bourses d'études réduisent la charge des parents en offrant aux élèves éligibles le soutien nécessaire pour la poursuite de leurs études dans des conditions favorables.

Cependant, avoir de bons résultats suppose que les élèves soient dans un environnement propice aux études. Pour les enfants des classes moins favorisées économiquement, qui doivent travailler ou aider leurs parents tout en poursuivant les études, la situation est plus compliquée comme illustré ci-dessous :

... mon papa était un peu strict avec nous, parce qu'on était nombreux, il pouvait pas nous offrir tout ce qu'on veut [...] la vieille je l'aide, ça me permet de payer mes affaires que je veux, elle me donne de l'argent [...] ils nous ont appris à nous prendre en charge dès le bas âge [...] donc on n'attendait pas que papa vienne dire : « tiens ça, le goûter », non tout ça nous on n'a pas connu ça. C'est la maman qui faisait tout, même les habits de fin d'année c'est elle qui fait (Élise).

Ces conditions de vie précaires ne permettent pas aux enfants de se concentrer uniquement sur leurs études en y consacrant suffisamment de temps. En outre, suite à un échec scolaire, les parents n'ont pas suffisamment de moyens pour les inscrire dans des écoles privées jusqu'à l'obtention d'un diplôme. C'est ce qui est arrivé à Élise, exprimé dans l'extrait suivant :

Arrivée en 4^e (rires) les mathématiques-là me fatiguaient beaucoup et puis l'anglais aussi me fatiguait beaucoup, donc là ... j'ai décidé de ... j'ai même pas décidé, on m'a renvoyée même (rires) [...] On était au public, si tu as été renvoyé tu paies au privé, ma sœur déjà était au privé, tout ça, ça fait beaucoup d'argent [...] mes sœurs, les deux jumelles elles sont arrivées au CM2 elles n'ont pas eu l'examen, il (le père) a dit c'est pas la peine [...] mon papa il n'avait pas un grand...un travail aussi [...] s'il devait payer pour tout le monde, on pourra pas s'en sortir (Élise).

Ainsi, une seule des sœurs d'Élise sur les 4 filles de la famille a pu bénéficier du financement parental pour poursuivre ses études dans une école secondaire privée. Cette difficulté de certains parents à financer la scolarisation des enfants n'est pas une situation exceptionnelle. En effet, même si la majorité des participantes à cette recherche ne sont pas dans ce cas de figure, elles ont observé autour d'elles des situations similaires. C'est ce qui ressort du témoignage ci-dessous :

Y avait beaucoup qui ont eu vraiment des problèmes [...] y en a qui ont la volonté de travailler, mais ça marche pas on ne sait pas pourquoi. Des fois c'est parce qu'elles ont des problèmes au sein de leur famille, c'est pour ça que ça ne marche pas, elles n'arrivent pas à étudier [...] moi, je pense, c'est parce que c'est des familles moins aisées, parce que pour réussir vraiment il faut que les parents s'y mettent, il faut aider [...] j'ai des amies vraiment les contraintes c'était ça, parce qu'elles n'ont pas de famille qui puissent leur payer les études pour aller étudier à l'étranger, avoir un bon diplôme et revenir (Rahama).

Ainsi, si toutes les participantes ont eu accès à la scolarisation, quatre n'ont pas pu poursuivre leurs études et acquérir un diplôme indispensable à l'obtention d'un emploi stable et relativement bien rémunéré. La situation de classe est ici un facteur important puisque dans un premier temps, c'est la capacité des parents à financer la poursuite des études ou à assurer des conditions d'études favorables à la réussite scolaire qui semble faire la différence dans le parcours des participantes. Mais la majorité des participantes ont pu accéder à un diplôme de niveau collégial ou universitaire. Or les effets de la situation de classe et du genre ont continué à marquer leur parcours vers une vie professionnelle, telle que présentée dans la section suivante.

6.1.3 Accès à un emploi

Les principales sources de revenus auxquelles les participantes ont eu recours sont liées à l'emploi dans le secteur formel (principalement public, un peu privé) et à des activités commerciales du secteur informel. Les deux types d'activités n'étaient pas mutuellement exclusifs dans le cas de certaines participantes (2)

actives dans le secteur formel de l'emploi. Tout en travaillant comme employées salariées, elles menaient parallèlement des activités commerciales. Une seule participante faisait du commerce comme unique activité professionnelle.

11 participantes, soit 50% de l'échantillon avaient une situation d'emploi stable, majoritairement dans le secteur public ; 5 n'avaient pas d'expérience d'emploi en Afrique, elles étaient aux études et, enfin, 6 ont rencontré des difficultés pour accéder à un emploi satisfaisant. Les opportunités qui ont permis aux participantes de trouver un emploi sont caractéristiques du contexte politico-économique des pays ouest-africains. Le parcours des participantes dans ce domaine montre une évolution plutôt négative des opportunités dans ces contextes, avec une précarisation des conditions de formation et d'emploi devenue chronique. Dans un premier temps, la fin des administrations coloniales européennes, mais la continuité du modèle administratif a conduit les nouveaux pays à former du personnel local pour remplacer la main-d'œuvre coloniale au cours des premières décennies des indépendances (Nkrumah, 1973). Ainsi, une des participantes a étudié et travaillé dans son pays qui s'était engagé dans une voie autonomiste en rupture avec la puissance colonisatrice. Dans un cadre politique socialiste affirmé, un effort avait été fourni pour promouvoir la formation et l'accès à l'emploi des femmes, y compris dans des activités perçues comme masculines. C'est avec une grande fierté que Dijé évoque cette période de sa vie professionnelle :

... c'était la discrimination positive. [...] c'était un pays communiste et souvent le communisme ça encourageait les femmes [...] Donc (le président), il a fait de la femme (du pays), l'égale de l'homme. Mon emploi était là, de l'université c'était un continuum. J'ai fini mes études en 80 et tout de suite j'ai commencé à travailler au (Centre scientifique), jusqu'à ce que je vienne au Canada (Dijé).

L'expérience de Dijé résulte en effet d'un engagement politique exceptionnel à promouvoir les femmes dans son pays, ce qui n'était pas forcément le cas à la même période dans d'autres pays de la région, comme elle a pu le constater et en témoigne comme suit :

... C'était je pense, les plus beaux moments de ma vie. Parce que j'avais 19 ans que je commençais à voyager dans les bateaux [...]. Et tu avais des exemples là-bas, parce que c'était des femmes académiciennes (Russes) qui étaient là, sur les bateaux [...] tu travailles avec ces femmes-là, elles te chouchotent, parce qu'elles étaient émerveillées de voir des femmes africaines qui étaient là-dans. Et je te jure chaque fois qu'on débarquait dans un port africain, comme océanographes, les gens disaient "comment se fait-il qu'on laissait les femmes venir ?". Mais c'était du temps (du premier président) (Dijé).

Il faut rappeler que de telles expériences politiques qui s'inspirent des modèles socialiste ou communiste ont été écourtées, bloquées ou transfigurées, principalement par l'impact des rapports de domination Nord/Sud (coup d'État; assassinat de leaders; mutations dictatoriales, etc.) particulièrement dans le contexte de concurrence entre les blocs de l'ouest et les blocs de l'Est, communément appelé guerre froide . Mais, globalement dans les autres pays ouest-africains aussi, avant l'adoption des programmes d'ajustements structurels (1980-1990), la règle du recrutement automatique à la fonction publique était de mise. À la suite des indépendances, les besoins d'étoffer les effectifs des employé.e.s des administrations et services publics nécessitaient cette pratique. Ainsi, généralement durant ce laps de temps qui va des indépendances à l'application des politiques économiques ultralibérales (1960-1980) terminer ses études équivalait à accéder à un emploi stable. Certaines des participantes ont bénéficié de cette conjoncture favorable, selon leur domaine de formation comme elles en témoignent ci-dessous :

J'avais un diplôme d'assistante sociale. Et donc j'ai travaillé comme assistante sociale, j'ai pas attendu [...] c'était l'orientation comme avant, dès que tu finis ton baccalauréat on t'oriente. Moi on m'a orientée, je suis allée faire la formation. Dès que j'ai fini ma formation je suis revenue au *pays* faire ce qu'ils appellent service civique national, moi on m'a envoyée du côté de l'enseignement. (Rahama)

Moi ça a été vraiment facile, dès que j'ai fini ma formation, j'ai fait un stage, j'ai été recrutée, avant même la fin de mon stage. Donc je n'ai pas eu de difficultés [...] Après ma formation j'étais à la fonction publique et après dans une société on cherchait des agents administratifs et j'avais postulé, on m'avait appelé. J'ai lâché la fonction publique(Nabia).

C'était un des postes où d'emblée tu étais intégrée. Une fois qu'on finissait la première étape de la formation, on était intégré au personnel ... (Tina).

Mais le recrutement automatique à la fonction publique appartient désormais au passé. Le secteur privé est apparu comme une alternative qui s'est imposée de plus en plus : « moi pour dire vrai j'ai pas vraiment cherché dans la fonction publique et nous, non, ils ne recrutent pas automatiquement » (Amina). L'instruction sanctionnée par un diplôme est un facteur important pour l'accès à un emploi, et donc potentiellement à une autonomie économique. C'est particulièrement le cas quand ce diplôme est obtenu dans une conjoncture où les compétences qui lui sont associées sont en demande : « ...à cette époque-là, même s'il y avait des concours moi je n'ai pas fait de concours [...] et puis je suis sortie avec un grand diplôme ... le BTS en ce moment-là, c'étaient des diplômes recherchés » (Nabia). Dans d'autres pays, le secteur privé comporte aussi des filiales d'entreprises internationales qui délocalisent certaines de leurs activités, comme ici un centre d'appel en service à la clientèle :

...pour être recrutée dans le centre d'appel il fallait avoir un français impeccable, c'est-à-dire que tu parles bien la langue et puis que tu n'as pas d'accent [...] on sait que c'est pas facile pour un africain de pas avoir d'accent parce qu'on a nos langues, ce qui fait que toujours nos langues elles vont déteindre sur notre façon de parler [...] j'ai été formée là-bas pour tout ce qui est service à la clientèle et j'ai beaucoup aimé; parce que j'aime vendre, je sais vendre et tout, donc ça a été assez facile (Amina).

Un autre secteur qui s'est développé par suite du désengagement de l'État est celui de la coopération internationale animée par des organisations gouvernementales ou non gouvernementales du Nord, à travers la mise en œuvre de divers projets développementalistes. Certaines participantes ont travaillé dans ce secteur d'activité comme évoqué ici : « Quand j'ai fini mon diplôme en 86? ... je me suis mariée et j'ai rejoint mon mari (dans une autre ville) et là-bas j'ai eu la chance de travailler dans un projet » (Joëlle).

En fait, dans les années 90, période pendant laquelle les effets des programmes d'ajustements structurels se concrétisaient dans le domaine de l'emploi, les participantes nouvellement diplômées ont dû développer des stratégies pour trouver un emploi. Dans ces contextes où les services publics sont peu étoffés, le réseau familial a été omniprésent dans leurs parcours de recherche d'emploi. Le premier niveau de soutien est souvent constitué par les parents immédiats (père, mère, fratrie) tels que décrits ci-dessous :

« ... il fallait faire un stage pour valider le diplôme [...] c'est maman qui m'a encore aidée [...] elle s'était liée d'amitié avec plein de femmes qui venaient acheter chez elle. [...] j'ai pu avoir les 3 mois de stage pour valider mon diplôme. Donc quand j'ai fini ces trois mois-là [...] ils m'ont gardée » (Dina).

Parfois, c'est le père qui apporte son soutien : « ...il a eu écho, mais je ne sais pas comment [...] J'ai envoyé mon CV et il a déposé. Il m'a dit "envoie comme ça, on ne sait jamais." [...] j'ai fait l'entretien, les tests et tout, c'est comme ça que j'ai été retenue et j'ai travaillé tout le temps » (Dina). Les participantes qui faisaient partie des classes moyennes évoluaient sans grandes difficultés dans leur vie professionnelle. Dina se souvient que tout allait bien, qu'il y avait de la reconnaissance professionnelle :

Professionnellement aussi ça allait bien [...] plus de responsabilités sur un gros projet [...] c'était une expérience formidable [...] C'est un projet que j'ai beaucoup aimé [...] et quand la direction te félicite pour ce qui a été fait c'est un gros plus. Quand j'ai fini ce projet, ça m'a permis de changer de poste, d'avoir une promotion (Dina).

Mais, une autre catégorie de participantes était moins favorisée, du fait qu'elles ne disposaient pas de diplômes, elles ont dû trouver des solutions alternatives pour accéder à une source de revenus. Cependant, la situation économique favorable de parents leur a permis de soutenir l'instruction de leurs enfants ou

de les aider à acquérir une formation, un apprentissage qui leur offrirait la possibilité d'accéder à un revenu personnel. Le soutien familial dans ce domaine peut recouvrir plusieurs formes dont voici quelques exemples : « Mon grand frère [...] il avait un ami là-bas qui était le directeur; il a dit "mes sœurs restent là, ne travaillent pas, donc si elles ont ce niveau ... " on a fait le test pour voir si on peut, par la suite ça a marché c'est comme ça » (Tilla). Pour Élise, l'option alternative a été de s'insérer dans le secteur informel comme suit :

Quand j'ai arrêté l'école, il (son père) m'a demandé qu'est-ce que je voulais faire [...] j'ai dit que je voulais faire du commerce. Il m'a donné un peu d'argent [...] mes sœurs elles, elles faisaient déjà la couture [...] y a une madame, je travaillais le matin dans son dépôt de boisson et c'est le soir quand je viens...j'avais un petit tablier¹⁸, je vendais plein de choses [...] quand je vais travailler ma maman vend derrière moi et le soir je fais sortir devant la cour et je vends.(Élise)

Ainsi, Élise travaillait de jour comme employée et était travailleuse autonome le soir avec son commerce à l'étalage en s'appuyant sur le soutien de sa mère. Aïssa pour sa part a travaillé comme aide-domestique hébergée chez ses employeurs, malgré la réticence de son père et le fait qu'elle avait elle-même une fillette. Elle a choisi de prioriser l'accès à un revenu régulier comme elle l'explique dans l'extrait suivant :

...depuis que j'ai commencé à travailler chez une femme blanche comme cuisinière et puis gardienne d'enfants, j'ai commencé à changer beaucoup, beaucoup de choses dans ma vie [...] j'ai commencé à me dire "non, je préfère aller dormir là-bas, loin de ma fille, loin de tout le monde pour pouvoir faire de l'argent, trouver de l'argent d'une façon honnête et faire vivre la famille que de rester là ... " (Aïssa).

Cette expérience de travail a ouvert pour Aïssa l'accès à un réseau de migrant.e.s occident.aux/ales, ce qui a eu des effets favorables sur son parcours professionnel. Elle en témoigne ci-dessous :

C'est elle (*une amie*) qui m'a introduite à l'ambassade du Canada comme animatrice, j'ai fait quelques semaines de formation, après je suis devenue animatrice et puis je travaillais dans les projets canadiens je partais dans les villages, je m'occupais aussi de l'exposition à l'ambassade du Canada [...] ils faisaient des foires, c'est moi qui partais chercher les exposants [...] c'était un gros salaire pour moi [...] j'aimais beaucoup ce travail-là parce que, heuuuu... ça m'a ouvert beaucoup de portes (Aïssa).

¹⁸ Une table sur laquelle les marchandises sont disposées. Les commerçant.e.s de quartiers qui peuvent être comparé.e.s aux dépanneur.e.s d'ici sont appelé.e.s des tabliers

Il faut noter que les migrant.e.s occident.aux/ales sont nettement plus favorisés économiquement, que la majorité des groupes sociaux locaux. Aussi, les différents types d'emplois que leur milieu génère pour les natif.ve.s sont mieux rémunérés que les emplois généralement offerts dans le reste de la société. En fait, il s'agit surtout d'une immigration professionnelle initiée par des employeur.e.s qui déploient des ressortissant.e.s des pays du Nord vers des filiales de leurs entreprises délocalisées. D'autres sont des employé.e.s d'ambassades ou d'institutions de coopération diverses conformément aux relations de partenariat asymétrique entre le Nord et le Sud, particulièrement en ce qui concerne les pays de la sous-région. L'on parle communément d'expatrié.e.s, de coopérant.e.s pour désigner cette catégorie de migrant.e.s (Peraldi et Terrazzoni, 2016).

D'autre part, certaines participantes ont bénéficié de l'appui d'un réseau endogène. Elles évoquent quant à elles un capital social qui facilite l'accès à diverses opportunités par le biais de ce qu'elles appellent des *relations* : « j'ai commencé, avec les relations à être hôtesse du tourisme sur le tas [...] j'ai eu une bourse pour aller me former en *Europe* [...] je suis revenue occuper la position » (Sabine). Attou explique ceci : « ... dans mon pays, quand tu connais quelqu'un qui connaît quelqu'un et que tu as fini tes études, ça aide (rires) ». Mais certains facteurs (protéger sa réputation par exemple) peuvent annihiler le potentiel que représenterait l'existence d'un capital social, comme dans le cas de Ayyou dont le père répugnait à jouer de sa position socioprofessionnelle et de ses réseaux pour lui faciliter l'accès à un emploi :

...il est bien placé [...] il est quelqu'un qui a la grosse tête parce que il voulait pas demander. Je me rappelle j'ai fait (un concours) 2 fois. Après le 2e il m'avait appelée pour me dire "ah, j'ai la liste en main des gens qui ont réussi, mais je ne vois pas ton nom" (il fait partie des organisateurs du concours). J'ai dit "est-ce qu'on peut mettre mon nom s'il n'est pas là ?" [...] Alors qu'il a cherché pour...dans le quartier les jeunes...c'est lui qui leur trouvait [...] je l'ai demandé "mais pourquoi tu ne peux pas me placer moi ?" "à cause de ton nom, dès qu'on voit ton nom ils vont savoir que c'est moi donc ils vont dire : « ah il a fait magouille pour mettre sa fille" (Ayyou).

Les comportements individuels sont influencés par le contexte social, mais ils varient et peuvent jouer un rôle important dans la décision de mobiliser ou non ses réseaux sociaux pour affronter telle ou telle difficulté. Ainsi, dans cet exemple, Ayyou n'a pas pu bénéficier des avantages potentiels auxquels la position sociale de son père aurait pu lui donner accès, ce dernier voulant éviter d'être indexé comme népotiste. L'emploi salarié n'est pas la seule forme d'activité économique exercée par les participantes. Certaines ont eu une expérience dans l'entrepreneuriat.

6.1.4 Expériences en entrepreneuriat

Sept participantes exerçaient des activités entrepreneuriales en marge des études ou d'un emploi salarié. Ce sont des activités indépendantes dans les domaines de la vente, de la confection de vêtements, du transport. Elles ont nécessité un investissement financier, l'utilisation d'une main-d'œuvre rémunérée en salaire ou sous d'autres formes ainsi que la capacité d'organiser son emploi du temps. Ainsi, Hali qui dans son enfance aidait sa mère dans le domaine de la confection de vêtements a créé plus tard son propre atelier de couture, tout en poursuivant ses études universitaires. Voici comment elle décrit l'organisation de ses activités :

... j'ai plusieurs machines, j'avais aussi l'aide de mes apprentis [...] s'il y a des courses à faire, acheter le nécessaire pour la couture, parce que chaque tenue a ses affaires, je délègue un des apprentis pour aller le faire, et tout ce qui est achat j'ai une journée pour le faire. La nuit-là je m'arrange vraiment pour faire les coupes, le matin moi je suis à l'école-là [...] à mon retour le montage je le fais moi-même (Hali).

D'autres participantes exerçaient des activités commerciales à leur propre compte tout en occupant un emploi salarié. Pour ce faire, elles mettaient à contribution des membres de leur famille ou les travailleuses domestiques, de diverses manières dont quelques-unes sont rapportées dans les exemples suivants :

J'ai fait venir un cousin à mon mari [...] je lui ai fait un grand hangar (au marché) pour vendre les condiments, tout ce qu'on trouve dans une boutique ; j'ai mes domestiques c'est eux qui mettent dans des sachets-là, attacher, comme on fait chez nous. Je remplissais des grands (contenants), le matin lui il prend, il amène au marché pour s'asseoir toute la journée là-bas et vendre (Rahama).

J'avais des moulins et c'est ça qui a bâti ma maison, et c'est mon grand frère qui gérait [...] j'ai eu des camions [...] là aussi il faut savoir gérer [...]. J'ai toujours eu un taxi ou un camion, mais quand je rentre dans mon capital, j'ai eu une fois ou deux mon capital, je dis à celui qui travaille : « gardes ! » (Sabine).

Les facteurs qui ont favorisé le développement d'activités entrepreneuriales de ces participantes parallèlement à leur emploi sont : l'accès à une certaine flexibilité dans les conditions de travail; l'accès à certaines ressources (moyens de déplacement, main-d'œuvre) et une grande capacité d'organisation. Ceci est particulièrement vrai dans le cas de Sabine dont les activités commerciales nécessitaient une disponibilité pour voyager régulièrement vers un pays voisin afin de s'approvisionner en marchandises. Elle s'organisait de la manière suivante :

Pour le commerce, je demandais une journée par mois, le vendredi, je trouve une raison quelconque [...] je file à (pays voisin) [...] j'achète ceci, j'achète cela, les pagnes wax, plein d'ignames [...] mon chauffeur conduit une partie du temps et moi l'autre [...] 12 heures de temps je suis à (pays voisin), je dors là-bas, je suis de retour dimanche et lundi je suis au bureau (Sabine).

Dans ce cas aussi, l'écoulement des marchandises se fait grâce à la participation de parentes hébergées : « j'avais 4 filles chez moi [...] elles vendent les créoles¹⁹, ça me coûte 150f²⁰ la paire et je revends le double, celle qui vend a les 50f et c'est ça qui achète leurs produits de jeunes filles » (Sabine). Il faut noter par ailleurs que dans certains pays, la pratique d'activités commerciales en marge d'un emploi salarié peut être liée à l'insuffisance du salaire qui crée la nécessité d'une activité économique supplémentaire. C'est ce que rapporte Attou ci-dessous :

En fait le salaire n'est pas suffisant pour te supporter, mais même les enseignants quand ils finissent d'enseigner, ils font du commerce [...] tout le monde fait ça. Tu finis ton travail tu as ton petit commerce qui te rapporte un petit revenu pour te supporter et ça, c'est normal [...] la plupart du temps ce sont les femmes qui font ça, les hommes peuvent avoir un petit commerce de vente de boisson, il y a toujours quelque chose à côté pas seulement le salaire (Attou).

En fait, les participantes à cette recherche évoluaient dans un environnement dont elles avaient l'habitude et donc une grande connaissance. Elles évoluaient dans une certaine normalité à laquelle elles se sont adaptées et ne questionnent pas, d'autant plus que « tout le monde fait ça » comme dit Attou ci-dessus. La section suivante présente la perception qu'elles ont de leur niveau d'autonomie économique pendant cette période de leur vie.

6.1.5 Perception de leur situation économique

17 participantes (sur 22) avaient accès à un revenu personnel sous forme de salaire principalement, 13 d'entre elles avaient une situation qu'elles ont qualifiée de satisfaisante. Par exemple Sabine déclare : « je ne vis pas sur l'argent (des) activités (commerciales), c'est fait pour être économisé » ; Mina : « En Afrique

¹⁹ Boucles d'oreilles

²⁰ Francs cfa (monnaie ouest-africaine)

c'était satisfaisant, j'ai réussi à payer les études de beaucoup de frères et sœurs [...] même si moi-même j'ai rien pu réaliser » (Mina); et les extraits suivants :

...j'avais une autonomie financière; j'étais à la fonction publique c'était moins payé que dans la Société (entreprise); là j'ai commencé à travailler 3 mois avant mon mariage, mon budget a augmenté. Donc ça faisait que vraiment sur les finances on n'avait pas de problèmes, et on était seuls, les deux; pas d'enfants à ce moment-là (Nabia).

...j'ai toujours eu une autonomie financière, je peux dire depuis l'université avec la bourse, j'ai toujours été autonome. Avec la bourse je m'étais payé une mobylette et ensuite je l'ai donnée à mon frère qui était dans un lycée loin l'année suivante; je me suis payé une 2^e (Joëlle).

J'avais ce que je voulais vraiment [...] j'ai commencé automatiquement travailler-commerce; donc ce qui fait que moi j'étais pas dans la nécessité de beaucoup de chose. Ce que je voulais moi mon rêve, travailler, être autonome, avoir une autonomie financière, avoir une belle maison, avoir une belle auto, c'est ça que je veux [...] j'avais ça quand j'étais au *pays*, j'étais vraiment bien (Rahama).

Trois autres participantes estiment que leur situation économique était correcte, mais sans plus en ces termes : « ... parce que à ce moment-là le coût de la vie n'était pas élevé, donc on se débrouillait... » Saratou; ou encore : « ...quand moi je fais mon petit commerce et que je gagne, je le garde, il (son mari) n'a pas les yeux dessus [...] Oui, c'était bon » (Élise). Mais, deux participantes estiment que leur situation économique personnelle n'était pas satisfaisante, mais le soutien de la famille leur permettait de bien s'en sortir malgré tout. C'est ce qu'elles décrivent ci-dessous :

... je travaillais quand même malgré nos salaires [...] parce que on vit en famille [...] en Afrique si tu as quelque chose, tu gagnes tu donnes à ta maman ou bien tu donnes à quelqu'un un tout petit peu [...] et puis moi je faisais mes affaires, par exemple un tout petit, petit commerce, je vendais la glace [...] je faisais des jus par litres, y a des commandes dans mon congélateur, mais quand même je m'en sortais (rires) tu sais avec la vie, comment le temps s'est évolué, ce qu'on a acquis vraiment c'est pas assez, assez vraiment, mais on s'en sortait quand même (Tilla).

... je travaillais pour m'aider, je faisais du petit commerce et le soutien de la famille, parce que l'Afrique, dans ma famille où j'ai grandi ce n'est pas seulement toi, c'est tout le monde. Quand A cuisine, tout le monde va manger, B a quelque chose tout le monde le mangera, c'est le support de la famille, même si tu n'en as pas, il y a toujours une abondance parce que le soutien de la famille est là pour toi... (Attou).

Par contre Ayyou n'était pas du tout satisfaite de sa situation économique. Elle explique dans l'extrait suivant que c'était une situation précaire qu'elle vivait difficilement :

C'est ma mère qui nous aidait pour le manger [...] des fois j'ai honte d'aller lui dire que je n'ai pas d'argent des choses comme ça [...] c'est ma sœur qui venait des fois, elle voyait : "ah vous n'avez pas cuisiné ?" je lui dis "non, j'ai pas envie de cuisiner", mais elle comprenait. Donc elle partait dire à ma mère [...]. C'est en ce moment j'ai eu le contrat, j'ai dit on peut pas rester, à chaque fois la famille va nous aider [...] Non, ça ne me suffisait pas à vivre (Ayyou).

En somme, durant cette période prémigratoire, la majorité des participantes à cette recherche avaient une situation économique familiale qu'elles ont déclarée satisfaisante et elles disposaient d'un revenu personnel. Elles estiment avoir une autonomie économique, mais l'appréciation de l'autonomie économique n'est pas simple et doit être rapportée aussi bien à des facteurs objectifs (accès à un revenu suffisant, charges financières, autosuffisance...) en plus des facteurs subjectifs (perception de l'individu.e; priorités, etc.). D'ailleurs, les récits des participantes font ressortir toutes ces dimensions. Par exemple, Mina disposait de moyens économiques et elle avait aidé sa famille : « Quand j'ai fini (les études) j'ai fait un stage, dans une société d'ingénierie, j'ai travaillé 2 ans [...] ça m'a permis d'aider une de mes sœurs-là à s'installer pour sa couture [...] c'était pour aider surtout ma famille parce que mes parents étaient déjà décédés » (Mina).

6.1.6 Contraintes pour une autonomie économique

Les participantes ayant rencontré des difficultés d'accès à une source de revenus sont moins nombreuses dans l'échantillon de la présente recherche, mais leur cas n'est pas minoritaire dans leurs contextes de départ. En effet, globalement, les niveaux de scolarisation des femmes et leur proportion dans les emplois salariés les mieux rémunérés sont bas et inférieurs à ceux des hommes, avec des disparités entre les pays (Touré, 2018). Dans cette partie, il s'agit de mettre en exergue les types de difficultés que les participantes ont rencontrées dans le domaine économique.

6.1.6.1 Impact des rapports sociaux de sexe

Les effets des rapports sociaux de sexe se sont manifestés sous forme de contraintes à l'accès à une formation, de difficultés à jumeler vie familiale, formation et/ou emploi, ou encore de discrimination sexiste dans l'accès à l'emploi. Toutes ces contraintes ont constitué des obstacles dans leurs efforts pour accéder à un revenu personnel et, potentiellement à atteindre une autonomie économique.

Le mariage à un âge assez jeune (moins de 16 ans) apparaît comme la principale source d'interruption de la scolarité de trois des participantes à cette recherche. Il s'agit d'un cas de mariage précoce et forcé, et de deux cas de mariage à un âge assez jeune (16-18 ans) que les participantes ont déclaré avoir voulu, mais qui a eu des effets négatifs immédiats sur leur parcours scolaire. Tilla explique ainsi l'interruption de sa scolarité avant d'obtenir le diplôme d'études secondaires à cause du mariage : « Voilà, je l'ai pas fait ouais (brevet d'études secondaires) [...] par la suite j'étais mariée et puis je suis tombée enceinte, des choses comme ça, ça n'a pas ... j'ai coupé vite c'est ça... ». Le mariage, et la maternité qui s'ensuit finissent par causer des perturbations dans le parcours scolaire et professionnel des jeunes filles. Un autre exemple montre que le spectre du mariage précoce plane sur l'avenir professionnel des jeunes filles dans certains pays, surtout quand la poursuite de leurs études exige qu'elles aillent habiter dans une autre ville parce que l'offre scolaire n'existe pas chez elles. Dans ces conditions, souvent, le mariage devient une alternative dès la fin des études primaires (12 ans) :

...si j'étais restée dans *notre ville*, je serais mariée très tôt, beaucoup plus tôt. En ce moment, y avait même pas le collège, il faut aller à *une ville plus grande* [...] y'avait plus d'internat, tu dois aller chez un tuteur [...] y a beaucoup de promotionnaires, à peine si tu fais le CM2²¹, ça s'arrête, tu te maries (Zara).

Le troisième exemple ci-dessous est un cas de mariage précoce et forcé :

... dans ma famille, à l'époque [...] c'est pas nous qui choisissons nos maris [...] une fille à 8 ans à 10 ans là, le papa a déjà choisi ton mari, mais on demande pas ton consentement [...] moi, à 12 ans ma mère me disait que j'étais fiancée, mais je ne comprenais pas; à 15 ans j'étais supposée me marier, après ça continuer mes études. Alors, je me suis mariée [...] je partais à l'école second cycle [...] tout le monde savait que j'étais mariée, les gens se moquaient de moi. Parce que j'étais la seule femme mariée dans la classe, alors ça me faisait de la peine, alors j'ai quitté l'école pour aller au centre de formation [...] pour être dactylographe, après j'ai fait des stages dans les entreprises [...] j'ai eu seulement un travail qui a duré comme trois mois, c'était une entreprise privée. Après ça j'ai jamais travaillé comme secrétaire (Aïssa).

Ainsi, les filles mariées qui poursuivaient leur scolarité n'étaient pas la norme dans la grande ville où vivait Aïssa, comme en témoigne le fait qu'elle a fait l'objet de railleries. Et, cette stigmatisation rendait leur situation inconfortable et constitue une source supplémentaire de perturbation dans leur parcours scolaire. De fait, le mariage précoce conduisait à une interruption du parcours scolaire et hypothéquait l'avenir professionnel des filles qui le subissaient. Le mariage précoce fait indéniablement partie des

²¹ 6^e année du cycle primaire (âge : 12 ans)

mécanismes de contrôle de la sexualité féminine caractéristiques du patriarcat, et il est nécessaire de prendre en compte le contexte dans lequel il se déroule. Dans ces contextes, l'insuffisance d'infrastructures et de services sociaux qui auraient permis aux filles de mener leurs études dans de conditions satisfaisantes est un facteur qui pousse les parents les moins favorisés à opter pour une telle pratique. Ces conditions matérielles sont des facteurs d'aggravation des normes patriarcales. Il faut noter que, les parents des catégories sociales économiquement favorisées peuvent, quant à eux, assurer une prise en charge optimale qui sécurise les conditions de vie des filles durant leurs études.

D'autre part, celles qui atteignaient les études supérieures accédaient à plus de flexibilité tant en rapport avec le contrôle qu'exercent les parents qu'en termes d'opportunités telles que les subventions publiques. Les étudiantes développent alors des stratégies qui leur permettent de poursuivre leurs études en sécurité, tel que décrit dans cet exemple :

... j'étais obligée d'aller à *la capitale* pour faire le lycée technique [...] j'étais avec ma grande sœur qui était déjà rendue à l'université donc on avait pris un célibatérium [...] une pièce, un salon, dans une cour commune [...] À l'époque les filles se regroupaient [...] 3, 4 peut être d'une même région, vous allez vous réunir et puis vous partagez vos charges, ou avec tes sœurs ou avec tes frères (Joëlle).

En fait, les rapports sociaux d'âge, de sexe et de classe sont imbriqués dans ces contextes socioéconomiques et politiques, eux-mêmes entravés par les rapports de domination Nord/Sud (néocolonialisme). La configuration de la position à l'intersection des rapports sociaux (sexe/classe) dans laquelle se trouvent individuellement les participantes a influencé favorablement ou négativement leur trajectoire vers l'atteinte d'une autonomie économique.

Les participantes à cette recherche étaient majoritairement (18/22) en couple avec enfants dans leur contexte de départ, et elles étaient en emploi ou aux études. Malgré le soutien familial ou le recours aux aides domestiques, certaines ont mis en exergue les difficultés qu'elles ont rencontrées dans la coordination de leur vie familiale et de leur activité professionnelle. Les deux cas suivants illustrent les choix difficiles, mais différents que deux des participantes ont été amenées à faire à cet égard. Le premier cas fait ressortir des difficultés ressenties pour mener de front les études, l'emploi et la vie familiale :

...c'était pour moi le moment d'écrire mon mémoire [...] ça n'a pas été facile. [...] j'avais un jeune ménage, je commençais à peine le travail, je suis tombée enceinte peu de temps après [...] Mais grâce à Dieu je ne me suis pas découragée, j'ai écrit mon mémoire, j'ai soutenu et

puis j'ai eu une mention très bien [...] je me suis vraiment battue, je me suis dit c'est les études il faut vraiment que je me batte, même si je suis mariée, même si je travaille, même si j'ai des enfants (Amina).

D'autres formes de contraintes qui ont affecté les parcours des participantes vers une autonomie économique sont présentées dans la section suivante.

6.1.6.2 Discriminations

Des expériences liées à deux formes de discrimination ont été rapportées par certaines participantes : discrimination selon le genre et discrimination selon la classe (et/ou le capital social). Ainsi, Mina après avoir participé à un test de recrutement qu'elle a réussi, sa candidature a été rejetée de manière explicitement discriminatoire comme suit :

Le premier travail, ils ne m'ont pas prise, parce que je suis une femme. Ils avaient fait un test, j'étais la 1^{re}, ils disent que non, ils peuvent pas me prendre, je suis jeune, je vais me marier et puis après, avoir des enfants, y aura des congés et tout, ça, c'est un travail d'homme [...] j'ai tellement pleuré. J'ai cherché ailleurs et puis j'ai eu (Mina).

Sabine évoque le fait qu'elle n'avait pas eu la possibilité de choisir son domaine de formation contrairement à une fille d'un ministre, et elle en a été déçue au point d'abandonner la formation pour travailler :

...je voulais faire les hautes études commerciales et le ministre de l'Éducation qui me dit : « tu crois que tu es qui ? ». C'est une de mes collègues dont le papa était ministre qui a été (choisie) [...] on avait besoin de professeurs, moi je n'ai pas le choix de dire que je vais faire ça, parce que mon père ne va pas payer [...] elle, elle a eu la bourse. J'ai quitté l'école (rires) et puis à cette époque avec le bac on peut travailler (Sabine).

Dans le cas de Tina, il s'agit également de situations dans lesquelles, les personnes appartenant aux classes sociales aisées ou qui ont accès à un réseau social dans certains domaines bénéficient de traitements de faveur ou de passe-droits. Tina a dû faire la partie militaire du service civique alors qu'elle ne le souhaitait pas et que d'autres en étaient exemptées :

À l'époque avant d'avoir un emploi, il fallait faire le service militaire, les femmes aussi [...] les femmes qui n'avaient pas de relations (rires), y avait 6 mois de service civique et 6 mois de service militaire [...] les personnes qui avaient la possibilité de s'exempter faisaient 12 mois de service civique [...] Je voulais m'exempter, c'était plus la partie militaire que je ne voulais pas, parce que je déteste les fusils (Tina).

Après le service civique, Tina n'a pas non plus pu choisir son lieu de travail :

L'emploi on l'avait, la seule différence c'est ton poste où il pouvait y avoir de discrimination [...] pas les femmes, mais plus qui connaît qui [...] ...on m'a envoyée dans cette zone reculée, ça me dérangeait pas du tout. J'ai même ouvert un poste très, très éloigné. Pour te donner une idée, tu sais dans le temps on a utilisé les cauris comme monnaie ? là où j'ai travaillé, ils utilisaient encore les cauris comme monnaie et le troc toujours [...] donc j'avais pas vraiment le choix, je ne me posais pas de question, pour moi ça devait être temporaire quoi. Mais par après on m'a confirmée dans ce poste, j'ai essayé vraiment de ne pas être là au début, pas parce que j'ai peur du monde rural, mais parce que c'est très isolé, y avait pas d'électricité, d'eau courante, de téléphone [...] j'étais seule médecin, y avait pas de collègue à côté, si par exemple j'étais pas sûre d'un diagnostic, c'était ça qui me faisait peur et c'était mon premier poste [...], mais bon, par la suite ça s'est bien passé (Tina).

Ces exemples montrent comment les privilèges de classe permettent à certaines personnes d'être exemptées de règles (service civique; service militaire, etc.) qui sont mises en place par des membres des classes dirigeantes dont elles font partie. Les participantes à cette recherche ont ainsi ressenti leur propre manque de choix comme de la discrimination, face à des agissements explicites de favoritisme. Les expériences de discrimination présentées ci-dessus ont pesé sur le parcours de formation ou de travail des participantes à des degrés variés, les poussant à réorienter leurs choix ou à persévérer, ce qui dénote leur capacité d'adaptation et leur agentivité.

6.1.6.3 Impact des programmes d'ajustement structurel

Le parcours des participantes âgées de 30 à 40 ans montre que les difficultés liées à l'accès à un emploi se sont accrues comparativement au parcours des plus âgées qui jouissaient d'une situation d'emploi stable. La dégradation du marché de l'emploi est le résultat de la mise en application de politiques macro-économiques, sous l'injonction du FMI et de la Banque mondiale (cf. chapitre de présentation du contexte ouest-africain). Ainsi, afin de trouver un emploi, Saratou a fait plusieurs formations et occupé plusieurs emplois à la fois comme décrit ci-dessous :

Euh ça n'a pas été facile [...] je voulais travailler au laboratoire, mais entre-temps c'était un peu difficile à trouver [...] je me suis orientée dans d'autres domaines [...] j'ai suivi une autre formation pédagogique pour pouvoir enseigner [...] J'ai fait une année là pour enseigner au secondaire. Ensuite j'ai trouvé une école privée pour enseigner. Mais après je suis retournée encore dans une école publique pour apprendre l'enseignement général [...] j'enseignais la biologie au secondaire et au primaire c'était l'enseignement général. Donc le primaire c'était au compte de l'État, de la fonction publique et le secondaire c'était dans des privés [...] ça ne recrutait pas, on venait là comme contractuels, donc on a fait combien d'années dans ça ? On a fait au moins 5 ans, je crois... (Saratou).

Les contractuel.le.s sont une catégorie d'employé.e.s créée dans le processus d'implosion du secteur d'emploi public sous les effets des politiques mentionnées ci-dessus, effets que les jeunes générations subissent énormément (Oumarou, 2009). En effet, leurs expériences scolaires et professionnelles semblent se dérouler dans un contexte de crise chronique. Le parcours de Ayyou que je détaille ci-dessous illustre plusieurs aspects des effets des politiques macroéconomiques sur les individus et leurs familles :

... j'ai pas commencé à travailler, mais je faisais du bénévolat, parce que c'est comme ça on faisait [...] travailler à l'hôpital 24 h, tu fais deux jours de repos tu reviens. Je pense que le gouvernement aime ça [...] si tu ne pratiques pas tu oublies vite; donc en espérant que, un jour tu vas trouver un travail donc tu continues à travailler comme ça, juste pour avoir la main pour ne pas oublier des choses. Donc ils profitent de ça [...] 50% des sages-femmes, des infirmières c'est des bénévoles; moi dans mon équipe c'était 2 titulaires et 2 sous contrats, mais on était tous (le reste) des bénévoles (Ayyou).

Pendant qu'elle faisait ce bénévolat, son conjoint a obtenu une bourse pour aller étudier en Europe. Elle l'avait suivi, mais était tombée enceinte et ne voulait pas accoucher « seule ».

J'avais accouché, je faisais rien à la maison, tout le monde partait (*au travail ou à l'école*) [...] je lui disais (*à sa mère*) qu'il faut vraiment que je parte faire quelque chose, je ne peux pas rester à ne rien faire : "tu peux retourner à ton ancien bénévolat si tu veux". [...] des fois elle faisait des blagues : "je paie ton école, maintenant pour aller travailler pour le gouvernement, je te paie pour aller travailler ... "(rises). Je continuais à faire le bénévolat [...] quand il est revenu, c'est fini, tu peux plus renouveler. On n'avait aucun revenu [...] Il trouvait pas, on était resté comme ça. C'est en ce moment j'ai eu le contrat [...] Je suis partie avec une cousine du village-là, j'ai amené une cousine avec moi (Ayyou).

Ainsi, en désespoir de cause et après deux années passées à travailler bénévolement dans un centre de santé publique, elle a opté pour un contrat. Ces contrats sont apparus dans la foulée des réaménagements du secteur de l'emploi public. Au lieu d'un salaire, ils offrent un pécule²² qui, dans les faits, ne satisfait pas aux besoins des contractuel.le.s. De plus, le lieu de travail peut constituer une véritable contrainte et certain.e.s jeunes diplômé.e.s se retrouvent à travailler dans des conditions pénibles, décrites ci-dessous :

J'avais eu un contrat, mais c'était dans un village [...] Le travail là c'est 24h/24, je suis la sage-femme, y a le major, mais il n'est pas tout le temps là; donc tu travailles les deux, tu fais infirmière, sage-femme [...] J'avais surtout peur la nuit 2h, 3h du matin [...] j'étais enceinte même, quelqu'un vient te réveiller, tu le connais pas, mais tu sais quand même la personne pour venir le soigner [...] Cette grossesse-là, j'avais accouché un mort-né [...] le major n'est toujours pas là et, il vient, aussitôt qu'il vient, il ne va pas m'avertir, le temps que je lui dise

²² Pécule : compensation financière forfaitaire en deçà du niveau salarial en vigueur

que je vais aller faire ma consultation, il est déjà parti[...] je peux pas laisser l'hôpital comme ça sans personne, donc j'étais restée comme ça me sacrifier[...] je faisais les pirogues pour faire les petits villages-là sur l'eau, pour faire les vaccinations-là (rires)...(Ayyou).

Ainsi, au regard des expériences de ce jeune couple, d'une part les jeunes diplômés sont exploités et chargés de responsabilités importantes et d'autre part, ils/elles ne sont pas encouragés. même quand ils/elles trouvent par leurs propres efforts certaines opportunités. C'est l'expérience de son conjoint, qu'elle présente comme suit :

... il a vu qu'ils cherchaient des stagiaires pour *un pays d'Asie*, donc il avait postulé, ils l'ont retenu [...] les boss ne voulaient pas, ils disaient "c'est juste un stagiaire, on le paie même pas, il ne nous représente pas". Ils ont voulu vraiment saboter le dossier, parce que il n'avait personne, personne ne l'a référé comme ami et connaissance [...] les *asiatiques* ont dit eux ils veulent ce dossier-là, c'est eux qui lui ont donné le visa, tout ils ont financé. Quand il est revenu, ils lui ont donné aussi un projet ils vont financer pour que ça continue [...] Il est revenu avec ça, mais ils (les responsables ministériels) ont refusé d'accepter ce projet-là, parce que oui, il n'est personne-là (rires)(Ayyou).

Cet exemple décrit probablement certains aspects des réalités complexes que vivent beaucoup de jeunes diplômés dans les pays de la région. Il s'agit globalement d'une absence d'opportunités et d'alternatives professionnelles et économiques. Ces conditions de vie et de travail font partie des push factors vers l'immigration comme ce fut le cas du ménage de Ayyou. C'est le seul cas parmi les participantes ou le conjoint aussi était sans emploi.

6.1.6.4 Impact des guerres militaires

Les pays ouest-africains connaissent souvent des conflits politiques, qui se sont amplifiés ces dernières années (renversements de régime; manifestations populaires; guerres; terrorismes). Certaines participantes ont subi des effets liés à ces conflits de plusieurs manières. Ainsi, Marthe a dû fuir son pays lors d'un coup d'État pour aller poursuivre ses études en Europe. Elle décrit cette expérience d'insécurité ci-dessous :

J'ai quitté pour aller faire mes études, mais c'est aussi parce qu'il y a eu un coup d'État que je suis partie pour ne pas revenir ... mon père était dans le gouvernement. C'est comme si mon départ a été précipité ... y a eu plein de choses qui se sont passées, les militaires sont venus chez nous ils ont tiré ... y a eu vraiment dans choses qui se sont passées d'assez difficiles (Marthe).

D'autre part, depuis quelques années, la région ouest-africaine est perturbée par des guerres militaires (Akindès, 2004; Dinucci, Manlio 2014; Granvaud, 2014; Maulny, 2015). Certaines participantes proviennent de pays qui font partie des territoires touchés et trois d'entre elles en ont été directement affectées. Asma a vu sa scolarité suspendue du fait de la guerre et ses parents l'ont envoyée étudier en Europe. Par la suite, toute la famille a dû sortir du pays et elle s'est retrouvée responsable des plus jeunes alors qu'elle était encore étudiante. C'est cette expérience qu'elle raconte ci-dessous :

...y avait comme des problèmes politiques [...] l'université était fermée. Moi j'avais eu mon bac, j'avais commencé mes études, c'est une année qui est tombée à l'eau [...] Tous mes frères et sœurs aussi vivent à l'extérieur [...] et mes parents également, suite à la crise politico-économique, sociale aussi...; ils sont sortis du territoire un an après moi [...] à un moment donné j'ai eu la charge de mon petit frère et ma sœur qui étaient adolescent.e.s à l'époque [...] On avait pas tellement l'aide des parents, parce que mon père était entré dans une période beh ... où c'était difficile [...] c'est-à-dire les sommes qu'il m'envoyait c'était pas conséquent pour nous trois [...] ouais ça a été difficile à gérer[...] mon échec de la 2e année a été essentiellement causé par ça, je dirais pas que c'est la seule raison, mais ça a quand même beaucoup favorisé [...] j'ai pris du retard dans mes études à cause de ça (Asma).

Dans les mêmes circonstances, Dina a perdu son emploi au moment, car l'entreprise qui l'employait a licencié une partie de son personnel. Elle a pu quitter son pays pour trouver un emploi dans un pays de la sous-région où son père s'était déjà installé : « ... avec la crise, ça a bouleversé tout [...] nous autres on a été mis à la porte et c'est là que le vieux a dit "mais écoutes, tu as déjà une expérience tu peux venir ... " je me suis dit pourquoi pas. Et là, j'ai été postuler, j'ai envoyé mon CV et il a déposé. Quand on a appelé, j'ai pris un avion pour aller faire l'entrevue ». Élise qui appartient à une catégorie sociale moins aisée économiquement et sa famille ont regagné le village natal de son père quand la guerre a commencé. Voici ce qu'elle raconte de cette période sa vie :

...on est rentré dans notre village avec mon papa; on devait tout reprendre à zéro. On a eu la chance, parce que quand ça commence personne ne sait...on voulait attendre un peu pour voir ce que ça va donner, peut-être ça allait se calmer dans un mois, deux mois [...] tout était bloqué, les banques [...], mais ça se calmait pas et puis, les gens disent il paraît que l'autre semaine ça va être plus grave, donc on a préféré [...] ça n'allait pas financièrement, parce que le papa tout ce qu'il avait sur lui, en plein milieu du mois, tu sais que en Afrique au milieu du mois les parents n'ont plus rien, le peu qu'il avait sur lui [...] j'avais une boîte où je mettais l'argent de mon commerce, c'est ça on a cassé, on a pu faire le transport on est rentré au village. Ça n'a pas duré le vieux, il ne se sentait pas bien, il est décédé. Dieu merci mes sœurs faisaient la couture, elles étaient vraiment douées [...] quand on est arrivé au village, les tantes les ont aidées à avoir des machines, elles ont commencé à faire la couture, les gens ont aimé leur manière de coudre. La vieille aussi a continué son commerce, moi aussi je l'aidais, on s'en

sortait [...] donc on n'a pas tendu la main et puis mon papa avait construit une maison pour nous là-bas, donc on s'est bien débrouillé ... (Élise).

Ces exemples donnent un aperçu des effets des guerres sur les individus et leurs familles qui sont des rescapés, car des milliers d'autres y perdent la vie ou sont grièvement blessés. Ces participantes ont migré, pris du retard dans leurs études, assumé des responsabilités familiales plus importantes ou reconstruit une activité économique ailleurs. L'on observe que l'appartenance de classe a influencé les stratégies développées par les familles des participantes.

6.1.7 Synthèse analytique et interprétation

Une étude menée à Dakar et à Bamako fait ressortir le fait que les femmes acceptent souvent certaines institutions ou pratiques patriarcales renforçant leur statut inférieurisé (ex. : polygamie) et ne sont intraitables que lorsqu'il s'agit de leur « droit » à être entretenues par leur mari (Antoine P. *et al.*, 1998). Il faut cependant analyser ce comportement stratégique dans un contexte d'économie néocoloniale de façon plus complexe, car, l'apparente acceptation de certains aspects de ce rapport inégal par les femmes, ne suppose pas nécessairement qu'elles y adhèrent réellement (Diarra, 1971).

Dans le chapitre II, les caractéristiques des deux contextes (Sud et Nord) ont été décrites dans leurs dimensions historiques, sociopolitiques et économiques, dans la mesure où ces contextes forment l'arrière-plan structurel dans lequel s'inscrivent les parcours de vie des participantes à la présente recherche. Mettre l'accent sur les effets de contexte permet de placer le regard à un niveau macro afin de déceler les mécanismes de concrétisation des facteurs structurels sous forme d'effets sur les conditions de vie des individus (micro) et des groupes (mésos). En l'occurrence, les pays ouest-africains s'inscrivent dans un contexte néocolonial caractérisé par des États dont l'autonomie politique, économique et culturelle est restreinte. En effet, la gouvernance de ces pays issus des indépendances des années 1960 est régie par des accords de coopération (militaire, technique, économique, culturel, etc.) asymétriques (Feuer, 1973; Nkrumah, 1973). En outre, ces pays s'insèrent dans un cadre global régi par des règles non démocratiques et dont leurs populations subissent les conséquences (Abbas, 2017; Amin, 2002; Tandon, 2009, 2015). Tel est le cadre sociétal dans lequel les participantes ont commencé leur vie avant de migrer vers le Nord et qui a généré certaines contraintes pour l'accès à l'autonomie économique des participantes. Les contraintes qu'elles y ont rencontrées relèvent de dynamiques sociétales (sociopolitiques,

économiques et culturelles) influencées par des décisions que prennent les membres des élites dirigeantes et qui affectent les conditions de vie et les capacités d'action des individus et des groupes sociaux.

L'exploration des récits des participantes, axée sur la thématique autonomie économique, montre que la quête d'un revenu personnel anime toutes les participantes, aucune n'ayant même envisagé une option différente dans son parcours. La majorité des activités économiques de ces femmes sont des activités de type commercial du secteur informel. Certaines ont mentionné que leurs mères étaient actives dans le secteur formel. Dans la majorité des cas, le rôle des pères était celui de pourvoyeur principal, mais dans certains cas, l'apport féminin est plus important (perte d'emploi; retraite du père).

En Afrique de l'Ouest, les expériences des participantes se sont déroulées dans des contextes caractérisés par une importante activité économique des femmes. On peut dire qu'il s'agit d'une norme sociale, car les parcours de socialisation qu'ont décrits les participantes les ont préparées à exercer une activité rémunératrice. Les participantes ont elles-mêmes observé autour d'elles des femmes actives. Cependant, être économiquement actives n'est pas synonyme d'autonomie économique, et une inégalité de revenus et d'accès aux moyens de production est observée entre les hommes et les femmes (Diarra Doka, 1998).

Ainsi, on observe les effets imbriqués de plusieurs facteurs qui ont pesé plus négativement sur le parcours de certaines participantes par rapport à d'autres. Ces facteurs sont liés à leur position de genre et de classe, ainsi qu'au contexte socioéconomique et politique de leurs pays. Les types de contraintes qui ressortent des récits des participantes et qui ont affecté leur processus d'acquisition d'une autonomie économique sont les suivantes : déscolarisation, discrimination, chômage, perturbations sociopolitiques. Toutes les participantes ont été scolarisées et la grande majorité a suivi une formation qui leur a permis d'accéder à un emploi dans les secteurs formels. Les participantes ne sont donc pas représentatives de la majorité des femmes ouest-africaines au regard de leur situation économique. En effet, les données statistiques sur le niveau de scolarisation et la situation d'emploi des femmes dans les pays de la sous-région montrent globalement que les participantes appartiennent à une catégorie minoritaire plus favorisée que la grande majorité des femmes (accès à l'instruction, à l'emploi formel, etc.). Malgré cette position privilégiée, il est important aussi de rappeler que l'expérience scolaire et professionnelle des participantes s'est déroulée dans le cadre d'un modèle d'organisation politico-administrative et économique exogène adopté par des pays postcoloniaux, par ailleurs défavorisés dans les relations internationales Nord/Sud qui ont été décrites au point 1.2.

D'autre part, les contraintes auxquelles les participantes ont été confrontées reflètent des rapports sociaux (sexe/classe). Ainsi, la déscolarisation subie par certaines participantes a été déclenchée par différents facteurs, selon les cas, mais elle reflète l'interconnexion des effets des rapports sociaux de sexe et de classe. Ainsi, Aïssa et Tilla ont été déscolarisées quand elles ont été mariées, alors qu'elles poursuivaient leurs études au niveau secondaire et n'ont pu acquérir leur diplôme. Dans le cas de Aïssa, c'était un mariage précoce et forcé contre lequel elle s'est battue, ce qui a permis un changement de perception au sein de sa famille. Tilla, quant à elle, présente son mariage comme étant consenti, mais il a quand même affecté sa capacité à poursuivre ses études. Dans les deux cas, elles ont dû se contenter d'un niveau de qualification bas malgré elles, ce qui a eu des effets négatifs sur leur parcours professionnel et a réduit durablement leur potentiel d'accéder à une autonomie économique. Les conditions de la perpétuation du mariage précoce, et souvent forcé, se créent à l'intersection des rapports sociaux de sexe et de classe dans un contexte affecté par les rapports de domination Nord/Sud. En effet, le contrôle patriarcal de la sexualité des femmes est favorisé par l'insuffisance d'infrastructures et de services sociaux. (insuffisance des écoles en milieu rural; privatisation de l'enseignement, privatisation des services de santé, sous-emploi des jeunes diplômé.e.s, etc.). Zara quant à elle a été affectée par les effets de la virilocalité (domicile conjugal masculin; habiter dans la famille du mari) et de la classe qui lui ont fait quitter ses études, car elle ne se sentait pas à l'aise de se faire entretenir avec ses enfants par ses beaux-parents. Son parcours professionnel en a aussi été affecté. Enfin, son appartenance aux classes défavorisées a été à la base de la déscolarisation d'Élise, son père ne pouvant financer ses études à la suite d'un échec dû à une difficile coordination entre école et travail.

Les expériences professionnelles des participantes se déclinent suivant des conjonctures politico-économiques qui ont négativement affecté les opportunités d'accès au marché de l'emploi des diplômé.e.s. Trois grands moments, allant des indépendances à la période actuelle, peuvent être identifiés :

- Les décennies des indépendances (60-80) accès universel et automatique à l'emploi pour les diplômé.e.s
- Les décennies d'ajustement structurel (80-90) accès plus difficile à l'emploi formel et diversification des stratégies de recherche d'emploi
- Situation actuelle : sous-emploi, exploitation (pratiques de bénévolat abusif; programme des volontaires, etc.) et chômage des jeunes diplômé.e.s

Les participantes se répartissent en quatre catégories selon leur situation professionnelle : sécurité d'emploi (6); emploi stable (4); emploi précaire (3) travail autonome (3) chômage (1); 5 participantes étaient aux études en Afrique et sans activité professionnelle déclarée. Les plus jeunes des participantes sont celles qui se retrouvent dans les emplois précaires ou au chômage, ce qui est conforme à la dégradation des conditions de travail dans la région. Ainsi les participantes plus âgées ont eu plus de facilité dans l'accès et la qualité de l'emploi, principalement dans la fonction publique; les moins âgées ont travaillé dans le privé ou cumulé plusieurs emplois. L'on observe une dégradation des conditions de formation et d'emploi allant même jusqu'à une forme d'exploitation de la main-d'œuvre dans le secteur public.

Par ailleurs, les types de contraintes liées au contexte global qui ont affecté certaines participantes sont les perturbations sociopolitiques (coup d'État; guerres militaires). Ces situations ne sont pas sans rapport avec le néo-colonialisme, car les puissances colonisatrices interviennent pour faire et défaire les régimes politiques depuis les indépendances. En outre, une recrudescence de la présence militaire extérieure (Boniface, 2008; Dinucci, Manlio 2014; Dinucci, Manlio 2014; Maulny, 2015), voire de l'intervention directe dans certains pays (Côte-d'Ivoire; Libye), a déstabilisé toute la région.

D'autre part, malgré les contraintes rencontrées, plusieurs des participantes disposaient d'une autonomie économique qui leur permettait de subvenir à leurs besoins et d'aider leurs parents. Leurs conjoints avaient également un revenu d'emploi. Au besoin, leurs familles apportaient leur aide à celles qui étaient aux études. La majorité avait donc une perception positive de leur situation économique. Une seule participante était sans revenu, à l'instar de son conjoint, ce qui fut d'ailleurs le motif principal de leur migration. Selon Diop : « ...on observe une donnée de structure : le maître mot pour les jeunes est la « débrouille », c'est-à-dire toutes ces activités de survie [...] faire l'option de la migration internationale [...] c'est aussi la prise de conscience traumatisante de l'échec des ambitions de l'État postcolonial » (Diop, M.-C., 2001, p. 18).

6.2 Au Canada

Cette partie décrit certains aspects des expériences vécues par les participantes sur le plan de leur situation économique en contexte migratoire à savoir : les contraintes auxquelles elles ont été confrontées;

les stratégies de recherche qu'elles ont développées ; les opportunités qu'elles ont pu saisir. La principale forme que prennent ces expériences est la recherche d'un emploi salarié conformément à l'organisation capitaliste des sociétés contemporaines, sans exclure d'autres stratégies comme le travail autonome ou entrepreneurial.

6.2.1 Contraintes à l'accès à l'emploi

De multiples contraintes ont jalonné le parcours de recherche d'emploi de la majorité des participantes à cette recherche. En outre, il faut noter que leurs conjoints ont aussi rencontré des difficultés dans ce domaine, un facteur qui complexifie davantage leur propre capacité de choix professionnel. Les contraintes qui ont été rapportées par les participantes sont liées aux obstacles rencontrés dans leurs démarches de recherche d'emploi ; à la précarisation qui caractérise les conditions de travail ; à la déqualification/disqualification subie.

6.2.1.1 Difficultés des démarches de recherche d'emploi

Certaines participantes à cette recherche ont été confrontées à des obstacles au moment de la recherche d'un premier emploi. Dans les premiers temps de leur installation à Montréal, elles ont diversifié les pistes de recherche et ont travaillé dans plusieurs secteurs d'activité. Fati en témoigne comme suit : « ...presque j'ai cogné toutes les portes, y'en, pour avoir du travail, mais pour finir, j'ai fait un travail pour aller aux champs cueillir des haricots verts, après ça je suis allée dans les manufactures, parce que tout ça c'était pas facile au début ». En outre, celles qui sont arrivées sous la catégorie demande d'asile doivent attendre d'avoir des autorisations administratives avant de rechercher un emploi qui leur convient et en attendant, elles s'insèrent dans des emplois précaires pour accéder à un revenu comme ce fut le cas de Maïmou : « Mon mari travaille dans les entrepôts et moi je suis la femme de ménage ». Puis après l'obtention des documents réglementaires liés au statut d'immigration, Maïmou explique dans l'extrait ci-dessous qu'elle a fait face à d'autres difficultés :

Quand j'ai eu les papiers [...] là où je postule, ils veulent des gens parfaitement bilingues [...] quand même en tant que Québec ? [...] J'ai fait un centre d'appel et là c'est pas une exigence que tu sois bilingue, mais un atout. J'ai travaillé dans ça, j'avais eu l'expérience du service à la clientèle et c'est ce qui m'a donné quand même la chance de travailler là où je suis actuellement (Maïmou).

Mais, avant de commencer son premier emploi, Maïmou a aussi fait face à l'exigence d'une expérience professionnelle locale. Elle a dû développer une stratégie que lui a conseillée une de ses amies et qui consiste à se doter d'expériences professionnelles fictives. Ce type de conseil démontre que ces difficultés d'accès ne sont pas exceptionnelles. Maïmou témoigne de son expérience en la matière dans l'extrait qui suit :

Au début je dis exactement qu'est-ce que j'ai fait, mais ça ne marchait pas. À un moment donné il faut juste faire croire que j'ai l'expérience [...] de 2006 c'est jusqu'en 2009 que j'ai pu rentrer dans le marché du travail, ça a pris du temps [...] C'est une amie, elle, elle était là avant moi. [...] Elle me dit : " Eh, ils n'ont pas besoin de l'expérience de ton Afrique-là [...] dit que tu sais et je t'explique, si on te pose des questions réponds de cette manière, si l'un n'a pas marché, l'autre va marcher". C'est elle qui me faisait les interviews yen, elle fait la simulation. Et c'est à partir de là, effectivement mon deuxième interview, ils m'ont pris (Maïmou).

L'absence d'expérience québécoise a également été un obstacle pour l'accès à un premier emploi pour Asma qui cherchait cette fois-ci dans son domaine de formation. Elle a décidé de rechercher cette expérience locale dans un emploi moins qualifié, comme expliqué dans l'extrait ci-dessous :

Je passais par les réseaux sociaux, LinkedIn pour prendre contact avec les gens, etc. J'ai fait près de 5 entrevues, j'ai toujours été 2e, j'ai pas été prise c'est très très difficile. Moi en fait je visais de travailler dans une firme de recrutement à Montréal, en tant que recruteuse, j'ai toujours aimé ça, j'ai étudié dans ça et puis je voulais faire ça [...] À chaque fois on me retenait pas parce que j'avais pas l'expérience québécoise, c'est ça qui manquait. J'ai décidé de prendre un travail comme ça, vendeuse [...] pour animer les stands, attirer les gens (Asma).

Dans la recherche d'emploi, la présence de membres de la famille installés antérieurement est une source d'orientation et de soutien. Ainsi les conjoint.e.s ont joué ce rôle comme illustré dans les extraits ci-dessous :

... j'ai étudié avec un (asiatique) [...] il a ouvert un (Fastfood) il a dit : « Fati vient on va travailler ensemble » [...] (son conjoint) a travaillé un peu avec lui, je lui ai donné les numéros des agences, il a travaillé deux fois, après il est allé voir une autre agence de travail qui l'a fait travailler quelque part [...] l'ont embauché, il n'est plus avec agence (Fati).

...mon mari travaillait avec les commissionnaires à l'époque [...] c'est les anciens militaires, qui travaillent là, c'est dans la sécurité [...] comme lui il a déjà fait l'armée, alors il est parti travailler là-dedans. « Comme ils sont en train d'engager des gens qui n'ont jamais travaillé dans l'armée, ça serait un bon travail pour toi"(Aïssa).

En effet, la recherche d'emploi est souvent une stratégie familiale comme l'a démontré Vatz-Laaroussi dans son étude sur les Maghrébines (famille Laaroussi). D'autre part l'accès à un réseau social est un facteur facilitant et souvent les participantes ont mentionné le soutien de leurs amies et connaissances « Ya une amie qui m'a dit : "tu prends ton CV et puis tu regardes les organisations qui t'intéressent qui sont dans ton domaine. Tu prends une journée en fait, tu fais des candidatures spontanées."(Marthe). « ... j'avais fait la connaissance d'une autre amie qui était dans la manufacture, donc ça a été facile, elle m'a amenée directement là où elle travaillait » Saratou. Aïssa également est passée par son réseau de connaissance « ...les gens de mon pays, bon à l'époque y avait beaucoup beaucoup, beaucoup de gens qui travaillaient là-bas, ils me disaient : "va voir telle agence ils sont en train d'embaucher pour tel emploi, tel emploi.." C'est comme ça que j'ai eu le travail ». Ou encore « ...j'ai une compatriote qui était enceinte et qui me disait elle va prendre son congé de maternité, elle travaillait en service de garde, commission scolaire. Elle m'a dit peut-être je peux postuler, à temps partiel. Moi ça m'arrange, ça me permettait au moins de rentrer sur le marché du travail, de ne pas rester toujours à la maison » (Nabia). Les réseaux sociaux composent notre capital social et ils sont souvent constitués de personnes avec lesquelles nous sommes amenées à interagir dans le cadre de nos activités sociales ou professionnelles. Et les caractéristiques du réseau auquel l'on a accès peuvent influencer le type d'emploi dans lequel on arrive à s'insérer, au moins temporairement. Par exemple, Dijé évoque le soutien qu'elle a reçu à travers son réseau de connaissances comme suit :

... j'avais les réseaux de contacts, certaines personnes avec qui j'étais (en région), donc je l'ai dit de me faire des lettres de référence. J'ai dit "voyons donc, toi est-ce que tu connais quelqu'un à l'UQAM des trucs comme ça ?" j'ai dit j'aimerais même retourner là-bas pour faire un doctorat ou quelque chose comme ça. Il dit "oui oui oui, j'ai des amis là-bas, je te réfère" donc il m'a référée à des amis. Je suis venue, j'ai eu d'abord à temps partiel, je suis sortie de machin (manufactures) (Dijé).

Afin d'accéder aux réseaux locaux, une des stratégies conseillées aux immigrant.e.s par les différents intervenant.e.s est de faire du bénévolat. Mais, le bénévolat n'a pas été efficace dans le cas de Oumou qui raconte ce qui suit :

... très honnêtement, je suis très, très déçue [...] quand on nous dit : "quand tu cherches du travail, on vous conseille de faire du bénévolat, vous connaîtrez du monde, ils vont vous aider "; moi je suis déçue, moi y a personne qui m'aide pour ça, vraiment là! [...] Bon, si on prend mon expérience de gestion de projet que je fais depuis presque 20 ans, mais je peux pas transférer cette expérience [...], mais comment tu peux avoir cette expérience et tu ne peux

pas rentrer dans cette fonction ? D'autant plus que tu es connue ici, tu fais des mille heures de bénévolat! (Oumou).

Oumou a cité au moins 4 postes pour lesquels elle estime remplir les exigences, mais sa candidature n'a jamais rencontré le succès escompté. Elle ressent de l'incompréhension et une grande déception qu'elle exprime de la manière suivante : « le mode de recrutement au Canada est absolument à revoir OK, c'est absolument à revoir, et ça, il faut vraiment le mettre dans ton étude ». Aussi, dans les premiers temps de leur installation à Montréal, la majorité des participantes à cette recherche, dans l'urgence d'accéder à une source de revenus pour survivre, ont dû accepter des emplois précaires et en deçà de leurs qualifications. Ce faisant, elles ont fait face à d'autres types de difficultés liées à la précarisation qui fait l'objet de la section suivante.

6.2.1.2 Précarisation

Certains secteurs d'emploi offrent souvent leurs premiers emplois de manière relativement rapide aux migrant.e.s. Il s'agit principalement des secteurs agricoles, manufacturiers et services (à la clientèle; entretien ménager; préposées aux bénéficiaires). Parmi les participantes à cette recherche, plusieurs sont passées par ces types d'emploi, poussées par l'urgence d'avoir un revenu en vue de subvenir aux besoins de leur famille : « ...quand j'ai accouché, le bébé encore c'est une autre dépense, donc j'ai décidé qu'à 3 mois je vais la mettre en garderie, pouvoir travailler un peu pour aider mon mari... » (Élise). Dans le cas de Dijé dont le conjoint est resté en Afrique, la pression est plus importante :

Quand je me suis installée avec mes enfants [...] je n'avais pas le choix, il fallait que je travaille. Je ne choisissais pas ce que je veux faire. Au début, j'allais dans les manufactures, je travaillais [...] pour déchirer les cartons, placer des trucs, tout ça là, parce qu'il faut payer le loyer, il faut payer la facture, les enfants vont à l'école aussi, il faut s'occuper de tout ça là [...] Donc je continuais à travailler dans la manufacture (Dijé).

Les expériences des participantes montrent une précarité multidimensionnelle qui réside au niveau de la pénibilité des tâches; des conditions quotidiennes de travail, des bas salaires et qui génère un stress quotidien. Selon Fati : « pour aller aux champs là pour cueillir des pommes, c'était vraiment pas facile et puis les manufactures-là, c'était vraiment pas du tout facile... ». Certaines sont d'ailleurs congédiées faute d'atteindre les niveaux de performance requis comme dans les exemples ci-dessous :

... mon premier boulot que j'ai fait, j'ai fait ça un seul jour [...] il faut arranger les cartons de bière. Quand j'ai fait un jour, ils m'ont plus appelée et ce boulot-là m'a vraiment fatiguée ce

jour-là (rires) parce que je n'ai jamais fait ça. J'ai dit : "Ah Dieu merci". Je suis partie appliquer dans un autre coin [...] là ce sont des produits cosmétiques, j'ai fait au moins 6 mois là-bas...(Élise).

J'ai été là-bas à la manufacture, on plie ça, on plie ça, mais j'étais tellement malade. En sortant de là on me dit "demain c'est pas la peine de venir" j'ai dit "mais pourquoi ?" "ça, c'est pas ton travail, vous devez retourner enseigner" j'ai dit « mais je suis pas enseignante" il dit "madame vous n'êtes pas vite" (Dijé).

Dans la même veine, Aïssa décrit les multiples aspects de son expérience de travail dans les manufactures :

... c'était vraiment dur la condition de travail dans les manufactures surtout quand tu viens d'arriver; les pressions, toutes les pressions tout, tout, tout [...]c'étaient des agences qui nous prenaient, mais on pouvait te laisser à tout moment-là [...] arrivée à la maison tu viens trouver sur ton téléphone que l'agence a dit beh « ton employeur a dit de ne plus rentrer » [...] on rentre le matin on nous dit, on était combien de personnes, vous revenez plus ici-là [...] Alors sans explication ni rien, après ça on retourne encore on va chercher à faire d'autres applications, dans d'autres agences on nous prend, si on a la chance on dure longtemps trois mois, 6 mois, un an, ça dépend [...] À Montréal, c'est l'emploi de manufacture que j'ai trouvé difficile, très difficile. Parce que c'est difficile physiquement, moralement, c'est très difficile [...] Oh! les manufactures, c'est toujours comme ça, jusqu'à présent ça existe (Aïssa).

En outre, l'environnement de travail apparaît conflictuel et l'organisation du travail semble cultiver un esprit de compétitivité et de concurrence parmi la main-d'œuvre majoritairement issue de l'immigration.

L'extrait ci-dessous décrit cette atmosphère de travail particulière :

C'est les collègues qui t'annoncent au superviseur [...] c'est comme si ils se protègent eux-mêmes, ils protègent leur travail, ils montrent que c'est eux les meilleurs [...]. C'est des immigrants, c'est toute des immigrants, y a pas de ... c'est toute des immigrants [...] j'étais en début de grossesse, c'était pour aligner les bougies, mais on faisait ça devant un feu et puis l'odeur des bougies ça me donnait mal au cœur [...] la femme, à chaque fois je rentre dans les toilettes elle s'en va voir le superviseur, "ça fait deux fois qu'elle a arrêté...!"[...] c'est une Indienne, elle travaillait pas avec l'équipe, elle avait son petit truc à côté toute seule, il paraît que elle a duré là-bas longtemps [...] elle dénonçait tout le monde, tout le monde (Aïssa).

D'autre part, il se développe aussi une forme d'exploitation et d'abus qui peuvent provenir d'individus issus de divers groupes tel que rapporté dans l'exemple ci-dessous :

... j'étais presque la plus jeune là-bas [...] vraiment ils étaient pas gentils avec moi, je sais même pas si c'était les boss ou quoi, en tout cas c'était des responsables [...] les manufactures que j'ai fait, c'est les chips, il faut préparer des chips [...] après, les chips, ça n'a rien à voir, ils vont me demander "va nettoyer les toilettes, va faire ça!" c'était pas mon travail à faire [...] j'étais obligée de le faire. [...] Moi, comme au début je connais rien, je sais même pas ça c'est

un immigrant, ça c'est pas immigrant, je savais rien (rires) Y en a qui sont des Blancs, y en a qui étaient comme des Noirs, peut-être c'étaient des Haïtiens et des Blancs, moi je savais pas. Parce que c'est ici que je connaissais les différences Noires, parce que au (pays de départ) [...] Afrique de l'Ouest je sais ça, ou bien Afrique, mais des Haïtiens ou bien des Pakistanais, je savais pas ça les autres (Fati).

Dans ce cas, plusieurs facteurs (âge, niveau d'instruction, genre, race, durée de présence) sont imbriqués dans la vulnérabilisation induite par les comportements abusifs de collègues ou employeur.e.s qui peuvent s'avérer racistes, intimidateur.e.s, exploiteur.e.s ou bien tout ça à la fois. Ces abus ne sont pas spécifiques au milieu de travail des manufactures, car Tilla les mentionnent dans le secteur de l'entretien ménager, où l'organisation du travail semble aussi offrir des parcelles de pouvoir à des sortes de « contremaitres » chargé.e.s de pacifier et contrôler les employé.e.s. Dans l'extrait suivant, Tilla relate avoir subi une expérience de congédiement liée à son état de femme enceinte :

... j'ai travaillé dans une auberge aussi, pendant 6 mois, mais j'avais pas beaucoup d'heures. C'est après que j'ai commencé dans un hôtel [...] y a une madame, c'est une Guinéenne [...] on a prié ce jour-là ensemble, tu sais quand tu commences quelque part, on te donne de faire avec quelqu'un pour te montrer le travail. Elle m'a dit "oh, faites attention, tu es en état ?" j'ai dit "oui" elle m'a dit " il faut pas dire à personne" j'ai dit "l'autre est au courant" [...] elle m'a dit "ouuuuu elle va dire ça" [...] parce que y a une Haïtienne avec qui j'ai parlé. Elle a vu mon ventre, elle est allée siffler, tu vois ? elle est allée siffler! [...] Y a une personne qui est venue me dire "C'est celle-là, tu sais elle est à côté du boss, à chaque fois » et puis la boss-là c'est une Malienne, la boss-là c'est une Malienne! [...] Effectivement, je finis ce jour-là madame m'a dit "tu peux rester on va vous appeler" on m'a plus appelée (Tilla).

La majorité des participantes ont donc commencé leur expérience professionnelle à Montréal dans les ghettos d'emploi (Boudarbat, B. et Boulet, 2010; Boudarbat, Brahim et Connolly, 2013; Chicha et Éric, 2008) indépendamment de leur niveau de scolarité ou de leurs expériences et compétences. Mais, dès qu'elles en ont eu l'occasion ou par usure, plusieurs ont décidé de trouver autre chose, comme indiqué dans l'extrait ci-dessous :

J'ai fait ça quelques années, après ça j'ai dit non je vais plus travailler comme ça il faut que je change, je cherche d'autres choses, parce que c'est dur moralement. Tu vas au travail tu n'es pas en sécurité tu te dis peut-être c'est la dernière fois je vais venir ici, j'ai dit non (Aïssa).

Il faut noter que les participantes qui ont des diplômes de niveau universitaire ou collégial ont eu une plus grande latitude dans les choix des types d'emplois qui leur étaient accessibles. Certaines ont pu intégrer des formations qui les ont menées vers des situations professionnelles plus stables. C'est le cas de Saratou qui en parle comme suit :

... mais après je me suis dit, mais pourquoi ? Non, je ne peux pas continuer, je ne peux pas faire toutes ces études-là chez moi et continuer à galérer comme ça là, t'arrêter du matin jusqu'au soir! Une fois-là j'ai quitté le travail, j'ai vu dans le journal 24h, ils demandaient des éducatrices, y avait une formation qui était là préposée à la commission scolaire...(Saratou).

Quant aux participantes qui ont un niveau d'instruction secondaire, elles se sont orientées vers des formations dans les services de sécurité ou du domaine du *care* (préposée aux bénéficiaires ; aide-éducatrice, etc.) qui ont permis à certaines d'avoir une situation d'emploi régulière. D'autre part, l'on observe qu'un bas niveau d'instruction conjugué à une difficulté de coordination famille/activités extérieures (garde des enfants non résolue) affecte la capacité des femmes à réaliser leur choix professionnel, comme illustré par l'extrait ci-dessous :

Si je retourne à l'entretien (ménager) et que moi j'aime préposée aux bénéficiaires c'est parce que j'ai pas toujours de choix [...] si j'amène ma fille au service de garde même de l'école, je continue [...] donc avant 17 h je retourne chercher ma fille [...] c'est pas facile, parce que c'est du lundi au vendredi, et puis c'est dans l'entretien, tu vas de maison en maison [...] tu peux aller ici aujourd'hui, demain tu t'en vas jusque de l'autre côté [...] par exemple 8h tu rentres à 8h, 9h, 10, 11h; 3 heures de temps tu as fini [...] ou bien on te dit tu dois faire l'autre-là, de 13h à 16h ça dépend [...] les vendredis il faut que tu finisses vite pour aller déposer (la feuille de temps) (Tilla).

Il faut préciser qu'un niveau d'instruction élevé n'est pas systématiquement synonyme d'être en position de pouvoir faire des choix professionnels. Par exemple, Mina se retrouve dans une situation de précarité alors qu'elle est titulaire d'un diplôme de maîtrise acquis à Montréal et qu'elle avait entamé des études doctorales. Certains facteurs ont contribué à la maintenir dans une situation précaire chronique, car son parcours montre une situation de monoparentalité de fait (conjoint resté en Afrique) ainsi que les effets des barrières liées aux documents d'immigration, tel que détaillé dans l'extrait ci-dessous :

Je travaille de temps en temps avec l'université, puis avec une autre société, sinon je suis à la recherche d'un emploi stable [...] C'est maintenant, comme je viens d'avoir la résidence permanente, maintenant que je me mets à chercher avec ça [...] j'ai eu un permis de travail, je postulais, mais on me prenait pas. Souvent ils veulent pas les gens qui ont une maîtrise, ils préfèrent les gens qui ont de petits diplômes ou le bac, mais j'ai pas fait l'évaluation comparative des papiers aussi (pour les diplômes antérieurs) [...], mais je continue à déprimer. J'ai une amie qui me dit : " tu étais là, tu as connu des moments difficiles, difficiles, difficiles, t'avais même pas de papiers ni rien, maintenant tu es restée pour la résidence permanente, tu gagnes ça et tu déprimes pourquoi ?" (rires) souvent on pense que dès qu'on a gagné c'est la panacée (Mina).

Ainsi, ces parcours d'insertion des femmes d'origine ouest-africaines à Montréal, avec les multiples contraintes qui les caractérisent, produisent des effets néfastes sur la santé physique et mentale de certaines. D'ailleurs, en ce qui concerne les personnes qui demeurent longtemps « sans-papiers », les contraintes sont encore plus importantes. C'est l'une des raisons qui explique probablement le fait qu'il m'a été difficile de joindre de telles personnes dans le cadre de cette recherche. En ce qui concerne la majorité des participantes qui ont pu se réorienter professionnellement, c'est souvent au prix d'une déqualification qu'elles ne relèvent pourtant pas toujours comme telle, soulagées d'avoir une source de revenu stable. Cette déqualification sur le marché de l'emploi, qui dévalorise leur niveau d'instruction et leurs expériences professionnelles antérieures, fait l'objet de la section suivante.

6.2.1.3 Déqualification/disqualification

La déqualification peut prendre plusieurs formes et avoir diverses conséquences sur les personnes qui la subissent. À leur arrivée à Montréal, certaines participantes ont pu obtenir une évaluation d'équivalence des diplômes acquis dans leurs pays d'origine, tandis que celles qui sont arrivées sans diplôme se sont vues obligées de reprendre les études. C'est le cas de Fati qui a vécu le fait de devoir reprendre des études à un niveau primaire qu'elle considérait avoir dépassé comme un traumatisme, comme indiqué dans l'extrait ci-dessous :

Je voulais être inscrite au collège [...] eux ils ont fait évaluation, pas comme évaluer mes diplômes non, j'avais pas de diplôme parce que j'avais pas fini là-bas ; donc c'était juste mes notes que j'ai ramenées [...] ils me disaient d'aller commencer plus bas et après de monter. Mais ils me disent la comptabilité c'est correct, mais les autres d'aller reprendre, c'est ça qui m'a vraiment découragée dans tout. J'ai dit non non non non, quand est-ce que je vais finir avec ça ? Ils n'ont même pas mis secondaire, ils m'ont mis dans présecondaire [...] j'ai recommencé l'école primaire, dans école des adultes, c'est ça que j'ai pas aimé du tout au Canada. Vraiment ça, j'ai pas pu finir. École des adultes! là-bas ça dépend des profs que tu as, y a des profs, si tu veux faire ça vite tu peux faire 2 ans, 3 ans (Fati).

En fait, elle n'a effectivement pas pu atteindre le niveau d'instruction qu'elle souhaitait puisqu'elle a dû prioriser le parrainage de son conjoint et a, pour ce faire, intégré le marché de l'emploi comme souligné dans l'extrait suivant : « ...par contre moi je pense c'est ma faute aussi, parce que moi j'ai fait ça avec ma mère, ma mère elle, elle a fini. Mais moi vu que j'étais comme fiancée, je dois laisser ça pour travailler pour que mon mari vienne, c'est pour ça j'ai tout laissé pour travailler ». (Fati).

Cette reprise des études à un niveau plus bas n'a pas été vécue de la même manière par Ayyou dont le document du diplôme nécessitait des corrections. Elle a préféré refaire le diplôme secondaire ayant

conscience des lenteurs administratives qui pourraient retarder les corrections à faire sur son diplôme renvoyé dans son pays de départ comme exprimé dans l'extrait suivant :

J'étais venue avec mon diplôme, mais ils ont fait des erreurs (dans son pays), je l'ai retourné, donc ça a pris du temps, faut que le ministre signe des trucs comme ça, je savais que ça prenait du temps. [...] Au pays si tu as un papier c'est tout un problème, donc j'avais perdu espoir de l'autre côté [...] J'ai dit OK, je vais oublier ça, parce qu'il faut que je fasse quelque chose là [...] j'avais fait la formation de six semaines, j'étais passée faire le test de secondaire 5, j'avais réussi [...] j'ai dit « au moins je vais faire quelque chose ». (Ayyou).

Globalement, les participantes à cette recherche ont un niveau d'instruction universitaire (12), collégial (6) et secondaire (4), mais seules 2 sont dans des positions d'emploi de niveau professionnel, sans être pour autant dans une position qui équivaut précisément à leur niveau de qualification (diplômes, expériences). De plus, malgré le fait qu'elles avaient obtenu l'évaluation d'équivalence des études antérieures, pratiquement toutes les participantes ont repris des études, à un moment ou à un autre. Ceci veut dire qu'en réalité leurs études et expériences antérieures ne sont pas reconnues comme telles et, de fait, elles se retrouvent disqualifiées sur le marché de l'emploi. Cette disqualification a entraîné une autodéqualification comme stratégie d'accès à des emplois stables tel qu'expliqué dans l'extrait ci-dessous :

...c'est comme si tu demandais de l'emploi, tu envoies ton CV, des fois ils sont un peu impressionnés par rapport à ça, j'ai dit "ne regardez pas tout ce que j'ai fait, je ne vais pas vous demander de gros salaires" (rires) parfois ça joue en ta faveur, parce que avec l'attestation d'études collégiales je pouvais pas faire auditrice sur les lignes [...] c'est comme une coordonnatrice, une inspectrice sur les lignes de production, je contrôlais, c'est l'assurance qualité. Il fallait que je sois là, sur les lignes de production, de fabrication (Dijé).

Pourtant, même si leurs compétences et qualifications sont bradées (non reconnues de fait), elles interviennent quand même dans la réalisation du travail et les employeurs en profitent. La majorité des participantes ne mettent pas en avant le fait qu'elles ont subi de la déqualification/disqualification en travaillant en deçà de leur niveau d'instruction et d'expérience, elles semblent plutôt s'y résigner. Par contre, elles rapportent l'expérience et le ressenti de leurs conjoints ou ce qu'elles en perçoivent comme illustré dans les extraits suivants :

Non, ça a été très dur, sur nous deux. Il s'est trouvé dans la position à tourner en rond en cage à la maison. Me voir partir au travail, puis c'était vraiment difficile parce qu'il n'était vraiment pas agréable, ouais, jusqu'à ce qu'il trouve [...] ça a été à peu près 1 an ; 6 mois il a eu une expérience courte, c'était frustrant, un an après il avait trouvé dans une agence, mais c'était

pas ce qu'il voulait, donc il a commencé quand même jusqu'à ce que là finalement depuis 4 ans, il travaille dans ce pour quoi il a été formé [...] Donc avant qu'il soit dans son domaine, c'était difficile (Marthe).

...parce que l'argent finissait [...] il avait trouvé un travail au restaurant, il travaille de nuit. Il a eu comme dans un entrepôt, il avait commencé à travailler là-bas jusqu'à ce que j'accouche. Donc il a pris son congé, après il avait fait une formation de mise à niveau dans les trucs d'agronomie-là (il est) plus qu'ingénieur, il avait eu un travail [...], mais finalement ils ont fermé leur truc, il était tombé sur chômage ; maintenant il a un nouveau travail là, mais c'est pas comme dans l'agronomie (Ayyou).

Pour mon mari ça a été un peu plus difficile ; il a commencé à travailler aussi, mais c'était pas vraiment ce qu'il recherchait, c'était un peu difficile, c'est-à-dire il est pas ouvrier, alors, pour lui ça a été un peu difficile pour trouver quelque chose dans son domaine. Alors il a dû retourner faire une formation pour être agent de sécurité. Il a travaillé dans ce domaine-là et par la suite il a fait une autre formation [...] par la suite ça a été mieux pour lui (Amina).

Ainsi, il semblerait que la déqualification/disqualification est davantage mal vécue en ce qui concerne les hommes que lorsqu'elle touche les femmes. D'ailleurs, en termes d'alternatives, si certains conjoints ont accepté des emplois non qualifiés pour avoir une source de revenus, plusieurs autres ont préféré se lancer dans le travail de consultants indépendants. Ce type d'emploi contractuel requiert souvent des déplacements à l'extérieur du pays comme l'indique Zara : « Parce que même quand il a commencé à travailler, il est souvent en mission, des fois un mois, des fois plus ou moins, on s'organisait avec les enfants ». Tina mentionne la précarité du revenu du travail de consultant pour lequel son conjoint a opté, avec un impact sur son projet professionnel à elle, comme suit :

J'espérais finir mon doctorat (rires) [...] entre temps mon conjoint n'a pas trouvé d'emploi, lui aussi n'a pas fini parce que vu que les bourses sont finies (rires) [...] pouvoir conjuguer famille-travail-études, je trouve difficile. Moi j'ai eu ce travail à temps partiel, lui il cherchait dans les consultations [...], mais la difficulté des consultations souvent c'est qu'il faut prépayer plus ou moins, il a plutôt eu des contrats individuels. Moi j'ai plus vu que ça nous apportait plus de difficultés, de tracas que de solutions voilà! le plus souvent quand l'argent rentrait on avait déjà dépensé 2 ou 3 fois ce que ça...pour moi c'était pas une solution [...] finalement j'ai pris à temps plein parce qu'il fallait faire fonctionner le ménage [...] c'est dire que moi je n'ai plus eu suffisamment de temps pour travailler sur ma recherche parce que après le travail, il fallait s'occuper de notre fils. Et voilà ... ou je suis mal organisée et j'arrivais pas à trouver le temps (Tina).

Dans d'autres cas, l'option pour les hommes a été d'accepter un emploi à l'extérieur du pays ou de retourner dans leur pays d'origine, tels que le mentionnent ces quelques exemples :

... il a eu le travail il est parti [...] c'est plus intéressant et c'est plus payé que la consultation, parce que la consultation c'est pas tout le temps [...]. Il vient seulement de temps en temps, des fois 2 fois dans l'année, faire un mois retourner ; et moi si je prends mes congés aussi, j'y vais avec les enfants. Et des fois on se retrouve [...] pour faire les vacances ensemble au pays. Et chacun se sépare là-bas (Rahama).

...c'est comme quelqu'un qui voulait travailler dans son domaine et c'est sûr au Canada c'est pas comme ça que ça fonctionne. [...] Donc il était découragé à un moment donné, donc il ne faisait que les travaux de, comment dirais-je, des entrepôts-là. Quelqu'un qui, son père a investi, étudier à l'extérieur toute son enfance [...] venir travailler emballer, c'est ça qui l'a découragé [...] non lui c'est pas sa place pour rester [...] Donc lui il dit " non non non non non", c'est sûr il a beau essayé, après la résidence aller faire les équivalences, étudier et travailler dans son domaine, mais je te jure ça n'a pas marché [...] il a décidé de retourner, il est parti, bon il dit qu'il va revenir, juste pour nous voir, mais c'est pas pour rester-là (Maïmou).

Il y a aussi des conjoints qui ont pu poursuivre une démarche de requalification pour pouvoir travailler dans leur domaine de formation bénéficiant du fait que leur conjointe devenait pourvoyeuse principale grâce à son emploi :

« Lui il était encore aux études [...] il a fallu reprendre tout le processus, donc moi, quand je suis arrivée, j'ai commencé la démarche pour la recherche d'emploi, et puis j'ai postulé, j'ai eu mon emploi ici [...] Je me dis quand même que si je n'étais pas venue, c'est pas sûr non plus que mon mari aurait pu terminer ses études » (Joëlle).

Les participantes de leur côté priorisaient surtout l'accès à un revenu stable avec des conditions de travail qui sont généralement moins en conflit avec la vie familiale. Malgré tout, si les femmes n'ont pas mentionné de prime abord leurs propres sentiments en lien avec la déqualification subie, certaines ont manifesté une certaine déception a posteriori ou simplement une pointe de regret vite évacuée, comme dans les extraits ci-dessous :

... il fallait avoir un conseiller quelque part qui te dirige. Mais là [...] tu n'as pas l'information, même si tu l'as, préoccupée aussi par d'autres choses [...] tu as des enfants à la maison que tu dois ..., surtout les besoins immédiats fait des fois, sinon j'aurai continué (dans son domaine), j'aurai aimé ça, parce que (ce domaine), je te le jure c'est un sacré boulot et j'adore ça (Dijé).

... je pense avec le recul, je me dis j'aurai dû attendre un peu, pour trouver plus quelque chose qui était plus, qui collait le plus à mes aspirations, mais puisque je voulais travailler tout de suite après que j'arrive (Amina).

Ainsi, les domaines de priorisation et les stratégies développées diffèrent selon le genre et donc la position des femmes dans la famille. Dans l'échantillon, peu de femmes sont allées directement en formation pendant que leur conjoint est celui qui a accepté un emploi précaire. Au moment des entrevues, une seule femme est dans ce cas, présenté dans l'extrait suivant :

Moi je suis chanceuse, comme je suis en train de faire ma formation-là, mais pour mon mari c'est pas le cas. Donc tu te retrouves, tu as des diplômes qui te servent à rien du tout. [...] lui aussi il est là, il pense aller retourner aux études [...] même ça c'est une perte de temps [...] t'as des bacs dans ton armoire qui te servent à rien, tu fais travail manœuvre comme quelqu'un qui n'a pas fait d'études. Il veut avoir quelque chose dans son domaine, il pense aussi que si il fait une autre formation, on va lui demander l'expérience. Donc ça va être aussi un nouveau challenge à chercher l'expérience (Ayyou).

Souvent les femmes priorisent les besoins familiaux immédiats et consentent à la déqualification, alors que les hommes optent pour des démarches prioritairement professionnelles. Il s'agit de stratégies familiales (Laaroussi) influencées par les normes sociales générées dans le cadre de rapports sociaux de sexe inégaux imbriqués à d'autres rapports (race/classe). De plus, les rapports sociaux de sexe imbriqués à d'autres rapports sociaux tels qu'il se manifestent dans les sociétés de départ (liens familiaux; économies néocoloniales) continuent également d'influencer les choix des migrantes installées au Nord. Par exemple, la déqualification subie par les hommes est plus durement ressentie en rapport avec les représentations de leur stature professionnelle et économique. De ce fait, il ya des attentes familiales et sociales placées en eux, tel que présenté dans l'extrait ci-dessous :

...parfois nos frères immigrants ils sont obligés d'accepter n'importe quoi pour subvenir aux besoins de la famille. Parce que eux plus que quiconque, comme on connaît nos réalités en Afrique, on attend beaucoup d'eux, ils sont à l'extérieur puis la famille attend beaucoup de l'homme, surtout si tu es issu d'une grande famille. Donc si tu n'as pas une femme qui t'aide, qui t'épaulé, ça devient encore plus difficile. C'est des réalités qui sont les nôtres en Afrique, donc il faut qu'on fasse avec. Nos maris quand ils viennent, ils ont aussi besoin d'avoir cette chance-là de s'exprimer, d'avoir un travail qui est digne, qui les rend encore plus dignes, au lieu d'être obligé d'accepter n'importe quoi (Amina).

Cependant, les femmes sont aussi sollicitées ou se sentent dans l'obligation d'aider leur parenté, dans une perspective de solidarité : « l'argent est ensemble, le reste on partage, maintenant chacun peut prendre pour faire ce qu'il veut ou bien envoyé à sa famille » Élise, ou d'expression de leur reconnaissance « de la façon dont ma mère m'a aidée, ça me tient vraiment à cœur de renvoyer l'ascenseur » Ayyou

6.2.1.4 Pratiques racistes en milieu de formation et d'emploi

Dans leur quête d'un revenu personnel et potentiellement d'une autonomie économique, les femmes qui ont participé à cette recherche ont fréquenté des lieux de formation ou d'emploi en interaction avec les membres des autres groupes sociaux en présence. En effet, ces lieux de formation et d'emploi font partie des principaux endroits dans lesquels se créent les occasions d'interaction entre les personnes migrantes et les personnes appartenant au groupe majoritaire d'origine canadienne-française. Dans ce cadre, plusieurs participantes ont évoqué des pratiques ressenties comme racistes envers les groupes sociaux auxquels elles s'identifient (Noir.e.s; musulman.e.s; immigrant.e.s). Ces pratiques de racisme peuvent être classées en trois types principaux : les discriminations racistes; le harcèlement raciste; le racisme explicite.

6.2.1.4.1 Discriminations racistes

Les discriminations racistes caractérisent les comportements empreints de stigmatisation ciblant des groupes socialement infériorisés et racisés. Quand ces comportements sont le fait des personnes placées en situation d'autorité (enseignant.e.s, superviseure.s de stage), leurs effets affectent davantage les personnes qui les subissent et ont des conséquences négatives sur leur parcours dans le milieu de travail ou de formation et par voie de conséquence dans la société plus globalement (déscolarisation; démission). Des pratiques ressenties comme discriminatoires dans les centres de formation sont décrites dans l'extrait suivant :

...ça a commencé à l'école, un prof de philo, à chaque fois si je veux intervenir, il me stoppe, il faut que les autres passent, des choses comme ça. Donc y avait un élève qui avait remarqué ça, il avait dit "pourquoi cette dame-là, dès qu'elle veut parler tu l'interromps, tu ne veux pas qu'elle parle jusqu'à ce que les autres, alors que ce qu'elle dit toujours c'est intéressant, elle est vraiment intelligente"; il avait dit ah non lui il le fait sans réfléchir, il le fait comme ça. En plus j'avais la meilleure note dans la classe dans son cours, la moyenne de la classe était 59, les gens ne passaient pas j'étais 80, même moi j'étais étonnée (Ayyou).

Ce sentiment de discrimination n'est pas sans fondement, car il arrive que les auteur.e.s de comportements racistes avouent leurs préjugés, comme l'explique Ayyou à propos d'une autre enseignante cette fois-ci pendant un stage :

Ya une prof qui m'a dit la session passée que, au début quand elle m'avait vue, elle dit : "celle-là qu'est-ce qu'elle va m'amener ?" elle avait des préjugés, elle m'a dit ça directement! À la fin qu'elle m'a donné les notes à mon évaluation [...] elle était agréablement surprise, que je connaisse toutes mes affaires, j'étais dans mes affaires, on voit bien que j'aime ce que je fais. Mais malgré ça, on était 2 Noires [...] et les autres c'est des Blancs, moi elle m'avait donné 74,

l'autre 61. Si tu vois mes évaluations, elle dit tout est beau, tout est beau, tout est beau; la note! Les autres ils ont des 80, que on aidait même, ils ont des 80, c'est comme... [...] je ne sais pas pourquoi ils font ça, comme ils nous jugent vraiment, à chaque fois c'est eux, tu vas avec une Québécoise, c'est toi qui va avoir la plus basse note, c'est toi, ça c'est d'office, même si t'es super quoi-là en stage [...] Côté théorique ils peuvent pas nous attraper c'est écrit, mais côté stage...(Ayyou).

En milieu d'emploi aussi des expériences de discrimination raciste sous plusieurs formes ont été rapportées par les participantes, notamment : déni de compétences ; exploitation ; discrimination salariale ; « plafond de béton²³ ». À titre de rappel et tel que présenté dans les sections précédentes, très peu des femmes rencontrées ont eu l'opportunité de trouver assez rapidement un emploi dans leur domaine de formation, sans avoir eu à retourner aux études. Mais, celles qui ont échappé aux contraintes liées à la recherche d'un emploi, ont été confrontées à d'autres types de contraintes, cette fois-ci dans leur quotidien en milieu de travail. Ainsi, Marthe indique dans l'extrait suivant :

C'est sûr qu'en termes de perspectives professionnelles, je n'ai vraiment pas eu d'obstacles pour avoir un boulot. Par contre à l'intérieur pour évoluer, pour prendre ma place, pour faire valoir ce que je connais, surtout dans les milieux féministes, c'est comme : je suis peut-être féministe, mais pas une vraie quoi, parce que je ne suis pas occidentale (Marthe).

Le déni de compétences (ici les compétences et l'engagement féministes) s'est manifesté à diverses occasions : « quand je suis allée à (la rencontre), les gens disaient que, ils n'ont qu'à envoyer quelqu'un d'autre quoi, parce que moi je ne connais pas les réalités, c'est pas une Noire qui allait leur dire ce qu'ellestu vois non? faire la savante quoi! y a un complexe » Marthe. Le déni de compétence peut aussi se manifester sous forme de plafond de béton, en empêchant l'accès à des postes de niveau supérieur. C'est le type d'expérience que rapporte Amina dans l'extrait ci-dessous :

...par exemple je prends mon cas à moi, tu viens, tu as toute ta vie travaillé dans le service à la clientèle, c'est pas pour me jeter des fleurs, mais tu as excellé là-dedans, tu as toujours été félicitée et récompensée pour ton travail dans ton domaine t'étais tout le temps parmi les meilleurs, tu viens, tu fais ta preuve ici [...]tu t'intègres, tu vas dans une entreprise, tu fais tes preuves, tu prends même tes propres initiatives, tu organises des affaires, tout ça pour partager ton expérience dans le domaine du service à la clientèle, pour aider tes collègues, tu fais plein de choses [...] tu te dis "OK, moi je me verrai bien dans un poste de formateur [...] je m'en sortirai bien parce que j'ai déjà eu à faire mes preuves" tu sais que tu as le profil-là, tu sais que tout serait vraiment idéal pour qu'ils te donnent ton poste. Tu postules à côté de

²³ Expression utilisée par : Chicha, M.-T. (2009). *Le mirage de l'égalité : les immigrées hautement qualifiées à Montréal*.

gens qui n'ont pas ton niveau d'études, ils donnent ça à des gens qui ont moins de niveau d'étude que toi, sous quel prétexte ? Tu comprends, c'est frustrant...(Amina).

Amina cite ses réalisations dans le cadre de cet emploi et croit que tout cela n'est pas considéré, du fait de sa provenance africaine et de sa catégorisation comme immigrante :

...on préfère le donner à un local, un québécois de souche comme on dit, quelqu'un qui fait leur affaire, et non pas à une immigrante, et non pas à un immigrant, non pas à une Noire, ça c'est frustrant [...] moi je ne manque pas de le dire! je ne dis pas « OK vous avez choisi telle personne à mon détriment à moi », mais je le fais savoir, je dis « OK, mais j'ai fait telle preuve! [...] J'ai pas senti ce soutien, cette aide à me propulser en avant : « OK, ça on a un très bon élément dans l'équipe! » tu le sens pas, c'est comme si tu étais comme...juste ehhhh...prédestinée à être là, tu ne bouges pas, ta place est là, restes-là! [...] c'est malheureusement ce que je déplore, pour l'avoir vécu. C'est ça que je déplore pour avoir vu, entendu des gens l'avoir vécu, tu comprends c'est ... c'est ça qui me fâche (Amina).

Dans l'extrait suivant, Zara qui envisage de poser sa candidature pour un poste de gestionnaire estime qu'elle est probablement discriminée :

... j'ai fait la formation en gestion de service de garde, mais ça, j'ai envoyé des CV, mais c'est sûr que, est-ce qu'on regarde ? [...] je vois des gens, par exemple, on a fait la même formation; même parmi les immigrants y a des immigrants de couleur et des immigrants qui se confondent, qui sont pas visibles, nous on est minorité grandement visible. Je sais y a des gens qui triment pour même passer le cours et puis un an, deux ans on se voit "je suis bien placé!" bon, OK on voit les choses! Parce que moi peut-être si j'écrivais pas mon vrai nom on va pas voir, c'est quand on va me voir... » (Zara).

Ce sentiment est conforté par le fait qu'elle a eu l'occasion de participer au recrutement dans son lieu de travail et a constaté des comportements discriminatoires explicites qu'elle mentionne dans l'extrait ci-dessous :

Moi, y a pas longtemps on m'a demandé de faire un entretien pour engager une agente [...], mais ouvertement les responsables ont dit : « on attend Linda ». Ils ont bien dit ils attendent la fille-là! La première sélection, elle n'était pas là [...] et c'est elle qui a été prise. Pourtant les Noirs-là ils vont venir ils vont parler, si c'est anglais-là palallaaa, elles ont les compétences, elles sont déjà dans le domaine, elles ont des années d'expérience. Mais elle, elle a même pas voulu qu'on appelle son ex-employeur, mais c'est elle qu'on a retenue (Zara).

En effet, l'occasion de participer au recrutement a permis à Asma également de constater des comportements explicitement discriminatoires dans le domaine de l'emploi. Elle relate son expérience comme suit :

C'est incroyable (rires) c'est incroyable! [...] moi je reçois toutes sortes de candidats, de toutes provenances. Je reçois des Québécois, des Maghrébins, des origines africaines noires comme nous, etc. Et puis je vais voir des clients pour prendre leurs besoins, ils me disent « ... mais...yeeee ... voilà on veut éviter des personnes qui sont de minorités raciales ». Le mec il te dit ça, alors que toi tu es là assise en face de lui, tu es Noire, il assume, décomplexé, mais incroyable! [...] ça m'est arrivé une fois, mais sinon, étant donné que par téléphone tu n'entends pas forcément que je suis Noire, donc par téléphone-là j'ai de tout, les gens me prennent pour une Blanche d'origine française, ou tu vois, des trucs comme ça, donc ils le disent : "ouais, évitons les femmes musulmanes voilées, les femmes noires, etc."(Asma).

La discrimination raciste peut aussi prendre la forme d'un traitement différentiel dans la répartition des tâches et l'accès à la reconnaissance professionnelle. Cette forme de discrimination est ressentie comme une exploitation, tel que présenté dans l'extrait ci-dessous :

... ta bosse est Blanche, au moment de la reconnaissance c'est elle! tu écris un truc, mais elle, elle met son nom à côté, on a co-écrit, mais c'est moi qui écris. Donc on m'utilisait beaucoup, je me sentais beaucoup instrumentalisée [...]. Aussi quand il y avait des représentations, on savait qui on allait choisir, des galas, quand il y avait des prix, on choisit les Blanches. Maintenant quand c'est pour écrire les demandes de subvention, notre français et notre rédaction-là, on écrit bien on fait pas de fautes ; quand c'est pour développer des projets, aller animer dans les quartiers [...] écrire des articles-là on vient nous chercher. Mais quand c'est des formations à faire au Ministère par exemple, là on va prendre une Blanche, accompagnée peut-être de toi, tu vois y avait des trucs tu sentais bien que dans la structure, la façon de voir...(Marthe).

Des expériences de discrimination salariale évidentes sont rapportées, car la participante a su que des collègues moins diplômées et moins expérimentées et moins anciennes, mais blanches étaient mieux payées qu'elle. Elle a confronté sa supérieure, preuves à l'appui, mais celle-ci a dénié et a fondu en larmes, assurant qu'elle avait envisagé une promotion pour la plaignante, mais c'était peine perdue.

Avec un niveau de qualification similaire ou inférieur, les personnes blanches gagneraient ainsi un salaire plus élevé que les personnes noires dans certains lieux de travail à Montréal. En effet, les résultats du dernier recensement général de la population (2016) montrent des écarts importants entre les revenus d'emplois moyens, défavorables aux personnes racisées (catégorisées comme minorités visibles). Le revenu moyen de la catégorie « Noir » est de 34 813 \$, inférieur à la moyenne des « minorités visibles » 38 920, lui-même inférieur à celui de la catégorie « non-minorités visibles » 47 938. Au Québec, on observe des écarts similaires, moins prononcés à l'intérieur de la catégorie « minorités-visibles », soit respectivement : 30 217; 31 554 et 41 652.

En ce qui concerne les femmes à l'échelle canadienne, les revenus moyens sont de 33 932 pour les « minorités visibles »; 32 351 pour les « Noires » et 38 278 pour les « non-minorités visibles ». Au Québec, cet ordre est de 27 656; 28 225 et 35 302. D'autre part, les écarts de revenu sont plus prononcés dans les catégories ayant un diplôme universitaire supérieur au baccalauréat : le revenu moyen des « minorités visibles » est de 46 473 (45 626 pour les Noir.e.s) et de 66 103 pour les « non-minorités visibles. À l'échelle canadienne, cet ordre est de 52 474; 53 639 et 69 293. Ces résultats confirment la disqualification des personnes racisées diplômées et le plafond de verre qui caractérise l'accès à des emplois de qualité (Boulet, 2013). Ces barrières ne sont pas affichées de manière explicite et la mise en évidence de cette réalité n'est pas acceptée comme telle par les employeur.e.s. Marthe a été confrontée au déni des réalités dont elles avaient pourtant les preuves de la manière décrite ci-dessous :

...je suis allée voir ma boss : " je viens te dire que je vais démissionner" elle a commencé, en larmes "ah pourquoi ?" j'ai dit "voilà ce qui s'est passé" la femme maintenant commence à me raconter des bobards. "Non, tu peux pas quitter, moi-même je disais que j'allais te donner un poste de coordination. Elle t'a dit quoi ? elle c'est parce que quoi quoi quoi..., elle a fait un arrangement " elle a commencé à vouloir me mélanger, c'était trop tard (Marthe).

En effet, les arguments utilisés comme explication à des situations vécues comme discriminatoires par les participantes à cette recherche ne les ont pas du tout convaincues comme le mentionne également Amina dans l'extrait ci-dessous :

C'est des arguments que je ne comprends pas moi-même, c'est à dire, ils vont aller pêcher des arguments je ne sais où, te les donner comme ça en âme et conscience, tu sais que ce n'est pas fondé, mais qu'est-ce que tu peux faire ? Y a pas de recours et même s'il y a des recours, comment t'organiser pour avoir gain de cause ? (Amina).

Dans le contexte montréalais, les discriminations racistes en milieu d'emploi font donc partie des facteurs qui nuisent aux femmes migrantes d'origine ouest-africaine dans leur quête d'un revenu personnel et potentiellement d'une autonomie économique. Elles en sont affectées au point que la réaction de certaines d'entre elles a été de quitter leur emploi. Le faible maintien dans les emplois des femmes racisées dans certains secteurs, y compris les milieux communautaires et féministes, est révélateur de l'adversité à laquelle elles sont confrontées.

6.2.1.4.2 Harcèlement raciste

Des expériences que l'on peut qualifier de harcèlements racistes ont été décrites par certaines participantes. Il s'agit d'attitudes ou de comportements à leur égard, qu'elles ont ressentis comme étant dictés par le racisme. Ainsi, les femmes qui ont fréquenté les Cégeps ont vécu ou ont été témoins de ce genre de phénomènes, tel que décrit dans les extraits ci-dessous :

...je sais pas comment appeler ça [...] mon professeur de stage, quand je faisais mes rédactions, elle n'était pas d'accord [...]. C'est que, elle tirait les mêmes, on était 3 filles à faire le stage avec elle, mais pas dans la même CPE, mais moi chaque fois elle...c'est comme si quelqu'un te charge [...] y avait des Arabes, mais j'étais la seule Noire, peut-être elle ne s'attendait pas à mes connaissances ou bien quoi, je sais pas pour elle [...] elle cherche des fautes, elle va chercher où me caler, mais elle trouvait pas. [...] j'ai entendu y avait une autre dame à qui elle avait fait (la même chose) je n'ai pas demandé plus d'information (Nabia).

Nabia n'a pas subi ce traitement passivement et selon elle cela a permis de régler la situation :

J'ai dit "non, madame, si je suis venue au Canada reprendre la petite enfance-là, c'est parce que je veux travailler. Sinon, dans mon pays, je n'allais pas faire ça"; là ça a tirillé jusqu'à la direction. J'ai dit « non, elle me répète des trucs comme ça, moi je sais où je vais l'amener, si vous, vous ne pouvez pas régler le problème ». Mais là quand j'avais parlé, ça avait arrêté et puis c'était la fin de mon stage, donc on s'est plus revue, je n'ai jamais vécu du racisme à part ça (Nabia).

Dans un autre cas, Ayyou explique, ci-dessous, avoir subi du harcèlement sous forme islamophobe ciblant le port du voile au cours de sa formation dans le domaine de la santé :

Quand je faisais la formation de préposée, j'étais en stage avec une jeune québécoise-là (enseignante), elle était jeune, avant je mettais vraiment un ... (*hijab*) [...] même au pays, avant même de me marier j'étais vraiment, je fermais. Mais elle était vraiment sur moi tout le temps à parler "ça il faut l'enlever" [...]. Et c'était le temps de carême, je faisais mon jeûne, on parlait avec elle en pause, tout le monde mangeait "pourquoi tu ne manges pas ?" j'ai dit "je suis en jeun" ah là, elle va pas prendre de risque, me garder, parce que comme j'ai faim je peux pas me concentrer, elle veut pas prendre de risques pour que je fais tomber les gens quelque chose comme ça [...] c'était ma première expérience comme ça, mais ça a continué, ici (formation en soins infirmiers) ici c'est pire [...] j'ai dit je vais diminuer le ... quand tu portes, tu as 2 chapeaux à porter...on te juge avec le voile, on te juge avec ta couleur aussi. Donc j'ai OK je vais diminuer cette pression-là, vu ce que j'ai vécu, avec elle, donc j'ai enlevé, mais je mettais un foulard, attaché comme ça (juste la tête couverte) donc ça a vraiment continué (Ayyou).

Au cours de l'entretien, Ayyou hésitait à prononcer le mot voile, comme une sorte d'autocensure. Il faut noter que cela se passait en 2017, avant l'adoption de la loi 21²⁴. Mais elle devait se concentrer sur ses études malgré les contraintes persistantes, comme elle l'explique ci-dessous :

On challenge chaque stage avec ça [...] tu le vois de la façon ... une fille commence à paniquer en stage, ou bien elle fait des erreurs, si c'est une Québécoise "non c'est correct, tu es venue pour apprendre." Mais si c'est toi qui fais une erreur "non, c'est inacceptable ça, il faut plus me faire ça". Les Noires immigrantes là comme mes amies, on est vraiment, on a une famille déjà, on n'a pas de temps à perdre. Donc c'est tes études, tu veux finir là, pas comme les jeunes-là, ils ont 18, 19 ans, donc ils ont tout le temps devant eux (Ayyou).

Dans les secteurs d'emploi de l'économie sociale et communautaire également, y compris dans les milieux féministes, certaines participantes ont eu des expériences ressenties comme des « micro-agressions ».

Plusieurs aspects sont évoqués dans l'extrait suivant :

...elles quittent [leur emploi] aussi pour les micro-agressions qu'elles disent subir au quotidien. Nous on appelle ça micro-agressions, mais c'est des agressions je vais dire, tu sais. Quand tu vois une Blanche et puis une Blanche qui sont en train de discuter dans la cuisine à l'heure du déjeuner, on va leur foutre la paix. Mais nous, dès qu'on nous voit, qu'on est deux, même si ce n'est pas agressif elles vont venir : "qu'est-ce que vous fomentez ?" ou bien "ahhhh vous les Noires quand vous êtes ensemble!" Tu vois? on ne pouvait pas être nous-mêmes, on nous pose des questions sur ce qu'on vit à la maison : « vos hommes est-ce que c'est vrai qu'ils font ça ? Est-ce que ça, c'est tes cheveux, pas tes cheveux ? Bref c'était vraiment difficile. Ça, c'était les micro-agressions [...] "Marthe est-ce que c'est vrai que par exemple tes cheveux-là, vos hommes ont un complexe par rapport aux femmes blanches, ils fantasment sur les femmes blanches?" c'était ça sans cesse [...] tu comprends non? Ça, ça fatigue (Marthe).

Une autre expérience a été vécue dans le domaine de la restauration, illustrée dans l'exemple ci-dessous :

Au début c'était pas du tout évident, mois de novembre là j'allais quitter, parce que j'ai commencé à travailler avec une Québécoise, une petite fille québécoise là, c'est elle qui était la gérante [...] elle faisait des choses, de racisme sur moi. Y avait une fille qui est rentrée, hindoue, elle coupait tout le temps tout le temps mes heures pour donner à elle, ça me dérange pas. Mais elle disait toujours des choses comme "je n'aime pas les Noirs ... " [...] dès qu'elle voit des Noirs, elle ramasse ses affaires, elle ne veut même pas que les Noirs s'approchent d'elle. J'ai dit " c'est ton problème, moi je ne suis pas venue ici pour toi"(Fati).

²⁴ La loi 21

Par ailleurs, il s'avère que ce n'est pas seulement des employées qui font l'objet de pratiques racistes, car, comme le rapporte Marthe dans l'extrait suivant, les personnes racisées, en l'occurrence Noires, dans des postes de responsabilité en sont aussi l'objet :

...c'est vraiment difficile en tant que femme noire ici [...] y a une directrice même d'un organisme [...] elle s'est mise à pleurer, parce qu'elle dit qu'elle a une dignité, elle n'en peut plus. J'ai dit "ah, c'est toi qu'on regarde ici, parce que une fois qu'on te voit-là, on se dit toi une femme comme ça, tu as pu être directrice d'un organisme, alors que c'est comme ça tu souffres! » [...] les gens appellent à la ville pour qu'on la fasse quitter, ses propres employés écrivent pour dire que c'est sale parce qu'elle est Noire, elle reçoit des lettres anonymes (Marthe).

Le faible taux de représentation des personnes racisées en général, et des femmes noires en particulier, dans les postes de responsabilité, peut s'expliquer, entre autres, par le fait que leur légitimité à occuper ces postes n'est pas reconnue, comme si la gestion était réservée essentiellement aux eurodescendants (Hage; Salée).

Depuis les années 60, les pratiques racistes explicites sont officiellement proscrites dans les pays occidentaux et des lois punissent les contrevenants (chartes des droits et libertés, etc.). Ceci rend probablement difficile l'expression de sentiments racistes. Par contre, dans d'autres sphères de la société, la connaissance des lois n'est pas forcément acquise et le racisme se manifeste de manière explicite. Les aspects relatifs à cette forme de pratique raciste sont présentés dans la section suivante.

6.2.1.4.3 Racisme explicite

En milieu de travail, les pratiques racistes dont les participantes ont fait l'expérience sont le fait du commun des personnes membres du groupe majoritaire qui utilisent les services. Ce type de racisme se manifeste sous forme de rejet explicite désignant la catégorie sociale de la personne ciblée. Les exemples ci-dessous rapportés par une infirmière et une intervenante communautaire sont illustratifs :

En milieu de santé, c'est difficile [...], les vrais vrais Québécois y en a, mais vraiment ce sont des minorités. C'est un travail que les gens n'aiment pas vraiment parce que c'est difficile. Le rythme c'est difficile et y a tellement de gens qui sont racistes aussi [...] y en a qui vont te dire carrément que "je veux pas être touché par une Noire » [...] OK, vous n'aimez pas, et oui ce sont les immigrants qui sont en train de vous soigner parce que c'est un travail très, très difficile [...] ça arrive souvent, souvent, et je suis pas la seule à me plaindre. Ya beaucoup d'immigrantes, y a beaucoup de femmes que je connais qui venaient d'Afrique de l'Ouest qui ont été victimes de racisme aussi, au travail. Qui étaient des infirmières qui ont eu des

problèmes. Pourquoi ? "parce que vous êtes des Noires, nous on veut pas que vous nous touchez ... "(Rahama).

On accueille aussi des femmes qui sont fragilisées à plusieurs niveaux, économiquement, émotionnellement [...] on fait des interventions formelles, informelles [...] au début quand j'ai commencé, y en a même quand elles me voyaient sursautaient [...] Y en a une qui a dit à une de mes collègues "j'allais à une maison de la famille, mais comme y a eu beaucoup de Noires qui ont envahi le coin, des Haïtiennes, je viens ici pour être en paix, puis y a une femme noire qui travaille ici!". Au début quand je vivais des propos racistes je disais ça à ma direction ou à mes collègues, elles, elles éteignaient ça en disant "mais c'est des femmes qui ont des problèmes de santé mentale, toi aussi il faut que tu ... " genre, on remet en question même! donc tu peux pas être intervenante; non! je suis en train de subir quelque chose là! (Rires) (Marthe).

Ainsi, ce type de comportement n'est pas spécifique à un milieu d'emploi, il se manifeste dans différents secteurs dans lesquels existe une interaction des employé.e.s et des usager.ère.s, que ce soit au téléphone ou en face à face.

Par ailleurs, des expériences de racisme explicite ont été rapportées dans d'autres lieux : famille, lieu de spectacle, transport en commun, voie publique. Aïssa rapporte son expérience dans la belle-famille comme suit :

... la cousine de mon mari m'a dit : " le jour de ton mariage, c'était comme un deuil chez nous [...] ma tante là, elle a vécu ça comme un deuil!" [...] quand mon mari a voulu annoncer le mariage, il était tellement content, qu'il m'a dit d'écouter au bout de l'autre fil. Il disait à sa mère "maman je vais me marier j'ai trouvé une femme extraordinaire que j'aime bien, on va se marier" elle a dit « est-ce que tu as pensé dix fois avant de te marier avec une Africaine ? » [...] alors vraiment c'était des gens qui n'aimaient pas du tout du tout du tout les Noir.e.s (Aïssa).

J'étais enceinte de mon garçon, je suis allée aux galeries d'Anjou, y a un vieux monsieur il a dit " ... c'est bon y'en d'être tombée enceinte au Canada [...] vous faites des enfants comme des chiens, comme les chats, faire beaucoup d'enfants alors que vous n'avez pas assez d'économie chez vous. Donc c'est bien de faire ça ici y'en" il a marché derrière moi il me disait ça comme ça comme ça ... je n'ai rien dit à lui. Je l'ai ignoré parce que j'ai déjà entendu ça 1000 fois donc...(Fati).

... quand j'étais à l'école Outremont pour les adultes [...] dans l'autobus, un monsieur-là qui a craché sur moi [...] il m'a dit "va chez vous là-bas, tu es mieux dans ton pays qu'ici » il crachait sur moi, je n'ai rien dit ... il a fait ça, moi j'ai pleuré, en sortant aussi moi j'ai craché sur lui avant que je sorte (Fati).

... quand je rentre à la maison, j'explique à mon père, mon père dit "il faut pas lui montrer que tu as peur d'eux, il faut pas montrer à eux comme quoi ils sont plus supérieurs que toi, même s'ils disent ça, laisse eux ils parlent et puis fait ton chemin et puis, si tu peux même éviter la personne, évite la personne et puis tu prends un autre chemin » (Fati).

Elle a aussi vécu une expérience de racisme dans un lieu de spectacle :

Je venais juste d'arriver ça faisait deux semaines [...] on est parti c'était au festival des films d'Afrique, j'étais là-bas avec ma fille et mon mari [...] j'essayais de la calmer et puis elle pleurait, et le monsieur tout de suite s'est levé là pour dire : "vraiment vous nous emmerdez, rentrez chez vous, qu'est-ce que vous faites ici ? vous venez ici juste pour nous emmerder ? c'est quoi l'enfant n'arrête pas de pleurer rentrez chez vous!" Alors je suis partie à pleurer.

Alors y avait une Québécoise qui était à côté de moi, ce jour-là c'est elle qui m'a défendue [...] J'ai plié mes affaires j'allais rentrer, elle me dit "madame tu ne rentres pas tu restes ici, c'est lui s'il n'est pas content ... [...] "Elle a dit au monsieur" c'est toi qui quitte ici c'est toi qui va quitter ici. La dame là va rester ici, elle bougerait pas. Tu veux pas la voir ... tu rentres chez toi, ici c'est pas ta place!" [...] elle m'a dit "oh t'en fais pas, n'écoutes pas ... y a des gens comme ça partout"(Aïssa).

... moi ça m'a comme ... je me dis bon Dieu, je sais pas là, est-ce que j'ai ma place ici ? je me suis posé toutes ces questions; je venais d'arriver même pas deux semaines. Mais après j'ai vu que non, c'était pas la réalité, c'est pas vrai, y a des gens super gentils, ouverts, beaucoup de gens-là, oui. (Aïssa).

En somme, les lieux de formation ou d'emploi à Montréal sont loin d'être stimulants pour les migrantes ouest-africaines, les expériences qu'elles décrivent l'illustrent largement. Ceci expliquerait en partie le taux de roulement élevé dans certains secteurs d'emploi, comme le suggère ce commentaire Marthe :

Les gens disent, il faut faire des efforts pour engager les personnes issues des minorités, moi je dis "oui c'est bien beau, mais une fois qu'ils sont dedans-là, il faut aussi mettre en place des mécanismes pour les retenir" parce que des fois c'est ça. On dit : "on a fait notre effort pour les recruter, mais ils ne restent pas » ; mais y a des problèmes à l'intérieur même, du structurel! (Marthe).

De ce fait, les migrantes vont d'emploi en emploi et les raisons qui conduisent certaines, malgré les contraintes rencontrées, à se maintenir en emploi ou à poursuivre leur formation (quand elles n'ont pas été renvoyées) sont liées au fait qu'elles ont beaucoup investi en termes de temps, de ressources matérielles et d'énergie dans le parcours migratoire et d'insertion; elles ont la responsabilité de subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille. C'est ce qu'exprime Ayyou dans l'extrait ci-dessous :

le fait d'en parler entre nous, ça nous aide, parce que tu peux pas ... c'est pas quelque chose de... t'as pas de preuve, c'est ta parole contre la ... tu vas juste mettre les autres profs sur ton dos, donc tu veux finir ta formation, tu veux pas être ralentie-là [...] tout le monde se connaît, on se connaît, donc tu vas pas te mettre tout le monde sur le dos, toi tu veux finir ta formation, tu fais ton grand sourire, c'est tout-là, tu n'as rien à dire, bonjour, bonsoir ... c'est tout-là ... y a pas de preuve (Ayyou).

Peut-être que je suis naïve des fois ou quelque chose comme ça, mais ... je ne m'en souviens pas ... je ne me souviens pas ... la seule chose que j'ai vécue ça, et ça y a pas longtemps, euh ça c'est ... c'était dans le métro, je pense, y a quelqu'un qui est monté là, c'est un con ...il monte, j'étais assise, un homme il dit "si je monte, tu te lèves et je m'assois" je l'ai même pas regardé. Je pense que lui là c'est quelqu'un bon on peut pas considérer ça, moi je considère pas ça. (Dijé).

Y avait un jeune qui était là, il a dit "venez vous asseoir ici" il n'a pas voulu s'asseoir là-bas. Il est parti. La femme qui était là à côté a dit "ne l'écoutez pas, c'est un malade". J'ai dit à la dame "ne vous en faites pas pour moi, des gens comme ça, y en a partout y'en, je comprends" et puis la dame était très gênée : « ici c'est pas comme ça" elle commençait à me dire. J'ai dit "madame, ça fait 26 ans que je vis dans ce pays-là, je connais. Et le milieu où je vis moi, j'ai jamais vécu ça" ... c'est des trucs qui peuvent arriver, même en Afrique là-bas, il peut arriver que quelqu'un ne t'aime pas

D'autres sources de racisme certaines femmes rencontrées dans le cadre de cette recherche ont vécu des expériences ressenties comme racistes et qui sont le fait de personnes provenant du Sud global (Asie). Ces expériences ont été vécues en milieu de formation ou en milieu d'emploi et s'apparentent à ce que l'on peut qualifier de harcèlement ou de discrimination racistes par des personnes en position d'autorité. C'est ce qu'illustrent les extraits ci-dessous :

...je sais pas si c'était une Chinoise ou quelque chose la prof, c'était mon pire! j'entendais les autres filles vivre ça, nous raconter, les autres Noires, mais moi c'est la première fois que ça m'arrive. Elle était vraiment sur moi, elle me harcelait vraiment. Dès qu'elle crie mon nom là, j'ai mon cœur qui va sortir-là [...] elle me parle d'un air comme tu parles à ta petite fille-là, elle me ramasse devant les gens. Avec mes collègues, elle parle, elle ... la façon dont. C'est comme ... elle cause avec eux, les Blancs, elle cause avec eux elle rit, mais dès qu'elle tourne pour me voir, tu vois l'air méchant (Ayyou).

Selon Ayyou, l'enseignante qu'elle évoque dans l'extrait ci-dessus manifeste un autoritarisme excessif et une promptitude à sanctionner les migrantes, ce qui conduit à conduire certaines à abandonner leurs études :

Y a une Marocaine elle maintenant elle était vraiment découragée, elle a arrêté les soins, elle, elle n'a même pas fini son stage, deux jours, la prof l'avait échouée. Une fois y avait un papier,

un vaccin que je dois donner [...] j'avais eu une petite erreur qui m'a failli coûter mon stage, c'est comme quelqu'un qui te cherche qui t'a trouvé! [...] maintenant dans le rapport évaluation, chaque case il faut qu'elle répète la même chose « j'ai pas dit des données » elle fait des commentaires « j'ai pas envie de venir en stage, je manque de respect aux infirmières qui sont dans l'unité », quand je lisais ça, je pleurais..."(Ayyou).

Un autre exemple rapporté se déroule dans le domaine de la restauration :

Au début aussi c'était pas facile, parce sa petite sœur (de son patron asiatique) était vraiment raciste. Si je touchais quelque chose, elle touche pas. Si je coupais, par exemple les tomates, les poivrons verts, les oignons, elle vient "qui a fait ça ?" "c'est Fati" elle mange pas. Mais grâce à son grand frère, il a dit " arrêtez de faire ça, Fati elle est vraiment gentille" elle a dit non, elle n'est pas à l'aise avec les Noir.e.s. J'ai dit "fais comme tu veux, mais si tu continues à faire ça avec moi, moi je vais quitter. " c'est ça j'ai dit à son grand frère. Des fois même s'il y a un client qui vient elle va dire "va en arrière, va-t'en arrière ... » [...] "parce que tu es Noire, lui il veut pas que tu le serves" Alors que la personne n'a même pas dit ça à moi, elle m'a dit c'est parce que les Noi.r.e.s sont agressifs, ils criaient et puis les Noir.e. s ils puent [...] dans l'autobus dès que les Noir.e.s rentrent y a l'odeur qui vient. Elle a dit même si un Noir passe là, tu vas sentir que c'est un Noir qui a passé (Fati).

Ainsi, les relations entre les membres des groupes racisés en Occident sont aussi imprégnées de préjugés racistes²⁵ et probablement de dynamiques complexes de positionnement social. Ce racisme entre groupes minoritaires et ses manifestations dans les rapports entre les diverses diasporas ne peut cependant pas être confondu avec le racisme provenant des groupes majoritaires tant par la genèse coloniale de ce dernier (Fanon, 2002a, 2002c; Guillaumin, 2016) sa transversalité, que par ses conséquences sur les populations migrantes provenant des pays du Sud global (catégorisation, marginalisation, vulnérabilisation etc.).

En effet les 22 participantes ont évoqué une ou plusieurs expériences de racisme (discrimination, harcèlement, rejet). De ce fait, si les pratiques de racisme ne sont pas systématiquement manifestes, les exemples rapportés dans le cadre de cette recherche montrent leur caractère transversal puisqu'elles ont une présence sociétale qui démontre que le racisme est un rapport social de race.

²⁵ Voir le témoignage de Hassan Minaj, animateur de l'émission « Patriot act » suite à l'assassinat de George Floyd par la police américaine (détailler). https://youtu.be/i_FE78X-qdY

6.2.2 Opportunités d'accès à une source de revenus

Au Nord, les participantes ont évolué dans un contexte disposant d'institutions publiques et privées plus renforcées que celles de leur contexte de départ. Cette section présente leurs expériences d'accès aux opportunités disponibles dans ce contexte, dans leur démarche de recherche d'une source de revenus.

6.2.2.1 Services sociaux

Les participantes ont rapporté avoir bénéficié de certains services (informations ; garde des enfants ; aide à l'emploi) qui ont facilité certains aspects de leur recherche d'une source de revenus. Les extraits ci-dessous illustrent ces expériences :

Quand je suis arrivée, y a un organisme qui nous a pris en charge, cet organisme nous a dit qu'il fallait aller prendre une formation de 2 semaines pour pouvoir avoir droit à la recherche d'emploi. J'étais dans la partie comment faire un CV, quand moi j'ai eu mon emploi ici, ça a pas trainé [...] On est arrivé en juillet, en décembre j'ai eu ce travail (Joëlle).

Joëlle explique cette relative aisance dans sa recherche d'emploi comme suit :

...je suis une grande débrouillarde, quand je fais ma recherche en emploi, je regarde sur internet [...] comme je n'avais rien à faire c'était seulement regarder sur internet et puis chercher. Je suis allée au centre local d'emploi, j'ai rencontré quelqu'un, il a vu mon CV et puis il m'a admis au programme PRIME. Et puis il m'a dit "je vous signe un truc pour trois mois et puis avec ce que vous avez, vous allez trouver un emploi" et puis ça a été comme ça, j'ai pas souffert (Joëlle).

Joëlle avait un diplôme ainsi qu'une expérience de travail en bureautique dans son pays de départ et elle a trouvé un emploi dans ce domaine à Montréal. Le programme PRIIME²⁶ qu'elle a mentionné est un service gouvernemental qui offre une subvention salariale aux employeurs en échange de l'embauche de personnes immigrantes récentes.

Cependant, les services offerts par les divers organismes publics ou communautaires n'aboutissent pas toujours à des résultats satisfaisants. Leurs critères d'admissibilité ou leur offre de service ne sont pas adaptés aux besoins de certaines migrantes. Les extraits ci-dessous rapportent des expériences moins satisfaisantes vécues par des participantes :

²⁶ Programme d'aide à l'intégration des immigrants et des minorités visibles en emploi (Emploi-Québec).

... j'ai eu beaucoup de formations polyvalentes, mais rien ne me convient [...] je suis très dynamique en ce qui concerne le commerce. Je rentre dans une maison de commerce, tu vas voir que ça marche, mais il se trouve que tu dois rester debout toute la journée. Je ne peux pas rester debout ... il me faut m'asseoir, ça ça me dérange [...] je peux pas, parce que j'ai mal au genou (Sabine).

... Ya un réseau là justement qui aide les gens qui ont un problème de santé, je les fréquente depuis quelques semaines, mais jusqu'ici ça n'a pas abouti à quelque chose d'abord [...] ils me remettent des offres d'emploi, ils vont jamais chercher l'emploi pour toi finalement (rires) (Mina).

Cependant, toutes les participantes n'ont pas connu ces services d'aide aux personnes issues de l'immigration récente, comme en témoigne Dijé dans l'extrait suivant :

Les premiers qui étaient arrivés, à l'époque y avait pas tant de structures que ça pour orienter les gens [...] même s'il y en avait, moi je n'en ai pas connu tant que ça, les gens se débrouillaient tous seuls [...]. Parce qu'il y avait pas tant d'immigrants en ce moment que maintenant. Parce que les gens au fur et à mesure se réajustent quoi, ils trouvent des trucs. Mais sinon avant j'ai vu des gens qui travaillaient qui avaient des doctorats, vraiment des gens très très intelligents, brillants, mais qui travaillaient dans les manufactures, et qu'est-ce que je conseillais à ces gens, je leur disais d'aller vers les petites formations, pour avoir un pied dans le système, parce que dès que tu commenceras à travailler, tu t'en sortiras (Dijé).

Malgré les services offerts aux personnes issues de l'immigration récente par plusieurs organismes et par les services gouvernementaux, les contraintes évoquées dans l'extrait ci-dessus se sont probablement atténuées, mais elles n'ont pas disparu. Et, afin d'améliorer leurs conditions de vie, plusieurs participantes ont saisi les possibilités d'acquérir des formations.

6.2.2.2 Multiplicité des alternatives

Les économies des pays du Nord, dites développées, sont caractérisées par un niveau de salariat élevé à travers un large éventail de types d'emploi. Ces possibilités variées d'accéder à une source de revenus à Montréal sont évoquées par les participantes dans les extraits ci-dessous :

C'est par le biais des agences, en ce temps-là (vers 2004) ce n'était pas comme maintenant. Il y avait vraiment du travail, si tu veux là tu vas travailler quand même. J'ai pas eu de difficultés moi à trouver du travail. J'étais agent de contrôle; ils faisaient des médicaments, liquides, comprimés, nous on contrôlait la date de péremption, est-ce que c'est bien mis dans la bouteille, c'est les machines qui font tout, nous on contrôle (Rahama).

Quand je suis venue (2013) j'ai travaillé un peu dans les usines, j'ai pu voir que tu peux faire autre chose à part ça et à chaque fois qu'une porte ferme, l'autre s'ouvre, quand une porte ferme toi-même tu ouvres une autre porte tu n'attends pas (Élise).

En outre, certaines participantes ont travaillé tout en poursuivant leurs études, ce fut le cas de Dijé et Tina exprimé ci-dessous :

C'était vraiment facile, très facile (rires) [...] j'ai pris un travail comme assistante de recherche à temps partiel. J'ai eu la chance que ma directrice de maîtrise cherchait (rires) une assistante, j'ai posé ma candidature et j'ai été retenue. C'était pour un projet qu'elle avait sur 5 ans (Tina).

...J'ai eu du travail [...] comme assistante de recherche, j'étudiais puis je travaillais en même temps. C'était vraiment facile [...] Ça m'a même permis de faire venir les enfants 6 mois après [...] j'ai eu d'abord à temps partiel, je suis sortie de machin (des emplois non qualifiés) (Dijé).

Ces opportunités d'emploi et de formation en tant que telles sont perçues positivement en comparaison avec les contextes de départ suivant l'appréciation d'Élise dans l'extrait ci-dessous :

Ce que j'ai aimé dans la vie du Canada, ici tu n'es pas limitée, tu n'es pas bloquée. Parce que au pays des fois quand on dit je veux être docteur, donc ton cou est bloqué tu es dans le doctorat, y a pas autre chose que tu peux faire [...] alors que ici-là [...] tu n'oublies pas ce que tu veux, mais tu peux faire à côté, à côté. Ce que j'ai aimé, les vieilles personnes, même à 50 ans ils vont à l'école [...] alors que au pays-là, si tu as même 45 ans tu vas à l'école on va dire "hum le vieux-là!" alors que ici-là, y a une certaine liberté, tu peux faire autre chose [...] tu peux venir travailler ici et puis le soir aller dans ton cours, tu vois ? Et puis y a plein de portes qui sont ouvertes (Élise).

Globalement, il se dégage des entrevues la perception d'un potentiel de liberté de choix de vie dans ce contexte. En même temps, il y a une claire conscience du fait qu'il n'y a pas d'autre choix que de saisir toutes ces opportunités qui s'offrent afin d'accéder à des moyens de survie, avec l'éloignement des réseaux familiaux et sociaux initiaux, comme l'indique Élise ici : « Parce que au pays-là si aujourd'hui mes affaires n'ont pas marché là, je vais aller manger chez ma sœur, chez mon frère. Alors que ici-là, tu vas aller manger chez qui ? ». Pourtant, dans ce contexte du Nord, une autre forme de soutien existe sous la forme de services sociaux publics plus importants que dans les pays ouest-africains d'une part et d'autre part la majorité des participantes n'étaient pas dans le besoin d'y recourir dans leurs pays de départ.

6.2.2.3 Accès aux formations

Selon leur niveau d'instruction à l'arrivée, certaines participantes ont adopté une stratégie d'acquisition de compétences locales afin d'accéder à des emplois satisfaisants. Celles qui avaient un niveau d'instruction secondaire se sont orientées vers des formations d'aide-éducatrice ou de préposée aux bénéficiaires. Ce fut le cas des participantes qui en parlent dans les extraits suivants : « Je peux ouvrir ma garderie ou être aide-éducatrice, c'est un centre de femmes immigrantes qui forme des femmes » (Élise). « C'est maintenant que j'ai commencé à voir les choses, j'ouvre mes yeux maintenant seulement, avant je ne voyais rien du tout. J'ai déjà fait des cours de garderie, on m'a donné un certificat, c'est pour une garderie familiale » (Fati). « J'ai fait préposée aux bénéficiaires [...]. Il faut travailler les fins de semaine ; il faut travailler parfois la nuit. [...] je pourrai dire que dans ce domaine-là, je pourrai travailler même la nuit à l'hôpital, des choses comme ça, mais je peux pas laisser ma fille »(Tilla).

... j'ai une copine (du même pays de départ) [...] elle travaillait comme préposée aux bénéficiaires ... à l'époque. Elle m'a dit " je te conseille d'aller faire cette formation-là, c'est bon, tu pourrais travailler à telle place à telle place" alors c'est ça qui m'a poussée à aller faire ce travail-là [...] j'ai fait la formation comme préposée aux bénéficiaires, et puis j'ai fait des stages dans les centres d'hébergement et à l'hôpital [...] j'ai travaillé même dans une salle d'hébergement, j'ai travaillé de nuit. Après ça j'ai changé pour faire la formation comme agent de sécurité, j'ai vraiment aimé, c'était à (un média) avec du beau monde, les gens étaient super gentils, ouverts, respectueux, alors j'aimais beaucoup ce travail-là, j'ai vraiment adoré ça (Aïssa).

Celles qui avaient un niveau d'instruction collégial ou universitaire ont opté pour des formations d'éducatrice ou d'infirmière, elles rapportent ces expériences dans les extraits ci-dessous :

Quand je suis arrivée, j'avais le niveau bac (système français), je voulais faire une formation en santé, mais après quand j'ai posé des questions à d'autres (compatriotes) qui m'ont précédée avant, et puis je suis partie au centre d'emploi pour avoir des renseignements [...] Faut pas que je finisse les études et là on va me dire y a pas de travail dans le domaine [...] j'ai pris la petite enfance. Je suis partie étudier, au Cégep [...] en cours du soir en petite enfance [...] j'ai fait le DEC, j'ai fini la formation, mes professeur.e.s, ils m'ont fait de belles lettres, j'ai déposé dans les CPE (Nabia).

En ce temps-là, ils ont des pénuries pour les infirmières [...] j'ai fait mes recherches sur internet de un et de deux aussi, je suivais aussi les actualités, je comparais en même temps avec mes recherches. J'ai vu que vraiment ils ont besoin des infirmières, au lieu de perdre mon temps dans un autre domaine qu'ils n'ont pas besoin, pourquoi ne pas me lancer dans ce qu'ils ont besoin ? (Rahama).

D'autres diplômées universitaires étaient arrivées comme étudiantes étrangères avec l'intention de poursuivre leurs études ou elles ont opté pour une reprise des études dans les universités, comme indiqué dans les extraits ci-dessous :

...on était étudiants étrangers et on a payé les frais des étudiants étrangers [...] la 1^{re} année on a vidé toutes nos économies (rises) moi je faisais des corrections pour des étudiants, j'avais des mini-bourses aussi et j'ai obtenu une exemption. Après la 1^{re} session, tu pouvais demander une exemption, j'ai eu ça pour 2 ans. Après j'ai eu une bourse du fédéral, tous les deux d'ailleurs on a eu une bourse de 3 ans du fédéral. Mais les 2 premières années, c'était la galère (Tina).

...J'ai beaucoup aimé le communautaire, j'ai beaucoup fait de bénévolat [...] je me suis inscrite en gestion philanthropique, j'ai continué en coopération internationale et après ça j'ai fait gestion de projet, j'ai eu un package comme ça comme bac en art et science (Hali).

Ici j'ai poursuivi mes études, avec l'évaluation comparative j'ai pas pu avoir le Bac, j'ai eu le DEC, alors j'ai voulu aller plus loin [...] j'ai fait un certificat, 2 certificats, un troisième afin d'avoir un bac par cumul-là je suis à 26 sur 30 cours [...] y a eu des moments où j'ai eu du travail sur une période de 6 mois, là je le fais à temps partiel, mais quand j'ai pas de travail, je vais avec 4 cours, à temps plein quoi (Dina).

Cependant, on observe que tous les types de formation n'offrent pas les mêmes chances d'accès à un emploi stable. Certaines formations ont la réputation de permettre une plus grande chance de stabilité professionnelle, ce qui fait l'objet de la section suivante.

Les participantes ont eu différents parcours d'accès au marché de l'emploi. Certaines ont rencontré plus de difficultés que d'autres selon les ressources dont elles disposent et les stratégies qu'elles ont décidé de mettre en œuvre. En fait, très peu parmi les participantes à cette recherche (2) ont eu facilement et rapidement accès à un premier emploi dans leur domaine de formation et qui correspond relativement à leur niveau de qualification. Ces deux participantes sont arrivées à Montréal après un séjour de plusieurs années en Europe où elles avaient acquis leurs diplômes. La première a trouvé assez rapidement un emploi, au grand étonnement de son entourage comme elle l'explique dans l'extrait suivant :

...d'après ce que les amies me disent : "on devrait te mettre dans le journal, toi tu es arrivée et puis 3 mois après tu as trouvé! ". Et puis quand je dis 3 mois, c'est pas vraiment 3 mois, parce que j'ai pas vraiment cherché. On s'est dit : « on va arriver, on a nos économies, on va être en vacances d'abord, puis après on va chercher ». Le jour où je suis sortie de la maison pour chercher un travail, j'ai trouvé. [...] Le jour où j'ai déposé au (organisme), le lendemain, elles m'ont appelée. Elles disent que ils cherchaient quelqu'un [...] mon profil truc ... , ils m'ont

engagée [...] C'est sûr qu'en termes de perspectives professionnelles, je n'ai vraiment pas eu d'obstacle pour avoir un boulot (Marthe).

Le fait de trouver si facilement un emploi est exceptionnel au vu des commentaires de ses amies et le fait aussi que son profil professionnel correspondait aux compétences recherchées par l'employeur est un facteur qui a joué en faveur de sa candidature. La seconde participante a accédé à un emploi par le fait que, selon elle, ses qualifications acquises en Europe étaient peu disponibles à Montréal au moment de son arrivée :

...la spécialité que j'avais sur les marchés financiers [...] y avait presque personne qui l'avait ici. Alors que moi je l'ai fait en (Europe) ça faisait 5 ans. La réglementation venait d'arriver ici [...]. C'est comme ça que je suis rentrée à (une entreprise de consultance) avec un poste permanent, mais (l'entreprise) avait quand même un contrat à la banque (Oumou).

La concordance entre le domaine de travail dans le pays de départ et le marché du travail à Montréal a été évoquée par une troisième participante, qui visait simplement l'accès rapide à un emploi quelconque, comme elle l'explique ci-dessous :

... dès qu'on est venu, on a eu la chance de commencer à travailler vraiment. Parce que moi vu que je travaillais en service à la clientèle dans un centre d'appel, y en avait beaucoup ici, donc dès que je suis venue j'ai commencé à faire mes recherches-là, parce que je suis moi active-là, je n'aime pas trop rester longtemps sans rien faire et puis il s'est trouvé que j'ai eu mon premier emploi [...] il fallait que je commence par quelque chose (Amina).

En effet, le secteur du service à la clientèle fait partie des plus gros employeurs immédiats sur la route des personnes issues de l'immigration en recherche d'emploi. Ainsi ces trois participantes ont trouvé un emploi dans leur domaine de compétence, sans être retournées aux études et sans avoir démontré une expérience canadienne ou québécoise. Par contre, les autres participantes ont dû développer des stratégies en vue de répondre aux défis qu'elles ont rencontrés dans leurs parcours de recherche d'emploi. En général elles ont adopté d'emblée une attitude pragmatique en s'adaptant au nouveau contexte et en répondant à ses exigences. Elles ont commencé par se renseigner sur les caractéristiques du marché de l'emploi et ont opté pour des filières de formation qui devraient leur garantir un emploi stable. Il s'agit principalement des formations dans le domaine de la santé ou de la petite enfance. Six participantes sont dans ces domaines dont cinq ont un emploi stable et une est en cours de formation. Les extraits ci-dessous décrivent des expériences dans le domaine éducatif :

[...] Quand une éducatrice manque, on t'appelle, ça peut être une journée, une semaine, un mois. [...] on m'a régularisée. J'avais eu d'autres appels dans d'autres CPE, mais je me suis dit pourquoi aller chercher quelque part, déjà ici, j'ai vu comment sont les conditions et la directrice vraiment je l'ai trouvée ouverte, ce sont les mêmes salaires. [...] Ça me fait maintenant 3 ans, mais ça va quand même (Nabia).

...moi quand j'ai vu formation à la petite enfance, pour moi j'allais continuer dans le domaine de l'enseignement, mais c'était l'enseignement de base ici. Mais après bon, j'adore ça le travail [...]. C'est le cégep qui nous orientait (pour les stages), moi je travaille là où j'ai fait mon 3e stage, depuis 13 ans (Zara).

Toujours dans l'optique de trouver un emploi stable, d'autres participantes ont préféré refaire une formation dans le domaine de la santé, dans lequel elles étaient déjà diplômées dans leur pays de départ. L'expérience d'une participante qui travaille depuis plus de dix ans dans ce domaine est décrite comme suit : « dès que j'ai fini, en juin, en décembre j'ai trouvé du travail. J'ai commencé, depuis que j'ai commencé j'ai pas arrêté [...] je suis encore au même endroit jusqu'à date » (Rahama). Tel que présenté par les participantes qui en ont eu l'expérience et au vu du succès rencontré par ce type de stratégie, l'on pourrait penser à l'existence de filières porteuses d'emplois. En fait, de manière générale, la formation professionnelle dès le niveau secondaire a été encouragée et développée (en 2000) et structure le marché de l'emploi au Québec. Il s'agit donc d'une politique volontariste qui oriente les chercheur.e.s d'emplois selon les besoins des employeur.e.s, et les personnes issues de l'immigration trouvent à s'insérer dans certaines des filières, tel que présenté ci-dessus.

Cependant, toutes les personnes qui s'orientent dans ces domaines ne vivent pas des expériences aussi satisfaisantes que celles rapportées dans les exemples présentés ci-dessus. En effet, plusieurs facteurs (la disponibilité d'économies ou du revenu d'un conjoint ; la disponibilité de temps ; le niveau d'instruction ; etc.) ont contribué à rendre l'accès à une formation et l'expérience de recherche d'emploi moins contraignante pour ces participantes. En outre, la perception des difficultés potentielles que leur réserverait ce nouveau contexte de vie, et leurs expériences ont forgé chez ces femmes, une attitude et un comportement pragmatiques. Elles ont en effet ajusté leurs attentes aux caractéristiques du contexte, avec comme principal objectif l'accès à un emploi qui leur paraît satisfaisant dans ces conditions. Chez certaines, cette stratégie d'adaptation était d'ailleurs accompagnée d'un stress lié à la crainte de ne pas trouver un emploi, même après avoir terminé une formation dans un domaine qui paraissait prometteur. En fait, ces femmes croisent autour d'elles d'autres personnes qui continuent de rencontrer des difficultés dans leurs démarches de recherche d'emploi stable, tel que décrit dans l'extrait ci-dessous :

C'est que j'avais peur, c'était pas difficile, mais la peur, la peur de faire le mauvais choix. J'avais peur de faire le mauvais choix en termes de finir des études dans mon choix et de ne pas trouver du travail. Je connaissais d'autres qui ont fait les mêmes études et que jusqu'à présent elles n'ont pas trouvé du travail, qui ont fait le DEC et qui sont encore sur les appels, les remplacements, je sais pas pourquoi, elles m'ont pas tout dit [...], mais elles n'ont pas encore trouvé un truc permanent, alors que ce sont elles qui m'ont guidée, elles étaient dedans avant que je ne commence (Nabia).

Et, cette crainte que fait naître ce contexte perçu comme difficile en termes d'accès à l'emploi pour les personnes issues de l'immigration relativement récente est l'un des facteurs qui contribuent à les maintenir dans certains types d'emplois ou de postes :

...Je me suis pas donné peut-être la chance de se dire je vais forcer à chercher ailleurs, comme j'ai déjà un travail, je me dis bon (rires) parce que c'est pas facile pour un immigrant, tu entends l'autre dire "ah ça a pas été facile pour moi de trouver du travail" tu te dis : « est-ce que si je laisse ce travail, est-ce que je vais en trouver ? » (Zara).

Aussi les difficultés d'accès à l'emploi sont décrites comme ordinaires et banales dans le parcours des migrantes et minimisées principalement par les participantes qui ont pu saisir diverses opportunités, notamment faire des formations ou s'insérer dans d'autres domaines aux conditions de travail jugées plus satisfaisantes. D'ailleurs, certaines participantes ayant opté pour des études universitaires regrettent ce choix avec le recul, au vu des résultats en termes d'accès à un emploi comme illustré dans l'extrait ci-dessous :

... j'ai travaillé un peu, mais ça m'a pas beaucoup plu et j'ai décidé de retourner à l'école. Moi par exemple si c'est à refaire, moi j'aurai peut-être pas fait un bac, j'aurai peut-être fait une AEC, juste une petite formation. Parce que ce que j'ai compris du Québec, c'est pas le diplôme [...] tu vois j'ai une maîtrise, ici ça ne compte pas, ça compte pas. Ici c'est plus le réseautage, le diplôme, ils n'en ont pas besoin. C'est ce que nous autres immigrants on n'a pas compris [...] tout celui qui vient se dirige à l'université, c'est ça l'erreur qu'on fait [...] à 90 % c'est une perte de temps qu'on fait [...] parce que tu vas finir-là et puis, regardes dans les rues-là tu vas voir des gens qui ont des doctorats, des gens qui ont des maîtrises- là qui font le taxi yen je te cache pas, qui font le taxi! Ou bien tu vas au niveau des manufactures, là tu en trouves plein, ou bien tu vas dans les centres d'appel, là c'est nous autres-là [...] si c'était à refaire-là, moi c'est ce que j'allais faire, j'allais pas faire un bac moi. Et puis c'est un endettement aussi, les prêts et bourses, imagines quelqu'un qui fait un bac ici-là tu sais avec combien tu te retrouves à la fin ? (Hali).

Ainsi, toutes les formations ne se valent pas sur le marché de l'emploi à Montréal, mais certaines filières apparemment porteuses d'emplois semblent plutôt être des ghettos d'emplois dans lesquels s'engouffrent majoritairement des personnes issues de l'immigration relativement récente. D'autres

stratégies ont été développées par les participantes sous forme d'activités génératrices de revenu autres qu'un emploi salarié classique, telles que l'entrepreneuriat.

6.2.2.4 Entrepreneuriat

Celles qui n'arrivent pas à s'insérer dans les emplois offerts; celles qui veulent diversifier et augmenter leur niveau de revenu; celles qui veulent développer des entreprises, etc.

L'entrepreneuriat est pris ici au sens large et englobe les activités autres que l'emploi salarié. En effet, du fait des difficultés qu'elles éprouvaient à trouver un emploi ou pour augmenter leur niveau de revenu, plusieurs participantes à cette recherche (10/22) ont eu des expériences d'activités génératrices de revenus. Les motivations qui ont poussé les participantes à s'engager dans ces activités commerciales (ventes ou services) sont entre autres : le besoin de compléter un revenu insuffisant, les difficultés à s'insérer dans les emplois disponibles ou par attrait pour l'entrepreneuriat. Ainsi, Dijé a complété son revenu à certaines périodes de sa vie à Montréal, en vendant des produits envoyés de son pays de départ :

...ma mère me faisait venir des choses que je vendais aussi pour combler. Et, je faisais de l'huile de palme (du pays) et du poisson fumé aussi ; y a (un magasin africain) qui est là, à l'époque (ce magasin) était dans le sous-sol, c'est moi qui lui donnais sa marchandise de poisson fumé et de l'huile de palme [...] j'amenais des Colas, parce que on a des colatiers [...] parce que chez nous quand tu nais ton nombril là, on l'enterre, on plante un arbre pour toi, ton arbre de vie. Donc mon arbre de vie là, ça produit beaucoup de cola (rises), papa m'envoie ça [...]. Alors c'est comme ça que j'ai développé jusqu'à ce que j'ai pu travailler (Dijé).

Rahama a quant à elle offert ses services de coiffeuse en tresses africaines :

...comme en Afrique nous on est tellement habitué, en Afrique tout le monde tresse. Ya beaucoup d'Africaines qui se sont fait beaucoup d'argent aux États-Unis, seulement avec les tresses [...] je tressais quand même à la maison quand j'ai le temps [...] même ici quand j'étais venue j'ai "OK, je vais voir parmi les Africaines, je vais trouver peut-être quelques clientes à la maison." [...] je fais mes tresses à la maison (Rahama).

Fati a également eu cette expérience de tresses africaines, mais dans son cas cette activité n'a pas été aussi rémunératrice comme exposé dans l'extrait ci-dessous :

...y a beaucoup de gens qui savent que je sais tresser, donc je faisais ça. [...] Des fois y a comme 2 ou 3 personnes, ils m'amènent chez eux "fais ma tête, fais ma tête" je fais bien des tresses-là, après ils ne donnent pas l'argent, rien, ils prennent leurs anciens habits ils me donnent [...] c'est des gens qui est la connaissance de mon père ou ma mère [...] Moi je dis « hey c'est quoi

ça, même ma passe d'autobus j'étais pas capable de payer..." j'ai lâché complètement. Un moment donné j'ai dit "non je fais plus de tresses"(Fati).

Ces conditions de travail ont eu des effets répulsifs sur Fati alors qu'elle envisageait initialement comme la coiffure comme une voie dans laquelle elle pouvait se réaliser professionnellement : « au début, je dis je vais ouvrir un salon de coiffure, je vais faire ça, c'était ça mon rêve » (Fati). D'autre part, dans leurs parcours prémigratoire, certaines participantes exerçaient déjà des activités commerciales parallèlement à leur emploi. Le commerce constitue un aspect constant de leurs stratégies professionnelles et d'accès à un revenu personnel. Un cas en particulier illustre cette situation puisque, dans tous les pays où elle a vécu, Rahama a continué à exercer des activités commerciales, tel que présenté dans l'extrait ci-dessous :

... je suis quelqu'un qui aime beaucoup le commerce. Depuis (le pays de départ) je faisais du commerce parallèlement à mon travail. [...] quand j'étais en (Europe). [...] là-bas je faisais du commerce et des études [...] Je vendais du n'importe quoi, les habits, les voitures, je mettais ça dans des conteneurs et j'envoyais ça au (pays de départ) [...] Ici j'ai des magasins grossistes chez qui j'achetais des affaires en gros; ça dépend, des fois ce sont des vêtements, des fois ce sont des trucs de la maison, de décoration, des fois des bijoux, des sacs, des produits électroniques que j'envoie au Pays [...] Que de rester comme ça, juste je travaille, oui certes, mais il me faut mon commerce aussi tout ça, je tiens vraiment à ça (Rahama).

On remarque que ces activités entrepreneuriales sont envisagées de manière transnationale (Portes, 1999), sous forme d'exportation des biens vers les pays de départ ou d'importation vers le pays d'accueil. C'est ce que dénote le témoignage de Zara également : « pour le moment j'essaie de voir si je peux tourner un peu regarder un peu vers (le pays de départ) [...] j'essaie de percer l'envoi de conteneur, j'essaie aussi ça pour voir si ça va donner quelque chose ». D'autres participantes à cette recherche ont créé leur entreprise suite à la perte de leur emploi ou pour remédier à la précarité de leurs conditions d'emploi, tel qu'illustré dans les exemples ci-dessous :

quand il y a eu des mises à pied, puis qu'on nous a fait asseoir puisque la compagnie avait des difficultés, c'est là que je me suis dit, je vais créer ma propre compagnie; moi aussi employer des gens qui sont en demande et puis des gens spécialisés en biochimie que j'aimerais travailler avec pour développer mes produits [...] le projet je l'ai présenté à (organisme) et mon projet a été retenu [...] j'aurai un salaire pendant un an, 52 semaines et je vais avoir une formation en lancement d'entreprise, avec le soutien technique, pour améliorer le plan d'affaires, pour aller chercher le financement et tout ça là...(Dijé).

Pour une autre participante, plusieurs facteurs se sont conjugués pour la conduire à la création de son projet d'entrepreneuriat. Il y a d'abord des conditions d'emploi bien rémunéré, mais précaire en ce sens que son revenu était irrégulier comme elle l'explique ci-dessous :

...j'étais à (une banque) comme consultante dans des projets sur les marchés financiers et la réglementation internationale des marchés financiers [...] c'est des gros gros projets. [...] Après je suis partie à mon compte. Oui quand je suis partie à mon compte, j'ai fait à mon compte avec (une autre banque) c'est des contrats c'était très bien payé, tu peux faire l'heure à 80\$ sauf que des fois tu peux rester très longtemps sans mandat. [...] ce qui m'a décidée c'est parce que j'étais trop en intermandat, ils voulaient que les gens partent, c'était la crise aux EU et tout, les banques prenaient moins de mandats ; c'est comme ça que je suis partie (Dijé).

Et à la suite de déboires de santé qui ont eu des impacts également sur sa situation financière, cette participante a orienté ses énergies vers le développement de ses activités entrepreneuriales, comme elle l'explique ci-dessous :

Il faut que je te dise comment je suis arrivée avec le projet [...] j'étais très souvent malade et je ne comprenais pas [...] finalement on a trouvé que j'avais un cancer du côlon. J'ai été opérée d'un cancer et tout, après j'ai repris le travail. Après j'ai fait un accident avec une grosse commotion cérébrale, je n'étais pas en mandat ; 3 mois après j'ai repris un mandat [...], mais avec ma commotion ce n'était pas possible, j'étais trop fatiguée, j'arrivais pas à suivre. Donc j'ai arrêté, j'ai pris un an à aller faire des physio des gros gros traitements de commotion, 1 an et demi même. C'est là que j'ai vraiment décidé de reprendre mon projet, [...] moi je n'ai pas de financement rien du tout avec (le projet) jusqu'à date c'est moi qui ai toujours financé, mais présentement yeuuu, financement vraiment rien du tout. Et ça impacte tout mon projet (Dijé).

À titre illustratif, des problèmes de santé graves ont été spontanément évoqués par 5 participantes dans leur parcours ou celui d'un membre de leur famille (AVC, cancer, addiction aux drogues, dépression, arthrose). En ce qui concerne les projets de création d'entreprise, l'une de leurs caractéristiques est qu'ils suivent la même dynamique transnationale mentionnée ci-dessus. Une dimension de ces projets intègre en effet les pays d'origine, comme mentionné dans les extraits ci-dessous : « Les matières 1res c'est une huile qui est extraite (au pays) là-bas à partir (d'une plante), c'est l'huile de cette plante-là qui est médicinale, qui soigne beaucoup de choses [...] J'ai formé les femmes en coopérative » (Dijé)

...c'est un ambitieux projet, les gens connaissent simplement les produits, mais moi, mon projet c'est pas de la vente. Il y a la 1re phase qui est la vente des produits, la 2e phase c'est le service conseil, amener des entreprises ici du Canada vers (le pays d'origine) qui veulent s'implanter là-bas, c'est les entreprises en agriculture qui sont plus ciblées pour aider les

femmes là-bas à faire de l'irrigation et autre pour pouvoir cultiver en contre-saison, le 3e volet c'est d'amener les jeunes en Afrique c'est du voyage durable, le 4e volet que je veux vraiment c'est de monter une financière banque, trouver de gros partenaires et aller financer les femmes [...] le ministère a mis des subventions, mais des formations pour le virage numérique. Ça par exemple je suis admissible, je suis en train de faire la formation, ils te coachent pour ton site internet, ton plan marketing quoi, ça je l'ai eu, ça c'est bien (Oumou).

En fait, il semble que cette posture transnationale est une formule vers laquelle sont poussées les entrepreneures migrantes du fait des conditions moins favorables localement. D'ailleurs, les participantes à cette recherche ont fait ressortir les contraintes rencontrées dans les démarches entrepreneuriales à Montréal. Pour certaines les exigences requises pour faire du commerce à Montréal ne sont plus à leur portée, comme l'indique l'exemple ci-dessous :

Le métier que je faisais au pays-là, ici là c'est pas possible, que tu vendes à l'air libre comme ça, ça demande beaucoup de tracasseries et puis tu vois, il faut avoir beaucoup d'argent pour s'investir à faire une épicerie comme ça. C'est beaucoup d'argent pour un débutant. Donc des fois y a des choses que tu veux faire, mais quand tu vois la réalité de la vie tu stoppes, tu penses à autre chose (Élise).

D'autres évoquent le manque de soutien de leurs communautés :

J'ai essayé, mais pour le moment j'ai pas pu faire du commerce comme je veux. J'ai essayé plusieurs choses [...] des fois la communauté même ne t'aide pas. Nous comme (compatriotes) c'est ta communauté même qui ne te supporte pas. Parce que j'ai émis l'idée de faire comme un service de traiteur, mais j'ai jamais eu...y a personne qui a manifesté l'intérêt, je voulais au moins expérimenter. Je vais essayer de ... (rires) [...] y avait des gens qui m'ont approché, même des Québécois peut être que si j'avais entretenu des ... (j'ai fait des galettes que j'ai apportées.) Après ils nous ont invités puis j'ai fait du riz (au poisson et légumes) les gens étaient vraiment intéressés, j'ai pas encore trouvé le filon, l'idée est là, comme je dis j'ai des embryons de projets, je sais pas quand est-ce que ça va accoucher. (Zara).

D'autres encore soulignent le fait que les activités commerciales exigent trop d'efforts sans être suffisamment rémunératrices :

...tu t'inscris et il te faut un employé, mais j'ai pas besoin de faire ça, je ne veux pas être attachée ... même le beurre de karité j'étais la 1ère sur le terrain. Y a une maintenant qui [...] qui le fait, mais je vois que tu deviens presque esclave, non seulement tu as la production, la transformation et ensuite il faut que tu ailles à telle boutique de naturaliste tu déposes, tu déposes, ensuite il faut aller faire le décompte. Pendant ce temps tu as ton local à tel endroit, etc. Toutes les foires tu es là, la moindre petite table c'est 100 et quelques dollars, tu restes là toute la journée, 14 h par jour, non je n'ai pas cet âge (Sabine).

Aussi, d'autres participantes ont opté pour une forme de travail autonome et se sont engagées dans des activités qui requièrent la constitution d'un réseau. Plus le réseau est grand, plus l'activité est rémunératrice, comme l'explique l'extrait ci-dessous :

Je pensais que comme c'est francophone, j'aurais pu continuer la même activité, ce que je fais d'ailleurs. Mais c'est au ralenti. Si je n'avais pas un grand réseau où je bénéficie des retombées, des retenues, des résiduels, j'aurais pas pu survivre [...] jusqu'à la 9e, 10e 11e génération de manager je peux toucher à condition que les gens achètent, on sait que c'est par moi que x est venu, qui a introduit y, etc. J'y suis depuis 15 ans et ça m'a pris beaucoup de temps pour le faire. Ici on n'a pas le droit d'aborder les gens et puis de leur dire "connaissez-vous ça ? c'est bon pour la santé" parce que ça s'appelle harcèlement. La loi ne me permet pas non plus de prendre mon téléphone et puis d'appeler n'importe quel numéro et de dire j'ai quelque chose à vous proposer. [...] au niveau de Québec, les médecins sont contre. Du côté anglophone, eux, ils encouragent les gens. Comme l'assurance ne rembourse pas ça, y en a qui trouve que c'est une perte [...]

D'autres activités de même type requièrent l'enrôlement de personnes de plus en plus nombreuses dans des contrats d'épargne-études tel que présenté ci-dessous :

...puis j'ai fait le régime épargne-études, là ça me convient parfaitement (rires) quand j'ai appliqué, c'est quelque chose qui m'a aidé. La mise en place de Universitas c'est une bonne chose pour les immigrants, donc il faut les informer. Mais il faut trouver des nouveau-nés, l'épargne c'est sur 17 ans. Je me suis mise corps et âme, mais le groupe de mes enfants ils se sont inscrits avec quelqu'un d'autre. La concurrence se fait entre les groupes. Chaque semaine chacun veut faire le plus possible (Sabine).

Ce type d'activité semble chronophage et énergivore, mais constitue l'alternative qui s'offre pour celles qui, bien qu'aimant les activités commerciales, ne peuvent s'insérer dans certains emplois offerts en raison de certaines contraintes (âge, santé par exemple), comme illustré dans l'extrait ci-dessous :

...je suis très dynamique en ce qui concerne le commerce. Je rentre dans une maison ici-là, une maison de commerce, tu vas voir que ça marche. Mais il se trouve que tu dois rester debout toute la journée. Je ne peux pas rester debout, il me faut m'asseoir, ça ça me dérange [...] je peux pas, parce que j'ai mal au genou [...] et c'est ça. Ces conditions (Sabine).

Les types d'entreprises que certaines femmes d'origine ouest-africaine ont quand même pu créer localement se retrouvent dans les domaines de la restauration, de la coiffure, etc. Ainsi, une participante à cette recherche a eu l'expérience de travailler dans un restaurant appartenant à une femme d'origine ouest-africaine, comme indiqué dans l'extrait ci-dessous :

J'ai travaillé chez elle (une femme d'origine ouest-africaine) aussi, je faisais tout en arrière de son travail là, je faisais tout là-bas. Moi je cuisinai pas, c'est elle qui faisait la cuisine lundi, mettre dans les congélateurs. Donc s'il y a un client qui rentre, c'est nous qui chauffons pour donner au client. Mais avant, elle était associée avec un (ouest-africain).

Une des participantes est travailleuse autonome ayant fait le choix de créer leur propre entreprise familiale afin de s'assurer des conditions de travail plus satisfaisantes, malgré d'autres types de difficultés comme l'expose Attou ci-dessous :

J'ai pris des cours [...] et à partir de là j'ai décidé quoi faire, la coiffure s'est imposée, j'ai étudié la cosmétique parce que je cherchais ce qui me donnerait un travail stable dans le système et c'est ça qu'on a pensé, on a décidé tous les deux (elle et son mari) et j'ai fait ça [...] Ah ici, quand tu travailles, le gouvernement te prend tout, les taxes d'affaires! (ce qui reste) ce n'est rien, mais tu dois y aller, tu dois travailler pour continuer ; tout ce que tu fais ici c'est de l'argent, ce n'est pas la même chose qu'en Afrique [...] tu paies des factures et des factures ... (Attou).

Pour certaines, comme Rahama, il existe plusieurs contraintes dans le domaine entrepreneurial (fiscalité; gestion de la main-d'œuvre), ce qui a freiné son élan pour la création d'entreprise localement :

Ici je voulais le faire, mais j'ai tâté le terrain, j'ai vu que ... ça va marcher, mais c'est surtout le gouvernement. Quand je dis le gouvernement, c'est les histoires de Revenu Québec et tout ça, parce que, ils ont à la loupe tout ce que tu fais comme chose et ils vont te charger fort pour rien. C'est à dire que tu vas travailler pour rien. Tu travailles, travailles, ton entreprise fonctionne et les 2/3 tu vas donner au gouvernement, ce qui t'appartient c'est seulement les 1/3. Et donc c'est juste pour ça. [...] Parce que j'ai discuté avec beaucoup qui ont ouvert des entreprises ici, en fin de compte ils ont fermé [...] ils ont dit que : "non, ça ne marche pas parce que on te taxe fort, tu ne gagnes rien en tant que tel". [...] y en a qui ont dit que eux il vont fermer et aller ouvrir en Afrique, c'est mieux que de rester ici [...] ...avec mon travail je pense que je suis correcte avec ça, avec le commerce que je fais, je pense que j'ai pas besoin d'une entreprise pour me créer des *headache* [...]. Si j'ai un peu de temps, je sors pour aller chercher mes affaires, pour préparer mon conteneur, envoyer. Donc je n'ai aucun problème. Mais sinon j'avais vraiment l'idée de créer une entreprise familiale ici (Rahama).

Ainsi, les femmes qui ont participé à cette recherche ont adapté des aptitudes et compétences développées dans les contextes prémigratoires aux conditions du contexte migratoire dans une dynamique généralement transnationale. L'essor de cette dynamique transnationale pourrait être proportionnel aux effets de difficultés d'insertion à la société dite d'accueil. En effet, les expériences des femmes d'origine ouest-africaine à Montréal témoignent d'autres types de difficultés qui résultent des rapports sociaux de race inégalitaires qui se sont construits historiquement dans ce contexte du Nord. C'est ce qui fait l'objet de la section suivante.

6.2.2.5 Perception de leur situation économique

Plutôt que de parler uniquement de situation économique des femmes, les familles disposent des deux revenus parentaux, même quand le conjoint travaille à l'extérieur du pays, sauf pour celles qui sont séparées de fait de leur conjoint (3). Certaines sont satisfaites de leur situation économique et l'expriment comme suit :

...assez stable, parce que l'achat d'une maison c'est comme tout un investissement. C'est sûr que comparativement au (pays d'origine) là-bas le rythme de vie, avec le salaire qu'on perçoit tu peux t'organiser t'en sortir, aider ta famille, aider les gens que tu dois aider, mais quand même être bien, vivre une belle vie. Mais ici, le système est fait de telle sorte que tout ce que tu gagnes tu le réinvestis, t'as pas vraiment beaucoup de possibilités d'épargner, mais alhamdulillah, Dieu merci, au moins on a pu réaliser ce projet qu'on voulait, avoir une maison, Dieu nous a aidés de ce côté-là, ça va quand même (Amina).

Oui, c'est bien payé là (son emploi), c'est bien payé, on n'a pas de problème quand même, non non, du tout du tout [...] y a aucun problème, parce que présentement nous, les enfants ne prennent pas prêts et bourses on paie [...] y a des choses qu'on a acquises dans l'immigration, parce que c'est en immigrant que mon mari a trouvé un très très bon travail (à l'extérieur du Canada) [...] parce que s'il n'a pas immigré ici, s'il n'est pas venu étudié ici, comment il peut avoir un diplôme [...] d'études qui lui a permis d'avoir un bon travail pour devenir ce qu'il est maintenant (Rahama).

D'autres font une comparaison entre le montant monétaire plus important à Montréal comparativement à celui qu'elles gagnaient dans leur pays de départ comme suit :

... ici yeuuuu j'ai travaillé j'ai gagné plus d'argent que je gagnais au (pays d'origine) [...] je peux dire que je vis mieux ici, parce que quand je suis venue, j'ai pas eu de problèmes, j'ai toujours eu mon appartement, j'ai toujours vécu dans un quartier bien, j'ai pas eu de problèmes (Aïssa).

Mais dans leur majorité, elles soulignent le fait que leur situation économique ne les satisfait guère du fait des dépenses récurrentes qui sont importantes. Ce sentiment assez partagé ressort dans les extraits ci-dessous :

Ici...financièrement-là c'est ... on dit Dieu merci, mais c'est pas évident. Ici l'argent rentre par ici et sort par-là, on continue à lutter et puis à voir comment s'en sortir ... ma vrai autonomie-là elle est perdue là, j'essaie d'être autonome, mais c'est pas évident (Zara).

Moi-même avec le salaire ça suffit pas ... je travaille, il travaille mais ça suffit pas y a d'autres femmes que j'ai trouvées, nigériennes qui sont là...y a une à qui j'ai demandé qu'est-ce que

tu fais "ah je ne fais rien" elle est sur aide sociale, son mari sur aide sociale. Même si ça peut suffire pour eux, mais tu n'es pas autonome (Nabia).

Parce que au début quand on avait commencé on n'avait pas beaucoup de charges, on payait juste la maison, y avait pas beaucoup d'enfants ... l'argent est ensemble. Le reste on partage. Maintenant chacun peut prendre pour faire ce qu'il veut ou bien envoyer à sa famille. Maintenant au fur et à mesure, les dépenses augmentent. On fait avec...(Élise).

Vraiment moyennement, parce que lui il gagne sa vie là-bas, je travaille et puis ça va, on arrive quand même [...] Il m'aide de là-bas ; parce que toutes les dépenses qu'il faisait quand il était ici, il s'arrange de me transférer l'argent tout le temps ; mais quand même on n'est pas riche, c'est sûr ; mais on est pas non aussi sur l'aide sociale ; on se débrouille, donc on répond vraiment à nos besoins nous-mêmes ...um...en général (Maimou).

Et Ayyou se préoccupe de ne pas pouvoir aider sa mère qui l'a tant soutenue :

Je voulais vraiment avoir mon autonomie financière (rires), mais c'est quelque chose parce que moi, de la façon dont ma mère m'a aidée, ça me tient vraiment à cœur de renvoyer l'ascenseur, donc jusqu'à présent c'est ça je... même maintenant j'ai pas d'autonomie (rires). Comme jusqu'à présent y a rien, [...] c'est juste le strict minimum qu'on faisait avec la petite, y a rien là ... je me rappelle une fois on a même manqué de loyer, jusqu'à ce que on avait pris...on avait un carte de crédit 1000 \$ on a pris pour payer, jusqu'à présent cette carte-là j'ai pas fini de le payer [...] on est en limite-là même maintenant on est pas tellement indépendant comme autonome, on est juste au strict minimum, manger, loyer, activités, à peine pour inscrire les enfants au programme d'activités (Ayyou).

En fait, la majorité des participantes arrivent à subvenir à leurs besoins familiaux, mais très peu dispose d'une aisance financière.

6.2.3 Synthèse analytique et interprétation

L'accès à l'autonomie économique est l'une des 4 thématiques que j'examine à travers le parcours des femmes ouest-africaines à Montréal, du fait du potentiel émancipatoire d'une telle autonomie dans le monde contemporain. L'objectif visé à travers cette exploration est de mettre en évidence les contraintes qu'elles auraient rencontrées en migrant du Sud au Nord, ainsi que les stratégies qu'elles ont développées, le cas échéant, pour surmonter ces contraintes. Leurs expériences en la matière ont été présentées suivant la trajectoire Sud/Nord qui les a menées du contexte ouest-africain au contexte canado-québécois dans lequel elles se sont établies avec leurs familles, depuis plusieurs années pour la majorité. Du Sud au Nord, on observe que les contraintes ne sont pas les mêmes, et les ressources accessibles non plus.

Tout au long de leur parcours d'insertion professionnelle à Montréal, les participantes ont fait face à diverses contraintes (difficultés d'accès à un emploi; déqualification; précarisation, discrimination). La majorité des femmes, quel que fût leur niveau de qualification, avaient commencé leur parcours professionnel dans des secteurs d'emplois ghettoïsés (manufactures; centres d'appel; entretien ménager, etc.), poussée par l'urgence d'accéder à une source de revenus. Les difficultés d'accès au marché de l'emploi des migrant.e.s au Québec sont documentées à travers les résultats de plusieurs recherches dans ce domaine (Boudarbat, B. et Boulet, 2010; Boudarbat, Brahim et Connolly, 2013; Chicha, 2009; Chicha et Deraedt, 2009; Chicha et Éric, 2008; Eid *et al.*, 2012; Nikuze, 2011). La présente recherche ne fait pas exception et vient confirmer, une fois de plus, la réalité des barrières à l'entrée du marché de l'emploi telles que la non-reconnaissance et la dévalorisation des diplômes et des compétences antérieurs, l'exigence d'une expérience locale et l'exigence de l'anglais. La non-reconnaissance des diplômes étrangers est d'autant plus étonnante que les écoles et les centres de formation à l'échelle mondiale ont leur fondement dans l'héritage colonial européen qui continue à exercer son influence à travers diverses institutions de coopération, particulièrement en Afrique de l'Ouest (p. ex. Francophonie).

Les participantes ont déployé des stratégies (requalification; réorientation; etc.) selon les ressources (familiales; académiques; sociales; économiques) dont elles disposent. Le niveau d'instruction, la disponibilité du revenu d'un conjoint et la possibilité de faire garder ses enfants sont des facteurs qui ont influencé leur capacité d'action. Après avoir franchi les obstacles qui rendent difficile l'accès au marché de l'emploi, les participantes ont saisi les multiples opportunités qui existent dans le contexte d'un pays industrialisé (formations; multiples emplois; entrepreneuriat; services d'aides et politiques sociales et familiales). En effet, des centres de formation disposant de ressources et un marché de l'emploi dynamique sont des caractéristiques qui différencient leur société d'installation de leur société d'origine.

Mais les migrantes qui arrivent souvent diplômées du niveau collégial ou universitaire sont obligées de se déqualifier en intégrant des filières de formation techniques qui font office de porte d'entrée vers un emploi stable et relativement bien rémunéré. En outre, une segmentation ethnoraciale du marché de l'emploi s'observe, repoussant les personnes issues de l'immigration vers les emplois les plus pénibles, les moins rémunérés et aux conditions de travail les moins avantageuses (Salamanca Cardona, 2018). S'y imbrique la structuration genrée du marché de l'emploi qui repousse les femmes racisées du Sud vers les emplois salariés domestiques (entretien ménager, aide domestique ou d'aide à la personne) (Benelli,

Natalie, 2011; Degavre, 2016; Ineotroza, 2010; Nakano Glenn, 1985). Les expériences des participantes décrites dans la section précédente s'insèrent dans ces schémas.

Ainsi, la majorité des participantes ont rapidement opté pour une réorientation professionnelle afin de s'adapter aux besoins perçus du marché de l'emploi, mais souvent au prix d'une déqualification ou du deuil de leurs acquis antérieurs. L'on observe des effets positifs d'un niveau élevé d'instruction (collégial et universitaire), qui a permis à certaines une plus grande marge de manœuvre et l'accès à des emplois plus stables et relativement bien rémunérés. Ces emplois sont dans les secteurs de la santé ou de l'éducation, qui semblent être des voies privilégiées d'insertion professionnelle pour les femmes immigrantes (Cognet, 2020). Celles qui ont un niveau d'instruction secondaire ont suivi des formations de préposées aux bénéficiaires ; d'aide-éducatrice ou d'agente de sécurité. Deux participantes sont restées durablement dans la précarité et sont dans des situations critiques, et subissent davantage les effets des rapports sociaux de genre en plus des difficultés décrites ci-dessus.

D'autre part, les difficultés d'accès à un emploi qu'ont rencontrées les conjoints des participantes augmentent les responsabilités familiales de ces dernières. En effet, même quand elles ont eu accès à une source de revenus, le fait que leur conjoint ne trouve pas un emploi, qu'il soit aux études ou qu'il travaille de manière irrégulière a une incidence négative sur leur potentiel d'atteindre une autonomie économique. Les exemples décrits plus haut montrent que plusieurs des conjoints n'ont pas trouvé une situation d'emploi satisfaisante et, dans certains cas, ont préféré retourner dans leur pays de départ.

Il faut noter que toutes ces contraintes font aussi partie des mécanismes d'une division ethnoraciale du travail qui conduit à la ghettoïsation des migrantes dans les secteurs d'emplois les moins satisfaisants et, corrélativement, à leur dévalorisation/disqualification sur le marché de l'emploi. En d'autres termes, la persistance de telles contraintes réactualise le continuum colonial dont procède l'importation d'une main-d'œuvre du Sud à travers des politiques d'immigration principalement utilitaristes (Sharma, 2005). En effet, le contexte québécois dans lequel s'installent les migrantes ouest-africaines est porteur d'une histoire de présence de populations noires asservies et infériorisées (mise en esclavage; domesticité, emplois précaires, etc.). Les participantes subissent les effets de la reproduction de rapports sociaux de race asymétriques pluriséculaires au Canada et au Québec (Gay, 2004, 2005; Mugabo, 2018; Williams, 1998). Elles rencontrent donc des contraintes liées aux rapports sociaux de race (discrimination et harcèlement racistes, notamment). Les participantes à la présente recherche ont détaillé leurs expériences ressenties

comme discriminatoires. La genèse de ces rapports sociaux de race remonte à l'histoire coloniale du Canada, du Québec, mais aussi de celle de l'Europe en Afrique et ailleurs dans le monde. Dans un tel cadre, malgré l'existence de lois proclamant des droits égaux pour tous et toutes, les membres des groupes majoritaires continuent de s'accorder une légitimité d'appropriation et d'appartenance *au pays*, légitimité qu'ils dénie aux membres des groupes racisés, quelle que soit la durée de leur présence sur le territoire, maintenant de manière complexe et en acte les frontières de l'altérité (Bannerji, 2000; Nakano Glenn, 2009). Au niveau micro, toutes les participantes ont vécu au moins une expérience qui se rapporte à des pratiques discriminatoires racistes. Cependant l'intensité, et la fréquence de ces expériences, ou la manière dont elles sont ressenties par la personne qui les subit ainsi que sa réaction sont tributaires de divers facteurs (conjoncture du moment; lieu de résidence et de travail; réseau social local, etc.) (Asal, H. I., Jean-Sébastien; Montminy, Karina, 2019). De plus les milieux d'emploi ou de formation ne sont pas les seuls endroits dans lesquels des participantes à cette recherche ont vécu des expériences de racisme. Certaines y ont été confrontées dans les transports en commun, les lieux de divertissement, la voie publique ou le logement.

Compte tenu des pratiques racistes transversales rapportées par les témoignages des participantes, l'on peut affirmer que les environnements de travail et de formation ne peuvent être stimulants pour qu'elles se sentent chez elles dans leur société d'installation. Ces lieux deviennent parfois répulsifs au point que certaines finissent par abandonner leur formation ou quitter leur emploi. En somme, qu'elles s'obstinent à poursuivre leur formation ou à rester en emploi malgré les difficultés auxquelles elles sont confrontées, on peut affirmer que l'accès à une autonomie économique pour les migrantes ouest-africaines rencontrées prend la forme d'un « parcours de la combattante » au quotidien dans ce contexte occidental, et ce, malgré l'attitude positive (de survie?) que l'on qualifierait de résiliente qu'elles expriment dans le cadre de la présente recherche.

CHAPITRE 7

POUVOIR DE DÉCISION

Les récits des expériences des participantes à la présente recherche font ressortir une variété de cas de figure qui se rattachent à la thématique « pouvoir de décision », et touchent différents aspects de leur vie. De fait, le pouvoir de décision se reflète dans plusieurs aptitudes et comportements, allant de la capacité de prendre des décisions à la prise d’initiative sur des questions qui concernent la personne elle-même ou d’autres personnes, y compris le pouvoir d’imposer ses choix à autrui, de manière négociée ou coercitive. Les expériences des femmes rencontrées peuvent être regroupées dans deux catégories principales comme suit : les décisions prises pour elles par de tierces personnes, de manière coercitive ou avec leur consentement. Dans cette catégorie, on peut aussi inclure les décisions que les femmes ont prises par défaut, en raison de contraintes contextuelles. En effet, les circonstances dans lesquelles la capacité de décision se déploie peuvent être contraignantes et conduire à des choix par défaut, offrant un champ des possibles limité. La seconde catégorie regroupe les situations dans lesquelles les femmes ont pris des décisions pour elles-mêmes ou pour leurs familles. Ces divers aspects des expériences des participantes tout au long de leur parcours de vie au Sud, puis au Nord sont détaillés dans cette section.

7.1 Pouvoir de décision en Afrique de l’Ouest

Cette section est divisée en trois parties suivant les types d’expériences relatives au pouvoir de décision que révèlent les données recueillies à savoir : pouvoir de décision de tierces personnes; pouvoir de décision des participantes et modes de prise de décision dans les couples.

7.1.1 Pouvoir de décision de tierces personnes

Les tierces personnes dont il est question ici peuvent être des personnes physiques ou morales dont les décisions ont affecté les participantes, à un moment ou à un autre de leur parcours de vie. L’action de tierces personnes physiques socialement dotées d’autorité est plus effective pendant la période de l’enfance. À l’âge adulte, l’on observe davantage des effets du contexte, régi par les rapports sociaux de genre et de classe, qui influencent les décisions des participantes et les poussent à faire des choix par défaut. L’imposition des décisions de tierces personnes qui ressort des expériences des participantes

touche à divers aspects dont : le lieu de résidence, le choix du domaine professionnel, le corps et la sexualité.

7.1.1.1 Le choix du lieu de résidence

En Afrique de l'Ouest, il n'est pas exceptionnel que des enfants soient confiés à des membres de la famille élargie (Ba, 2021). La perception des enfants qui vivent cette expérience de confiage est exprimée par certaines participantes (2 cas) qui en ont gardé de mauvais souvenirs pour leur part. Durant son enfance, Dijé a été désignée par son père pour aller vivre avec sa grande sœur qui venait d'être mariée comme relatée dans l'extrait ci-dessous :

... elle avait 17 ans quand on l'a mariée, parce que dans la famille c'est elle qui n'a pas fait d'études [...] je pense qu'elle était dyslexique, elle n'étudiait pas quoi. On pense qu'elle n'était pas intelligente c'est pour ça, donc on l'a mariée tôt [...] On a dit "ta sœur n'a qu'à t'accompagner dans le mariage" et je n'avais que 7 ans [...] c'était à 600 km de (la ville de résidence familiale). Ça, ça m'a affectée [...]. Au début j'étais très enthousiaste de partir avec ma sœur, mais après que je ne revenais pas, ça a été un traumatisme énorme pour moi, pourquoi c'est moi seule qui suis partie comme ça, les autres sont restés avec nos parents ? (Dijé).

C'est à l'adolescence que Dijé a pu opposer une résistance à ses parents, de la manière suivante :

... je suis restée avec ma sœur-là jusqu'à l'âge de 15 ans [...], mais mes parents me manquaient énormément [...] là j'étais plus mature, je me préparais à l'année de 11^e secondaire, quand je suis partie en vacances cette année-là, j'ai dit à mes parents que je ne retournais plus là-bas. Ils m'ont dit "est-ce qu'il y a une raison à ça ?" J'ai dit "non, parce que je veux plus, si vous dites que je vais retourner là-bas, donc je vais vous quitter, je vais aller en aventure, vous ne me reverrez plus jamais" C'est en ce moment que mon père a dit "on a compris le message" (Dijé).

Pour se faire entendre, Dijé a utilisé une forme de chantage affectif. D'autre part ce cas comporte une autre dimension qui montre que la résistance des enfants peut être une réponse à des situations d'abus graves qui ne sont pas facilement dévoilées : « ... c'est la 1^{re} fois aujourd'hui que je dis cette affaire-là [...] yeuuuu j'ai été violée là chez cette femme [...] par elle-même, ouais...elle m'a violée [...] je ne sais même pas si j'avais 9 ans en ce moment ». En effet, en plus de se sentir discriminée par rapport à sa fratrie restée avec les parents, Dijé avait subi une agression sexuelle sans avoir pu l'exprimer dans sa démarche de recherche de soutien. Elle raconte cette expérience dans l'extrait suivant :

... ils (ses tuteur/trice.s) m'ont laissée dans une famille, c'est la femme-là, c'était ... l'enseignante, mon enseignante, qui venait aussi du même coin que nous et puis on m'a confiée à cette famille-là, ils n'avaient pas d'enfants, le temps qu'on aille opérer (le mari de sa sœur) [...] J'avais une tante (dans la même ville), j'ai été chez elle (soupir) j'ai dit que je ne voulais pas revenir chez ma maîtresse là, elle dit « pourquoi ? » je dis "non, elle n'est pas gentille" et puis ma tante m'a dit : "non, mais on t'a laissée là-bas, moi je peux pas te garder ici, parce que c'est loin de ton école"[...]. Mais j'ai dit de ne pas dire à la femme parce que elle pouvait être violente avec moi. Alors, ma tante m'a retournée là-bas, mais quand les vacances sont arrivées, elle est allée me chercher, elle m'a amenée chez elle jusqu'au retour de mes tuteurs (Dijé).

L'autre exemple qui touche le lieu de résidence est celui de Maïmou, placée avec son frère chez son oncle après le décès de ses parents. Il faut noter qu'en ces circonstances, sous l'injonction de sa mère, l'oncle a dû se marier afin de construire un foyer parental pouvant recueillir les enfants de son défunt frère aîné. Mais, selon Maïmou, au fur et à mesure que cet oncle commençait à avoir ses propres enfants et que sa charge familiale grandissait, les conditions de vie de son frère et elle se sont dégradées. Un point de rupture a été atteint alors que Maïmou, devenue adolescente, était obligée d'aller faire ses devoirs scolaires à l'extérieur pour des raisons d'économie de frais d'électricité selon ce qu'elle évoque dans l'extrait suivant :

...on me dit de sortir pour étudier au lampadaire²⁷ et de temps en temps on envoie quelqu'un voir si je suis là. (une fois) je suis en train d'étudier et puis le sommeil m'a pris [...] C'est de là que mon grand frère a décidé que moi je ne dors même pas dans la maison cette nuit-là, il faut que j'aille chez ma tante [...] Donc c'est lui qui a pris la décision. Et tu sais chez nous, les gens sont tellement unis que ma tante ne veut pas me recevoir [...] elle a peur à ce qu'on dit que c'est elle qui m'a pris de la maison (qui l'a accueillie) depuis mon enfance, jusqu'à l'âge de 17 ans (Maïmou).

Dans ce cas aussi, les choix que pourraient faire les enfants en termes de lieu de résidence ne semblent pas être pris en compte de manière explicite. Maïmou a dû user d'un ultimatum pour obtenir gain de cause auprès de sa tante, comme décrit ci-dessous :

... Donc moi j'ai pleuré, je lui ai dit : "...si quelque chose m'arrive maintenant, je vais écrire une note, vous êtes tous à la base, parce que moi j'en suis sûre et certaine que je vais pas retourner, et donc soit tu m'acceptes et je vis, ou je quitte je vais me suicider !" Je l'ai mis dans le dilemme. Et puis quand je l'ai dit ça, et en pleurant j'étais sortie en courant. C'est là que, elle était partie me chercher, elle m'a dit " OK, peu importe ce que ton père (l'oncle) va

²⁷ Les éclairages publics sur le bord de la route

penser, tu resteras chez moi" et elle a vraiment pris soin de moi jusqu'à l'âge, au moment où j'ai quitté sa maison (Maïmou).

Ces exemples attirent l'attention sur le peu de cas qui est fait du ressenti des enfants, et sont révélateurs du faible espace de décision dont disposent ces derniers. Mais la prise de décision des adultes ne semble pas non plus aisée, étant alourdie et influencée par le souci de préserver leurs interactions familiales ou sociales. Dans les cas présentés ci-dessus, la résistance des jeunes filles a pris la forme de menace de violence autodestructive (suicide) ou de fugue. Elles compensent ainsi leur faible pouvoir de décision par une stratégie a priori impulsive, qui agit sur les affects des adultes (affection, culpabilité) et les force à entendre les requêtes qui leur sont soumises.

D'autre part, dans leur période adulte, la primauté du lieu de résidence du conjoint apparaît comme une évidence dans le discours des participantes. Elles se sont conformées au lieu de résidence choisi par leur conjoint et l'ont suivi quand il déménageait pour des raisons professionnelles. C'est ce qu'exprime Joëlle dans cet extrait : « ... j'ai travaillé 2 ans, on l'a affecté, j'ai rendu ma démission [...] je l'ai rejoint dans une autre ville [...] 8 mois plus tard j'ai eu un emploi [...] (plus tard) j'ai été affectée à une autre ville, mon mari était affecté, je l'ai rejoint [...] et puis (par la suite) je suis venue ici (le rejoindre) ». Rahama, qui avait pourtant priorisé ses études en décidant de ne se marier qu'après les avoir terminées a, une fois mariée, mis sa carrière en suspens temporairement, pour accompagner son conjoint dans ses déplacements : « ... je m'étais mariée après le diplôme pour avoir des enfants, après ça mon mari a quitté pour aller en *Europe*, je l'ai suivi. J'ai pris une disponibilité, je l'ai suivi... ».

En général, ce choix est vécu sans résistance apparente, les femmes rencontrées ayant elles-mêmes intériorisé cette norme de la primauté du lieu de résidence du conjoint. Toutefois, dans certaines circonstances, il devient plus difficile de s'y conformer. C'est le cas de Zara dont le conjoint est allé faire ses études à l'extérieur de son pays et qui devait - normalement - vivre dans sa belle-famille comme présenté dans l'extrait ci-dessous :

J'étais jeune, mon mari n'était pas là, il était aux études [...] j'ai pratiquement vécu avec ma belle-famille, mes beaux-frères, belles-sœurs vraiment, c'est comme la tradition [...] ma maman avait la crainte qu'on dise « OK, t'es une fille gâtée, tu vas jamais rester », y a personne qui s'attendait à ce que je sois encore mariée. Parce que c'est complètement une autre vie, c'est pas pareil, c'est vraiment dans un autre contexte, ma maman me soutenait tout le temps "tu vas rester (afin de ne pas donner raison aux médisant.e.s)" (Zara).

Cependant, à la suite de la naissance de ses enfants, les conditions de vie dans sa belle-famille étaient devenues moins supportables et elle a fait le choix de retourner chez sa mère comme indiqué dans l'extrait ci-dessous :

... Maintenant que je suis mère, avec mon enfant, mon mari n'est pas là, je peux plus rester dans ma belle-famille [...] je trouvais déjà mon mari n'est pas là, je suis avec sa famille, ils devraient me supporter et maintenant avec mon enfant, ça fait deux bouches à nourrir [...] j'ai préféré aller passer du temps avec ma maman (Zara).

Le plus souvent, les participantes sont retournées vivre chez leurs propres parents quand leur conjoint a émigré avant elles, comme illustré dans l'extrait suivant :

... je trouvais que c'est mieux de retourner chez mes parents, que de rester seule dans la maison. Si je retourne chez mes parents, on peut louer la maison, lui aussi il a accepté, et en sachant que j'étais chez mes parents c'était plus rassurant pour lui, que même s'il y a quelque chose au moins je suis encadrée et même moi je me sentais plus en sécurité, que de rester seule [...] ça pouvait amener une discussion pour choisir là où tu es à l'aise et puis on peut choisir là où il y a plus de place parce que tu déménages avec toute ta chambre, là où tu vas mettre tes meubles (Nabia).

En plus des avantages soulignés par Nabila à retourner chez ses parents en l'absence de son mari, il ressort de cet exemple un sentiment d'incompétence ou d'insécurité à demeurer seule en l'absence du conjoint. Un autre exemple présente une situation inverse, notamment quand le conjoint est présent dans la même ville, et que la participante séjourne chez ses parents, comme c'est le cas lors du premier accouchement. C'est ce qui s'est passé dans le cas d'Amina qui a dû retourner chez sa mère suite à la naissance de son premier enfant pour une durée plus longue qu'à l'accoutumée comme décrit ci-dessous :

Je suis restée là-bas plusieurs mois, avant de revenir chez moi. J'ai pas aimé cet épisode de ma vie [...] parce que à ce moment-là j'avais besoin peut être qu'on me dise " non, restes chez toi », que mes belles-sœurs s'organisent, qu'elles me disent « restes on va t'aider, cherche une petite bonne, elle va rester avec le bébé avec moi " mais j'ai pas eu ça [...] j'ai quand même laissé mon foyer pendant presque 1 an et j'ai pas aimé ça (Amina).

Ces exemples font ressortir les complexités des organisations familiales et, globalement, l'on observe que la capacité de décision des femmes peut être affaiblie ou contrecarrée par des contraintes sociales auxquelles elles se conforment, dans certains cas à contrecœur, mais sans le manifester explicitement. Amina présente d'ailleurs son silence plutôt comme un signe de fierté : " je suis un peu fière là, je suis pas

allée "OK, est-ce que vous pouvez m'aider." [...] si on m'avait dit "OK, après deux mois reviens chez toi, on va voir comment on s'organise pour t'aider" je crois que ça m'aurait apaisée »(Amina).

7.1.1.2 Le choix du domaine de formation professionnelle

Pendant leur période d'enfance et de jeunesse, les décisions qui concernent le choix de leur domaine de formation ont été prises surtout par leurs pères. Dans certains cas (2), les participantes avaient manifesté d'autres préférences, ce qui s'est traduit par des difficultés comme le montrent les exemples ci-dessous :

...quand j'ai quitté (le pays d'origine) c'est déjà tracé [...] parce que, il (père) voulait que je fasse relations internationales. J'avais mon petit logement, mes parents subvenaient à mes besoins, puis ça venait avec leurs attentes, mon père avait encore une grosse influence sur moi (Marthe).

Sans vouloir confronter réellement son père, Marthe s'est inscrite dans un autre domaine de formation : « ... j'ai changé un peu, je vais faire langues étrangères, je suis allée jusqu'à la licence, après ça j'ai changé ». Cette prise de liberté n'a pas été appréciée par le père, et il s'en est suivi des sanctions, comme illustré dans l'extrait suivant :

Quand j'ai décidé de ne plus faire ce que mon père voulait que je fasse, les études qu'il voulait que je fasse, il m'a coupé les vivres. Mon père m'a carrément renié, mes parents ... ils ont changé leur numéro de téléphone, ils voulaient rien savoir de moi [...] mon père a interdit à tout le monde de me parler, même mes sœurs, y a eu un moment on se parlait pas (Marthe).

Cette punition est une forme de violence économique qui a nui aux conditions de vie de Marthe en pays étranger, ce qui a hypothéqué sa capacité de poursuivre normalement sa scolarité : « Donc ce qui s'est passé, j'avais plus de moyens pour louer le logement où j'étais, et puis ... il fallait que je cherche du travail et que j'arrête pendant une année les études ». Malgré les difficultés économiques auxquelles elle a dû faire face au moment où elle subissait cette rupture d'avec sa famille, Marthe n'avait pas trouvé le soutien social qui lui aurait permis de se loger, trouver une source de revenus et poursuivre ses études. Dans cette situation de vulnérabilité, elle s'est engagée dans une relation de couple avec un compatriote venu comme elle poursuivre ses études. Cette phase de son expérience est décrite dans l'extrait suivant :

...j'étais avec ce gars-là et puis il m'a proposé de vivre chez lui [...] même si ça allait plus ou moins bien au départ, parce qu'il était bien, il était gentil tout ça, pas de problème ... pffrrrrrrr ... j'ai l'impression, je lui prête pas l'intention, mais le fait que je vive chez lui, que je n'ai plus ... parce qu'il savait la situation qui se passait, je n'ai plus de famille [...] ça a fait que j'étais à sa merci. J'étais vraiment dépendante là [...]vraiment ça n'a pas été évident, j'ai vu qu'il a changé [...] comme paternaliste, exigeant, violent des fois. Son comportement a beaucoup changé, le seul fait de savoir que je n'avais pas d'autre choix. Quand on se disputait, c'était différent maintenant : « si tu n'es pas contente, va où tu veux ! » (Marthe).

Cette résistance au contrôle paternel, en l'absence d'un accès à des services sociaux, a conduit Marthe dans une relation de couple asymétrique. De plus, les effets de l'autorité et des attentes de ses parents relativement aux études ont continué à affecter Marthe, comme elle l'explique dans l'extrait ci-dessous :

Jusqu'à ce que j'arrive ici et que je puisse avoir une certaine stabilité dans mon travail, mes parents...en tout cas ce qu'ils me reflétaient c'est que j'étais un échec, parce que pour eux, ils avaient dépensé, ils avaient investi en moi puis je suis pas devenue ce qu'ils voulaient que je devienne, donc c'était difficile (Marthe).

Dans le second exemple, le père d'Ayyou l'a obligée à étudier dans le domaine de la santé alors qu'elle souhaitait se former en journalisme :

Mon père m'avait demandé "qu'est-ce que tu voudrais faire ?" j'ai dit "je veux être journaliste » il voulait pas [...] il est parti m'inscrire en tant que sage-femme [...] J'ai pas dit non, je dis jamais non à mon papa (rires) j'ai accepté [...] Ma maman sais que je ne veux pas être sage-femme, mais elle peut rien faire, donc elle peut pas s'opposer (Ayyou).

La stratégie adoptée par Ayyou consiste à faire semblant d'accepter le domaine de formation imposé par son père sans toutefois fournir les efforts nécessaires pour les réussir. Parallèlement et à l'insu de son père, elle a aussi commencé les études de son choix : « ... je ne travaillais pas, je n'étudiais pas, je viens à l'examen [...] j'ai quand même réussi, je sais pas comment [...] je partais à l'école pour mon lycée en même temps, je prenais les cours avec les amies, jusqu'au 3e mois ». Mais, le choix imposé par son père a été celui dans lequel Ayyou a finalement poursuivi sa carrière professionnelle comme suit: « on a commencé les stages 3 mois après, j'ai commencé à aimer, avec les gens, jusqu'à ce que maintenant j'ai oublié ces... ».

Ces deux exemples font ressortir l'aspect contrôlant des relations parents-enfants, ainsi que les formes de résistances qui s'en suivent en cas de désaccord. À l'inverse de ces cas, le père de Rahama lui a laissé le choix de son domaine d'études : « mon père me le dit tout le temps "ce que tu veux faire tu le fais y a aucun problème, moi je peux pas vous imposer quelque chose. Vous savez ce que vous voulez, faites ce

que vous voulez, nous on est là pour vous appuyer" ». Dans son cas c'est plutôt le respect de l'avis d'autres personnes d'autorité qui a influencé son choix du cursus de formation professionnelle comme illustré dans l'extrait suivant :

J'avais voulu m'inscrire en droit parce que je voulais être juriste, parce que je sais comment affronter le monde, je sais comment affronter beaucoup de problèmes [...] Mais malheureusement mon professeur m'a appelée, il m'a dit "Rahama, écoute-moi tu ne vas pas aller là-bas, moi je te vois dans tel domaine" J'ai dit "Ok, si c'est ça qui est bon pour moi je vais essayer, si ça marche tant mieux, si ça marche pas y a pas de problème"(Rahama).

Dans la même veine, les autorités administratives peuvent décider d'orienter la formation des étudiant.e.s différemment de leurs aspirations personnelles, une expérience rapportée par Mina, ci dessous : « Je voulais devenir économiste vraiment, mais finalement quand j'ai demandé économiste on m'a refusé et on m'a orientée vers math, physique et ensuite ingénieure, selon les notes, forte en maths et physique chimie surtout » (Mina). Dans des circonstances similaires, Djé a pu faire valoir ses propres choix en expliquant les raisons qui la poussaient à décliner l'offre de formation qui lui a été proposée. Les arguments qu'elle a apportés sont les suivants :

... j'ai eu ma bourse [...] il fallait expliquer pourquoi tu ne veux pas aller en (Europe) pour faire médecine. J'ai dit parce que je ne veux plus faire la médecine. Le ministre, qui était là, était fâché contre moi, je lui ai dit que je ne supportais pas le sang. Il a dit : « ça, c'est une bonne raison, qu'est-ce que tu veux faire alors ? On te laisse le choix." [...] c'est là où il y avait moins de filles, où il n'y a même pas de fille, en géophysique que je suis partie (Djé).

Par ailleurs, même si toutes les participantes à cette recherche ont pu réaliser une carrière professionnelle, certaines femmes qu'elles ont côtoyées ont fait le choix de ne pas travailler après leurs études, afin de se conformer au choix de leur conjoint comme rapporté dans cet extrait : « J'ai beaucoup (d'amies) qui sont là avec les diplômes en main, mais elles ne travaillent pas [...] : "mon mari ne veut pas que je travaille"! » (Rahama). Cette influence des conjoints peut aussi aboutir à une interruption de carrière pour des besoins familiaux. Dans l'extrait suivant, Asma explique que sa mère a probablement décidé d'arrêter de travailler pour s'occuper d'elle malade, influencée par son père :

... comme mon père était vraiment pris dans son travail, y a eu une décision à prendre [...] elle (la mère) a préféré, elle, mettre fin à sa carrière pour s'occuper de moi, en plus de tout ce qu'il y avait à faire dans la maison [...] Tu sais c'est opaque, en Afrique tu sais comment ça se passe, quand t'es jeune tu sais pas [...] ma mère c'est une femme tellement résiliente [...] elle dira pas du mal de son mari [...], connaissant mon père je pense que ça a été partiellement imposé-là [...]. Maintenant que je suis adulte et mère et puis voyant les échanges qu'on a eus,

à un moment il a dû lui présenter la situation, entre guillemets, l'obligeant à faire ce choix (Asma).

Ainsi, même en ayant une capacité de décision, l'influence de tierces personnes peut avoir des effets décisifs sur les choix que certaines participantes ont fini par adopter dans le domaine professionnel. Le fait de subir les choix d'autrui dans le domaine professionnel a été vécu d'une autre manière par Ayyou. Elle a rencontré des difficultés créées par le comportement absentéiste de son supérieur hiérarchique. En effet, étant les seul.e.s agent.e.s d'un centre de santé rural, tous les deux ne pouvaient pas s'absenter au même moment, comme évoqué dans l'extrait ci-dessous :

... j'ai pas fait de consultation prénatale, parce que, y a personne [...] pour me remplacer, le major [...] aussitôt qu'il vient, il ne va pas m'avertir [...] le temps que je lui dise que je vais aller faire ma consultation, il est déjà parti, il fait pas 2 jours il part [...] je peux pas laisser l'hôpital comme ça sans personne, donc j'étais restée comme ça me sacrifier [...] lui il est engagé, moi c'est un contrat, je peux partir là, j'ai rien à perdre [...] Je restais parce que je vois qu'ils ont vraiment besoin de moi, surtout les femmes, tu vois? La plupart accouchent à la maison [...] je me dit, si je pars ils amènent quelqu'un, elle va mourir parce que y a personne dans l'hôpital. J'ai vraiment cette conscience-là que y a quelque chose qui va se passer, et puis ils ont le ... dès que la personne arrête de respirer, t'es déjà mort (Ayyou).

Dans ces conditions de travail précaires caractéristiques des pays ouest-africains, Ayyou a décidé contre ses propres intérêts de faire preuve d'empathie et de professionnalisme pour compenser la négligence professionnelle de son collègue. Les conséquences ont été dramatiques puisqu'elle a perdu son bébé à la naissance.

7.1.1.3 Le contrôle de la sexualité des femmes

Dans le cadre de la présente recherche, certaines participantes (4) ont vécu des expériences qui relèvent d'une forme de contrôle social de la sexualité des femmes. Ce contrôle se décline de plusieurs manières, dans une logique coercitive multidimensionnelle : agressions physiques (excision ; viol ; violences conjugales); imposition de la conjugalité (mariage précoce forcé ; stigmatisation du divorce). Certaines expériences ont été vécues par les participantes durant l'enfance ou l'adolescence (excision 1 cas ; mariage précoce forcé 1 cas ; viol 2 cas) et d'autres à l'âge adulte (violence conjugale 1 cas).

Ainsi, Asma a subi l'excision alors qu'elle était en vacances avec sa mère pour visiter la famille dans le village natal de son père. Cette expérience est violente et traumatisante, Asma en vit encore aujourd'hui

les séquelles physiques et psychologiques. Elle décrit les circonstances sociales entourant cette expérience dans l'extrait ci-dessous :

J'avais 12 ans déjà [...] c'est une région où jusqu'à aujourd'hui on pratique l'excision. Cet été-là [...] à l'insu de mes parents beh j'ai été excisée en fait...[...] Tu sais y a toujours une tante la plus forte, la tête la plus forte de la famille et c'est elle qui organise les excisions de toutes les filles de ses frères et sœurs ... c'est LA TANTE ... la forte, et donc c'est elle qui a décidé que, à telle date, moi, j'allais me faire exciser [...] le pire, je ne sais pas si c'est le pire, c'est que pour elle, le plus étonnant, c'est comme si c'était un honneur d'avoir organisé l'excision de moi la fille de son frère en fait, pour elle c'était magnifique! (Asma).

La part que prennent les femmes dans la mise en œuvre de telles pratiques est donc centrale. Il faut noter que la mère de Asma, qui était présente pendant ces vacances, n'a pas opposé de résistance. En revanche son père, lui, a été mis devant le fait accompli comme précisé dans l'extrait ci-dessous :

... mon père n'a jamais voulu, il a toujours été contre l'excision. Ma mère ... beh sans être forcément pour l'excision, elle n'a pas non plus émis de réserve, elle ne s'est pas opposée à ça ... ehhh ... ce qu'elle m'a expliqué après coup c'est que quand tu le fais pas, bon on t'indexe, tu es considérée comme étant ...y a un mot dans mon dialecte qui veut dire que t'es pas une vraie femme, t'es pas une femme finie quand t'as pas été excisée voilà, parce que, elle-même elle l'a vécu elle de son côté quand elle était plus jeune, donc elle trouvait normal que je le vive aussi ... c'est ça (Asma).

Le père d'Asma apparaît comme quelqu'un qui est, davantage que la mère, en position de pouvoir manifester son désaccord explicitement, car il a pu réagir en mettant à distance sa parentèle de la manière décrite dans l'extrait suivant :

Oh my God ! après ça il n'a plus parlé à personne ... il a pris ça comme une trahison de la part des siens, parce que il a dit : "vous vous imaginez que c'est moi qui l'ai motivée à partir, vous êtes ma famille et puis c'est vous qui lui faites ça ! donc moi je veux plus recevoir personne chez moi" et ça a duré ... pffff ... il n'a plus parlé à personne pendant peut être deux décennies comme ça yen, facile, il a vraiment gardé ça sur le cœur, il a vraiment, vraiment gardé ça sur le cœur, jusqu'à aujourd'hui les rapports avec sa mère ne sont plus...depuis le temps (Asma).

Cette expérience violente laisse des séquelles durables comme en témoigne Asma dans l'extrait suivant :

Beh j'ai vécu ça comme une agression, à date je pense que c'est l'agression la plus violente de ma vie, parce que c'est vrai qu'après ça, ça a été d'autres formes de problèmes, mais à date c'est vraiment une agression, beh sexuelle...pour moi c'est la plus violente de ma vie, là oui de ma vie ! j'avais 12 ans, mais je peux...là aujourd'hui j'en ai bientôt 38, mais je peux conter ça au détail près tellement ça a été fort et douloureux...hum hum hum...c'est ça...(Asma).

Une autre forme de violence évoquée par certaines participantes (2) est le viol. Pendant son enfance, Djé a vécu un viol perpétré par une tutrice temporaire qui était aussi son enseignante (cas évoqué dans la section précédente). Marthe a été agressée pendant son adolescence, dans leur maison où sa famille hébergeait des membres de la famille élargie et des employé.e.s de maison, alors que ses parents professionnellement occupés étaient souvent absents. Elle explique ce qui suit : « ...mes sœurs et moi chacune à leur niveau nous avons été agressées sexuellement [...] moi ça a été la famille, un oncle...ma sœur, ça a été un gars qui travaillait à la maison et puis ma sœur un ami de ma sœur ». Sans en avoir parlé ouvertement ensemble, Marthe a su que sa mère a eu connaissance des agressions, elle l'a découvert en tentant de lui en parler raconte-t-elle ci-dessous :

...y a quelques années, j'ai essayé d'avoir la discussion avec ma mère, mais elle a coupé ça très ... [...] en discutant comme ça, je me suis rendue compte qu'elle le savait et là, ça m'a vraiment comme choquée. [...] "ah oui, je me souviens quand ..." et puis j'étais OK, « donc, tu sais ». Avec maman ce qui se passe quand on commence à entrer profondément dans les sujets : "de toute façon t'es pas la seule, moi aussi j'ai souffert, moi aussi, moi aussi..." rapidement "moi aussi j'ai souffert, moi aussi j'ai vécu ça, moi aussi..." Donc on passe à autre chose...(Marthe).

La réaction de la mère de Marthe le fait que les agressions sexuelles ne sont pas des faits exceptionnels, ainsi que le silence dans lequel les femmes et les enfants qui les subissent sont maintenu.e.s. De plus, autour d'elle, Marthe a fait la remarque que d'autres femmes ont subi le même sort comme illustré dans cet extrait « ... en parlant à d'autres femmes [...] je me rends compte qu'on a toutes eu une agression. Tu fais un peu confiance, ça commence à sortir, tu te rends compte que l'autre aussi, tu vois ? Toutes mes amies avec qui je suis proche là, peut-être 4 ou 5 là ». Il s'ensuit donc une quasi-normalisation du phénomène, au vu de son ampleur permise par l'indulgence sociale dont profitent les agresseurs et un étouffement, de fait, de la parole des agressées : « ...c'est très tabou en Afrique, tu peux pas dire ça, d'abord peut être qu'on ne te croira pas. Tu te dis : "je dis ça, ils vont pas me croire, ou bien, on va penser que moi je suis de mauvaises mœurs quelque chose comme ça » (Djé).

Un autre aspect du contrôle de la sexualité des femmes qui a affecté certaines participantes est lié à la conjugalité, à travers le mariage précoce forcé ou les difficultés qui entourent le divorce. L'expérience vécue par Aïssa, illustrée dans les extraits suivants, montre les actions et réactions des différent.e.s protagonistes impliqué.e.s dans la réalisation d'un mariage forcé :

...dans ma famille, à l'époque, c'est pas nous qui choisissons nos maris [...] à 12 ans ma mère me disait que j'étais fiancée, mais je ne comprenais pas [...] à 15 ans j'étais supposée de quitter l'école pour me marier [...] ma mère m'a informée, j'ai dit « non euhhhh, non je ne peux pas être d'accord avec cette situation, parce que je n'aime pas le monsieur »; elle me dit « mais t'as pas le choix parce que c'est ton père qui a choisi, et puis tu n'es pas la première et tu ne seras pas la dernière, alors moi je peux rien » [...] j'ai dit ça à mon père « ce gars-là je l'aime pas, je ne veux pas me marier avec lui ». Il me dit " Non, soit tu te maries avec lui, soit je divorce ta maman. Alors tu as le choix, si tu veux que ta maman reste, tu acceptes le mariage". Bon je ne voulais pas faire de peine à ma mère j'ai accepté (Aïssa).

On relève l'utilisation de stratégies qui prennent la forme de menace ou de chantage affectif pour pousser la jeune fille à l'acceptation. Dans cet exemple, l'argumentaire de la mère s'aligne sur les menaces proférées par le père : « si tu dis non et que ton père il va me divorcer, vous êtes encore petits, vous avez besoin de ma présence, je vais partir vous laisser tout seuls ici et puis y a d'autres femmes qui vont venir vous élever ça va être très pénible, très dur pour vous » (Aïssa). Elle a aussi confronté le prétendant, afin de lui signifier son désaccord :

... j'ai dit : « si tu m'épouses, tu m'épouses pour rien, parce que je vais jamais t'aimer [...] j'ai déjà dit ça à mon père ». Le monsieur a dit qu'il s'en fout parce que c'est mon père qui prend la décision, lui il écoute mon père. Alors si mon père a dit que je vais me marier avec lui, tout ce que je dis là, lui c'est pas son problème (Aïssa).

Finalement, Aïssa a fait semblant d'accepter ce mariage forcé, tout en multipliant les formes de résistance comme suit :

Alors j'ai dû réfléchir, j'ai dit OK, si ça va poser tous ces problèmes je vais accepter [...], mais je sais aussi qu'on va pas rester longtemps ensemble, alors j'ai accepté [...] on est parti à la mairie, le maire m'a regardée, il savait très bien que...(ironique) [...] quand on me posait la question je ne répondais pas, alors tout le monde avait peur, alors j'ai dit oui [...]. J'étais triste durant toute la journée, j'étais pas bien, parce que c'était pas mon choix [...]. J'avais une copine sa maison faisait face à notre maison, alors je partais là-bas m'asseoir jusqu'à deux heures du matin [...] après ça lui il est parti en (Europe) il travaille là-bas comme cuisinier dans un grand hôtel (Aïssa).

Malgré tout, Aïssa a pu avoir le soutien de sa mère en « arrière-plan », comme elle l'indique ici : « on est parti voir un marabout, pour demander [...] de faire quelque chose pour que lui-même (le mari) il prend la décision de me libérer. Sans que elle son nom soit là-dans, mon nom soit là-dans. [...] un beau jour on a reçu la lettre du tribunal, il a pris son avocat, on est parti et puis il a dit que ce qu'il veut qu'on se divorce » (Aïssa). La religion, imprègne la vie quotidienne des populations ouest-africaines de manière générale et offre un recours privilégié dans les situations difficiles que ce soit à travers les prières ou la consultation

de spécialistes. Aussi, afin d'obtenir gain de cause sans se compromettre dans une résistance ouverte, la mère de Aïssa a opté pour des solutions transcendantales, divines. Le silence des mères face aux décisions que prennent les pères, dans les exemples qui émaillent les parcours des participantes est une confirmation de leur faible pouvoir de décision, mais il est accompagné de formes de résistances « cachées ». Dans cet exemple, la résistance ouverte d'Aïssa a contribué à l'abandon de la pratique des mariages forcés dans sa famille, comme illustré dans l'extrait ci-dessous :

... ça a aussi donné tellement un gros coup à mon père, que mon père a dit : "je vais jamais, jamais, jamais refaire ça". Alors c'est pour ça ma sœur a eu la liberté de choisir qui elle aime [...] Et puis à cause de moi aussi ça a changé dans toute la famille, parce que j'ai une cousine aussi qui a fait la même chose. C'est nous deux qui avons fait que nos papas ils ont arrêté (Aïssa).

D'autre part, il faut noter que la justification des mariages précoces repose souvent sur la crainte qu'éprouvent les parents relativement aux risques de grossesse hors mariage. En l'occurrence, un contrôle actif des pères est évoqué dans l'extrait ci-dessous :

... même nos mamans ne nous demandaient même pas : "est-ce que tu as vu tes règles ?", mais nos papas nous demandaient à chaque mois. [...] Tous les papas étaient comme ça à l'époque, parce que pour eux c'étaient une façon d'éduquer leurs enfants, il fallait être durs, sévères [...] c'est à cause de ça, on se cachait [...] moi chaque fois que ma maman me dit ou mon papa : "va chercher quelque chose au dépanneur" c'est là que je me cache pour aller voir mon copain [...] (rires) alors quand je suis tombée enceinte..."mon Dieu comment elle a fait pour tomber enceinte, elle est toujours dans la maison, elle ne sort pas" (Aïssa).

Dans le parcours d'Aïssa, l'épisode de résistance semble avoir généré une sorte d'usure, car par la suite elle a préféré éviter les situations conflictuelles. Par exemple, elle s'est pliée à la décision de son père opposé au mariage qu'elle envisageait avec son amoureux et père de son enfant comme illustré dans l'extrait suivant :

... mon papa ne voulait pas parce que une question de caste chez nous [...] Alors quand mon père a refusé, lui son père était vraiment en colère, il a dit "mais ils ont déjà eu un enfant, je vois pas pourquoi on doit regarder tout ça" alors mon père disait que c'était pas la caste [...] le père de mon enfant il a insisté, il a dit "tu n'écoutes pas ton père, c'est ta vie !" [...] que je me cache pour aller le rejoindre (dans un pays voisin), on va se marier [...] Mais je savais que si je faisais ça aussi là, ça allait causer de la peine à ma mère ; ma mère aussi allait se retrouver encore dehors à cause de moi, parce qu'ils vont dire que c'est à cause de moi que mon père a divorcé ma mère (Aïssa).

Un autre aspect que l'on peut rattacher au contrôle de la sexualité des femmes se manifeste par la crainte du divorce, souvent évoquée dans le cas de la mère d'Aïssa dans l'exemple ci-dessus. Cette crainte du divorce peut être liée à plusieurs facteurs, tels que la stigmatisation des femmes divorcées ou célibataires et la précarisation économique des femmes, etc. Mais, sans être dépendantes économiquement de leurs conjoints, certaines participantes (2) se sont quand même retrouvées confinées dans un mariage qu'elles ne voulaient plus. Le poids de l'opinion de tierces personnes sur la préservation du lien conjugal, ou la prise en compte de cette opinion par les participantes elles-mêmes est révélateur de l'impact de la norme sociale que représente l'union maritale dans ce contexte. Dans l'extrait suivant Mina décrit son expérience en la matière :

... moi je travaillais et lui aussi travaillait, mais il voulait chaque fois que je sois comme une femme au foyer je ne sais pas comment on les traite ce genre d'hommes là [...] à un moment donné ça me disait plus rien la vie de couple [...] moi depuis longtemps je voulais le quitter [...] il était d'accord, il voulait qu'on divorce [...] tu sais les gens ils se mêlent; moi actuellement- là avec du recul je me dis quelle perte de temps, ça ne sert à rien de rester enchaîné.e.s quand ça ne va pas, les gens souvent ils vivent pas ce que tu vis (Mina).

Sans avoir divorcé formellement, Mina a vécu séparée de son conjoint durant de nombreuses années. Dijé quant à elle, s'était réfugiée dans sa famille suite aux violences de son conjoint. Elle avait le soutien de son père pour mettre fin au mariage, mais c'était insuffisant face à l'avis contraire des membres de la famille élargie, comme exposé ci-dessous :

... quand mon 2^e enfant est né, ça n'allait plus, c'était toujours de la violence. [...] une fois il était venu à la main, il m'avait giflée [...] Mon père voulait même à ce moment que je quitte, mais les autres membres de la famille : "non c'est pas grave, il va plus refaire". C'est lui-même qui commence à pleurer " non, je peux pas aller sans ma femme" [...] Tu retournes, maintenant toi qui est victime de ça, c'est toi qui dois trouver une porte de sortie par rapport à ça [...] tant que je reste ici y aura le reste de la famille, même si mon papa est là, y a le poids sociétal de la famille aussi (Dijé).

Dijé semble faire preuve de peu de pouvoir dans les circonstances décrites ci-dessus, mais sa capacité de décision s'est déployée en silence et unilatéralement pour résoudre son problème de manière radicale. Cet aspect qui se rapporte aux décisions prises par les participantes elles-mêmes fait l'objet de la section suivante.

7.1.2 Pouvoir décisionnel des participantes

Dans la section précédente, j'ai présenté les situations dans lesquelles certaines participantes se sont vues imposées un domaine de formation ou ont pris leur décision sous l'influence de tierces personnes. Ces expériences ont été vécues principalement durant leur jeunesse, car à l'âge adulte, elles se présentent comme actrices principales de leurs choix.

7.1.2.1 Dans le domaine professionnel et matrimonial

professionnel. Les extraits ci-dessous illustrent cet état de fait :

Mon objectif était toujours de faire un diplôme d'ingénieur, mais ça c'était limité à trois ans, c'est pas ingénieure pleine quoi. J'ai postulé à une bourse d'excellence et j'ai eu, j'ai commencé (Mina).

... je me suis dit c'est les études il faut vraiment que je me batte, même si je suis mariée, même si je travaille, même si j'ai des enfants [...] je me disais OK je travaille, parce que je dois travailler j'ai vu une opportunité de travailler d'avoir un salaire, parce qu'il fallait aussi que je pense à mes parents, que je fasse plaisir à ma mère, à mon père que je les aide [...] les études c'est ça qui va me rendre fière là, ma première fierté à ce moment-là c'est sûr c'était mes enfants, mon mariage pis mes enfants, c'était ça, mais mes études comptaient beaucoup (Amina).

Comme médecin et célibataire en milieu rural, Tina a quant à elle fait face à plusieurs difficultés face auxquelles elle a dû s'imposer. Elle décrit ce contexte de travail et les stratégies qu'elle a mises en œuvre dans cet extrait :

C'était une curiosité pour les gens [...] quand les malades venaient voir le médecin et puis qu'ils se retrouvaient devant une femme, ils n'étaient pas satisfaits, ils voulaient voir le médecin, je leur disais "mais c'est le médecin" [...] et puis y avait le chef de village qui voulait me trouver un mari (rires) pour son fils par exemple, des situations cocasses comme ça. Une fois la curiosité passée, j'ai eu quand même la collaboration des gens, parce que je me suis déplacée dans les villages, j'ai fait connaissance avec les différents chefs de village, je leur ai expliqué la situation, c'était une expérience positive (Tina).

Elle a dû faire face à l'insécurité qu'encourent les femmes célibataires qui vivent seules en s'entourant de précautions face aux velléités de harcèlement de ses collègues masculins comme illustré par l'extrait ci-dessous :

... j'ai eu plus de difficultés d'acceptation avec ces gens-là qu'avec le monde rural [...] ils se permettent des droits, ils veulent débarquer chez moi, vouloir avoir des relations intimes [...] J'ai engagé une fille qui dormait en permanence avec moi, une grande fille mature [...] et puis je ne recevais jamais personne sans sa présence; je n'allais jamais chez eux (Tina).

C'est une agentivité déployée, un pouvoir de décision pour contrecarrer l'adversité qui découle des rapports sociaux de sexe.

Globalement, le parcours professionnel des participantes à cette recherche (sujet largement développé dans le chapitre sur l'autonomie économique) fait bien ressortir leur capacité de décision et les circonstances qui en réduisent ou en assurent le déploiement vers des choix conformes à leurs souhaits ou, au contraire, vers des choix par défaut. En fait la capacité de décision se déploie dans toutes les actions de la vie, mais elle peut être refrénée par divers facteurs qui empêchent l'atteinte des objectifs visés.

En dehors du cas de mariage précoce et forcé rapporté ci-dessus, à l'âge adulte, toutes les participantes ont choisi elles-mêmes leur conjoint et aucune n'a déclaré de mariage arrangé. Les exemples suivants décrivent les moments de formation des couples et de choix des conjoints : « quand j'ai fini mes études à 21 ans, je me suis mariée immédiatement [...] je l'ai connu à travers des amis communs et vraiment ça a pris un an avant que je l'amène dans ma famille pour le présenter à mon père » (Dijé). Ou encore : « ... il voulait qu'on fasse le mariage [...] parce que lui il a terminé (les études) un an avant moi [...] "non, moi il faut que je termine [...] j'ai promis à mon père que moi je vais pas me marier tant que j'ai pas un travail en main » (Rahama). Cependant, il existe une pression sociale au mariage qui pèse sur la volonté de terminer les études comme exprimé par Zara ci-dessous :

... je me suis mariée trop jeune, 18 ans [...] j'étais encore au lycée [...] Mais c'est le destin comme ça [...] parce que c'est pas un mariage forcé, ça, c'est pas un mariage forcé [...] j'étais un peu précoce et puis j'avais beaucoup de prétendants, même les parents des fois : "peut-être c'est mieux qu'elle se marie" "non non non on va la laisser continuer", donc c'est toujours hésitations, hésitations ... y a que mon père adoptif qui dit "non, on la laisse, elle est capable, elle va réussir, donc on la laisse continuer" [...] je me suis dit que c'était le moment, puis je me suis dit que je serais capable même en étant mariée de poursuivre (les études) (Zara).

Avec le recul, Amina aussi exprime un regret de n'avoir pas résisté à cette pression comme suit :

...À un moment donné c'est la société qui t'impose de te marier parce que l'âge est venu de te marier [...] mes parents non, ils me mettaient pas la pression, mon père au contraire c'était "continue tes études là" ...c'était plus la société et moi qui me questionnais, bien sûr sur le

coup, tellement que tu es absorbée par tout ce qui...ce tourbillon-là d'amour, ton petit copain qui te met la pression de te marier [...] ça faisait plusieurs années qu'on était ensemble, il fallait soit concrétiser soit ... [...] donc si peut-être j'avais attendu 3 ou 4 ans plus tard [...] j'aurais fait mon mémoire, j'aurais fait mon doctorat, je serais peut-être même prof avant mes 30 ans et là je me dirais oui je me suis réalisée. Mais est-ce que (rires) je me serais mariée avec cette même personne-là ? Je ne sais pas. Mais je pense que si c'était à refaire-là, j'aurais attendu de finir tout ça (Amina).

Dans l'exemple suivant, la décision de se marier était la voie empruntée par Ayyou pour se soustraire de la surveillance continue que son père exerçait sur elle :

Je voulais finir mes études, commencer à travailler, être autonome, c'est ça ma vision [...] Mon papa avait peur que je tombe enceinte [...] dès que je sors il me contrôlait, même pour aller acheter quelque chose il était vraiment sur moi "tu vas où, tu viens d'où ?" [...] C'est le mariage qui était ma liberté (rires) [...]" J'ai dit OK, qu'on en finisse-là, moi je vais me marier pour avoir la liberté pour que lui il a sa conscience tranquille que c'est fait. Donc c'est comme ça j'ai fini avec la maison (Ayyou).

Ainsi, le pouvoir de décision pourrait s'évaluer suivant le degré de contrainte implicite ou explicite à l'œuvre dans le processus. La capacité de résister, d'être à contre-courant, pourrait être un indicateur du niveau de pouvoir de décision individuel. À titre d'exemple, malgré la mauvaise opinion qui entoure le divorce dans certaines sociétés de provenance des participantes, Tina et Sabine ont décidé de mettre fin à leurs fiançailles, en défiant leurs familles et les coutumes locales, comme illustré dans les extraits suivants :

...mes tantes, mes oncles, poussaient les parents à me trouver un mari, parce qu'ils avaient peur que je tombe enceinte avant de trouver un mari (rires), mais mes parents eux-mêmes ne m'ont jamais ... J'ai été fiancée d'abord à quelqu'un de chez nous-là, un (compatriote) [...] on a rompu et c'est moi qui avais pris la décision de rompre, mes parents avaient mal vécu ça. C'est sûr j'étais déjà vieille (rires) à leurs yeux, et d'un et deuxièmement on avait fait toutes les étapes, parce que chez nous, y a les fiançailles, y a le mariage traditionnel et c'est seulement après qu'il y a le mariage religieux et civil. Le mariage traditionnel chez nous c'est ça qui compte le plus. Et donc pour eux j'étais déjà mariée [...] donc c'est comme un divorce. Et puis dans le milieu c'est pas accepté que ce soit la femme qui parte et ... sans raison valable en fait selon eux (Tina).

Sabine a vécu une expérience similaire, mais dans le processus de rupture, elle a utilisé une stratégie d'autoprotection, en évitant d'assumer l'initiative de la rupture comme elle l'explique dans l'extrait suivant :

... j'avais déjà eu un fiancé pendant 6 ans [...], mais au moment du mariage, j'ai supplié mon fiancé de me laisser tomber [...] j'ai dit "tu m'aimes vraiment ?" il a dit "oui" j'ai dit "laisse-moi tomber, parce que moi je peux pas te laisser tomber, si je te laisse tomber j'aurai plus de mari..." À cette époque-là tu ne peux pas dire à un homme tu l'aimes pas. On est resté amis, il est allé, il a réfléchi ... (Sabine).

Dans l'extrait suivant, Aïssa qui avait fait l'expérience d'un mariage forcé et qui a renoncé par la suite à son amoureux à cause de son père, a plus tard décidé de se marier au risque d'une rupture de certains liens familiaux :

....mon oncle m'a appelée, il m'a dit " jusqu'à présent on n'a pas eu l'avis de ton grand cousin qui est au village alors, les colas²⁸ commencent à se gâter". C'est là j'ai dit, "si vous ne partagez pas le cola [...] je vais amener à la mosquée et puis donner aux fidèles qui vont partager ça pour moi ; et puis je vais me marier j'ai pas besoin de l'avis de personne". C'est là mon oncle il a pris la décision et puis le troisième jour il a appelé toutes mes tantes, il a partagé la cola ; mes cousins ne se sont jamais présentés et puis ils ne m'ont plus adressé la parole (Aïssa).

Ainsi, dans l'expérience des participantes, le choix du conjoint est généralement soumis à la famille pour validation, de manière symbolique dans certains cas. Dans le cas de Dina cependant, sa mère a voulu s'assurer de la bonne conduite de son futur gendre, surtout de vérifier s'il est réellement célibataire :

Je l'ai présenté à maman, elle dit "ouais, il a l'air fin" (rires), "mais dis-moi tu es sûre qu'il n'a pas déjà quelqu'un dans sa vie? [...] t'as fouillé de ce côté-là ?". Parce que elle par exemple, elle a été la seule femme de papa [...] elle a toujours dit : " c'est vrai qu'il n'a pas de l'argent à me donner, mais j'étais sa reine". [...] c'est pour ça qu'elle voulait que ses filles aussi ... elle sait que c'est important, peut-être pour l'équilibre, je sais pas [...]. Elle demande à mon frère de vérifier, il est allé là-bas plus de 2 fois, il n'a rien vu de suspect, donc ça peut aller (Dina).

D'autre part, seule Élise a déclaré avoir commencé à vivre avec son conjoint et avoir eu son enfant avant le mariage : « ... je vivais en concubinage avec mon mari [...] c'est pas quelque chose qui est normal, les parents ne font pas comme ça [...]. Mais, tu sais comme maintenant-là le monde est devenu autre chose, c'est modernisé, donc... ».

²⁸ Les noix de cola sont distribuées comme « faire-part » pour les annonces de mariage, de naissance et font aussi partie des habitudes de consommation au quotidien.

En somme, dans le domaine de la conjugalité, le pouvoir de décision des participantes s'est déployé surtout en ce qui concerne le choix de leur conjoint ou plus précisément l'acceptation volontaire de la proposition de mariage (y compris Aïssa pour son second mariage, et dont le premier mariage était forcé). Ce choix qui semble libre est quand même sous pression implicite ou explicite des proches, afin de se conformer aux normes sociales. L'on observe qu'elles se sont toutes alignées sur les pratiques en vigueur qui font du mariage hétérosexuel l'option quasi unique de conjugalité dans ce contexte. Cependant, en dépit du sentiment d'urgence induit par la pression sociale que certaines ont déplorée, elles n'ont pas évoqué un sentiment de conflit interne, et aucune des participantes n'a déclaré avoir agi contre son orientation sexuelle.

7.1.2.2 Mode de prise de décision dans les couples

Dans cette section il est question des modes de prise de décision qui se dégagent des expériences des participantes relativement à leurs interactions avec leurs conjoints. On peut ainsi identifier certains facteurs prépondérants et des formes d'interactions, sans que ce soit de manière exclusive en termes de temporalité ou de protagonistes. Il s'agit principalement de : la dynamique de genre ; les initiatives féminines et la prise de décision concertée.

7.1.2.2.1 La dynamique de genre

Dans ce texte, la dynamique de genre est entendue comme la manifestation, dans les relations de couple, de mécanismes et normes caractéristiques des rapports sociaux de sexe que les conjoint.e.s ont intériorisés tout au long de leur socialisation. Au moment du mariage, les conjoint.e.s arrivent avec des attitudes et comportements « évidents » selon les termes des participantes, conformes aux modèles sociaux en vigueur. Toutes les participantes déclarent que la vie commune commence « sans se poser des questions » et que peu de discussions entourent la répartition des responsabilités même si, conjoncturellement, des ajustements s'opèrent. C'est donc sur la base de représentations et d'une division du travail genrées que la famille est fondée : « la femme c'est vraiment celle qui s'occupe de l'administration de la famille, l'homme est chargé peut-être d'aller chercher les ressources pour que la famille soit dans de bonnes conditions, mais la gestion au quotidien c'est vraiment la femme » (Joëlle). Les exemples ci-dessous vont dans le même sens :

... t'es la mère de famille comme si t'es une extraterrestre, c'est toi qui dois tout gérer [...] c'est ton rôle de gérer la famille, c'est ton rôle de gérer ton mari, c'est ton rôle de gérer la propreté de la maison, la nourriture et tout, mais c'est toi qui t'organises en fonction de ça [...] C'est comme une évidence en fait. [...] On se contente de ça sans se poser de questions, c'est justement ça qui est déplorable (Amina).

Ça fait partie de notre culture. L'homme il sait qu'est-ce qu'il va faire, la femme aussi sait qu'est-ce qu'elle va faire [...] on ne s'est jamais assis pour dire bon voilà ce que tu vas faire, c'est venu seul. [...] on a grandi entouré de gens qui faisaient comme ça [...] c'était une fierté tu es mariée, tu es dans ta maison, vraiment c'était une fierté [...] je trouve que je gère mieux mes choses, je suis plus responsable, plus autonome (Nabia).

En termes de prise de décision, les femmes se chargent de tout ce qui concerne la gestion du quotidien familial, notamment le travail domestique, l'intendance, l'éducation des enfants : « je dirais que la personne qui les prend [les décisions] le plus pour les enfants, l'école et puis tout ça c'est moi » (Amina). L'extrait ci-dessous va dans le même sens : « ... pour l'école des enfants [...] généralement c'est moi qui cherche l'école et puis je viens le voir et lui dit ce serait bon qu'on amène nos enfants là, il dit OK » (Joëlle). Mais, même en ce qui concerne les enfants, certaines décisions sont de l'apanage des hommes, comme précisé dans l'extrait ci-dessous :

La seule décision que j'ai demandée depuis qu'il (son conjoint) était là-bas (aux études à l'extérieur du pays) c'était pour la circoncision des enfants. Parce que c'est deux petits garçons, j'ai dit à mon père que je voulais circoncire les enfants. Il m'a dit "non, moi je peux pas amener les enfants tant que ton mari n'a pas pris la décision" J'ai dit, je vais l'appeler et lui demander, je lui ai demandé, il a dit « y a pas de problèmes » (Rahama).

La dynamique de genre qui se lit entre les lignes permet de supposer que le pouvoir de décision dans le couple est plutôt détenu par les hommes, qui semblent avoir une plus grande latitude pour imposer explicitement ou implicitement leur choix. L'extrait suivant est illustratif à cet effet :

...mon mari c'est vraiment quelqu'un qui est planifié, organisé [...] mon Dieu, des fois ça me soûle tellement, parce que je trouve que des fois l'improvisation aussi ça donne un peu de ... (rires) [...] quand il planifie des fois je dis "écoute, on peut quand même..." il dit "non, non pas dans l'improvisation, tout est planifié " je dis "d'accord..." (rires) (Dina).

Les hommes apparaissent plus libres de réaliser des projets individuels sans l'aval de leur conjointe comme dans le cas suivant : « ...sa décision d'aller en politique je l'ai jamais cautionnée [...] mon père il fait de la politique, j'ai vu comment ça s'est terminé pour lui, je ne veux même pas que quelqu'un de ma famille s'intéresse à ça; tu donnes ton point de vue, mais tu ne peux pas empêcher la personne de mener son

expérience » (Joëlle). En outre, la dynamique de genre transparait fortement dans l'initiative du projet migratoire. En effet, pour la moitié des participantes (10), la migration a d'abord été un projet du conjoint, souvent dans le cadre des études dans un pays occidental. L'extrait ci-dessous en donne un aperçu :

...il n'était pas prêt, c'est venu il n'a pas le choix (d'avoir un enfant), avant que j'accouche il m'a dit « ah, que voilà son projet, que lui il va pas rester ici, il a ses trucs à faire il va partir » ; Ahhh ! quand il m'a dit ça j'étais un peu choquée, mais sa décision il l'a prise c'est pas tout de suite, c'est quelque chose qu'il avait avant de me connaître j'ai dit "c'est pas grave, c'est entre les mains de Dieu, si Dieu décide que tu ailles, nous on est là"(Élise).

Certaines participantes ont fait des séjours temporaires ou ont rejoint leurs conjoints aux études (en Europe, aux États-Unis ou au Canada) et c'est seulement par la suite que la décision d'installation plus durable au Nord est intervenue. Ni la décision du conjoint d'aller étudier dans un pays occidental ni le fait qu'il demande à sa conjointe de le rejoindre n'ont rencontré d'objection de la part de celle-ci, car, d'une part, ce départ est perçu généralement comme bénéfique : « si c'est de son plein gré "je me lève je m'en vais" là je vais m'opposer. Mais comme c'est une bourse d'études et ça c'est pour son bien et pour mon bien aussi, pour le bien des enfants aussi » (Rahama). D'autre part, la norme patriarcale de primauté du lieu de résidence du conjoint dicte de le suivre, comme déjà évoquée plus haut et illustrée dans l'extrait suivant :

...moi je pensais qu'il (son conjoint) va juste aller revenir pour un an. Et puis je me suis dit "Ah, surtout je ne connais personne, ma tante elle est un peu malade, je ne veux pas " [...] et puis elle (la tante) m'a convaincue, elle a dit c'est une question de mariage : "moi je ne peux pas t'accepter de ne pas suivre ton mari pour un an, donc tu dois aller. Tu n'as même pas besoin de réfléchir là-dessus, ça, c'est ton devoir, tu dois partir" (Maimou).

Pourtant, certaines participantes ont fait preuve d'initiative sur des aspects familiaux qui vont au-delà des responsabilités domestiques strictes ou d'un processus d'individuation affirmé. Ces initiatives, qui les concernent à titre personnel ou concernent toute la famille, font l'objet de la section suivante.

7.1.2.2.2 Les initiatives féminines et prise de décision concertées

Dans leur parcours en Afrique de l'Ouest, certaines participantes (5) ont pris des décisions qui ont eu des impacts sur tous les membres de la famille, au-delà de la gestion du quotidien familial dont elles étaient normalement responsables. Djé qui subissait de la violence conjugale et dont le cas a été présenté ci-dessus (section décisions subies) a pris la décision de quitter le pays, et elle a mis en œuvre une stratégie de fuite avec succès, comme illustré dans les extraits ci-dessous :

Vraiment je travaillais, je voyageais, j'avais tout là-bas (au pays d'origine), j'ai tout laissé. [...] je veux être indépendante, penser, me réveiller, faire ce que je veux dans la vie. [...] j'ai mené mes recherches toute seule, parce qu'il (son conjoint) n'entendait pas raison [...] j'ai commencé à me battre pour trouver une bourse pour sortir carrément du pays. [...] il y avait une bourse du (Centre scientifique au Canada) [...] j'ai écrit, j'ai dit que je voulais avoir une bourse pour venir étudier ici, que j'habite au (pays de départ) tout ça là, ils ont envoyé 3 bourses (Dijé).

Il faut préciser que cette expérience s'est déroulée durant la décennie 70-80, car de nos jours l'accès aux bourses étrangères n'est pas aussi aisé. Dijé n'a avisé son conjoint qu'au moment des préparatifs de départ : « il n'avait pas le choix. [...] J'ai dit : "je m'en vais"; j'ai discuté avec ma mère, mon père était très content pour moi : "voilà ! ça c'est ma fille comme je la connais" (sourire) ». Dijé a donc imposé une décision qu'elle a prise unilatéralement et elle a mis son conjoint devant le fait accompli. Par la suite elle a dû le négocier pour pouvoir faire venir ses enfants : « il voulait jouer sur les enfants, j'ai été très diplomate [...]. C'est mon père qui s'est occupé des passeports, il a dit à un de mes jeunes frères, "aide tes neveux à avoir leur passeport, leur maman vient pour qu'ils partent ensemble"» (Dijé).

Dans la même veine, Tina a priorisé son développement professionnel à la vie conjugale, comme exposé dans l'extrait suivant :

Quand on s'est fiancé lui il avait pris un poste au (pays d'origine), moi je venais d'avoir une bourse pour la maîtrise (au Canada) [...]. Alors là c'était le problème de ... timing (rires) [...] on n'avait pas la même façon de voir les choses [...] ça l'a tellement découragé au point de remettre en cause notre relation. Et puis je lui ai expliqué que c'était important pour moi, puis que ça fait longtemps que je voulais avoir cette formation, c'est l'occasion qui s'est présentée, si je la rate, c'est ma carrière, je l'aurai plus jamais ; finalement je pense qu'il a dû consulter aussi ses amis, etc., et puis bon, finalement il a accepté (Tina).

Quant à Ayyou, elle a pris la décision de commencer de travailler dans un autre lieu que leur ville de résidence, car ni elle ni son conjoint n'arrivaient à trouver un emploi sur place : « ...on ne s'est pas assis pour discuter, comme ... c'était naturel comme ça, j'ai décidé [...] il voulait pas, mais j'ai dit il le faut [...] "c'est mieux que rien, on ne peut pas rester t'as pas d'emploi, on a une maison à payer et puis on a un enfant" ».

Deux autres participantes ont également pris des décisions et des actions quand elles ont jugé que leurs conjoints se comportaient d'une manière qui risquait d'hypothéquer l'avenir de la famille, notamment à travers leur gestion financière. Les extraits ci-dessous présentent ces expériences :

... c'est à son tour qu'il a eu quelque chose où c'était mieux payé (dans un pays voisin). C'est là où j'ai vu qu'il n'avait pas la même philosophie que moi, il gaspillait ses sous [...] il fumait [...] l'alcool, des fois il arrête et puis quand y a des gens il reprend, il avait de ces amis-là [...] chaque fois que j'allais au pays je voyais que les gens avançaient leurs chantiers (de construction) et tout, donc je me suis dit si j'arrive je rentre au pays, au moins on va avancer, terminer la villa location-vente (Mina).

Sabine a réagi de manière plus radicale lorsque son conjoint a pris l'initiative de distribuer l'argent destiné à la construction de leur maison à ses parents à lui. Elle raconte sa colère et les dispositions qu'elle a prises, comme suit :

... on avait commencé à vouloir construire [...] je lui ai remis l'équivalent de 6 mois de salaire [...] il n'a pas tiré l'eau, il n'a pas tiré l'électricité, rien ... je dis : "mais où est l'argent ?" il dit il est parti au village, il a donné tant à son père, tant à sa mère. J'ai dit "et tu as donné combien à mon père, combien à ma mère ? C'est toi qui m'as mis à l'école, c'est toi qui a payé mes études?... c'est toi qui a ceci cela ?" Oh ! je pouvais être fâchée [...] Ce jour-là, il m'a demandé pardon, il dit que ça ne se répètera pas [...] j'ai dit, je prends les devants maintenant [...] j'ai falsifié sa signature, j'ai dé-domicilié son salaire aussi (rires) (Sabine).

Il faut noter que l'expérience de la majorité des femmes interviewées montre majoritairement des formes de décisions concertées dans les couples. En effet, en répondant à la question portant sur les prises de décision dans leur couple, la majorité des participantes déclarent que les décisions importantes se prennent de manière concertée : « pour autre chose qui concerne notre famille, l'avenir de la famille, tout en général on les prend à deux » (Amina). Ou encore : « si par exemple il veut faire venir son frère ou un de ses cousins, il va me demander, il va pas prendre la décision, il va dire "est-ce que tu veux? " » (Joëlle). Les décisions qui dépassent la gestion quotidienne du foyer dont les femmes s'occupent presque unilatéralement sont diverses : construction de maison; achat de véhicule ; accueil de membres de la famille élargie ; projet migratoire, etc. Les quelques exemples ci-dessous illustrent les démarches concertées dans les couples :

... on voulait acheter une autre (voiture) plus en forme, là on a eu à discuter : "moi j'ai ça ça" on met ensemble on s'achète une nouvelle voiture ; ou bien la maison [...] moi je suis venue c'était sa vie de célibataire, s'il fallait agrandir me faire une cuisine, ça oui j'ai participé aussi parce que c'est mon modèle, c'est ce que je veux ; c'est des trucs vraiment spontanés là, on fait le plan ensemble, moi j'engage les travaux (Hali).

...c'est sûr que pour des décisions importantes il faut discuter et trouver un consensus. Il a décidé de venir faire un doctorat [...] on s'est dit cette fois-ci on ne va pas se séparer. Et pour lui s'il étudiait en Europe il avait plus de facilité, mais on a évalué que si moi je devais étudier aussi c'était plus difficile, ça nous coûtait plus cher (Tina).

C'était ensemble qu'on discutait [...] On avait un projet qu'il me rejoigne ici, mais quand il avait trouvé du boulot, on avait décidé que c'était mieux de laisser et puis si je finis je vais rentrer. Sinon on avait un projet qu'il me rejoigne ici et puis qu'on essaie de rester quoi (Mina).

Le processus de décision dans les couples est décrit par plusieurs participantes de la manière suivante : « depuis l'idée [...] quand tu penses à la chose tu dis à ton partenaire" voilà ce que je pense, qu'est-ce que toi tu dis ?" si vraiment les deux valident la chose [...] c'est là on prend la décision » (Maïmou). Dans le même sens : « J'ai toujours pris mes décisions avec mon mari, on s'assoit, chacun parle et on voit ce qui est mieux » (Hali). Ou encore : « Il n'y avait pas de décision qu'il prenait sans m'informer. Il m'informait toujours et on en discutait. Il y avait vraiment la chimie, franchement-là » (Saratou).

Étant donné les rapports de genre inégalitaires dans le cadre desquels le couple se forme, le pouvoir de décision des femmes mariées se trouve entravé à la base. Dans ces conditions, la concertation dans le couple est tributaire de divers facteurs qui peuvent l'influencer favorablement ou défavorablement, notamment la situation économique des conjoint.e.s ; la qualité de leur relation et leur niveau de communication. L'on peut globalement distinguer des expériences plus communes caractérisées par une dynamique de genre flexible (avec une certaine marge de manœuvre pour les femmes) et, dans quelques cas, une position plus affirmée de la femme au sein du couple. Par contre dans les situations conflictuelles (3 cas) on observe dans le couple une moindre concertation, une moins bonne communication et une dynamique de genre exacerbée au détriment des femmes.

7.1.3 Synthèse analytique et interprétation

Comme on l'a vu, les expériences des participantes qui peuvent être reliées au pouvoir de décision apparaissent multiples et diversifiées, car le fait de prendre des décisions accompagne nos actions, des plus banales et quotidiennes aux plus complexes ou exceptionnelles, traduisant ainsi notre agentivité (Haicault, 2012). Les données présentées ci-dessus montrent que cette agentivité s'exerce en réaction aux normes et aux conjonctures sociales, qui sont façonnées par les rapports sociaux en vigueur. Ce rapport dialectique entre structure et agentivité délimite les marges de manœuvre des participantes et leur niveau de liberté dans le processus de décision.

Les participantes sont apparues socialement dépourvues du pouvoir d'exprimer leurs choix pendant leur enfance, une situation somme toute assez commune dans toutes les régions du monde. Leur niveau de pouvoir a évolué positivement à l'âge adulte, ce qui met en lumière un rapport social d'âge comme rapport

de pouvoir. Le rapport social d'âge est encore peu questionné de manière critique comme le rappelle Bonnardel (Debest, 2016). Globalement, les enfants sont placés dans une position de mineurs jusqu'à un certain âge fluctuant selon les circonstances sociohistoriques (Wouango, 2014), et de manière générale la séniorité est un facteur important dans les structures sociales en Afrique (Olivier de Sardan, 1994; Oyéwumi, Oyéronké, 1997).

L'enfance est ainsi une période socialement dénuée d'autonomie, dans une optique de socialisation et de protection. Toutes les décisions qui touchent à la vie des enfants sont prises par des adultes auxquels est attribuée socialement la capacité de savoir, de pouvoir, ainsi que la motivation d'agir pour leur bien. Ces normes du rapport social d'âge se construisent de manière intersectionnelle en s'imbriquant à d'autres rapports sociaux (genre, classe, etc.) selon les lieux. Même si cet état de fait n'a pas été rapporté comme systématiquement contraignant par les participantes, certaines décisions et actions des adultes les concernant dans leur période d'enfance ont été négativement marquantes, au point d'affecter durablement celles qui en ont fait mention (8 sur 22). Les circonstances évoquées en l'occurrence sont relatives au choix du lieu de résidence (2 cas), au choix du domaine de formation professionnelle (2 cas), et au contrôle des corps et de la sexualité (4 cas). Ainsi, deux participantes n'étaient pas satisfaites du lieu de résidence qui leur a été imposé. Dijé a perçu le fait d'être celle désignée par ses parents pour aller vivre chez sa grande sœur nouvellement mariée comme une discrimination au sein de la fratrie. Quant à Maïmou, elle ne voulait plus demeurer au domicile de son oncle et tuteur, du fait des difficultés qu'elle y rencontrait de plus en plus. Sa tante, vers qui elle s'est tournée pour demander de l'aide, ne souhaitait pas contrarier son demi-frère en recueillant la jeune fille. Dans ces deux cas de figure, la qualité des relations entre adultes a été priorisée, malgré le mécontentement exprimé par les enfants relativement à leur propre perception des difficultés vécues. Dans les deux cas, les filles ont posé un ultimatum aux adultes, une stratégie de résistance qui exprime leur agentivité.

D'autre part, dans le domaine de la formation scolaire, si la majorité des participantes ont poursuivi leurs études en bonne entente avec leurs parents, Marthe et Ayyou ont subi des contraintes, leur choix de formation n'ayant pas rencontré l'aval de leur père respectif. Ayyou a tenté de suivre simultanément les études qu'elle avait choisies et celles imposées par son père, pour finir par adopter les secondes. Quant à Marthe, qui étudiait à l'étranger, elle a persisté dans ses choix personnels, ce qui fait qu'elle a été sanctionnée (coupure de vivres et rupture de communication). Dans ce cas, l'éloignement géographique de ses parents semble avoir favorisé le pouvoir de décision de Marthe, mais les conséquences

économiques l'ont poussée dans une situation de dépendance conjugale. L'autonomie économique est donc un élément non négligeable du pouvoir de décision. Mais, généralement les femmes ne se prévalent pas explicitement de leur pouvoir économique et tendent à s'effacer pour non seulement donner l'impression d'un statu quo en conformité avec les normes de genre dans le couple, mais aussi pour prévenir les potentiels conflits et violences comme dans les cas observés dans certaines recherches empiriques (At Allah, 2013; Nyemah, 2007)

Sur le plan du contrôle de la sexualité, certaines participantes évoquent le fait que le mariage est très tôt imposé aux filles, ce qui est aussi rapporté par les données de l'Unicef pour la région ouest-africaine (Unicef, 2019). Dans certaines sociétés, cette précipitation au mariage se manifeste avant que les filles n'aient l'occasion de commencer une vie sexuelle active. En effet les parents vivent dans la hantise que leurs filles adolescentes ne parviennent pas au mariage vierges, ou pire qu'elles aient des grossesses hors mariage entachant la réputation de toute la famille. Le contrôle que subissent les filles à ce niveau conduit dans certains cas à un mariage forcé et précoce (Aïssa) ou précipité (Zara et Ayyou). Aïssa a subi la forme classique de mariage précoce et forcé, Zara considère qu'elle s'est mariée relativement jeune par choix, et elle n'a pas subi le même sort que ses camarades d'école qui, en l'absence d'écoles secondaires locales, étaient mariées dès la fin du cycle scolaire primaire. Dans ces contextes, les risques encourus d'être précocement mariées sont donc aussi influencés par les privilèges géographiques (urbain/rural) et de classe, car les participantes ayant eu accès aux opportunités nécessaires (disponibilité des infrastructures; capacité financière des parents, etc.) ont pu finir leurs études avant de se marier. Quant à Ayyou, elle a opté pour le mariage afin de rassurer son père et de se dégager de la surveillance continue qu'il exerçait sur elle. Le mariage apparaît dans son cas comme une voie d'émancipation et d'accès à une forme de liberté. En effet, le mariage est une étape émancipatrice de la tutelle parentale, marquée par un plus grand pouvoir de décision.

Dans tous ces cas, les pères apparaissent comme des figures d'autorité et les mères semblent pourvues de peu de pouvoir de décision, tout en étant relativement à l'écoute de leurs filles. Le peu de pouvoir maternel (manifeste) se caractérise par un évitement de la confrontation ouverte, comme illustré dans l'exemple du mariage forcé d'Aïssa, dont la mère a usé d'une stratégie de contournement en recourant

aux services d'un marabout²⁹ pour influencer le cours des événements en faveur de sa fille, et ce, sans se compromettre elle-même. Le recours à cette expertise spirituelle islamique avait pour objectif de faire en sorte que la décision de rompre l'union vienne de son fiancé. Il faut rappeler le fait que, de manière générale, la religiosité (religions endogènes ancestrales, islam, christianisme) fait partie intégrante du quotidien des populations ouest-africaines, et l'agentivité des femmes peut aussi résider dans le fait d'en mobiliser les ressources de multiples manières dans la recherche de solutions aux contraintes de leur vie, comme en ce qui concerne l'Islam³⁰ en l'espèce (Gomez-Perez, 2018; Kane).

Par ailleurs, les décisions qui ont eu des effets traumatisants durables sur les participantes qui les ont subies sont des agressions sexuelles (harcèlement sexuel, viol, etc.). Il s'agit d'une imposition de la volonté d'autrui, une démonstration de force qui caractérise les rapports sociaux de sexe (Guillaumin, 2016). Ces agressions se déroulent en l'absence de recours adéquats et dans un contexte d'omerta patriarcale. Par exemple Asma, qui résistait aux avances de son enseignant au secondaire, a gardé le silence, ne voulant pas faire de scandale alors que, selon elle, ce dernier lui donnait des notes en deçà de son travail en guise de représailles. Elle se gardait bien d'en parler à sa famille, de peur d'être perçue comme une fille de mauvaises mœurs. Elle explique aussi qu'une autre élève ayant subi le même de type de harcèlement avait avisé ses parents qui se sont plaints à la direction de l'école, ce qui a créé un scandale, une expérience aux effets dissuasifs qui a contribué à une autocensure chez Asma.

Dans le même ordre d'idées, le viol est une autre forme de violence subie souvent dans le silence individuel, familial et social. C'est ce qu'illustre le fait que, plusieurs années après avoir été agressée, Marthe a découvert que sa mère le savait, que plusieurs de ses proches l'ont également subi, mais qu'aucune

²⁹ Le mot « marabout » vient de la prononciation dialectale (mrabot) de l'arabe classique murābit qui désigne l'homme vivant dans un ribāṭ (couvent fortifié). ... La signification du terme « marabout » résulte de l'évolution même qu'a subie le ribāṭ dans l'histoire musulmane d'Orient et d'Occident. (...) L'islam noir est marqué par l'importance du « maraboutisme » et des confréries. Les fidèles se réunissent et vivent autour d'un personnage savant et saint qui les instruit et maintient une collectivité pieuse de subsistance. Les confréries ont joué un rôle comparable à celui des sociétés initiatiques traditionnelles.

[https://www.universalis.fr/encyclopedie/maraboutisme/#:~:text=Le%20mot%20%C2%AB%20marabout%20%C2%BB%20vient%20de,un%20rib%C4%81%E1%B9%AD%20\(couvent%20fortifi%C3%A9\).&text=La%20signification%20du%20terme%20%C2%AB%20marabout,%20et%20d'Occident.](https://www.universalis.fr/encyclopedie/maraboutisme/#:~:text=Le%20mot%20%C2%AB%20marabout%20%C2%BB%20vient%20de,un%20rib%C4%81%E1%B9%AD%20(couvent%20fortifi%C3%A9).&text=La%20signification%20du%20terme%20%C2%AB%20marabout,%20et%20d'Occident.)

³⁰ « L'espace de sens islamique (...) est structuré par des croyances et pratiques islamiques (le savoir islamique ésotérique et exotérique, les pratiques religieuses: prière, jeûne, prosélytisme, pèlerinages dans les tombeaux des saints en constituent les principaux composants). Cet espace de sens influence considérablement les populations, particulièrement dans les zones fortement islamisées de l'Afrique. La constitution progressive de cet espace de sens s'est faite à la faveur de plus d'un millénaire d'islamisation lente et progressive... » (Ousmane Kane, les intellectuels non europhones. P3)

disposition explicite n'était prise pour châtier les agresseurs. C'est un domaine dans lequel les femmes sont dépourvues de pouvoir de décision, de reconnaissance sociale et de recours. Cette réduction au silence des victimes de harcèlement et d'agression sexuelle est largement documentée par la littérature féministe (Grihom, 2015). De manière générale les agressions sexuelles sont rendues possibles par la distribution genrée inégalitaire du pouvoir dans toutes ses dimensions (politique, économique, socioculturelle, etc.). L'appropriation patriarcale des corps féminins a été théorisée par Guillaumin (2016), une théorisation pertinente pour l'analyse de ces phénomènes dans les contextes ouest-africains contemporains. Guillaumin (2016) explique que le corps et la sexualité sont des lieux importants de l'exercice du contrôle patriarcal, facilité par les inégalités de genre établies dans tous les champs sociaux. Dans l'expérience des participantes, ce contrôle s'est manifesté à travers des formes allant de la surveillance au marquage violent des corps féminins (excision) ou à la démonstration de force qui caractérise les agressions sexuelles (mariage forcé, viol, harcèlement).

Cependant, les rapports sociaux de pouvoir intersectionnels (âge/sexe/classe) qui sont observés dans ce contexte de gouvernance néocoloniale présentent d'autres spécificités aggravant leur impact, des spécificités que ne suffisent pas à expliquer les analyses de Guillaumin. Dans un contexte postcolonial, le contrôle qu'exercent les parents sur les jeunes filles s'assimile à un comportement défensif mettant en avant des normes socioculturelles conservatrices conçues comme un rempart contre l'influence occidentale, et ce, au nom d'une rhétorique de conformité avec des valeurs ancestrales a-historicisées (Narayan (1998). De plus, les impacts de la gouvernance néocoloniale (souveraineté politico-économique réduite, insuffisance de services sociaux, appauvrissement économique; etc.) sont à prendre en considération parmi les facteurs qui poussent certains parents à exercer un contrôle accru sur leurs filles. Ajoutons à cela que les données empiriques, dont celles rapportées dans le cadre de la présente recherche, montrent qu'elles sont à risque d'être concrètement exposées au harcèlement sexuel et à une grossesse qui hypothèque la poursuite de leurs études de manière discriminatoire par rapport aux garçons. Dans certains pays, une jeune fille enceinte est exclue de l'école, contrairement au garçon qui, lui, s'il est responsable d'une grossesse, n'est pas inquiété dans la poursuite de ses études.

Par ailleurs, c'est principalement une logique de préservation culturaliste qui semble expliquer le fait qu'Asma ait subi l'excision, une pratique violente de marquage et de contrôle de la sexualité féminine encore répandue dans plusieurs sociétés. Cette pratique est combattue par des organisations non gouvernementales et gouvernementales sous l'égide des institutions internationales, dans la démarche

directive « top-down » qui caractérise la tutelle exercée par l'Organisation des Nations Unies sur les pays du Sud global (Villani, 2015). Dénommées « mutilations génitales féminines » dans le vocabulaire de ces institutions, ces pratiques patriarcales ne sont pas statiques. Elles faisaient historiquement partie du parcours de socialisation des filles dans certaines sociétés, et leurs racines remontent aussi loin que l'Égypte ancienne. Certaines observations et analyses qui en font la genèse mentionnent les transformations de ces pratiques dans le temps (Kandji, 1999). Plus récemment au Kenya par exemple, la pratique de l'excision a fait partie intégrante des facteurs d'identification des femmes à la résistance anticoloniale *Mau-Mau* (W.N., 2011). En fait, selon Narayyan, le discours dominant occidentalocentré érige des pratiques culturelles spécifiques à des régions ou à des groupes sociaux en emblème culturel négatif représentatif de tout un pays ou un continent, de manière à prétendre défendre les femmes du Sud de leurs cultures présentées comme arriérées et irréductiblement différentes de la culture occidentale, instrumentalisant ainsi de réels enjeux d'émancipation des femmes à des fins néocoloniales (Narayan, 1998). La résistance aux actions *top-down* de lutte à l'excision, manifestée par des groupes *traditionalistes* qui adoptent une posture culturaliste a-historique d'instrumentalisation du phénomène, hypothèque en effet les possibilités d'actions endogènes émancipatrices.

Dans les pays ouest-africains à gouvernance néocoloniale où ces pratiques persistent, et dans les pays du Nord comptant des populations provenant de ces pays, aussi bien la condamnation que la défense du maintien de telles pratiques sont souvent mues par des considérations idéologiques ancrées dans les rapports asymétriques Nord/Sud (résistance conservatiste ou critique colonialiste-moderniste), avec des impacts multidimensionnels sur les femmes qui en font directement l'expérience. En accord avec Aminata Traoré il est important de rappeler que c'est l'Afrique elle-même qui est mutilée impunément par les puissances impérialistes, tel qu'elle l'illustre dans l'extrait suivant :

L'Occident s'offusque à grand bruit, mais qu'a-t-il à s'inquiéter seulement de ce qui se passe sous l'intimité de nos pagnes quand, pendant ce temps, il pille nos ressources naturelles et se barricade derrière des murs, visibles et invisibles, de plus en plus insurmontables ? Que ceux qui s'inquiètent pour l'intégrité de nos corps et s'affairent [...] à comprendre ce qui se passe sous nos pagnes se préoccupent aussi, avec autant de rage et la même indignation, de l'autre fer, l'ajustement structurel qui nous mute et nous tue ainsi que les nôtres. En toute impunité. Regardez-nous bien ! Nous ne sommes, définitivement, pas des portions de femmes à sauver et à protéger (Traoré, A. et M'Dela-Mounier, 2012, p. 15-16)

En outre, il n'est pas inutile de rappeler que les mutilations des corps des femmes ne sont pas propres aux sociétés ouest-africaines. Les corps des femmes ont subi de diverses manières des contraintes dans

beaucoup de sociétés (bandage des pieds en Chine; corset en Europe, violences médicales, etc.). En outre, l'histoire occidentale révèle un féminicide communément appelé « chasse aux sorcières » qui ne semble pas avoir été observé dans d'autres contrées (Grosfoguel, 2006, 2013). De nos jours encore, les féminicides prennent les formes de violences conjugales (stat au Québec) ou de crime de masse antiféministe (Polytechnique). De manière générale, les corps féminins, comparativement aux corps masculins, continuent de subir diverses formes de tortures basées sur les modèles de féminité qu'impose à l'échelle mondiale la culture moderne, capitaliste et patriarcale dominante (habillement et accessoires; chirurgie esthétique, etc.).

En ce qui concerne la liberté d'agir des participantes, les données de la présente recherche montrent qu'à l'âge adulte, elles sont devenues actrices de leur vie avec pour limites les champs d'opportunités disponibles ou accessibles dans leur cadre de vie. En effet, les participantes ont fait des choix professionnels dans les limites des opportunités existantes, qui sont tributaires des choix politiques développementalistes décidés par les classes dirigeantes sous les conseils et les modèles conçus par la coopération internationale, autrement dit, par l'expertise du Nord.

Durant cette période adulte, les rapports de genre inégalitaires se reflètent à travers la primauté du lieu de résidence des conjoints, ce qui est illustré par le fait que les participantes ont dû continuellement s'ajuster aux déplacements de ces derniers. De plus, quand le conjoint est absent, elles retournent vivre chez leurs parents, une solution qu'elles déclarent avoir préféré que demeurer dans le domicile conjugal. L'adoption d'une telle solution est un indicateur de leur minorité sociale, de l'absence de sécurité pour les femmes et du fait que le domicile conjugal demeure dans les faits une propriété masculine. Cette primauté du lieu de résidence du conjoint (virilocalité) est présente sauf dans un seul cas, où le jeune couple est hébergé dans la famille de la participante en attendant que son mari ait les moyens de se construire une maison. Les données d'autres recherches rapportent des résultats similaires. Il faut rappeler que dans plusieurs sociétés ouest-africaines, la virilocalité s'est imposée progressivement avec l'adoption de l'islam depuis le 13^e siècle, et du christianisme³¹ dans la foulée de la colonisation au 19^e siècle. La matrilocité et la matrilinearité étaient des formes d'organisation endogènes davantage répandues dans les formations

³¹ Il faut rappeler l'adoption du Christianisme dès le 4^e siècle ailleurs en Afrique, notamment en Éthiopie et en Nubie.

sociales anciennes, et leurs empreintes sont encore perceptibles dans les sociétés contemporaines (Diop, C. A. (1954, 1982).

D'autre part, dans le domaine de la conjugalité, les participantes se sont toutes conformées au mariage hétérosexuel qui est la norme, et elles ont toutes déclaré avoir choisi leur conjoint (y compris Aïssa pour son second mariage). Toutes les participantes sont dans des mariages monogames, bien que l'option de la polygamie³² reste une potentialité à la discrétion des hommes et soit en général perçue comme une menace par les femmes (Antoine P. *et al.*, 1998).

De nos jours, dans un tel contexte, c'est une dynamique patriarcale hybride (patriarcats endogènes, patriarcat colonial, néocolonialité) qui préside à la fondation de la famille. En outre, les auteures décoloniales mettent en exergue le fait qu'une régression de la position familiale et sociale des femmes (primauté du lieu de résidence du conjoint; promotion de l'homme comme principal pourvoyeur; éducation scolaire patriarcale, etc.) est intervenue comme conséquence des bouleversements induits par la domination coloniale. Selon Oyéwumi (1997), dans la société yoruba qu'elle a étudiée, la colonisation européenne patriarcale a promu les hommes dans tous les domaines de la vie sociale au détriment des femmes.

Aussi, contrairement aux analyses évolutionnistes binaires dominantes qui postulent que les pratiques traditionnelles s'amélioreraient nécessairement avec le temps en se modernisant, il est plutôt question ici de pratiques contemporaines modernes induites par des rapports de pouvoir intersectionnels. Dans la formation des couples, les attitudes et les comportements des individus sont socialement conditionnés.e.s, d'où une perception de l'inutilité de négociations préalables, chacun.e remplissant ses responsabilités normées. Les modes de prise de décision dans les couples sont présentés comme concertés, mais l'autorité familiale explicite est masculine. Cet état de fait n'a pas empêché certaines participantes de s'imposer dans certaines conjonctures. Par exemple, quand elles ont jugé leur conjoint défaillant dans ses responsabilités, elles ont pris des initiatives afin d'assurer de bonnes conditions de vie à leur famille (construction de maison; etc.). Selon certaines recherches, cette défaillance du conjoint dans les responsabilités qui lui sont attribuées est une des principales causes de divorce initié par les femmes

³² La polygamie est illégale au Canada et au Québec. Cependant il existe des formes d'union dénommées polyamour..... Un autre phénomène à mentionner est l'entrée en polygamie de certaines femmes occidentales, euro descendantes dans leurs stratégies matrimoniales en Afrique (Fatou Diome; Louise Girardin)...

(Antoine P. *et al.*, 1998). Mais, de tels comportements analysés souvent comme conservateurs ou guidés par l'intérêt matériel, sont autant d'indicateurs de l'agentivité des femmes dans des contextes où le modèle féminin promu est celui de femmes qui s'accommodent de leur position sociale minoritaire, comme le dénonce un « hashtag » lancé par une féministe ivoirienne en 2020 : « [#UneVraieFemmeAfricaine](#) ne divorce pas! Elle doit rester dans mariage pourri là à cause de ses enfants. Car une mère morte et malheureuse vaut mieux qu'une mère célibataire et heureuse. Hayy! Heureusement je suis une fausse femme africaine 😊. »³³

Une étude quantitative menée en Afrique de l'Ouest sur « la participation de la femme à la prise de décision », basée sur la mesure de quatre types de décision au sein du ménage (soins de santé de la femme, achats importants du ménage, gestion du revenu de la femme et visite aux parents et à la famille) révèle que le pouvoir de décision est influencé favorablement par l'âge, l'appartenance ethnique, le milieu de résidence, le niveau d'instruction et le niveau de revenu (Gnoumou Thiombiano, 2014). L'extrait suivant en donne un aperçu :

globalement, les femmes âgées (35 ans et plus) ont plus de chance de participer à la prise de décision au sein de leur ménage que les jeunes femmes (15 à 19 ans). L'effet de l'âge est remarquable pour les décisions concernant les soins de santé de la femme et pour les achats importants du ménage de la femme. Les femmes âgées de 40 ans ou plus ont deux fois plus de chance que les jeunes femmes (15 à 19 ans) de prendre part aux décisions concernant leur santé. Les femmes âgées pourraient avoir plus de ressources personnelles leur permettant de contribuer aux dépenses du ménage, et par conséquent d'avoir plus de pouvoir de décision que les jeunes femmes. (P267).

Enfin, pour la majorité des participantes, la décision de migrer a été l'initiative des conjoints, souvent pour poursuivre leurs études, un cas de figure caractéristique de l'émigration ouest-africaine des décennies 80-90 vers les pays du Nord. De manière générale, les statistiques sur l'immigration au Canada montrent que les hommes sont plus souvent les principaux requérants dans les dossiers d'immigration familiale. Seules trois participantes (Dijé, Tina et Mina) sont arrivées seules en laissant leur conjoint en Afrique, dont deux pour poursuivre leurs propres études et une pour se libérer d'un mariage abusif. Ces trois cas démontrent l'agentivité et le pouvoir de décision de certaines femmes dans la mise en avant de projet personnel.

³³ <https://fr.africanews.com/2020/03/04/unevraiefemmeafricaine-le-hashtag-decale-pour-briser-les-stereotypes-sur-la/>

En somme, l'on observe l'influence des caractéristiques macrosociales (politiques, économiques, socioculturels) qui structurent les formations sociales à travers des rapports sociaux à l'intersection desquelles les participantes évoluent. Leurs trajectoires individuelles se différencient selon le potentiel, les conjonctures et les ressources mobilisables, ce qui influence le degré de contraintes auquel elles ont pu être individuellement exposées. Les stratégies qu'elles ont mises en œuvre se déclinent sous forme de résistance (leurs actions étant des réactions de défense face aux contraintes), confirmant le fait que le rapport de force en cours dans les interactions sociales leur est globalement défavorable. Le pouvoir de décision apparaît comme une des résultantes du pouvoir dont bénéficie - ou non - une personne selon sa position sociale intersectionnelle. Ce pouvoir naît du déséquilibre de rapports de force qui définit les rapports sociaux inégalitaires et en constitue une manifestation. Le pouvoir de décision est une des dimensions des rapports sociaux, peut-être la plus manifeste et la plus explicitement active dans la reproduction des inégalités. Les personnes minorisées, dont les femmes, réagissent à la domination sous forme de résistances exprimées de multiple façon, participant ainsi à la dynamique des rapports sociaux, qui peuvent tendre soit vers la reproduction, la mutation ou la transformation.

7.2 Pouvoir de décision dans le contexte d'immigration au Nord

Dans cette partie, je présente les expériences des participantes en matière de prise de décision dans leur parcours de vie au Nord. Le texte est présenté à travers les points suivants : pouvoir décisionnel de tierces personnes; pouvoir décisionnel des participantes; modes de prise de décision dans les couples.

7.2.1 Pouvoir décisionnel de tierces personnes

Dans le contexte Nord les tierces personnes morales et physiques dont les décisions s'imposent aux migrantes sont les institutions qui structurent tous les champs sociaux et plongent leurs racines dans l'histoire coloniale et le continuum des dominations caractéristiques du Nord. Les classes dirigeantes des groupes majoritaires qui détiennent les pouvoirs politico-militaire, économique et socioculturel encadrent et délimitent les champs des possibles dans les domaines sur lesquels les expériences de participantes ont porté, notamment : dans le processus d'immigration; au niveau de l'insertion professionnelle et dans le domaine de la parentalité.

7.2.1.1 Dans le processus migratoire

Dans le processus migratoire, les participantes ont dû s'ajuster à des critères administratifs qui régulent l'accès au territoire canadien (politiques d'immigration), et elles sont l'objet d'une catégorisation qui consacre la place à la marge, réservée aux groupes racisés, sous plusieurs appellations homogénéisantes (communautés culturelles, minorités visibles, diversité, etc.) par rapport au groupe majoritaire faisant office de référent (Bannerji, 2000; Guillaumin, 2016; Hage 2000). Les participantes sont arrivées à Montréal comme immigrantes sélectionnées, étudiantes, réfugiées ou à travers le regroupement familial. Je n'ai pas pu rencontrer celles qui seraient restées au Canada hors du cadre des politiques migratoires. Les efforts dans ce sens n'ont pas été fructueux, deux femmes qui se retrouvent dans cette situation ont finalement décliné ma demande. Une seule autre parmi les participantes a vécu temporairement des situations difficiles liées à l'échéance de son titre de séjour étudiant. En fait, dans ce processus de migration Sud/Nord, même les motivations au départ sont souvent influencées par des conditions induites par les décisions de tierces personnes, en l'occurrence les élites dirigeantes au Nord et au Sud. En effet, des décisions politiques et économiques en amont créent les conditions des *push* ou *pull factors* qui initient et influencent les processus migratoires. Les effets des caractéristiques politiques et économiques néocoloniales des pays d'Afrique de l'Ouest sur les conditions de vie quotidienne des populations se manifestent de plusieurs manières. Les récits des participantes à cette recherche nous en donnent quelque perspective, car certaines comme Asma ont été poussées au départ par des conflits sociopolitiques, dans les conditions qu'elle raconte ici :

(La migration) était une décision familiale [...] y avait comme des problèmes politiques, l'université était fermée. Moi j'avais eu mon bac, j'avais commencé mes études de Droit. Et puis à un moment donné on a reçu la visite d'une amie de la France, elle a demandé si j'allais pas à l'école. Mon père lui a dit y avait tel et tel problème et puis elle a dit "il faut qu'elle sorte d'ici, elle est en train de perdre du temps [...] elle nous a aidés à faire les démarches pour avoir une inscription, ça a pris moins d'un an, j'étais partie dans le but premier de terminer mes études (Asma).

Les politiques macroéconomiques néolibérales en vigueur depuis les décennies 70/80 ont aussi eu des effets négatifs sur les alternatives d'accès à l'emploi de générations successives, les poussant vers l'émigration. Les générations qui étaient actives professionnellement dans les années 1990 avaient fait face au licenciement massif dans les fonctions publiques, alors que les plus jeunes générations font actuellement face à un chômage de masse des jeunes diplômé.e.s. Dans l'extrait suivant Fati rapporte la

situation de son père qui a opté pour un « départ volontaire », une des formes qu'a prise le « dégraissage » des fonctions publiques :

...c'est seulement ma mère qui travaillait, mon père il travaille pas [...] C'est lui-même qui a fait départ volontaire, mais ça j'avais comme 4 ans, mais j'ai entendu comme ça, il dit ça souvent [...] notre père était ici avant nous [...] et après 5 ans il nous a fait venir comme regroupement de famille (Fati).

Le cas du couple que forment Ayyou et son conjoint présenté dans l'extrait suivant donne un aperçu des conditions de vie actuelles d'une grande partie des jeunes diplômé.e.s ouest-africain.e.s :

... on n'avait aucun revenu [...], mais nous on aimait vraiment rester au (pays d'origine) entouré de la famille [...] on ne voulait pas vraiment venir ici, on disait même si c'est (environ 225\$/mois) si c'est moi qui trouve comme on avait assez de ... à chaque fois la famille nous aide, c'est assez, combien d'années en train de t'aider-là! [...] on avait commencé les tractations [...] comme un cas de secours [...] parce qu'on savait qu'on n'avait pas de concret à la maison [...]. Finalement la décision du Canada [...] le CSQ, il expirait dans 3 ou 4 mois, donc on a attendu [...] par défaut on est venu, on a attendu [...] y a rien qui vient, on a cherché vraiment (Ayyou).

Pour certaines participantes, les niveaux de revenus d'emploi plus importants en termes monétaires en Occident comparativement à ceux du pays d'origine, ont constitué un incitatif supplémentaire au départ comme l'illustre l'expérience de Hali :

C'était devenu un peu tannant, j'ai fait 3 années blanches. Je me suis dit peut-être que je vais faire une réorientation de carrière, parce que mon mari était déjà (en Amérique) [...] Dès qu'il est allé il a trouvé un emploi et cet emploi-là c'est ... en tout cas le revenu n'était pas comparable à celui qu'il gagnait par moi-même au (pays d'origine), donc il s'est dit une année, après il a dit "écoute et si tu venais ce n'est pas mieux?" (Hali).

Enfin, il ressort une volonté des migrantes de donner à leurs enfants l'accès à de meilleures conditions de scolarisation, ce qui a principalement motivé leur installation plus durable à Montréal : « il faut une éducation pour mes enfants ... une formation, si on retourne (au pays de départ) avec les salaires de l'État, les salaires de la fonction publique, on pourra pas leur payer, sauf si on va tricher » (Zara). C'est aussi ce qu'explique Rahama : « ...on est venu, c'est pour les enfants [...] c'est à cause de leur scolarité, je veux qu'ils étudient dans de bonnes conditions, qu'ils aient de bons diplômes... ». C'est également ce qu'évoque Saratou dans l'extrait ci-dessous :

... donner un lendemain meilleur à nos enfants (rires) c'est ce qu'on se disait tous, c'était pour eux, ouais ... parce que franchement-là, là-bas rien ne nous manquait, on avait notre petite vie. Mon mari travaillait-là, il avait un bon poste et moi aussi je ne me plaignais pas. Et puis y avait toute la famille-là, c'était vraiment bon ... mais on se dit beh, les enfants! (Saratou).

Les participantes attribuent au contexte Nord un meilleur potentiel en termes de perspectives d'avenir pour leurs enfants. Cette attitude tient aussi au fait que le modèle d'instruction et de formation occidental est devenu hégémonique, suite à son imposition coloniale (Grosfoguel) et au fait qu'il continue d'être une référence à l'échelle internationale. Ces facteurs structurels influencent les choix des migrantes en agissant comme *push-factors* au sud et *pull-factors* au Nord. En outre les politiques d'immigration et les modalités d'insertion qui varient d'un pays occidental à un autre influencent les choix de destination que font les participantes, ce qui les conduit à une forme de nomadisme migratoire avant de se fixer à Montréal. Certaines participantes ont ainsi séjourné aux États-Unis ou en Europe où les conditions d'insertion les ont moins satisfaites comparativement à celles que semblait offrir le Canada. Les extraits ci-dessous donnent une idée des aspects comparatifs entre pays de destination migratoire qu'elles mentionnent :

... moi personnellement j'étais épuisée, j'avais envie de partir de (l'Europe) [...] on arrivait dans une période où socialement c'était difficile, déjà d'être femme, d'être Noire, en plus d'être mère pour moi ça allait être beaucoup en (Europe) [...] j'aime la langue française [...] et puis je ne voyais pas mon enfant évolué dans un environnement complètement anglophone. [...] (Une amie) s'est installée au Québec comme 3 ans avant, quand elle m'a parlé de la société canadienne, la société québécoise, etc., j'ai trouvé que c'est un bon mix entre s'installer aux États-Unis et continuer à utiliser la langue française, c'est comme ça que le projet est né (Asma).

... (Après les États-Unis) au lieu de rentrer au (pays d'origine), on s'est dit si on allait à Montréal, parce qu'on avait des amis qui étaient déjà installés ici. [...] (une amie) me disait : "... c'est bien, on parle le français là-bas, et ta fille qui est restée au pays tu peux l'amener sans problème" ouais donc ça nous a tenté, puisque ma fille elle, elle est restée au (pays d'origine) et on avait fait plusieurs tentatives pour qu'elle puisse nous rejoindre ça a pas été favorable (Hali).

J'ai une cousine ici [...] elle a eu sa résidence et puis elle a fait, dans le même temps que nous on était là-bas (États-Unis), son application de passeport, c'était rapide en ce moment-là (Mamou).

En fait, plusieurs difficultés ont jalonné les trajectoires migratoires des participantes, ce qui reflète les contraintes auxquelles sont confronté.e.s les ressortissant.e.s des pays du Sud dans l'accès à la mobilité internationale. Au nombre de ces difficultés, des formalités administratives multiples et des coûts financiers non négligeables (honoraires d'avocat; frais de déplacements et de séjour; etc.). On relève ainsi

le fait de devoir faire de longs trajets du fait de l'emplacement des bureaux d'immigration canadiens comme suit :

...à l'époque ça se faisait avec un avocat, c'est pas comme aujourd'hui tu peux le faire toi-même par internet. Nous on avait pris un avocat, c'était un Québécois je me rappelle, donc toutes les tractations c'était lui qui les avait faites [...] on avait fait un dossier travailleur, au bout de quelques mois on avait déjà la sélection. Il fallait faire l'interview, on nous a demandé (des États-Unis) d'aller en Afrique pour l'interview. On a fait ça à Accra parce que à l'époque y avait des problèmes à Abidjan [...] on a fait les formalités, tout et tout, on est revenu ici (Hali).

Il arrive aussi que plusieurs tentatives soient engagées sans aucune demande d'explication sur les raisons des rejets des demandes antérieures par les requérant.e.s. Dans l'extrait suivant, Saratou raconte que c'est leur seconde tentative qui a été couronnée de succès :

...on avait commencé tout le processus, on avait payé même jusqu'au dernier montant. [...] ça s'est arrêté comme ça [...] beh je me rappelle pas vraiment quel a été l'obstacle [...] (la seconde fois) il est parti rendre visite à (une amie) il a trouvé tous ses papiers là et son passeport. (Elle) lui a donné les numéros, parce que nous on est passé par les avocats [...] il est venu m'en parler et puis là on s'est embarqué, ça a pris 4 ans...(Saratou).

De plus, les agent.e.s des services d'immigration disposent d'un pouvoir discrétionnaire (Haince, 2010b), dont ils/elles peuvent abuser en se comportant de manière désinvolte dans leurs échanges avec les candidat.e.s à la migration comme décrits dans l'extrait suivant :

... nous sommes allés à l'ambassade du Canada pour avoir le visa et l'officier d'immigration a interviewé mon fils [...] : "pourquoi tu veux aller au Canada?" mon fils lui avait dit "Je n'ai jamais vu mon père auparavant, je voudrais voir mon père". [...] La réponse était "écris à ton père de venir au (pays d'origine) pour que tu le voies!" [...] j'ai dû amener mon fils à la clinique, il était sous le choc, il vomissait, il avait de la température ... il était traumatisé ...(Attou).

Dans la trajectoire migratoire, les participantes ont donc plutôt subi l'autoritarisme des services d'immigration et elles ont réagi en faisant preuve de persévérance pour remplir les exigences et réaliser leur projet. La section suivante met en relief les effets du pouvoir décisionnel de tierces personnes dans le parcours d'insertion professionnelle des participantes.

7.2.1.2 Dans le domaine de l'insertion professionnelle

Dans leur parcours d'insertion au Québec, les participantes ont subi les décisions de tierces personnes (morales ou physiques) à travers la disqualification de leurs acquis scolaires antérieurs, phénomène communément dénommé « non-reconnaissance des diplômes étrangers ». Pour les personnes n'ayant pas atteint le stade de diplomation, la disqualification des acquis se transforme en exigence de reprise de la scolarité au niveau primaire comme dans le cas illustré dans l'extrait ci-dessous :

... il me fait comme retourner en arrière, c'est ça que je voulais pas du tout [...] ils me disent il faut aller chercher français, après français ils me disent il faut ajouter maths, alors que j'ai déjà fait maths, français tout, tout, tout là-bas (dans le pays de départ) [...] ils n'ont même pas mis secondaire, ils m'ont mis dans présecondaire [...] j'ai recommencé l'école primaire! c'est ça que j'ai pas aimé du tout au Canada (Fati).

La grande majorité des participantes ont développé des stratégies d'adaptation (réorientation, reprise des études) face aux injonctions tacites qu'elles semblaient percevoir du contexte, en faisant le deuil de leurs compétences disqualifiées et/ou en intégrant des emplois précaires et pénibles de manière temporaire ou durable (ghettos d'emplois). Les instances de décision en amont, qui orientent et influencent les choix par défaut des migrantes, sont animées par des acteurs et actrices issu.e.s du groupe majoritaire. Ces positions d'autorité sont aussi des sièges de pouvoir dont l'usage conscient ou inconscient peut avoir des effets négatifs sur les personnes des groupes minoritaires. Par exemple, le pouvoir dont sont investi.e.s certain.e.s acteurs/actrices sociaux/sociales se manifeste dans des comportements que les participantes ont perçus comme étant racistes (discriminatoires, stigmatisants), en milieu d'emploi ou en milieu de formation. Ces aspects ont été développés dans le chapitre qui a traité de l'autonomie économique. En l'occurrence, le pouvoir décisionnel dont les participantes ont fait preuve est individuel et réactif, et il s'est limité à la décision d'abandonner leur emploi ou de faire profil bas pour préserver leur source de revenus, ou pour atteindre leur objectif de diplomation. Ces attitudes sont significatives du peu de pouvoir dont elles se sentaient dotées dans ces moments-là. Enfin, les effets intersectionnels des rapports sociaux de race/sexe/classe ont été particulièrement lourds pour deux participantes, sans que leurs parcours aient, par ailleurs, une grande similarité. Il s'agit de Tilla qui, avec un niveau d'instruction de niveau secondaire acquis dans son pays de départ, disposait de peu de marge de manœuvre, et était confrontée à une absence de solution satisfaisante pour la garde de sa fille. Elle exprime son sentiment de manque de pouvoir à travers le « je n'ai pas eu de chance ! » dont elle ponctuait son récit. Le second cas est celui de Mina, qui a vécu des problèmes de couple ayant conduit à une monoparentalité de fait, avec un statut migratoire précaire, malgré un diplôme de maîtrise décerné par une université montréalaise. Dans ce cas,

la capacité de décision de la participante s'est considérablement amoindrie sous l'effet des contraintes qui ont jalonné sa trajectoire de vie à Montréal comme exprimé dans l'extrait ci-dessous :

J'aurai dû faire la résidence permanente, quand tu arrives, l'enfant suit d'abord le statut du parent. [...] c'est quand il a eu 18 ans qu'il l'a eue [...] j'ai eu beaucoup de problèmes de santé [...] je dois des sous dans les hôpitaux là, des fois ils m'appellent [...] j'étais sans papiers [...] j'étais très inquiète, j'ai même fait une dépression [...] [...] je continue à déprimer (Mina).

Une multiplicité de facteurs imbriqués de manière complexe favorise ou défavorise le déploiement de la capacité de décision et d'action des femmes, sous l'influence de la dynamique globale du contexte sociétal dans lequel elles évoluent.

7.2.1.3 Dans le domaine de la parentalité

Le domaine de la parentalité est celui dans lequel certaines des participantes déclarent avoir vécu leurs expériences les plus difficiles à Montréal. Les récits de ces difficultés sont empreints d'un sentiment de perte de pouvoir décisionnel dans l'éducation de leurs enfants. Deux dimensions principales se dégagent : une dimension institutionnelle faite d'injonctions, de suspicion et de contrôle qu'exercent les intervenant.e.s (écoles, DPJ) et une dimension psychologique liée à l'appréhension de potentiels comportements néfastes que leurs enfants pourraient adopter dans ce contexte. Ce type d'appréhension est illustré dans l'extrait suivant :

...ici, généralement les enfants, ils sont influencés par [...] des amis qui sont mauvais, qui vont leur inculquer beaucoup de choses dans la tête; si les parents ne sont pas là, là c'est la catastrophe [...] ton enfant ne fume pas, mais les amis vont dire "oh regarde, parmi nous tous tout le monde fume sauf toi !tiens goûtes tu vas voir"[...]. Après fumer maintenant la drogue. "tout le monde prend la drogue, toi aussi prends" l'enfant est curieux yen, il va dire "OK, mais c'est quoi la drogue, je voulais goûter un peu" il suffit de goûter une fois et c'est parti (Rahama).

Le fait de ne pas vivre de telles expériences est un soulagement et une source de satisfaction maternelle comme confié ici : « Les enfants Dieu merci, ils ne sont pas entrés dans les boissons, la fille n'est pas dans le vagabondage, ils font leurs études [...] Je vais pas me plaindre. Les études pour lesquelles on est venu, ils les ont faites et ils travaillent en parallèle, ils ont quand même fait de leur mieux » (Zara). Dans l'extrait

suivant, Rahama souligne qu'il est nécessaire de faire preuve d'autorité dans l'éducation de ses enfants afin d'éviter tout dérapage :

... si par exemple c'était moi qui n'étais pas là, le papa était là, là peut-être qu'il y aurait eu des problèmes. Parce que lui il est doux avec eux, mais moi je suis pas douce, je suis plus ferme; c'est pas parce que je ne les aime pas [...] partout où ils vont, moi je veux qu'on me demande la permission. Je dis "nous chez nous c'est ça qu'on fait avec les enfants, c'est pas parce que on a immigré ici, qu'on va changer de mentalité, non, c'est la même affaire, je suis votre maman [...] "maman je veux ci, maman je veux ça, on fait ci...je dis "OK, je le fais, mais moi aussi j'ai mes principes, je veux ça! " (Rahama).

Cependant, certaines participantes ont réellement vécu ces expériences redoutées de perte de contrôle sur les comportements de leurs enfants comme illustré ci-dessous :

... le plus âgé qui est un enfant tellement sage, solitaire et il est autiste, mais de haut niveau donc et timide [...] Il est tombé dans la drogue [...] tu es impuissant devant ça ... ça, c'étaient les moments les plus difficiles de ma vie [...] tu te culpabilises, tu te dis "qu'est-ce que j'ai pas fait de normal? Est-ce que ... parce que je l'ai amené ici? Parce que son papa n'était pas là ?" [...] tu lis beaucoup, ça devient de la paranoïa même chez toi [...] Mais Dieu merci, parce qu'il a fait des études...(Dijé).

Dans l'extrait suivant, Saratou incrimine quant à elle la promotion d'une liberté des jeunes qui les conduit vers des comportements répréhensibles :

... l'intégration, ça n'a pas été facile [...] on commence à leur dire "ah tu as droit à ça, tu as droit à ça" donc ... les enfants ont commencé à avoir des amiiiiis [...] Mon premier garçon il a commencé à avoir la mauvaise fréquentation et puis ça, ça me travaillait beaucoup, j'ai beaucoup pleuré pour ça là ici, franchement [...] tout le temps on me convoquait, il se bagarrait, il se bagarrait [...] Ah ! mon Dieu, depuis qu'ils sont venus dans cette école tout a chamboulé, j'ai regretté ça franchement [...] Ils sont au CÉGEP, mais...(Saratou).

Si d'une école à une autre, les conditions dans lesquelles les enfants se retrouvent diffèrent, certaines caractéristiques des écoles pourraient donc être problématiques, car affectées par les inégalités sociales (facteurs de défavorisation par exemple). En outre, les écoles ne sont pas exemptes de pratiques que l'on peut attribuer aux rapports sociaux de race, à l'instar des milieux de formation professionnelle et des milieux d'emploi déjà évoqués dans les parties antérieures. En effet, deux participantes à cette recherche ont déclaré avoir vécu des expériences discriminatoires et traumatisantes comme détaillées dans les extraits ci-dessous :

... on a accusé ma fille de 9 ans [...] que elle a menacé quelqu'un de mort, c'est faux! [...] elle a pleuré, elle a pleuré, elle a pleuré [...] je suis allée à l'école, je les ai appelés, je suis encore allée à l'école, je les ai appelés [...] on m'a dit "maintenant on tourne la page" j'ai dit "non, non, moi quand j'y pense je peux pas. [...] ma fille n'a pas de problème de comportement, elle est venue ici pour un problème de concentration [...] Elle a été dans une école pendant des années, depuis la garderie j'ai jamais eu de problèmes" [...] Maintenant s'il disent le racisme-là...c'est vrai [...] parfois on vit des affaires ici qu'on ne peut pas mtchuuuui... (Tilla)

Dans le second exemple, il s'agit d'une attitude de suspicion de maltraitance ayant conduit à l'intervention de la DPJ. Amina relate sa collaboration dans les activités prescrites par les intervenants scolaires pour améliorer la situation de son enfant :

...mon garçon [...] il a eu des difficultés en maternelle 4 ans [...] je laissais mon foyer et je venais suivre les séances d'orthophonie à son école, toutes les semaines, 1 à 2 fois par semaine je venais, 30 à 45 minutes [...] j'ai travaillé avec Hakim à la maison tous les jours [...] je venais leur dire "comment voulez-vous qu'on fasse, est-ce que vous voulez que je révise ça avec lui à la maison?" je collaborai avec eux pour le bien de mon fils [...] Mais à un moment donné quand il a commencé sa 1^{re} année, j'ai senti, c'est comme s'ils cherchaient la petite bête [...] Eux dans leur tête, avec toutes les discussions qu'on a eu à faire, c'est comme si Hakim [...] il était mal pris en charge à la maison, c'est comme si il était terrorisé à la maison...(Amina).

L'école a porté le cas à la DPJ qui a fait une enquête à domicile comme suit :

Écoutes, ils disent "on a besoin que vous alliez voir le médecin de famille pour voir un peu est-ce que Hakim n'aurait pas un problème [...] on ne sait pas pourquoi parfois il est assez agressif [...]" J'ai dit, mais "lui mon fils aîné n'a jamais eu de problèmes comme ça, il a intégré l'école [...], il a toujours été parmi les meilleurs de sa classe, moi sa mère je suis éduquée, j'ai l'éducation de base que mes parents m'ont inculquée et j'en suis très fière, et j'ai l'éducation scolaire qu'il faut. Mes enfants si j'avais eu tout le temps du monde, ils n'auraient même pas intégré cette école, je les aurais enseignés à la maison, parce que j'en suis capable!" [...] Et tu sais ce qui s'est passé ? (petit sourire triste) ça j'ai même honte de le dire, ils ont été appelé la DPJ [...] c'est la première fois que j'en parle [...] c'est tellement...tellement...quelque chose qui m'a marquée...qui m'a empêchée de dormir [...] c'est un jeune québécois de souche qu'ils m'ont envoyé chez moi [...] le monsieur est venu à la maison 1, 2 ou 3 fois [...] à la fin on a rien décelé : « Hakim est bien dans son environnement, tout se passe bien, on s'occupe bien de lui, il mange bien, j'ai même vu qu'il vous aidait dans la cuisine, vous discutez bien » j'ai dit "...vous croyez que nous on n'a pas de cœur ? [...] depuis qu'on est ici on n'a même pas essayé d'avoir comment on appelle ça, l'aide que les gens reçoivent, qui ne travaillent pas, depuis le 1^{er} jour on ne fait que ça travailler pour s'occuper de notre progéniture, alors ne nous cherchez pas la petite bête s'il vous plait! » (Amina).

Dans ce cas aussi, d'une école à une autre les expériences ont été différentes : « on a acheté une maison l'année dernière, on est venu ici (un autre quartier) [...] j'ai dit "on va venir ici, tu vas reprendre ta 2^e année,

ça va bien aller" [...] je suis fière de lui, un super bonhomme comme on dit ici-là [...] il n'a même pas eu besoin de suivre l'orthophoniste, même pas, il continue son petit bonhomme de chemin comme on dit ». Amina est convaincue d'avoir été traitée de manière discriminatoire, allant jusqu'à envisager de quitter le pays comme elle l'exprime ci-dessous :

...si ç'avait été une Québécoise je pense pas qu'on aurait agi comme ça avec une Québécoise [...] qu'est-ce qui se passe? Parce qu'on est des immigrants? [...] je me disais-là, c'est fini là, je plie mes bagages puis je rentre chez moi, j'en peux plus [...] ils voulaient nous enlever notre fils? [...] ça m'a rendue très amère...ça m'a rendue amère...ça m'a rendue amère [...] je te cache pas...je voulais rien savoir d'ici [...] je pleurai...c'était horrible...c'était horrible à ce moment-là j'étais tellement frustrée...tellement mal dans ma peau...c'est quoi ça ? (Amina).

Ces pratiques d'encadrement et de contrôle des parents racisés ne sont pas exceptionnelles, comme rapporte Amina : « J'ai une copine aussi qui est venue me parler d'une situation comme ça, j'ai dit : « ne te laisse pas faire, ne te laisse pas faire, pour rien au monde tu ne dois accepter ça, y a pas une personne au monde qui connaît mieux ton enfant que toi [...] si ton enfant a des difficultés collabore avec eux, aide-le à réussir, mais n'accepte pas tout ». En fait, j'ai également eu connaissance d'expériences similaires vécues par des personnes qui ne font pas partie de l'échantillon de cette recherche. Ceci pourrait être qualifié de profilage raciste dans les établissements d'enseignement s'il s'avère que certaines catégories de la population racisées sont touchées plus que d'autres par des signalements à la DPJ. Et, les données d'une recherche de la CDPDJ vont dans ce sens.(CDPDJ; rapport Laurent).

Malgré leur situation de membres de groupes minoritaires confrontés de multiple façon à l'adversité, les participantes ont déployé leur pouvoir de décision dans plusieurs domaines tout au long de leur insertion à Montréal. Cet aspect est développé dans la section suivante.

7.2.2 Pouvoir décisionnel des participantes

Les sections suivantes sont axées sur le pouvoir de décision qu'ont démontré les participantes dans l'orientation qu'elles ont donnée à la trajectoire migratoire familiale ou à leur trajectoire professionnelle.

7.2.2.1 Leurs choix en migration

Les récits des trajectoires migratoires des participantes révèlent leur pouvoir de décision de plusieurs manières. Par exemple Dijé qui a opté pour l'émigration afin de s'extirper d'une relation conjugale violente, a fait venir ses enfants à Montréal, et elle a parrainé leur père comme illustré ci-dessous :

...il est venu, disons 15 ans après [...] parce que les enfants, ça leur manquait leur papa; ça leur manquait beaucoup, donc j'ai tout fait pour qu'il vienne ici, à cause des enfants [...] en regroupement familial [...], mais même quand il est venu ici, ça n'a pas marché, il a déménagé. Il a déménagé parce que donc, ce qui n'a pas marché (au pays d'origine), ça ne va pas marcher ici (Dijé).

La migration était pour Dijé une alternative aux contraintes sociales relatives à l'injonction de préservation du lien conjugal. Elle s'est offert sa liberté en mettant de la distance entre elle et son conjoint abusif. Elle a aussi fait venir d'autres membres de sa famille (neveux, sœurs), reconstituant une structure familiale autour d'elle comme décrit ci-dessous :

... j'ai de grands neveux que j'ai fait venir, qui travaillent, qui ont acheté leurs maisons [...] J'ai 2 jeunes sœurs que j'ai fait venir ici aussi [...] C'est mon devoir de le faire [...] Moi quand tu viens, tu retournes à l'école, je t'oblige à aller étudier. [...] je dis un minimum secondaire 5, tu fais ça tu vas prendre un métier si tu ne veux pas faire trop d'études [...] je vois de l'énergie en toi, que tu es capable d'apporter quelque chose à la société d'accueil, je te cherche tu viens [...] Heureusement, Dieu merci, tous ceux que j'ai pu aider à venir ici, ils travaillent tous, ils s'en sont bien sortis [...] je suis la matriarche (Dijé).

Le pouvoir de décision de 3 autres participantes a consisté à transformer une émigration étudiante initiée par leur conjoint en une immigration d'installation plus durable comme présenté dans les extraits ci-dessous :

Le premier séjour, mon mari il a fait un master, on avait toutes les chances de rester ici [...] j'ai fait une formation ici, j'ai commencé à travailler ici [...] il veut retourner travailler pour son pays, on a plié bagage, on est rentré. On est revenu ici (rires) [...] quand j'étais venue le rejoindre ici (second séjour) c'est en ce moment, lui voulait pas, mais moi j'ai dit « il faut une éducation pour mes enfants, une formation ..." (Zara).

...quand lui il est venu étudier, il avait voulu après retourner. Donc moi je lui ai dit, si toi tu es venu étudier ici, pourquoi on va pas donner cette chance à nos enfants. "Toi tu es venu avec une bourse pour étudier, mais rien ne prouve que ton enfant, d'ici 20 ans, il aura une bourse pour venir [...] donnons un peu de chance à nos enfants, ils vont étudier, après s'ils veulent, ils restent, s'ils veulent pas aussi ils retournent (Nabia).

Dans le cas de Maïmou, c'est son propre développement professionnel qui a motivé sa décision, suivant les conseils de sa cousine : « elle m'avait dit : « Maïmou, écoute, dis-moi qu'est-ce que tu vas aller foutre en Afrique? » c'est elle qui m'a fait le lavage de cerveau [...] moi après 3 ans de chômage, je retourne, je ne fais que reculer parce que je vais trouver mes promotionnaires qui sont déjà en train de travailler et moi j'étais venue juste l'accompagner (le mari)». Pour convaincre son conjoint Maïmou a usé d'une stratégie qu'on peut qualifier de stratégie de contrepoids comme relaté ci-dessous :

...mon mari n'était pas du tout d'accord avec mon idée [...] là j'ai appelé sa mère, parce qu'on est complices [...] je lui ai dit " voilà, je voulais qu'il fasse ça, mais il voulait pas et puis c'est dans l'intérêt de notre famille" sa mère l'a appelé, c'est quelqu'un qui est très docile pour ses parents. Donc sa mère lui a expliqué "c'est ça que ta femme veut et je suis certaine qu'elle a réfléchi avant de penser à ça, elle va pas te mettre dans des problèmes c'est sûr et certain. Regarde, étudie le pour et le contre de revenir et de rester là-bas". Et finalement sa mère l'a convaincu donc on a pris la décision de rentrer au Canada (Maïmou).

Il faut remarquer que dans tous ces cas, les participantes ont dû négocier avant de convaincre leur conjoint, y compris en faisant intervenir des personnes d'autorité. Par contre, toutes les femmes n'étaient pas systématiquement favorables à une installation durable au Nord, comme illustré ci-dessous :

Moi, je lui (conjoint) disais que non c'est assez [...] moi je voulais faire vraiment demi-tour, pour retourner en Afrique, moi c'est ça qui est bien pour moi [...] parce que j'avais la nostalgie de ma famille [...] Il a dit " mais non tu viens, de toutes les façons je vais m'inscrire c'est juste pour une année ou deux et après ça on va retourner"[...] on a fait venir les enfants [...] après ça c'est fini, lui quand il a fini, il a eu cette opportunité (emploi à l'étranger)[...] il a dit "tu viens avec moi" j'ai dit" non, moi je bouge pas d'ici, je suis tannée de bouger maintenant. J'ai dit "si je bouge d'ici, c'est pour rentrer au pays"(Rahama).

Le pouvoir de décision des participantes s'est donc aussi traduit par le refus de se plier continuellement aux décisions du conjoint. Par exemple, Élise a refusé de suivre son conjoint qui avait trouvé un emploi ailleurs au Canada alors que la famille était déjà installée à Montréal :

... on va ramasser les enfants on va partir là-bas [...] déménagement même c'est pas petite affaire, donc moi je vais pas. Si tu veux, vas-y, moi je suis là. Il dit comment il va partir me laisser moi je suis enceinte avec 2 enfants : "il faut réfléchir, soit tu renonces à cette histoire et puis on reste ici, même si c'est à la manufacture, on gagne un peu au moins, on a la paix ici et puis la famille est au complet. Moi c'est pas beaucoup d'argent-là qui me plait... » lui aussi il veut, moi aussi je veux pas, mes enfants aussi bougent pas [...] Il a dit "ce qu'on va faire, je vais faire venir ta sœur..." J'ai dit "nhum, maintenant on va causer, ça commence à être intéressant (rires)" j'ai dit si ma sœur elle va pas accepter? ». Il dit : « si la maman vient? » «

si maman vient, tu peux partir dans ton coin-là, les congés tu viens, au moins j'ai quelqu'un pour m'aider ». Il a fait venir la vieille, elle a fait un an ici... (Élise).

En fait, sans explicitement remettre en cause les normes patriarcales, Élise démontre qu'elle n'est pas une suiveuse inconditionnelle. Selon elle : « les hommes-là, si y a quelque chose qui va pas il faut dire, c'est pas parce que c'est le chef de la famille ! il peut avoir des idées, c'est à toi de lui dire non c'est pas comme ça, maintenant ensemble vous allez décider. Chacun se lève pas pour faire ce qu'il veut, comme ça là c'est pas vie de couple, ça devient vie individuelle » (Élise). Une telle attitude plutôt individualiste du conjoint est illustrée par l'expérience de Rahama : « J'ai dit "tu m'attends quand je finis mes cours on vient au Canada" Il a dit que non, lui il va venir ici. J'ai dit "OK, vas-y" Il est venu il a fait 7 mois ici et après ça moi j'ai fini, j'ai pris mon diplôme et je suis venue ». Dans ce cas, le pouvoir de décision de Rahama réside dans le fait de prioriser son propre développement professionnel, même si elle n'a pas pu convaincre son conjoint de l'attendre. À travers ces exemples, on note que le pouvoir de décision des femmes se rapporte surtout aux actions qu'elles entreprennent sous forme de résistance aux décisions de leurs conjoints qui ne les agrément pas. Et pour faire valoir leurs choix, elles ont eu besoin d'argumenter ou de se faire aider par des personnes ayant de l'autorité ou l'écoute du conjoint. Malgré tout, en décidant de ne pas suivre leurs conjoints ou de partir seule, ou encore en priorisant leur développement professionnel, elles font entorse aux normes genrées patriarcales et ces cas de figure ne sont pas exceptionnels.

7.2.2.2 Crise du couple et prise de décision

Le parcours migratoire Sud/Nord a marqué les expériences conjugales des participantes, car d'un contexte à l'autre, plusieurs facteurs influencent la dynamique de genre et la modulent de différentes manières. Les expériences des participantes au Nord révèlent l'incidence des conflits conjugaux sur l'exacerbation de la dynamique de genre patriarcale, qui se manifeste sous forme d'abus. Dans les trois cas présentés ci-dessous, il s'agit de séparation initiée par les conjoints ou d'abandon du foyer sur une période de l'année. Dans le premier cas, Aïssa avait une perception négative du divorce et n'envisageait pas cette option, comme illustré ci-dessous :

...je voulais pas divorcer [...] c'est vrai que les gens se divorcent tous les jours, mais quand tu parles de divorce c'est toujours comme les parents te disent " non non non pense à tes enfants en premier, pense à tes enfants, ne divorces pas tu vas rendre tes enfants malheureux..." [...] tu vas rester dans ce mariage-là, tu supportes, tu supportes, tout ce que

le monsieur va faire tu dis je pense à mes enfants, je veux pas entendre de divorce, beh c'est ça qui a été mon cas jusqu'à ce que lui-même il a décidé de demander le divorce, alors j'étais obligée d'accepter (Aïssa).

Dans les extraits suivants, Aïssa confie s'être sentie abusée par le comportement de son conjoint alors qu'elle déclare avoir tout sacrifié pour le suivre, sans avoir pris aucune précaution :

... il m'a dit : "ça ne sert à rien de faire le bien commun [...] parce que moi j'ai pas d'argent, j'ai pas de revenu, j'ai pas de travail stable. Toi non plus tu n'as rien t'as pas d'argent t'as rien, alors c'est mieux qu'on se marie en bien séparé" [...] j'ai laissé mon travail, j'ai tout laissé, j'ai suivi le monsieur dans ses rêves, dans ses trucs, il a gagné de l'argent sur mon dos; je suis partie avec lui je l'ai supporté en Afrique dans son travail, j'étais toujours là, parce que en se mariant avec une Africaine et puis l'amener en Afrique, travailler en Afrique c'est comme une protection (Aïssa).

Selon Aïssa, son conjoint natif du Québec a pris le soin de déposer la demande de divorce en Afrique, dans un contexte où la législation est moins contraignante pour les hommes :

...ce que j'ai trouvé dur, heu notre mariage est reconnu au Canada, je suis citoyenne canadienne comme lui, mais il est parti me divorcer en Afrique [...] alors que quand il me demandait le divorce, lui-même il vivait sur le territoire canadien [...] c'était une surprise je n'ai jamais été avertie par lui [...] Je vois quelqu'un sonner devant ma porte, j'ouvre la porte c'est lui avec sa valise. Le lendemain j'ai trouvé la convocation de divorce. Après, le soir il a pris sa valise, il a dit "je ne vis plus avec vous, j'ai pris mon appartement"(Aïssa).

Dans le second cas, le couple a traversé une crise que la participante lie aux effets de la situation migratoire sur son conjoint : « ...j'explique ça avec le recul...beh on a parlé...c'est pas quelqu'un qui parle beaucoup, il faut que je le stimule, que je questionne énormément. Il m'a dit "un stress pareil j'ai jamais vu ça! d'une, y a le challenge de l'immigration, de deux y a la pression pour avoir un travail, la pression pour être père » (Asma). De plus, l'attitude adoptée par son conjoint dans ces circonstances est survenue dans un moment où elle venait d'avoir son bébé et avait besoin d'être soutenue. Dans l'extrait suivant, elle parle de ce moment difficile qu'elle a vécu :

...mon conjoint qui était quelqu'un d'exceptionnel, calme, attentionné et doux...tout d'un coup c'est devenu comme une autre personne [...] lointain dans ses pensées tout le temps, tout le temps sur son ordinateur [...] j'ai eu une césarienne difficile, traumatisée par mon expérience d'accouchement, j'étais seule à m'occuper de l'enfant alors qu'on m'a dit de limiter les efforts, je faisais tout à la maison [...]il n'a pas réussi à gérer tout, c'est comme si, la solution la plus simple pour lui c'était de fuir. Donc moi je l'ai vécu comme une trahison, parce que en plus de ça y a eu un problème d'infidélité qui s'est mis dedans (Asma).

Pendant cette période, Asma a subi les décisions de son conjoint :

J'ai dû faire preuve de beaucoup de résilience, parce que y a eu beaucoup de paroles blessantes, beaucoup d'actes très très blessants, très humiliants pour ma personne [...] à un moment donné il m'a carrément verbalisé qu'il voulait me quitter. [...] Il a été jusqu'à me faire signer la fin du bail de la maison où on habitait, étant malade moi yen [...] à ce moment forcément j'avais pas de travail [...] j'avais pas de solution de garde pour l'enfant [...] j'allais me retrouver dans une merde totale (Asma).

Le recouvrement de son pouvoir de décision par Asma a été favorisé par le soutien de son réseau familial et social comme décrit dans l'extrait suivant :

...un matin j'ai décidé de sortir de ça [...] j'étais vraiment épuisée. J'ai appelé ma mère "écoute maman, je vais partir, parce que je veux plus supporter ça. Je pense que tu ne m'as pas élevée pour être dans une situation où je suis autant humiliée" [...] Je me suis organisée avec (une amie) qui travaillait dans un centre des femmes de manière à ce que je puisse avoir un abri avec mon enfant. Il était convenu que j'aille chez elle, la date était fixée, les valises étaient faites...toutes les dispositions étaient prises (Asma).

D'autre part, Asma a eu besoin de recourir à sa foi religieuse en guise d'ultime levier de passage à l'action comme illustrer ci-dessous :

... j'étais comme déboussolée, sans voix et puis dans l'incompréhension totale. [...] je suis croyante, pratiquante, j'ai prié : "Seigneur, tu m'as pas amenée ici, jusqu'ici pour que j'échoue, je vais partir avec mon enfant...fais en sorte que là où je m'en vais si c'est bon pour nous, fais en sorte que je parte...mais si j'ai encore ma place dans ce couple, fais quelque chose, montres un signe parce que je me sens désemparée, je ne peux plus continuer comme ça" [...] Et puis j'ai comme une force qui m'a poussée à aller parler avec mon mari avant de partir. Dans mon discours y avait beaucoup de colère, de vigueur, j'ai pas mâché mes mots [...] le fait de prendre la décision de partir, ça a comme mis les choses en place...c'était même pas dans l'espoir de le récupérer en fait [...] mon mari a appelé ma mère pour demander pardon. Elle m'a dit "ne pars pas demain, donne-lui une chance, observe-le comment ça se passe"(Asma).

Cette crise conjugale a affecté durablement la confiance en soi d'Asma notamment dans ses interactions avec le monde extérieur : « Je te dirais pas que notre couple est redevenu comme avant [...] sortir de ces troubles-là conjugaux, ensuite trouver l'énergie nécessaire pour pouvoir se valoriser en face d'un employeur, ça a été le défi le plus difficile » (Asma). Le troisième exemple comporte des épisodes de quasi-abandon de foyer et de violence économique puisque le conjoint voyage à sa guise en Afrique en laissant des comptes impayés à la charge de la participante sans avertissement. Elle relate cette expérience dans l'extrait ci-dessous :

... je me rappelle en 2014 j'ai fait avec Vidéotron presque 800 et quelques dollars. Billahi aram! j'ai payé tout! [...] l'année passée on a coupé le téléphone, parce que pourquoi? il est parti, il m'a laissée avec ...il a l'habitude de le faire...il m'a laissée avec un 300 et quelques [...] je les ai appelés (la compagnie de téléphone), ils m'ont dit ce qu'il faut payer c'est 500 et quelques presque 600 [...] il est venu il voulait pleurer, Ah son téléphone, ça fait plus de 20 ans il est avec le numéro, tout le monde le connaissait avec le numéro [...] oui je ne peux pas eyyy! lui il veut me tuer et rester en vie? tu vois [...] c'est des problèmes (Tilla).

Tilla a décidé de se séparer de son conjoint, mais elle n'a pas adhéré à la manière dont les organismes communautaires l'incitaient à le faire sortir du logement, pour des raisons qu'elles expliquent ci-dessous :

...c'est le père de mes enfants! ouais le sortir de la maison comme ça...[...] il va sortir, mais moi je veux pas le sortir, parce que eux c'est ce qu'ils voulaient [...] moi j'ai dit que "si ce n'est rien, je regarde pour mes enfants" parce que chez nous c'est quelque chose qu'on ne pourra jamais l'oublier par exemple. Quand on se sépare, on se sépare [...] sans créer beaucoup de choses qu'on ne peut pas oublier jusqu'à mes arrières arrières petits-enfants [...] pour eux en Afrique "ouais tu vois c'est son mari qui l'avait amenée ici, maintenant, regarde ce qu'elle a fait!"(Tilla).

En somme, les situations de crise déclenchent une exacerbation de la dynamique de genre latente à l'ordinaire. Habituellement, la prise de décision dans le couple se fait plutôt de manière concertée, aspect développé dans la section suivante.

7.2.2.3 Mode de prise de décision concertée

En dehors des cas présentés ci-dessus, les participantes ont majoritairement déclaré un mode de prise de décision concertée dans leur couple quand elles étaient en Afrique et cela a prévalu dans le contexte montréalais également : « ... pour prendre une décision, on s'assoie, on parle, on fait le pour et le contre pour voir si c'est quelque chose de faisable (rires) » (Ayyou). Les extraits suivants sont dans la même veine : « ... on se parle, la majorité des décisions on les prend quand même à deux. Maintenant que les enfants ont grandi, y a que le petit qui peut pas décider, mais on implique quand même les enfants pour la prise de décision, et puis on étudie ensemble » (Zara). Ou encore :

On propose, c'est vraiment la discussion, par exemple ces vacances je voulais aller avec les enfants, on déménage, on a des invités, il dit "moi je propose que ton neveu qui va venir, il

retourne avec les enfants et on va payer un accompagnateur..." j'ai dit d'accord, j'ai même pas discuté [...] On veut une maison...il a proposé, mais j'ai dit "attends, on va être bien assis on sait qu'on a beaucoup d'argent dans nos comptes" parce que des fois les problèmes financiers peuvent amener des problèmes de couple. Donc j'ai dit "on n'est pas pressé" (Nabia).

De plus, selon certaines participantes, ce mode de prise de décision concertée s'est raffermi dans le contexte Nord et c'est une situation qu'elles apprécient positivement, comme illustré ci-dessous :

...c'est plus facile parce qu'on est plus organisé à faire nos choses [...] au (pays d'origine) c'est naturel [...] y a toujours quelqu'un...y a de l'aide...tu sais que même si tu prends une décision qui n'est pas bonne tu auras le soutien [...] on est vraiment plus soudé que...même...parce que tu sais que si ça ne marche pas y aura un impact, alors que au pays, l'impact ne va pas tellement...(Ayyou).

...que ce soit au-dehors que ce soit dans mon foyer en tout cas y a une certaine tranquillité, parce que mine de rien au pays...toujours les woyo woyo...ici c'est tranquille. Au moins vous deux vous êtes tranquille, c'est toi et ton mari, vous faites les choses c'est décision...c'est ce que j'aime ici (Élise).

Cependant, pour deux participantes qui n'ont vécu en couple qu'en Occident, la prise de décision concertée n'a pas été automatique. Elles ne s'autorisaient pas à participer aux décisions, du fait d'une expérience parentale qui les avait habituées à exécuter les ordres de leur père, comme illustré ci-dessous :

...je suis pas quelqu'un qui...comme décide vite quoi...toujours je dépendais de quelqu'un d'autre comme mon père [...] parce que au début moi je laissais tout à lui (son conjoint), je disais" dis ce que tu veux, décides" parce que j'étais comme habituée (Fati).

Selon Fati, c'est son conjoint qui a été le vecteur de ce changement : « J'ai beaucoup changé [...] lui (le conjoint) il m'a fait comprendre [...] on décide ensemble [...] vivre toute seule, décidé (rires) vivre avec mon mari, prendre la décision ensemble, je trouve ça vraiment bien » (Fati). Marthe attribue, quant à elle, le fait de retrouver confiance en elle aux séances de thérapie qu'elle a suivie à un moment de son parcours montréalais, sans que ce soit motivé directement par des problèmes conjugaux. Ces séances de thérapie ont eu des effets bénéfiques sur ses interactions de couple comme illustré dans l'extrait suivant :

...quitter d'un père...sous couvert d'un homme quoi...tu vois non? Très rapidement, j'ai l'impression que ces choses-là se sont installées [...] Par exemple, on a acheté (une maison), moi j'étais surprise quand on a acheté... lui il a décidé...je savais qu'on allait acheter un jour, ça nous engageait tous les deux [...] j'ai consulté une psychologue [...] ça m'a permis effectivement de soigner beaucoup de choses, de régler beaucoup de choses [...] Ça a

beaucoup évolué, vraiment...il (le conjoint) me voit aller, il sait ce que je veux, ce que je ne veux plus...nous c'est bizarre...c'est pas nommé, mais je vois qu'il a énormément changé (Marthe).

Plusieurs facteurs (effets de contexte; qualité des interactions interpersonnelles) contribuent à forger les formes que prend la dynamique de genre au sein des couples.

7.2.3 Synthèse analytique et interprétation

En empruntant les voies des migrations Sud/Nord, les femmes ouest-africaines arrivent dans des formations sociales au sein desquelles les personnes africaines, plus tard catégorisées comme noires, sont assignées à une position sociale minorisée. Un tel rapport de domination est ancré dans l'histoire de la présence des Africain.e.s et des afro-descendants au Québec et au Canada, dès les premiers temps de la colonisation menée par les européens (système esclavagiste). Les abolitions formelles du système esclavagiste n'ont conduit nulle part à une disparition des inégalités qui le caractérisaient, les acquis coloniaux ayant été protégés grâce à une mutation de l'exploitation caractérisée par la diversification des populations ciblées pour l'importation de la main-d'œuvre exploitée, maintenant ainsi jusqu'à nos jours une division raciste inégalitaire du travail (Sharma, 2005) Depuis, le nombre des migrant.e.s issu.e.s du Sud global s'est accru vers la fin des années 60 avec la levée des barrières migratoires explicitement racistes, si bien qu'aujourd'hui les immigrant.e.s représentent environ 22 % de la population au Canada et 14 % de la population au Québec, selon les données du dernier recensement de la population (2021).

Malgré cette pluralité ethnoculturelle croissante qui s'ajoute à la présence des populations autochtones, la logique de marginalisation des migrant.e.s issues de l'immigration postcoloniale qui sous-tend la gestion de l'altérité par les groupes majoritaires eurodescendants persiste de manière plus affirmée qu'envers les migrant.e.s qui proviennent de l'Europe (Bannerji, 2000; Hage 2000; Juteau, 2015; Labelle et Salée, 1999; Maillé, 2002; Salée, Daniel, 2005; Thobani, 2007). En effet, la position sociale de minoritaire signifie concrètement une exclusion des instances de décision qui organisent la vie sociale. Il en résulte une inégalité dans la mobilité, des conditions de déplacement dangereuses et la criminalisation des migrant.e.s du Sud. Si, d'une manière générale, les migrations peuvent avoir un caractère forcé ou ne constituer qu'un choix par défaut (famines, guerres, déportation, absence d'opportunités, etc.), les émigrations du Sud sont celles qui témoignent le plus d'un tel phénomène de nos jours. En effet, les flux migratoires en provenance

du Sud vers le Nord s'expliquent essentiellement par des « facteurs de répulsion » (*push factors*) explicites et implicites qui résultent du contexte néocolonial et les effets néfastes des politiques macroéconomiques nationales et internationales générant une insécurité multidimensionnelle, particulièrement pour les jeunes générations. En fait, peu de migrant.e.s du Sud et plus spécifiquement d'Afrique de l'Ouest, peuvent être classé.e.s dans la catégorie de touristes ou de travailleur.se.s d'institutions internationales ou de multinationales, la plupart étant des migrants économiques ou des demandeurs d'asile.

Il n'est pas inutile de mettre l'accent sur le fait que les Noir.e.s, sont défavorisé.e.s par la logique de racialisation qui plonge ses racines dans l'esclavagisme et l'idéologie raciste (Diop, B. B. T., Odile; Verschave, François-Xavier 2005; Fanon, 2002a, 2002c; Guillaumin, 2016), et se manifeste encore aujourd'hui par une hiérarchisation/classification des groupes minoritaires (par la couleur, la religion, la culture, etc.) influençant les interactions interethniques. Les données statistiques illustrent la plus grande adversité que représente le contexte occidental pour les Noir.e.s; qu'il s'agisse des niveaux de revenu, de profilage et de violences policières, de taux d'incarcération et de placement des enfants à la DPJ. Par exemple, les Afro-descendant.e.s sont encore plus désavantagés comparativement aux migrant.e.s provenant des autres régions du monde du fait de la hiérarchisation ethnoraciale encore en vigueur dans les interactions (Eid, 2018). Qui plus est, à Montréal, la majorité des femmes d'origine ouest-africaine se retrouvent d'emblée à l'intersection des rapports sociaux de race/genre/classe minimalement.

Elles ont ainsi socialement peu de pouvoir de décision, et font des choix par défaut, limitées par des balises et des normes issues d'un tel contexte de domination historique qui leur fait subir en particulier le poids de la stigmatisation, de la déqualification/disqualification et des discriminations. En outre, l'impact de la variable genre est transversal au niveau macro et micro, comme le démontre le fait que les participantes à la présente recherche ont rarement été à l'origine du choix d'émigrer, ayant suivi leur conjoint pour le bien de la famille. Cependant, elles font partie de la catégorie des immgrant.e.s reçu.e.s, soit comme travailleuses qualifiées avec leurs conjoints (7), en regroupement familial (10), comme réfugiées (3) ou comme étudiantes (2). Le fait de faire partie de ces catégories administrativement acceptées rend les participantes admissibles aux services sociaux disponibles, ce qui signifie que leurs expériences sont moins contraignantes que celles des migrantes résidant et travaillant à Montréal avec un permis temporaire ou sans permis (Atak, 2012, 2018).

Par ailleurs, les participantes arrivent dans un contexte où les acquis des luttes sociales et les débats publics sur la situation des femmes (commission Bird 1967), tout comme le niveau de prospérité économique et de souveraineté politique caractéristique des États du Nord, ont permis la construction d'un cadre juridique et socioéconomique qui a progressivement amélioré la place des femmes au niveau familial et social. Mais ce processus sociohistorique est instrumentalisé par une rhétorique différentialiste et essentialiste qui érige le principe d'égalité entre les hommes et les femmes en valeur proprement nationale et, par extension, occidentale (Bilge, Sirma, 2010, 2012; Eid, 2015, 2016). Dans cette logique, la stigmatisation islamophobe en milieu de formation et d'emploi que subissaient déjà celles qui, comme Ayyou, étaient ciblées en tant que musulmanes qui arborent le hijab (Judy Vashti Persad et Lukas, 2002; Legault-Leclair, 2020) vient d'être légalisée par la Loi sur la laïcité adoptée en juin 2019³⁴.

Dans le domaine familial et de la parentalité, les participantes subissent beaucoup de stress. La famille immigrante est globalement bouleversée dès l'arrivée au Canada. Le risque de séparation est présent à un moment ou à un autre dans la trajectoire migratoire. Certaines participantes ont dû laisser leurs enfants auprès de leur famille dans le pays de départ en attendant l'amélioration de leurs conditions de vie avant de les faire venir. Une autre forme de séparation que la présente recherche révèle intervient avec le départ de certains conjoints à l'extérieur du pays, ce qui met les participantes dans une relative monoparentalité de fait. Le domaine de la parentalité est celui dans lequel les participantes vivent une grande insécurité, non seulement en ce qui concerne l'anticipation des risques que pourraient courir leurs enfants, mais aussi du fait de la plus grande ingérence des pouvoirs publics dans l'organisation familiale, dans une approche de stigmatisation des parents racisés et du déni de leurs compétences parentales (Kanouté et Lafortune, 2000; Kanouté *et al.*, 2008; Vatz Laaroussi, 2001, 2003; Vatz-Laaroussi, 1993). Alors que l'avenir des enfants est souvent la principale motivation qui les a conduites à s'installer au Nord, l'encadrement et le contrôle institutionnels intrusifs, opérés notamment par l'école et le système de protection de la jeunesse, créent chez les migrantes un sentiment de perte de contrôle sur leur vie familiale. Ces expériences ont psychologiquement pesé sur les participantes, et elles ne sont pas exceptionnelles, car plusieurs études confirment que les parents noirs sont les plus stigmatisés et séparés de leurs enfants par la DPJ (Eid *et al.*, 2011). Tous ces risques qui jalonnent les parcours migratoires du Sud au Nord sont des facteurs de

fragilisation des femmes et de reproduction de rapports de genre inégalitaires plutôt que des facteurs de promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Les bouleversements familiaux qui résultent des conditions d'arrivée et d'insertion des migrant.e.s du Sud alourdissent les responsabilités des femmes sans se traduire par un équilibrage de la relation de genre au sein du couple. Les résultats de la présente recherche sont similaires aux données empiriques de plusieurs recherches qui montrent que ces bouleversements semblent plutôt ouvrir un temps et un espace familial conflictuels qui comportent de multiples facteurs de vulnérabilisation des femmes et les poussent à développer des stratégies pour sauver leur couple ou prioriser le bien-être de leur famille. Un tel contexte mène souvent à l'exacerbation de rapports genrés de pouvoir conduisant aux abus, alors que les recours et les solutions disponibles ne sont pas intersectionnels ou adaptés à leurs besoins spécifiques.

L'interprétation que je fais de ces expériences est à l'inverse de l'analyse portée par une approche culturaliste qui interprète souvent de manière biaisée les données empiriques en mettant abusivement l'accent sur une transformation des rôles familiaux genrés en contexte migratoire, concluant à des gains féminins en migration et faisant porter les difficultés des femmes migrantes uniquement sur les hommes racisés ou leurs sociétés de départ, rejouant ainsi la carte moderniste binaire tradition-modernité (Morokvasic, 2010). En fait, les difficultés d'insertion socioprofessionnelles rencontrées par les conjoints affectent les femmes, en plus de celles qu'elles-mêmes subissent directement, notamment la déqualification et la relégation dans des emplois précaires qui ne leur donnent pas un poids économique leur permettant d'exercer un plus grand pouvoir au sein du couple. Les difficultés qui déstabilisent les hommes sont une porte ouverte à l'exacerbation des conflits conjugaux, y compris la violence conjugale (Nyemah, 2007). Le récent tribunal spécialisé sur les violences faites aux femmes ne fait aucune place à ces expériences spécifiques des femmes immigrantes et racisées qui, il faut le rappeler, ont nourri l'analyse de Crenshaw (Crenshaw, 2005), dans le contexte étatsunien, sur la nécessité d'adopter une approche intersectionnelle pour bien appréhender l'expérience de la discrimination vécue par les femmes racisées.

La présente recherche montre que certaines femmes agissent de manière à éviter les conflits (Marthe), et que les solutions disponibles ne sont pas toujours adaptées aux besoins de toutes (Tilla). Les résultats de plusieurs recherches empiriques vont également dans ce sens, y compris les travaux susmentionnés de Crenshaw aux États-Unis. En effet, les solutions disponibles (ex. : centres des femmes, maisons d'hébergement, etc.) sont construites en fonction des expériences des femmes du groupe majoritaire dans

une logique féministe occidentalocentrée qui dénie l'agentivité des femmes racisées et leur enjoint de s'aligner à une égalité de genre désincarnéeⁱ. Dans le cadre de la présente recherche, c'est le cas de Tilla, qui tout en étant reconnaissante des services reçus, n'était pas à l'aise avec le fait de mettre son conjoint dehors, comme le lui conseillait les intervenantes, optant quant à elle pour une plus grande flexibilité. À l'intersection race/genre/classe, les femmes racisées sont donc dans une position moins sécuritaire que les femmes des groupes majoritaires - qui se trouvent, elles, à l'intersection genre/classe - et ne bénéficient pas adéquatement des potentiels effets des droits conquis par les luttes féministes et sociales au Canada.

Cependant, dans leur position de minoritaires sur les axes race/genre/classe, les participantes démontrent une agentivité, sans manifester explicitement une volonté affirmée de subversion des rapports inégalitaires en place. Il ne faut pas perdre de vue le fait qu'à l'arrivée, ce sont des femmes adultes ayant déjà un statut relativement émancipé acquis par la mobilité³⁵ sociale de l'âge. Ainsi, si la décision d'émigrer a été initiée généralement par leur conjoint, la décision de s'établir plus durablement est le fait des femmes elles-mêmes, qui sont souvent motivées par l'avenir des enfants.

Malgré tout, la décision de certaines participantes de refuser de suivre leur conjoint (Elise; Rahama) dans les déplacements migratoires qu'il initie est une stratégie de résistance et d'affirmation de soi. Il y a aussi celles pour qui un tel refus traduit le choix délibéré d'une recherche de plus grande liberté individuelle, comme dans le cas de Dijé. Dans les conditions de vie matérielles au Nord, plusieurs facteurs interviennent pour modifier la structure et l'organisation de la vie familiale. L'éloignement des contraintes sociales propres au contexte de départ est ressenti comme une source de tranquillité par certaines, car cela permet de décider et de faire les projets de couple sans ingérence familiale et loin des yeux d'autrui. Les prises de décision concertées sont en effet facilitées dans le cadre d'une famille réduite au couple et à leurs enfants. Certain.e.s auteur.e.s ont parlé de nucléarisation de la famille en contexte migratoire, du fait de l'absence de l'entourage familial élargi, ce qui favorise un plus grand rapprochement des conjoints. Une conception évolutionniste de la nucléarisation de la famille comporte cependant un biais eurocentré, et elle néglige les conditions qui contribuent à ce phénomène chez les migrantes, ainsi que le maintien des communications de manière virtuelle via les NTIC.

³⁵ Devreux parle de mobilité de genre dans le cas de femmes qui acquièrent plus de pouvoir. Le rapport social d'âge

Afin de faire face aux contraintes, les participantes ont saisi les opportunités qui existent (services sociaux et communautaires; formations, emplois, etc.), ce qui a eu des effets relativement émancipatoires au niveau individuel, en les mettant en situation de mesurer leur capacité à gérer des responsabilités nouvelles. Ces effets émancipatoires sont similaires à ceux qui s'observent dans d'autres situations de crise (guerres, crises économiques; etc.), et qui bouleversent temporairement l'organisation habituelle de la vie familiale et certains aspects de la division sexuelle du travail alourdissant les responsabilités des femmes.

Enfin, le fait d'émigrer a créé chez certaines participantes l'occasion de porter un regard distancié sur leurs pays de départ, à l'aune des réalités qu'elles découvrent dans les pays d'arrivée. Elles ont davantage développé des stratégies d'adaptation.

CHAPITRE 8

RÉALISATION DE SOI

Par le biais de la thématique « réalisation de soi », j’aborde les aspects liés aux aspirations des participantes et à leur réalisation. Dans la première partie, elles évoquent leurs rêves d’enfance et leurs projets de vie, ainsi que leur niveau de satisfaction avant d’émigrer. Concernant leur parcours de vie à Montréal, elles évoquent leurs projets à l’arrivée et le point où elles en étaient au moment de l’entrevue en 2018.

8.1 Parcours de vie au Sud

Cette partie décrit les expériences des participantes relativement à leurs projets de vie en Afrique de l’Ouest.

8.1.1 Les projections initiales

Cette section présente les rêves des participantes pendant leur jeune âge, ainsi que les figures-modèles ou événements qui les ont inspirées. Leur projection dans l’avenir révèle des aspirations que l’on peut séparer en trois dimensions principales qui se rejoignent dans certains cas : familiale, professionnelle et socioéconomique.

8.1.1.1 La dimension familiale

Les aspirations de certaines participantes durant leur enfance étaient liées à leur vision de la famille, notamment être mère ou avoir une relation conjugale harmonieuse. Ainsi, Marthe se voyait comme mère : « ... je rêve des noms de mes enfants, par exemple je vais avoir 3 enfants, l’aîné va s'appeler comme ça, etc. » (Marthe). Deux autres participantes aspiraient quant à elles à un cadre familial harmonieux, à l’image de certaines familles qu’elles observaient dans leur entourage ou par opposition à des familles qui leur apparaissaient dysfonctionnelles. Ainsi Nabia s’identifiait aux femmes de sa famille dont elle souhaitait reproduire le modèle, comme illustré dans l’extrait suivant :

...je voyais mes grandes sœurs [...] elles étaient heureuses et puis aussi vu que j'avais des tantes tout ça-là j'avais voulu être comme elles, pour moi c'était un bon exemple, parce que je les voyais stables, mes parents aussi je voyais que c'était stable, mon papa avait deux femmes, mais c'était stable, donc j'avais voulu vivre comme eux [...] Parce que dans le même quartier, je voyais des femmes qui étaient divorcées, j'avais aussi dans mon entourage d'autres personnes qui étaient mariées, divorcées...(Nabia).

Le divorce et ses conséquences pour les femmes dans ce contexte sont perçus par Nabia comme porteur d'instabilité en soi, et elle rapporte que seule la violence conjugale est considérée comme une raison valable pour divorcer dans sa famille. Attou aussi aspirait à une vie conjugale satisfaisante, différente de ce qu'elle observait autour d'elle étant plus jeune :

Mes rêves, comme petite fille, étaient d'avoir une relation solide, pas une relation qui va être une relation non respectueuse, ça, c'était mon rêve et Dieu merci c'est arrivé, un mariage stable; j'ai vu des tantes dans des mariages qui ne marchaient pas; donc mon rêve était d'avoir une personne qui va me chérir, prendre soin de moi et de nos enfants; et d'avoir beaucoup d'enfants (Attou).

Les proches des participantes ont été des modèles de référence pour elles, du fait des qualités individuelles qu'elles leur attribuaient pour les avoir perçues à travers le rôle qu'elles ont joué dans leur vie. Dans les extraits ci-dessous, les participantes évoquent ces proches qui leur servent de modèles :

... ma grand-mère était une femme vraiment extraordinaire, cultivée [...] elle n'a pas été à l'école, mais elle connaissait la vie [...]. Elle te disait carte sur table : "...si tu fais ça voici les conséquences, si tu fais ça voici les avantages" donc, elle était ouverte. Ça, ça m'a vraiment aidée à affronter la vie, à savoir ce que je veux (Saratou).

... quand j'ai des problèmes, elle (sa tante) me dit toujours. « ...si tu crois en Dieu et que tu pries; vraiment les choses vont aller de la manière que tu veux [...] ne regardes pas les autres" [...] les bons conseils que j'ai d'elle m'ont rendue très forte [...] et à avoir confiance en soi là [...] c'est comme si c'est une boîte en or, qui va jamais se détruire. Et je donne ces mêmes conseils-là à mes enfants (Maïmou).

Les projections dans l'avenir et les modèles familiaux s'insèrent dans les normes sociales qui ont pavé la socialisation des participantes. D'autres participantes ont quant à elles mis en avant leurs aspirations professionnelles, comme on peut le voir dans la section suivante.

8.1.1.2 La dimension professionnelle

Les projections professionnelles de certaines participantes ont été développées à la suite de la découverte des types de professions par le biais des personnes qui les exerçaient ou simplement selon leur propre imagination. Ainsi, Ayyou souhaitait devenir journaliste, influencée par l'image que projettent les femmes vues à la télévision : « ...les informations, être vue à la télé aussi (rires) y avait les journalistes de la télé nationale, les femmes-là, elles sont bien maquillées... » (Ayyou). Les médias ont aussi été une source de découverte d'inspiration professionnelle pour Amina et Joëlle qui s'expriment ci-dessous :

C'est peut-être plus tard, durant mon adolescence que je me suis dit que je voulais enseigner à l'université ou être avocate [...] à partir de ce que je lisais dans les journaux ou que je voyais à la télé [...] quand je vois l'éloquence avec laquelle les avocats parlent, leur maîtrise de la langue, le fait qu'ils plaident les bonnes causes, ça m'a toujours touchée surtout quand ce sont des femmes qui font ça (Amina).

... un jour j'étais tombée sur une revue qui disait "soyez l'assistante de votre patron" et puis c'était comme assistante médicale [...] le profil qu'on donnait, ça m'a plu. "OK, quand je vais grandir, je vais être secrétaire de direction »; c'est ce que je me suis dit et puis ma carrière m'a amenée vers là aussi. J'ai aimé ce métier, même au pays c'est ce que je faisais (Joëlle).

D'autres professions ont été évoquées : « ...moi je voulais être magistrate (rires) je sais pas, peut être la robe, le sérieux tout ça » (Oumou) ou encore « Quand j'étais enfant, ma mère me le disait tout le temps... "à chaque fois tu jouais au médecin, que toi tu veux devenir médecin, que tu vas être dans le domaine de la santé pour soigner des gens" et moi-même ma tendance c'était ça » (Rahama). Plus concrètement, certaines participantes aspiraient à faire des activités professionnelles suivant l'exemple de leur mère, comme illustré ci-dessous :

Beh moi je voulais faire comme ma mère (rires), parce que elle, elle travaillait dans (la compagnie d'électricité), je souhaitais, vraiment envie d'être comme ma mère, travailler dans le bureau, soit être une grande commerçante, elle n'est pas commerçante, mais souvent elle vendait des choses au bureau (Fati).

Le commerce est une activité professionnelle qui a été évoquée par d'autres participantes : « Quand moi j'étais enfant, maman elle aimait beaucoup faire le commerce, le restaurant, en tout cas le commerce [...] je voulais juste faire comme elle » (Élise).

Ben moi je m'inspirais beaucoup de ma mère, parce que c'est une femme qui est très battante déjà, elle avait sa boutique [...] moi c'est sûr je voulais me marier, avoir des enfants tout ça,

mais je voulais aussi travailler; quand je dis travailler, avoir des diplômes certes, mais ne pas perdre de vue que je peux toutefois être à mon propre compte [...] je voyais qu'elle était indépendante, si bien qu'à un moment quand mon père avait perdu son emploi, c'est elle qui subvenait aux besoins de la famille (Dina).

Les mères sont apparues comme des modèles dans le développement des aspirations professionnelles et personnelles de leurs filles. L'extrait suivant illustre bien cette tendance : «... ma mère, c'était une femme persévérante, intelligente, très très intelligente, c'était elle mon modèle » (Dijé). Mais les pères aussi ont inspiré leurs filles, comme illustré dans l'extrait suivant :

...le seul modèle que j'ai eu c'est mon père; mon père c'est quelqu'un qui, très jeune déjà il a enseigné [...]. Et puis la passion qu'il avait de ce métier et puis comment il se comportait avec nous côté études, côté encadrement et tout, donc c'était vraiment lui mon modèle de ce côté-là (Amina).

La présence importante de femmes dans certaines professions apparaît clairement comme inspirante pour les jeunes filles. Il faut noter que certaines participantes rapportent avoir été découragées dans leurs aspirations professionnelles non conformes aux normes : « j'avais l'ambition d'aller comme les hôtesse, j'avais pas vu ça, mais c'est ça que je veux [...], mais ça a pas donné [...] "...ça c'est pas pour une femme, une femme, ça doit être une enseignante, ça doit faire la médecine, ça doit rester à la maison, ça doit se marier ». Zara était aussi attirée par le port de l'uniforme comme illustré dans l'extrait suivant :

...je voulais faire plus les métiers qui n'étaient pas réservés aux femmes. C'est ça mon problème [...] les porteurs de tenue il n'y avait pas beaucoup au (pays d'origine)[...] je me rappelle je voulais faire les arts martiaux, parce que mon demi-frère lui il faisait les arts martiaux, on m'a dit "non, là avec ton caractère tu vas taper ton mari"[...] peut être maintenant ça a beaucoup changé avec le temps, mais avant on te dit "mais ça, c'est pas le travail d'une femme" et c'est parti, c'est décourageant (Zara).

Dans les faits, la majorité des participantes n'ont pas suivi le chemin professionnel qu'elles s'imaginaient dans leur enfance, parce qu'elles ont changé d'avis après avoir fait d'autres rencontres inspirantes ou ont découvert d'autres métiers, ou encore parce qu'elles n'en avaient pas eu l'opportunité. Tina raconte comment certaines expériences ont eu un impact sur sa trajectoire professionnelle :

...personnellement mes modèles ont changé (rires) au cours de la vie. Quand j'étais à l'école primaire, j'étais dans un établissement tenu par des religieuses, et puis y a une sœur particulièrement que j'admirais, puis elle était douée, elle était douce, en ce moment je voulais être comme elle [...] Puis un jour mon père est tombé malade, on est allé au dispensaire du village, puis j'ai estimé qu'il a été mal reçu. Et puis de là est née ma volonté de

devenir médecin pour faire mieux que celui qui l'avait accueillie. Je voulais absolument être capable de soigner les miens correctement et soigner les autres autrement [...] de voir ce jeune infirmier-là traiter mon père comme s'il était son enfant, ça ça m'a déplu, profondément, ça m'a touchée...je vois que c'était pas correct (rires). Je ne dis pas si plus tard j'ai fait mieux, mais (rires) c'était ma motivation au départ (Tina).

En effet, Tina a pu réaliser son rêve de devenir médecin et a exercé sa profession avant de migrer vers le Canada. Dans la section suivante, l'on verra que certaines participantes avaient, pour leur part, des rêves visant la transformation des conditions de vie difficiles dont elles ont eu l'expérience.

8.1.1.3 La dimension de transformation sociale

Une envie de transformation est à la base des rêves qui animaient surtout les participantes ayant grandi dans des familles défavorisées sur le plan économique. Par exemple, Aïssa est issue d'une famille qui peinait à satisfaire les besoins matériels du quotidien. Dès l'enfance, son rêve était de vivre autrement en accédant à un travail bien rémunéré, comme illustré ci-dessous :

...j'ai vu ma mère souffrir tellement que je me suis dit "non, je ne vais jamais souffrir comme ça!" parce que ma mère, yeuuuuuDes fois elle a aujourd'hui de l'argent pour acheter à manger à ses enfants, demain elle n'en a pas; mon père des fois non, il peut donner aujourd'hui, demain il n'en a pas [...] Alors j'ai vécu toute mon enfance comme ça, alors je me suis dit [...] il faut que moi je me trouve du travail stable puis avoir quelque chose dans ma vie [...] avoir une stabilité et puis avoir une certaine indépendance, travailler, que ma vie soit changée (Aïssa).

De manière similaire, Tina souhaitait sortir sa famille de la pauvreté : « Beh c'est sûr que, ma famille était quand même modeste, très très modeste et puis mon rêve était de les tirer de cette situation, voilà ! ...j'avais cette motivation de faire quelque chose pour améliorer leur situation » (Tina). Mina, pour sa part, aspirait à aider les plus démunis en plus de s'occuper des siens, comme illustré ci-dessous :

...je voulais faire quelque chose qui allait sauver le monde, je sais pas pourquoi j'avais cette idée (rires) j'avais des visées comme ça, aider les gens [...] je pensais par exemple devenir soit médecin plus tard ou bien devenir économiste et venir plus tard aider les plus pauvres [...]. Mon père me disait, il m'aimait beaucoup, il me glorifiait, il disait qu'un jour j'allais m'occuper même de la famille, il me parlait comme ça, et j'avais pris comme une mission qu'il m'avait confiée quoi [...] les gens disaient qu'il aimait vanter sa fille, moi ça me plaisait, de toute façon j'aimais aider les autres (Mina).

Enfin, le dernier exemple est celui de Maïmou qui, orpheline a été prise en charge par la famille. Elle a observé que d'autres orphelin.e.s plac.e.s dans une institution créée par une organisation humanitaire internationale vivaient dans de meilleures conditions matérielles. Elle a développé l'envie de créer un orphelinat sur ce modèle comme présenté dans l'extrait suivant :

...mon objectif c'est vraiment travailler dur et faire un orphelinat même si ça va être gratuit; pour les gens qui ne peuvent pas prendre en charge les enfants de leur famille [...] j'avais un cousin qui était dans le même problème que nous, personne ne voulait le prendre en charge, c'était les Américains qui l'ont pris en charge [...], mais il était bien par rapport à nous. Parce que c'est vraiment les Américains, il vient il est comme une Blaanche! Il vient juste une fois dans le mois pour voir la famille, mais on sait qu'il est bien traité; on sait que les enfants sont en sécurité en orphelinat que d'être dans leur propre famille. Donc c'est ça qui m'a beaucoup touché [...] c'est ce que je veux faire, c'est sûr c'est ma passion pour sauver les autres. Nous, on n'a pas eu cette chance-là! (Maïmou).

Cet exemple illustre l'absence de services sociaux publics adéquats dans les pays de départ. Les services sociaux sont souvent dispensés par des organisations humanitaires ou de coopération internationale, qui disposent parfois de ressources plus importantes que celles du domaine public. On peut également y lire les diverses manières dont *l'aide* internationale se déploie et comment elle induit une perception positive idéalisée de l'Occident dans l'imaginaire des populations, dans un contexte local appauvri dans le cadre du continuum des rapports inégalitaires Nord/Sud. Dans la section suivante, les participantes font le point sur leurs réalisations et leur niveau de satisfaction.

8.1.2 La perception de réalisation de soi

La réalisation de soi est une notion subjective qui repose sur la perception qu'en ont les participantes. Elles évoquent les aspects de leur vie dont elles étaient satisfaites et ceux dont elles l'étaient moins avant leur émigration.

8.1.2.1 Des objectifs atteints

La majorité des participantes avaient une vie familiale et professionnelle dont elles ont déclaré être globalement satisfaites en Afrique. Elles faisaient majoritairement partie de catégories de la population plutôt favorisées (classes moyennes). Il y a peu d'entre elles qui proviennent des classes dirigeantes, ou des classes sociales appauvries. Elles sont toutes instruites dans le modèle scolaire dominant néocolonial

instauré par la colonisation française pour la majorité (et la colonisation anglaise dans un cas). Certaines tirent une grande satisfaction de leur accomplissement professionnel ou économique comme illustré dans les extraits suivants : « ... j'ai comme un sentiment d'accomplissement pour tout ce que j'ai fait. J'ai rendu au pays tout ce que mon pays m'a donné, pour moi, pour le temps que j'ai vécu là-bas » (Dijé).

Professionnellement aussi ça allait bien [...] plus de responsabilités sur un gros projet, c'était une expérience formidable [...] quand la direction te félicite pour ce qui a été fait c'est un gros plus. Quand j'ai fini ce projet, ça m'a permis de changer de poste [...] d'avoir une promotion (Dina).

... j'étais médecin, dans le milieu où je travaillais j'essaie de mettre le patient à l'avant, de me mettre à la place des gens, d'amener de l'humanisme et de l'empathie dans ce que je faisais, amener mon personnel à cette vision de leur relation avec le patient et même les recherches que j'avais faites c'était vraiment pour améliorer la qualité de l'approche professionnelle vis-à-vis des patients. Je dirais que jusque-là je me suis accomplie, j'étais satisfaite (Tina).

...Ce que je voulais moi [...] travailler, être autonome, avoir une autonomie financière, avoir une belle maison, avoir une belle auto [...] j'avais ça quand j'étais (au pays d'origine) j'étais vraiment bien [...] La seule chose qui me manquait [...] c'était d'aller en Arabie-Saoudite [...] pour le pèlerinage [...] c'est ici que j'ai pu le faire (Rahama).

D'autres sources de satisfaction sont mentionnées par les participantes, comme le fait d'avoir pu apporter leur soutien aux membres de leur famille :

En Afrique c'était satisfaisant, j'ai réussi à payer les études de beaucoup de frères et sœurs, même si moi-même j'ai rien pu réaliser. Ma villa-là j'ai pas pu l'améliorer, j'ai fini de la payer, mais c'est juste 2 chambres salon (Mina).

J'ai pu quand même réaliser mon rêve d'enfance, être ce que je voulais être, m'épanouir pleinement dans mon travail, pouvoir éduquer mes enfants [...] J'ai pu aider mes frères et sœurs, je me dis que c'est des choses que j'ai pu réaliser. Ma vie a quand même eu un sens. On n'est jamais satisfait de ce qu'on a, mais ça allait (Joëlle).

De plus, même celles qui avaient plus de difficultés pour accéder à des conditions d'emploi stable et bien rémunéré ont mentionné qu'elles avaient un sentiment de satisfaction, comme illustré ci-dessous :

...je ne m'étais pas laissée faire, j'ai cherché dans tous les coins [...] s'il faut dire j'avais trois boulots [...] alors franchement-là c'est...c'était...c'était bien, c'était bien [...] Et j'ai été vraiment aidée aussi par mon mari qui m'encourageait; ouais ouais...en ce moment-là, alors ça n'a pas été difficile (Saratou).

Comme je travaillais, bon...et puis moi je faisais mes affaires, par exemple un tout petit petit commerce [...], mais quand même je m'en sortais (Tilla).

...je pouvais me prendre en charge sans prendre la main à quelqu'un c'était déjà le plus important, j'étais libre. C'est comme si je vivais en célibataire, c'est comme un étudiant qui vient ici, qui n'a pas de charge ni rien [...] Je savais même pas que y avait un pays qu'on appelle le Canada (rires) (Élise).

La section suivante présente les aspects sur lesquels les participantes ont été moins satisfaites durant leur parcours de vie dans leurs pays de départ.

8.1.2.2 Des objectifs non atteints

Certaines participantes ont évoqué des aspects liés au contexte de vie global, et d'autres ont mentionné des aspects liés à leurs expériences personnelles. Ainsi, Nabia était surtout critique à l'endroit des dirigeants politiques de son pays de départ, auxquels elle reproche leur manque d'engagement pour assurer des services sociaux satisfaisants :

... je ne voyais pas qu'ils faisaient trop d'effort pour s'investir; c'est comme s'il y avait un laisser-aller dans tout [...]. Culturellement c'était bien, y avait une tranche qui était pauvre, mais les gens s'aidaient, même si tu souffres tu as au moins quelqu'un tu vas aller taper à sa porte et il va t'aider; même s'il n'arrive pas à satisfaire tes besoins au moins tu avais le sourire de cette personne-là, qui ne va pas te claquer la porte (Nabia).

Quant à Marthe, c'est plutôt les normes patriarcales contraignantes pour les femmes qui la dérangent :

Je trouvais que j'étais dans une société où on mettait trop de pression par rapport au rôle des femmes, je sentais, toute petite déjà, je sentais que ma mère souffrait dans le silence, beaucoup...beaucoup; je voyais un peu les tensions, les conflits de couple, puis je voyais comment c'était géré aussi. On disait "tu es la femme tu es la croix, la femme c'est la croix, elle doit porter sa croix...le monsieur...ne...ne..." pis en tout cas j'ai grandi dans une famille où je n'ai jamais vu ma mère heureuse et chaque année [...] jusqu'à même maintenant qu'ils vont fêter leurs 50 ans de mariage, mais chaque année elle menaçait de partir, mais elle n'est jamais partie. Donc ça fait que j'ai grandi avec une image aussi d'elle avec un sentiment d'amour et de haine à la fois, genre d'admiration par rapport à sa résilience, mais en même temps de mépris par rapport au fait que " beh tu parles, mais tu es toujours là, tu ne fais rien pour nous préserver, pour te préserver (Marthe).

Les normes sociales liées à la préservation de l'union conjugale à tout prix ont été le principal facteur d'insatisfaction de Dijé, dont la carrière professionnelle était satisfaisante.

Des participantes comme Aïssa mentionnent un sentiment d'insatisfaction du fait de conjonctures qui échappaient à son contrôle, car elle voulait améliorer les conditions de vie de sa famille et n'a pu y arriver qu'après le décès de sa mère comme rapporté ci-dessous:

...ce que je voulais faire et que j'ai pas pu faire c'est que le moment que j'ai commencé à me prendre en main et que je pouvais...je gagnais de l'argent, mes parents n'étaient plus là [...] J'aurais beaucoup aimé que ma mère soit là pour être fière de moi [...]. Mais mon père quand même il a vu un tout petit peu [...]. Il avait à l'époque 76 ans, je lui achetais touuut, alors il était content [...]. J'ai dit "oui, papa j'aimerais ça que tu vis longtemps pour voir tout ça", mais ça n'a pas été le cas (Aïssa).

Globalement, il faut noter la relativité de la perception de réalisation de soi en rapport avec les temporalités de la vie des participantes; l'importance de l'influence des modèles et l'ajustement des choix de vie selon les conjonctures.

8.1.3 Synthèse analytique et interprétation

Les récits de vie des participantes montrent l'influence des normes du milieu familial sur leurs projections dans l'avenir, par observation et comparaison avec l'entourage immédiat ou sociétal. Leur agentivité se déploie dans les choix qu'elles font selon qu'elles vivent des situations d'adversité (en lien avec le genre ou la classe), de privilège ou de sécurité. Les expériences d'appauvrissement ont orienté les rêves de certaines vers des projections d'amélioration des conditions de vie matérielles de la famille (Aïssa) ou de prise en charge des plus vulnérables relativement à l'expérience vécue (Maïmou). Aspirer au changement peut aussi résulter d'un moment précis et marquant, comme dans le cas de Tina qui a été choquée par le fait qu'elle jugeait les comportements du personnel médical soignant son père comme non conformes aux normes en place (respect des aîné.e.s). Tina a ainsi projeté de transformer ce milieu de travail en y mettant plus d'humanité.

Les premiers modèles de référence émergent dans le cadre de la socialisation primaire, plus précisément dans l'entourage familial. Quant à la dimension genrée de ce processus de transmission, elle s'observe dans le fait que c'est principalement aux femmes de leur famille que les participantes se sont identifiées. Par la suite, la socialisation secondaire fournit d'autres modèles de référence, notamment dans la sphère professionnelle. Toutefois, pour ce qui est des activités commerciales dans les secteurs informels de

l'économie (qui sont dominants dans les économies africaines), ce sont les activités des femmes de leur famille rapprochée et élargie (mères, tantes, etc.) qui servent de modèles de référence principaux. Les participantes dont les aspirations professionnelles sont davantage orientées vers le secteur formel de l'économie, quant à elles, sont influencées largement par des modèles de référence occidentaux devenus planétaires.

Celles qui viennent de familles défavorisées ont mis en avant une volonté de transformation pour améliorer les conditions de vie de leur famille qu'elles jugeaient non acceptables. L'indignation et le sentiment d'injustice ressentis envers certaines pratiques professionnelles, particulièrement dans l'interaction du personnel des institutions étatiques avec la population, ont aussi nourri chez certaines participantes des projections d'avenir transformatives.

La réalisation de soi comporte une dimension subjective que révèle la diversité des aspirations qu'avaient les femmes rencontrées, influencées par le contexte dans lequel elles vivaient. Toutefois, ces rêves sont souvent tempérés par certaines contraintes structurelles propres au contexte social qui, selon le cas, est susceptible de permettre ou non l'atteinte des objectifs visés. À cet égard, la théorie des capacités développée par Sen (Sen, A., 1999; Sen, A. K., 2010), qui a guidé l'élaboration de l'indice du développement humain du Programme des Nations-Unies pour le Développement (PNUD) est utile pour une évaluation de la réalisation du projet de vie des participantes et de la capacité des contextes dans lesquels elles résident à créer les conditions de cette réalisation. Selon Sen :

Contrairement aux modes de pensée reposant sur l'utilité ou les ressources, l'approche par les capacités juge l'avantage d'un individu à sa capacité de faire les choses qu'il a des raisons de valoriser. L'avantage d'une personne, en termes de possibilités, est jugé inférieur à celui d'une autre personne si elle a moins de capacités – moins de possibilités réelles – de réaliser ce à quoi elle a des raisons d'attribuer de la valeur. Ici, l'attention se concentre sur la liberté qu'elle a vraiment de faire ceci ou d'être cela – ce qu'il lui paraît bon de faire ou d'être. (...) le concept de capacité est donc étroitement lié à la dimension de possibilité de la liberté vue sous un angle « global » et pas seulement focalisé sur ce qui se passe « finalement » (Sen, A. K., 2010, p. 284-285).

L'approche par les capacités peut être utilisée en prenant comme unité d'analyse les individus, les groupes ou les sociétés. La flexibilité analytique de cette approche (qui rappelle celle de l'approche intersectionnelle) permet de ne pas enfermer la pensée dans un modèle schématique dogmatique, mais d'adopter un questionnement interprétatif dynamique en tenant compte des réalités contextuelles observées. Mais, contrairement à la démarche de contextualisation sociohistorique privilégiée par la

présente thèse, la théorie des capacités de Sen ne s'attarde pas sur la genèse des rapports de pouvoir ou sur les facteurs permettant d'identifier les mécanismes et les effets de la domination .

En effet, le contexte influence la réalisation des projets selon les opportunités disponibles, la position de classe et le milieu de résidence (urbain ou rural) des participantes. Les plus âgées (40 ans et plus) ont pu réaliser leurs objectifs professionnels à un moment où l'accès à un emploi était automatique pour les diplômées dans les fonctions publiques des pays de la région durant les premières décennies d'indépendance (60-70-80). Les plus jeunes (moins de 40 ans) ont dû trouver des emplois alternatifs ou même en exercer plusieurs à la fois pour augmenter leur revenu. Pour les générations actuelles (la trentaine), c'est l'impasse dans ce domaine qui a motivé l'émigration (Ayyou). Depuis les années 1960, les capacités des pays ont régressé du fait des actions impérialistes et de la tutelle des organisations internationales (Voir Chapitre 1, point 1.2) principalement pour les pays autonomistes orientés vers les intérêts des populations, comme ce fut le cas en Guinée-Bissau, en Guinée et au Burkina Faso. En particulier, à partir des années 1980, ce rapport de tutelle macroéconomique exercé par les pays du Nord s'est accentué via le FMI et la Banque mondiale, qui ont imposé à de nombreux pays du Sud des programmes d'ajustement structurel (PAS) au service de la dette.

En fait, la réalisation de soi et des projets de vie est fortement influencée par les effets des contextes qui vont favoriser ou non les capacités individuelles (Sen). Autrement dit, les effets des privilèges ou préjudices que recouvre la position sociale intersectionnelle des individus sont importants, même si l'analyse micro-individuelle adoptée par Sen lui-même semble peu en tenir compte. Cette théorie des capacités de Sen est pertinente pour une macroanalyse des États eux-mêmes, afin de montrer les mécanismes qui leur permettent de créer des opportunités pour les populations résidentes. Dans le cas des pays ouest-africains, l'on peut noter plusieurs entraves à ces capacités qui résultent des rapports Sud/Nord : accords néocoloniaux, dettes coloniales, PAS; accords militaires, accords de libre-échange et de coopération, criminalisation des dirigeants autonomistes, etc. Le contexte n'est donc pas orienté vers la promotion des capacités des populations locales, exception faite de la minorité issue de la bourgeoisie comprador (Fanon) qui a pris un certain essor depuis les indépendances.

En somme, les champs des possibles varient grandement en fonction de la position sociale de l'individu à l'intersection des rapports sociaux de pouvoir en vigueur localement (genre/classe). Les facteurs de promotion de la réalisation de soi sont des modèles inspirants; le soutien familial; les politiques de

promotion des filles. Les facteurs bloquant la réalisation de soi sont : la discrimination de classe; la disparité d'opportunités urbain-rural; les rapports de genre asymétriques (qui se traduisent par exemple par des mariages abusifs et un contrôle patriarcal), des économies néocoloniales entravées par des politiques néolibérales réduisant notamment l'accès à l'emploi (y compris après une formation) et aux services sociaux. L'on pourrait donc estimer, quelle que soit la perception des participantes, que la possibilité de réaliser leurs projets de vie était limitée dans ce contexte, puisqu'elles ont émigré vers le Nord afin de satisfaire des besoins, dans certains cas élémentaires, qui ne l'étaient pas sur place. Le projet d'émigrer, et plus encore celui de s'installer durablement dans un autre pays que celui dans lequel réside toute la famille, est en soi un indicateur important de l'insatisfaction relative aux conditions de vie que l'on quitte. En effet, leur émigration n'en est pas une de tourisme ou « d'aventure pour l'aventure », seules trois des participantes étant venues visiter Montréal alors qu'elles vivaient en Europe, avant de s'y installer durablement.

8.2 Le parcours de vie au nord

Dans cette partie je présente les aspects du parcours des participantes que l'on peut rapporter à la réalisation de leurs projets de vie au Nord. Il s'agit des expériences qu'elles décrivent comme des accomplissements et dont elles sont satisfaites d'une part et de celles qu'elles ont jugées non satisfaisantes de l'autre. Les principaux aspects sur lesquels elles ont mis l'accent, et leur perception sont relatifs à : la réalisation du projet migratoire; une posture positive; les contraintes à la réalisation de soi et les projets d'avenir.

8.2.1 La réalisation du projet migratoire

Dans la trajectoire migratoire Sud/Nord, la première réalisation des participantes semble résider dans l'aboutissement du projet migratoire en lui-même. Le cas de Dijé qui souhaitait quitter son pays afin de sortir d'un mariage abusif est illustratif à cet effet. Elle a le sentiment de s'être réalisée, car sa vie au Québec est un choix qu'elle assume sans restriction, comme ses propos l'illustrent ci-dessous :

Moi je pense que je me suis réalisée comme femme [...] j'ai choisi ce pays que j'aime beaucoup, vraiment-là et j'adore la culture québécoise, parce qu'à vrai dire c'est des gens très bons. Le Québécois, quand il te comprend, il te connaît, y a pas meilleure personne que lui [...] Je pense que c'est le pays que Dieu a choisi pour moi et le pays que j'ai choisi, ce que j'ai dit à mes

enfants "j'ai choisi ce pays-là pour nous" et ils en sont très fiers, très très fiers. Mes garçons, ils disent "tu es une super maman, tu as bien choisi et tu as bien choisi pour nous."[...] j'ai des petits enfants qui sont moitié québécois, moitié (ouest-africains). Mes enfants c'est des Québécois [...], ils ont plus vécu ici, ils connaissent mieux ce pays que leur pays d'origine (Dijé).

D'autre part, le fait de «réussir l'examen migratoire» à toutes ses étapes - quelle que soit la voie empruntée - est également perçu comme un accomplissement. Il est nécessaire de rappeler que les politiques d'immigration du Canada sont sélectives, elles restreignent et canalisent l'accès au territoire selon certains critères (niveau de qualification, âge, niveau de revenu, etc.). Quelle que soit la voie empruntée, le fait d'accéder au territoire canadien et de s'y installer évoque un parcours de combattantes qui a nécessité beaucoup d'investissements matériels et immatériels. L'exemple de Maïmou, qui a fait une demande d'asile, donne un aperçu des défis que suppose un tel parcours comme décrit dans l'extrait suivant :

...y a deux voies pour entrer au Canada [...] le travailleur qualifié à l'extérieur ça va prendre un minimum de 2 à 3 ans. Et puis y a une autre voie [...] une fois dans la frontière tu déposes un formulaire comme personne protégée [...] ça ça prend 15 jours, il faut être prête pour rentrer [...] Et c'est moi-même qui ai été le demandeur principal. Et heureusement ça a marché et on était resté [...] j'ai trouvé ça accueillant [...] à partir de la frontière ils nous ont donné beaucoup de formulaires, comment faire pour trouver une maison; ils nous ont hébergés [...] 1 mois [...] ils nous ont donné de l'argent pour aller trouver une maison. Je trouve que même si tu ne connais personne tu peux manger, tu peux te loger. C'est pas dans le grand luxe, mais au moins, le minimum pour subvenir à tes besoins quand même, on l'avait eu (Maïmou).

Dans le cas de Maïmou, l'entrée sur le territoire est marquée par une perception d'hospitalité, mais la suite du processus prend une forme plus ardue. Le processus d'acquisition des documents accordant le droit de demeurer au Canada est chronophage et met tous les aspects de la vie des migrant.e.s en suspens en plus d'être parsemé d'embûches imprévisibles, comme celles présentées dans l'extrait ci-dessous :

... le dossier était perdu je ne sais pas comment [...] l'avocate était un peu inquiète, elle a dit on va juste demander des requêtes pour voir, parce que c'est pas normal. On a passé deux ans sans entrevue [...]. J'ai dit", mais comment ça, en tant qu'avocate, si tu envoies un document, t'as pas un accusé de réception, la semaine qui suit tu dois relancer, pas attendre un an, 2 ans. [...] Moi mon avenir-là, c'est basé sur ça, parce que je sais ce que j'ai fait pour arriver ici."[...] En tout cas elle avait compris que c'était son erreur, elle m'avait présenté même une lettre d'excuse officielle [...] ça a pris un autre 8 mois pour qu'on nous appelle [...] on avait le droit de travailler, on avait un permis tous les deux qu'on renouvelle chaque année (Maïmou).

Cette première étape du projet migratoire est plus ou moins longue selon les cas, mais elle n'est pas toujours couronnée de succès (seulement 50% des demandes sont acceptées). Aussi, cette expérience a nécessairement des effets sur la vie quotidienne des migrantes, car même celles qui finissent par acquérir le droit de s'installer peuvent être affectées par l'usure et le stress continué puisqu'elles doivent continuer à affronter des difficultés d'insertion. Ces difficultés sont celles rencontrées par les migrantes qui arrivent comme résidentes permanentes et qui entament directement leurs démarches d'installation (recherche d'emploi dans leur domaine de formation; etc.) avec la possibilité d'être soutenues et guidées par les services sociaux publics ou les organismes communautaires. Cette étape passée, plusieurs participantes ont évoqué certains objectifs atteints et des aspects de leur vie à Montréal qu'elles appréciaient positivement.

8.2.2 Des objectifs atteints

La perception de réalisation de soi est exprimée par les participantes sous forme d'atteinte de certains objectifs touchant des dimensions variées de leur vie (familiale, professionnelle, économique, etc.). Sur le plan familial, la question des enfants qui a été centrale dans la motivation de la majorité des participantes à partir en migration a souvent été évoquée comme facteur de satisfaction de la manière suivante : « ...le plus important ce sont nos enfants [...] Si Dieu a fait que nous on est là, même si nous on n'a rien eu, c'est pas grave, au moins s'ils ont terminé leurs études ils peuvent repartir là-bas, ils ont deux choix quoi » (Élise). Dans la même veine « J'ai mes enfants, alhamdulillah, mes enfants vont à l'école, tout va bien sur des rails, en général on peut dire Dieu merci. Je peux dire en gros que je suis très satisfaite de mon bilan » (Hali). C'est d'ailleurs une grande déception quand les enfants ont des difficultés dans leur parcours scolaire comme l'évoque Saratou dans l'extrait ci-dessous :

Le plus difficile, ça a été le côté de mes enfants. Parce que présentement quand je prends les copains d'âge-là (au pays d'origine), eux-là, ils ont tous fini l'université; alors que les miens ici, ils traînent toujours, ils traînent, ils traînent, ils traînent...y a eu un petit peu de relâchement à leur niveau, sinon (au pays d'origine) ils étaient corrects [...]. Ils peinent encore à finir leur Cégep...donc ce côté-là c'est regrettable...c'est comme si on s'est sacrifié pour rien, en tout cas (Saratou).

Quelques participantes (2) ont mentionné l'atteinte d'objectifs professionnels notamment, Asma et Marthe, dont l'expérience migratoire a débuté en Europe de manière non satisfaisante, et qui ont pu réaliser leur projet professionnel au Québec, comme illustré ci-dessous :

Clairement, étant en (Europe), je voulais terminer mes études et travailler dans ce domaine-là et avoir un salaire à la hauteur de mes compétences et de mes diplômes [...]. Malgré le fait d'avoir obtenu la résidence permanente, ensuite la nationalité grâce à mon travail, j'étais comme bloquée [...]. Mon but en arrivant ici c'était d'aller au bout de ça [...] c'est vrai que ça a été difficile, mais au bout de 12 mois, j'ai vraiment réussi à avoir le travail que je cherchais (Asma).

C'est sûr qu'en termes de perspectives professionnelles, je n'ai vraiment pas eu d'obstacles pour avoir un boulot [...]. Vraiment, je suis quand même fière de moi, je trouve que j'ai vraiment réussi à nager à garder la tête hors de l'eau [...] Je trouve que je commence à devenir quand même incontournable [...] on m'écoute, tu vois non ? Tu vois, j'ai ma place-là [...] les gens ont tendance à demander mon avis, m'appeler, tu vois non ? J'ai une place (Marthe).

Comme présenté dans le chapitre II (autonomie économique), plusieurs participantes ont dû faire une réorientation pour s'ajuster au marché de l'emploi, elles déclarent être satisfaites de la situation professionnelle à laquelle elles sont parvenues comme illustré dans les extraits suivants :

...Par rapports aux objectifs que je voulais atteindre, tout est bien, parce que je m'attendais pas à avoir ce que j'ai aujourd'hui [...]. Je n'ai pas eu vraiment de difficultés en termes d'emploi, dans les études aussi ça s'est bien passé [...]. Moi, je me dis que je me sens fière vraiment en tant que femme immigrante africaine, je me sens fière (Nabia).

...Ma formation et mon milieu de travail, ça ça m'a permis de me réaliser et puis être une femme bien accomplie. Heuu ça m'a beaucoup aidé, le fait que j'ai pris la formation, et puis ce milieu de travail m'a adoptée donc...ça m'a beaucoup aidée (Zara).

Aïssa pour sa part met l'accent sur le fait que son revenu d'emploi est meilleur comparativement à celui qu'elle avait dans son pays de départ comme rapporté ci-dessous :

... j'ai gagné plus d'argent que je gagnais (au pays de départ), je peux dire que je vis mieux ici...Parce que quand je suis venue, j'ai pas eu de problèmes, j'ai toujours eu mon appartement, j'ai toujours vécu dans un quartier bien, j'ai pas eu de problème. Je peux dire que je vis mieux ici...je peux toujours aider mes parents, je continue à les aider même en étant ici; c'est quelque chose aussi, en tout cas, ça fait une différence, pour moi, une grosse différence (Aïssa).

Dans la même veine, Rahama décrit son expérience en termes d'accomplissement économique en migration. En effet, le fait que son conjoint a trouvé un emploi bien rémunéré à l'extérieur du pays a rehaussé leur niveau de vie et leur permet une vie transnationale sans contrainte matérielle, comme illustré par les propos ci-dessous :

...Y a des choses qu'on a acquises dans l'immigration, parce que c'est en immigrant que mon mari a trouvé un très très bon travail [...]. S'il n'est pas venu étudié ici, comment il peut avoir un diplôme qui lui a permis d'avoir un bon travail pour devenir ce qu'il est maintenant [...] en tant que canadien, parce que s'il travaillait en tant que (ressortissant du pays d'origine) le salaire n'allait pas être le même [...] Il vient seulement de temps en temps, des fois 2 fois dans l'année, faire un mois retourner; et moi si je prends mes congés aussi, j'y vais avec les enfants. Et des fois on se retrouve au pays (Rahama).

Le fait que son conjoint a aussi un emploi stable et bien rémunéré a une influence positive sur la situation économique personnelle de Rahama. Elle insiste sur le lien entre la migration et leur capacité à réaliser leurs projets familiaux comme exprimé dans l'extrait suivant :

... j'ai atteint mes objectifs, parce que moi je voulais, en dehors de moi-même, faire beaucoup d'investissements pour mes enfants. [...] c'est à dire, leur mettre quelque chose de côté que même si aujourd'hui je meurs, ou que mon mari meurt ... ils n'auront pas de problèmes [...] Du point de vue étude aussi, y a aucun problème, parce que présentement nous, les enfants ne prennent pas prêts et bourses, on paie [...] nos enfants on a dit non, tant qu'on sera en vie [...] On a préparé notre retraite, mon mari et moi, même si on prend notre retraite aujourd'hui, on va jamais jamais souffrir [...] Donc mon arrivée en Occident m'a permis quand même de tout réaliser (Rahama).

Le sentiment de réalisation de soi prend également la forme de l'accès à la propriété immobilière, comme exprimé dans les extraits ci-dessous :

...on a beau dire, mais c'est pas donné à tout le monde d'avoir son propre chez lui [...]. Je sais que si on était resté en (Europe)[...] au bout de 5 ans c'est difficile pour être propriétaire [...]. Des fois même tu as les moyens, mais parce que t'es Noire, on veut même pas te vendre des trucs [...]. Mais ici on a notre chez nous tranquillement [...], j'ai un mari qui est super responsable, économe de son côté, on peut se permettre de voyager, on peut se permettre des choses, l'essentiel on l'a, en tout cas (Marthe).

...L'achat d'une maison, c'est comme tout un investissement [...]. Ici, le système est fait de telle sorte que tout ce que tu gagnes, tu le réinvestis, t'as pas vraiment beaucoup de possibilités d'épargner, mais alhamdulillah, Dieu merci, au moins on a pu réaliser ce projet qu'on voulait [...] : avoir une maison, Dieu nous a aidés de ce côté-là, ça va quand même [...]. Tu peux t'accomplir quand même dans cette société (Amina).

Souvent, sans qu'elles évoquent un sentiment de réalisation de soi, la plupart des participantes, soulignent les aspects qu'elles considèrent positifs dans ce contexte. Cette attitude positive est décrite dans la section suivante.

8.2.3 Une posture positive

Les participantes dressent le bilan de leurs expériences à Montréal en adoptant une posture plutôt positive, qui consiste à en souligner les avantages plutôt que de se plaindre des difficultés rencontrées. Ainsi, on peut noter la perception d'une meilleure prise en compte des droits des femmes et des enfants comme illustré dans les témoignages ci-dessous :

C'est quand même une société qui aide beaucoup les femmes, qui donne la place qu'il faut aux femmes et aux enfants, c'est deux catégories de personnes qui sont très choyées ici, très respectées [...] les femmes ont des droits qui ne sont pas bafoués comme dans certains pays d'Afrique malheureusement (Amina).

...Les femmes sont un peu plus émancipées ici-là. Je ne peux pas dire que dans mon pays je n'étais pas émancipée, mais y a des choses que je fais maintenant-là, peut-être que je n'aurai pas pu le faire là-bas, vu que je ne connaissais pas ci ou ça...peut être oui peut être non. Mais je me dis que j'ai beaucoup évolué en tant que personne [...] Quand j'ai commencé mes cours-là pour être éducatrice, ça m'a beaucoup aidée. J'ai eu une technicienne, prof. qui était aussi mon maître de stage, elle elle m'a beaucoup aidé dans ça là. [...] elle allait chercher dans nos cultures et elle faisait les comparaisons; puis dans ça là on tirait les bons côtés de ce que nous vivons ici et on fait la part des choses. Donc c'est surtout ce cours-là qui m'a beaucoup aidée (Saratou).

Saratou estime avoir acquis davantage de capital humain principalement grâce aux connaissances et ressources auxquelles elle a eu accès. Dans son explication, il faut noter la place centrale accordée aux différences culturelles, ainsi que la comparaison entre le Québec et les sociétés du Sud, comparaison qui fait ressortir les « bons côtés de ce que nous vivons ici » et de faire « la part des choses ». En l'occurrence, l'approche culturaliste adoptée par les différent.e.s intervenant.e.s qui accompagnent *l'intégration* socioprofessionnelle des migrant.e.s est biaisée, car binaire et moderniste, ne tenant pas compte des expériences réelles. Dans les faits, les conditions de vie de Saratou ont été concrètement affectées par le fait qu'elle est restée seule avec les enfants dans les premiers temps de leur installation, pendant que son conjoint est retourné à son emploi au pays d'origine. Trois ans plus tard, il l'a rejointe, mais à la suite d'un coup dur (maladie), c'est encore Saratou qui se trouve à devoir tout gérer. Le fait d'avoir pu surmonter

certaines difficultés a sans doute participé à forger chez elle des compétences d'autonomie et de confiance en soi, que les diverses ressources disponibles, ont pu objectivement conforter. De ce fait, l'emphase sur les différences culturelles conduit à une compréhension réductrice des réalités et hypothèque une prise en compte adéquate des besoins des femmes migrantes.

En outre, l'aspect formateur des voyages à travers la découverte d'autres horizons et d'autres expériences est un facteur non négligeable de renforcement du capital humain. Plus spécifiquement, certaines rencontres peuvent être inspirantes, comme ce fut le cas de Dijé lors de son premier séjour étudiantin au Québec, illustré dans les extraits suivants :

...quand je suis venue (au Québec), j'ai rencontré des femmes formidables qui m'ont fait lire un livre qui a été écrit par des femmes féministes [...]. Le livre est encore chez moi, c'est un vieux livre, qui a été d'ailleurs signé par une de mes amies qui a vu ma détermination : "Dijé, je te dédie ce livre, à la Québécoise pure laine, qui aspire à la liberté comme nous" [...]. Et ce livre m'a tellement marquée, ça m'a tellement marquée. C'est ça qui m'a fait retourner au Québec encore. Donc ça m'a attachée à ce pays-là, j'ai dit "Wow, les femmes sont battantes ici, elles sont libres !" Donc, quand je suis retournée (au pays d'origine), j'ai trouvé que je ne pouvais plus subir la pression sociaaaaaaale, tu as vu non ? Ça m'a réveillée en une manière quoi [...]. Sinon j'avais été en (Europe), mais ça m'a pas aussi frappée que ça (Dijé).

Cependant, quand elle s'est installée à Montréal, Dijé n'a pas eu l'opportunité de s'insérer dans les milieux féministes comme illustrés ci-dessous :

...j'étais dans le cercle des femmes africaines et québécoises [...] jusqu'à ce que je suis venue à Montréal [...]. Le travail contraignant [...] m'avait éloignée de ça un peu [...], j'aimerais trouver un cercle comme ça là [...]. Je pense que nous qui sommes dans le milieu de recherche universitaire-là, c'est un terrain fertile pour nous de rencontrer des femmes qui sont comme nous, parce qu'elles sont comme nous et puis de pouvoir plus s'ouvrir, c'est l'intégration aussi (Dijé).

Dans l'extrait suivant, Marthe qui travaille dans les milieux féministes depuis quelques années, relativise grandement l'effectivité de la sororité perçue par Dijé :

...la plupart des femmes racisées de mon équipe, elles ont toutes quitté, on quitte toujours ... en plus de la discrimination, elles quittent aussi pour les micro-agressions qu'elles disent subir au quotidien [...]. Nous on appelle ça micro-agressions, mais c'est des agressions, je vais dire tu sais [...] femmes racisées maghrébines, latinos même, j'ai l'impression que c'est moins (rires) [...]. On parle de moi comme si je ne suis pas là, ça me touche : "tu as vu ça ? Ça a des diplômes ça, tu vois comment elle parle là ? Ça a des diplômes "; au début tu fais des rires truc, mais bon vers la fin tu vois, ça devient trop. Ou bien tu vas dans des centres de femmes

dans un colloque, on va dire "oh Marthe, regarde, on a évolué yen, on a notre Noire, regarde on a engagé une Noire comme vous..." Et puis tu peux pas partager avec tes collègues parce que, elles te comprennent pas...y a eu une collègue, elle-même elle est latino, qui m'a dit : "tu sais Marthe, tu n'es pas obligée de répondre yen...moi ça fait longtemps je suis ici, c'est vrai tu es jeune, un moment donné [...] faut que tu développes des choses pour ne pas apparaître comme la *angry black woman*" [...]. Pour prendre ma place, pour faire valoir ce que je connais [...] Des fois quand tu veux quitter, tu te dis que, si je quitte c'est comme si on n'a pas pu tenir, ça c'est pas sain aussi (Marthe).

En choisissant de prendre des cours dans le domaine des études féministes Marthe a pu apporter certaines réponses à des questionnements qui l'habitent depuis son pays de départ. En effet, comme dans le cas de Dijé, Marthe vivait mal les contraintes sociales genrées auxquelles elle se sentait confrontée, plus précisément dans son cadre familial, et c'est en émigrant qu'elle a pu entamer une réflexion, de la manière exprimée ici : « J'ai commencé à souffrir quand j'ai quitté. Quand j'étais dedans je ne me rendais pas compte de tout ça, c'est quand j'ai quitté [...]. C'est en (Europe) vraiment que j'ai eu le temps de réfléchir, tu te rends compte en voyant d'autres choses » (Marthe). Par la suite, au Québec elle a fait le choix de faire des études féministes et pense avoir réussi à mettre des mots sur les maux qui l'ont affectée :

...je pense que c'est à cause de mon père que j'ai fait le choix de faire des études féministes, parce que je savais pas mettre des mots sur la grande révolte que je ressentais à l'intérieur de moi [...]. Le père était très, très, très présent et très dictateur [...], le fait d'avoir choisi les études féministes, ça m'a vraiment permis de reprendre du pouvoir sur pleins d'aspects de ma vie [...]. Je suis satisfaite parce que c'est ce que je voulais, en savoir davantage sur les rapports de domination, les rapports sociaux de sexe (Marthe).

Dans la même veine, en termes de mise à distance de contraintes sociales genrées, Maïmou souligne que le fait de vivre au Québec lui a permis de fuir la polygamie qui est une pratique conjugale dans son pays de départ :

...il y a la polygamie chez nous, je me suis dit peut-être j'ai échappé de ça (rires), ici le mari ne va pas faire une 2e femme, en tout cas c'est pas accepté au Québec d'abord [...]. En Afrique c'est l'influence, tu vois ton cousin a fait, ton grand-frère, pourquoi pas toi [...] et vivre avec 2, 3 femmes dans la maison t'sais, c'est pas facile [...]. Malgré qu'il est intellectuel et qu'il dit que c'est pas dans sa tête, on sait jamais (Maïmou).

Par ailleurs, Hali met l'accent sur le fait qu'en migrant elle a acquis une plus grande connaissance du monde à travers les rencontres et interactions avec des personnes venues de divers horizons : « le fait de vivre avec plusieurs communautés, moi j'ai eu à travailler avec des gens d'Afrique du Sud, de partout-là, c'est le multiculturalisme, c'est une ouverture d'esprit. J'apprends beaucoup, à chaque fois j'apprends beaucoup :

le henné, la pâtisserie, la cuisine... ». En dehors des rencontres interpersonnelles et du refuge contre certaines pratiques sociales contraignantes du contexte de départ, les participantes ont mentionné des avantages au niveau économiques dont l'accès plus aisé et impersonnel au prêt comme illustré dans l'extrait suivant :

...Au pays-là, quand tu n'as pas (de moyens financiers), si tu es moisie-là (c.-à-d. : tu n'as pas d'argent) des fois y a rien dey, alors qu'ici les Blancs-là, ils nous donnent un peu les cartes de crédit, tu vas manger, après tu vas travailler, rembourser [...] et puis ce qui me plaît ici, que tu sois riche ou pauvre, tout le monde est mélangé [...] Au pays-là pour avoir une voiture, même tu vas économiser longtemps dey, alors que ici-là (Élise).

Tout ce qui précède montre une posture positive qui met surtout l'accent sur les opportunités que renferme le contexte Nord et qui sont peu disponibles dans le contexte de départ. Ce discours relativise aussi le poids des contraintes dont les participantes ont pourtant largement fait part (discrimination; racisme; séparation transnationale des membres de la famille, etc.). Comme dit Élise : « ... y a avantage, y a inconvénient, tu peux pas avoir tout dans la vie ! ». De plus, cette attitude positive se reflète dans les formules religieuses ordinaires (Islam, Christianisme) qui ponctuent leurs récits, comme dans les extraits ci-dessous :

...j'ai dit "*alhamdulillah, Dieu merci* comme toujours je suis en vie", mais tout ce que j'ai fait, je regrette, je dis "*alhamdulillah*" oui "*Alhamdulillah, que Dieu me donne la vie, la force, la santé, d'en avoir encore un jour*"(Tilla).

...*Je suis reconnaissante* de toutes les petites choses dans ma vie depuis le début jusqu'à aujourd'hui, parce que *Dieu* m'a amenée où je suis et *je suis reconnaissante*; la vie n'est pas lisse tout le temps, il y a des hauts et des bas...mais *par sa Grâce* je suis capable...*je suis reconnaissante* que j'ai beaucoup appris dans ce système (Attou).

Les participantes font preuve d'une aptitude réelle ou apparente à prendre de la distance par rapport aux événements pour en amoindrir l'impact. En effet, le stress qui caractérise les trajectoires migratoires Sud/Nord et l'insertion des migrant.e.s dans les sociétés occidentales n'est pas sans affecter leur santé physique et mentale. Bien que cette recherche ne porte pas spécifiquement sur la santé, les récits de certaines participantes révèlent certains problèmes de santé (2 cas de cancer; 2 cas d'AVC de conjoints; un cas de dépression; un cas de dépendance aux drogues d'un adolescent). La prochaine section présente les aspects de leur vie dans lesquels les participantes considèrent n'avoir pas pu réaliser leurs objectifs en contexte Nord.

8.2.4 Les contraintes à la réalisation des projets de vie

En termes de contraintes, les participantes ont mentionné les facteurs qui leur ont rendu la vie difficile ou les ont empêchées d'atteindre les objectifs qu'elles visaient dans la migration. Les facteurs qui empêchent certaines participantes de s'épanouir dans ce contexte sont multidimensionnels. Bien que l'on évoque souvent la notion de choc culturel, elles ont quant à elles largement évoqué le choc hivernal et globalement les conditions de vie familiale et professionnelle dans les exemples ci-dessous :

...Ici là, la vie d'ici là, y a pas la vie ici, tu es obligée de travailler, faire le ménage, c'est fatigant, au moins au pays les filles-là sont là pour aider, les sœurs ; et aussi ils ne veulent pas qu'on envoie nos sœurs pour nous aider, c'est compliqué. (Élise).

... je m'étais trouvée comme en prison [...] ici tu n'as pas de vie en tant que telle...travail, maison...le fait d'être à l'heure, ça j'ai trouvé ça très contraignant [...] alors que, en Afrique, on prend notre temps, les congés [...] ici, tu commences avec une semaine, deux semaines, il faut faire dix ans pour avoir un mois [...] très difficile pour moi le temps de m'adapter et on s'adapte pas de toute façon, avec ça là on s'adapte pas, le climat aussi, même si tu fais 30 ans dans ce pays tu ne t'habitues jamais au climat (Rahama).

La vie enfermée l'hiver [...] le fait que tout le monde court [...]. En Afrique on a un peu de temps, on a au moins nos maisons, on est dehors et tout [...] c'est difficile, même de se fréquenter, c'est ça qui est dur pour moi. Si bien que je ne sais pas si je vais pouvoir rester (rires) [...]. Souvent je retourne en arrière, je me dis beh est-ce que j'aurai dû venir, après je pense à mon fils, je me dis oui [...]. Je me vois quand même pas terminer ma vie ici (rires), vieillir ici (Mina).

Un autre facteur qui affecte négativement le sentiment d'épanouissement de certaines migrantes à Montréal est l'absence d'un entourage familial et social autour des enfants, le manque de réseau social similaire à celui auquel elles étaient habituées. C'est le cas de Joëlle, pour qui l'absence d'un réseau social remet en question sa présence à Montréal :

...la grande question que je me pose actuellement, je me demande "est-ce que j'ai ma place ici ?" Donc c'est pas exclu que je reparte un jour...je sais pas...c'est pas la même...comment je vais t'expliquer ça...y a pas la même chaleur humaine ici qu'à (ville ouest-africaine), (où) j'ai quand même un réseau de bonnes amies et j'ai mes frères et sœurs [...], si on me pose un problème, je prends mon carnet d'adresses, je trouverai quelqu'un pour appeler et puis résoudre mon problème, alors que, ici je n'ai pas de réseau (Joëlle).

Certaines participantes mettent l'accent sur le manque de solidarité et de cohésion dans leur propre communauté, en comparaison avec ce qu'elles perçoivent chez les ressortissants d'autres pays. C'est ce qu'évoque Zara dans l'extrait ci-dessous :

...ici on devrait être des frères et sœurs, on n'a pas de parents, on est juste nous, donc on devrait se soutenir [...]. C'est aussi notre caractère, on peut pas changer [...] j'ai vu un endroit (d'autres ouest-africain.e.s), c'est leur propre business [...], ils se soutiennent comme ça, les nouveaux ils les approchent, les informent [...]. Actuellement j'ai un parent (Caribéen), il a fait une sorte d'ONG, quand tu as un meuble que tu ne veux pas, il va le chercher, ils vont trouver à qui le donner dans leur communauté, les habits, le travail, il va les référer, les gens se placent (Zara).

Au niveau familial, Ayyou évoque l'isolement et les manques liés au fait de vivre en famille nucléaire :

C'est difficile, même les enfants, comme ils ne connaissent personne, moi, papa, peut être ici les gens ... on fait des activités, ils se connaissent les enfants du voisinage, nos compatriotes [...] c'est ça la famille [...]. On est parti une fois en congé là avec eux pour voir les grands-parents, mais y a juste ça; il n'y a pas une figure comme grands-parents, cousine, tante, oncle, y a pas tous ces...(Ayyou).

Tina également ressent des difficultés d'éduquer ses enfants dans un contexte où, pour elle, les domaines familial et sociétal ne sont pas adéquatement intégrés :

...j'ai trouvé assez difficile d'élever les enfants ici, tu sais au (pays d'origine), en Afrique l'éducation c'est collectif et je pense que ça aide pour un enfant d'avoir un repère, pas juste les parents [...]. Ce que les parents disent, ils retrouvent la même chose à l'extérieur. Si on leur dit, on fait telle chose de cette façon-là, y aura plusieurs personnes en dehors des parents qui leur diront qu'on fait ça de cette même façon. Alors qu'ici c'est plus [...] chaque famille c'est comme s'il y avait des microvaleurs et ça je le trouve assez difficile et émotionnellement ça va me chercher (rires), mais j'arrive à dire beh c'est la vie aussi (Tina).

En termes d'épanouissement familial, Marthe, qui est la seule participante n'ayant pas d'enfant au moment des entretiens, vit une profonde insatisfaction du fait qu'elle aspire à devenir mère, et dans son recours à l'adoption, elle ne trouve pas l'accompagnement adéquat dont elle a besoin, comme illustré par ses propos ci-dessous :

...on voulait passer par ici pour adopter [...] apparemment ils n'ont jamais eu de couple de Noir.es qui veut qu'on ouvre un dossier pour adopter un enfant et tout ça, que ce soit un enfant noir ou peu importe; on sent des réticences par rapport à notre dossier [...]. À chaque fois que tu vas te mettre dans un projet, y a toujours cette dimension [...] mon conjoint, je

sais pas si il voit pas ça [...] lui il veut persévérer, mais moi quand je vois les trucs comme ça ... (Marthe).

Ces manifestations de l'altérisation que perçoivent les participantes dans leurs interactions avec les membres du groupe majoritaire contribuent à freiner le développement d'un sentiment d'appartenance à la société comme illustrer dans les extraits suivants :

...dès qu'on dit femmes immigrantes, ce sont des nécessiteuses qui sont là, des femmes qui n'ont pas d'idées [...] on voit femme au foyer, soumise [...] Moi je suis femme, mais j'amène ma contribution à la société canadienne. Parce que je travaille comme infirmière, je soigne les gens... (Rahama).

... on finit jamais de s'intégrer là. On essaie toujours, on est acculturé, acculturé...on est à cheval...chez nous même quand on rentre, tu vois le regard qu'on a de nous. On n'est plus là-bas, ici aussi on n'est pas intégré à 100% [...] À 90% là on peut te notifier que tu es un immigrant, tu n'es pas de souche. Donc tu finiras jamais de t'intégrer-là (Hali).

Mais, c'est surtout sur le plan professionnel que les participantes déclarent ne pas se sentir en situation de réaliser leur potentiel. Amina précise dans l'extrait suivant que, malgré leur motivation, les migrantes rencontrent des difficultés à réaliser leurs projets professionnels :

...je me sentirais mieux à ma place si (petit rire) l'immigrante que je suis était considérée encore plus concernant sa carrière, concernant sa profession, sa réussite sociale, son intégration [...]. Je prends mon exemple, je me suis intégrée dès le début, je sympathise avec mes collègues, je sympathise avec mes voisins, Québécois pour la plupart, donc je n'ai pas ce problème-là d'intégration [...]. Je pense que toutes les femmes-là qui viennent, immigrantes s'intègrent, parce qu'elles savent que c'est pour leur bien (Amina).

Quant à Tina, les conditions imposées pour l'immigration l'ont empêchée d'exercer le métier de médecin dans lequel elle s'épanouissait antérieurement, comme illustré dans l'extrait suivant :

Ah, mais c'était compliqué ici [...] notre objectif c'était : étudier, repartir, on n'avait pas prévu de rester ici [...], puis quand on a décidé de rester on a fait nos demandes [...] On a dû s'engager à ne pas pratiquer [...]. Mon conjoint il est tout à fait à l'aise, mais moi ça me manque beaucoup, beaucoup, c'est ce que je voulais faire (Tina).

Dans la même veine, d'autres participantes évoquent avec nostalgie le type d'emploi qu'elles occupaient dans leur pays de départ dans les extraits suivants :

...Au niveau de mon travail que je faisais avec les villageois, j'ai pas pu avoir cette possibilité de faire ça ici [...] si j'étais restée en Afrique j'allais avoir une promotion pour ça [...] c'était une grande expérience [...] c'est une machine qui a été fabriquée par un québécois, c'était pour leur faciliter les tâches [...] c'était pour leur montrer que tous les produits qu'ils sont en train de cultiver on peut prendre ces produits-là pour faire des céréales pour les enfants (Aïssa).

... Le métier que je faisais au pays-là, ici là c'est pas possible [...] ça demande beaucoup de tracasseries et puis tu vois, il faut avoir beaucoup d'argent pour s'investir à faire une épicerie comme ça [...]. Des fois y a des choses que tu veux faire, mais quand tu vois la réalité de la vie tu stoppes, tu penses à autre chose [...]. Le rêve est là, mais le plus important c'est la survie [...]. Moi je vais pas vivre ici éternellement (rires). Si je rentre chez moi, je peux recommencer ma chose (Élise).

Ces motifs d'insatisfaction (familial, social, professionnel) contribuent à hypothéquer les possibilités pour la majorité des participantes à s'épanouir au Nord. D'ailleurs plusieurs évoquent le fait qu'elles ne se projettent pas dans un futur à moyen ou à long terme au Québec. Leurs projets d'avenir sont le sujet de la section suivante.

8.2.5 Les projets d'avenir

Cette section est structurée en trois points principaux : les projets locaux; les projets entrepreneuriaux transnationaux et les projets de retour au pays de départ.

Les projets locaux peuvent être mus par une logique de prendre sa place, comme dans le cas de Oumou qui s'est engagée en politique, car, selon elle, le projet de retour au pays de départ occupe inutilement l'énergie des migrant.e.s, comme illustré dans l'extrait suivant :

...j'étais bénévole à la ville [...], j'ai connu là-bas notre député fédéral [...] j'étais bénévole dans sa campagne [...]. Mais l'autre chose qui m'amène en politique, la ville où j'habite [...], tous les nouveaux développements c'est que des immigrants qui l'occupent; on a tous de nouvelles maisons, toutes neuves, moi ma maison j'étais la 1ère à y habiter [...]. Je paie 4500\$ de taxes d'habitation par an [...] sans nous les immigrants, la ville ne survit pas, donc on a notre mot à dire dans les décisions; on a nos enfants ici, on se dit on va rentrer, on rentre nulle part, on est ici. Donc moi je prends ma place, c'est tout [...]. Tu peux pas partir de chez toi, tu fais 30 ans d'immigration et tu te considères toujours comme un immigrant. Pour moi c'est une perte de temps, tu vis là où Dieu t'amène, c'est tout (Oumou).

Les projets locaux peuvent simplement consister en la concrétisation de certaines aspirations, comme l'écriture évoquée dans cet exemple : « ...je suis en train d'écrire un roman et j'espère que ça va porter ses fruits, il faut juste souhaiter que j'aie un éditeur. C'est comme un exécutoire [...]. Je me dis il faut que je le fasse, c'est ma passion, il faut que je le fasse, c'est important » (Amina).

On observe que l'âge des enfants est un facteur important qui influence les types de projets envisagés. Celles dont les enfants sont encore jeunes, qui sont elles-mêmes dans la trentaine et ne sont pas à Montréal depuis très longtemps (5 ans), poursuivent leur processus de développement professionnel localement, par le biais d'un retour aux études ou celui d'activités entrepreneuriales, comme illustré dans les exemples suivants :

J'ai le projet d'étudier [...] je voudrais faire l'anglais pour pouvoir être bilingue [...], puis aussi je me dis que pour aider mes enfants aussi, mon mari lui il est bilingue [...] et ça va me donner un plus, même en retournant au (pays d'origine), peut être que je peux aider mes neveux, plus tard (Nabia).

J'avais 2 choses dans ma tête : ouvrir mon propre business ou faire une garderie [...]. J'ai déjà fait des cours de garderie [...], on m'a donné un certificat, c'est pour une garderie familiale [...]. C'est maintenant que j'ai commencé à voir les choses [...], j'ouvre mes yeux maintenant seulement, avant je ne voyais rien du tout (Fati).

... Mon objectif serait de prendre de l'envergure [...], m'imprégner de la culture d'ici, de la façon de penser des gens, j'adhère, j'adhère pas, mais au moins je la connais, et puis aller de l'avant, me faire ma place, prouver que malgré le fait que je sois femme, mère, noire et opiniâtre beh je peux réussir [...]. On m'a déjà proposé un poste de superviseuse, [...], superviser une équipe, en même temps transmettre mon éthique de travail [...], faire en sorte que les personnes, dès qu'elles sont recrutées, sachent qu'il y a certaines discriminations auxquelles on n'adhère pas. C'est à nous aussi d'éduquer nos clients, et puis l'étiquette de l'entreprise est : nous on n'est pas raciste...arriver à infuser aux autres ces valeurs-là (Asma).

L'on relève aussi des projets orientés vers la production de produits destinés aux communautés noires, notamment en cosmétique ou vers la vente de produits artisanaux africains comme illustré ci-dessous :

...en plus de mon travail, moi j'aime beaucoup tout ce qui est cosmétique [...] je suis en train de réfléchir à créer ma propre marque [...]. Quand tu vas dans les magasins, et ça aussi c'est du racisme, tu veux acheter un produit, même si c'est 200\$, c'est pas efficace parce que c'est pensé pour les personnes de type caucasien [...]. J'ai cherché à me composer moi-même mes propres trucs, mais c'est quand je suis arrivée ici (en provenance d'Europe) qu'a germé l'idée d'aller de l'avant. Parce que ici le système est fait de manière que tu peux créer quelque chose toi-même, tu peux avoir des marges de crédit pour faire quelque chose [...], là je suis vraiment passée à l'étape suivante, je veux faire ça (Asma).

... il faut que je cherche maintenant à me stabiliser, à trouver du boulot, m'occuper de moi [...]. Aujourd'hui ce que j'aimerais faire, c'est faire les festivals, vendre mes produits africains; vendre les bijoux que je fabrique moi-même, trouver d'autres marchés, j'aimerais ça trouver du travail et faire les deux en même temps (Aïssa).

Il faut noter que la réalisation des projets entrepreneuriaux se déploie souvent de manière transnationale. L'on observe une certaine difficulté pour les femmes ouest-africaines à réaliser localement les projets entrepreneuriaux qu'elles envisagent, comme décrit dans les extraits ci-dessous :

...l'idéal pour moi, c'est de trouver un très bon partenaire canadien, ça, c'est l'idéal. Y a une entreprise qui fait du beurre de karité depuis 20 ans, que je connais par l'intermédiaire d'une dame québécoise que j'ai aidée, qui veulent tester mes produits, peut-être que je vais devenir leur gros fournisseur, on verra bien. Mais moi avec tout le travail que je fais ici, je n'ai pas d'aide et là je suis très déçue de ça [...] c'est mon projet je dois travailler fort pour y arriver sans aide, mais je trouve qu'aussi, ils cherchent pas à savoir (Oumou).

...Pour le moment j'ai pas pu faire du commerce comme je veux [...]. J'ai essayé plusieurs choses [...] j'ai émis l'idée de faire comme un service de traiteur [...]. C'est ta communauté même qui ne te supporte pas [...], y avait des gens qui m'ont approché, même des Québécois peut-être que si j'avais entretenu... [...] J'ai pas encore trouvé le filon, l'idée est là, comme je dis j'ai des embryons de projets, je sais pas quand est-ce que ça va accoucher [...] j'essaie de voir si je peux tourner un peu, regarder un peu vers (le pays d'origine). (Zara).

En fait, peu de participantes (2) envisagent leur avenir à long terme au Québec, et même celles qui le font, projettent des activités transnationales qui intègrent une relation soutenue avec le pays de départ. Cette perspective transnationale s'avère être un tremplin pour l'accès à une reconnaissance au Québec, au vu de l'expérience d'Amina Gerba³⁶ une migrante qui vient du Cameroun qui a opté pour des activités transnationales et a fini par suscité l'intérêt des institutions économiques et politiques locales. La perspective transnationale caractérise la majorité des projets entrepreneuriaux des participantes, comme l'illustrer dans les extraits ci-dessous :

... j'ai été prendre ces cours-là d'attestation d'études collégiales en procédés de fabrication de produits pharmaceutiques [...]. C'est ça qui m'a amené à faire ce projet-là [...] les matières premières c'est une huile qui est extraite (au pays d'origine) là-bas à partir (d'une) plante-là qui est médicinale, qui soigne beaucoup de choses [...]. J'ai formé les femmes en coopérative [...], j'ai dit "vous allez voir, quand ça va marcher, je ferai tout pour que vos enfants aillent à

³⁶ Amina Gerba a essayé sans succès de réaliser son projet entrepreneurial au Québec. Elle a opté pour une approche transnationale en faisant le lien entre les entreprises québécoises et africaines.

l'école dans votre comté ici [...]. Je dis pas que ça sera très extraordinaire, mais vous verrez, je vais partager avec vous"(Dijé).

... mon projet c'est pas de la vente. Il y a la 1re phase qui est la vente des produits; la 2e phase c'est le service conseil, amener des entreprises ici du Canada vers (le pays d'origine) qui veulent s'implanter là-bas; c'est les entreprises en agriculture qui sont plus ciblées pour aider les femmes là-bas à faire de l'irrigation ...le 3e volet c'est d'amener les jeunes en Afrique, c'est du voyage durable, le 4e volet que je veux vraiment, c'est de monter une financière banque, trouver de gros partenaires et aller financer les femmes [...] réussir mon projet, aller en Afrique, faire des aller-retour et être libre [...] je monte ma compagnie, mes enfants peuvent le reprendre, c'est un beau projet social qui aide les femmes en Afrique et ici au Canada, la région (Oumou).

Cette perspective transnationale est pensée de différentes manières selon les motivations des participantes : une volonté d'ancrage local plus solide, un objectif de réussite personnel et familial, l'utilisation de la main-d'œuvre (dans une posture d'aide au développement) et de produits africains. Suivant des aspirations similaires, les projets d'avenir des participantes penchent majoritairement vers un retour au pays de départ à plus ou moins long terme. En effet, quelle que soit leur durée de présence à Montréal, le retour au pays de départ est évoqué par la majorité des participantes. Les projets de retour sont motivés par différents facteurs renforcés par une certaine lassitude relative à l'expérience migratoire qui crée un besoin de retourner vivre *chez soi*, avec ses proches. Ces projets peuvent prendre diverses formes, dont des projets entrepreneuriaux ou des projets visant à contribuer à améliorer les conditions de vie de certains groupes ciblés dans le pays d'origine. Ainsi, pour Hali, la présence en Occident et donc l'absence du pays d'origine commence à peser, et l'imminence d'un retour se précise d'année en année, comme illustré dans l'extrait suivant :

... On se prépare à rentrer [...]. Quand même il est grand temps-là [...], mon mari, ça lui fait quoi autour de 20 ans que tu es à l'étranger [...]. Chaque fois tu es à courir deux semaines, trois semaines de vacation-là, tu ne vois pas tout le monde [...]. Y a cette nostalgie-là, tu vois [...], vivre un peu avec les siens, les parents [...], on est en train de le mûrir tout doucement, on sait pas si ça va être une installation définitive là (Hali).

Rahama et Élise, pour leur part, envisagent un retour dès que leurs enfants n'auront plus besoin de leur présence ici, comme illustré ci-dessous :

.... J'ai deux qui sont à l'université, elle, elle va finir l'année prochaine, si elle veut continuer à l'université, tant mieux [...] je peux pas rester, lui il a 4 ans, l'autre a 7 ans; je vais rester combien d'années encore? ... Je vais retourner chez moi (Rahama).

Les enfants [...] ils ne sont pas comme nous. Nous on pense toujours en arrière nos parents, eux ils ne regardent pas [...] Et puis à partir de 18 ans là, ils n'écoutent pas [...] au moins on est venu les installer, tout s'est bien passé, sinon je veux pas rester, quand les enfants vont bien grandir, ils seront indépendants, maintenant on va aller se reposer un peu (Élise).

La perspective de retour au pays de départ quand les enfants seront plus autonomes est partagée par la quasi-totalité des participantes. Elles projettent aussi d'apporter leur contribution à une amélioration de la situation socioéconomique dans leur pays, comme illustré par les extraits ci-dessous :

...quand je vais aller, je ne vais pas croiser les bras. Je vais être très active. J'ai appris beaucoup de choses que je vais aller mettre en pratique, pour aider aussi [...]. Je sais que si je retourne, par exemple, moi je vais aider beaucoup, continuer la formation, par exemple, les filles qui laissent l'école, je peux peut-être les récupérer (Hali).

... Au jour d'aujourd'hui, je pense à la retraite [...]. C'est sûr que au départ, quand j'ai entrepris de faire mon doctorat, mon objectif premier était de repartir travailler (au pays d'origine) ou n'importe où en Afrique. Et, comme je t'ai dit, j'ai toujours bénéficié de bourses. Pour moi, c'est comme si j'avais une dette envers mon pays, c'est comme si mon pays avait investi sur moi [...] j'ai déjà travaillé là, mais je me dis c'est là qu'on a le plus besoin de moi. Tu vois ici je dois lutter pour trouver un emploi, là-bas le travail est là [...]. J'ai toujours cherché des emplois qui allaient me ramener vers mon pays ou n'importe où en Afrique où c'est des contextes que je connais [...]. Je n'ai pas eu cette possibilité, mais ce que je souhaiterais, je ne dis pas que ça va arriver, ce que je souhaiterais, c'est vraiment de pouvoir euhhhh travailler dans ce domaine-là, le domaine de la santé publique et de l'épidémiologie en Afrique, changer les choses, se sentir utile. Mon problème ici, je ne me sens pas utile (Tina).

Certaines comme Rahama ont commencé à préparer leur retour en faisant des investissements dans différents domaines (éducation, agriculture, etc.), comme illustré dans l'extrait suivant :

...je vais chercher des partenaires, parce que je suis ici, il faut quelqu'un sur place [...]. Je suis en train de me préparer moi aussi pour ouvrir une clinique au pays et faire l'expérience d'ici. Et j'ai fait une formation aussi en garderie ici, et là aussi je suis en train d'aménager pour faire une garderie type Canada là-bas. J'ai déjà acheté les jouets, tout ce qu'il faut pour la garderie, tout est déjà là-bas [...] j'engage des gens qui vont travailler, c'est comme si j'ai créé de l'emploi pour mon pays [...]. Et même avec le jardin que je voulais exploiter, je vais engager des gens, je vais créer aussi des emplois (Rahama).

Certaines participantes ont rencontré des difficultés dans la réalisation de projets entrepreneuriaux dans leur pays de départ. Sabine mentionne la corruption : « J'ai des projets (dans le tourisme) qui nécessitent que je sois là-bas [...]. C'est mon rêve [...]. J'ai raté un marché parce que j'avais soumissionné sans la corruption ». Dans l'extrait suivant, elle mentionne aussi l'absence de soutien familial sur place :

Mes beaux-frères qui disent à mon mari « si tu meurs qu'est-ce qu'on va avoir, si ta femme-là ne meure pas avant toi [...] ». Ils ne voient pas que c'est un projet régional, ils ne voient pas que c'est pas mon nom [...]. À un moment donné, j'ai dû laisser et partir [...]. Tout ce que j'avais, j'ai mis dedans et je n'ai plus rien [...]. On n'a pas fait une bonne gestion financière, si je n'ai pas la foi, mais je ne suis pas malheureuse, parce que je peux rentrer chez moi. Mais ça, il faut que ça aboutisse...donc voilà! (Sabine).

Du contexte Sud au contexte Nord, les participantes ont dû faire face à de multiples contraintes, mais elles ont pu réaliser certains objectifs qu'elles s'étaient fixés. La grande complexité des expériences individuelles n'empêche pas de remarquer les influences du contexte sociétal (champ d'opportunités, effets intersectionnels des rapports sociaux de pouvoir sexe/race/classe) sur les capacités des femmes à réaliser leurs projets de vie personnelle, familiale et sociale.

8.2.6 Synthèse analytique et interprétation

La théorie des capacités est également utile pour une analyse macro et micro de la réalisation des projets de vie dans le contexte occidental. Elle permet de faire ressortir, au niveau macro, les mécanismes par lesquels les droits des femmes sont promus ou non, et au niveau individuel, les leviers d'émancipation dont les participantes peuvent se prévaloir ou les préjudices qui affectent la réalisation de leurs projets de vie. Ainsi, même si la réalisation du projet migratoire des participantes est vécue par plusieurs comme un accomplissement, il faut rappeler que la visée prioritairement utilitariste des politiques d'immigration (importation et exploitation de main-d'œuvre) demeure encore dominante (Piché, V. , 2005; Piché, Victor, 2013). Rappelons aussi les préférences ethniques discriminatoires qui s'expriment indirectement dans la sélection des migrant.e.s, ne serait-ce que par l'éloquente répartition géographique inégale des bureaux d'immigration du gouvernement canadien en Afrique, comparativement à l'Europe. La restriction à l'entrée sur le territoire est enracinée dans le programme de sélection hérité des politiques migratoires explicitement racistes de l'histoire coloniale (Haince, 2010b). Les expériences de mes participantes montrent que les conditions de réalisation du projet migratoire s'avèrent plus ou moins contraignantes, selon les pays de destination, ce qui a poussé certaines participantes à un nomadisme migratoire d'un pays du Nord à l'autre avant de s'établir à Montréal (un séjour initial en Europe ou aux États-Unis pour plusieurs).

Dans le cadre de ces rapports, le Nord apparaît comme bénéficiaire, et le Sud comme perdant, créant les conditions des facteurs *push* et *pull*, ainsi que des rapports de force dans la gouvernance des migrations.

Ce sont ces mécanismes qui rendent possibles des politiques restrictives qui séparent globalement le monde entre une zone de l'être et une zone de non-être à l'image de la ville coloniale (Fanon, 1952, 2002a; Grosfoguel, 2009). Les contextes de départ et d'arrivée des participantes se situent d'un côté et de l'autre de cette division entre dominés et dominants (Amin, 2002).

Dans ce contexte, les participantes ont adopté globalement une attitude positive pour saisir les opportunités offertes par les interstices du continuum de colonialité dans lesquels elles pouvaient tirer un certain bénéfice. Cet accès est cependant limité et son effet est restreint par la position socioéconomique de minoritaire qu'occupent la grande majorité d'entre elles en raison du racisme systémique, de la discrimination, et de la stigmatisation qu'elles subissent en tant que femmes noires.

La présence des migrantes appartenant aux groupes minoritaires est soumise à des conditions restrictives et à la marginalisation. Quelle que soit la durée de leur résidence sur le territoire, elles font l'expérience de l'altérisation/racisation sous une forme ou une autre (rejet, stigmatisation, discrimination, etc.). Cette marginalisation-stigmatisation se manifeste dans les pratiques, selon les conjonctures, par le fait qu'ils/elles sont éduqué.e.s, assimilé.e.s, intégré.e.s, emprisonné.e.s ou même éliminé.e.s (Brahim, 2020; Eid *et al.*, 2011; Sayad, 1999, 2006; Turenne *et al.*, 2004).

En ce qui concerne les projets d'avenir, on observe que l'âge des enfants est un facteur important qui influence les types de projets envisagés, souvent tournés vers le retour au pays de départ ou vers des activités transnationales qui s'assimilent à une mobilité circulatoire.

Les participantes qui arrivent sans instruction et ont les ressources leur permettant d'acquérir une formation peuvent connaître une amélioration de leur fonctionnement professionnel et économique. Au niveau familial, les contraintes se manifestent sous forme d'adversité dans le contrôle de la parentalité et l'injonction à l'égalité entre homme et femmes. Les familles ne vivent pas dans la quiétude. Étant donné que Sen considère la liberté comme centrale dans la théorie des capacités, on peut affirmer que, dans ce contexte, les migrantes ont peu de chance de réaliser leurs projets de vie, si on entend par là « la liberté de faire réellement ce qu'elles ont des raisons de valoriser », autrement dit la liberté de se réaliser.

CONCLUSION

La présente recherche sur les migrations Sud-Nord, sous l'angle des rapports inégalitaires de genre, vise à contribuer à l'amélioration des conditions de vie des femmes ayant une expérience d'immigration du Sud global vers les sociétés du Nord global. C'est une recherche qualitative qui a porté sur le parcours pré et post migratoire de femmes provenant d'Afrique de l'Ouest et qui se sont installées à Montréal avec leur famille (conjoint et enfants). Leurs récits ont été recueillis par le moyen d'entrevues individuelles réalisées avec un échantillon de 22 femmes.

Bien que la transversalité et l'intersectionnalité des rapports sociaux concernent tous les champs sociaux, affectant les groupes et les individus de manière différenciée selon leurs diverses positions sociales, la présente recherche a été limitée à certains domaines clés dans lesquels se manifestent plus explicitement les inégalités croisées de genre et de « race ». Ainsi, l'observation a été menée en utilisant une grille de collecte et d'analyse à 4 volets thématiques principaux : 1) l'organisation du travail domestique, 2) l'accès à l'autonomie économique, 3) le pouvoir décisionnel et 4) la réalisation de leurs projets de vie spécifiques. Pour chaque thématique, les récits des expériences des participantes ont été présentés, commentés et ensuite analysés et interprétés.

La problématique au centre de ma recherche partait du constat qu'en Occident, la construction des migrantes du Sud renvoie trop souvent à la figure d'une victime enserrée dans des rapports de genre inégalitaires traditionnels, toujours par opposition à une image mythifiée et idéalisée de l'égalité des sexes dans les sociétés occidentales modernes. Cette image fantasmée de la femme migrante du Sud, conçue comme victime éternelle, contamine également de larges pans des études féministes en Occident (Mohanty, 1988). Il était donc important à mes yeux de prendre en compte dans l'analyse ces enjeux bien réels afin de rendre justice à la complexité des réalités vécues par les participantes, et ce, dans l'optique de renforcer et d'élargir, par le savoir, le champ des droits acquis et revendiqués par les mouvements féministes non blancs en contexte occidental. Il s'agissait, par cette thèse, de documenter les manifestations concrètes des rapports sociaux de pouvoir de genre et de « race » qui ont ponctué leurs trajectoires migratoires, rapports qui sont trop souvent voilés par des rhétoriques dominantes sur l'immigration, biaisées, décontextualisées et instrumentalisées.

Afin de mettre au cœur de l'analyse les réalités des expériences de l'immigration Nord/Sud telles que vécues par les femmes migrantes d'Afrique de l'Ouest, j'ai opté pour une démarche méthodologique inductive qui part de la perspective des femmes rencontrées et de leurs histoire de vie. À partir des expériences de ces femmes installées à Montréal avec leur famille depuis une dizaine d'années, il s'agissait de documenter, pour mieux les comprendre, les impacts des migrations du Sud global vers le Nord global sur les rapports de genre inégalitaires dans lesquels elles sont insérées. Plus précisément, je cherchais à saisir dans quelle mesure elles faisaient face à des contraintes générées par les systèmes de domination patriarcal, capitaliste et raciste dans leur trajectoire migratoire du Sud au Nord et, plus spécifiquement, dans leur parcours d'insertion à Montréal. Je voulais aussi mettre au jour les stratégies déployées par ces femmes pour, le cas échéant, gérer de telles contraintes.

La thèse qui a résulté de cette recherche s'inscrit dans une perspective critique et engagée, puisant dans les épistémologies élaborées à partir des expériences de domination et de résistance vécues ou observées par des théoricien.ne.s du Sud et du Nord (féminisme matérialiste, féminisme intersectionnel, approches postcoloniales, approches décoloniales.). Les différents concepts et approches théoriques mobilisés, loin de s'exclurent, permettent une analyse plus exhaustive des complexités qui traversent les réalités sociales. De plus, une conjugaison d'approches disciplinaires (sociologie; histoire; philosophie; économie; géopolitique, etc.) a été privilégiée pour des fins de l'analyse.

Pour structurer mon raisonnement, j'ai procédé dans un premier temps à une contextualisation sociohistorique qui a permis de broser à grand trait une genèse et un portrait des caractéristiques globales des formations sociales étudiées. Cette démarche a permis de questionner certaines prémisses perçues comme allant de soi relativement aux rapports Nord/Sud pour dévoiler les mécanismes séculaires de reproduction des rapports de domination, d'oppression et d'exploitation qui les structurent. L'analyse intersectionnelle (Bilge, Sirma 2015; Crenshaw, 2005) a permis de joindre les niveaux d'analyse macro et micro en mettant l'accent sur les mécanismes qui entravent à la fois des individus, des groupes, des sociétés et des pays entiers (p. ex. en raison de guerres et d'accord économiques inégaux), créant des conditions locales et globales de domination, d'oppression et d'exploitation, au Nord comme au Sud. Les individu.e.s et les pays se trouvent ainsi à l'intersection de rapports de domination spécifiques dont la forme et l'évolution varient selon différentes conjonctures résultant de l'histoire coloniale et néocoloniale de l'Europe et de son impact sur les autres régions du monde.

Dans ce contexte, à l'échelle globale, les odyssees migratoires Sud/Nord se posent en termes d'espoir d'accès à de meilleures alternatives de vie qui se transforment, plus souvent qu'autrement, en expériences de survie ou de mort. En fait, les conditions de la mobilité Sud/Nord des migrant.e.s procèdent d'un système capitaliste inégal à l'échelle mondiale (Amin, 2002). Dans un passé relativement récent, les rapports de domination Nord/Sud qui perdurent depuis plus de cinq siècles ont connu un important bouleversement global dans les années 1950-60, avec les mouvements de décolonisation. Ces derniers ont permis une avancée vers la libération des peuples colonisés en repoussant graduellement l'administration coloniale européenne hors des territoires occupés à l'échelle mondiale (Borrel, 2021; Bouamama, Saïd, 2014; Bouamama, Said, 2016; Boukari-Yabara, 2014). Cependant, la décolonisation comme rupture radicale et vectrice de renouveau ne s'est pas produite (Fanon, 2002a, 2012). Dans les faits, la fin de l'administration coloniale directe ne s'est pas soldée par la fin de la domination occidentale ne s'est pas accompagnée du retrait des forces militaires occidentales, car la guerre froide qui a suivi les guerres européennes mondialisées de 1939-45 a consisté en un transfert des combats dans les territoires des Suds (Mamdani, 2002) . La colonialité demeure donc encore un facteur structurant des rapports Nord/Sud, avec des impacts dans tous les domaines et à tous les niveaux (Grosfoguel, 2009, 2011; Ndlovu-Gatsheni, 2013).

Au niveau des formations sociales globales Sud/Nord, la colonialité a les caractéristiques d'un rapport de pouvoir macrosocial³⁷ entre pays et régions du monde dans les domaines militaire, politique, économique et socioculturel. Ce rapport de pouvoir macrosocial surplombe - en agissant sur eux de manière intersectionnelle et dynamique - les rapports sociaux (race/classe/sexe/âge/ etc.) à l'œuvre au sein des sociétés du Sud comme du Nord (Grosfoguel, 2009). On est en présence d'un continuum de colonialité (domination, exploitation, oppression, ingérences politiques, etc.), qui génère un continuum de résistance émancipatoire se déclinant sous diverses formes, aux niveaux macro, méso et micro, dans les pratiques et dans les représentations (lutttes de libération, résistances socioculturelles, mouvements sociopolitiques, etc.), au Sud comme au Nord, et selon diverses modalités que les sciences sociales sont à même de mettre en évidence (Narayan, 1998).

³⁷ Les rapports sociaux sont de niveau collectif à l'échelle d'une société ou d'un groupe social. À l'échelle plus globale Nord/Sud, le rapport social est dit macrosocial dans ce texte, afin de le distinguer des rapports sociaux internes aux sociétés de part et d'autre.

Ainsi, au Nord, les conditions d'insertion des migrantes procèdent des mêmes dynamiques et logiques susmentionnées construisant des zones d'être et de non-être, à l'image de ce qu'on observait dans la ville coloniale (Fanon, 1952, 2002a). Au Nord, ces logiques et dynamiques se manifestent sous la forme de ghettoïsation, d'exclusion et d'une segmentation ethnoraciale du marché de l'emploi et des lieux de résidences, renforçant durablement la précarisation des conditions d'existence des migrant.e.s. Au Canada et au Québec, le racisme systémique (Fanon, 2002c) induisant des inégalités dans les conditions matérielles d'existence entre les groupes majoritaires et minoritaires est un indicateur de la genèse coloniale de ces formations sociales et du continuum de colonialité. Au Sud, l'hégémonie de la modernité occidentale patriarcale, capitaliste et raciste a durablement réduit au silence ou folklorisé les formes d'organisation les plus horizontales de certaines sociétés (Césaire, 1955), comme par exemple des formes d'organisation des rapports de genre moins oppressives pour les femmes (Oyewumi, 2009; Oyéwumi, Oyéronké, 1997). En effet, le patriarcat contemporain qui s'observe au sein de ces sociétés résulte de l'influence de la colonialité du genre (Falquet *et al.*, 2019) qui se traduit par un renforcement des forces patriarcales conservatrices avec comme conséquences un empirement de la situation des femmes là où le patriarcat était déjà prépondérant, et un recul là où elles avaient une meilleure position sociale et familiale (Imam, 2004; Oyéwumi, Oyéronké, 1997). Il n'est donc pas pertinent d'associer de manière mécanique les pratiques patriarcales actuelles dans les sociétés africaines à des cultures traditionnelles; il est plus juste d'y voir les réalités de cultures contemporaines (modernes, capitalistes et patriarcales, etc.) qui se sont construites dans le cadre du continuum de colonialité et de résistance émancipatoire.

L'analyse des parcours des migrantes ouest-africaines installées à Montréal montre qu'elles se retrouvent à l'intersection des rapports de genre (ceux de leurs sociétés de départ, confrontés à ceux existants au Québec)³⁸, de race et de classe. Elles ont saisi des opportunités ou mis en œuvre des stratégies afin de répondre aux exigences de leur vie personnelle, familiale et sociale. Les éléments saillants des résultats de l'exploration des quatre thématiques principales examinées se résument à travers les éléments saillants présentés ci-dessous.

³⁸ Les rapports de genre, en l'espèce, sont complexifiés par l'imbrication des normes patriarcales des pays de départ et des normes patriarcales des pays d'arrivée, un patriarcat dominant et un patriarcat dominé dans le cadre du continuum de colonialité. Ceci fait en sorte que les femmes migrantes des pays du Sud ne sont pas affectées de la même manière par le patriarcat que le sont les femmes des groupes majoritaires du Nord. À l'instar des rapports de genre, les autres rapports de pouvoir et d'inégalité endogènes aux populations du Sud (âge, classe, ethnie, religion etc.) se renforcent de manière complexe dans leur intersection avec les rapports d'inégalité en vigueur au Nord.

L'organisation du travail domestique a connu une transformation importante dans la trajectoire Sud-Nord se traduisant, au Nord, par une plus grande contrainte pour les femmes participantes. Il ressort chez les participantes une plus grande charge matérielle et mentale jusqu'à ce que leurs enfants, principalement les filles, soient en mesure de leur apporter une aide de manière plus conséquente. Le déclassement socioéconomique les empêche de recourir à une main-d'œuvre salariée, et les femmes ne disposent plus d'un réseau familial d'entraide comme c'était le cas dans leur pays de départ. Au Sud comme au Nord, l'assignation essentialiste du travail domestique aux femmes ressort comme un facteur clé de la division sexuelle inégalitaire du travail et de sa reproduction. Les résultats de la présente recherche révèlent les impacts des conditions matérielles de vie sur la forme que prend l'organisation du travail domestique, sans que cet état de fait ait une influence perceptible sur les représentations genrées. Que l'on pense par exemple à l'impact déterminant de la forme d'organisation familiale (nucléaire ou élargie), de la proximité ou de l'éloignement du réseau sociofamilial sur la division sexuelle du travail domestique en contexte migratoire. Pour les participantes, le travail domestique est devenu un enjeu à Montréal, du fait de leurs conditions de vie et de travail, de l'éloignement de leur réseau familial, et de la mobilité sociale descendante induite par leur statut de groupe minoritaire. L'implication des hommes, inexistante au Sud, a émergé comme une aide d'appoint sélective au Nord, s'ajoutant à l'implication des enfants, qui apporte un répit relatif aux femmes. Le parcours des participantes au Nord se prête pertinemment aux analyses de la charge du travail domestique développées à partir des expériences des femmes du Nord (Delphy, 2013a, 2013b, 2015), alors qu'en Afrique de l'Ouest, l'analyse exige la prise en considération de l'organisation familiale et de la collectivisation féminine du travail domestique qui, en conséquence, se trouve allégé pour les femmes au niveau individuel (Oyewumi, 2009; Oyéwumi, Oyéronké, 1997; Oyéwumi, Oyéronké 2000).

En somme, malgré l'aide d'appoint des hommes – une aide au demeurant peu à même de transformer réellement la division sexuelle du travail domestique – la charge physique et mentale du travail domestique, plus alourdie au Nord, devient une contrainte qui affecte l'accès des femmes au travail salarié (Chicha, 2009; Chicha et Deraedt, 2009), réduisant ainsi leur chance d'accéder à une autonomie économique. Les contraintes dans l'accès à une source de revenus à travers l'emploi salarié, au maintien en emploi et à une sécurité économique qui ressortent de la présente recherche sont similaires aux résultats rapportés dans la littérature scientifique. En effet cette thématique est largement documentée par la recherche, et les données de recensement général de la population ont amplement documenté le

fait que les femmes noires sont les plus défavorisées en termes de revenu, comparativement à la plupart des autres catégories de la population (Eid, 2022).

Les migrantes ouest-africaines que j'ai interviewées sont bien souvent contraintes de se rabattre à contrecœur vers des niches d'emploi ghettoïsées (Salamanca Cardona, 2018). La relégation de plusieurs d'entre elles dans les secteurs périphériques de l'économie québécoise contribue à leur marginalisation et réduit leurs possibilités d'émancipation. Des pratiques racistes ont été rapportées par plusieurs participantes dans l'environnement professionnel ou de formation (micro-agressions, discriminations, barrières à l'accès et au maintien en emploi; etc.), pratiques par rapport auxquelles certaines d'entre elles ont réagi en démissionnant de leur emploi ou en quittant leur formation.

Ces conditions d'insertion socioéconomique dégradées des populations racisées procèdent du continuum de colonialité caractérisé par une logique utilitariste qui se manifeste par une division raciale et genrée du marché du travail, et par l'importation d'une main-d'œuvre exploitable reléguée à des secteurs d'emploi désertés par les natifs. Ces réalités ont des similitudes historiques avec le contexte étatsunien étudié par Nakano-Glenn, qui, dans ses travaux, démontrent les mécanismes intersectionnels du continuum de domination (Glenn, 2015; Nakano Glenn, 1985, 2009). C'est donc dans un contexte d'exploitation normalisée (déqualification/disqualification) que se poursuit l'arrivée et l'insertion des migrant.e.s dans l'axe Sud/Nord, jouant de fait en défaveur de leur accès à une autonomie économique réelle.

Dans les démarches effectuées par les participantes pour accéder à une source de revenus, le niveau d'instruction a joué un rôle important, car celles disposant d'un diplôme de niveau collégial ou universitaire ont eu une plus grande marge de manœuvre pour accéder aux formations requises, réorienter leurs choix professionnels et stabiliser leur situation économique. Cependant, le fait que les hommes aussi rencontrent des difficultés d'accès et de maintien en emploi affecte négativement les femmes. Contrairement à leurs expériences en Afrique de l'Ouest, elles ont été obligées de supporter une plus grande charge financière du fait qu'au Nord, leurs conjoints ont un faible revenu ou n'en ont pas du tout sur une période plus ou moins longue. L'absence durable d'un revenu familial alimenté par les deux conjoint.e.s maintient leur précarité, qui était moins importante pour la majorité des participantes en Afrique, compte tenu notamment de leur position sociale relativement favorisée. Cette position sociale favorisée était cependant limitée aux participantes plus âgées, qui ont été moins affectées par les

politiques d'ajustement structurel. Les participantes plus jeunes ont davantage subi les conséquences économiques destructrices des programmes d'ajustement structurel, et se retrouvent, au Nord, dans un prolongement de leur précarité sur une période plus ou moins longue.

La thématique du pouvoir décisionnel met en exergue la réalité du pouvoir au niveau individuel et collectif, mais aussi au niveau macrosociologique des rapports Sud/Nord. L'autonomie limitée qui caractérise la gouvernance néocoloniale des pays ouest-africains (entraves politiques, économiques, etc.) résulte en une moindre capacité de ces États dans la mise en œuvre d'agendas endogènes visant l'édification de cadres sociaux prospères, propices à favoriser les capacités individuelles (Sen, A., 1999). D'un contexte à l'autre, l'accès au pouvoir décisionnel est conditionné par des rapports sociaux de pouvoir, faisant des acteurs/actrices des groupes dominant.e.s celles et ceux qui prennent les décisions et élaborent des règles de gouvernance sociale. Ce sont elles et eux qui distribuent *in fine* les opportunités permettant aux individus plus ou moins éloignés du pouvoir de réaliser ou non leur potentiel décisionnel. Par ailleurs, un positionnement social à l'intersection des rapports de pouvoir influence la forme (action/réaction) que prend le pouvoir décisionnel au niveau individuel. Dans le cadre de la présente recherche, l'agentivité des participantes s'est ainsi manifestée surtout sous la forme d'un pouvoir de résistance et de stratégies d'adaptation dans les contextes sociaux à l'étude. Le niveau de pouvoir décisionnel est influencé notamment par la position sociale et familiale des individu.e.s.

Au niveau familial, souvent, la recherche sur l'immigration conclut hâtivement à un changement des rôles de genre favorable aux femmes, alors qu'il ne s'agit dans les faits que d'adaptations conjoncturelles, comme le démontrent les résultats de la présente recherche et des recherches empiriques menées à partir de la perspective des femmes elles-mêmes (Morokvasic, 2010). Les rapports de genre inégalitaires persistent après la migration, même si l'on peut identifier un certain effet émancipatoire lié au fait que certaines femmes sont alors amenées à se surpasser dans la gestion de responsabilités nouvelles pour elles. Dans ma recherche, c'est le cas notamment des participantes qui sont devenues les principales responsables de la famille du fait de la maladie du conjoint, ou encore de celles qui sont temporairement monoparentales de fait en raison du retour prolongé de leur conjoint au pays de départ, etc. Dans ces conditions, certaines acquièrent une certaine assurance en assumant de plus grandes responsabilités. Toutefois, en situation de précarité, il s'agit de conditions qui les mènent à l'épuisement plutôt qu'à l'émancipation, en l'absence de réponses sociales adéquates. De plus, si individuellement il y a parfois, après la migration, des changements au profit de certaines femmes dans la relation de couple, il ne s'agit

pas de transformations en profondeur des rapports sociaux de sexe, mais d'un rééquilibrage superficiel de la division sexuelle du travail au sein des couples concernés (Daune-Richard et Devreux, 1992; Kergoat, 2001, 2004). Les comportements des participantes révèlent majoritairement des stratégies familiales d'adaptation comme celles qui ont été documentées par des recherches empiriques au Québec (Vatz Laaroussi, 2001; Vatz-Laaroussi, 1993).

Concernant les projets de vie, on observe leur transformation et leur adaptation à de nouvelles réalités qui ont jalonné leur parcours de vie des participantes. L'environnement social et la socialisation dans leurs pays de provenance ont offert les premiers modèles sur la base desquels les participantes se sont projetées dans l'avenir. Les contraintes structurelles qui affectent les participantes à titre de minoritaires au Nord (comme femmes racisées) et au Sud (comme femmes) les confrontent à diverses formes d'adversité qui, le cas échéant, poussent à l'émigration et/ou au retour au pays de départ, selon leur position à l'intersection des rapports sociaux existants. Si, au bout d'un certain temps à Montréal, la situation économique d'une partie des participantes s'est stabilisée positivement, celle de certaines participantes a continué à se détériorer. Parmi celles qui souhaitent réaliser des ambitions professionnelles et s'épanouir dans leur nouvel environnement, mais qui ont rencontré des difficultés sur leur chemin (p. ex. projets professionnels avortés; promotion en emploi déniée, etc.), plusieurs ont alors envisagé une option transnationale, réalisant des activités à distance, dans leur pays de départ ou simplement envisageant un retour définitif.

Il s'est avéré très heuristique, pour les fins de l'analyse, de privilégier une démarche matérialiste, intersectionnelle, dynamique et décoloniale dans l'étude de groupes minorisés dans le cadre des rapports Sud/Nord. Cette logique de décolonisation épistémologique, qui n'est pas nouvelle (Diop, A., 2013; Diop, C. A., 1954, 1981), a été portée et revisitée par des féministes décoloniales (Amadiume, 1987; Oyewumi, 2009; Oyéwumi, Oyéronké, 1997). À partir d'un tel cadre d'analyse, l'on peut cerner les rapports sociaux historiques en présence dans un contexte, en faire une typologie, afin de déterminer leur mécanisme de reproduction, les groupes sociaux qu'ils construisent, leur amplitude sociale et leurs impacts intersectionnels.

Il a été aussi pertinent, dans le cadre de ma recherche, d'accorder une place importante à une démarche d'analyse critique et de contextualisation sociohistorique en replaçant chaque contexte étudié (ouest-africain et canadien) dans le rapport macrosocial dominant/dominé Nord/Sud, qui se matérialise par des

niveaux variables de souveraineté politique, économique et culturelle, tant sur le plan macro qu'au niveau microsocial. Autrement dit, les réalités du contexte ouest-africain diffèrent des réalités du contexte canadien, du fait de leur place dans les rapports Nord/Sud, des interactions qui en découlent et des bénéfices-déficits que cela occasionne de part et d'autre. Les expériences des femmes migrantes racisées que j'ai étudiées s'en trouvent influencées, en ce qui concerne les formes d'adversité qu'elles ont eu à confronter dans l'un ou l'autre contexte.

Certaines limites sont à souligner dans la réalisation de ce travail, notamment le fait que les femmes sans revenus et celles qui sont sans statut administratif migratoire régularisé n'ont pu être rencontrées. Leurs expériences auraient permis d'apporter plus de complexité à l'analyse. Il n'en demeure pas moins que la présente recherche a permis de dégager des facteurs qui, en contexte migratoire, défavorisent ou favorisent l'émancipation des femmes, en entravant ou en facilitant la réalisation de leurs projets de vie. Au niveau des représentations sociales, la prégnance de la logique essentialiste (Delphy, 2013b; Guillaumin, 2016) trouve un écho, d'autant plus qu'elle est confortée par les approches abstraites, culturalistes et modernistes de l'Autre postcolonial, biaisant ainsi la compréhension des phénomènes sociaux. Dans les faits, les modes inégalitaires de l'organisation sociale (les rapports sociaux de pouvoir) et leurs impacts défavorisent certaines catégories de la population, dont les femmes, et en particulier les femmes racisées. J'espère, à cet égard, que cette thèse aura contribué, par son approche non essentialiste basée sur des données empiriques, à la production de connaissances et d'analyses à la fois contextualisées et dégagées des schémas néocoloniaux qui, en Occident, teintent trop souvent les discours et les représentations dominantes des femmes migrantes racisées.

Dans les parcours migratoires Sud/Nord des femmes ouest-africaines rencontrées, des contraintes plus importantes au Nord ont été relevées par l'analyse des quatre thématiques choisies, notamment la plus grande charge du travail domestique avec des conséquences multiples sur leur vie quotidienne; de plus grandes contraintes en termes d'accès et de maintien en emploi au Nord, principalement pour les participantes plus âgées, les plus jeunes étant déjà en situation de précarité dans le pays de départ; le faible pouvoir de décision caractéristique de la minorisation sociale intersectionnelle, tout en ayant de l'agentivité et en développant des stratégies d'adaptation ou de résistance; des contraintes dans la réalisation de leurs projets de vie en migration, poussant la grande majorité vers le transnationalisme ou un projet de retour définitif au pays de départ.

Cette recherche aura contribué, je l'espère, à mettre des mots justes sur les maux qui affectent les femmes des groupes racisés au Nord et celles du Sud global en contexte occidental. Dans une future recherche, il serait pertinent d'approfondir la connaissance des dynamiques endogènes en Afrique de l'Ouest, en identifiant plus précisément les influences coloniales et les interférences des politiques développementalistes sur les rapports de genre dans ces sociétés, à partir de la perspective des femmes.

ANNEXE A

Tableau des caractéristiques des participantes

Noms fictifs	Sous-région de provenance	Tranche d'âge	Niveau d'instruction	Situation matrimoniale	Nombre d'enfants	Occupation professionnelle dans le pays de départ	Occupation professionnelle-Montréal	Durée de présence au Canada
Marthe	Golfe de guinée	35-40	Universitaire	Mariée	-	Étudiante	Professionnelle-milieu communautaire	8 ans (Europe 10 ans)
Aïssa	Sahel	50-55	Secondaire	Divorcée	3	Organisatrice communautaire-coopération internationale	En recherche d'emploi	19 ans
Asma	Golfe de Guinée	35-40	Universitaire	Mariée	1	Étudiante	Professionnelle	2 ans (Europe 16 ans)
Saratou	Côte atlantique	45-50	Universitaire	Mariée	4	Enseignante au niveau secondaire	Éducatrice	9 ans
Maimou	Sahel	42	Collégial	Mariée	3	Étudiante	Service à la clientèle	12 ans (Reste de l'Amérique 4 ans)
Oumou	Côte atlantique	49	Universitaire	Mariée	2	Étudiante	Travail autonome	11 ans (+15 ans en France)

Noms fictifs	Sous-région de provenance	Tranche d'âge	Niveau d'instruction	Situation matrimoniale	Nombre d'enfants	Occupation professionnelle dans le pays de départ	Occupation professionnelle-Montréal	Durée de présence au Canada
Rahama	Sahel	49	Universitaire	Mariée	6	Travailleuse sociale et commerce informel	Professionnelle - milieu de la santé	14 ans (+ 3 ans aux États-Unis)
Fati	Sahel	34	Secondaire	Mariée	3	Élève	Gérante Restauration	14 ans
Sabine	Sahel	74	Universitaire	Mariée	3	Fonctionnaire et commerce informel	Travail autonome	8 ans (a fait des séjours antérieurement, presque tous les deux ans)
Dijé	Côte Atlantique	60	Universitaire	Veuve	2 (+ 2 neveux)	Professionnelle-centre scientifique	Travail autonome	27 ans
Tilla	Côte atlantique	55	Secondaire	Mariée	4	Commerce informel	En recherche d'emploi	11 ans
Ayyou	Sahel	30	Collégial	Mariée	2	Contractuelle	En formation	5 ans
Amina	Côte atlantique	38	Universitaire	Mariée	4	Service à la clientèle international	Service à la clientèle	7 ans

Noms fictifs	Sous-région de provenance	Tranche d'âge	Niveau d'instruction	Situation matrimoniale	Nombre d'enfants	Occupation professionnelle dans le pays de départ	Occupation professionnelle-Montréal	Durée de présence au Canada
Zara	Sahel	50	Collégial	Mariée	6	En formation	Éducatrice	22 ans (en deux séjours de 4 et 18 ans)
Hali	Sahel	46	Universitaire	Mariée	3	Étudiante et entrepreneure	Travail autonome	11 ans (+ 8 ans aux États-Unis)
Nabia	Sahel	45-50	Collégial	Mariée	2	Agente entreprise privée	Éducatrice	11 ans
Attou	Golfe de Guinée	55-60	Collégial	Mariée	1	Commerce informel	Travail autonome	26 ans
Élise	Golfe de Guinée	35-40	Secondaire	Mariée	3	Commerce informel	Aide éducatrice	5 ans
Dina	Golfe de Guinée	40-45	Universitaire	Mariée	2	Professionnelle entreprise privée	En formation	5 ans
Tina	Sahel	57	Universitaire	Mariée	2	Médecin	Professionnelle	18 ans
Mina	Sahel	57	Universitaire	Divorcée	1	Professionnelle-coopération internationale	En recherche d'emploi	10 ans

Noms fictifs	Sous-région de provenance	Tranche d'âge	Niveau d'instruction	Situation matrimoniale	Nombre d'enfants	Occupation professionnelle dans le pays de départ	Occupation professionnelle-Montréal	Durée de présence au Canada
Joëlle	Sahel	53	Collégial	Mariée	2	Adjointe administrative	Adjointe administrative	5 ans

ANNEXE B

Guide d'entretien

Rappel des questions de recherche

Rappel des questions de recherche :

Question générale

Quels sont les impacts des migrations du Sud global vers le Nord global sur les rapports sociaux de sexe dans lesquels sont insérées les femmes d'Afrique de l'ouest résidant à Montréal ?

Questions spécifiques

1. Les femmes d'origine Ouest-Africaines rencontrent-elles des contraintes liées aux systèmes de domination patriarcal, capitaliste et raciste dans leur trajectoire migratoire du Sud au Nord et, plus spécifiquement, dans leur parcours d'insertion à Montréal ?
2. Comment les femmes ouest-africaines gèrent-elles ces contraintes, le cas échéant ?

Thématiques principales explorées : travail domestique ; accès à l'autonomie économique ; pouvoir décisionnel ; réalisation de soi

Caractéristiques sociodémographiques des participantes :

Âge :

Pays de départ :

Niveau de scolarisation :

Occupation principale :

Situation matrimoniale :

Nombre d'enfants :

Durée de présence à Montréal (au Canada) :

Contexte pré migratoire

1. Parcours scolaire et professionnel

Pouvez-vous nous parler de votre enfance (situation des parents ; frères et sœurs ; activités, etc.) ?

Quel a été votre parcours scolaire ?

Quel a été votre parcours professionnel ?

Avez-vous rencontré des contraintes à ce niveau ?

Si oui, quelles étaient ces contraintes ?

Comment aviez-vous réagi ?

Qu'aviez-vous ressenti en rapport avec cette situation ?

Comment vous expliquez-vous ces contraintes ?

2. Vie familiale

Pouvez-vous nous parler de votre vie familiale ? (Mise en couple ; maternité ; etc.)

Quelles étaient vos responsabilités au sein de la famille ?

Quelles étaient les responsabilités de votre conjoint ?

Comment étaient repartis les travaux domestiques ?

Y-a-t-il des aspects que vous trouviez contraignants dans le cadre de votre vie familiale ?

Si oui quelles étaient les contraintes rencontrées

Quelles ont été les conséquences ?

Comment avez-vous réagi face à ces contraintes ?

Quel est votre sentiment en rapport avec cette situation ?

Comment vous expliquez-vous ces contraintes ?

Si non, qu'est-ce qui explique, selon vous, le fait que vous n'avez rencontré aucune contrainte dans votre vie de familiale ?

Comment décririez-vous le niveau de vie de votre famille dans votre pays d'origine ?

1. Perception de la réalisation de soi

Quel regard portez-vous sur votre parcours au pays d'origine ?

Quels sont les aspects dont vous êtes satisfaite ?

Quels sont les aspects dont vous n'êtes pas satisfaite ?

Contexte migratoire

2. Parcours migratoire

Pouvez-vous nous parler de votre projet migratoire ?

Comment s'est déroulée votre installation ?

Quel a été votre parcours professionnel ?

Avez-vous rencontré des contraintes à ce niveau ?

Quelles étaient ces contraintes ?

Quelles ont été les conséquences ?

Comment avez-vous réagi ?

Comment vous expliquez-vous ces contraintes ?

Quel est votre sentiment en rapport avec cette situation ?

Avez-vous vécu des expériences de racisme ? expliquez

3. Vie familiale

Pouvez-vous nous parler de votre familiale depuis votre arrivée à Montréal (au Canada) ?

Quelles sont vos responsabilités au sein de la famille ?

Quelles sont les responsabilités de votre conjoint ?

Comment sont repartis les travaux domestiques entre les membres de votre famille ?

Y-a-t-il des aspects qui vous paraissent contraignants dans le cadre de votre vie familiale ?

Si oui quelles sont les contraintes rencontrées ?

Quelles sont les conséquences de ces contraintes ?

Comment réagissez-vous face à ces contraintes ?

Quel est votre sentiment en rapport avec cette situation ?

Comment vous expliquez-vous ces contraintes ?

Si non, qu'est-ce qui explique, selon vous, le fait que vous ne rencontrez aucune contrainte dans votre vie de familiale ?

Comment décririez-vous le niveau de vie de votre famille depuis votre installation à Montréal ?

4. Perception de la réalisation de soi

Quel regard portez-vous sur votre parcours jusqu'à aujourd'hui ?

Quels sont les aspects dont vous êtes satisfaite ?

Quels sont les aspects dont vous n'êtes pas satisfaite ?

BIBLIOGRAPHIE

- Abbas, M. (2017). Libre-échange et développement, les Suds dans le système commercial multilatéral *Revue internationale et stratégique*, 4(108), 69-76. <https://www.cairn.info/revue-internationale-et-strategique-2017-4-page-69.htm>
- Abu-Lughod, L. (2002). Do Muslim Women Really Need Saving? Anthropological Reflections on Cultural Relativism and Its Others. *American Anthropologist*, 104(3), 783-790.
- Abu-Lughod, L. (2006). The Debate about Gender, Religion, and Rights: Thoughts of a Middle East Anthropologist. *MLA*, 121(5), 1621-1630.
- Adjamagbo, A., Gastineau, B. et Kpadonou, N. (2017). Travail-famille : un défi pour les femmes à Cotonou. *Recherches féministes*, 29(2), 17-41. <https://doi.org/10.7202/1038719ar>
- Agbohoun, N. (2008). *Le Franc CFA et l'Euro contre l'Afrique* (L. p. d. N. I. Laballery, dir.). Éditions Solidarité Mondiale.
- Ahonoukoun, L. V. (2016). *La réglementation du travail domestique au Bénin et les apports de la convention 189 de l'OIT* [mémoire, UQAM]. Montréal.
- Akindès, F. (2004). *Les racines de la crise militaro-politique en Côte d'Ivoire*. Dans Codesria (dir.), (p. 51). Dakar : Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique (CODESRIA).
- Alidou D., O. (2005). *Engaging Modernity: Muslim Women and the Politics of Agency in Postcolonial Niger*. The University of Wisconsin Press.
- Amadiume, I. (1987). *Male Daughters, Female Husbands : Gender and Sex in an African Society*. Zed Books.
- Amadou Sani, M. et Atodjinou, C. M. (2012). *État et dynamique des langues nationales et de la langue française au Bénin*.
- Amin, S. (2002). Mondialisation ou apartheid à l'échelle mondiale? *Actuel Marx*, 1(31), 13-40. <https://doi.org/10.3917/amx.031.0013>
- Antoine P., Djiré, M. et Nanitelamio, J. (1998). Au cœur des relations hommes-femmes : polygamie et divorce. Dans P. Antoine, D. Ouedraogo et V. Piché (dir.), *Trois générations de citoyens au Sahel, trente ans d'histoire sociale à Dakar et à Bamako*. L'Harmattan.
- Asal, H. (2016). *Se dire arabe au Canada : Un siècle d'histoire migratoire*. Les Presses de l'Université de Montréal. <https://www.jstor.org/stable/10.2307/j.ctv69t87m>
<https://public.ebookcentral.proquest.com/choice/publicfullrecord.aspx?p=4794143>
- Asal, H. I., Jean-Sébastien; Montminy, Karina. (2019). *Les actes haineux à caractère xénophobe, notamment islamophobe : résultats d'une recherche menée à travers le Québec*. https://www.cdpcj.qc.ca/storage/app/media/publications/etude_actes_haineux.pdf
- At Allah, L. (2013). *L'intégration socioprofessionnelle des femmes libanaises mariées et immigrées au Québec* UQAM]. Montréal.
- Atak, I. (2012). La sécurisation des contrôles migratoires et le droit d'asile en Europe et au Canada. Dans Q. PUQ (dir.), *M. Labelle, J. Couture et F.W. Remiggi (dir)La communauté politique en question: Regards croisés sur l'immigration, la citoyenneté, la diversité et le pouvoir* (p. 47-69).
- Atak, I. (2018). La mesure relative aux « pays d'origine désignés » : une analyse des liens entre la politique d'asile et la migration irrégulière au Canada. *Migrations Société*, 171(1), 19-34. <https://doi.org/10.3917/migra.171.0019>
- Audet, R. (2009). *Du Tiers-Monde au Sud global, le renouveau de l'activisme diplomatique des pays en développement à l'OMC, une analyse du discours et des formes organisationnelles* UQAM].
- Ba, E. H. M. F. D. (2021). Le confiage : une culture et/ou un système de protection de l'enfance ? Dans *Parentalité(s) et après ?* (p. 313-336). Ères. <https://doi.org/10.3917/eres.meyer.2021.01.0313>.

- Bancel, N. et Tsoukala, A. (2003). La stigmatisation de "l'étranger" : un phénomène européen. *Hommes & Migrations*, 53-65. https://www.persee.fr/doc/homig_1142-852x_2003_num_1241_1_3948
- Bannerji, H. (2000). *The Dark Side of the Nation: Essays on Multiculturalism, Nationalism and Gender*. Canadian Scholars Press.
- Bassey, N. (2012). *To cook a continent, destructive extraction and the climate crisis in Africa*. Pambazuka Press.
- Béland, G. (2022). Attentat de la grande mosquée de Québec; Un film d'horreur sans fin. *La presse, Actualités*. <https://www.lapresse.ca/actualites/2022-01-28/attentat-de-la-grande-mosquee-de-quebec/un-film-d-horreur-sans-fin.php>
- Belguendouz, A. (2005, mis en ligne le 07 janvier 2010, consulté le 19 juillet 2022). « Expansion et sous-traitance des logiques d'enfermement de l'Union européenne : l'exemple du Maroc ». *Cultures & Conflits*, 57. <https://doi.org/https://doi.org/10.4000/conflits.1754>
- Benelli, N. (2011). Divisions sexuelle et raciale du travail dans un sale boulot féminin. L'exemple du nettoyage en Suisse. *Raison présente*, 178(1), 95-104. <https://doi.org/10.3406/raipr.2011.4307>
- Benelli, N., Delphy, C., Falquet, J., Hamel, C., Hertz, E. et Roux, P. (2006). Les approches postcoloniales: apports pour un féminisme antiraciste. *Nouvelles Questions Féministes*, 25(3).
- Benquet, P. (réalis.). (2010). *FrançAfrique: La raison d'État et l'argent roi* F. Compagnie des phares et balises Compagnie des phares et balises, France 2.
- Bertaux, D. (1980). L'APPROCHE BIOGRAPHIQUE : SA VALIDITÉ MÉTHODOLOGIQUE, SES POTENTIALITÉS. *Cahiers Internationaux de Sociologie*, 69, 197-225. <http://www.jstor.org/stable/40689912>
- Berthelot, J. (2017). UE-Afrique : des accords de paupérisation. *Plein droit*, 114(3), 19-22. <https://doi.org/10.3917/pld.114.0019>
- Bigo, D. (2003). Comment douter de la sécurité ? *Hommes & Migrations*, 32-42. https://www.persee.fr/doc/homig_1142-852x_2003_num_1241_1_3946
- Bilge, S. (2010). « "... alors que nous, Québécois, nos femmes sont égales à nous et nous les aimons ainsi" : la patrouille des frontières au nom de l'égalité de genre dans une "nation" en quête de souveraineté ». *Sociologie et sociétés*, 42(1), 197-226. <https://doi.org/10.7202/043963ar>
- Bilge, S. (2012). Mapping Québécois Sexual Nationalism in Times of 'Crisis of Reasonable Accommodations'. *Journal of Intercultural Studies*, 33(3), 303-318. <https://doi.org/10.1080/07256868.2012.673473>
- Bilge, S. (2013). Reading the Racial Subtext of the Québécois Accommodation Controversy : An Analytics of Racialized Governmentality. *Politikon : South African Journal of Political Studies*, 40(1), 157-181.
- Bilge, S. (2015). Le blanchiment de l'intersectionnalité *Recherches Feministes* 28(2), 20.
- Bilodeau, A. et Turgeon, L. (2014). L'immigration : Une menace pour la culture québécoise? Portrait et analyses des perceptions régionales. *Canadian Journal of Political Science*, 47(02), 281-305. <https://doi.org/10.1017/s0008423914000444>
- BIT. (2013). *Éliminer le travail des enfants dans le travail domestique et protéger les jeunes travailleurs contre les conditions de travail abusives*.
- Blais, M. (2012). Y a-t-il un "cycle de la violence antiféministe? Les effets de l'antiféminisme selon les féministes québécoises *Recherches féministes*, 25(1), 127-149.
- Blanchard, E. et Rodier, C. (2016). « Crise migratoire » : ce que cachent les mots. *Plein droit*, 111(4), 3-6. <https://doi.org/10.3917/pld.111.0003>
- Boidin, C. (2009). Études décoloniales et postcoloniales dans les débats français. *Cahiers des Amériques latines*, 62. <https://doi.org/10.4000/cal.1620>
- Boly, H. (2013). *Les déterminants du travail domestique des enfants dans l'unité familiale en Côte d'Ivoire; aspects extensifs et intensifs* [Mémoire, Université Laval]. Québec.
- Boniface, P. (2008). Les opérations militaires extérieures *Pouvoirs*, 2(125), 55-67.
- Bonnardel, R. (1991). Femmes, villes, informel en Afrique au sud du Sahara. Dans C. Coquery-Vidrovitch et S. Nedelec (dir.), *Tiers-mondes: l'informel en question*. L'Harmattan.

- Borrel, T. B. Y., Amzat; Collombat, Benoît; Deltombe, Thomas (dir.). (2021). *L'Empire qui ne veut pas mourir: Une histoire de la Françafrique*. Seuil.
- Bouamama, S. (2014). *Figures de la révolution africaine, de Kenyatta à Sankara*. La découverte.
- Bouamama, S. (2016). *La Tricontinentale : les peuples du tiers-monde à l'assaut du ciel*. Syllepse
- Bouardat, B. et Boulet, M. (2007). Détérioration des salaires des nouveaux immigrants au Québec par rapport à l'Ontario et à la Colombe-Britannique. *IRPP Choix*, 13(7).
- Bouardat, B. et Boulet, M. (2010). *Immigration au Québec : politiques et intégration au marché de l'emploi* (Rapport de projet, Issue).
- Bouardat, B. et Connolly, M. (2013). Évolution de l'accès à l'emploi et des conditions de travail des immigrants au Québec, en Ontario et en Colombie-Britannique entre 2006 et 2012. *CIRANO*, 28.
- Boukari-Yabara, A. (2014). *Africa Unite ! une histoire du panafricanisme*. La Découverte.
- Boulet, M. (2013). *Qualité de l'emploi*
- Boulet, M. et Le Bourdais, C. (2019). Partage des rôles dans les couples à deux revenus et satisfaction de l'équilibre travail-famille selon le genre. *Cahiers de recherche sociologique*(63), 111-131. <https://doi.org/10.7202/1055721ar>
- Boyer, F. et Chappart, P. (2018). Les frontières européennes au Niger. *Vacarme*, 83(2), 92-98. <https://doi.org/10.3917/vaca.083.0092>
- Brahim, R. (2020). *La race tue deux fois : une histoire des crimes racistes en France (1970-2000)*. Editions Syllepse.
- Camara, F. K. (2014). Teaching, Promoting, and Implementing Human Rights Instruments in Africa: The Need to Contextualize *Global Business & Development Law Journal* 27(1), 25.
- Cardu, H. et Sanschagrin, M. (2002). Les femmes et la migration : les représentations identitaires et les stratégies devant les obstacles à l'insertion socioprofessionnelle à Québec. *Recherches féministes*, 15(2), 87. <https://doi.org/10.7202/006512ar>
- Césaire, A. (1955). *Discours sur le colonialisme*. Présence africaine.
- Chadi, M., en collaboration avec, Litovchenko, T., Chouakri, Y., Crouillère, M. et Fecih, Y. (2012). *Rapport de tournée auprès des femmes immigrées et racisée*.
- Charles, C. et Chappart, P. (2017). L'UE prend les frontières africaines pour les siennes. *Plein droit*, 114(3), 7-10. <https://doi.org/10.3917/pld.114.0007>
- Charron, C. (2016). Travailler et survivre aux marges de l'emploi à Québec dans la deuxième moitié du XXe siècle : récits de travail domestique rémunéré. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 69(1-2), 77-97. <https://doi.org/10.7202/1034590ar>
- Charron, C. (2018). Héritage ancillaire et recomposition des rapports de pouvoirs autour du travail domestique rémunéré dans le Québec contemporain : le cas de la ville de Québec. *Recherches féministes*, 30(2), 119-137. <https://doi.org/10.7202/1043925ar>
- Chicha, M.-T. (2009). *Le mirage de l'égalité : les immigrées hautement qualifiées à Montréal*.
- Chicha, M.-T. et Charest, É. (2009). *Accès à l'égalité et gestion de la diversité : une jonction indispensable* (Gestion, Issue, 34(3).
- Chicha, M.-T. et Charest, É. (2013). *Le Québec et les programmes d'accès à l'égalité : Un rendez-vous manqué? Analyse critique de l'évolution des programmes d'accès à l'égalité depuis 1985*.
- Chicha, M.-T. et Deraedt, E. (2009). *Genre, migration et déqualification : des trajectoires contrastées : étude de cas de travailleuses migrantes à Genève*, 97.
- Chicha, M.-T. et Éric, C. (2008). *L'intégration des immigrés sur le marché du travail à Montréal : politiques et enjeux IRPP Choix* (vol. 14).
- Chouakri, Y. (2009). *Femmes immigrantes nouvellement arrivées et égalité entre les sexes: État de la situation dans la région de Montréal* (La caravane des solidarités, Issue).
- Cognet, M. (2020). Les services de santé : lieu d'un racisme méconnu. Dans *Racismes de France* (p. 74-86). La Découverte. <https://doi.org/10.3917/dec.slaou.2020.01.0074>.

- Connell, R. (2014). Rethinking Gender from the South. *Feminist Studies* 40(3), 518-539. <https://www.jstor.org/stable/10.15767/feministstudies.40.3.518>
- Connell, R. (2018). Decolonizing Sociology. *Contemporary Sociology: A Journal of Reviews*, 47(4), 399-407. <https://doi.org/10.1177/0094306118779811>
- Coquery-Vidrovitch, C. (1997). Histoire des Femmes d'Afrique. *Clio*(6). <https://doi.org/10.4000/cli0.373>
- Coquery-Vidrovitch, C. (2013a). IV. Les femmes de pouvoir. Dans *Les Africaines* (p. 64-81). La Découverte. <https://www.cairn.info/les-africaines--9782707175458-page-64.htm>
https://www.cairn.info/load_pdf.php?ID_ARTICLE=DEC_COQUE_2013_02_0064.
- Coquery-Vidrovitch, C. (2013b). IX. Les femmes et le commerce. Dans *Les Africaines* (p. 155-177). La Découverte. <https://www.cairn.info/les-africaines--9782707175458-page-155.htm>
https://www.cairn.info/load_pdf.php?ID_ARTICLE=DEC_COQUE_2013_02_0155.
- Coquery-Vidrovitch, C. (2013c). V. Identité et culture féminines. Dans *Les Africaines* (p. 82-100). La Découverte. <https://www.cairn.info/les-africaines--9782707175458-page-82.htm>
https://www.cairn.info/load_pdf.php?ID_ARTICLE=DEC_COQUE_2013_02_0082.
- Coquery-Vidrovitch, C. (2013d). XIII. Femmes et pauvreté : l'avenir de l'informel féminin. Dans *Les Africaines* (p. 219-224). La Découverte. <https://www.cairn.info/les-africaines--9782707175458-page-219.htm>
- Cordonnier, R. (1982). *Femmes africaines et commerce: les revendeuses de tissu de la ville de Lomé (Togo)*.
- Courcy, I. D. R.-P., Catherine; Modak, Marianne. (2016). Appréhender l'invisible : réflexions sur un dispositif méthodologique élaboré pour l'analyse du travail domestique *Recherches féministes*, 29(1), 51-69.
- Coutu, B. (2012). *Construire des gens avec des projets? contribution à une sociologie politique de l'impérialisme et de l'intervention humanitaire* UQAM]. Montréal.
- Crenshaw, K. W. (2005). Cartographies des marges : intersectionnalité, politique de l'identité et violences contre les femmes de couleur. *Cahiers du Genre*, 39(2), 51. <https://doi.org/10.3917/cdge.039.0051>
- d'Arripe, A., Oboeuf, A. et Routier, C. (2014). L'approche inductive : cinq facteurs propices à son émergence. *Approches inductives*, 1(1), 96-124. <https://doi.org/https://doi.org/10.7202/1025747ar>
- Dados, N. et Connell, R. (2012). The Global South. *Contexts*, 11(1), 12-13. <https://doi.org/10.1177/1536504212436479>
- Dagenais, H. (1987). Méthodologie féministe et anthropologie : une alliance possible *Anthropologie et sociétés* 11(1), 19-43.
- Dali, C. S. (2019). L'organisation internationale de la Francophonie : Instrument de Développement ou de Dependance. *Revue africaine de sociologie*, 23(1), 4-18. <https://www.ajol.info/index.php/ajol>
- Daune-Richard, A.-M. et Devreux, A.-M. (1992). Rapports sociaux de sexe et conceptualisation sociologique. *Recherches féministes*, 5(2).
- De Almeida Mendes, A. (2016, mis en ligne le 15 décembre 2018, consulté le 14 septembre 2022). « Le Portugal et l'Atlantique », *Rives méditerranéennes Rives méditerranéennes*, 53. <https://doi.org/https://doi.org/10.4000/rives.5152>
- De Alwis, M. (2004). The purity of displacement and the reterritorialization of longing. Muslim DDPs in Northwestern Sri Lanka. Dans W. Gilles et J. Hyndman (dir.), *Sites of Violence. Gender and Conflict Zones* (p. 213-231). University of California Press.
- Debelder, J. (2020). « Le délit de solidarité : de l'hospitalité à la désobéissance civile ? ». *Analyses de l'IRFAM*(11).
- Debest, C. (2016). Yves Bonnardel : La domination adulte. L'oppression des mineurs. *Nouvelles Questions Féministes*, 35(1), 176-181. <https://doi.org/10.3917/ngf.351.0176>

- Degavre, F. M., Laura (2016). Le concept de défamilialisation à l'épreuve du care transnational. l'exclusion des travailleuses migrantes domestiques des politiques de care. *Caisse nationale d'allocations familiales* | « *Informations sociales*, 3(194), 50-60. <https://doi.org/https://www.cairn.info/revue-informations-sociales>
- Delphy, C. (2008). *Classer, dominer : qui sont les "autres"?* La Fabrique.
- Delphy, C. (2013a). *L'ennemi principal : Économie politique du patriarcat* (vol. 1). Syllepse.
- Delphy, C. (2013b). *L'ennemi principal : Penser le genre* (vol. 2). Syllepse.
- Delphy, C. (2015). *Pour une théorie générale de l'exploitation* Syllepse.
- Deneault, A. (2016). *Une escroquerie légalisée*. Les Éditions Écosociété.
- Deneault, A., Abadie, D. et Sacher, W. (2008). *Noir Canada : pillage, criminalité et corruption en Afrique*. Les Éditions Écosociété.
- Devi S., U., Widding Isaksen, L. et Hochschild R., A. (2010). La crise mondiale du care: point de vue de la mère et de l'enfant Dans J. F. e. al. (dir.), *Le sexe de la mondialisation* (p. 122-136). Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.)« Académique »
- Diarra Doka, M. (1998). Femmes et micro-économie. Le petit crédit. Dans Y. Preiswerk, & Zwahlen, A. (dir.), *Les silences pudiques de l'économie : Économie et rapports sociaux entre hommes et femmes*. Graduate Institute Publications. <https://doi.org/doi:10.4000/books.iheid.6032>.
- Diarra, F.-A. (1971). *Femmes africaines en devenir: les femmes zarma du Niger*. éd. Anthropos.
- Dinucci, M. (2014). L'art de la guerre, le dépeçage de la Libye *NAQD*, 1(31), 143-151. <https://www.cairn.info/revue-naqd-2014-1-page-143.htm>
- Dinucci, M. (2014). Les missionnaires de l'africom *NAQD*, 1(31), 271-283 <https://www.cairn.info/revue-naqd-2014-1-page-271.htm>
- Diop, A. (2013). Allocution de Cheikh Anta Diop à la jeunesse du Niger. *NAQD*, 30(1), 215-216. <https://doi.org/10.3917/naqd.030.0215>
- Diop, B. B. (2010). Langues africaines et création littéraire. *Africultures*, 82(3), 134-144. <https://doi.org/10.3917/afcul.082.0134>
- Diop, B. B. T., Odile; Verschave, François-Xavier (2005). *Nérophobie*. Les arènes.
- Diop, C. A. (1954). *Nations nègres et culture*. Présence Africaine.
- Diop, C. A. (1960). *L'Afrique Noire précoloniale*. Présence Africaine.
- Diop, C. A. (1981). *Civilisation ou Barbarie-Anthropologie sans complaisance*. Présence Africaine.
- Diop, C. A. (1982). *L'unité culturelle de l'Afrique Noire*. Présence Africaine.
- Diop, M.-C. (2001). *Les politiques sociales en Afrique de l'Ouest: Quels changements depuis le Sommet de Copenhague? Synthèse des études de cas (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali, Sénégal)* (Politique sociale et développement, Document du programme, Issue 5).
- Dufour, F. G. et Forcier, M. (2015). Immigration, néoconservatisme et néolibéralisme après la crise de 2008 : le nouveau régime de citoyenneté canadien à la lumière des trajectoires européennes. *Revue Interventions économiques*, 52.
- Dulucq, S. et Goerg, O. (2004). Le fait colonial au miroir des colonisées ; femmes, genre et colonisation : un bilan des recherches francophones en histoire de l'Afrique subsaharienne (1950-2003) Dans A. Hugon (dir.), *Histoire des femmes en situation coloniale- Afrique et Asie, XXe siècle* Karthala.
- Dupuis-Déri, F. (2012). « Le discours de la "crise de la masculinité" comme refus de l'égalité entre les sexes : histoire d'une rhétorique antiféministe » *Recherches féministes*, 25(1), 89-109.
- Dupuis-Déri, F. (2013). L'antiféminisme d'État. *Lien social et Politiques*, 69, 163-180.
- Dussuet, A. (2018). Le « travail domestique » : une construction théorique féministe interrompue. *Recherches féministes*, 30(2), 101-117. <https://doi.org/10.7202/1043924ar>
- Eid, P. (2002). *Ethnic and religious identity retention among second-generation arab youth in Montréal* University of Toronto]. Toronto.

- Eid, P. (2007). Introduction. Dans M. Potvin, P. Eid et N. Venel (dir.), *La deuxième génération issue de l'immigration. Une comparaison France-Québec* (p. 17-36). Éditions Athéna.
- Eid, P. (2012a). Les programmes des travailleurs étrangers temporaires au Canada : Une arme d'exploitation massive? . *Bulletin de l'Observatoire international sur le racisme et les discriminations*, 8(1), 13-16.
- Eid, P. (2012b). Mesurer la discrimination à l'embauche subie par les minorités racisées : résultats d'un « testing » mené dans le grand Montréal.
- Eid, P. (2015). Balancing agency, gender and race: how do Muslim female teenagers in Quebec negotiate the social meanings embedded in the hijab? *Ethnic and Racial Studies*, 38(11), 1902-1917. <https://doi.org/10.1080/01419870.2015.1005645>
- Eid, P. (2016). Les nouveaux habits du racisme au Québec: l'altérisation des arabo-musulmans et la (re)négociation du Nous national. Dans D. Lamoureux et F. Dupuis-Déri (dir.), *Criminalisation de l'opposition, pathologisation des marges*. Mobilisations.
- Eid, P. (2018). Les majorités nationales ont-elles une couleur ? Réflexions sur l'utilité de la catégorie de « blancheur » pour la sociologie du racisme. *Sociologie et sociétés*, 50(2), 125-149. <https://doi.org/https://doi.org/10.7202/1066816ar>
- Eid, P. (2022). « La déqualification et les inégalités salariales: les effets croisés du statut d'immigrant, de la « race » et du genre » Dans M. Paquet (dir.), *Nouvelles dynamiques de l'immigration au Québec* Presse de l'université de Montréal.
- Eid, P., Magloire, J. et Turenne, M. t. (2011). *Profilage racial et discrimination systémique des jeunes racisés*.
- Eid, P., Meisson, A. et Quérat, M. (2012). *Mesurer la discrimination à l'embauche subie par les minorités racisées: résultat d'un "testing" mené dans le Grand Montréal*.
- Etemad, B. (2007). Pour une approche démographique de l'expansion coloniale de l'Europe. *Annales de démographie historique*, 113(1), 13-32. <https://doi.org/10.3917/adh.113.0013>
- Etienne, M. (1979, 01-09-2019). Maternité sociale, rapports d'adoption et pouvoir des femmes chez les Baoulé (Côte d'Ivoire) *L'Homme*, 19(3/4), 63-107. <https://www.jstor.org/stable/25131574>
- Faligot, R. (2013). *Tricontinentale*. La Découverte.
- Fall, A. S. (2003). *Enjeux et défis de la migration internationale de travail ouest-africaine* (Cahiers des migrations internationales, Issue, 62F).
- Falquet, J., Flores Espinola, A. et Lugones, M. a. (2019). La colonialité du genre. *Les cahiers du CEDREF*(23), 46-89. <https://doi.org/10.4000/cedref.1196>
- Fanon, F. (1952). *Peau noire, masques blancs* (Éditions du Seuil éd.).
- Fanon, F. (2002a). *Les damnés de la terre*. La Découverte.
- Fanon, F. (2002b). *Les damnés de la terre* (3e éd.). La découverte.
- Fanon, F. (2002c). Racisme et culture. *Présence Africaine*, 1(166-167), 77-84. <https://doi.org/DOI10.3917/presa.165.0077>
- Fanon, F. (2012). Fondement réciproque de la culture nationale et des luttes de libération. *Présence Africaine*, 185-186(1), 209. <https://doi.org/10.3917/presa.185.0209>
- Ferah, M. (2021). Fusillades entre gangs de rue à Montréal-Nord « Ce sont les mères de famille qui paient ». *La presse*. <https://www.lapresse.ca/actualites/2021-02-02/fusillades-entre-gangs-de-rue-a-montreal-nord/ce-sont-les-meres-de-famille-qui-paient.php>
- Feuer, G. (1973). La révision des accords de coopération franco-africains et franco-malgaches. *Annuaire français de droit international*, 19(1), 720-739. <https://doi.org/10.3406/afdi.1973.2234>
- FFQ. (2016). *Rapport d'activité 2015-2016*.
- Fillaud, L. (2001). *Socialisation au quotidien de femmes immigrées maghrébines à Montréal: État, acteurs et trajectoires biographiques* Université Laval]. Québec.
- Gabaccia R., D. (2015). Genre et migrations dans les études atlantiques de 1500 à nos jours. *Revue européenne des migrations internationales*, 31(1). <https://doi.org/10.4000/remi.7159>

- Gabas, J.-J. et Ribier, V. (2013). Les déterminants politiques de la mesure de l'aide au développement. *Revue Tiers Monde*, 213(1), 33-50. <https://doi.org/10.3917/rtm.213.0033>
- Gassama, A. (2005). Les marchés du travail domestique au Sénégal. *De Boeck Supérieur | « Innovations »* 2(22), 171-184.
- Gay, D. (2004). *Les Noirs du Québec 1629-1900* (vol. 9). Les éditions du Septentrion.
- Gay, D. (2005). Marcel Trudel, Deux siècles d'esclavage au Québec, (suivi du Dictionnaire des esclaves et de leurs propriétaires au Canada français (sur CD-ROM], 490 p.), Montréal, Hurtubise HMH, 2004, 405 p. (Cahiers du Québec, Histoire.). *Recherches sociographiques*, 46(3). <https://doi.org/10.7202/012483ar>
- Gazibo, M. (1998). *Gloire et misères du mouvement syndical nigérien Politique africaine* (pp. 126-134) : Karthala.
- Gentelet, K. et Vaugrante, B. (2014). Pour lutter contre le racisme et la discrimination envers les Autochtones: une approche systémique et de la volonté politique. *Bulletin de l'Observatoire international sur le racisme et les discriminations*, 9(1), 5-8.
- Gilles, D. (2008-2009). La norme esclavagiste, entre pratique coutumière et norme étatique : les esclaves panis et leur condition juridique au Canada (XVIIe - XVIIIe s.) ». *Revue de droit d'Ottawa*, 40(1), 73-114.
- Glenn, E. N. (2011). Constructing Citizenship. *American Sociological Review*, 76(1), 1-24. <https://doi.org/10.1177/0003122411398443>
- Glenn, E. N. (2015). Settler Colonialism as Structure. *Sociology of Race and Ethnicity*, 1(1), 52-72. <https://doi.org/10.1177/2332649214560440>
- Gomez-Perez, M. (2018). Prêchuses arabisantes à Dakar et à Ouagadougou : des logiques d'individualisation et d'individuation. *Anthropologie et Sociétés*, 42(1), 205-226. <https://doi.org/https://doi.org/10.7202/1045130ar>
- Granvaud, R. (2014). Interventions militaires françaises en Afrique, nouvelle donne géopolitique NAQD, 1(31), 247-269. <https://www.cairn.info/revue-naqd-2014-1-page-247.htm>
- Grieco, M. E. et Boyd, M. (1998, 1998). Women and Migration : Incorporating Gender into International Migration Theory.
- Grihom, M.-J. (2015). Pourquoi le silence des femmes ? Violence sexuelle et lien de couple. *Dialogue*, 208(2), 71-84. <https://doi.org/10.3917/dia.208.0071>
- Grosfoguel, R. (2006). Les implications des altérités épistémiques dans la redefinition du capitalisme global: Transmodernité, pensée frontalière et colonialité globale *Multitudes*, 3(26), 51-74. <https://doi.org/10.3917/mult.026.0051>
- Grosfoguel, R. (2009). Les immigrés caribéens dans les métropoles du système-monde capitaliste et la « colonialité du pouvoir *Cahiers des Amériques latines*, 62, 59-82. <https://doi.org/10.4000/cal.1536>
- Grosfoguel, R. (2011). Decolonizing Post-Colonial Studies and Paradigms of Political-Economy: Transmodernity, Decolonial Thinking, and Global Coloniality. *Transmodernity : Journal of Peripheral Cultural Production of the Luso-Hispanic World*, 1(1).
- Grosfoguel, R. (2013). The Structure of Knowledge in Westernized Universities: Epistemic Racism/Sexism and the Four Genocides/Epistemicides of the Long 16th Century. *Human Architecture: Journal of the Sociology of Self-Knowledge*, 11(1), Art. 8.
- Guillaumin, C. (2016). *Sexe, race et pratique de pouvoir, l'idée de nature*. Éditions iXe.
- Guillemette, F. et Luckerhoff, J. (2009). L'induction en méthodologie de la théorisation enracinée (MTE). *Recherches qualitatives*, 28(2), 4-21. <https://doi.org/https://doi.org/10.7202/1085270ar>
- Hage, G. (2000). White Multiculturalism: A Manual for the Proper Usage of Ethnics. Dans *White nation, fantasies of white supremacy in a multicultural society* (p. 117-140). Routledge.
- Haicault, M. (2005). La Doxa de sexe, une approche du symbolique dans les rapports sociaux de sexe. *Recherches féministes*, 6(2), 7-20. <https://doi.org/10.7202/057748ar>

- Haicault, M. (2012). Autour d'agency. Un nouveau paradigme pour les recherches de Genre. *Rives méditerranéennes*(41), 11-24. <https://doi.org/10.4000/rives.4105>
- Haince, M.-C. (2010a). *Au cœur des institutions d'immigration : dispositifs, gestion et contrôle migratoire au Canada* Université de Montréal].
- Haince, M.-C. (2010b). *Au cœur des institutions d'immigration : dispositifs, gestion et contrôle migratoire au Canada* Université de Montréal].
- Hamidullah, M. (1958). L'Afrique découvre l'Amérique avant Christophe Colomb. *Présence Africaine, XVIII-XIX*(1), 173. <https://doi.org/10.3917/presa.9581.0173>
- Harvey, V. (2019). Papa 2.0 au Québec. La légitimité du père dans l'utilisation des semaines parentales. *Cahiers de recherche sociologique*(63), 67-84. <https://doi.org/10.7202/1055719ar>
- Hassane Ousmane, H. (2009). *Le travail d'aide domestique chez les petites filles de Maradi (Niger) : une étude exploratoire* [Mémoire, Université Laval]. Québec.
- Henchoz, C. (2014). Des effets pervers des politiques d'égalité. L'exemple de la Suisse et du Québec. *SociologieS* <http://sociologies.revues.org/4635>
- Hill Collins, P. (2015). Toujours courageuses [brave] ? Le féminisme noir en tant que projet de justice sociale. *Les cahiers du CEDREF*(20).
- Hurtado López, F. (2009). Pensée critique latino-américaine : de la philosophie de la libération au tournant décolonial. *Cahiers des Amériques latines* 62. <https://doi.org/10.4000/cal.1509>
- Hyppolite, I. (2009). *Contributions au développement socioéconomique de la région d'Edmonton par les femmes africaines noires francophones immigrées entre 2000 et 2006* University of Alberta]. Edmonton.
- Igué, J. O. (1993). Echanges et espaces de développement : cas de l'Afrique de l'Ouest. *Travaux de l'Institut de Géographie de Reims*, 19-39. https://www.persee.fr/doc/tigr_0048-7163_1993_num_83_1_1611
- Imam, M. A. (2004). Intégrer le genre aux sciences sociales africaines. Dans M. A. Imam, A. Mama et F. Sow (dir.), *Sexe, genre et société, engendrer les sciences sociales africaines*. CODESRIA-Khartala.
- Ineotroza, J. A. (2010). Femmes (im)migrantes latino-américaines et marché du travail : entre care et colonialité *NADQ*, 1(28), 99-110.
- Judy Vashti Persad et Lukas, S. (2002). "No Hijab Is Permitted

Here"A Study on the Experiences of Muslim Women

Wearing Hijab Applying for Work in the

Manufacturing, Sales and Service Sectors (Women Working With Immigrant Women, Issue.

juteau, D. (2015). *L'ethnicité et ses frontières*. Les Presses de l'Université de Montréal.

Kabbanji, L. (2011). Vers une reconfiguration de l'agenda politique migratoire en Afrique de l'Ouest. *Études internationales*, 42(1), 47-71. <https://doi.org/10.7202/045877ar>

Kandji, S. (1999). L'excision : de la circoncision négro-pharaonique à la clitoridectomie sémito-orientale: Des sources traditionnelles islamiques. *Présence Africaine Nouvelle série*(No. 160), 42-54 URL: <https://www.jstor.org/stable/24352004>

Kane, O.) les intellectuels non europhones.

Kanouté, F. et Lafortune, G. (2000). *Familles québécoises d'origine "immigrante" : Les dynamiques de "l'établissement"*. Les Presses de l'Université de Montréal. <http://ebookcentral.proquest.com/lib/uqam/detail.action?docID=3280490>

Kanouté, F., Vatz Laaroussi, M. I., Rachédi, L. et Tchimou Doffouchi, M. (2008). *Familles et réussite scolaire d'élèves immigrants du secondaire* *Revue des sciences de l'éducation* (vol. 34, pp. 265-289).

- Karakayali, S. et Steinhilper, E. (2019). L'« été de l'accueil » en Allemagne : les deux versants du bénévolat en temps de « crise des réfugiés ». Dans *La crise de l'accueil* (p. 251-271). La Découverte. <https://doi.org/10.3917/dec.lende.2019.01.0251>.
- Kergoat, D. (2001). Le rapport social de sexe. De la reproduction des rapports sociaux à leur subversion. *Actuel Marx*, 30, 85-100.
- Kergoat, D. (2004). Division sexuelle du travail et rapports sociaux de sexe. Dans H. Hirata, F. Laborie, H. Le Doaré et D. Senotier (dir.), *Dictionnaire critique du féminisme* (p. 35-44). PUF.
- Kergoat, D. (2005). Les rapports sociaux et la division du travail entre les sexes. Dans M. Maruani (dir.), *Genre et sociétés l'état des savoirs*. La Découverte.
- Komoe, M. (2005). *L'intégration des femmes immigrantes au marché du travail au Québec* UQAM]. Montréal.
- Labelle, M. et Salée, D. (1999). La citoyenneté en question: l'État canadien face à l'immigration et à la diversité nationale et culturelle. *Sociologie et sociétés*, 31(2), 125-144.
- Ladner, K. et Michael, O. (2004). De l'« infériorité négociée » à l'« inutilité de négocier » : la Loi sur la gouvernance des Premières Nations et le maintien de la politique coloniale. *Politique et Sociétés*, 23(1), 59. <https://doi.org/10.7202/009507ar>
- Lagacé, P. (2021). La couleur du crime. *La presse*, Chroniques. <https://www.lapresse.ca/actualites/chroniques/2021-12-03/la-couleur-du-crime.php>
- Lamoureux, D. (2014). Dissonances identitaires. *Politique et Sociétés*, 33(1), 61. <https://doi.org/10.7202/1025587ar>
- Lamoureux, D. et Pfefferkorn, R. (2006). *L'autonomie des femmes en question, antiféminisme et résistances en Amérique et en Europe; l'Harmattan, 2006*. L'Harmattan.
- Latouche, S. (1988). Contribution à l'histoire du concept de développement. Dans C. Coquery-Vidrovitch et J. Piel (dir.), *Pour une histoire du développement*. L'Harmattan.
- Latouche, S. (2011). *Décoloniser l'imaginaire : la pensée créative contre l'économie de l'absurde*. Parangon/Vs.
- Laurin, N. (1997). Négocier l'impossible. Du féminisme actuel au Québec et au Canada. *Les cahiers du CEDREF*, 6, 25-34.
- Lee, J. et Zhou, M. (2015). *The Asian American Achievement Paradox*. Russel Sage Foundation.
- Legault-Leclair, J. (2020). La fonctionnaire et le hijab. Liberté de religion et laïcité dans les institutions publiques québécoises, de Bertrand Lavoie, Québec, Les Presses de l'Université de Montréal, 2018, 197 p. *Politique et Sociétés*, 39(2), 188-190. <https://doi.org/https://doi.org/10.7202/1070049ar>
- Lendaro, A. (2019). Le réfugié, le migrant économique et le passeur. Ce que catégoriser veut dire, ou le poids des mots. Dans *La crise de l'accueil* (p. 97-118). La Découverte. <https://doi.org/10.3917/dec.lende.2019.01.0097>.
- Lendaro, A., Watch, S., Ferré, N., Sajn, S., Mennesson, S., Rannoux, J. et Kenny, O. (2021, 2021-07). *Le délit de solidarité dans les Alpes Maritimes. De l'impact des procès sur les mouvements sociaux*. Congrès de l'Association Française de Sociologie, Lille, France. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-03511010>
- Lenoir-Achdjian, A., Arcand, S., Helly, D., Drainville, I. et Vatz Laaroussi, M. (2009). *Les difficultés d'insertion en emploi des immigrants du Maghreb au Québec : une question de perspective* (vol. 15). Montréal : Choix IRPP.
- Lepage, P. (2009). *Mythe et réalités sur les peuples autochtones*.
- Ma Mung, E. (2009). Diaspora et migrations chinoises. Dans *L'enjeu mondial* (p. 235-244). Presses de Sciences Po. <https://doi.org/10.3917/scpo.jaffr.2009.01.0235>.
- Maillé, C. (2002). Migrations : femmes, mouvement et "refondation" du féminisme *Recherches féministes*, 15(2), 1-8.

- Maillé, C. (2014). Approche intersectionnelle, théorie postcoloniale et questions de différence dans les féminismes anglo-saxons et francophones. *Politique et Sociétés*, 33(1), 41-60. <https://doi.org/10.7202/1025586ar>
- Mama, A. (2004). passer de l'analyse à la pratique. Dans I. M. Ayesha, A. Mama et F. S. Sow (dir.), *Sexe, genre et société, Engendrer les sciences sociales africaines*. CODESRIA-Khartala.
- Mamdani, M. (2002). Good Muslim, Bad Muslim: A Political Perspective on Culture and Terrorism. *American Anthropologist*, 104(3).
- Martin, H. (2015). Entretien avec « Raewyn Connell, sociologue et militante féministe. Des rivages du Pacifique : politiques du genre et connaissance ». *Nouvelles Questions Féministes*, 34(1), 102-121. <https://doi.org/10.3917/nqf.341.0102>
- Martínez, C. P., Consuelo; Yago, Carmen; Masson, Sabine (2010, 27-08-2019). Le discours des femmes sur la répartition des tâches domestiques et de soins. *Nouvelles Questions Féministes* 29(1), 94-114. <https://www.jstor.org/stable/41345901>
- Martiniello, M. et Simon, P. (2005). Les enjeux de la catégorisation : rapports de domination et luttes autour de la représentation dans les sociétés post-migratoires. *Revue européenne des migrations internationales*, 21(2), 7-18.
- Maruani, M. (2013). Introduction. Dans M. Maruani (dir.), *Travail et genre dans le monde* (p. 9-12). La découverte "Hors collection Sciences humaines".
- Mather, L. A. (2010). *From Ghana to The Biggest Little City: Gender Role Maintenance and Transformation among Immigrants from Ghana* University of Nevada]. Reno.
- Maulny, J.-P. (2015). Les interventions militaires ont-elles encore un sens ? de l'usage de la force armée dans le monde post-guerre froide *Revue internationale et stratégique*, 3(99), 153-158. <https://www.cairn.info/revue-internationale-et-strategique-2015-3-page-153.htm>
- McKay, L., Mathieu, S. et Doucet, A. (2016). Parental-leave rich and parental-leave poor: Inequality in Canadian labour market based leave policies. *Journal of Industrial Relations*, 58(4), 543-562. <https://doi.org/10.1177/0022185616643558>
- Meek-Bouchard, C. (2021). Les professions de soins en temps de COVID-19 : vers une valorisation du care ? *Nouvelles pratiques sociales*, 32(1), 375-392. <https://doi.org/https://doi.org/10.7202/1080886ar>
- Meeks, B. et Hall, S. (2007). *Culture, Politics, Race and Diaspora: The Thought of Stuart Hall*. Lawrence & Wishart.
- Meintel, D., Labelle, M., Turcotte, G. et Kempeneers, M. (2016). La nouvelle double journée de travail des femmes immigrantes au Québec. *International Review of Community Development*(14), 33-44. <https://doi.org/10.7202/1034507ar>
- Meron, M. et Silvera, R. (2006). Salaires féminins : le point et l'appoint. *Travail, genre et sociétés*, 15(1), 27. <https://doi.org/10.3917/tgs.015.0027>
- Mianda, G. (2020). Demain l'Afrique : par les femmes et avec les femmes. *Présence Africaine*, 201(1), 35-57. <https://doi.org/10.3917/presa.201.0035>
- Mianda, G. (2021). Le colonialisme, le postcolonialisme et le féminisme : un discours féministe en Afrique francophone subsaharienne. *Recherches féministes*, 34(2), 15-32. <https://doi.org/https://doi.org/10.7202/1092228ar>
- Mignolo, W. D. (2007a). DELINKING'The rhetoric of modernity, the logic of coloniality and the grammar of de-coloniality1. *Cultural Studies*, 22(2-3), 449-514. <https://doi.org/10.1080/09502380601162647>
- Mignolo, W. D. (2007b). Introduction: Coloniality of power and de-colonial thinking. *Cultural Studies*, 21(2-3), 155-167. <http://dx.doi.org/10.1080/09502380601162498>
- Milot, M. (2009). Laïcité au Canada. *Archives de sciences sociales des religions*, 149. <https://doi.org/10.4000/assr.21233>

- Mogu rou, L., Vampo, C., Kpadonou, N. et Adjamagbo, A. (2019). Les hommes au travail... domestique en Afrique de l'ouest L'effet mod r  des reconfigurations du travail f minin sur les masculinit s   Dakar et   Lom  *Cahiers du Genre* 67(2), 97-119.
- Mohanty, C. T. (1988). Under Western Eyes: Feminist scholarship and colonial discourses. *Feminist review*, *Autumn 1988*(30), 61-88.
- Mohanty, C. T. (2015). Travers s f ministes transnationales : du n olib ralisme et de la critique radicale. *Les cahiers du CEDREF*, 30.
- Morokvasic, M. (2010). Le genre est au c ur des migrations. Dans J. Faquet, H. Hirata, D. Kergoat, B. Labari, N. Le Feuvre et F. Sow (dir.), *Le sexe de la mondialisation; genre, classe, race et nouvelle division du travail* (p. 105-119). Presses de la fondation nationale des sciences politiques.
- Morokvasic, M. (2011). L'(in)visibilit  continue. *Cahiers du Genre*, 51(2), 25. <https://doi.org/10.3917/cdge.051.0025>
- Morokvasic, M. (2013). Les oiseaux de passage sont aussi des femmes... Dans V. Pich  (dir.), *Les th ories de la migration*. Collection: Manuels.
- Moujoud, N. (2008). *Effets de la migration sur les femmes et sur les rapports sociaux de sexe Femmes, genre, migrations et mondialisation* (vol. 16, pp. 57-79). Paris : Les cahiers du CEDREF.
- Mudimbe, V.-Y. (2021). Chapitre I. Discours du pouvoir et connaissance de l'alt rit . Dans *L'invention de l'Afrique* (p. 25-72).  ditions Pr sence Africaine. <https://www.cairn.info/l-invention-de-l-afrique--9782708709508-page-25.htm>
- https://www.cairn.info/load_pdf.php?ID_ARTICLE=EPA_MUDIM_2021_01_0025.
- Mugabo, D. (2018). Black in the city: on the ruse of ethnicity and language in an antiblack landscape. *Identities*, 26(6), 631-648. <https://doi.org/10.1080/1070289x.2018.1545816>
- Nakano Glenn, E. (1985). Racial Ethnic Women's Labor: The Intersection of Race, Gender and Class Oppression. *Review of Radical Political Economics*, 17(3), 86-108.
- Nakano Glenn, E. (2009). De la servitude au travail de service : les continuit s historiques de la division raciale du travail reproductif pay  Dans E. Dorlin (dir.), *Sexe, race, classe, pour une  pist mologie de la domination*. Presses universitaires de France.
- Nakano Glenn, E. (2016). Pour une soci t  du care. *Cahiers du Genre*, 3 HS(4), 199-224. <http://www.cairn.info/revue-cahiers-du-genre-2016-3-page-199.htm>
- Narayan, U. (1998). Essence of Culture and a Sense of History: A Feminist Critique of Cultural Essentialism. *Hypatia*, 13(2), 86-106.
- Ndiaye, M. et Robin, N. (2010). Les migrations internationales en Afrique de l'Ouest : une dynamique de r gionalisation renouvel e. *Hommes et migrations*(1286-1287).
- Ndlovu-Gatsheni, S. J. (2013). *Coloniality of Power in Postcolonial Africa Myths of Decolonization*. CODESRIA.
- Nikuze, C. (2011). *Strat gies d'int gration professionnelle de femmes d'Afrique subsaharienne au Qu bec* UQAM]. Montr al.
- Nkrumah, K. (1964). *L'Afrique doit s'unir*. Pr sence Africaine.
- Nkrumah, K. (1973). *Le n o-colonialisme, dernier stade de l'imp rialisme*. Pr sence Africaine.
- Nnaemeka, O. (2004). Nego Feminism: Theorizing, Practicing, and Pruning
Africa’s Way. *Signs*, 29(2), 357-385. <https://doi.org/10.1086/378553>
- Nnaemeka, O. (2008). « Autres » f minismes : Quand la femme africaine repousse les limites de la pens e et de l'action f ministes. *Africultures*, 74-75(3), 12-19. <https://doi.org/10.3917/afcul.074.0011>
- Nyemah, N. J. (2007). *Transnational migration and gender relations: the case of liberian immigrant families in Halifax, Nova Scotia* Dalhousie University]. Halifax.
- OIM. (2019). * tat de la migration dans le monde 2020*. Gen ve : Organisation internationale pour les migrations.

- Olivier de Sardan, J.-P. (1994). *Séniorité et citoyenneté en Afrique pré-coloniale* (vol. 59, pp. 119-136).
- Olivier, M. et Tremblay, M. (2000). *Questionnements féministes et méthodologie de la recherche*. L'Harmattan.
- Oppong, C. (1988). Les femmes africaines: des épouses, des mères et des travailleuses. Dans D. Tabutin (dir.), *Population et société au sud du Sahara* (p. 421-440). L'Harmattan.
- Osmani, F.). « L'égalité pour toutes ? L'engagement féministe et les droits des immigrantes au Québec ». <https://doi.org/10.7202/006514ar>
- Osmani, F. (2002). L'égalité pour toutes ? *Recherches féministes*, 15(2), 141. <https://doi.org/10.7202/006514ar>
- Ouali, N. (2004). Mondialisation et migrations féminines internationales. *Les cahiers du CEDREF*, 12.
- Oumarou, M. (2009). *Réformes de l'administration publique des pays membres de l'UEMOA: impacts et perspectives* [Document de travail]. (2).
- Oyewumi, O. (2009). Conceptualizing Gender: The Eurocentric Foundations of Feminist Concepts and the Challenge of African Epistemologies. *JENdA: A Journal of Culture and African Women Studies*, 2(1). <https://www.africaknowledgeproject.org/index.php/jenda/article/view/68>
- Oyéwumi, O. (1997). *The Invention of Women : making an african sense of western gender discourses*. University of Minnesota Press.
- Oyéwumi, O. (2000). Family Bonds/Conceptual Binds: African Notes on Feminist Epistemologies *Signs*, 25(4-Feminisms at a Millennium), 1093-1098 <https://www.jstor.org/stable/3175493>
- Pacquement, F. (2010). « Belles histoires de l'aide » Introduction thématique *Afrique contemporaine*, 4(236), 41-51. <https://doi.org/10.3917/afco.236.0041>
- Paillé, S. (2015). L'instrumentalisation raciste du féminisme : le cas de la charte des valeurs québécoises *Bulletin de l'Observatoire international sur le racisme et les discriminations*, 10(1), 10-13.
- Peraldi, M. et Terrazoni, L. (2016). Anthropologie des Européens en Afrique, mémoires coloniales et nouvelles aventures migratoires *Cahiers d'études africaines*, 221-222, 21. <http://journals.openedition.org/etudesafricaines/18882>
- Pessar, P. et Mahler, S. (2003). Transnational Migration: Bringing Gender in *The international Migration Review*, 37(3), 812-846.
- Petrella, R. (2015). *Au nom de l'humanité, l'audace mondiale*. Couleur livres.
- Piché, V. (2005). Immigration, mondialisation et diversité culturelle : comment "gérer" les défis ? . *Les Cahiers du Gres*, 5(1), 7-28.
- Piché, V. (2013). Les théories migratoires contemporaines au prisme des textes fondateurs. *Population*, 68(1), 153. <https://doi.org/10.3917/popu.1301.0153>
- Piguet, É. (2013). Les théories des migrations. Synthèse de la prise de décision individuelle. *Revue européenne des migrations internationales*, 29(3), 141-161. <https://doi.org/10.4000/remi.6571>
- Portes, A. (1999). La mondialisation par le bas [L'émergence des communautés transnationales]. *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 129(1), 15-25. <https://doi.org/10.3406/arss.1999.3300>
- Prah, M. et Codesria. (2003). *Chasing Illusions and Realising Visions: Reflections on Ghana's Feminist Experience*. Codesria. <https://books.google.ca/books?id=USCiPgAACAAJ>
- Prestianni, S. (2017). Contrôle (migratoire) contre « nourriture ». *Plein droit*, 114(3), 11-14. <https://doi.org/10.3917/pld.114.0011>
- Rilly, C. (2010). Le royaume de Méroé. *Afriques*. <https://doi.org/10.4000/afriques.379>
- Rivera, A. (2000). "Néoracisme". Dans R. Gallissot, M. Kilani et A. Rivera (dir.), *Quatorze mots clés pour en finir avec l'imbroglie ethnique* (p. 207-226). Payot.
- Rodet, M. (2007). Genre, coutumes et droit colonial au Soudan français (1918-1939)*. *Cahiers d'études africaines*, 47(187-188), 583-602. <https://doi.org/10.4000/etudesafricaines.8162>
- Rouamba, P. I. Z. L. (2011). *La participation des femmes à la vie politique au Burkina (1957 - 2009)* Université du Québec à Montréal]. Montréal.

- Salamanca Cardona, M. (2018). Les agences de placement à Montréal et le travail immigrant : une composante du racisme systémique au Québec? *Sociologie et sociétés*, 50(2). <https://doi.org/10.7202/1066813ar>
- Salée, D. (2005). Peuples autochtones, racisme et pouvoir d'État en contextes canadien et québécois. *Nouvelles pratiques sociales*, 17(2), 54-74. <https://doi.org/10.7202/011226ar>
- Salée, D. (2010). Les peuples autochtones et la naissance du Québec : Pour une réécriture de l'histoire ? . *Recherches sociographiques*, 51(1-2), 151. <https://doi.org/10.7202/044697ar>
- Salée, D. (2014). Le plan d'action pour contrer le racisme et la discrimination envers les Autochtones: un miroir aux alouettes *Bulletin de l'Observatoire international sur le racisme et les discriminations*, 9(1), 24-27.
- Sankara, T. (2007). *Thomas Sankara parle : la révolution au Burkina Faso, 1983-1987* (2e éd. éd.). Pathfinder.
- Sankara, T. (2013). Discours à Addis-Abeba, le 29 Juillet 1987. *NAQD*, 30(1), 209-213. <https://doi.org/10.3917/naqd.030.0209>
- Sarr, F. (2006). Les conférences mondiales et la perte d'autonomie des mouvements sociaux féminins du Sud Dans F. Sarr et G. Thill (dir.), *Femmes et développements durables et solidaires, savoirs, sciences, entrepreneuriat* (vol. 7, p. 187-192). Presses universitaires de Namur.
- Sassen, S. (2010). Mondialisation et géographie globale du travail Dans J. F. e. al. (dir.), *Le sexe de la mondialisation* (p. 27-42). Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.) « Académique ».
- Sayad, A. (1999). Immigration et "pensée d'État". *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 5-14. https://www.persee.fr/doc/arss_0335-5322_1999_num_129_1_3299
- Sayad, A. (2006). *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité :1. L'illusion du provisoire*. Raisons d'agir éditions.
- Sen, A. (1999). *Commodities and capabilities*. Oxford University Press.
- Sen, A. K. (2010). *L'idée de justice*. Flammarion. <http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb421394255>
- Serbin, S. (2004). *Reines d'Afrique et héroïnes de la diaspora noire*. Sepia. <http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb392801199>
- Sertima, I. V. (2003). *They came before Columbus, the african presence in ancient America*. random House.
- Sharma, N. (2005). *Home Economics: Nationalism and the Making of 'Migrant Workers' in Canada*. <https://doi.org/10.3138/9781442675810>
- Sow, F. (2004). L'analyse genre et les sciences sociales en Afrique Dans A. Iman M., A. Mama et F. S. Sow (dir.), *Sexe, genre et société, Engendrer les sciences sociales africaines*. CODESRIA-Khartala.
- Stiglitz, J. E. (2002). *La Grande Désillusion*. Fayard.
- Tahon, M.-B. (2013a). Égalité des sexes et stigmatisation. *Revue Relations*, 763.
- Tahon, M.-B. (2013b). *Égalité des sexes et stigmatisation*. Dans C. J. e. foi (dir.), *Revue Relations* (vol. 763). Montréal.
- Tandon, Y. (2009). *En finir avec la dépendance à l'aide* (vol. 34). Pambazuk Presse, CETIM, South Centre.
- Tandon, Y. (2015). *Le commerce, c'est la guerre* (vol. 39). Libre-échange.
- Tardieu-Bazin, D. (1975). *Femmes du Mali, statut, image, réactions au changement*. Leméac.
- Thiong'o, N. w. (2011a). *Décoloniser l'esprit*. La Fabrique Éditions. <https://www.cairn.info/decoloniser-l-esprit--9782358720199.htm>
- Thiong'o, N. w. (2011b). I. La littérature africaine et sa langue. Dans *Décoloniser l'esprit* (p. 19-64). La Fabrique Éditions. <https://www.cairn.info/decoloniser-l-esprit--9782358720199-page-19.htm>
https://www.cairn.info/load_pdf.php?ID_ARTICLE=LAFAB_THION_2011_01_0019.
- Thobani, S. (2007). *Exalted Subjects. Studies in the making of Race and Nation in Canada*. University of Toronto Presse.
- Toulabour, C. (2012). « Les Nana Benz de Lomé » Mutations d'une bourgeoisie compradore, entre heur et décadence. *Afrique contemporaine*, 4(244), 69-80. <https://doi.org/10.3917/afco.244.0069>

- Touré, K. (2018). « Contexte socio-économique et performances scolaires en Afrique de l'Ouest ». *Revue internationale d'éducation de Sèvres*, 78, 23-27.
- Traoré, A. et M'Dela-Mounier, N. (2012). *L'Afrique mutilée*. TAAMA Éditions.
- Traoré, A. D. (1996). « Nous, femmes du monde » ou De la place des Africaines dans un monde sans frontières. *Présence Africaine*, 153(1). <https://doi.org/10.3917/presa.153.0102>
- Traoré, D. (2015). Évolution de l'identité religieuse de femmes ouest-africaines au Québec au prisme de l'expérience migratoire. *Revue européenne des migrations internationales*, 31(3), 253-273. <https://doi.org/10.4000/remi.7459>
- Turenne, M. I., Saint-Pierre, N. I., Québec . Commission des droits de la personne et des droits de la, j., Saint-Pierre, N. I. et Québec . Commission des droits de la personne et des droits de la, j. (2004). "Profilage racial" : tour d'horizon. Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse Québec. <http://www4.banq.qc.ca/pgq/2006/3220937.pdf>
- Unicef. (2019). *Les filles adolescentes en Afrique de l'ouest et du centre* [fiche de données].
- Vallée, M.-H. (2002). L'immigration féminine au Canada durant les années 1920 : la mise en place d'une politique fondée sur le "genre". *Recherches féministes*, 15(2), 65-84.
- Vatz Laaroussi, M. (2001). *Le familial au cœur de l'immigration : les stratégies de citoyenneté des familles migrantes au Québec et en France*. L'Harmattan.
- Vatz Laaroussi, M. (2003). Des familles citoyennes ? Le cas des familles immigrantes au Québec. *Nouvelles pratiques sociales*, 16(1), 148. <https://doi.org/10.7202/009632ar>
- Vatz Laaroussi, M. (2008). Du Maghreb au Québec : accommodements et stratégies. *Travail, genre et sociétés*, N° 20(2), 47-65. <https://doi.org/10.3917/tgs.020.0047>
- Vatz Laaroussi, M. et (Dir). (2016). *Dynamiques familiales, socio-juridiques et citoyennes dans la migration : Regards entrelacés "Nord-Sud" sur les réseaux transnationaux*. L'Harmattan.
- Vatz-Laaroussi, M. (1993). Intervention et stratégies familiales en interculturel. *Service social*, 42(1), 49. <https://doi.org/10.7202/706599ar>
- Veith, B. (2005a). Engagement associatif et individuation de femmes migrantes. *Revue européenne des migrations internationales*, 21 (3). <https://doi.org/10.4000/remi.2512>
- Veith, B. (2005b). Engagement associatif et individuation de femmes migrantes. *Revue européenne des migrations internationales*, 21(3), 53-67. <https://doi.org/10.4000/remi.2512>
- Vergès, F. (2013). Mémoires fragmentées, histoires croisées. Esclavage colonial et processus de décolonisation NAQD, 1(30), 117-136. <https://www.cairn.info/revue-naqd-2013-1-page-117.htm>
- Villani, M. (2015). « Le sexe des femmes migrantes. Excisées au Sud, réparées au Nord ». *Travail, genre et sociétés* 2(34), 93-108. <https://doi.org/DOI.10.3917/tgs.034.0093>
- Vivien, R. (2010). L'annulation de la dette du Tiers Monde. *Courrier hebdomadaire du CRISP* 1(2046-2047), 5-75. <https://doi.org/10.3917/cris.2046.0005>
- W.N., N. (2011). Irua Ria Atumia and Anticolonial Struggles among the Gĩkũyũ of Kenya: A Counternarrative on "Female Genital Mutilation. Dans O. O. (dir.), *Gender Epistemologies in Africa*. Palgrave Macmillan. https://doi.org/https://doi.org/10.1057/9780230116276_9.
- Wacquant, L. (1999). Des "ennemis commodes". *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 63-67. https://www.persee.fr/doc/arss_0335-5322_1999_num_129_1_3305
- Weinstock, D. (2007). La "crise" des accommodements au Québec, hypothèses explicatives. *Éthique Publique*, 1(9). <https://doi.org/10.4000/ethiquepublique.1780>
- Williams, D. W. (1998). *Les Noirs à Montréal, 1628-1986: essai de démographie urbaine*. VLB Éditeur.
- Withol de Wenden, C. (2012, 04 février 2016). Les dynamiques migratoires dans le monde. *Humanitaire*(33). <http://humanitaire.revues.org/1412>
- Wouango, J. a. T., Daniel. (2014). « Configurations institutionnelles de la protection de l'enfance : regards croisés de l'Afrique, de l'Europe et de l'Amérique du Nord ». *Enfances Familles Générations* . <http://journals.openedition.org/efg/776>

- Yeğenoğlu, M. (1998). *Colonial fantasies : towards a feminist reading of Orientalism*. Cambridge University Press.
- Ziegler, J. (2011). *L'Empire de la honte*. Fayard.
- Ziegler, J. (2013). *Les nouveaux maîtres du monde* Editions Points, Fayard.
- Zolberg, A. (1993). Un reflet du monde : les migrations internationales en perspective historique. *Études internationales*, 24(1), 17-29. <https://doi.org/https://doi.org/10.7202/703125ar>
- Zounffa, H. C. B. (2014). *Monetary Autonomy as a Driving Force for Poverty Reduction in the Franc Zone* [Western Illinois University].
-